

[... - ...]

174-76 Faint
p. III etc to Faint



LA FRANCE
LITTÉRAIRE.

XIII



FRANCE

LITTERAIRE REVUE

Politique. Science. Beaux-Arts.

Tome XIII.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

RAPPORT AU ROI SUR L'INSTRUCTION SECONDAIRE,

PAR M. VILLEMEN.

(3 mars 1843.)

L'enseignement universitaire a été, dans ces dernières années, et il est encore le thème de bien des déclamations. Moitié préjugé d'ignorance ou de mauvaise foi, moitié passions politiques, les détracteurs de l'Université ont élevé contre elle les accusations les plus diverses et les plus graves. Enseignement incomplet suivant les uns, suivant les autres, trop étendu, tendances immorales, philosophie antireligieuse, impiété, panthéisme, athéisme peut-être, et que sais-je encore, tout a été dit et inventé contre cette institution.

Cependant, on peut le dire hautement, s'il est une branche de nos principaux services publics qui ait gagné à l'ordre politique nouveau établi en France en 1830, c'est assurément l'instruction publique. Ces grands intérêts qui ont droit à tant de sollicitude dans toute société civilisée, acquièrent encore plus d'importance, s'il est possible, dans un pays où règnent de libres institutions. L'instruction et l'éducation doivent à la fois nourrir et tempérer l'esprit de liberté, préparer des hommes libres et des citoyens volontairement soumis aux lois : il n'y a pas pour un gouvernement mission plus élevée et plus sainte. Le gouvernement actuel de la France était tenu de faire plus qu'aucun autre pour la remplir, et il a déjà répondu par d'incontestables résultats à ce qu'on avait le droit d'attendre de lui.

Le département de l'instruction publique a été successivement confié à trois hommes éminents à des titres divers, et qui, soit comme ministres, soit comme membres du conseil royal de l'instruction publique, ont été, depuis douze ans, presque constamment appelés à prendre part à la haute direction de l'enseignement. Professeurs illustres du temps de la restauration, tour à tour chefs du corps enseignant après

la révolution de 1830, ils ont apporté dans cette double carrière une supériorité à laquelle leurs adversaires politiques eux-mêmes ont rendu hommage. Les beaux rapports faits par M. Cousin pour préparer les dispositions législatives qui ont organisé en France un vaste système d'instruction primaire, la loi de 1833, votée sur la proposition de M. Guizot, et les circulaires de ce ministre pour le développement et l'application de la même loi, sont autant de travaux qui honorent une époque.

Sous l'influence de ces nobles efforts, l'instruction primaire a pris en France un immense développement dont les résultats sont publiés, à certains intervalles, dans des documents officiels.

Aucun document semblable n'avait encore été publié en ce qui concerne l'instruction secondaire. M. Villemain, qui a tant fait pour améliorer et fortifier cette branche de l'instruction publique, vient de lui rendre un nouveau service en consignait, dans un Rapport au roi, « l'exposition complète et détaillée de tous les résultats actuels de l'instruction « secondaire en eux-mêmes et par comparaison aux époques antérieures. »

Comme c'est principalement sur le terrain de l'instruction secondaire que l'Université est le plus vivement attaquée, amis et ennemis liront avec empressement le nouveau travail de M. Villemain. Il nous semble, quant à nous, que la meilleure réponse qui pût être faite à toutes les déclamations dirigées contre l'université se trouve dans cette exposition grave et simple, où l'Université se raconte pour ainsi dire elle-même par la plume éloquente de son chef. On l'accusait de recéler dans son sein d'énormes abus, de ne pas répondre aux besoins et aux vœux des populations, et elle appelle non seulement sur son organisation matérielle, mais sur sa pensée la plus intime, le regard et le contrôle de la publicité.

Le nombre, les dépenses, les revenus et les dotations des collèges royaux et communaux; les grades et les titres exigés des fonctionnaires administratifs et des professeurs et des régents dans ces divers établissements; les objets et la répartition de l'enseignement; les moyens de discipline et d'encouragement; l'état numérique des élèves; toutes ces indications sont détaillées dans divers tableaux annexés au Rapport qui en fait ressortir les principaux résultats en les éclairant et les résumant au point de vue de l'ensemble. Un état général des institutions et des pensions, et du nombre des élèves qui fréquentent ces établissements, complète le tableau de l'instruction secondaire en France, non compris toutefois l'instruction secondaire ecclésiastique, dont les établissements spéciaux ne figurent pas dans cette statistique.

Une observation qui revient plusieurs fois sous la plume de M. Ville-

main, et semble être la pensée dominante de son travail, c'est que l'enseignement secondaire est devenu plus important depuis que l'instruction primaire a été établie sur une grande échelle, et qu'il doit être d'autant plus encouragé et fortifié que les connaissances élémentaires pénétrèrent davantage dans toutes les classes. « Cet enseignement, dit-il, on ne peut le méconnaître, est un intérêt civil du premier ordre, qui ne saurait être étranger à la sollicitude de l'Etat ; car, si l'éducation des enfants importe à l'intérêt privé des familles, il importe à la France que toutes les positions sociales, tous les services publics, toutes les professions savantes soient assurés d'un recrutement honorable et continu. Plus l'instruction élémentaire est aujourd'hui distribuée dans les classes les plus pauvres, plus il est besoin de maintenir et d'accroître, par le travail et la science, une aristocratie d'intelligence, qui s'élève en même temps que la nation s'éclaire, aristocratie toujours ouverte et renouvelée de toutes parts. On ne peut donc méconnaître que l'Etat, en favorisant avec une si large libéralité, dans la masse de la population, l'instruction primaire, s'est imposé d'autant plus le devoir d'encourager et de surveiller tout à la fois ce degré supérieur d'enseignement qui représente la haute civilisation d'un pays. »

Cette considération est infiniment juste et de plus a une portée politique qui, nous l'espérons, n'échappera pas à l'attention des chambres, quand elles seront appelées à discuter la loi sur l'instruction secondaire. Dans une société fondée comme la nôtre sur l'égalité des droits, quoi de plus important, en effet, que de maintenir dans toute sa force cette hiérarchie dont tous les rangs sont marqués par les degrés même de la culture des intelligences ?

Voyons donc quelle est aujourd'hui, en France, l'étendue de cet enseignement secondaire :

Il y a quarante-six collèges royaux administrés pour leur propre compte, sous l'inspection immédiate de l'Université et soumis, d'ailleurs, aux règles de comptabilité communes à toutes les dépenses de l'Etat. Ces établissements, purs de toute pensée de spéculation, ont, comme le remarque M. Villemain, « le caractère, si essentiel pour des maisons d'éducation, de ne point se proposer un accroissement de produits, mais une
« amélioration continue, et de ne point calculer la dépense, mais le
« gain moral et scientifique. »

Nommés par l'Etat, les administrateurs et les professeurs des collèges royaux sont généralement astreints à la condition de certains grades tels que le baccalauréat et la licence ; mais, outre ce double grade, on exige encore des professeurs de troisième, de seconde, de rhétorique et

de philosophie, et aussi des professeurs de mathématiques, de sciences physiques et d'histoire, le titre spécial d'agrégé qui n'est conféré qu'à la suite d'un concours public. Ce n'est qu'à partir de 1850, que la règle des grades sérieusement acquis est devenue tout à fait obligatoire. « En résumé, dit à cet égard M. Villemain, il n'est aucune partie de la direction et de l'enseignement scientifique ou littéraire qui ne soit confiée à des hommes préparés par de longues études, soumis à des épreuves difficiles, et exercés dans une fonction, avant de passer à une autre. Sur 1,216 fonctionnaires qui forment l'administration et le professorat des collèges royaux, 524 sont licenciés ès-lettres; 52 sont docteurs ès-lettres; 416 sont licenciés ès-sciences; 27 sont docteurs ès-sciences; 585 sont agrégés. Enfin, ceux de ces fonctionnaires qui, chargés de classes inférieures, n'ont pas encore des grades aussi élevés, travaillent presque tous à les obtenir, et mêlent à leurs leçons une ardeur et une assiduité d'études personnelles dont profite l'enseignement. »

L'université présente donc toutes les garanties de science qu'on peut exiger d'un corps enseignant. Mais pour être tout à fait digne d'instruire la jeunesse, il ne suffit pas d'être un professeur lettré, érudit et savant, il y faut aussi l'amour du bien et le dévouement au devoir, et les qualités morales y sont nécessaires. On a souvent reproché à l'Université de ne pas présenter les garanties désirables pour l'éducation morale et religieuse. M. Villemain répond à cette objection en plusieurs endroits de son rapport. « La science n'est pas tout sans doute, dit-il, après avoir énuméré les diverses conditions de capacité exigées des maîtres; l'émulation et le travail ne sont pas les seules qualités nécessaires dans l'œuvre si importante de l'éducation publique; mais est-il besoin de dire combien de garanties sont attachées à cette vie laborieuse que poursuivent modestement tant d'hommes honorables, dont beaucoup sont pères de familles, et qui tous sont placés au grand jour sous le contrôle sévère de la rivalité? Combien d'études avant l'entrée de la carrière, combien d'épreuves répétées pour y faire quelques pas! »

Et après avoir montré en quoi consiste et comment s'exerce l'enseignement religieux, et avoir dit comment les travaux de chaque jour sont distribués de manière à fatiguer le moins possible l'esprit des élèves, le ministre ajoute : « Le travail très-assidu n'a pas cette continuité dont on s'est plaint quelquefois. Rien n'est négligé surtout pour entretenir dans les enfants les affections de famille, et pour les rendre à leurs parents, non-seulement plus instruits, mais plus dévoués et meilleurs. Ce soin appartient aux chefs des établissements, et à tous ceux qui les secondent dans leur grave mission. Il est rempli par eux avec une précoc-

cupation trop constante pour n'être pas souvent efficace. On affecte cependant de dire que, dans les meilleurs collèges, l'éducation n'est pas au niveau de l'instruction, et on oublie qu'à cet égard les efforts même les plus éclairés et les plus soutenus n'ont qu'une puissance bornée, que ce n'est pas le collège, mais la famille qui commence l'éducation, que c'est la société qui l'achève, et que l'œuvre de l'enseignement est déjà salutaire et grande, s'il fait contracter à l'âme de nobles habitudes, sous une discipline intelligente et pure. »

[Il y a une classe de maîtres à laquelle on a particulièrement reproché de ne pas offrir de suffisantes garanties. On s'est plaint souvent que les maîtres d'études qui sont en contact si fréquent avec les élèves, laissent beaucoup à désirer sous le rapport non pas de l'instruction qui n'est pas chez eux la condition première, mais sous le rapport de la discipline morale. Si un pareil reproche a pu être trop souvent justifié à une époque où les sujets manquant pour ces places peu rétribuées, on n'était pas suffisamment libre de choisir, nous comprenons qu'il n'en soit plus de même aujourd'hui, et nous citons avec empressement le passage suivant où M. Villemain annonce sur ce point capital une amélioration déjà remarquable : « Aucun emploi de surveillance ou d'enseignement dans un collège royal n'a été obtenu sans un diplôme de grade, à commencer par l'emploi modeste et laborieux de maître d'études. Il y a 554 de ces fonctionnaires dans les 46 collèges royaux en exercice : tous ont au moins le titre de bachelier ès-lettres ; quelques-uns y joignent celui de bachelier ès-sciences ; d'autres celui de licencié ès-lettres. Ce qui importe en cela, et ce qui souvent ne se retrouve pas dans d'autres établissements, c'est le degré de culture morale et d'instruction exigé de tout homme auquel est confiée une part de direction sur la jeunesse. Ce ne sont pas seulement les professeurs qui doivent offrir une telle garantie ; en l'exigeant aussi des maîtres surveillants, on a fait beaucoup pour le choix de cet ordre de fonctionnaires. On l'a renouvelé, en lui donnant un principe d'émulation et de travail. Les chefs d'un grand nombre de collèges royaux ont apporté à cet égard un soin trop scrupuleux pour n'être pas efficace. Les concours annuels d'agrégation ont vu chaque année un plus grand nombre de candidats sortis de l'ordre des maîtres surveillants ; et ces hommes, donnant eux-mêmes l'exemple du travail et de l'instruction sont devenus plus respectés et plus utiles.

Les collèges communaux sont au nombre de 312. L'Université surveille la direction de ces établissements comme celle des collèges royaux. C'est elle aussi qui en nomme tous les fonctionnaires. Les collèges com-

munaux sont divisés en deux classes : dans la première sont compris, au nombre de 148, ceux où l'enseignement est une préparation complète au baccalauréat ès lettres ; l'autre se compose des collèges qui n'offrent que la partie inférieure de l'instruction classique, et quelquefois les connaissances préparatoires qui peuvent suffire aux professions où cette instruction n'est pas nécessaire ; il y en a 164.

Le nombre total des fonctionnaires dans les collèges communaux est aujourd'hui de 2,528. Le but constamment poursuivi par l'Université dans ces dernières années a été d'exiger de ces fonctionnaires des conditions d'aptitude de plus en plus sérieuses et surtout d'élever le niveau des études dans les collèges communaux du premier ordre de façon à rapprocher leur enseignement de celui des collèges royaux.

« L'amélioration est déjà très-notable, dit M. Villemain, en ce qui concerne le choix des hommes, la discipline et l'enseignement. Aux termes des décrets, le baccalauréat ès lettres était seul obligatoire pour les fonctions administratives et pour les fonctions de l'enseignement dans les collèges communaux ; cette condition même était souvent négligée. Aujourd'hui ce grade est toujours exigé, à partir de la simple fonction de maître d'études ; et la règle nouvelle qui prescrit le grade de licencié ès lettres ou ès sciences pour les chaires supérieures des collèges communaux de premier ordre, reçoit chaque jour une application plus exacte. Dans les collèges de cet ordre, 152 régents sont licenciés ès lettres, y compris ceux qui, avec le même grade, sont attachés à des classes de grammaire ; 8 sont agrégés des classes supérieures ; 5 sont agrégés des classes de grammaire ; 50 sont anciens élèves de l'École normale ; et on doit remarquer qu'une moyenne de 50 candidats appartenant à l'enseignement des collèges communaux se présente annuellement aux divers concours d'agrégation. Ce sont autant de titres variés qui viennent maintenant s'ajouter, pour cette série de fonctionnaires, à la seule garantie du baccalauréat ès lettres mentionnée par les anciens décrets.

» L'enseignement historique s'est également élevé dans ces collèges. Régulé par le même programme que dans les collèges royaux, il est, en général, réparti entre les régents des cours ordinaires. Mais, dans 16 collèges, il y a déjà des professeurs spéciaux, dont 4 est agrégé d'histoire, et 10 sont licenciés ès lettres.

« Il en est de même des régents de philosophie. Sur 148 chaires de cet ordre, 80 ont des régents spéciaux ; les 68 autres sont confiées : 9 au principal de l'établissement, 12 à l'aumônier, 12 à des ecclésiastiques gradués, 55 à des régents chargés en même temps d'un autre cours supérieur. Sur l'ensemble de ces fonctionnaires, 50 sont d'anciens titulaires,

1 est agrégé de philosophie, 1 agrégé des classes supérieures, 1 docteur ès lettres, 27 licenciés; 7 seulement n'ont aucun grade, mais sont attachés depuis longtemps au service religieux des collèges.

« La garantie des grades n'est pas moins marquée pour l'enseignement scientifique. Cet enseignement compte, dans les collèges communaux de premier ordre, 227 fonctionnaires, dont 186, outre le titre de bachelier ès lettres, ont le diplôme spécial de bachelier ès sciences, 47 celui de licencié ès sciences, 4 le titre de docteur, et 2 le titre d'agrégé pour les sciences.

« Là, comme dans les collèges royaux, l'administration s'est ressentie de l'élévation des conditions scientifiques. Parmi les principaux des collèges de premier ordre, 50 ont aujourd'hui le titre de licencié ès lettres, 21 le titre de bachelier ès sciences, 4 le titre de licencié ès sciences. Beaucoup d'autres ont, avec le diplôme de baccalauréat ès lettres uniformément exigé, l'expérience acquise par plus de dix années d'enseignement. C'est ainsi que l'autorité de l'enseignement s'est déjà beaucoup accrue dans les collèges communaux, en même temps que les garanties morales.

« Si on compare cette situation à celle qui a précédé 1850, on trouve que le progrès est sensible. Les collèges communaux comptaient alors 500 fonctionnaires sans grades, et très peu de fonctionnaires d'un grade élevé, indépendamment de la remarque déjà faite, qu'à cette époque les grades étaient souvent conférés par simple collation, comme la suite et non comme la garantie de la fonction. Maintenant, au contraire ces établissements offrent partout la condition essentielle du premier grade, et, pour 589 fonctionnaires, la garantie de grades supérieurs, acquis dans des épreuves dont la scrupuleuse sévérité s'est constamment accrue. »

Nous devons rappeler ici, à propos des collèges communaux, une mesure prise par M. Villemain, et qui est très-importante en ce qu'elle tend à fonder à côté du collège, et au-dessus de l'instruction primaire, un enseignement intermédiaire. Nous ne saurions mieux faire comprendre la nécessité d'un pareil enseignement qu'en citant ce qu'écrivait à cet égard M. Cousin, en 1851 : « En France, entre l'instruction primaire et celle de nos collèges, il n'y a rien : d'où il suit que tout père de famille, même dans la partie inférieure de la bourgeoisie, qui a l'honorable désir de donner à ses enfants une éducation convenable, ne peut le faire qu'en les envoyant au collège. Il en résulte deux graves inconvénients. En général, ces jeunes gens, qui ne se sentent point destinés à une carrière élevée, font assez négligemment leurs études, et quand, après des succès médiocres, ils rentrent, vers dix-huit ans, dans la profession et les habitudes de leur famille, comme rien dans leur vie ordi-

naire ne leur rappelle et n'entretient leurs études passées, quelques années ont bientôt effacé le peu de savoir classique qu'ils avaient acquis. Souvent aussi ces jeunes gens contractent au collège des relations et des goûts qui leur rendent difficile ou presque impossible de rentrer dans l'humble carrière de leurs pères : de là une race d'hommes inquiets, mécontents de leur position, des autres et d'eux-mêmes, ennemis d'un ordre social où ils ne se sentent point à leur place, et prêts à se jeter, avec quelques connaissances, avec un talent plus ou moins réel et une ambition effrénée, dans toutes les voies de la servilité ou de la révolte...

« ... Selon moi, il est de la plus haute importance de créer en France, sous un nom ou sous un autre, des écoles bourgeoises dont le développement soit très-varié, et de réformer dans ce sens un certain nombre de nos collèges communaux. Je regarde ceci comme une affaire d'état... »

La chute rapide du ministère dont il faisait partie, en 1840, ne laissa pas le temps à M. Cousin de donner une impulsion efficace à cet enseignement intermédiaire. Mais cette tâche a été reprise par M. Villemain, et grâce à sa persévérance depuis deux ans, elle est aujourd'hui fort avancée. Des cours d'instruction primaire supérieure ont été annexés à beaucoup de collèges communaux, surtout du second ordre. « La première ordonnance, du 21 novembre 1841, dit le Rapport, qui posait en principe la faculté de ces adjonctions et l'appliquait aux collèges communaux de 22 villes, ayant été accueillie avec satisfaction et promptement réalisée, la même disposition a dû se renouveler, et comprend aujourd'hui 72 collèges, la plupart du second ordre. Des villes chefs-lieux de département, ou au-dessus de 6,000 âmes, qui jusque-là n'avaient pas satisfait à l'obligation de créer une école primaire supérieure, et qu'on aurait essayé inutilement d'y contraindre en exigeant d'elles le minimum légal de 400 fr., trop insuffisant pour une semblable école, ont accepté avec empressement la condition d'une dépense bien supérieure à ce minimum, pour organiser, près de leur collège communal, des cours primaires que recommande le nom du collège, et qui donnent à cet établissement une influence et une utilité plus générales. Cette mesure, en faisant concourir à l'enseignement primaire les maîtres gradués du collège, et en plaçant cet enseignement sous l'autorité du principal, répond au vœu de beaucoup de familles, et par là se trouve facilement et sûrement établi, à côté de l'étude des langues anciennes, trop souvent stérile quand elle demeure incomplète, un enseignement usuel, sans être illettré, pratique sans être trop restreint, préparant aux professions industrielles et commerçantes, et qui, pour une partie considérable de la population, remplace avec avantage les écoles *bourgeoises*

ou *intermédiaires* organisées dans quelques pays voisins, et dont le principe n'est pas moins applicable à notre état social. »

Après les collèges royaux et communaux viennent les établissements d'instruction secondaire, fondés et dirigés par des particuliers, pour leur propre compte, et sous leur responsabilité. Antérieurement à l'Université ces établissements étaient soumis à l'autorisation et à l'inspection de l'État. Les décrets qui ont organisé l'Université, ont en même temps défini les conditions de cette autorisation et de cette surveillance, et de plus ont divisé les établissements privés en deux classes, suivant le degré d'instruction qu'on y reçoit, c'est-à-dire en *institutions* et *pensions*.

Les institutions sont au nombre de 102. Il y en a 25 de *plein exercice*, c'est-à-dire ayant le cours complet d'études et pouvant préparer leurs élèves au baccalauréat. L'enseignement des autres ne dépasse pas la classe de seconde. Les pensions donnent aux enfants les éléments de l'instruction classique qui prépare à l'enseignement plus élevé des collèges, et les notions de grammaire et de science qui suffisent pour diverses professions. On en compte 914.

Les chefs d'institution doivent avoir le double grade du baccalauréat ès lettres et du baccalauréat ès sciences.

Le grade de bachelier ès lettres est seulement exigé des maîtres de pensions. Nulle condition de grade n'a été jusqu'à présent exigée des maîtres auxiliaires employés dans ces établissements et qui sont au nombre de 5,533.

Pour achever cette analyse incomplète de la situation actuelle de l'instruction secondaire en France, ils nous reste à indiquer le nombre des élèves qui reçoivent cette instruction.

Les élèves présents dans les collèges royaux étaient en 1829, au nombre de 15,087. En 1842, il y en a eu 18,697. — Le nombre des élèves qui sortent chaque année des collèges royaux est évalué à 2,867, et il est intéressant d'apprendre que sur ce nombre 1,500 seulement se présentent aux épreuves du baccalauréat où à l'examen d'admission dans les écoles spéciales; la plupart des autres quittent le collège avant d'avoir parcouru le cercle entier des études.

Le nombre des élèves qui reçoivent l'instruction dans les collèges communaux est de 27,584; non compris les élèves primaires qui sont aujourd'hui au nombre de 7,082. — Près de 2,000 élèves sortent chaque année des collèges communaux, après les classes de grammaire; 1,200 après les classes d'humanités; environ 2,000 après le cours complet d'études.

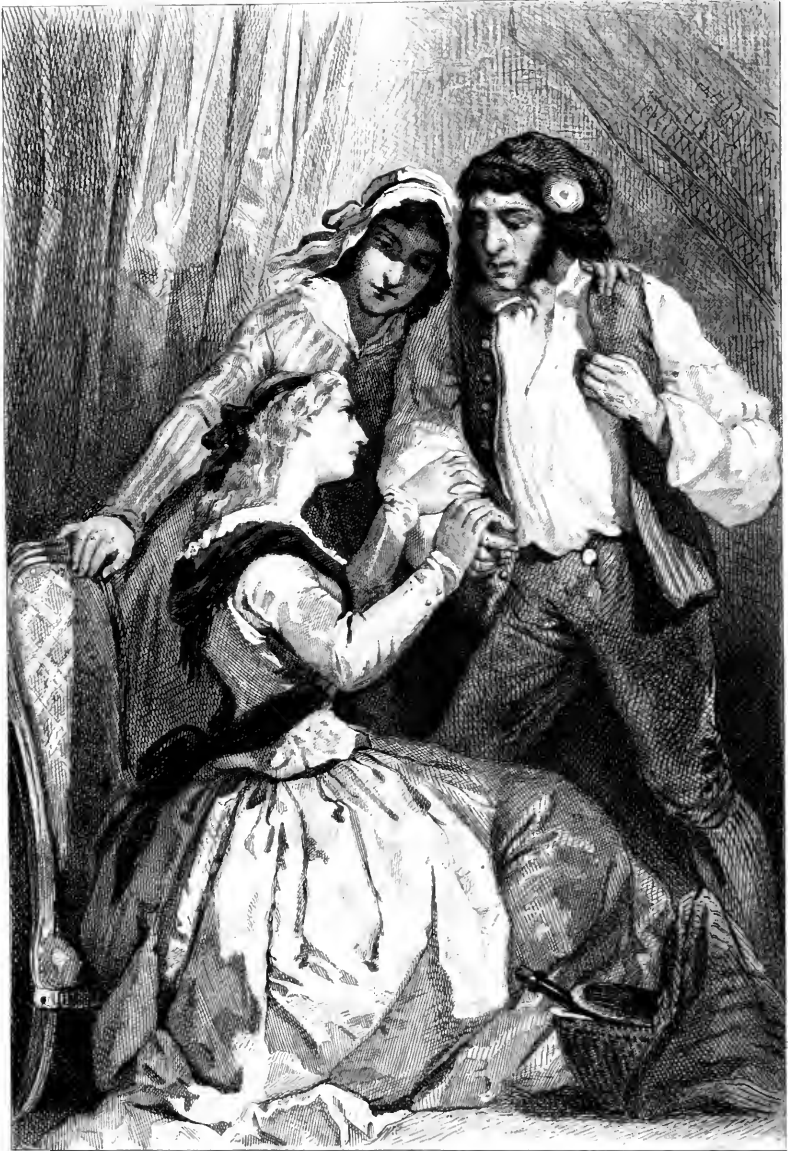
En somme, le nombre total des élèves que renferment les établissements publics ou particuliers d'instruction secondaire existant aujourd'hui est de 69,544 ; et si l'on ajoute à ce chiffre, les 20,000 élèves partagés entre les 127 écoles secondaires ecclésiastiques on trouve un relevé total de 89,544 élèves.

Ici se présente une question de l'ordre le plus élevé : dans quel rapport le nombre d'élèves recevant l'instruction secondaire se trouve-t-il avec les besoins généraux de notre société actuelle ? Le rapport de M. Villemain présente sur ce point des considérations pleines d'intérêt. Un rapprochement aussi instructif que curieux nous apprend qu'il y avait, en 1789, dans les collèges dépendants des Universités ou des corporations, 72,747 élèves. Ce chiffre, rapproché de celui de la population des enfants mâles de huit à dix-huit ans, à la même époque, établit un rapport numérique d'un élève sur 51 enfants. Aujourd'hui, le nombre des élèves des divers établissements étant de 89,544, la proportion est d'un élève sur 55 enfants. Ainsi, de 1789 à 1842, il y a une réduction d'un septième dans le nombre comparé des enfants recevant l'instruction secondaire. « Cette différence, dit M. Villemain, s'explique facilement par les changements même de la société, la place moins grande faite à la vie de loisir et d'étude, la tendance beaucoup générale vers les professions industrielles et commerçantes. »

Il ne faut donc pas regarder comme exagéré le développement actuel de l'instruction classique. « Il faut reconnaître, au contraire, comme le remarque M. Villemain, que ce développement ne suffit aux besoins de la société que parce que la forme de cette société, tout en augmentant, à quelques égards, la puissance de l'éducation scientifique et lettrée, semble avoir rendu moins nombreuses, relativement, les situations où une telle éducation est nécessaire. »

L'espace nous manque aujourd'hui pour indiquer quelques autres points intéressants du rapport de M. le ministre de l'Instruction publique; nous aurons sans doute occasion d'y revenir à propos du projet de loi sur la liberté d'enseignement. Tous ceux qui s'intéressent à cette question trouveront de précieux renseignements dans le beau travail de M. Villemain, et si l'Université, comme ses détracteurs le prétendent, est quelquefois flattée dans cette peinture d'elle-même, elle y puisera d'utiles encouragements, et rencontrera jusque dans l'éloge une direction salutaire.

P. FAUGÈRE.



Le Français

ÉTUDES SUR LA RÉVOLUTION¹.

LE SAUVEUR.

Si l'histoire est un grand drame, il est juste que les contrastes y fourmillent. Les époques les plus tourmentées sont naturellement celles où l'honneur et l'infamie, le dévouement et l'égoïsme, la grandeur et l'abjection, la vertu et le crime sont le plus mêlés, et pour ainsi dire, obscurcis les uns par les autres. La révolution de 89 surtout, si féconde en événements, a enfanté des prodiges de toutes sortes. Au milieu des types divers qui la caractérisent, il faut distinguer celui du *Sauveur*. Non pas que nous ne trouvions rapportée à chaque page de l'histoire générale de France, quelque épisode remarquable, quelque action édifiante, quelque sublime dévouement. Mais dans aucun temps, le *Sauveur* n'a mérité plus de louanges que pendant la révolution, parce que dans aucun temps le dévouement n'a été plus dangereux, n'a exigé plus d'abnégation et d'héroïsme.

Rien qu'à énumérer les généreuses actions de l'époque, on remplirait plusieurs volumes. Presque toutes les victimes ont à côté d'elles leur bourreau et leur *Sauveur*. Marie-Antoinette subit les accusations d'Hébert, et trouve dans Richard, à la conciergerie, un homme délicat et généreux. Cazotte échappe aux *septembriseurs*, par l'énergie de sa fille. M^{lle} de Sombreuil emporte son père dans ses bras, après avoir bu un verre de sang. L'abbé Sicard doit son salut à un horloger nommé Monnot. Monnot, se plaçant devant lui, à l'encontre des massacreurs, leur montre sa poitrine, et leur crie : « Voilà, concitoyens, la poitrine qu'il faut frapper avant d'aller jusqu'à celle de ce bon citoyen. Vous ne le connaissez pas, mes amis ; vous allez le respecter, l'aimer, tomber aux pieds de cet homme sensible et bon, quand vous saurez son nom. C'est le successeur de l'abbé de

¹ Voir la *France Littéraire*, du 20 février et 5 mars derniers.

l'Épée, l'abbé Sicard¹. » Le concierge de Bicêtre fait braquer deux pièces de canon, pour venir au secours de ses prisonniers. Les deux commissaires du conseil-général de la commune, Truchon et Duval-Desteing, mettent en liberté vingt-quatre femmes, à la Force. Manuel, lui-même, sauve M^{me} de Saint-Brice, et M^{lle} de Tourzel.

Passons de cette énumération de traits remarquables à la narration d'un fait qui s'est passé en 1794.

« Un fabricant de chaises avait sa modeste boutique située dans la petite rue de Montmorency près de celle Saint-Martin. C'était un jeune homme, ayant échappé à la réquisition, et nouvellement marié. Les moyens d'existence de B... et de sa femme étaient minimes. A force de travail, ils parvenaient à joindre les deux bouts; mais les fréquentes commotions politiques de l'époque avaient une funeste influence sur tout commerce, si modeste, si mince qu'il fût.

B... était âgé de vingt-trois ans à peine. Il avait été, dans son enfance, laquais chez M. le vicomte de C... écrivain de grand mérite, qui s'était d'abord enthousiasmé de la révolution, et siégeait à l'Assemblée nationale, sur les bancs du tiers-état. B... était un garçon de cœur et d'amour-propre, auquel sa condition de laquais avait singulièrement déplu. Probe, soigneux, intelligent, laborieux surtout, il avait voulu apprendre un état; et il était désireux « de faire honneur à ses affaires. » Il s'était marié avec une jeune domestique qu'il aimait. Rien de plus pauvre que le nouveau ménage. Les deux mariés possédaient vingt-sept francs, le lendemain de leur noce, qui n'avait pas été somptueuse, comme on pense.

En août 1794, un soir, au moment où B... fermait son obscure et misérable boutique, quelqu'un entra tout effaré, et sans dire mot. M^{me} B... jeta un cri, B... s'avança vers le nouveau venu, et le pria de se retirer.

C'était un homme vêtu d'une blouse, cheveux mal peignés, barbe longue, mains sales, mais dont la figure, en dépit de toutes les transformations qu'elle avait subies, accusait un homme du monde.

B... reconnut en lui son ancien maître, le vicomte de C...

Il ferma aussitôt la porte de sa boutique. Une rumeur publique se fit entendre. Des gens de police couraient après un *suspect*, et emplissaient de tumulte la rue Saint-Martin. B... dit au vicomte de passer dans sa petite arrière-boutique, et là, la conversation suivante s'établit :

« Qu'avez-vous, M. le vicomte ?

— On me poursuit. Je leur ai échappé, au détour de la rue de Mont-

¹ Lettre de l'abbé Sicard à l'Assemblée nationale.

morency et de la rue Saint-Martin. B...! tu as ma vie dans tes mains. J'ai eu de fréquentes relations avec Mazuyer, condamné à mort dernièrement par le tribunal révolutionnaire. On m'a déclaré *suspect*. On est venu faire une visite à mon domicile, rue Saint-Martin, et je n'ai eu que le temps de fuir. J'ai pensé à toi. Me livreras-tu!

— Jamais, répondit B..., avec force.

— Mes biens sont confisqués. Je ne possède plus rien. Impossible de gagner la frontière. B... je n'oublierai jamais ce que tu fais pour moi.

Et le vicomte serra affectueusement la main de son ancien laquais.

Il fut décidé que M. C.... passerait tout le jour dans un cabinet attenant à la chambre des deux époux; que, la nuit, on lui dresserait un lit dans la boutique, et que jamais B... ni sa femme ne s'absenteraient en même temps. C'est dans ce cabinet, disons-le en passant, que M. C.... a composé quelques écrits fameux, qui lui valurent la réputation de grand publiciste. Car, il ne s'agit pas ici d'une nouvelle inventée, mais bien d'un fait historique. Seulement, les noms des personnages, la profession même du *Sauveur*, sont changés. Ce dernier est trop connu de nous, pour que nous voulions lever le voile de modestie qui recouvre sa bonne action.

Il importe de se rappeler qu'à l'époque où avait lieu la conversation rapportée ci-dessus, les girondins venaient de monter sur l'échafaud. La terreur commençait. Les mesures les plus sévères étaient prises contre les gens qui étaient déclarés suspects, ou contre ceux qui les recélaient. On avait mis la mort à l'ordre du jour. En donnant asile à M. C...., le jeune fabricant de chaises n'avait écouté que son cœur. Le plus grand soin présida à tout ce qui concernait la retraite de l'écrivain. Plusieurs mois durant, les soirées de l'arrière-boutique de B... offrirent un spectacle unique. Le vicomte faisait la lecture, et demandait parfois des conseils à ses bienfaiteurs, sur ses propres travaux littéraires. C'était un calme profond que celui où vivaient ces trois personnes dont l'existence était si menacée. Mais, peu à peu, ce calme disparut. Le travail fit défaut à B... Paris était devenu presque désert; B... ne recevait aucune commande, et ses quelques économies, amassées à grand'peine, ne purent suffire aux besoins de sa maison. Elles disparurent. Il voulait que le vicomte eût ses aises, une table passable, et quelquefois du superflu. Il l'avait reçu d'abord par bienfaisance, et puis l'amitié la plus respectueuse, la plus sincère s'était emparée du jeune homme. Les affaires de commerce en vinrent à ce point que B... fut obligé d'aviser à quelque moyen nouveau pour vivre. Sa femme était couturière;

B.... se mit à coudre aussi. Il fit des chemises. Le gain, si minime qu'il pût être, permettait au fabricant de continuer le train de vie accoutumé. Néanmoins, la tristesse se peignait depuis quelque temps sur le visage du mari et de la femme. Le vicomte s'en aperçut, et, un soir, il interrogea B..., qui ne dit pas son secret. Pour comble de malheur, des voisins méchants soupçonnèrent B..., et le dénoncèrent comme *suspect*. Au moment où l'on s'y attendait le moins, des hommes de police se présentèrent. Le vicomte prit alors un parti extrême et s'échappa, en escaladant un mur de plus de vingt pieds. Lorsque les visiteurs entrèrent dans l'arrière-boutique, M. C.... avait disparu. B.... faillit être arrêté. Quelques paroles qui lui avaient été arrachées par la crainte, lors de la visite domiciliaire, avaient fait croire qu'il cachait le vicomte. Mais l'événement n'eut pas de suite. Les deux époux restèrent fort longtemps sans recevoir de nouvelles. B.... craignait de les compromettre. Sous le directoire, cependant, ils reçurent une lettre datée d'Ettenheim. M. C..., leur faisait savoir qu'il était parvenu à franchir la frontière, et qu'il vivait maintenant en sûreté.

On sait ce qui arriva. Bonaparte s'empara du pouvoir. Les émigrés, pour la plupart, rentrèrent dans leur patrie. La première visite de C..., revenu à Paris, fut pour celui dont il avait reçu une si généreuse hospitalité. B..., marié sans enfants, n'avait pu se soustraire à une levée extraordinaire. Il devait rejoindre son corps huit jours après l'arrivée du vicomte. Quand M. C..., se présenta chez le fabricant de chaises, la femme de ce dernier était seule, et tout en larmes. Il sut bien vite quelle était leur malheureuse position. Le vicomte n'avait que peu ou point de pouvoir. Il se trouvait en opposition avec l'empereur, qui rendait justice à son talent, sans pour cela l'aimer. Il fallait sauver B... de la réquisition, risquer de nombreuses démarches auprès de certaines connaissances que l'écrivain savait tenir au pouvoir d'alors. Rien ne lui coûta. Les hommes étaient rares. Avant qu'il fût possible d'en trouver un, B..., serait en route pour l'Allemagne. Des protections étaient nécessaires. Je ne sais ce que fit le vicomte, mais le surlendemain de sa première visite à ses amis, il revint, tenant en main la libération de B..., qui pleura de joie, et lui jura une éternelle reconnaissance. Le vicomte, dans plusieurs circonstances, aida B.... de sa bourse, et toujours de manière à ne point l'humilier. Tantôt, il lui prêtait cinq cents francs ou mille francs pour qu'il pût profiter de telle ou telle bonne affaire; tantôt il envoyait quelques grands personnages faire des acquisitions chez le fabricant de chaises. B.... prenait la route de la fortune. Il devint acquéreur d'un

fonds renommé dans la rue de Cléry. La restauration arriva. Le vicomte ressaisit son influence. B... ne l'alla pas voir, par scrupule : il craignait de paraître solliciteur. Et cet état de choses dura plus d'un an. M. C..., n'oubliait pas, cependant, son Sauveur. Un matin, il se présenta à son nouveau domicile, et lui adressa quelques doux reproches. — « Je viens vous apporter une bonne nouvelle, mon ami, dit le vicomte au fabricant de chaises. — Et laquelle? — Sur ma demande, le roi vous accorde le brevet de fournisseur de sa maison. Voici sa première commande : il veut meubler à neuf trois appartements de Meudon. » En disant ces mots, M. C... montra le brevet en question, et se retira aussitôt, pour échapper aux remerciements des deux époux.

B... a amassé une fortune assez considérable. Il a revu quelquefois M. C..., qui est mort, il y a trois ans environ, dans une de ses terres. Lorsqu'on parle à B... du vicomte, il baisse la tête en signe de respect, et dit à qui veut l'entendre « que s'il a *gagné un morceau de pain*, ça a été grâce à M. C... » Il s'estime l'obligé de celui qu'il a sauvé en 1794 au péril de sa vie.

Revenons à présent aux généralités qui concernent le *Sauveur*. Nous n'avons cité qu'un fait isolé, et qui ne suffit pas pour bien faire connaître toutes les variétés du type.

Il est bien vrai que, pendant la révolution, certains hommes s'étaient imposé la mission sublime d'arracher quelques victimes à la mort. Beaucoup tenaient une adroite conduite. Ils faisaient partie des clubs les plus exaltés; ils briguaient l'insigne faveur d'être nommés membres du comité de salut public. Là, renchérissant encore sur les révolutionnaires forcenés, ils agissaient tant et si bien que personne ne se fût avisé de révoquer en doute leur patriotisme. Couverts de ce masque, ils pouvaient impunément tendre la main à des malheureux. Souvent leur générosité était méconnue, parce qu'on ne savait pas la comprendre. Leurs efforts étaient payés de malédictions. Ils n'avaient pour eux que leur conscience. Les gens qu'ils avaient sauvés les calomniaient. Manège comode, par lequel ceux-ci esquaivaient les devoirs de la reconnaissance.

D'autres personnes n'avaient pas une volonté assez ferme pour écouter la voix de leur cœur. Elles s'arrêtaient devant les difficultés. Elles n'avaient pas la force de résister au crime, et ne trahissaient leurs sentiments que par des dehors doux et affables. Un des officiers municipaux, qui était pour la première fois de garde au Temple, pendant la captivité de la famille royale, arriva au moment où Louis XVI donnait à son fils des leçons de géographie. Interrogé dans quelle partie du monde se

trouvait Lunéville, le dauphin répondit en souriant : « Dans l'Asie. » Le commissaire, relevant l'erreur, dit au jeune prince : « Comment, vous ne connaissez pas mieux le lieu où vos ancêtres ont régné?... » La reine entama une conversation à voix basse avec ce commissaire ; elle la termina en lui disant : « Nous supporterions plus facilement nos malheurs, si vos collègues vous ressemblaient.¹ » De tels hommes étaient des *sauveurs incomplets*. Ils avaient la volonté, moins la force.

Une des qualités les plus éminentes qui distinguaient le *Sauveur*, était la présence d'esprit. A l'Abbaye, pendant les massacres de septembre, le fameux Jourgniac-Saint-Méard eut l'occasion de s'en convaincre. Un de ses juges lui marcha sur le pied pour l'avertir qu'il allait se compromettre par une réponse irréfléchie. Un autre juge qui, dit Jourgniac, « paraissait s'intéresser à lui, » avait adopté une tactique habile. Il affectait la plus complète indifférence pour l'accusé. Seulement, de temps à autre, il laissait échapper quelques paroles bienveillantes qui produisaient bon effet, telles que celles-ci : « Un coupable ne parlerait pas avec cette assurance. » Ou bien : On voit que vous n'êtes pas *faiseur* de journal, etc. » Ce juge sauva Jourgniac-Saint-Méard, qui a écrit dans la suite cette phrase : « Les traits de sa figure sont gravés dans mon cœur, et si j'ai le bonheur de le rencontrer, je l'embrasserai et je lui témoignerai ma reconnaissance avec bien du plaisir. » Il est probable qu'il n'a jamais revu ce juge².

Quant au désintéressement, le *Sauveur* croyait faire strictement son devoir en arrachant une victime à la mort. Les temps étaient trop durs pour que certains gens pussent spéculer sur les bonnes actions. Celui qui recélait un homme mis hors la loi risquait l'échafaud. Le tribunal révolutionnaire avait encore plus de sévérité contre lui qu'à l'égard de l'accusé principal. Il existe plusieurs exemples de délinquants politiques condamnés à la déportation seulement, quand leur *Sauveur* l'était à mort. C'est que les gouvernants de l'époque avaient surtout en horreur ceux qui cherchaient à leur enlever une proie. Ils aimaient et protégeaient le *dénonciateur*, conséquemment devaient-ils poursuivre et punir le *Sauveur*.

Combien de scènes attendrissantes ont dû se passer pendant ces époques de fureurs politiques et de proscriptions ! Combien de belles et jeunes duchesses, élevées dans le luxe, pour qui le malheur semblait ne devoir jamais exister, ont dû leur salut à des hommes du peuple. Com-

¹ *Mémoires historiques sur Louis XVII*, par Eckard, ancien avocat.

² *M on agonie de trente-huit heures*, par Jourgniac-Saint-Méard.

bien de fois les mains blanches et délicates d'une femme dénoncée, poursuivie, condamnée à mort, ont serré les mains calleuses d'un portefaix, qui lui offrait généreusement sa maison pour asile ! D'ordinaire, pendant que le Sauveur vaquait à ses travaux, sa femme allait trouver l'infortunée proscrite, lui portait des provisions dans un panier, lui parlait avec respect, et n'osait même pas se permettre de lui donner le nom d'amie. Et cependant, quelle amitié était comparable à celle-là !

Souvent, les personnes sauvées ont, sous l'empire ou la restauration, rougi de leurs bienfaiteurs, ou les ont oubliés et méconnus. Heureusement, ce furent-là les exceptions, et l'histoire a enregistré plus d'un fait semblable à celui du vicomte de C..., et de son Sauveur B... le fabricant de chaises.

Plusieurs femmes méritèrent le nom de *Sauveur*. M. Lanjuinais, après la terrible journée du 31 mai, dut la vie à une domestique. M^{me} Bouquet, parente de Guadet, cacha cinq individus, qu'elle nourrit, dans un moment de famine ; elle fut découverte, et périt victime de sa générosité. M^{me} de Lowendal voulut sauver, dit-on, la princesse de Lamballe, au moyen d'un déguisement de *septembriseur* ; mais elle arriva trop tard. M^{me} Ruvilly, à Brest, monta sur l'échafaud, pour avoir caché pendant deux jours un vieillard qui s'était présenté chez elle. Enfin, M^{me} veuve Lejay, libraire à Paris, déroba le comte Doucet de Pontécoulant aux poursuites de ses ennemis. Le comte épousa plus tard sa bienfaitrice.

Hommes et femmes ont montré tant de grandeur d'âme dans ces occasions terribles, que leur mémoire doit être à jamais honorée et bénie.

LES FURIES DE GUILLOTINE,

ET LES TRICOTEUSES.

- Demain ! il y a *messe rouge* (exécution) !
- J'irai.
- Une nouvelle *tête* d'aristocrate à *marquer* (à guillotiner) !
- Je n'y manquerai pas. Quand « les paniers s'emplissent », les bonnes citoyennes doivent être là.

Et en effet, le lendemain, de grand matin, ces femmes se trouvaient au rendez-vous donné, en oraison devant « sainte guillotinette ». Ces femmes, que Mercier nommait les *femelles* des hommes des 2 et 3 sep-

tembre ¹, avaient leur portrait tracé poétiquement par un littérateur de l'époque, qui écrivit les vers suivants, à propos de la fontaine de Régénération, élevée sur la place de la Bastille, pour la fête du 10 août :

De ces effrayantes femelles
Les intarissables mamelles,
Comme de publiques gamelles,
Offrent à boire à tout passant :
Et la liqueur qui toujours coule,
Et dont l'abominable foule
Avec avidité se soûle,
Ce n'est pas du lait, mais du sang.

Ces femmes, enfin, parlaient un argot révolutionnaire.

On les appelait, par allégorie, *furies de guillotine*. Tout ce que l'imagination peut se retracer de plus hideux ou inventer de plus farouche, se retrouvait dans ces natures monstrueuses qui n'avaient de femmes que le nom. A les voir coiffées du bonnet de liberté, les cheveux en désordre, les pieds nus, ou enfermés dans des sabots ou des souliers informes, vêtues d'une veste d'homme et d'un jupon de gros drap brun, la main appuyée sur une pique ou armée d'un fusil, on se fût cru le jouet d'une terrible apparition. N'étaient-ce pas là les sorcières de Macbeth ? Les antiques Euménides secouant sur leur passage des torches et des serpents ? Leurs yeux étaient hagards, leur physionomie était fiévreuse, leurs traits avaient une mobilité extrême ; leur nez, long et pincé, divulguait leur irascibilité méchante ; leur bouche, fermée de façon à laisser leurs lèvres inaperçues, ne s'ouvrait que pour crier ou chanter les refrains montagnards ; leur voix était sourde et nerveuse, si l'on peut dire ainsi ; leur teint, hâlé par le grand air, était tout à fait viril : leur démarche, en un mot, avait quelque chose de brusque et d'arrêté qui les faisait reconnaître de bien loin. — Mais n'oublions pas les femmes que nous avons mises en scène plus haut.

L'échafaud était dressé. Placées dans un endroit d'où elles pouvaient « bien voir », formant parfois un cercle autour de l'instrument fatal, ces femmes contemplaient avidement un spectacle toujours nouveau pour elles. Elles donnaient l'impulsion à la foule. Il suffisait de les regarder pour savoir « tous les points de la messe rouge. » Aussitôt que la charrette des condamnés apparaissait, et que les gardes à cheval commençaient à requérir place et passage, l'œil des furies devenait flamboyant. Elles entonnaient le terrible *Ça ira*, levaient leurs bras et frappaient du pied, criaient *mort aux traîtres*, et, de loin, suivaient du

¹ *Nouveau Tableau de Paris.*

regard les victimes. Dès que les condamnés étaient arrivés au bas de l'échafaud, les furies changeaient de pose, et tournaient le dos à la foule. Le supplicié devait supporter leurs injures et leurs menaces. Son abattement provoquait leur risée, sa résignation leur ironie, sa fermeté leur rage. Quelques-unes étaient désolées de ne pouvoir remplir elles-mêmes l'office de bourreau. Si le supplicié voulait parler, un bourdonnement sourd et prolongé couvrait sa voix : les spectateurs éloignés devinaient l'intention des furies, et répondaient à leurs murmures par des cris d'anathème. Quinze ou vingt victimes, guilloténées tour à tour, mettaient autant de mouvements frénétiques sur la place des exécutions. « La messe dite », une agitation universelle succédait. Les furies tenaient le cou, cherchaient partout de l'œil de nouveaux condamnés, et, n'en trouvant pas, restaient là, courroucées et haletantes, jusqu'à ce que les paniers fussent enlevés. Il semblait que le bourreau leur fit tort d'une joie, ou tout au moins d'une curiosité. Ne fallait-il pas qu'elles fussent bien sûres qu'on ne leur dérobait aucune tête!

Quelquefois, les victimes parvenaient à faire entendre deux ou trois paroles; quelquefois aussi, ces paroles exaspéraient les furies. Une femme montant à l'échafaud, osa dire en riant à l'exécuteur : Adieu, *Sanson*, et au peuple : Adieu, *sans farine*. Elle faisait allusion à la disette qui régnait alors. Quel effet produisit cette apostrophe sur la foule! Si les gardes à cheval n'y eussent veillé, les Furies se seraient jetées sur la victime pour la déchirer de leurs propres mains. Rien n'irritait plus les Furies que ces bravades. Mais, elles, il leur agréait de plaisanter à propos des supplices, de crier à un condamné : « Mets ta tête à la trappe », ou bien de lui ordonner de « monter plus vite », quand ses jambes tremblaient. Lorsque le marquis de Favras fut pendu sur la place de Grève, en février 1790, on lui cria, au moment même où son supplice commençait : *Saute, marquis*. Après qu'il eut expiré, on cria : *Bis*.

Voilà ce qu'étaient, un jour d'exécution, les *furies de guillotine*. Chez elles, il eût été impossible de les reconnaître. C'étaient souvent des femmes probes et laborieuses comme d'autres; souvent aussi leur visage doux, gracieux, beau même, contrastait avec ces faces hideuses et grimaçantes dont nous avons parlé plus haut. Il existait en elles une double nature. La foule, les armes, les cris, l'odeur du sang les rendaient comme folles. Le calme, la solitude de la vie privée en faisait des femmes de ménage ordinaires. D'autres au contraire, absorbées par les événements, étaient toujours les mêmes, toujours portées aux rixes, aux meurtres, aux insurrections. Celles-ci ne connaissaient pas la vie privée.

Constamment sur la brèche, adoptant le costume des *sans-culottes*, courant les clubs, menaçant par ici, par là dénonçant, leur existence entière se consumait dans les secousses révolutionnaires. Tout ce qui s'éloignait de la violence et du tumulte, leur paraissait fade. Tout ce qui respirait l'émeute excitait dans leur âme une joie unique et suprême.

Il y avait des *furies de guillotine* ailleurs que près de la guillotine. On en pouvait voir, — tantôt à la tribune d'une société de femmes, — tantôt à la barre même de la convention, — tantôt à la tête des insurrections populaires.

L'histoire a conservé les noms de quelques-unes d'entre elles, de deux principalement, dont les biographies terminent le portrait des *furies de guillotine*. La première est Rose Lacombe; la seconde Aspasia Carlemigelli.

Rose Lacombe fut d'abord une actrice très-jolie, fort renommée pour son talent en province, et qui vint à Paris, en 1789, à l'âge de vingt-deux ans. Rose Lacombe fut saisie du désir de jouer le drame réel et de se faire une réputation politique. Elle commença son rôle aux 5 et 6 octobre. Elle contribua de tout son pouvoir à exciter l'ardeur des femmes à Versailles, lorsqu'elles voulurent ramener le roi à Paris. « Une femme fut aperçue, dit le marquis de Ferrières¹, les yeux hagards, le visage troublé, un poignard à la main, s'informant avec mystère si l'appartement de la reine était aussi bien gardé qu'on l'assure, et s'il n'est aucun moyen d'y pénétrer; et, sur la réponse négative, roulant des yeux sanguinaires, brandissant son poignard, sautant par-dessus les bancs, frappant et réveillant plusieurs de ses compagnes que l'ivresse avait assoupies. » C'était là sans doute Rose Lacombe. Revenue à Paris, elle fonda la *société de femmes révolutionnaires*, qui parvint à faire arrêter par le conseil de la commune, que les citoyennes patriotes des 5 et 6 octobre auraient une place marquée dans les cérémonies civiques, et qu'elles seraient précédées d'une bannière portant d'un côté cette inscription : *Ainsi qu'une vile proie, elles ont chassé le tyran devant elles*; et de l'autre côté : *Femmes des 5 et 6 octobre*. Le conseil ajouta que ces femmes assisteraient aux fêtes avec leurs époux et leurs enfants, et « qu'elles tricoteraient. »

De là, certainement, le nom de *tricoteuses* qu'elles reçurent, et qui eut sa plus grande vogue pendant la puissance de Robespierre.

Au 10 août, Rose Lacombe, sabre et fusil en mains, marcha à la tête du bataillon des Marseillais, à côté du général Westermann. Sa bravoure

¹ *Mémoires du marquis de Ferrières.*

lui mérita une couronne civique. Elle avait été blessée au poignet, pendant le siège des Tuileries. Aux 2 et 3 septembre, Rose Lacombe se montra encore, et *travail*la bien. Mais ce furent les derniers instants de son triomphe. Ses démêlés avec la Convention jetaient de l'ombre sur l'éclat de sa vie politique. Elle avait voulu faire l'héroïne dans les assemblées comme dans les rues. Le 26 août 1793, elle était venue, à la tête de ses *républicaines révolutionnaires*, dénoncer à la convention les nobles en place et les administrateurs suspects. Dans un discours chaleureux, elle avait osé demander si l'on se jouait du peuple, et ses paroles n'avaient produit que peu ou point d'effet sur les députés. A l'époque de l'assassinat de Marat, elle parut cependant pour la seconde fois devant la convention, et défendit ainsi ses amies politiques : « Législateurs, on est venu surprendre hier votre religion. Des intrigants, des calomniateurs, ne pouvant nous trouver des crimes, ont osé nous assimiler à des Médecis, à une Élisabeth d'Angleterre, à une Antoinette de France, à une Charlotte Corday ! Ah ! sans doute, la nature a produit un monstre qui nous a privés de l'ami du peuple ; mais nous, sommes-nous responsables de ce crime ? Charlotte était-elle de notre société ? Ah ! nous sommes plus généreuses que les hommes ! notre sexe n'a enfanté qu'un monstre, tandis que, depuis quatre ans, nous sommes trahies, assassinées par les monstres sans nombre qu'a produits le vôtre. Nos droits sont ceux du peuple ; et si on les opprime, nous saurons opposer la résistance à l'oppression. » Ce discours excita des murmures, et, par la suite, causa la ruine des sociétés de femmes. Les conventionnels ne savaient trop que penser de Rose Lacombe. Une circonstance la perdit dans leur esprit.

Un jeune homme nommé Rey, neveu de l'ancien maire de Toulouse, et emprisonné comme étant aristocrate, devint l'amant de Rose qui, dès lors, fit toutes les démarches imaginables pour lui obtenir la liberté. Elle menaçait Basire de la vengeance des femmes révolutionnaires, s'il n'élargissait pas l'infortuné Rey. Basire demeura insensible à ses menaces, et l'accusa tout simplement d'avoir tenu « devant lui les propos les plus feuillants. » Un autre député alla plus loin : il dénonça Rose Lacombe, parce qu'elle cachait un ex-noble, et vivait habituellement avec Leclerc, ex-rédacteur d'un journal royaliste. La pauvre femme, soupçonnée, calomniée, blessée dans sa probité politique, voulut se disculper sur-le-champ, se rendit à la convention, et s'élança à la tribune « bonnet rouge en tête. » Elle ne fut pas écoutée. Bien loin de là, l'assemblée nomma des commissaires chargés de dénoncer au comité de sûreté générale Rose Lacombe et Leclerc. Ce dernier seul fut arrêté ; et

l'auteur de la *Gazette française*, ayant annoncé faussement que Rose était sous les verrous, reçut cette lettre ¹, modèle unique du langage des *furies*, et qui se terminait ainsi :

« Je vous ferai voir que mes bras sont aussi libres que mon corps, car ils se font une fête de vous distribuer une volée de coups de canne, si, dans la feuille de demain, vous ne vous rétractez pas ; et je suis de parole.

« ROSE LACOMBE, *présidente.* »

Il paraît que Rey et Leclerc montèrent sur l'échafaud, et que Rose Lacombe, dans son désespoir, excita une troupe de femmes coiffées du bonnet rouge (c'était de rigueur), à forcer l'entrée de la salle des séances du conseil-général de la commune. Elle n'y gagna qu'une chose, — la fermeture définitive des sociétés de femmes révolutionnaires. Elle rentra dans la vie privée. Elle devint marchande épicière, et, finalement, disparut sous le directoire, sans qu'on en entendit jamais plus parler.

Telle est, en quelques mots, l'histoire de Rose Lacombe; reste à raconter celle d'Aspasie Carlemigelli.

Aspasie, dite Carlemigelli, naquit à Paris en 1778. Elle était fille d'un coureur de la maison du prince de Condé, et essuya, dès son enfance, les mauvais traitements de sa mère. Une maladie cruelle, qu'on voulut faire disparaître par le moyen de remèdes trop violents, la laissa dans un état voisin de la folie. On l'enferma dans un hospice d'aliénées d'où elle sortit bientôt. En 1793, elle fut emprisonnée pour avoir « tenu des propos inciviques, » et fut relâchée. Aspasie ne possédait certainement pas toute sa raison. Elle s'en alla un jour crier *vive le roi!* dans les rues; mais on ne la condamna pas. Sa misère était grande; des malfaiteurs lui avaient volé l'argent qu'elle possédait. Peu à peu elle devint comme furieuse, et tourna sa rage contre sa mère, qu'elle voulut faire condamner à mort. Les juges n'agirent pas selon ses vœux, et Aspasie, tourmentée par un démon inconnu, se mit au nombre des fanatiques de Robespierre, des *tricoteuses*. A peine était-elle enrôlée dans la légion des terroristes femelles, que le 9 thermidor renversa son idole.

Dès lors, Aspasie poursuivit une idée fixe, celle de venger Robespierre. Le 1^{er} prairial an III, elle se mit à la tête des femmes des faubourgs Saint-Antoine, Saint-Jacques et Saint-Marceau, et marcha sur la convention avec les sections armées qui demandaient *du pain!* et

¹ Elle envoya cette lettre le 25 septembre 1793.

la constitution de 93 ! C'est dans cette journée qu'Aspasie Carlemigelli montra jusqu'où allaient son fanatisme et sa frénésie. Les insurgés, les femmes surtout, encouragés par Aspasie, menacèrent de leurs piques le président Boissy d'Anglas, que Féraud voulut protéger de son corps. Féraud, l'épaule fracassée par un coup de pistolet, tomba sous les pieds des furieux. Aspasie, riant et criant, les traits renversés à tel point qu'on ne pouvait définir si c'était de la douleur ou du délire qu'elle ressentait, trépigna avec ses galoches sur le corps du malheureux député, et l'assomma à coups de pique pendant que la foule lui tranchait la tête. Horrible scène, qui faillit se renouveler un instant après. Les insurgés présentèrent à Boissy d'Anglas la tête de Féraud, et le président se découvrit. Camboulas, vêtu du costume de représentant, essaya d'apaiser le tumulte en s'écriant : « Si'il vous faut une victime parmi les représentants du peuple, prenez mon sang, mais épargnez celui de mes collègues. » Aspasie regardait Camboulas avec une ironie affreuse, et, au moment où il découvrait sa poitrine pour s'offrir aux coups des insurgés, la *Furie*, au milieu des cris et des injures, saisit un couteau et s'élança sur lui. Camboulas eût éprouvé le sort de Féraud, si un officier de sections ne se fût jeté au-devant du coup. Le mouvement du 1^{er} prairial fut apaisé, et cette fois, on prit les actes d'Aspasie au sérieux. On l'arrêta ; on l'interrogea. Elle prétendit d'abord qu'elle n'avait obéi qu'aux impulsions des Anglais et des royalistes. Une année plus tard, en mai 1796, elle déclara au tribunal que, « si elle était libre, le bras qui avait mal atteint Boissy d'Anglas et Camboulas, les frapperait de nouveau ; qu'elle ne connaissait point Féraud, mais qu'elle l'avait assassiné avec plaisir parce qu'il était député, et que tous les députés avaient fait le malheur du peuple. » Elle se défendit elle-même, entendit prononcer son arrêt de mort avec le plus grand sang-froid, et ne se démentit pas davantage en allant au supplice.

Aspasie Carlemigelli fut guillotinée à l'âge de vingt-trois ans.

Quel nom donner à Rose et à Aspasie, autre que celui de *Furies de guillotine* ? Toutes deux ne le furent pas au même degré, ni de la même manière. La première représente ces femmes vives, hardies, passionnées, qui se jettent sans hésiter au milieu des troubles et des événements. La seconde représente les femmes qui semblent n'avoir pas toute leur raison, et qui obéissent à une volonté plus forte que la leur. Toutes deux réunies composent le véritable type de *Furies*, tel qu'il apparut sous la terreur. Et si le mot *furie* semble trop fort, contentons-nous de celui de *tricoteuse*, que Rose Lacombe et Aspasie Carlemigelli n'ont ja-

mais dédaigné de leur vivant. L'un vaut l'autre pour qui ne s'attache pas aux questions de mot. Nous pourrions dire que la Furie existait aux temps d'orage, et la Tricoteuse pendant les jours de fête.

Augustin CHALLAMEL.

M. le baron Alexandre Guiraud vient de publier un poème important ayant pour titre : *le Cloître de Villemartin*. Ce volume est un événement littéraire. Le poète des *Ma habées*, du *Comte Julien*, de *Virginus*, et de tant de poésies lyriques et élégiaques qui sont devenues populaires, sans cesser d'être éle- amment académiques, l'auteur du beau livre de *Flavien* et de la *Philosophie catholique de l'histoire*, abordant enfin le poème de grandes dimensions, ne pouvait manquer d'exciter vivement l'intérêt et les sympathies de tout ce qui s'occupe de littérature.

On a dit, et l'on dit peut-être encore, que notre idiome et nos vers français ne sont pas épiques; et cependant M. de Lamartine nous a donné *Josselyn*, qui ravit et fait pleurer toute l'Europe; et M. Soumet a lancé la *divine épopée*, dans la région inabordable jusqu'à présent à nos poètes, où règnent Dante et Milton. Voici, enfin, M. A. Guiraud qui vient donner un troisième démenti à une assertion trop universellement accréditée pour être vraie.

Le *Cloître de Villemartin*, dont nous avons eu les épreuves sous les yeux, est un poème à la fois religieux, philosophique et intime, qui résume beaucoup d'idées et de sentiments, et dans lequel l'intérêt de la famille se joint avec un rare bonheur aux grands intérêts de l'humanité. Les tons et les couleurs du style y sont aussi variés que le fond même, et l'âme s'y prend avec autant de force que l'imagination et l'intelligence.

Le fragment suivant du chant intitulé : MA MÈRE, où l'on retrouve tout le charme et tout le pathétique de la poésie de M. A. Guiraud, fait connaître une des faces de ce poème.

Nous ne savons jamais (qui pourrait nous l'apprendre!)
Tout ce qu'à son enfant donne une mère tendre,
De tourments et de vœux, de fatigue et de soins,
Que lorsque nos regards ailleurs en sont témoins,
Et quand il n'est plus temps enfin de les lui rendre.

Moi, je sais maintenant, et je le dis pour tous,
Ma mère, que c'est toi qui m'aimas la première,
Qui, ménageant le jour à ma faible paupière,
L'affermis par degrés à son éclat si doux,
Et me fis bégayer quelques mots de prière,
En me berçant sur tes genoux.

Ce que je sais de Dieu m'est venu de ton âme;
Les livres ont plus tard éclairé mon esprit;

Mais cette vive foi qu'un saint espoir enflamme,
 Cette intime union de l'homme à Jésus-Christ,
 Mais ce culte du cœur, le seul que Dieu réclame,
 Ton exemple, ô ma mère ! et ton cœur me l'apprit.

Aussi j'espère bien vouer à ta défense
 Une part, un reflet de ce céleste amour
 Dont toi-même autrefois protégeas mon enfance,
 Et que sans l'égaliser je te rends à mon tour.

Et lorsque jusqu'au bout mes pas t'auront suivie,
 Te servant sans réserve, et surtout sans effort,
 O toi qui m'as donné l'exemple de ta vie,
 J'attendrai de ton âme, aux cieus déjà ravie,
 Pour dernière leçon, l'exemple de ta mort.

Je l'ai reçu complet cet exemple sublime,
 Et j'en dois rendre grâce à Dieu qui l'a permis ;
 Quoique à cette heure même un esprit insoumis,
 Et, j'oserais le dire, un cœur pusillanime
 Me retinssent encor parmi ses ennemis.

L'imposant souvenir de cette heure suprême
 Où Dieu vers le pécheur daigne venir lui-même,
 Pour l'aider au passage et le garder à lui ;
 Cette communauté de vœux et de prières,
 Cette solennité des paroles dernières,
 Cet appel du mourant au Christ son seul appui,
 Ces fautes qu'il accuse et que Dieu lui pardonne,
 Ces bénédictions qu'il reçoit et qu'il donne,
 Tous ces pleurs qu'il entend, ceux qu'il rend dans son cœur
 Ces flambeaux qu'on apporte en des lieux sans ténèbres,
 Ces apprêts douloureux presque déjà funèbres,
 Ce crucifix qui tremble en des mains sans vigueur,
 Le prêtre dont la voix console et fortifie,
 Et qui vient apporter le pain d'une autre vie,
 Comme si celle-ci ne comptait déjà plus ;
 Sur son lit de tourments le mourant qui se dresse,
 Pour témoigner ainsi l'indicible allégresse
 Que donne aux cœurs fervents l'aliment des élus ;
 Ce grand spectacle avec ses douleurs et sa gloire,
 Tel que mes yeux l'ont vu, revit dans ma mémoire :
 O vous que de la mort dominent les terreurs,
 Regardez jusque là du fond de vos erreurs :
 Du côté de la vie une plainte rebelle ;
 Du côté de la mort une paix solennelle ;
 Ici de longs adieux qu'on croirait sans espoir ;
 Là quelque signe ami qui veut dire : à revoir...
 Avec un saint désir, une foi qui rassure,
 Pour le Dieu qui châtie un amour sans mesure,
 Du calice penché goûtant déjà le fiel,
 La main sur sa famille et le regard au ciel,

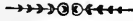
Dans l'entier abandon de ce monde éphémère,
Ainsi meurt le chrétien... ainsi mourut ma mère.

Je tenais le flambeau sur le lit affaissé,
Quand le prêtre attendri vint, le regard baissé,
Et presque avec respect, pour l'onction extrême,
Toucher son front, ses yeux et ses mains, du saint chrême;
Et quand il découvrit ses pieds pâles et froids,
Pour les marquer aussi du signe de la croix,
Ils étaient joints ensemble, ainsi que pour la bière...
Et comme ses deux mains l'étaient pour la prière.
Mon cœur, à cet aspect, se sentait déchirer;
Mais en la regardant je n'osais pas pleurer...
Cette paix du Seigneur sur son visage empreinte,
Ce front pur révélant un cœur libre de crainte,
Dans son orbite éteint cet œil brûlant de foi,
Comme un appel d'en haut se détournant vers moi,
Le léger mouvement de ses lèvres glacées,
Aux seuls anges de Dieu confiant ses pensées,
Sa résignation, sa sublime pâleur,
M'imposaient un respect qui domptait ma douleur.
Sur sa couche d'honneur je regardais à peine
Ce corps qui n'était plus qu'une dépouille humaine;
Tout mon cœur s'attachait à ce sublime effort
D'une âme qui vers Dieu monte à travers la mort.
Et quand les mouvements de ses lèvres cessèrent,
Quand ses cils alourdis pour toujours s'abaissèrent,
Et que son bras raidi tomba hors du linceul,
Des cris de désespoir éclatèrent... moi seul,
Sentant qu'à ces transports se livrer sans contrainte,
C'était plus honorer la mère que la sainte,
Tout entier avec elle, et du cœur et des yeux,
Et ne la voyant plus déjà que dans les cieux,
C'est là que je voulus, par un plus digne hommage,
De mon profond amour porter le témoignage;
Et, par un mouvement qu'elle dut inspirer,
(Car c'est ainsi qu'à lui Dieu sait nous attirer)
Je lui fis le serment d'être un jour digne d'elle...
Que la grâce de Dieu m'y maintienne fidèle!

Le B^m A. GUIRAUD.

SALON DE 1843.

I



INTRODUCTION.

Il est de grands artistes, — nous ne les nommerons pas, et ce serait d'ailleurs un soin inutile, — qui paraissent avoir pris le parti fort dédaigneux de ne plus exposer que chez eux, en famille, pour leurs amis et connaissances.

Avant d'assister à la grande bataille qui va se livrer, avant de nous adresser à ceux qui luttent, franchement et à découvert, se tenant de pied ferme pendant deux mois sous le feu des critiques intelligentes ou non, des rancunes et des lazzi d'atelier, au milieu des mille rumeurs de la foule, rumeurs incohérentes, absurdes, si l'on en écoute les détails, mais d'où pourtant s'élève une voix sage et harmonieuse, celle du bon sens public, avant de juger ceux qui combattent, un mot à ces généraux hautains qui, retirés dans leur tente, n'ambitionnent plus que la gloire à domicile.

De deux choses l'une : ou ils ne croient pas à l'art, et en font matière à spéculation, ou ils ont foi dans cet art divin. La première hypothèse, nous la repoussons hautement pour eux. Donc ils croient à l'art, c'est-à-dire à l'art vu d'une certaine façon, dans un sentiment qui leur est particulier et qu'ils croient le meilleur, au travers enfin de leur propre individualité. Qui n'est pas dans leur voie suit une fausse route ; qui ne voit pas comme eux est aveugle. Or, d'où vient qu'ils se tiennent à l'écart et qu'ils laissent dans l'ombre les vérités qu'ils ont pour mission de faire apparaître éclatantes ? D'où vient qu'ils n'obéissent plus à ce besoin, à cette loi commune, qui veulent qu'en ce monde tout ce qui sait quelque chose le proclame hautement, et que tout ce qui contient un parfum l'épande, et que tout ce qui brille rayonne ? Eh quoi ! vous comprenez l'art avec grandeur, il vous a été révélé, et vous consentez à garder le silence, à laisser régner en paix les mauvaises doctrines et se

pavaner, dans leurs oripeaux cousus de paillettes, d'insolentes médiocrités. Qui vous retient ? qui vous fait peur ?

Oh ! sans doute, la critique est quelquefois injuste ; trop souvent elle ne sait que blesser les grands talents ; oh ! sans doute, la foule n'est pas toujours intelligente ; il lui arrive de se laisser prendre aux superficies scintillantes et de passer distraite près des tableaux devant lesquels il faudrait s'arrêter et penser.

Mais si la critique est hostile, il y a un beau rôle, c'est de la vaincre ; mais si la foule est un juge inhabile et léger, il y a un rôle plus noble encore, c'est de l'éclairer.

Si j'étais un de ces grands artistes, je craindrais fort qu'on ne vint à dire : Il a recherché ce qu'il fallait de gloire pour se faire une fortune, il a voulu assez de popularité pour que les commandes annuelles pussent s'épanouir à point nommé dans son existence ; puis, une fois le but atteint, il s'est arrêté à mi-chemin de la montagne qu'il gravissait ; il s'y est bâti un abri clos et paisible, protégé contre la tempête, hors de toute atteinte et de toute escalade, et là, au lieu de continuer laborieusement son œuvre, il s'est endormi dans une infertile sérénité. Mais ce que je redouterais bien davantage encore et par dessus tout, — c'est le ridicule.

En effet, il ne faut pas se dissimuler qu'il y a quelque chose de bien naïf dans ces expositions en petit comité où se pressent quelques élus.

A coup sûr ce n'est pas dans le but modeste de solliciter les avis et les critiques que l'on convie à la contemplation de l'œuvre nouvelle tous les élèves et amis. Il n'est pas à présumer qu'on ait le moins du monde l'intention de s'éclairer sur les défauts qu'on peut avoir. Comme vous le devinez sans peine, ce ne sont, en face du maître de la maison, qu'exclamations béates, yeux émerveillés, bouches mielleuses, élancements et ravissements et éloges sur toutes les gammes. C'est admirable ! c'est divin ! Quelle couleur ! Quel dessin ! rien n'y manque ! et voyez comme est le monde. Il est de ces esprits mal faits qui prétendent que toutes ces admirations ont une médiocre valeur ; qui osent croire que, dans notre siècle éminemment civilisé, il ne se trouvera pas quelqu'un d'assez indépendant et d'assez hardi pour seulement se hasarder, devant un artiste d'ailleurs digne d'égard, à hocher la tête d'un air peu enthousiasmé, et à plus forte raison, pour se permettre de relever tout haut les défauts qu'il peut trouver dans le chef-d'œuvre exposé, — et quel est le chef-d'œuvre qui n'a pas de défaut ? Enfin, les gens peu bienveillants et dis-

posés à rire peuvent trouver qu'il est puéril de rechercher cette bénigne publicité, cette publicité tout velours et où pas un bout de griffe ne doit percer, que ce n'est là qu'une satisfaction d'amour-propre, sans profit pour le peintre, sans franchise, sans enseignement.

Au point de vue sérieux, les artistes dont nous parlons manquent à l'art, au public et à eux-mêmes : à l'art qu'ils ne professent pas, au public qu'ils n'éclairent pas, à eux-mêmes enfin, à leur propre gloire. Il ne faut pas se le dissimuler, la vie humaine ne va point sans luttes ; la vie, c'est l'activité ; l'activité, c'est la marche ; la marche, c'est l'obstacle qu'on doit surmonter, et qui, passé, se représente sous une autre forme. La douce quiétude qu'ils recherchent, elle n'est acquise qu'à ceux qui sont morts et qu'on ne discute plus ; nous nous trompons, ceux qui vivent peuvent jouir de cette quiétude, mais à une seule condition, celle d'être profondément oubliés, comme messieurs tels et tels, dont les noms se trouveront bien sous notre plume tout à l'heure, et qui font des batailles immenses, des grands personnages pâles sur des fonds gris et des paysages déteints ; des artistes dont les noms sont petits et les tableaux géants, et pour qui chaque nouvelle couche de couleur qu'ils déposent sur une toile, est une couche d'oubli dont ils couvrent leurs noms.

Oh ! l'art veut plus de courage que cela. C'est une croyance qu'il faut professer partout et à tout propos. Pour celui qui le comprend, point de repos, point de loisirs ! Les rires et les petites critiques sont des flèches qui s'émousent bien vite sur une conviction vraie. Ceux-ci vous sont hostiles, et vous leur laissez le champ libre ! ceux-là se trompent, et vous ne les tirez pas d'erreur ! Singulière indifférence que la vôtre !

Et voyez ! cette indifférence, vous la portez dans tout. Que dit-on tout bas ? que des artistes de talent, des peintres connus, aimés, ont vu, cette année, leurs tableaux refusés par le jury. Qu'ils se soient trompés, trompés au point de ne pouvoir être admis, ce n'est rien moins que probable ; mais encore, quand cela serait, admettons qu'un mauvais souffle ait passé sur eux, qu'ils soient devenus tout à coup inhabiles, des hommes comme ceux qu'on nomme ne sont justiciables que du public ! Aussi ajoute-t-on que vous vous indignez de ces proscriptions. Vous vous en indignez, à la bonne heure ! mais vous êtes membres de ce jury, et, par le fait, vous refusez d'en faire partie ; vous êtes juges, et vous vous récusez. A qui la faute ! serait-ce que vous craignez d'être du parti de la minorité ? mais, en ce cas, donner votre voix serait encore un devoir ; il est des minorités glorieuses, sachez-le bien, il est des minorités qui font peur aux majorités !

Revenons à nos combattants. Quel est ce bruit, cette vague rumeur qui s'élève, qui circule, suivie d'une immense ondulation? Cette rumeur, c'est deux mille espoirs qui éclatent, deux mille têtes qui se dressent, deux mille acclamations qui se mêlent. Cette ondulation, c'est la foule qui s'ébraule, qui se presse, une marée qui bat les murailles du Louvre et va escalader les marches; — les portes du Salon viennent de s'ouvrir.

LÉON COGNIET, ROBERT FLEURY, PAPÉTY, ADOLPHE LELEUX.

Dans une première visite au salon, l'âme passe par mille impressions diverses. Sur les deux murailles, qui sont comme deux rives au milieu desquelles vogue l'imagination, ce ne sont pas seulement les paysages les plus opposés qui se succèdent, les cèdres dont les noirs rameaux se mêlent, planes et lourds, au frissonnant feuillage des peupliers, les cieus orangés de l'Orient, voilés plus loin par des nuées brumeuses, les sables brûlants au bord desquels s'étendent de vertes prairies pleines de perles et de fleurs, mais c'est aussi une mêlée inouïe de toutes les émotions morales, ici la prière, plus loin l'amour, là-bas la terreur, et puis après, le rire. Or, dans ce coup d'œil rapide que je jetai sur l'exposition de cette année, il se trouva, parmi tous ces sentiments qui vont s'effaçant l'un l'autre, une émotion vraie, qui tout d'abord m'alla jusqu'au cœur; il fallut bien l'oublier un moment, mais elle revint peu à peu, elle remonta pour ainsi dire à la surface de mon âme, à travers le flot de choses nouvelles qui l'emplissaient; cette émotion, je l'avais ressentie en face du tableau de Léon Cogniet le *Tintoret et sa fille*. C'est qu'il s'agit non pas de détails peints avec esprit et coquetterie, mais d'une douleur qui sollicite la sympathie, mais d'une pensée qui vous appelle et vous émeut. L'habileté du peintre, on n'y songe même pas d'abord, son œuvre a été faite avec le cœur, le pinceau a obéi seulement. Sur un lit est étendue une jeune fille, le corps raidi, les bras abandonnés, les yeux clos, la bouche entr'ouverte comme pour un sourire; au pied du lit est un chevalet; près de cette couche se tient le Tintoret, qui vient de reproduire l'image de Marie, sa fille, morte à trente ans! Une lampe, cachée par une draperie, éclaire à vif un rideau rouge qui règne sur le fond, et jette sur toute la scène comme des reflets sanglants, si bien que le corps glacé de cette jeune fille semble s'être ranimé sous des teintes rosées. Ce n'est pas la mort encore, et ce n'est plus la vie. Si le jour eût donné peut-être à ce tableau une réalité plus

poignante, il n'eût rien ajouté à la réalité de la douleur paternelle qui est sublime. Ce ne sont pas des sanglots et des pleurs ; le front est creusé, il est vrai, d'une façon terrible, les paupières et le dessous des yeux sont gonflés par les larmes, mais le désespoir du vieillard est contenu, morne et grave, sur le visage ; c'est dans le regard qu'il éclate, et le regard est profond, habité par l'âme. On trouvera peut-être que les carnations de la jeune fille ont l'opacité et la dureté de la pierre, que la lumière, en certains endroits, éteint trop la couleur, mais ce tableau n'en restera pas moins une des œuvres les plus hautes de l'école moderne, une de ces œuvres si grandement senties, que sous le masque immobile du visage se trouve une âme qui vit et qui pense. M. Léon Cogniet, qui n'a pas exposé depuis longtemps, se présente cette année avec un salon complet. Notre dette d'éloges n'est pas complètement acquittée ; aux batailles et aux portraits sont fixées les autres échéances.

Du Tintoret remontons à son maître, celui que le sénat de Venise nomma le premier peintre de la république, le Titien. On prétend qu'un jour à Bologne, surpris par l'arrivée de Charles-Quint, il laissa tomber son pinceau, que l'empereur ramassa et lui rendit en disant : *Le Titien mérite bien d'être servi par César*. M. Robert Fleury a reproduit cet épisode, c'est dire qu'il l'a fait avec un très-grand talent. Cependant une telle marque de déférence de la part d'un empereur était bien faite pour exciter quelque surprise parmi les spectateurs, et nous ne trouvons chez eux qu'un regard froid, pour ainsi dire indifférent. Chacun des personnages pose à part. L'un d'eux, l'Arétin, dont la tête est d'ailleurs magnifique de passion, qui étincelle sous l'austérité, l'Arétin n'est peut-être pas en scène ; il regarde dans le vague. Le sujet, peu saisissant par lui-même, souffre du calme ou de la distraction des acteurs. Toutefois la pose du Charles-Quint est pleine de naturel et de grâce, et la tête du Titien d'une grande vérité historique, et qui mieux est artistique. On admire, dans ce tableau, des détails traités avec une exquise finesse, détails où le pinceau devient un ciseau pour la sculpture, une navette pour les tissus, et que M. Robert Fleury a jetés avec une prodigalité de grand seigneur dans son charmant tableau *John Elwes*. Ce John Elwes était une des organisations les plus dramatiques qu'on pût trouver ; il était avare et joueur ; — c'est être à la fois gouffre et volcan. Il est là, sur un carreau froid, avec ses vêtements de velours rouge usé, râpé, miroitant, avec sa bouche ardemment comprimée, ses yeux injectés de sang et qui interrogent le vide, il est là agenouillé devant un immense coffre. Autour de lui mille richesses, un tableau de fleurs, — tableau de prix vraiment, — des vases

du Japon, puis quelques objets rappelant le riche seigneur et les anciennes passions; des cors de chasse, un fusil, une carnaissière; enfin auprès de lui, un chien de chasse, dont les côtes dessinent leur rigoureuse anatomie. Il y a dans ce tableau quelque chose qui choque; c'est, au fond, une porte ouverte! De plus, par une fatale coïncidence de lignes, l'avare agenouillé s'y trouve encadré, et, au premier aspect, semble en sortir et avoir encore quelques marches à monter.

L'œuvre excellente de M. Robert Fleury, c'est, selon nous, *une Femme sortant du bain*; elle est assise toute nue, les cheveux en bandeaux et déliés par l'humidité, ses yeux noirs amollis par un peu de langueur; autour d'elle, c'est une profusion des étoffes les plus riches et les plus éclatantes, et sa beauté, loin d'en être écrasée, rayonne encore sur ce fond audacieux avec bonheur. On ne peut voir des carnations plus chaudes, plus fermes, plus virginales; c'est le nu dans toute la chasteté antique. Les bras surtout sont d'une fermeté et d'une rondeur admirables! il n'y a là aucune de ces réticences, ni aucun de ces airs alarmés qui provoquent les regards, qui agacent les pensées; la baigneuse est voilée par sa propre pudeur et le naïf talent du peintre. Jamais à un dessin plus pur M. Robert Fleury n'a joint une couleur plus ferme et plus franche, et nous le répétons, c'est quelque chose d'inouï que la simple beauté de cette jeune fille, à la peau moite et dorée de tons ardents, puisse prévaloir contre l'éclat somptueux et les chatoiements des tapisseries et des satins dont elle est entourée.

Beaucoup de gens semblent dire, vive en tout la médiocrité! Ils acceptent des œuvres sans portée, sans intelligence, où il semble qu'il n'y ait pas de défauts, parce qu'il n'y a pas de qualités, qu'il n'y ait pas d'ombres, parce qu'il n'y a pas de soleil, des œuvres qui sont comme ces ciels brumeux où il n'y a ni nuages, ni rayons, mais de la brume seulement, une brume épaisse et uniforme; et toute œuvre supérieure, qui, au lieu de cette inerte monotonie, laisse percer à côté de beautés réelles, des fautes naïves, est impitoyablement lapidée pour ces quelques erreurs si faciles à pardonner.

C'est ce qui arrive au tableau de M. Papety : *Un Rêve de bonheur*. Certes, parmi les artistes de l'école moderne, il en est peu, nous osons le dire, qui, après avoir trouvé une pensée aussi belle, eussent su la rendre dans une composition aussi grandiose et d'aussi haute conception. Il y a donc dans le *Rêve de bonheur* une pensée, une pensée heureuse, féconde, et ce n'est pas en art quelque chose de si commun qu'une pensée, qu'on puisse n'en pas tenir compte. Ce tableau n'est pas

une allégorie, Dieu merci ! car l'allégorie a vu de si mauvais jours sous l'Empire, que, comme tous les malheureux, sa misère a été suivie de mépris. Ce tableau est un poème. Sur une pelouse, un peu trop somptueusement fleurie de paquerettes, de liserons et de coquelicots, sont assis ou couchés divers groupes dont chacun a trouvé le bonheur. A droite, près d'un chêne, ce sont les joies de la famille, les joies les plus réelles de ce monde. Aussi le peintre les a-t-il reproduites à plusieurs fois et mêlées à toutes les autres joies. Ici une jeune fille qui étudie, plus loin debout une autre jeune fille tenant une harpe. Sur le premier plan des enfants qui jouent. A gauche, près d'une statue dont le piédestal est tacheté d'ombres, deux jeunes hommes agitant des coupes; près des buviers, une jeune femme voluptueusement endormie sur les genoux de son amant; puis une mère qui joue avec son enfant, puis une jeune fille qui se coiffe avec des fleurs. Dans le fond, l'océan et le ciel. Enfin, plongés dans l'ombre aux deux extrémités de cet eldorado, d'un côté, deux amoureux; de l'autre, une jeune fille voilée, l'ange des tombeaux. Il y a dans cette œuvre de M. Papety de grands défauts que nous ne voulons pas taire. Si les nus sont presque toujours dessinés avec une grande pureté, les carnations sont d'une chaleur monotone, et les draperies s'arrangent plutôt à la fantaisie de l'artiste qu'aux mouvements de ceux qui les portent. Les personnages sont frappés d'une lumière immodérée, et par un aussi grand soleil, on se prend à rêver ce bonheur qui est l'ombre. Par suite, il y a abus de tons éclatants. Le fond n'a pas de profondeur, les arbres point d'épaisseur, et le ciel tombe. Nous n'insisterons pas sur quelques détails, comme les deux colombes se becquetant dans les feuillages et le bateau à vapeur s'enfuyant à l'horizon, détails puérils qui feraient puérile notre critique. M. Papety est coloriste; cependant son coloris vrai et puissant peut tomber dans la convention. Il n'en est pas là, mais ses ennemis sauraient l'y conduire par des éloges sans restriction; les éloges! feux follets perfides qui brillent et qui égarent. En dépit de ces quelques taches, son tableau est une œuvre hardie, d'un grand souffle, vigoureuse de dessin et de couleur, belle manifestation d'une grande pensée; encore quelques années pour que viennent la parfaite expérience et l'harmonie.

— On pourrait croire que l'auteur de la *Korolle* et du *Paralytique* n'était qu'un de ces artistes puissamment inspirés par l'amour du pays (en supposant que la Bretagne soit son pays, et comment ne pas le croire? il l'a si bien peinte!), poète seulement, disons-nous, de cette poésie toute jeunesse et fleurs, qu'éveille le souvenir de la patrie, et le souvenir de

la Bretagne plus que tout autre ; M. Adolphe Leleux avait toute la naïveté de la vieille Armorique, et toute son originalité ; il était Breton ; n'était-il que Breton ? Non, la poésie n'était pas seulement pour lui une fleur sauvage de cette rude Bretagne ; elle était dans son cœur ; il l'a transportée toute fraîche et toute parfumée avec lui, et cette année, sous ce titre : *Chansons à la porte d'une Posada*, il nous a donné un excellent tableau. C'est une porte à cintre un peu ogivé ; l'auvent se festonne de vagabondes branches de vigne, dont un soleil perpendiculaire allonge sur la muraille étincelante les ombres bizarrement trouées de lumière. Sur les marches de la Posada sont groupés de pauvres réfugiés espagnols, avec leur costume humble à la fois et étincelant. Ils chantent au soleil, et en s'accompagnant de leurs guitares, une chanson du pays. Ce groupe est admirablement disposé et éclairé ; il y a dans les têtes une mélancolie et une originalité charmantes ; ce tableau est lumineux, éblouissant, mais il n'est pas chaud. Nous doutons qu'un tel soleil, qui nous paraît un soleil d'avril, puisse jamais donner des tans de brique à ces visages, et mettre dans cette vigne des feuilles de bronze ; ce soleil, à vrai dire, n'est pas aussi blanc que celui de la Korolle, mais de la Bretagne le peintre nous a conduit au bas des Pyrénées ; il faut s'en souvenir. A part cette pâleur de la lumière, rien de coquet, de poétique, de brillant comme le tableau *Chansons à la porte d'une Posada* ; la jeune fille à la guitare, à qui l'ombre fait comme un demi-masque au travers duquel brillent ses yeux noirs ; celle au tambour de basque, si naïvement assise, ont beaucoup de caractère. Les échappées de feuillage, qu'on aperçoit au fond de la *Posada*, sont un peu crûment massées. Somme toute, ce tableau de M. Adolphe Leleux est pour cet artiste la prise de possession définitive d'une réputation haut placée, d'un de ces sommets que le soleil *dore*.

MEISSONIER, ISABEY.

Comme on est bien chez soi dans les intérieurs de M. Meissonier ! Tout y a un aspect de réalité qui plaît et tranquillise. Rien ne choque comme dans certains autres intérieurs, où tantôt les murailles manquent de solidité, — chose très-inquiétante, — tantôt l'espace fait défaut, tantôt quelque détail à peine ébauché vous met l'esprit à la torture ; chez lui, au contraire, tout est d'une fine et exquise précision, le jour est bien gradué, la chambre close, tout s'y voit de ce qu'on doit y voir ; aucune ligne ne s'y trouve, sous prétexte de manière large, abandonnée

au caprice et au hasard; c'est une charmante minutie où le travail finit par disparaître et laisser place à une véritable largeur, qui n'est autre chose que l'harmonie. *Un peintre dans son atelier*, tel est le sujet choisi par M. Meissonier, qui nous transporte au dix-huitième siècle, époque que nul ne sait mieux faire revivre que lui. Au fond, dans l'ombre, des tableaux appendus aux murailles, un paravent déployé, puis le peintre assis devant son chevalet et travaillant; auprès de lui, deux visiteurs: l'un, quelque financier en habit rose, s'ennuyant avec un sérieux très-digne; l'autre, un bel esprit, sans doute, assis les jambes croisées, la main appuyée sur sa canne, la tête renversée en arrière, et clignant de l'œil comme doit le faire tout fin connaisseur. J'ignore si celui-là s'ennuie, mais je sais que tous deux doivent fort ennuyer le pauvre artiste. Les extrémités des personnages, les pieds et les mains, sont un peu exagérées: chez celui que nous avons nommé le bel esprit, la jambe qui est posée sur le plancher est plus forte que celle qui, s'appuyant sur le genou, doit au contraire se développer avec de grands avantages, ressource bien connue alors de tous les damerets un peu maigres; mais le modelé des têtes est d'une finesse ravissante et d'une étonnante fermeté. Sans fatigue pour les yeux, et avec une merveilleuse puissance de concentration, le peintre reproduit tous les détails caractéristiques: les méplats du front, les rides du visage, les fines articulations des doigts, c'est bien un monde vu par le petit bout de la lorgnette, aussi ce petit tableau, qu'on couvrirait presque avec la main, et les deux charmants portraits en pied exposés par le même artiste, valent-ils mieux, pour sa gloire, que vingt grandes batailles gagnées, en peinture, s'entend, et autant de martyrs couronnés de palmes et d'anges bouffis.

— Il y a en art ceux qui voient et ceux qui ne voient pas. Pour les uns, la mer est grise et monotone comme une muraille de nos villes, ou bleue comme un toit d'ardoise, et ils la reproduiront tout simplement grise ou bleue, et par-dessus tout monotone; pour d'autres, quelques échappées de l'azur du ciel, ou la verdure des côtes, ou quelque nuage rosé teignent cette vaste étendue grisâtre de mille reflets mobiles, presque insaisissables. Aussi, pour certaines personnes, le pinceau d'Isabey est-il trop chatoyant, trop féérique. C'est pour ces qualités précisément que nous l'aimons. Il sait surtout reproduire avec un charme inouï nos ciels nuageux et nos vues brumeuses. Voyez-vous au fond de ce port, à demi voilés par le brouillard, ces clochers et ces mâts, frêles aiguilles, qui traversent ce voile épais; c'est Boulogne-sur-Mer. A droite, s'aventure au milieu de la mer une longue jetée que couronne un phare d'une blan-

cheur éblouissante, posé sur un sombre édifice de charpentes brunes; à gauche fuit la ligne molle des collines, où le soleil fait jaillir de chaudes aspérités. Dans le ciel courent de vagabondes nuées, emportées, déchirées par le vent; le flot verdâtre de la mer se teint d'azur. Un bateau à vapeur, jetant au vent son noir panache de fumée, rentre au port, ainsi qu'une barque de pêcheurs remplie de tonnes et de poissons. La pose de ces pêcheurs est pleine de grâce et d'abandon; tout le tableau est d'un coloris admirable; on se sent pour ainsi dire frappé au visage par la brise humide et salée de la mer; les flots sont très transparents et très bouleversés; M. Isabey nous a déjà donné Marseille et Dieppe, voici Boulogne; heureusement que la France a une vaste étendue de côtes.

Wilhelm TÉNINT.

REVUE LITTÉRAIRE.

*L'Histoire de don Pablo de Ségovie*¹, traduite et annotée par M. Germond de Lavigne, est un de ces romans espagnols qui sont à la fois une satire et une peinture de mœurs. Don Pablo, autrement dit le grand Tacaño (vaurien), est un parent de Gilblas et de Lazarille de Tormes. Ses aventures ont contribué pour beaucoup à la popularité de *Quevedo* son auteur. Laissons parler M. Germond de Lavigne lui-même, dans sa lettre à M. Charles Nodier.

« Don Francisco de Quevedo Villegas, l'auteur de ce joyeux ouvrage, fut l'un des trois grands génies du beau siècle littéraire de l'Espagne : il ne comptait pour rivaux que Cervantes et Calderon. Le savant Justus Lipsius l'appelait *Magnum decus Hispanorum*, Lope de Vega le proclamait « le miracle de la nature, l'ornement du siècle, le premier des poètes, le plus docte des savants, et le prince des lyriques à défaut d'Apollon. »

« Ce génie sublime méritait à juste titre les pompeux éloges que lui décernait l'ardente amitié de Lope de Véga; et ses œuvres nombreuses, autant que le témoignage unanime de tous ses contemporains, nous attestent que Quevedo, le plus impétueux et le plus original des écrivains espagnols, fut satirique comme Juvénal, moral comme Sénèque, historien comme Tacite, aussi spirituel que Cervantes, joyeux et plaisant comme nul ne le fut.

« Quevedo, en effet, aborda tous les genres; il fut poète, et ses poésies sont nombreuses autant que célèbres; il écrivit pour l'histoire une *Vie de Marcus Brutus*, qui est restée comme modèle de style sévère et concis; ses œuvres philosophiques et ascétiques sont dignes des pères de l'Église; c'est à la fois la douceur angélique de sainte Thérèse et la puissante argumentation d'une dé-

¹ Claude Warée, éditeur, rue Montmartre, 114.

monstration mathématique; enfin, il a traité le genre comique et facétieux, la satire, la plaisanterie, avec une verve, un abandon, une originalité dont nul après lui n'a su approcher. C'est en cela surtout que Quevedo est resté populaire en Espagne; car tel est le sort commun : les grandes choses, les écrits sérieux, les études profondes n'obtiennent le suffrage que du petit nombre de littérateurs et des savants; et par des œuvres légères dont l'esprit seul a fait les frais, on émeut les masses, on obtient accès dans tous les entendements, on se popularise en un mot. »

L'histoire de don *Pablo de Ségovie* est intéressante, moins par l'enchaînement des faits que par l'esprit du narrateur, et le charme du style. M. Germond de Lavigne a traduit Quevedo d'une façon supérieure. Quelques chapitres composés et intercalés par lui, font preuve d'imagination, et montrent combien le traducteur a compris le génie de son modèle.

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE. *Poètes. — Peintres — Musiciens*, par M. Arsène Houssaye. 2 vol. in-8° (1). Ces deux volumes renferment : DUFRESNY. — WATTEAU. — DANCOURT. — FONTENELLE. — PIRON. — GENTIL-BERNARD. — LOUIS XV. — LE CARDINAL DE BERNIS. — DORAT. — PROMENADE AU PALAIS-ROYAL EN 1775. — GREUZE. — GRÉTRY. — FLORIAN. — UN SCULPTEUR INCONNU. — UN MUSICIEN OUBLIÉ. — UN POÈTE PERDU. — LE MARQUIS DE BOUFFLERS. — M. A. Houssaye, dans une courte introduction, explique la pensée de son livre, et nous fait connaître l'esprit qui l'a animé en étudiant la gracieuse individualité de tous ces charmants artistes. Nous croyons que citer quelques pages de cette introduction, qui contiennent des aperçus neufs et piquants sur la critique, c'est donner à nos lecteurs un compte-rendu favorable de cet ouvrage.

Le titre du livre l'explique aisément : *Le dix-huitième siècle*, c'est-à-dire la galerie de tous les hommes qui ont laissé en passant quelque chose dans le domaine des arts et des idées. C'est une histoire d'un nouveau genre qui néglige les faits pour les causes, les masses pour les individus.

On m'accusera peut-être d'avoir accordé plus de place pour la vie que pour les œuvres des artistes. Jusqu'à présent les critiques et les biographes eux-mêmes ont étudié plus sérieusement les œuvres que la vie. Il faut avouer cependant que l'histoire des passions de tout homme poétiquement doué est encore une étude sérieuse digne des curiosités philosophiques, littéraires et mondaines. Je me suis livré avec charme à cette étude trop négligée en France. Pour cette œuvre j'ai recherché la vérité partout où elle se trouve, moins dans les livres que dans les journaux et les pamphlets, moins dans les pamphlets et les journaux que dans les lettres imprimées et inédites. J'ai pu feuilleter des milliers d'autographes précieux recueillis dans les papiers du duc de Richelieu, de l'abbé de Voisenon, de Condorcet, de quelques autres moins célèbres. J'ai mis en œuvre un autre genre d'études. Chaque fois que j'ai rencontré dans le monde un débris vénérable du dix-huitième siècle, je suis par-

¹ Désessart, éditeur, 22, rue des Grands-Augustins.

venu à lire à livre ouvert dans ses souvenirs. Grâce donc à toutes ces ressources, j'ai réveillé non-seulement les passions littéraires, mais aussi les passions humaines du dix-huitième siècle; j'ai ranimé pour quelques heures des morts illustres, je les ai vus sourire ou rêver, ils ont passé sous mes yeux comme par enchantement, j'ai saisi leur physionomie avec ardeur. Je n'ai rien changé à leur histoire, qui s'est faite toute seule, par la grâce de Dieu, beaucoup mieux que ne l'aurait pu faire un conteur privilégié.

Afin que le portrait de l'homme et du poète fût achevé ou à peu près, j'ai toujours mis ses œuvres en regard de sa vie; la vie explique les œuvres, les œuvres expliquent quelque fois la vie. En étudiant la peinture et la musique, à qui jusqu'à présent nul n'avait presque songé, j'ai donné à ma critique un caractère plus varié et plus pittoresque; je n'ai point agrandi le domaine, je m'y suis aventuré.

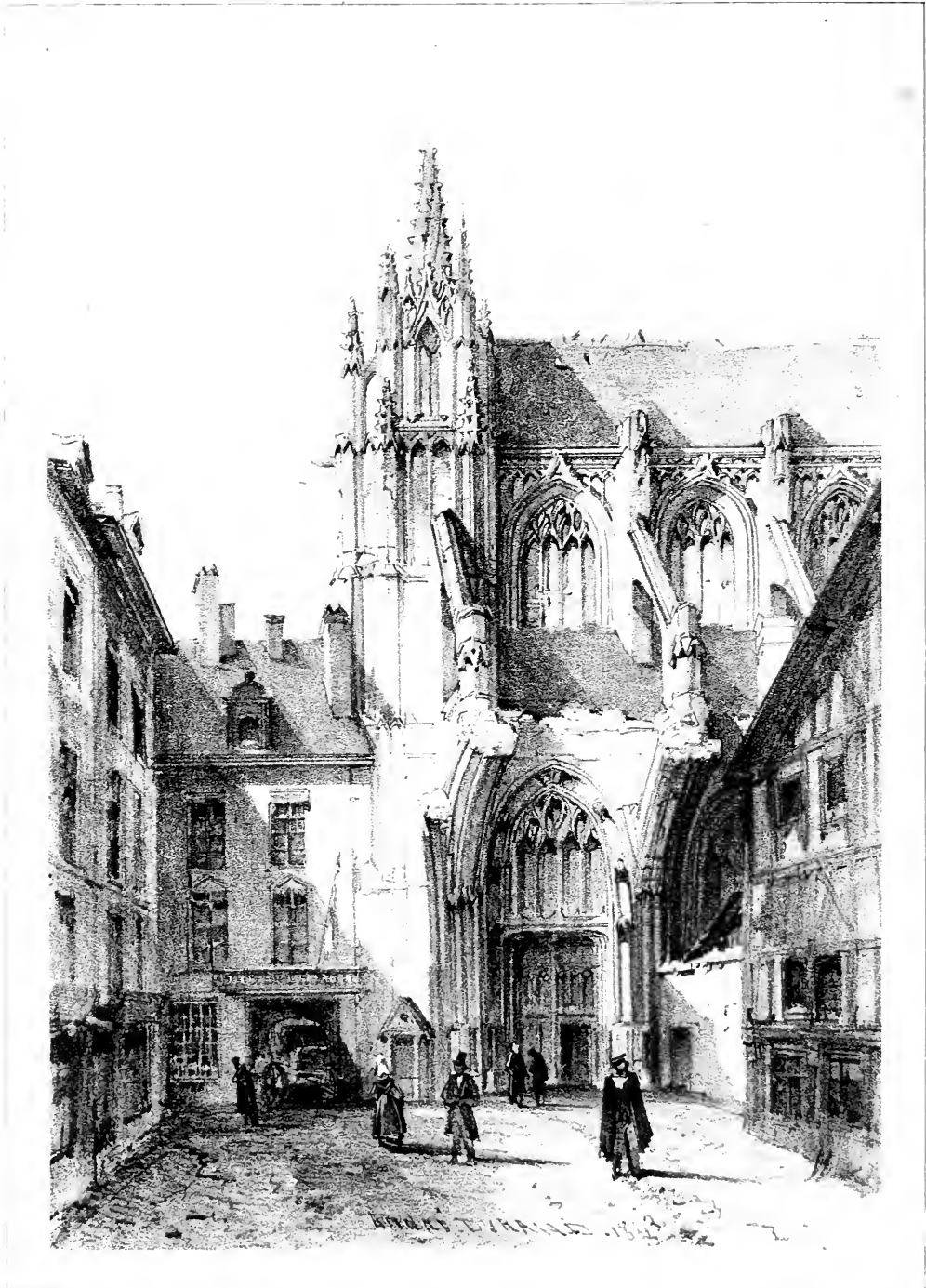
Il existe aujourd'hui en France et en Allemagne un art nouveau qui s'appelle la critique. La critique du siècle dernier était une vieille fille tracassière qui médissait du cœur sans avoir aimé, elle ne créait donc pas, elle se contentait d'analyser, grammaire en main; elle ne voyait pas plus loin que le livre ouvert sous ses yeux. Aujourd'hui la critique est devenue créatrice elle-même; nul plus qu'elle ne se passionne pour le culte des idées; elle les remue, elle les sème. Le livre qu'elle analyse, n'est plus pour elle qu'un point de départ, car son domaine est partout; philosophie, science, poésie, beaux-arts, elle a l'infini pour horizon. Elle est grande et généreuse; il y a tel livre devenu célèbre parce qu'elle s'est plu à y trouver des idées et des symboles qui n'y sont pas. En France les *Revue*s ont été le berceau de cette critique; elle y a grandi sous des mains fortes et patientes; devenue la sauve-garde de l'esprit français à l'heure où le feuilleton en est le lit de mort, on peut dire d'elle: la critique fille des littératures anciennes, est la mère des littératures à venir. »

C.

L'Illustration, journal universel, On a publié à Londres, dans le courant de l'année 1842, un journal hebdomadaire sous le titre : *The Illustrated London News*, — c'est-à-dire : « Les nouvelles de Londres illustrées. » Ce journal a appliqué aux événements contemporains, aux faits curieux et intéressants qui se produisent dans la semaine, aux personnages que les circonstances quotidiennes rendent célèbres ou fameux et sur lesquels l'attention publique se porte, aux arts, à l'industrie, aux représentations théâtrales, le système d'illustration appliqué, dans des publications analogues, aux faits rétrospectifs, aux personnages anciens. Son cadre embrasse toutes les matières, — depuis la politique jusqu'aux modes, — depuis les débats du Parlement jusqu'aux procès des tribunaux de police, — depuis la littérature jusqu'aux échecs, — depuis l'Opéra jusqu'au théâtre des marionnettes, — depuis le tableau d'histoire, en un mot, jusqu'à la caricature, — tout cela exécuté avec un développement de texte et un luxe de gravures inouïs jusqu'à ce jour.

Le succès le plus extraordinaire a couronné cet essai, dont le résultat est de donner, pour un prix peu élevé, un magnifique journal pouvant satisfaire





André Durand del.

Châlain, éditeur Paris

Imp par Aug^t Bry

Eglise St Nicolas a Rouen.
Démolie en 1841

en même temps tous les besoins d'instruction et d'information, et tous les goûts que l'art du dessinateur et celui du graveur ont développés chez les Anglais, auxquels nous avons emprunté, dans ce genre, des modèles que notre librairie a déjà surpassés.

The Illustrated London News vient d'être imité en France dans un recueil hebdomadaire, préparé pendant plusieurs mois à grands frais, sous le titre : *L'ILLUSTRATION, journal universel*. Les nouvelles de Paris et des départements, les nouvelles étrangères, les événements politiques, les fêtes et cérémonies, les procès criminels, les inventions industrielles, les sciences, les lettres, les beaux-arts, la musique, le théâtre, la peinture, la biographie, les modes, etc., telles sont les principales divisions de cette encyclopédie hebdomadaire.

Les portraits, les vues pittoresques, les cartes géographiques, les compositions musicales, les tableaux de mœurs, les scènes du théâtre, les gravures de toutes sortes, monuments, costumes, décors, machines, tableaux et statues, caricatures, dessins archéologiques, justifieront le titre du nouveau journal : *L'Illustration, l'illustration universelle*.

MM. Dubochet et Paulin ont constitué une société par actions pour la publication de *L'Illustration*, dont le succès promet d'être aussi grand que celui du journal anglais, et dont la composition littéraire, artistique et typographique ne le cède en rien au journal qui leur sert de modèle.

Le premier numéro de *L'Illustration* a paru le 4 mars; il en paraît un tous les samedis, en 16 pages grand in-4°, sur trois colonnes imprimées en *petit-romain, gaillarde et mignonne*.

Le prix de l'abonnement est fixé comme il suit :

PARIS : trois mois, 8 fr.; six mois, 16 fr.; un an, 30 fr. — DÉPARTEMENTS : trois mois, 9 fr.; six mois, 17 fr.; un an, 32 fr. — ÉTRANGER : trois mois, 10 fr.; six mois, 20 fr.; un an, 40 fr.

Outre l'abonnement, *L'Illustration* se vend de deux manières : par numéro, 75 c.; par collection mensuelle de quatre ou cinq numéros brochés, avec une couverture, 2 fr. 75 c.

L'Illustration est rédigée par des écrivains qui méritent la confiance du public. Ce titre n'implique pas seulement l'idée d'un journal orné de gravures, il implique aussi, dans la pensée des éditeurs, l'idée d'une distinction résultant du bon choix des matières et des écrivains chargés de les traiter. On verra bientôt que si nous comptons attirer le public par la beauté de la forme, nous voulons le retenir par le mérite et l'utilité du fond.

Le bureau d'abonnement et de souscription est à la librairie DUBOCHET, rue de Seine, 33. — *Toutes les lettres doivent être affranchies.*

Archéologie. (Lettre sur Rouen.) — En remontant la rue des Carmes, où l'on admire encore plusieurs maisons d'architecture belge, notamment celle qui se trouve entre les rues Saint-Lo et aux Juifs, qui rappelle parfaitement Lubeck et Hambourg (quant au caractère local), avant d'arriver à la place des Carmes, se trouve l'église Saint-Nicolas¹, ou plutôt son emplacement; car

¹ A cet article est joint un dessin de M. André Durand.

depuis 1841 ce beau monument a disparu complètement, pour faire place à des maisons en forme de commodes, telles que l'industrie et la spéculation nous les donnent. Cette église était située dans la rue de ce nom (Saint-Nicolas), sur la petite place où se trouve la poste aux lettres. La construction a été commencée en 1503 et terminée en 1533. Elle ne fut plus consacrée au culte à partir de 1791. Cette église, une des plus belles de la ville de Rouen, comme architecture du moyen âge, était composée d'une seule nef, comme l'église des Augustins, rue Malpala. L'abside était aussi riche d'art que celle de Saint-Gervais à Paris, que l'on découvrait, il y a deux ans, rue des Barres. Le plan de cette église était à peu de chose près celui de l'église de Saint-Éloi, aujourd'hui temple des protestants. Presque toutes les fenêtres de cet édifice étaient remarquables par la beauté de leurs verrières. Malheureusement cette richesse a disparu comme tant d'autres, et n'a pu être sauvée qu'en petite partie, et le reste fut livré aux amateurs anglais, par la spéculation mal entendue qui a présidé à la destruction de nos plus beaux monuments.

A Rouen, comme dans toutes nos villes de France, il y a progrès d'assainissement et de confortable; cela est bien, cela est bon, j'en conviens; mais n'y aurait-il pas moyen de conserver malgré le vertige de la nouveauté, assez gauchement envisagé, des édifices élevés par la piété et l'art de nos pères. L'église Saint-Nicolas, par exemple, aurait dû trouver grâce devant la spéculation et l'administration locale, qui elle-même a besoin plus que jamais d'édifices pour y placer les différentes institutions qui honorent la ville de Rouen à juste titre. Quand on n'aurait conservé Saint-Nicolas que pour y placer l'administration de la poste aux lettres, qui siège à côté dans un local indigne d'une telle administration, on aurait du moins sauvé un édifice dont la disparition est aussi regrettable que la démolition de la splendide maison abbatiale de Saint-Ouen. Il est temps que nos administrations et les sociétés d'archéologie songent à préserver les restes si grands et si nobles que le moyen âge nous a légués.

André DURAND.

Rouen, 4 février 1843.

(Fragments d'une lettre adressée au comité des arts et monuments près le ministère de l'instruction publique.)

— La dixième livraison des *Peintres primitifs*, renferme des dessins, d'après *Dello*, deux vierges par *Masolino da Panicale*. Le baptême de Jésus-Christ par *Starmina* et deux dessins d'après *Spinello Aretino* et *Pierre Laurati*. La onzième livraison renferme cinq portraits par un auteur grec inconnu et des dessins d'après *Masaccio*, *Thomas di Stefano*, *Andre Orcagna* et *Starmina*. La douzième renferme des dessins d'après *Dello*, *Paul Uccello*, *Andre del Castagno*, *Pesellini* *Peselli*, et *Laurent di Bicci*. Cette sérieuse et belle publication sera achevée pour la fin d'avril.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Pendant la quinzaine qui finit, la politique a été moins agitée que pendant la quinzaine précédente; mais elle n'en a pas moins présenté des faits pleins d'importance et d'intérêt. D'abord a eu lieu à la chambre des pairs la discussion de la loi des fonds secrets; elle a été vive, animée plus qu'on ne s'y attendait. Pourtant le cabinet n'a point eu à subir de bien dangereux ni de bien rudes assauts; c'est plutôt la politique générale du gouvernement de Juillet que les opposants ont attaquée. A l'exception du droit de visite sur lequel ils sont revenus en passant, leur critique a paru négliger les actes particuliers au ministère du 29 octobre, pour s'en prendre au système dont ces actes font partie. D'un autre côté, ce système a été justifié dans son entier par quelques orateurs, parmi lesquels nous croyons devoir mentionner M. le comte Beugnot. Le discours du noble pair a eu pour but de prouver que l'alliance anglaise était, non-seulement dans les intérêts du gouvernement de Juillet, mais encore dans les traditions laissées par la restauration et qu'il importait à la France de maintenir et de continuer. Cette thèse, assurément vraie dans certaines parties, nous paraît cependant avoir été présentée d'une manière trop absolue. Oui, c'est un fait que, dès l'époque du congrès de Vienne, la restauration avait contracté avec l'Angleterre et l'Autriche un traité d'alliance défensive et offensive contre la Russie, lequel fut sans effet par suite de la rentrée de Napoléon en France. Mais il restera toujours à démontrer que cette alliance aurait eu des effets avantageux pour la France. Le nom de M. de Talleyrand, inspirateur et négociateur de cette alliance, ne suffit pas, malgré toute son autorité, pour empêcher le doute à cet égard. Ce qui n'a pas besoin de démonstration, au contraire, c'est l'influence favorable à la France que la Russie, ou pour mieux dire l'empereur Alexandre, exerça dans les négociations du premier traité de Paris et des traités de 1815, et plus tard au congrès d'Aix-la-Chapelle. Tout le monde connaît les résultats de cette influence qui alla jusqu'à sauver la France d'un démembrement. Dix ans après le congrès d'Aix-la-Chapelle, alors que M. de La Feronnais était chargé du portefeuille des affaires étrangères, et que la guerre éclata entre la Turquie et la Russie, il ne dépendit que de la restauration de se procurer par une alliance avec cette dernière puissance les moyens de réparer en partie les désastres de 1815. C'était un parti auquel s'attachaient, il est vrai, beaucoup d'incertitudes et de

périls, comme il arrive toutes les fois qu'il s'agit de tirer l'épée. Mais encore est-on en droit de dire aujourd'hui que la restauration se manqua à elle-même en ne tirant pas alors son épée du fourreau, car elle ne se serait pas crue condamnée plus tard à la tirer contre les lois, et elle n'aurait pas péri pour cette détestable cause. La révolution de Juillet a accompli pacifiquement ce que la restauration avait refusé d'entreprendre les armes à la main ; elle a relevé notre frontière du nord, que les traités de 1815 avaient abattue, en protégeant contre les puissances signataires de ces traités la création du royaume de Belgique ; elle a relevé notre frontière de l'Est, en rendant effective par la création de gouvernements nouveaux éelos sous son influence, cette neutralité des cantons suisses, qui n'était plus que dérisoire depuis l'invasion de 1814. Mais de tous ces faits qui font d'autant plus la gloire de la révolution de Juillet, qu'ils n'ont rien coûté à l'humanité ni à la paix du monde, il ne résulte pas que l'alliance anglaise acceptée par le gouvernement issu de cette révolution soit un besoin impérieux, une nécessité pour la France. La politique du gouvernement de Juillet se justifie par les circonstances dans lesquelles elle est née, et elle se développe ; cela suffit. Toute la question pour le moment est de démontrer cette dernière vérité, et c'est ce que M. le ministre des affaires étrangères a fait dans son discours, qui a été un exposé et une appréciation rapide et précise des diverses phases de cette politique, et qui a servi en quelque sorte de résumé au débat ouvert devant la chambre des pairs.

A part les observations que nous venons de faire, le discours de M. le comte Beugnot mérite une entière approbation. C'est une bonne et véritable discussion politique, pure de toutes ces déclamations banales qui depuis si longtemps occupent la plus grande place dans les délibérations de nos assemblées ; c'est la méthode analytique appliquée à la politique ; c'est le langage tout à la fois précis et élevé qui doit être parlé à une réunion d'hommes pratiques, d'hommes d'état, tel que l'est la chambre des pairs. L'opposition avait reproché à M. le ministre des affaires étrangères d'avoir porté atteinte à la considération de la noble chambre, en ne lui communiquant pas pour la discussion de l'adresse certaines pièces relatives au droit de visite, lesquelles ont été soumises à la chambre des députés, et d'avoir accepté dans l'adresse de cette dernière chambre une désapprobation du principe de ce droit, après avoir combattu au Luxembourg les amendements qui voulaient exprimer cette même désapprobation. Mais outre que les termes n'étaient pas à beaucoup près les mêmes, et que dans ces matières la forme souvent emporte le fond, M. le ministre des affaires étrangères a clairement expliqué qu'il n'avait fait que se conformer dans chacune des deux chambres à l'opinion exprimée par la commission de l'adresse ; et qu'ainsi il n'y avait eu ni manque d'égards envers la chambre des pairs, ni contradiction dans les principes soutenus par le cabinet. Cette explication n'a rien laissé à répliquer. Elle était néanmoins indispensable, car il ne faut pas qu'aux yeux de la France, il puisse jamais s'élever le moindre doute sur l'importance de la chambre des pairs et sur l'étendue des

égards auxquels le rang qu'elle tient de la constitution et l'éclat de ses services lui donnent droit.

La chambre des députés a réalisé toutes les prévisions que nous avons formées au sujet de la proposition de M. Duvergier de Hauranne et de celle de M. de Sade. Elle a rejeté la première ainsi que nous le craignons, et la seconde comme nous l'espérons. Le rejet de la proposition de M. Duvergier de Hauranne a tenu à très-peu de chose. Plusieurs députés conservateurs qui s'y étaient montrés favorables avant la discussion ont changé d'opinion après le discours dans lequel M. Vivien l'a combattue. Disons d'abord un mot des développements fournis par M. Duvergier de Hauranne; il y a déployé cette grande érudition parlementaire qui le distingue. Mais ce procédé, qu'on peut appeler anglais, tout-puissant dans un pays comme l'Angleterre, où les précédents ont tant d'autorité en politique comme en jurisprudence, n'a pas à beaucoup près la même valeur chez nous. Nous croyons que le sort de la proposition eût été différent, si son auteur eût moins compté sur ce moyen et eût plus invoqué les considérations politiques et les considérations morales. C'est surtout par ces dernières que M. Vivien a agi sur l'opinion de la chambre et a réussi à amener le vote contraire à la proposition. Personne malheureusement ne l'a suivi sur ce terrain, où il semble qu'il aurait été facile de le réfuter victorieusement. M. Vivien a dit qu'il voulait examiner la question en vue des temps ordinaires, des époques de calme comme celle où nous avons le bonheur de nous trouver. Mais au fait ses arguments les plus puissants, ceux qui ont le plus agi sur la chambre ont été tirés des souvenirs de nos temps de troubles, de ces temps où la terreur exercée par les factions enlevait toute liberté et toute indépendance aux délibérations de nos assemblées politiques. Or, est-il bien glorieux pour les corps politiques de laisser croire que la terreur pourrait les faire manquer à leurs devoirs?

Nous n'avons aucun penchant à flatter notre époque; mais pourtant nous ne saurions fermer les yeux à l'évidence, et nous voyons que les exemples de courage civil n'ont pas, grâce à Dieu, manqué depuis 1830. Pourquoi n'exigerait-on pas de tout homme qui accepte la députation ce courage, bien mince après tout, qui consiste à voter ouvertement pour les mesures qu'il juge bonnes et utiles au pays. Dans les moments de trouble et d'incertitude qui suivirent 1830, alors que l'ordre social était attaqué jusque dans sa base, les conservateurs n'ont pas reculé devant les attaques des journaux qui les signalaient chaque jour à la haine des factions. Le secret du vote ne couvrait personne. On s'était habitué à braver le danger attaché à l'exercice de l'opinion conservatrice, et ce danger n'était rien moins qu'imaginaire. Que les pouvoirs de l'état eussent faibli, et il y allait pour les hommes d'ordre de leur fortune et de leur existence. Ce qu'on a fait dans des circonstances si périlleuses et pour des intérêts si considérables, on le ferait à plus forte raison, nous n'en doutons pas, dans notre époque de sécurité, pour les intérêts bien moindres et moins difficiles que la législation a à régler. En un mot, le secret du vote ne profite qu'à quelques hommes: on sait parfaitement dans quel sens votent le plus

grand nombre des membres de nos assemblées politiques ; il s'agit donc simplement de savoir s'il faut conserver le mode du scrutin secret pour favoriser la faiblesse de cœur de ces quelques hommes. Si la question avait été ainsi posée devant la chambre, il nous semble impossible qu'elle ne se fût pas déclarée pour le vote public ; car personne ne nie que, par ce dernier mode, les actes de la chambre gagneraient en autorité morale, et que le caractère national lui-même s'honorerait en quelque sorte.

Nous n'avons pas à regretter que M. de Sade ait fait sa proposition sur les incompatibilités. La gauche elle-même en semblait embarrassée, et son désarroi a été complet, quand M. de Lamartine, faussant compagnie à l'opposition, est venu se présenter en face de cette malencontreuse proposition pour la combattre. Il est vrai que M. de Lamartine n'est pas rentré dans les rangs des conservateurs pour livrer ce combat. Le remède demi par M. de Sade lui a paru tout à fait insuffisant. Il ne veut pas de demi-mesure, et ce n'est rien moins qu'une bonne réforme électorale qu'il lui faudrait. On ne peut plus considérer les discours de M. de Lamartine comme adressés à la chambre ; leur effet certain est de n'y satisfaire personne. C'est au dehors qu'ils ont un public et du succès. Ils commencent à procurer à M. de Lamartine les douceurs de ce qu'on appelle la popularité ; mais en l'isolant au milieu de la chambre, ils ne peuvent manquer de lui fermer la carrière d'homme d'état. Il faudra joindre l'histoire de la proposition de Sade à celle de la proposition de Remilly dont elle est fille. La proposition Remilly prise en considération sous l'influence du ministère du 1^{er} mars, donna lieu à un rapport de M. Maurat Ballange. Jusque-là tout avait bien été ; le ministère du 1^{er} mars, le centre gauche et la gauche semblaient d'accord sur l'accueil qui devait être fait à la proposition. Mais, lorsque le rapport eut été fait, et qu'il s'agit de fixer le moment de la discussion, les masques tombèrent. Alors fut révélée l'existence de cette fameuse lettre où un membre du cabinet conviait un de ses amis à l'enterrement de la proposition. En vain un député conservateur insista-t-il pour qu'on assignât un jour prochain à la discussion. Le ministère, d'accord avec ceux de ses amis du centre gauche et de la gauche qui au fond ne voulaient pas plus que lui de la proposition, fit renvoyer la discussion après celle du budget des recettes, c'est-à-dire au moment où la session serait finie de fait. Ainsi, fut enterrée la proposition Remilly. La proposition de Sade n'a pas eu de si longues obsèques. Une première discussion a suffi pour l'enterrer ; mais sans qu'il ait été besoin de manœuvres occultes. M. le ministre de l'intérieur a accompli la tâche au moyen d'excellentes observations qui ont montré que l'auteur de la proposition ne connaissait pas même nos principales lois organiques. Précieux exemple de l'ignorance et de la légèreté avec laquelle les politiques de la gauche parlent de réforme.

La proposition faisait une exception en faveur de l'armée. « Sous ce rapport, « elle paraît assez généreuse, a dit M. le ministre de l'intérieur. Mais quelle « est cette exception ? On admet que la loi sur l'état des officiers pourra être « exécutée, c'est-à-dire qu'en temps de paix, le droit d'avancement par an-

« cienneté sera maintenu. Mais on a oublié que l'avancement par ancienneté
« n'existe que jusqu'à un certain grade, jusqu'au grade de chef de bataillon
« inclusivement; au delà de ce grade, il n'y a plus d'avancement par ancien-
« neté. Ainsi, si la proposition était adoptée, tout militaire qui entrerait dans
« cette chambre, quelques services qu'il ait pu rendre, bien qu'il ait versé son
« sang sur les champs de bataille, se verrait privé de tout avancement. — Il
« ne serait pas député, s'est alors écriée une voix de la gauche. — C'est donc
« l'exclusion que vous voulez faire prononcer, a repris M. le ministre de l'in-
« térieur. » Et la gauche d'être tout étonnée en découvrant qu'elle avait voulu
sans s'en douter interdire la députation à tout officier supérieur ou général de
notre armée. M. le ministre de l'intérieur a achevé sa confusion en lui rappel-
lant que, si le principe de la proposition avait existé dans notre législation, ni
M. le maréchal Clauzel, ni M. le maréchal Lobau n'auraient pu être promus
au maréchalat; car tous les deux au moment de leur promotion siégeaient
sur les bancs de la chambre. On a dit souvent que la gauche était incorrigible;
mais nous ne pouvons pas croire qu'après cette leçon, elle ne soit pas
corrigée pour longtemps de l'envie de présenter une proposition sur les in-
compatibilités.

La discussion de la loi des crédits supplémentaires pour 1842 a ramené
l'opposition au combat. La commission, par l'organe de son rapporteur, avait
fait les réserves ordinaires, contre tout ce qui pourrait ressembler de la part
des ministres à un abus des crédits supplémentaires. Ces réserves ne sont pas
seulement dans le droit, elles sont dans le devoir de la chambre. Représentant
les contribuables, elle ne doit laisser passer aucune occasion de rappeler au
gouvernement les principes d'ordre et d'économie, qui sont la sauvegarde de
la fortune et de la prospérité publique. Mais blâmer d'une façon absolue
l'usage des crédits supplémentaires serait un véritable non-sens. Et pourtant
c'est là ce que fait l'opposition. A l'entendre, il faudrait prévoir à un centime
près ce que l'état dépensera dans son année. Il va sans dire que l'opposition
est toute prête à démentir au besoin sa doctrine sur ce point comme sur tant
d'autres, témoin l'approbation qu'elle a donnée aux monstrueux crédits sup-
plémentaires dont le ministère du 1^{er} mars a fait usage; il est vrai qu'il s'agis-
sait de la réalisation de son rêve chéri d'une guerre universelle, et une pareille
fin justifierait tous les moyens.

Cette année, la discussion des crédits supplémentaires a fait connaître
quelques détails pleins d'intérêt sur le développement que le gouvernement
cherche à donner à quelques-uns de nos établissements coloniaux. L'établisse-
ment fondé à Nossé-bey, dans l'île de Madagascar, avait été l'objet de quel-
ques critiques. C'était à l'honorable M. Galos, en sa qualité de directeur des
colonies, qu'il appartenait de les réfuter. Il l'a fait avec un plein succès, en
homme qui parle bien des choses parce qu'il les connaît et les pratique. Il est
résulté de ces explications que l'établissement de Nossé-bey ne doit être, d'a-
près les vues du gouvernement, qu'un lieu de station navale qui sera utile en
temps de paix, mais qui deviendrait indispensable en temps de guerre; car,

depuis la perte de l'île de France, nous n'avons aucun port de refuge dans ces mers, et tous les projets formés pour créer à l'île Bourbon un port susceptible de recevoir seulement de petites frégates, sont aujourd'hui reconnus impraticables. La chambre s'est montrée complètement satisfaite des explications fournies par M. Galos.

Les intérêts maritimes reprennent peu à peu, en France, une faveur qu'ils avaient perdue depuis longtemps. Il faut s'en féliciter dans l'intérêt de la richesse et de la puissance nationale. L'acte par lequel la France accepte le protectorat de l'île de Taïti, a été accueilli du public avec un vif sentiment de satisfaction. On attend avec impatience les communications que le gouvernement fera prochainement aux chambres, relativement à l'acceptation de ce protectorat et à l'occupation des îles Marquises. Le gouvernement et le public anglais ne paraissent pas témoigner trop d'ombrage de ce développement de nos entreprises maritimes. Nous ne voyons dans cette disposition de l'Angleterre qu'une preuve du prix qu'elle attache à l'alliance de la France, et du désir qu'elle a de nous faire oublier nos justes ressentiments contre sa conduite politique en 1840.

Les élections sont terminées en Espagne. Telle est la confusion où tout, hommes et choses, est tombé dans cette malheureuse contrée, qu'il est encore impossible d'apprécier exactement les proportions relatives du parti de la coalition et du parti ministériel dans les nouvelles cortès. Il est seulement hors de doute que l'opposition sera formidable par le nombre. Dans quelques jours, la session des cortès sera ouverte, et nous pourrons porter le jugement que nous sommes encore forcés d'ajourner.

— M. René Baillot, le fils de notre célèbre violoniste, vient d'être appelé à la succession de son père, dans la place qu'il occupait parmi les membres de la musique du roi. C'est un choix que nous sommes heureux de signaler. M. R. Baillot, l'un de nos plus habiles professeurs de piano, est un jeune artiste plein d'avenir et aussi plein de modestie, se recommandant déjà par un grand nombre d'œuvres remarquables, qui toutes portent le cachet d'un talent consciencieux, formé à la grande et belle école de nos anciens maîtres.

Delassements comiques. — Ce petit théâtre, qui n'est pas habitué à de pareilles bonnes fortunes, donne en ce moment une pièce ingénieuse, fort agréable, qui a pour titre : *Diavoletta*. On y trouve un type de jeune femme italienne, dessiné d'une manière assez piquante. La personne chargée du rôle de Diavoletta, mademoiselle Melvaut, le remplit avec beaucoup de grâce et de bon goût. Elle est vive dans son jeu, distinguée dans son maintien : de plus, elle possède une jolie figure et une jolie voix. Mademoiselle Melvaut, mériterait de figurer sur un théâtre moins obscur.



G. Fesquet pinx.

Chalamet éd. F. de l'Abbaye

Bour del

COSTUME DE M. HORACE VERNET PENDANT SON VOYAGE.

L'imp. Sieguez & Coeux



2 avril 1843

RELATION

DU

VOYAGE D'HORACE VERNET EN ORIENT.

III¹



L'armée, ses uniformes, ses grades distingués par les nichans donnés aussi comme récompenses. Gouvernement, les ministères, leurs attributions, fonctions civiles avec leurs noms expliqués. Les drogmans levantins, choix qu'il faut en faire. Le marchand et son complice désappointés, scène de mœurs. Ornement, les broderies, instinct pittoresque. Les bains, leur description, lieu de réunion pour les dames; les différentes sortes de pipes et de marghiléhs. Saluts et politesses d'usage. Dîner diplomatique; présentation et daguerrotypage chez le pachà, sa frayeur et sa toux singulière, ses appartements.

Les costumes militaires, qui accompagnent le précédent chapitre, sont intéressants par leur élégance; le dessin que nous avons donné nous dispensera de trop longs détails à ce sujet : nous dirons seulement que, pour l'école de cavalerie de Giseh, l'habit est vert, avec tresses à la hussarde et broderies en laine jaune pour les soldats, et en or pour les officiers; la chabraque et le reste de l'équipement de cheval sont modelés sur le type français. Les cuirassiers syriens de Baalbeck ont un casque original, qui rappelle le temps des croisades. La calote est d'acier poli, surmontée d'une pointe en cuivre doré, terminée en croissant, et bordée tout autour d'une bande de même métal, ainsi que la jugulaire. Sur le devant de la visière, est une flèche de fer, destinée à garantir le nez. La cuirasse est celle de nos troupes, et ornée, comme sous l'empire, d'une sorte de crête en drap écarlate, au cou et aux entourures. La chabraque, du même bleu que la veste, est taillée carrément, ornée d'un galon blanc avec grenades aux angles, et garnie d'une peau de mouton sur le devant et d'un porte-manteau par derrière. La pelisse, à capuchon ou cakoul, sert à garantir le soldat de la fraîcheur des nuits.

¹ Voir la *France Littéraire* du 15 mars dernier.

On reconnaît les traditions napoléoniennes des premiers conseillers du pacha dans toute l'organisation de l'armée, où les grades militaires sont les mêmes que les nôtres, sauf de très-légères exceptions. Le vêtement à la nizam, qui a été généralement adopté dans les fonctions civiles et militaires, ne diffère de l'ancien costume que par les guêtres, agrafées jusqu'aux genoux, sur le mollet, échancrées au coude-pied; et par un pantalon moins ample. On le porte de toutes les nuances dans les villes : les teintes sombres, avec passementeries de mêmes couleurs, sont plus distinguées, tandis que les plus voyantes sont abandonnées au bas peuple, aux janissaires et aux domestiques. Le bonnet ou *tarbouche*¹, qui est plus carré à Constantinople et en Grèce, où il prend le nom de *fez* ou *fessi*, est une calotte rouge en drap foulé, surmontée d'un flot de soie bleue, qu'on met par dessus le *takie*, après s'être fait raser.

Pour l'artillerie, les habits sont rouges, et la botte à l'écuycère a supplanté la *babouche* dans toute la cavalerie. L'uniforme que nous voyons ici à l'infanterie est de toile blanche; les soldats sont affublés d'un mauvais sac, qui descend presque sur les reins, et de *buffleteries* à l'instar des nôtres; ils s'avancent, le cou tendu, la tête en avant et l'arme à volonté. La grande place des Consulats est continuellement sillonnée par des pelotons de cette milice; on dirait des bandes de singes à voir pendre ces mains longues, quand elles ne se cachent pas de honte au fond des poches. Un tambour et un petit fifre très-aigu les précèdent, en exécutant, avec leur indolence nationale, des marches françaises ralenties, je dirai même endormies, sur la sourde peau d'âne, malgré les coups frappés sur le bois des baguettes, pour les ranimer.

Le grade, jusqu'au sergent-major, s'indique par des *brandebours* plus ou moins nombreux sur la poitrine. Dans la ligne, le galon est or et laine, et d'argent massif dans la garde. Les insignes des grades supérieurs sont invariables et, s'appellent *nichan* : ils consistent en croissants surmontés d'étoiles, et fragments de croissants en or, argent ou diamant, qui se placent sur la poitrine, à droite. L'infanterie de ligne a le croissant et l'étoile; le sous-lieutenant, lieutenant et capitaine les portent en argent, de diverses grandeurs; l'adjutant le porte or et argent; le commandant ou *bimbachi*, tout or; le lieutenant-colonel (*kaimakan*), or avec quelques diamants; le colonel ou *bey*, tout diamants; le général de brigade, appelé aussi (*bey* ou *mirliva*), porte deux étoiles dans le croissant; le général de division (*mirmiran*), trois.

¹ On en fabrique à Marseille, Tunis, Tripoli de Syrie.

étoiles. Après vient le titre de pacha, et les titres supérieurs ont le même, nichan. L'artillerie a deux canons dans un croissant; la cavalerie a deux sabres croisés. La marine a l'ancre, les fabriques ont une presse, les médecins ont un caducée sans ailes, les vétérinaires, une tête de bœuf, etc., etc. L'imagination des orfèvres du pays a dû naturellement se développer beaucoup dans la composition de ces sortes de décorations qui n'ont pas tardé à se multiplier à l'infini, comme récompenses d'abord, puis comme pots de vin dans les fonctions civiles; car le pot de vin, en arabe (baïchich), a pénétré jusqu'ici. Le nichan a servi d'armoiries et de titres accordés par le vice-roi à ses favoris.

L'étendue des relations du pacha d'Égypte, ses rapports diplomatiques, les réceptions d'étrangers et l'envie de se concilier des amitiés nouvelles et utiles l'ont déterminé à faire choix d'un ministre des affaires étrangères dans la personne de Boghos-Bey, qui avait auparavant la direction du commerce; et à créer aussi un ministre de la guerre, dont les attributions s'étendent sur tout le personnel de l'armée; qui nomme aux grades et aux emplois subalternes, et prononce les destitutions. Il s'est occupé aussi d'organiser l'administration financière confiée à un comptable général, auquel les receveurs et payeurs, appelés *seraphs*, envoient chaque trimestre les comptes de gestion des départements où ils résident. Aucune pièce écrite n'est valable si elle n'est revêtue de son sceau; les deux employés qui lui sont adjoints se nomment *effendys*, et sont spécialement chargés du détail des bureaux. Les écritures tant pour les finances et le trésor, que pour les comptabilités de toutes les administrations, sont tenues à la manière usitée en Europe. L'administration agricole est confiée à des gouverneurs appelés *mondyrs* ou préfets, qui ont une autorité d'inspection sur les *mamours* ou chefs de départements, pour vérifier l'exécution ponctuelle des ordres supérieurs, surveiller l'entretien des ponts et des digues, le curage des canaux et les fabriques. Le *kakem el kott*, chef de canton, doit indiquer le nombre de feddans (mesure de terre) qu'on destine dans chaque village à telle et telle culture. Les mamours sont chargés de propager la vaccine, de présider à la conscription et à la levée des hommes qu'on destine aux travaux publics. Les *scheickh et beled* ou maires de villages, sont chargés des moindres affaires, rendent la justice aux paysans à la manière des juges de paix. Le fisc salarie les *kholy* ou préposés à l'arpentage et à la subdivision des propriétés; et chaque semaine, le conseil-d'état s'assemble pour l'examen détaillé des journaux que les mondyrs et les mamours envoient, ainsi que la discussion des demandes qu'ils adressent. Le tout est

réglé, jugé, et soumis ensuite à l'approbation de Méhémet-Aly. Un conseil d'instruction publique, établi au Caire, a sous sa direction les écoles civiles et militaires, et se compose de plusieurs de nos compatriotes distingués. L'ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, M. Linant-Bey, reçoit des ordres directs du président du conseil d'instruction publique. Dans un établissement d'agriculture, dirigé par quatre agriculteurs français, on enseigne à quarante fellahs la manière de cultiver et de fertiliser la terre. L'école de médecine, dirigée par Clot-Bey, rentre aussi dans les attributions de l'instruction publique; c'est un hôpital situé près d'Elkanké (environs du Caire); l'on y admire un très-beau jardin botanique rempli de plantes très-rares.

Dès notre installation à l'hôtel d'Orient, une inévitable nuée de domestiques de places, de tous âges et de physionomies plus ou moins honnêtes vint nous assaillir. Les drogmans levantins, classe très-nombreuse dans les grandes villes surtout, rendent le séjour des hôtels insupportable, à cause de leurs obsessions; ils viennent à l'envi vous montrer leurs certificats sans nombre, de barons Allemands, de milords Anglais, de savants Suédois, d'ambassadeurs Mecklimbourgeois, qu'ils ont accompagnés dans tout l'Orient; ils ont tous connu le prince Puckler Muskau, ont aussi voyagé avec tous les Champollions imaginables. Demandez-leur s'ils parlent bien français, ils répondront oui; l'anglais, *yes*; l'allemand, *ya*; l'italien, *si signore*. Leur mère était Syrienne, leur père Égyptien, leur grand-père Nubien; ils possèdent des oncles à Smyrne, des cousins à Constantinople, ont appris à faire la cuisine en France ou en Angleterre, comme vous voudrez; ils habillent dans toutes les langues dont ils ne savent pas toujours l'alphabet; leur science consiste dans une mémoire assez heureuse des phrases les plus usuelles et les plus nécessaires aux touristes, l'habitude les leur a fait classer dans un certain ordre; mais il faut bien se garder de leur demander autre chose. En revanche, ils ont souvent le talent de vous duper tant qu'ils peuvent, et dans toutes les occasions qui se présentent. Il vaut mieux les payer un peu cher, pour être plus sûr de leur fidélité; ceux que les consuls recommandent valent ordinairement mieux que les autres. M. Cochelet nous en envoie plusieurs, parmi lesquels nous prenons un nommé Ibrahim, nègre magnifique, à veste rouge brodée d'or, à l'œil intelligent et vif, que nous essaierons pendant notre court séjour. Il est doué d'une prodigieuse activité, et nous essouffle par la vitesse de son maigre jarret; il écarte partout la foule avec son bâton, et n'ouvre jamais la bouche que quand nous lui lançons de loin nos questions, car il nous est

impossible de le suivre. Si, en traversant un bazar, nous désirons savoir le prix de quelque marchandise, il s'arrête alors devant la boutique, et adresse notre demande au marchand. C'est un tailleur justement; comme nous avons intention d'adopter les habits du pays, il nous montre d'abord tout ce qu'il y a de plus malpropre dans son magasin, et toutes sortes de vêtements dépareillés. Le drogman, impatienté, lui jette sa marchandise à la tête, et lui ordonne de nous en montrer de plus belle. Alors il tire de ses tiroirs des habits à la nizam, couverts de superbes broderies qui nous séduisent par l'élégance des formes et la richesse de la couleur, Ibrahim en demande le prix en arabe, et accompagnant ses explications d'une pantomime très-vive et pleine d'expression, il trouve tout trop cher; sa voix s'élève, ses yeux roulent, et, de part et d'autre, on parle bruyamment. Cependant le marchand baisse le prix; il baisse encore; on dirait qu'ils vont se prendre aux cheveux, ou plutôt au tarbouche, car tout le monde est rasé. Mais on feint de s'en aller; le marchand vous rappelle alors, et, d'une voix radoucie, fait encore une petite concession. Pendant ces interminables pourparlers dans lesquels nous jouions le rôle assez peu divertissant de spectateurs, la pièce à vendre passe et repasse continuellement des mains d'Ibrahim à celles du marchand. Nous commençons à trouver le temps long et la scène trop monotone, lorsque le vieux boutiquier, enfourchant sur le mince cartilage de son vaste nez, une grosse paire de besicles, et nous regardant en souriant, il fait un signe de tête très-significatif, et rapporte du plus profond de sa boutique, une magnifique paire de guêtres amaranthe et or, dites toulouck, véritable chef-d'œuvre de broderies et de passementeries, où l'aiguille capricieuse du tailleur s'est élancée dans un dédale resplendissant de rinceaux que l'œil a peine à suivre dans leurs interminables circonvolutions. Les galons de plusieurs grosseurs et de nuances jaunes dégradées du clair au foncé, servent à varier l'exécution des détails et à leur donner une sorte de modelé; certaines parties d'argent pur roulées et fixées sous forme de grappes de raisins ajoutent au brillant de cette merveille, et de fortes saillies relevées en bosse rayonnante au soleil contribuent encore au charme de l'ensemble en y brisant la régularité qui serait trop apparente. L'instinct du choix des couleurs, de la diversité et des oppositions de surfaces mates aux surfaces polies, l'art complet en un mot des contrastes savamment combinés se trouve résumé ici dans un simple vêtement. Le velours, d'un vert tendre et reposant la vue, apparaît à travers ce fantastique réseau comme un tapis de gazon, qui rehausse l'éclat d'un parterre de fleurs. Pendant que nous admirons ce

beau travail, assurément très-digne de nombreuses imitations de la part des adroites mains parisiennes, notre marchand quitte son comptoir, et revient bientôt apportant de chez le voisin un ballot d'objets pour nous tenter (il va sans dire que le Turc a un bénéfice sur la marchandise du voisin, s'il parvient à la débiter); il se hâte de nous dérouler de nouvelles étoffes, et en dernière ressource, dont il compte user pour nous faire succomber à la tentation, il tient caché sous un pan de son caftan (grande robe arabe longue et à manches pendantes) des poignards persans richement montés. Voyant que nous ne voulons pas plus de ses étoffes que des habits brodés, il avertit de l'œil un homme qui a l'air de se trouver là par hasard, et qui n'est autre que le propriétaire des objets. Ce dernier s'arrête comme un simple passant; au même instant, nous prions Ibrahim de lever la séance, et chemin faisant, nous voyons bientôt le faux chaland enlever, non sans murmure, son bien des mains de l'officieux ami. Telle est la manière d'agir des honnêtes commerçants de bazars; ils font ainsi souvent perdre beaucoup de temps pour l'achat d'un objet de la plus mince valeur. On va s'installer chez un marchand comme chez un particulier, car on y passe souvent plusieurs heures, pendant lesquelles la pipe et le café sont toujours offerts avec la plus grande cordialité; c'est la politesse des petits et des grands, et il faut bien se garder de la refuser, sous peine de manquer très-grossièrement aux règles de la bienséance et de la courtoisie.

Pour nous délasser de notre tournée dans les bazars, nous prions Ibrahim de nous conduire aux bains, en manière de passetemps et pour nous mettre en appétit. Toutes les villes, et jusqu'aux moindres villages, possèdent des bains publics qui sont toujours chauffés, et les musulmans de toutes les classes s'y baignent plusieurs fois la semaine, par esprit de religion aussi bien que par raison de santé. Souvent il y en a de séparés pour les femmes et pour les hommes; quelquefois ils sont communs aux deux sexes, qui s'y baignent alternativement, les femmes pendant le jour et les hommes pendant la nuit. Ceux où nous entrons sont des étuves spécialement consacrées aux hommes. Le prix d'entrée varie, dans les capitales, depuis la valeur de douze jusqu'à quarante sous; cependant les gens du peuple, qui sont très-misérables, y sont admis sans rétribution. On se croirait dans quelques thermes des anciens; nous pénétrons dans de grandes salles bâties en pierres et revêtues de marbre ou de stuc, couronnées de coupôles percées de trous en étoiles fermés par des verres dépolis qui laissent arriver le jour très-doux, et opposent un sûr obstacle à la curiosité. Les portes en sont

garnies de feutre, et, par ce moyen, elles conservent la température qui est différente pour chacune, afin que le passage de l'air libre à l'excessive chaleur qu'on éprouve dans la salle de bain soit plus insensible. Des tuyaux disposés dans l'épaisseur des murs, et partant d'une chaudière, font office de calorifères, et, s'élevant au haut de la voûte, font évaporer l'eau que l'on tient toujours en ébullition. D'autres conduits, qui partent d'un réservoir, sont également contenus dans la maçonnerie et fournissent de l'eau froide, qu'on peut faire couler à volonté par un robinet placé dans l'intérieur. Ces bains sont toujours maintenus à un degré de chaleur très-élevé (50 ou 40° Réaumur).

Dans la première chambre, se trouvent des divans sur lesquels de grands coquins très-noirs s'emparent de vous et vous débarrassent de vos habits en un clin d'œil, puis vous enveloppent le corps d'une pièce de toile de coton ou de soie, sorte de tablier qui descend depuis le sein jusqu'aux pieds; ils vous hissent ensuite sur des sandales de bois, de six pouces de haut, pour vous empêcher de vous brûler les pieds sur les dalles; cela fait, ils vous conduisent par les coudes dans la seconde chambre, où vous commencez à suffoquer; mais la respiration revient bientôt, et vous pouvez vous livrer à l'étude très-intéressante pour l'artiste de l'académie arabe dans toute sa pureté, moins la sécheresse des contours, qui devient impossible dans ces vapeurs laiteuses répandues autour de l'Européen étonné. Nos trois corps, plus ou moins gras, plus ou moins maigres, ne nous ont jamais paru si blancs qu'à côté de ces Africains musculeux. Le long des murs règne une estrade de marbre pour se reposer et se coucher; de distance en distance, il y a des cuves de marbre d'où l'eau froide et chaude s'échappe à volonté des robinets et tombe dans des rigoles qui la portent à l'extérieur. Dès que nous sommes assis, trois baigneurs viennent nous prendre le bras, et, armés d'une sorte de gant ou sac en crin, commencent à nous en râper la peau avec une ardeur peu commune; ils nous frottent de toute leur force et presque à faire sortir notre sang; nous avons beau nous plaindre, ils continuent de plus belle, et notre drogman étant resté à la porte, les coups de poings sont la seule éloquence en notre pouvoir. Cependant ils se ralentissent, et procèdent successivement au *décapage* de chacun de nos membres; ils nous couchent sur le dos, puis sur le ventre, nous font joindre les coudes, ployer les doigts, craquer tous les os, même ceux de la colonne vertébrale; il faut s'abandonner entièrement et sans aucune résistance à toutes ces opérations, qui ne sont point douloureuses et vous dilatent le corps en le remettant pour ainsi dire à

neuf et le préparant à un bien-être qu'on ne peut comprendre qu'en respirant l'air du dehors. On se trempe ensuite dans un bassin d'eau tiède, puis dans un d'eau chaude, on vous enduit de savon des pieds à la tête avec une espèce de plante filandreuse, appelée *lifeh*, qui ressemble à un peloton de chanvre ou de filasse; le savon parfumé devient mousseux et blanc comme de la neige, et l'homme, ainsi couvert d'écume étincelante, paraît une statue de sel ou de marbre; seulement, il faut avoir soin de fermer les yeux quand le baigneur vous badigeonne la figure. Après une seconde immersion, qui vous débarrasse de cette dernière toison, les Arabes vous essuient, vous entourent de draperies qu'ils ajustent sagement, vous enroulent un turban de toile blanche très-chaude pour faire sécher les cheveux, et vous introduisent dans une chambre dont la température est moins chaude, où des lits très-propres ont été disposés pour le repos le plus agréable. On s'y installe avec bonheur, car, après un bain qui a ouvert tous les pores et dilaté toutes les fibres, on éprouve une certaine fatigue qui fait désirer l'immobilité de la position horizontale; le massage à sec est la dernière opération. Des boissons restaurantes et parfumées, du café excellent, et la pipe indispensable, vous sont tour à tour apportés. On ne s'étonne plus alors que les femmes passent dans ce lieu les moments les plus délicieux de leur existence; car, pour qui ne vit point de poésie et d'imagination, qu'y a-t-il de plus charmant que de venir après la promenade se préparer de nouveau à respirer l'air et à trouver la chaleur extérieure très-douce dans un climat si chaud? Elles y font en partie leur toilette, y amènent leurs esclaves qui leur donnent tous les soins nécessaires, les parfument, les épilent et dégraisent leurs cheveux avec un savon odorant fait de terre pétrie avec de l'essence de rose. Souvent, quelques dames de la même société se réunissent, louent toute une salle de bains jusqu'au soir, et y font apporter leur repas qu'elles prennent ensemble gaiement, car elles n'ont guère occasion de se trouver en compagnie, et profitent de ces instants pour s'entretenir de la grande affaire de la toilette, question bien autrement capitale pour elles que pour nos gracieuses lionnes.

Nous frappons dans la main, à la manière du pays, et nos habits nous sont immédiatement apportés par un esclave qui porte la main sur sa tête en signe de respect, ce qui signifie qu'il répond sur sa tête de l'exécution des ordres qu'il a reçus ou qu'il vient prendre. Comme nous voulons nous donner le plaisir du narghileh, il nous en apporte sur le champ trois parfaitement allumés, et sur le fourneau desquels on avait

jeté quelques fragments odorants d'ambre gris. Le narghileh est une pipe persane dont les tuyaux, très-flexibles, ont plusieurs mètres de longueur, et qui diffèrent en outre des autres, en ce que la fumée traverse un bocal rempli d'eau, quelquefois de rose¹. Ce bocal est du volume d'une carafe ordinaire, et varie de forme et de beauté. Les plus recherchés sont les narghilehs de Constantinople, très-remarquables par la taille du cristal ainsi que par les riches ciselures d'orfèvrerie qui en décorent la monture. L'ouverture est fermée par une cheminée ou noix de pipe, remplie de tumbaki, tabac en feuille, et au moyen d'un tube qui passe dans l'eau, on aspire une fumée constamment fraîche. Il y a des narghilehs à plusieurs tubes et de dimensions plus volumineuses, qu'on peut fumer dans une réunion d'amis. On se range en cercle sur les divans, et chacun peut goûter dans son tube les douceurs du tumbaki, en se livrant à la conversation. Les pipes ou chiboucks sont d'un usage plus universel dans toutes les classes de la société; elles varient de grandeurs depuis deux jusqu'à six et sept pieds; se font ordinairement de jasmin, de rosier ou de cerisier. Les grands et les riches les garnissent d'or et d'argent, même de pierres précieuses. Les femmes en usent aussi, mais les leurs sont plus délicates. Ce qui en fait le prix est dans le bouquin qui est en ambre jaune ou gris, en ivoire, en ébène ou en corail, enrichi quelquefois d'incrustations très-gracieuses. La cheminée est en terre rougeâtre dorée et ciselée avec adresse. Il y a une sorte de chibouck en bois très-tendre, dont la tige est entourée d'étoffe de soie plissée tout autour et ornée de bandelettes en fil d'or croisés plusieurs fois; on mouille l'étoffe, puis, en soufflant dans un pli du haut, on la fait gonfler, et, par l'introduction de ce courant d'air, le bois conserve longtemps une humidité qui donne de la fraîcheur à la fumée. Les serviteurs qui vous apportent les pipes font un geste caractéristique dont nous pouvons parler ici, celui de porter la main au front, ensuite de la bouche au cœur; c'est une sorte de salut qui se varie en inclinant en même temps plus ou moins le corps suivant le rang de la personne à qui on s'adresse. Ainsi, quand un pacha ou un grand dignitaire vient à passer dans une rue ou tout autre lieu public, chacun doit exécuter ce salamaleck² en se courbant presque jusqu'à terre.

En sortant du bain, nous quittons nos habits de voyages pour en-

¹ C'est en Asie que l'essence de rose fut découverte. Une princesse avait fait remplir un canal d'eau de rose, sur lequel elle se plaisait à se promener en bateau, et l'huile qu'elle vit surnager à la surface au moment de l'ardeur du soleil était l'essence de rose.

² L'origine du mot salamaleck vient de la phrase salam aleikoun, locution ordinaire des Arabes, qui signifie mot à mot : salut à toi; et à quoi l'on répond : aleikoum salam.

dosser le frac des salons et dîner chez notre consul. Nous y retrouvons le prince de Wurtemberg, et une compagnie nombreuse de consuls et d'étrangers de distinction et de tous pays, ce qui ne nous empêche pas de nous présenter en kepi d'Afrique, ne pouvant trouver d'âme assez charitable pour nous prêter trois chapeaux. Ce repas dure très-longtemps, et n'est pas fort égayé par la teinte officielle des habits noirs et la physionomie non moins réjouissante des diplomates profonds jeunes ou vieux, qui nous entourent et nous glacent. M. Cochelet fait très-agréablement les honneurs du consulat, est plein de prévenance et d'affabilité pour chacun, mais son amabilité ne se communique point à tous ses hôtes. Il nous propose de nous présenter le lendemain chez le pacha, à une heure convenue, en même temps que plusieurs compatriotes et voyageurs qui lui en ont témoigné le désir.

Le 6 novembre, à dix heures du matin, le kavasse du consulat vient nous avertir que le consul nous attend avec ses chevaux pour la visite au vice-roi. M. Vernet, en uniforme d'officier d'état-major de la garde nationale; son neveu, en tenue d'officier du génie, et moi affublé d'un uniforme de chasseur d'Afrique, dans lequel mes membres dansent à leur aise; nous montons à cheval. Nos jeunes officiers d'état-major (les Abyssiniens) en grande tenue montent d'humbles ânes locati, et leurs jambes traînent à terre, ainsi que leurs sabres de cavalerie. M. Cochelet marche le premier devant, précédé de son saïs. Les postes militaires battent aux champs sur son passage, bientôt on arrive au palais, où l'on monte par un grand escalier de marbre blanc.

La salle où le pacha reçoit d'habitude ses visiteurs, est carrée, vaste, entourée de divans très-bas, et éclairée de tous côtés par un grand vitrage qui règne entre des arcades supportées par de minces colonnettes. Artim Bey, son premier interprète qui parle parfaitement français, vient au-devant de nous ainsi que plusieurs officiers de service. Nous trouvons Son Altesse, étendue sur son divan à l'angle du salon, parqueté et ciré à l'européenne¹. Elle est en costume à la nizam, tient de la main droite une riche pipe, et de l'autre, caresse complaisamment sa barbe, en s'accoudant sur un coussin. A notre abord, son œil noir s'anime d'une expression de curiosité et de bienveillance très-flatteuse; après l'échange des saluts et politesses d'usage, et les présentations nominatives faites par le consul; le pacha fait signe de s'asseoir auprès de lui, et tandis que des généraux, aides-de-camps et officiers de

¹ La vue qu'on découvre de ce point s'étend sur tout le port d'Alexandrie.

sa suite, apportent à ses hôtes la pipe et le café de la main gauche ¹.

La conversation s'engage par l'intermédiaire du drogman Artim Bey, qui se tient continuellement debout près du vice-roi, agitant une moustiquaire de palmier contre les insectes, sans respect même pour l'épiderme des pachas. Après avoir témoigné au consul l'intérêt qu'il prend à ses visiteurs et s'être informé de leurs différents projets, Méhémet Ali s'entretient longuement de la France, (dont il espérait alors l'alliance) il fait ensuite de nombreuses questions sur l'état actuel des sciences, des arts et de l'industrie, les inventions mécaniques, paraissant parfaitement au courant des découvertes nouvelles et s'y intéresser vivement. Il insiste beaucoup sur la lumière sidérale, dont notre ami Gandin a fait dernièrement encore de si curieuses et utiles applications à l'éclairage des paquebots en mer, et s'enquiert aussi des phénomènes merveilleux obtenus par la nouvelle découverte de Daguerre; comme il témoigne le désir de voir fonctionner l'instrument, M. H. V. annonce qu'il s'empressera de satisfaire Son Altesse, et d'exécuter une épreuve dès qu'elle le voudra. On convient donc de revenir le lendemain avec tous les appareils nécessaires.

En effet, nous nous rendons au palais, le 7 au matin, en cavalcade de baudets. Tout a été préparé d'avance pour n'avoir plus qu'à soumettre l'épreuve à la chambre obscure, et à faire paraître l'image dans le mercure. Le vice roi qui nous attend avec impatience, se promène les mains derrière le dos à la Napoléon, tenant son sabre dont il fait parfois tourner la dragone pour se distraire; des généraux et des colonels qu'il a invités à ce nouveau genre de spectacle, sont debout autour de lui, muets comme les murailles. Un cabinet ayant vue sur le harem (dont la fréquentation est aujourd'hui interdite au vice-roi, par ses médecins), nous est ouvert. La chambre obscure est braquée devant la nature et l'image se reflète aussitôt dans le miroir et soumise à l'inspection des assistants ébahis, car ils ne comprennent pas comment le factionnaire qui se promène devant la porte, peut agir et remuer la tête en bas sans tomber. La plaque iodée remplace le verre dépoli, et l'opération ne dure que deux minutes. Dans ce moment, la physionomie de Méhémet est pleine d'intérêt; l'expression de ses yeux, où se peint malgré lui une sorte d'inquiétude, paraît encore augmenter au

¹ Sous peine d'être envoyés à la Mecque revêtus d'une chemise blanche, pour servir le temple du prophète pendant le reste de leurs jours; car présenter un objet de la main droite est le comble de la grossièreté aux yeux des musulmans. De même, chez les Romains, le doigt du milieu était réputé infâme, parce qu'il servait à montrer les personnes méprisables.

moment de faire l'obscurité pour le passage de la plaque au mercure ; ses prunelles brillantes roulent dans leur orbite avec une étonnante rapidité. Un silence de stupeur et d'anxiété règne parmi les spectateurs, le cou tendu, et n'osant faire un seul mouvement ; mais il est rompu par le bruit soudain d'une allumette chimique, et le reflet de son éclair argenté rejaillit pittoresquement sur tous ces visages de bronze. Méhémet-Ali, qui se tient tout près de l'appareil, bondit sur place, fronce ses gros sourcils blancs, et fait retentir le salon d'une toux éclatante qui lui revient, dit-on, quand il éprouve une émotion imprévue (elle date d'une révolte où il reçut un coup de sabre si violent dans la ceinture, que ses pistolets en furent coupés) ¹.

Malgré l'aspect de l'épreuve parfaitement réussie, l'impatience qui commençait à animer son altesse fait place au plus vif sentiment d'étonnement et d'admiration ; c'est l'ouvrage du diable ! s'écrie-t-il, puis il tourne les talons, tenant toujours la poignée de son sabre qu'il n'a pas quitté un seul instant, comme s'il eût craint quelque secrète conspiration ou l'influence de quelque sort mystérieux, et se dirigeant rapidement vers son salon, il nous dispense ainsi de l'accompagner. Nous profitons de la circonstance pour pénétrer dans les autres appartements ; ils sont décorés avec luxe, mais sans style : la chambre à coucher est remplie de psychés, consoles, miroirs et autres meubles de fabrique parisienne ; le lit, placé au milieu, est surmonté d'une vaste moustiquaire en gaze, bordée d'un ruban rose, et formant un dais assez élégant. La nuit, un serviteur fidèle veille auprès du pacha, afin de le réveiller quand il fait de mauvais rêves. On remarque aussi, dans ce palais, un salon en rotonde, garni de grands rideaux bleus, drapés avec tout l'art et le mauvais goût d'un tapissier français ; audessus, de vastes fenêtres qui offrent à nos yeux l'imposant aspect de la rade encombrée par les flottes réunies d'Égypte et de Turquie.

FR. GOUPIL-FESQUET.

¹ Ibrahim pacha abat d'un coup de sabre la tête et les pieds de devant d'un chameau. Le général Soliman pacha prétend l'avoir vu. L'histoire raconte, du reste, que Godefroi de Bouillon, devant les émirs de Samarie, fit sauter d'un coup d'épée la tête d'un chameau, pour leur montrer sa force et son adresse.

ÉTUDES SUR LA RÉVOLUTION¹.

LE HÉROS D'UNE JOURNÉE

ou

L'HOMME POPULAIRE.

C'est le 14 juillet 1789, à la prise de la Bastille, que commence la liste des *héros d'une journée*.

Expliquons-nous bien d'abord sur ce que nous entendons par ce titre donné arbitrairement par nous au personnage que nous allons pourtraicter. Le *héros d'une journée* est l'homme qu'un événement quelconque met en relief, ou qui détermine lui-même un événement; celui dont le nom retentit en tous lieux; sur le compte duquel les éloges ne tarissent pas; qui est, pour un moment, l'idole populaire. C'est le point de mire des partis abattus, et le triomphateur que les vainqueurs promènent dans les rues. La liste est longue et variée. Depuis le ministre « adoré » dont l'entrée aux affaires ou la retraite motivent l'enthousiasme ou l'indignation, jusqu'au plus humble « homme d'action » des faubourgs, chaque classe du peuple y voit inserit son nom. Et comme à aucune époque de l'histoire de France, les faits n'ont été plus précipités, plus passagers, que pendant la révolution, jamais aussi les *héros d'une journée* n'ont été plus nombreux ni plus éphémères. La popularité était une royauté élective et temporaire, derrière laquelle les républicains croyaient toujours apercevoir l'ombre de la tyrannie.

Il y avait bien eu, avant le 14 juillet, certains hommes adoptés par les masses, Necker, par exemple, ou encore Mirabeau. Mais c'était là un enthousiasme incomplet, au moins dans ses manifestations; le peuple

¹ Voir le dernier numéro de la *France Littéraire*.

n'avait pas conquis son droit de citoyen, qui date, révolutionnairement parlant, du jour où la Bastille fut prise.

Cette époque à jamais célèbre enfanta bien des héros. Le renvoi du ministre Necker avait soulevé la population parisienne, au pouvoir de laquelle la forteresse tomba dans l'espace de quelques heures. On avait su la nouvelle du renvoi le 12. Camille Desmoulin fut le héros de cette journée; le premier, au Palais-Royal, en habit de visites, il avait harangué le peuple, montré un pistolet, crié aux armes, et introduit l'usage de la cocarde. Le héros du 13 fut l'abbé Lefebvre d'Ormesson, qui fut chargé de distribuer au peuple plusieurs barils de poudre déposés dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. Les héros du 14 furent les *gardes-françaises* en première ligne; puis les bourgeois armés dont les plus intrépides furent appelés plus tard Vainqueurs de la Bastille, et décorés comme tels ¹. Le héros du 15, enfin, fut le marquis de Lafayette, qui fut nommé commandant-général de la garde nationale parisienne, et en l'honneur de qui on frappa une médaille, où on lisait ces mots si souvent répétés depuis : VENGEUR DE LA LIBERTÉ DANS LES DEUX MONDES.

Quelle fut la destinée de tous ces hommes? Necker dut se retirer en Suisse; Camille Desmoulin monta sur l'échafaud en 1794, et mourut « à l'âge du sans-culotte Jésus-Christ, » selon ses propres paroles; l'abbé Lefebvre d'Ormesson, quatre mois plus tard, aurait expiré pendu par la populace, si une femme ne lui avait sauvé la vie; les *gardes-françaises* furent supprimés; les Vainqueurs de la Bastille ne purent obtenir qu'on leur payât exactement leur pension; et Lafayette alla languir dans les prisons d'Olmütz.

Ainsi, les premiers noms qui figurent sur la liste des héros d'une journée donnent lieu, pour la plupart, à une biographie dramatique. Les vainqueurs de la Bastille, formés en corporation, ne pouvaient cependant pas sortir de leur demeure, sans que tout, en eux, rappelât leurs anciens services. Ils avaient un costume particulier, ils portaient une décoration, ils prenaient place d'honneur dans toutes les cérémonies civiques. En les voyant dans les rues ou les promenades, les pères disaient à leurs enfants : « Tiens, voilà un héros, un vainqueur de la Bastille, un défenseur de la liberté. » Et lui, se drapait dans sa grandeur, et croyait que ces hommages n'auraient point de terme.

Une année plus tard, les Vainqueurs occupaient déjà moins l'opinion publique que les Fédérés. On oublie si vite lorsqu'il faut se rappeler beau-

¹ On peut consulter notre *Histoire-Musée de la République française*, touchant le costume et la décoration des Vainqueurs de la Bastille.

coup de choses ! D'ailleurs, à mesure que la révolution allait croissant, les héros du jour ne pouvaient déjà plus être les héros du lendemain. Ils étaient bien vite taxés de *modérantisme*. Ajoutons que peu à peu, les partis dégénéraient en factions personnelles, chaque événement ne fut plus représenté que par quelques hommes et non par des masses.

Les 5 et 6 octobre 1789 mirent en relief, vis-à-vis des exaltés, le marquis de Saint-Huruges, le duc d'Aiguillon et Maillard. Ils s'étaient si bien conduits au château de Versailles; ils avaient si habilement « fait trembler M. et madame Veto; » ils étaient si franchement dévoués aux motionnaires du Palais-Royal, que leur popularité dura longtemps. Les premiers, ils avaient fait preuve de cette audace républicaine que Danton appréciait fort. Le 20 juin 1792 fit connaître et révérer par les Jacobins Chabot, orateur ordinaire du faubourg Saint-Antoine; Santerre, qui commandait les insurgés; Panis et Sergent, officiers municipaux, qui avaient fait ouvrir les portes du jardin des Tuileries « au peuple souverain; » Legendre, qui avait adressé un discours au roi, et lui avait placé le bonnet rouge sur la tête; Pétion surtout, Pétion qui, tout en invitant les insurgés à éviter le désordre, avait officiellement approuvé leur conduite. Ce n'était partout que cris : Vive Pétion, vive le maire de Paris ! Cette émeute avait été faite par les modérés d'entre les exaltés, c'est-à-dire par les partisans de la Gironde. Le 10 août fut l'œuvre des Montagnards ou « des purs Jacobins. » Ses héros furent, — en général, les Marseillais et les Bretons; en particulier Danton et Robespierre, qui étaient alors à la tête de la municipalité, et qui avaient adroitement préparé sinon élaboré l'insurrection; le géant Roederer, qui était venu, après la victoire, apporter le dauphin sur le bureau du président de la Convention, et le fameux Gonchon, qui apostrophait à chaque instant les aristocrates de l'intérieur ou les brigands de l'étranger. Aux massacres des prisons, les 2 et 3 septembre, Danton et Billaud-Varennes conquirent leur brevet de patriotes exclusifs et de nouveaux Brutus. En avril 1793, lors de la lutte des Girondins avec Marat, ce dernier grandit de vingt coudées dans l'opinion montagnarde. Accusé, il fut absous; au lieu d'une chute que ses ennemis lui préparaient, ce fut un triomphe qu'il obtint, triomphe unique dans les fastes révolutionnaires. Quel héros ! Osait-on bien accuser Marat ! l'ami du peuple ! Le maire Pache s'occupait de lui; il y eut des attroupements menaçants. Et Marat se présenta, fort de son innocence, devant le tribunal révolutionnaire, qui se garda bien de le condamner. Un véritable triomphe s'ensuivit. Les *maratistes* prirent leur Dieu sur leurs épaules. Marat avait la tête ornée

d'une couronne de chêne. La foule écoutait avec recueillement le peu de paroles qu'il prononçait. Elle le présenta à la Convention. Ce triomphe de Marat perdit la Gironde, et amena le 31 mai, qui éleva Barrère et tous les terroristes. Le 9 thermidor « rendit Tallien immortel. » Le 18 brumaire engendra Napoléon.

Nous demandons pardon au lecteur, pour cette sèche énumération de faits historiques. Mais il importait de mentionner ainsi les Héros politiques produits par les journées les plus mémorables. Ils représentent une face du type, face sérieuse, sinon pittoresque. Nous allons maintenant nous occuper de héros d'un ordre inférieur, écrire l'histoire de ces rois d'un jour, qui prirent au sérieux les triomphes dont ils furent honorés.

Supposez qu'un soulèvement quelconque ait eu lieu à Paris, ou dans telle ville de province qu'il vous plaira de choisir; supposez simplement qu'il a été planté un arbre de liberté, dans le plus petit bourg d'un département. Cette solennité a suffi pour éveiller l'enthousiasme des habitants. Dès la pointe du jour, ils sont sortis de leurs maisons, et se sont rassemblés sur la place de l'église, — de l'église métamorphosée en magasin de farines. Ce jour est aussi universellement chômé que l'était Pâques, « sous l'ancien régime. » Pas un marchand qui n'ait fermé sa boutique, à l'exception de ceux qui vendent le pain, le vin, et les autres comestibles. — Des drapeaux surmontent la porte ou la fenêtre du bon et du mauvais citoyen; car si le premier agit par enthousiasme, le second agit par peur. On a endossé la carmagnole de rigueur; chacun marche fièrement appuyé sur sa pique fidèle; et les clubistes de l'endroit suivent leur bannière rouge, et chantent des *gaietés* ou chansons patriotiques. Les femmes, aux côtés de leurs maris, ou bien formant camp à part, se sont coiffées du bonnet rouge, ont revêtu la plus tricolore de toutes leurs robes, et montrent leurs cocardes nationales. Dans cette foule, tous sont ivres, — les uns de patriotisme, les autres de vin du pays, quelques-uns de patriotisme et de vin à la fois.

On va procéder à la plantation d'un jeune et vigoureux peuplier, couché là sur le flanc, et décoré d'une multitude de rubans, de fleurs, de drapeaux et de couronnes. La municipalité arrive; elle est accueillie par d'unanimes bravos. La cérémonie est achevée. L'arbre « élève dans les airs sa cime orgueilleuse et libre, » selon le style des gazettes du temps. Les patriotes ont exécuté une ronde à l'entour. Puis, dans des repas civiques, au milieu de nombreuses libations, on a célébré ce jour mémorable, on a porté des toasts aux hommes les plus purs et les plus vertueux de l'époque, depuis ceux qui siègent à la convention,

jusqu'à ceux qui administrent l'humble commune où se passe la fête. Le nom d'un membre de la municipalité locale a surtout obtenu les honneurs du banquet. Il a volé de bouche en bouche, accompagné des bénédictions de tous les patriotes. Cet homme a fait à lui seul les frais de la solennité. Il a donné le vin de sa cave, et a alloué une somme d'argent considérable « pour subvenir à l'éducation civique et républicaine de dix enfants de la patrie, » il a prononcé un discours chaleureux et franchement patriotique. En un mot, c'est grâce à lui que la fête a été brillante. Il mérite le titre de *héros* de cette journée. Le repas terminé, ses concitoyens l'embrassent fraternellement ; les femmes même lui accordent cette insigne faveur. Vive le citoyen N.... ! s'écrie-t-on de toutes parts.

Et on le porte en triomphe jusqu'à sa demeure, et son nom est honorablement consigné dans le procès-verbal de la fête. Ainsi, le citoyen N.... est baptisé *héros*. Cette époque devient pour lui son entrée dans la vie républicaine.

Pendant les quelques jours qui suivent, le héros recueille en tous lieux les compliments et les poignées de main. Il est encore sous l'impression de son triomphe, et les petits enfants du pays se rangent sur son passage, et crient *vivat* à tue-tête. Rien n'égale la popularité dont il jouit, à cinq lieues à la ronde. Il a été, répète-t-on sans cesse, désintéressé comme le divin Marat, bienfaisant comme « le citoyen Vincent de Paul, » et éloquent comme le grand Robespierre. Ni plus, ni moins. Malheur à qui oserait douter de la vertu du héros ! Les noms d'*aristocrate* et d'*agent de Pitt* seraient encore trop beaux pour lui ! Dans un cabaret, un tailleur de pierres a battu un ouvrier menuisier qui s'était permis de hocher la tête, à l'instant où il racontait la noble conduite du citoyen N.... pendant la journée sus-décrite.

Quel excellent homme c'est que ce citoyen N.... ! Il avait gagné sa fortune avant la révolution, et vivait paisiblement de ses rentes. Bon père, fidèle époux, ami dévoué, il s'était concilié l'estime générale. La politique l'intéressait peu. Mais le 10 Août l'avait forcé à s'occuper des affaires publiques. Et alors, comme bien d'autres, par peur ou par conviction, il s'y était adonné corps et âme. Il était simple dans sa mise, dans ses manières, dans ses goûts. Le costume républicain avait été le sien avant même qu'il fût question de république : Veste et pantalon de gros drap bleu, chapeau rond, gilet de piqué jaune à boutons de métal, cravate de coton de couleur. Sa figure respirait la bonté ; ses traits, vigoureusement accusés, étaient amaigris plutôt par les en-

nuis que par les travaux de la politique. Il était honnête et modeste, passait ses soirées dans l'unique café du bourg, d'où par parenthèse, des connaissances l'avaient entraîné au club, puis l'avaient nommé à la municipalité. Voilà quel était notre héros. Après avoir examiné son passé, voyons quel avenir l'attendait.

Tout à coup, une autre fête devait se célébrer dans l'endroit. Les amis et les admirateurs du héros aspiraient à devenir héros eux-mêmes. Ils suivaient son exemple et faisaient plus encore. L'un d'entre eux parvenait à détrôner le héros de la fête précédente, et le citoyen N... n'avait déjà plus que cette popularité froide et ternie, qui décroît du moment qu'elle ne progresse plus. Cependant, il avait fait des sacrifices pour se maintenir dans sa dignité. Sacrifices inutiles : il avait été primé. Son vin était bu et oublié ; l'arbre de la liberté peut-être était mort et arraché : quant à sa fondation pour les enfants, elle était au nombre de ces bienfaits que le temps fait considérer comme choses dues. Alors le pauvre homme se dégoutait ; il redevenait bon père, époux fidèle et ami dévoué, mais tiède politique. Peu à peu, ceux qui à son égard avaient été successivement enthousiastes, puis indifférents, voulaient lui retirer l'écharpe municipale. Il avait des ennemis, et se voyait un jour accuser de *modérantisme*, de *fédéralisme*, d'*indulgentisme*, ou de tout autre *incivisme* semblable. Son nom, écrit sur des procès-verbaux, ne pouvait être oublié ; et l'ancien héros s'estimait heureux de mourir dans son lit. Son successeur arrivait de même à une déchéance, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un héros dans la force du terme, Napoléon, eût défendu ces petites comédies à dénouements tragiques parfois.

Héros au petit pied, grands personnages politiques, presque tous ont eu le même sort. Les hommes exclusivement populaires passent vite. Pendant la révolution on ne cite guère que Mirabeau et Marat qui aient joui de leur popularité jusqu'à leur mort. On écrit sur la porte de la maison de Marat assassiné, rue de l'École de Médecine ;

Arrête citoyen !
 Et vois ton défenseur,
 Il fut ton soutien
 Et te voua son cœur ;
 Frappant la tyrannie,
 Ses jours furent menacés,
 Enfants de la patrie,
 Nous devons le venger.
 Du fer des assassins
 Il sut braver l'audace,

Et tout républicain
Doit suivre ses traces.
Que l'assassin infâme
Qui le mit aux abois,
Soit jeté dans les flammes,
Et mis hors de la loi ¹.

Ce sont là des vers *populaires*. Il y avait là aussi manifestation *populaire*, car ces rimes étaient approuvées par cent vingt signatures. On sait ce qu'on a fait plus tard des cendres de l'ami du peuple; on sait la tache indélébile laissée sur la mémoire de Mirabeau par la découverte de l'armoire de fer.

Quant à la popularité des héros de clocher, elle durait à peine quelques mois; elle était aussi facile à perdre qu'à acquérir. Et cependant, qu'on songe à tous les efforts tentés par ces hommes, pour la retenir en leur pouvoir. Combien ont méconnu les joies de la famille, pour se lancer dans le tourbillon de la politique! Et, parmi les femmes, combien ont foulé aux pieds les devoirs de leur sexe pour devenir *héroïnes*, et pour expier cruellement par la suite leur erreur déplorable! Prenons pour exemple Théroigne de Méricourt, dont le nom se présente toutes les fois qu'on s'occupe de femmes révolutionnaires. Théroigne, l'*héroïne des 5 et 6 octobre*, fut fouettée plus tard aux Tuileries, comme *Brissotine*; et elle est morte folle à la Salpêtrière.

Il est, toutefois, une autre sorte de héros, que la révolution enfanta par milliers, héros populaires aussi, mais dont les titres aux éloges de tous furent tellement glorieux, irrécusables, mérités, que presque jamais leur popularité ne s'effaça. Ce sont ceux qui se montrèrent sur les champs de bataille, aux *journées* de Fleurus, d'Hondschoote et de Hohenlinden. La gloire de ceux-là est restée intacte, digne et impérissable, justement parce qu'ils ne l'ont pas cherchée. Ces héros sont les soldats de la république, génération à part, intrépide et croyante à sa manière, comme celles qui entreprirent les croisades. Autant l'historien a de pitié ou de dédain pour les coureurs de popularité, autant il aime, admire et vénère ce sublime type républicain, *le soldat*.

¹ Eloge, discours, lettres et vers adressés à la section du Théâtre-Français, etc. Imprimé du temps.

LE PRÊTRE RÉFRACTAIRE

ET

LE PRÊTRE ASSERMENTÉ.

Celui d'entre les prêtres catholiques, qui, reconnaissant en principe que les limites des diocèses pouvaient être circonscrites, l'élection populaire des ecclésiastiques proclamée, le casuel des évêques et des cures supprimé pour faire place à un traitement fixe, jurait d'obéir à ce décret si fameux connu sous le nom de *Constitution civile du clergé*, celui-là était appelé prêtre *assermenté* ou *constitutionnel*, dans le langage parlementaire.

Celui qui refusait de prêter le serment était appelé prêtre *réfractaire*, *insertermenté*.

Le public s'était aussitôt séparé en deux camps, comme avaient fait les ecclésiastiques. Les partisans du serment donnaient aux *réfractaires* une multitude d'épithètes les plus bizarres, les plus injurieuses, les plus insolentes; ils les traitaient de *rebelles*, de *noirs*, d'*ultramontains*, d'*insoumis*, etc. Les opposants au serment, ne voulant pas rester en arrière sous le rapport des injures, qualifiaient les *constitutionnels* de *sermentaires*, de *prêtres-jureurs*, d'*intrus*, d'*apostats*, de *schismatiques*, etc.

C'était une guerre vive et continuelle. Elle fit répandre plus de sang qu'on ne pense, et détermina les secousses de la Vendée. Elle donna lieu à bien des brochures, à bien des pamphlets, « Voyez, dit la *Lanterne magique républicaine*, voyez le ci-devant évêque Talleyrand-Périgord, qui, dans une orgie durant toute la nuit, avec le huguenot Barnave, l'athée Mirabeau, le janséniste Poiret (oratorien, confesseur du janséniste Camus), et quelques prostituées, fait la *veille* de la réception des évêques intrus, Grégoire, Gouttes, Thibaud, etc... et les sacre avec un restant d'huile qui a servi à l'assaisonnement de la salade; afin que, sans gêne, ceux-ci puissent sacrer et ordonner à leur tour des prêtres et évêques constitutionnels... »

Tel est le style employé par les non-assermentés. Nous allons mettre en parallèles quelques phrases des amis de ces derniers contre les *réfractaires*.

Les *réfractaires*! ce sont des « bonzes stupides; » ce sont des « esca-

moteurs de bon Dieu; » ce sont des « fainéants qu'il faut priver de leurs bénéfices; » ce sont des « enfants du diable; » ce sont des « calotins, satellites du pape. » Il faut les fouetter, les rançonner, les pendre. On brûle la bulle papale, qui tranche négativement la question du serment ecclésiastique, et qui encourage la non-sanction de Louis XVI; c'est une bulle dont on ne veut pas faire plus de cas « que d'une bulle de savon. »

Jusque là, il n'y a que des mots. Voici venir les faits. Louis XVI, d'après les conseils du pape, ne veut avoir confiance qu'en des prêtres réfractaires, tandis que ceux-ci sont chassés des églises par le peuple, et cèdent leurs places aux assermentés. L'anarchie religieuse la plus complète existe en France, ainsi que Cazalès l'avait un jour prédit en pleine assemblée nationale. Bientôt les masses ne distinguent plus les prêtres qui ont prêté le serment de ceux qui s'y sont refusés. Elles ont d'abord crié : *A bas les prêtres réfractaires!* Ensuite elles crient : *A bas la calotte!* La proscription les atteint tous. Les montagnards vainqueurs leur font dire, en 1795, par la bouche d'un journaliste : « Vous ne voulez point de constitution, vous, prêtres assermentés, dont le crédit baisse et s'éclipse à mesure que le jour de la raison paraîtra dans l'esprit du peuple. Vous savez bien qu'une bonne constitution morale et politique ne vous laisse rien à faire à l'avenir. » Et enfin, l'abjuration complète du culte est décidée.

Ne perdons pas de vue notre sujet; ne nous laissons pas entraîner au delà des limites d'une esquisse historique. Efforçons-nous ici de tracer des caractères.

Pour trouver le véritable type de l'abbé réfractaire, transportons-nous en Vendée. L'assemblée constituante avait autorisé les prêtres non conformistes à célébrer l'office divin dans les églises des différentes villes, concurremment avec les assermentés¹. Mais, dans plusieurs départements, en Vendée surtout, les évêques n'entendirent pas à pareille composition entre les *bons prêtres* et les *schismatiques*. Les réfractaires se choisirent des endroits particuliers pour célébrer les offices, tinrent un double registre de naissance, de mariage et de mort, et protestèrent, dans toutes les occasions, contre les actes religieux accomplis par des assermentés. Des circulaires étaient envoyées dans les campagnes pour instruire les paysans, pour leur inculquer l'horreur des schismatiques.

¹ A Paris, huit églises furent accordées aux réfractaires : les Carmélites du faubourg Saint-Jacques; le Val-de-Grâce; les Filles de Sainte-Marie; Sainte-Aure; les Dames-de-la-Providence; les Eudistes; l'Enfant-Jésus et les Théatins.

Et l'on vit les réfractaires confesser, prêcher, dire la messe dans des chambres et au milieu d'un champ isolé.

Cela rappelait aux fidèles les persécutions des premiers chrétiens. D'une commode on faisait un autel; un crucifix de famille était placé dessus et entouré de deux ou trois flambeaux de cuivre. Une nappe de toile commune recouvrait l'autel, et tous les accessoires du culte étaient d'une simplicité tout à fait primitive. Le maître de la maison convoquait ceux de ses parents ou amis qu'il savait partager ses opinions. Une fois les fidèles rassemblés, toute porte était close, toute mesure prise pour éviter les regards indiscrets. L'office commençait. Alors le réfractaire recommandait bien à son troupeau « de fuir les brebis galeuses qui croyaient aux prières des schismatiques. » Il les prévenait en même temps que ceux auxquels des assermentés administraient les sacrements, devaient être considérés comme ne les ayant pas reçus.

Les mariages célébrés par un *schismatique* n'étaient que des concubina- ges, et les enfants qui en naissaient étaient bâtards.

Il y avait alors scission complète entre les membres d'une même religion, grâce au serment ecclésiastique et aux oppositions des réfractaires. « Ces manœuvres, dit un contemporain ¹, produisirent l'effet qu'en attendaient les évêques. Des troubles religieux éclatèrent de toutes parts; la division se mit jusque dans les familles. On vit des femmes se séparer de leurs maris, des enfants abandonner leurs pères; l'indigent n'obtint plus de secours, l'artisan n'obtint plus de travail qu'autant qu'ils s'engageraient à ne pas aller à la messe d'un prêtre assermenté. Des villages entiers désertaient leurs foyers, les jours de dimanche et de fêtes, pour entendre la messe d'un prêtre inassermanté. » Certains villages, plus retirés, plus escarpés que les autres, étaient ceux où les réfractaires se réfugiaient. Le bourg de Saint-Laurent; dans le département de la Vendée, cacha des missionnaires qui excitaient les paysans contre les prêtres jureurs.

Quel spectacle nouveau que celui d'une cour de ferme ou d'une éclaircie de bois remplies d'hommes et de femmes qui reniaient les temples tombés aux mains des *jureurs*, et s'en improvisaient d'autres à la face du ciel! Il avait quelque ressemblance avec les cérémonies des missionnaires dans le Nouveau-Monde. Il enflammait les imaginations pieuses. Un tertre était changé en autel, et le prêtre accordait à la foule recueillie sa sainte bénédiction. L'adversité le grandissait aux yeux de ses ouailles. Ses prédications savaient les toucher et les convaincre. Et si

¹ Mémoires du marquis de Ferrières.

parfois il lui arrivait de prononcer quelques paroles ayant trait à la politique, l'œil des paysans s'animaient, et tous étaient prêts à mourir pour la religion profanée et proscrite. « Nous comptons beaucoup sur les prêtres non jureurs, qui sauront disposer le peuple en notre faveur, » écrivait de Mayence un émigré¹.

Des soulèvements, des émeutes, avaient lieu très-souvent à la suite de ces cérémonies religieuses. L'assemblée législative rendit alors un décret sévère qui ordonnait aux réfractaires de prêter serment dans la municipalité de leur domicile, sous peine d'être privés de leurs pensions et traitements, d'être mis sous la surveillance immédiate des autorités constituées, et d'être dénoncés aux tribunaux si quelques troubles religieux venaient à éclater dans les villages habités par eux. Mais ce décret, Louis XVI ne le sanctionna pas. Les *réfractaires* continuèrent leurs cérémonies, et devinrent de véritables propagandistes. Les officiers municipaux les traquèrent, pour ainsi dire, de leur autorité privée, et les mesures employées contre eux ressemblèrent de plus en plus à des persécutions. A tout instant on entendit parler de troubles religieux. Tantôt les habitants du village d'Élicourt sont prêts à s'entr'égorguer pour un sermon d'un *réfractaire*, sans l'intervention de la garde nationale; tantôt la ville de Valognes est en rumeur, parce que ses officiers municipaux ont protégé un chapelain *réfractaire*; tantôt la ville d'Auch est tout en armes: deux églises, fermées par ordre de la municipalité, et rouvertes par le directoire du département, occasionnent ce mouvement. A Vendôme, un *réfractaire*, accusé d'avoir regardé avec mépris une procession conduite par un prêtre constitutionnel, est sur le point d'être massacré par la multitude, et ne doit son salut qu'au duc de Chartres, alors colonel de dragons.

D'après toutes ces données historiques, rien n'est plus facile que de tracer le portrait physique et moral du *réfractaire*. Il vivait dans une pauvreté forcée, car son existence était précaire et sans cesse menacée. Dans certains endroits, il osait conserver son habit ecclésiastique; dans d'autres, il en était réduit à dissimuler, à cacher son caractère religieux. Alors, il portait un vêtement noir, ou tout au moins de couleur très-foncée. Sa démarche était généralement humble et modeste; quelquefois, cependant, il voulait faire preuve de hardiesse, et braver les menaces de la foule. Le *réfractaire*, en refusant le serment, obéissait souvent à des suggestions politiques; souvent aussi c'était par conviction qu'il agissait. Plusieurs menaient une existence tout à fait exceptionnelle. Leurs par-

¹ Le 27 novembre 1791.

tisans, les regardant comme des martyrs, les comblaient de prévenances, de soins, de présents même. Ils venaient les visiter dans leurs retraites; ils les recevaient en famille, afin de les consoler. Le *réfractaire*, ainsi choyé par un monde opposé aux principes révolutionnaires, se trouvait, presque à son insu, engagé dans des conspirations. Ce monde le dédommageait si amplement des injustices dont les gouvernants l'accablaient!

L'*assermenté*, lui, planait dans les hautes régions. Il avait de l'ambition, et suivait habilement sa route. Approuvant la révolution, il lui était permis d'aspirer aux places les plus éminentes dans la hiérarchie sacerdotale. Il s'occupait beaucoup de politique. Fréquentant les clubs, il se livrait aux émotions du jour. Plus d'un était membre d'une assemblée parlementaire. Derrière eux, pour les protéger, marchaient les municipalités et la force armée. Ils triomphaient de toutes les attaques que dirigeaient contre eux les *réfractaires*. Quelques-uns, néanmoins, pouvaient passer, à leur tour, comme des persécutés. A Arles, qui, depuis plusieurs mois, était en état de révolte, le curé constitutionnel de Sainte-Croix fut décrété de prise de corps, et celui de *Sansaires*, village situé près de la même ville, fut assassiné à coups de sabre, lui et sa domestique. Ces persécutions contre les *assermentés* n'avaient lieu que dans quelques départements toujours soulevés par les questions religieuses. Et encore, ne durèrent-elles que quelques mois au plus. Les autorités, pour remédier au mal, déployaient un zèle à toute épreuve; chaque fois qu'une malheureuse affaire survenait à des prêtres *assermentés*, les rigueurs déployées contre les *réfractaires* redoublaient.

Aucune comparaison, sous ce rapport, ne peut être faite entre les uns et les autres.

Voici, en manière d'exemple, la biographie du prêtre assermenté pendant la révolution. Nous prenons pour héros l'abbé Claude Fauchet. Électeur du département de Paris, il fit partie de la fameuse députation qui devait sommer le gouverneur de la Bastille, au nom de la ville, de ne point employer la force contre les citoyens. « Un jurisconsulte, dit l'abbé Fauchet, un prêtre, revêtus de toutes les livrées de la paix, devaient être entendus, même pour l'intérêt des homicides de la patrie; on nous répond par tous les feux de la guerre ¹. » La députation n'eut donc pas de succès. Fauchet était entré dans la carrière politique; il avait prêté

¹ Discours de l'abbé Fauchet dans l'église de Saint-Jacques-de la-Boucherie, prononcé le 5 août 1789.

serment; il avait dit que « c'était l'aristocratie qui avait crucifié le fils de Dieu. »

Peu de temps après, le 14 juillet 1789, il fonda un club, — la *Société des amis de la vérité*. Fauchet ne se contenta pas d'être fondateur de ce club, il s'intitula glorieusement, comme on sait, *procureur général de la vérité*, et discuta différents points de philosophie politique ou de politique religieuse, avec le baron prussien Anacharsis Clootz. Comme ses confrères, Fauchet ne sépara jamais les mots *Évangile* et *constitution*.

Les discours de Fauchet avaient tous une forme à part, un style révolutionnaire du plus piquant effet. Il dit un jour, en présence des trois districts réunis du faubourg Saint-Antoine. « Combien les despotes redoutent la puissance de la parole! Pourquoi? c'est que cette puissance agite le sceptre de la pensée, et que de ce sceptre relèvent tous les pouvoirs du genre humain. » Déversant le blâme sur l'assemblée des représentants, il les appelait « des aristocrates, des empoisonneurs de renommée qui ont jeté des nuages sur leur zèle. » Puis, enfin, *jetant lui-même des nuages sur sa parole*, il prononçait des phrases telles que celle-ci : « sous les vêtements des bergers, se cachent et circulent des lions furieux, l'hydre de l'aristocratie qui portait dans les nues ses six cents têtes orgueilleuses, et qui, de ses pieds d'airain, foulait comme une vile fange tous les enfants de la patrie, a perdu en un seul jour, en un seul acte, et ses têtes et ses pieds. » Entraîné par sa verve, il affirmait « qu'on ne peut être libre sans la religion catholique, que le parfait chrétien est le seul concitoyen sûr dans la patrie. »

Et les journalistes lui faisaient déjà la guerre.

Il fut cependant nommé évêque constitutionnel du Calvados. Plus tard, les montagnards le traitèrent en *brissotin*, en homme de la girondé, et inscrivirent son nom sur les listes de proscription.

En entendant l'arrêt qui le condamnait à mort, Fauchet se recueillit et parut se mettre en prières. Il monta sur l'échafaud comme tant d'autres prêtres qui avaient refusé le serment, et dont il était loin de penser devoir partager le sort.

L'assermenté avait adopté un langage propre à sa transformation. Il appelait ses collègues *chers frères et braves citoyens*. Il terminait presque toutes ses lettres par cette formule : Vive la nation, vive la loi, vive le roi, vive à jamais la constitution civile. Un curé des départements disait : Vive à jamais la constitution civile, *dictée et inspirée par le Saint-Esprit*, et acceptée par le roi. Le partisan de *l'assermenté* lui prodiguait les

louanges ; il l'appelait *ecclésiastique citoyen, citoyen évangélique, imitateur de Jésus*.

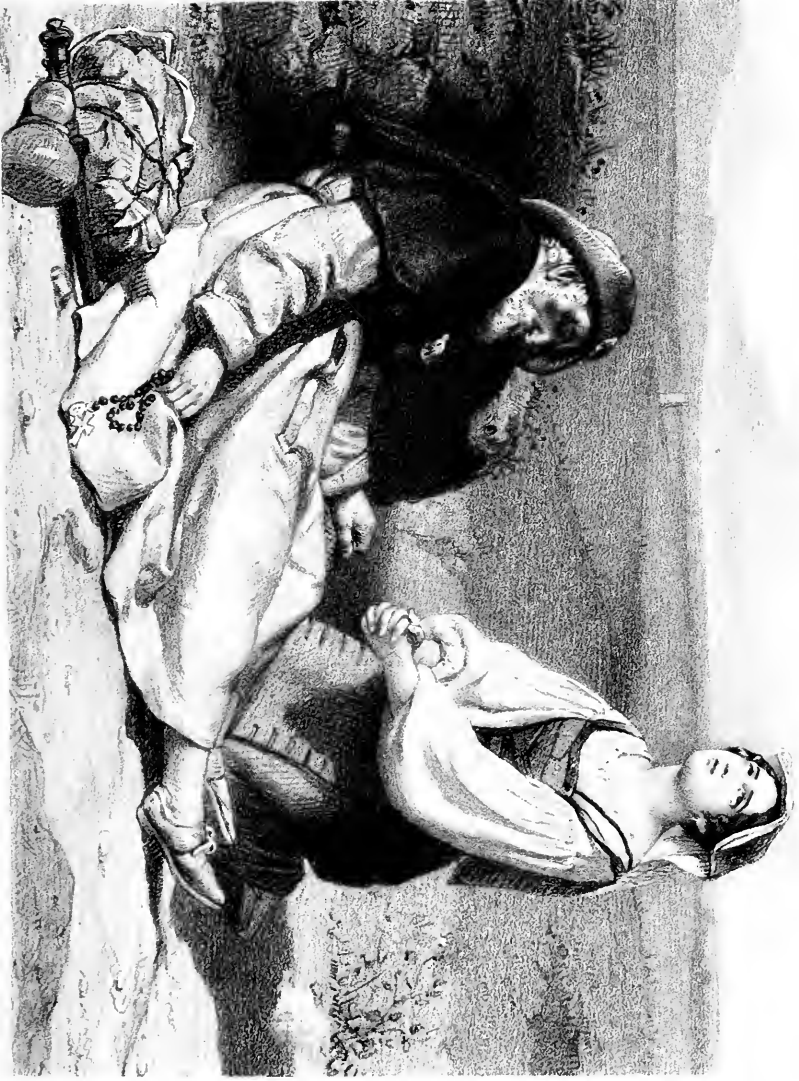
Un *prêtre assermenté* était compté parmi les patriotes, et il était considéré au club dont il était membre.

Un *prêtre assermenté*, enfin, dans les premiers temps de la révolution, trouvait facilement un refuge contre les mauvaises intentions des gens qui « en voulaient à toute la calotte, » pour parler en style d'usage.

Un *réfractaire*, au contraire, cherchait à rappeler indirectement dans ses sermons, les temps de foi vive et de piété constante, sous l'ancienne monarchie.

Un *réfractaire* fuyait toutes les occasions de se produire en public, parce que, se trouvant en opposition avec les principes révolutionnaires, il était mal noté dans l'esprit des masses. Il avait à craindre les insultes des passants. Souvent, il fut poursuivi à coups de pierre.

Augustin CHALLAMEL.



E. Boutevick pinx

Challamel editeur

A. Lemoine del.

SALON DE 1843.

II



VINCHON, ABEL DE PUJOL, VICTOR ROBERT, LARIVIÈRE.

Il est certaines critiques que l'on fait pour la partie du public facile à tromper, et qui passe, effleurant les œuvres du regard, critiques sur lesquelles on insiste peu, et qu'on n'adresse pas aux artistes eux-mêmes. En effet, à quoi bon ? Croyez-vous que doucement clos dans leurs faciles habitudes, éclairés d'un rayon de popularité, ils vont se prendre d'une folle ardeur de jeunesse, et tenter d'escalader quelques-unes de ces aspérités de l'art qu'ils ont jusqu'alors si aveuglément côtoyés ? Non, sans doute ; ils ont leur horizon, leur astre artistique, ils en sont contents, ils n'en veulent point d'autre. Ceci est une observation générale dont le lecteur fera l'application à sa fantaisie.

Achille de Harlay, qui fut premier président du parlement après la mort de Christophe de Thou, répondit, le lendemain de la journée des barricades, au duc de Guise qui venait le solliciter de se joindre à lui pour rétablir l'ordre dans Paris : « Monsieur, quand la majesté du prince est violée, le magistrat n'a plus d'autorité. Au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur à mon roi, et mon corps est entre les mains des méchants. Qu'on en fasse ce qu'on voudra. » Par parenthèse, on le mit à la Bastille. Ce sujet a été traité par MM. Vinchon et Abel de Pujol. Le tableau de M. Abel de Pujol est froid, mais en revanche celui de M. Vinchon est glacial. Chez le premier se glissent quelques rayons de soleil qui vous laissent tout transis, mais chez le second il fait à peine jour. Par un singulier hasard, M. Vinchon a vêtu son Achille de Harlay d'une simple robe de soie noire, tandis que M. de Pujol a couvert le sien de velours et de fourrure. Chez les deux peintres, les arbres, le sable, la pierre, les vêtements, tout est peint de la même façon. Cependant, M. Abel de

Pujol est supérieur. Dans son tableau, la pose du premier président a de la dignité ; le groupe des ligueurs ne manque pas de mouvement ; la tête du duc de Guise est bien comprise, et les personnages pourraient vivre s'il ne leur manquait l'air, l'espace et le soleil. On se rappelle que dans une des salles du conseil d'état, se trouve aussi un tableau représentant *Achille de Harlay*, tableau traité d'une façon très-remarquable, par Thomas Gabriel, artiste trop tôt enlevé aux arts. Pour son *Épreuve à l'eau bouillante*, M. Abel de Pujol a le grand tort de n'avoir pas de concurrent qui le rehausse un peu. Débarrassé de la couleur, ce peintre est plus à l'aise, et ses qualités de composition, de dessin et de modèle se font mieux apprécier, comme dans sa grisaille *les Danaïdes*.

— Que M. Victor Robert eût fait une belle pièce de vers avec son tableau *Néron chantant pendant l'incendie de Rome*, c'est possible ; il avait l'idée poétique, mais cette belle idée est venue au monde dans une forme contrefaite. C'était sans doute un beau contraste ; là bas, la ville en flammes ; ici, l'orgie, les femmes à demi nues, la volupté et l'ivresse, contraste bien saisi par l'artiste, et nous louerons volontiers son imagination, mais nous ne saurions, en toute justice, aller plus loin ; l'exécution fait défaut. La tête de Néron n'appartient pas à ses épaules ; le reflet de l'incendie, qui frappe le groupe des courtisanes, est plus vif que l'incendie lui-même, puis il tombe là, on ne sait d'où, sans éclairer deux femmes qui sont sur son passage, puis il ne touche pas même à certaines étoffes qui restent opiniâtrément vertes ou de toute autre couleur, en dépit de ces lueurs rougeâtres. Les raccourcis, entre autres la jambe de la femme qui tient une grappe de raisin, n'existent pas. Le modelé des chairs est mou et peu anatomique. Enfin, nous attendons M. Victor Robert à une autre œuvre ; nous n'abandonnons pas ainsi les hommes de pensée.

— Y a-t-il une différence entre les climats méridionaux et nos climats du Nord ? M. Larivière ne paraît pas le croire. Il nous représente la *Lexie du siège de Malte* (1565) de façon vraiment à ne pas blesser nos délicates paupières. Malte est sur le point d'être emportée par les Turcs, sous les ordres de Soliman II ; Jean Parisot de la Valette, grand-maître, est supplié par tous les grand-croix de l'ordre de cesser une résistance insensée. « Non, s'écrie-t-il ; c'est ici qu'il faut que nous mourions tous ensemble, ou que nous chassions l'ennemi. » Un arrangement savant, mais un peu théâtral, quelques figures vigoureusement accentuées, un dessin correct, un coloris harmonieux dans sa pâleur, de beaux épisodes au premier plan, voilà le tableau de M. Larivière.

KOEKOEK, ED. BERTIN, VANDERBURCH, GERON.

Il y a en ce moment deux partis, ou, si vous aimez mieux, deux écoles en paysage; l'une qui procède par *empâtements*, l'autre par *glacis* et *touches*. A la première surtout les pays brûlés par le soleil, les arbres rôtis, les cieus fulgurents, les chemins où les cailloux étincellent, les mares dormantes et qui prennent à l'ombre les tons rougeâtres et violacés des vieilles vitres; à la seconde particulièrement les forêts sombres et fraîches, les pelouses fleuries, les cascades soulevant une poussière humide, les calices pâles, qui s'épanouissent près des eaux; chez ceux-ci, peut-être, l'effet du paysage est moins saisissant, mais si vous voulez vous approcher, vous pourrez compter les feuilles des marguerites et les tiges de junc; en face des autres tableaux, restez toujours à distance, car si vous faites un pas, tout disparaît comme par prestige, et vous n'avez plus devant les yeux que des amas d'une sorte de mastie où toutes les lignes s'évanouissent. Vient une troisième école, c'est celle des paysagistes qui recherchent le style, et à qui nous reprocherons de faire souvent la nature trop grande et trop sévère. La nature sait être sublime avec mille détails souriants; elle n'a pas d'abîme, si profond qu'il soit, au bord duquel elle ne jette quelque folle fleurette tout heureuse et toute frémissante à la brise; elle est, comme les hommes de génie, toujours enfant.

On comprendra donc qu'en dehors des écoles il existe pour nous un idéal auquel nous comparons toutes les œuvres sans trop nous préoccuper des moyens; que ce n'est pas là de l'éclatisme, puisqu'au contraire c'est une foi, et que l'impartialité en découle naturellement, — impartialité humaine, d'ailleurs, non exempte d'erreurs.

M. Koekkoek est un artiste amoureux de la nature, qui l'a étudiée avec bonheur, et dont le tableau, *l'Intérieur d'un bois*, est une œuvre des plus remarquables. Sur le premier plan se précipite un ruisseau torrentueux qu'irritent çà et là des roches moussues. Puis, au pied de chênes vigoureux, s'étale mollement une clairière à l'herbe rase et drue, où paissent des vaches. Plus loin, les échappées d'un bois et une chaumière. L'artiste s'est épris d'abord de son paysage, puis de toutes les fleurs une à une, puis de ces larges feuilles aquatiques où un soyeux duvet jette des reflets bleus, puis de ce velours qui couvre les roches, puis de cette prairie fine et moite où les vaches doivent être si heureuses de brouter. Eh bien! ce merveilleux fini n'ôte rien à la largeur de l'ensemble; seulement, les fonds sont trop effacés et manquent de solidité, le ciel est un

peu *porcelaine*, et l'illusion, qui se promène avec délices dans toute la partie réelle de ce paysage, s'échappe et fuit par le fond. Mais disons-le, M. Koekkoek est un des peintres très-rares qui ont su achever avec délice mille détails gracieux et futiles, et conserver à leur tableau la cohésion d'effet et l'unité.

— Rien de chaud et de magnifiquement calme comme le paysage de M. Édouard Bertin, *Souvenir des environs de Sorrente*; un berger assis sur l'herbe, quelques chèvres vagabondes, éparses çà et là, une enceinte de rochers luisants dans l'ombre; dans le fond, la courbe gracieuse d'un golfe, les falaises fauves, la mer azurée, un ciel limpide portant à l'horizon une couronne de petits nuages lumineux, tel est ce tableau. Le groupe des arbres qui se découpent sur un fond clair nous semble un peu lourd, et le feuillage en est brouillé. Mais, en revanche, les terrains sont très-solides, l'ombre est d'une tiède transparence, et le ciel est admirable de lumière. Touche large et sobre, couleur puissante.

— M. Vanderburch nous a donné deux paysages pour un dans sa *Vue de la dent d'Oche et des Pics de Memise* : un torrent morne et sombre, et qui semble un long ruban de mousses sèches, quelques arbres froids et tristes que la nuit commence à envelopper de son crêpe, voilà le premier; le second, ce sont deux rangées étagées de pics dentelés, éclairés par le soleil couchant, l'un tout ocre et l'autre tout neige, l'un en or et l'autre en argent. Nous nous étonnons fort que ces lueurs ardentes du couchant ne colorent pas cette neige étincelante, et que le rouge fasse jaillir le blanc. Ces deux paysages, qui sont tout à fait séparés dans un même cadre, l'un étincelant, et l'autre sombre, auraient pu se mettre d'accord, grâce à ces transactions entre la lumière et l'obscurité qu'on appelle des reflets, et que M. Vanderburch a trop mis en oubli.

— Les blés dorés sont coupés, les gerbes faites; voulez-vous assister au repas de moissonneurs, groupe naïf rendu avec sentiment par M. Gernon? Nous lui demanderions un peu plus de modelé dans les têtes; celle du vieillard, par exemple, n'est pas faite. Au fond, s'élève, éblouissante et lumineuse, une chaîne des Pyrénées, et cet artiste rend à merveille les étincelantes dégradations des montagnes lointaines qui se mêlent au ciel de telle sorte qu'on dirait que c'est la terre qui se fait nuages. M. Gernon est en progrès.

GRÉSY, TH. BLANCHARD, TEYTAUD, LESSIEUX, GASPARD LACROIX.

M. Grésy est un des artistes dont nous parlions, qui se trouvent, par la nature spéciale de leurs procédés, cloués sous un ardent soleil, dans

une contrée aride, étincelante, où s'élèvent de loin en loin, projetant un petit lot d'ombre, quelques arbres au feuillage grillé. Cette nature, M. Grézy la rend avec une rare puissance; dans ses tableaux: *une Soirée du mois d'août au pied de Sainte-Victoire*; *Laveurs de laines sur l'Arc*; *Site aux bords de la Torse*, ce sont partout des terrains durs, reluisants, un peu d'eau qui se tarit au fond de quelque crevasse, des plantes desséchées, un soleil admirable, et dans le fond des collines dont toutes les anfractuosités ont leur teinte particulière et qui fuient, lumineuses et bossuées. Cela est vigoureux, chaud et vivement éclairé, mais pour Dieu! un peu d'ombre et de feuillage; laissez-nous un coin pour rêver, quelques fleurs à cueillir, et si vous ne craignez pas cette terrible et brûlante aridité, craignez au moins la monotonie.

— Le paysage de M. Th. Blanchard, a le mérite extrême, qui est aussi un tort, de rappeler trop son tableau de l'an passé; il n'y a de moins que quelques arbres qui, sans doute, ont été coupés. Un chemin vert, quelques moutons épars, un berger dont les pieds effleurent l'eau d'une source, une manière large, des feuillages bien traités, de la limpidité et de la chaleur dans le ciel, c'est comme l'année dernière; mais nous désirons voir une autre œuvre de cet artiste, et notre curiosité est remise à un an.

— Voilà le mauvais côté des sujets mythologiques. Vous voulez représenter *Diane surprise par Actéon*, et craignez fort que votre paysage n'ait quelque air de parenté avec la forêt de Fontainebleau ou autre lieu circonvoisin. Pour bien faire, il faudrait que vous eussiez étudié la nature de la Thessalie; mais qui va en Thessalie? Il vous faut donc chercher, et en général vous trouvez quelque chose qui n'est pas la nature que vous avez sous les yeux, ni celle que vous auriez dû peindre. M. Teytaud a beaucoup de talent, et nous avons été un des premiers à le proclamer; mais son paysage nous paraît dans une voie tout à fait conventionnelle; sa lumière est verdâtre, ses feuillages trop strictement découpés, n'ont point d'épaisseur, la perspective manque. Quant à Diane et à ses Nymphes, défaut presque absolu de modelé et de dessin, M. Teytaud a un sentiment fin plutôt que vrai, de la couleur et beaucoup d'harmonie; il nous semble seulement devoir comme M. Lessieux qui, dans son *paysage composé*, témoigne aussi de grandes qualités un peu entachées de convention, se retremper dans cette source éternellement pure, la nature.

— C'est une charmante retraite, une prairie fraîche et parfumée, entourée de ravins et d'arbres qui l'enferment dans un voile frémissant.

Au fond, au travers des rameaux assombrés, on aperçoit la plaine dorée par le soleil, éclatante, les collines lointaines, et des nuages qui semblent rouler de l'argent en fusion. Sur le premier plan est couchée s'abandonnant, riense, une charmante jeune femme à qui sa compagne pose, de long des joues, une guirlande de fleurs. Un jeune homme, quelque amant, sourit de ce coquet enfantillage. Au fond, dans l'ombre, un autre jeune homme est couché rêveur. Ce tableau, de M. Gaspard Lacroix, beau site, bien choisi et bien dessiné, se fait admirer par un coloris d'une richesse étonnante; le groupe des deux jeunes femmes est à la fois amoureux fini et plein de vigueur. L'herbe de la prairie, les roches dans l'ombre, les feuillages, tout est traité avec une délicatesse particulière pour chaque objet, avec harmonie et puissance pour l'ensemble. M. Gaspard Lacroix est un artiste d'un grand avenir, il a la pensée, le dessin et le coloris.

BEAUME, BELLANGÉ, CHARLET, PHILIPPOTEAUX, LÉON COGNET, KARL GIRARDET.

S'il est impossible de donner le nom pompeux de bataille à l'épisode d'un ou deux généraux entourés de leur état-major, courtoisement campés sur des chevaux fringants, et disant quelque belle parole plus ou moins authentique, il faut prendre garde de tomber dans l'excès contraire, et de ne plus faire qu'un plan stratégique, dont le moindre défaut, pour de paisibles spectateurs, est l'insignifiance. Ce défaut, M. Beaume ne l'a pas assez évité dans sa bataille d'Oporto. La peinture a ses lois de mise en scène comme le théâtre; elle ne peut tout dire, et doit savoir ne reproduire qu'un ensemble de faits saillants. Dans cette immense plaine où manœuvrent des milliers d'hommes, l'intérêt ne sait où se prendre, le sens échappe. Il faut tenir compte à M. Beaume de grandes difficultés vaincues, du premier plan bien disposé et peut-être d'un mérite historique peu appréciable pour le vulgaire.

Le même reproche ne peut être adressé à M. Bellangé pour son *Combat devant la Corogne*. Dans ce tableau, il y a deux batailles, celle de la terre et celle du ciel. — Ici, dans un terrain coupé de profonds ravins, les mêlées engagées, des combats presque corps à corps, des soldats qui escaladent les hauteurs, l'ivresse de la lutte, du mouvement, de l'entrain, de l'énergie, de la fumée partout, des bruits et des chocs partout, partout des débris, des chevaux morts, des charrettes abandonnées; — là haut, dans le ciel, le combat du soleil couchant contre les nuées qui l'entourent, le poursuivent, le pressent, et qu'il incendie en expirant.

Magnifique opposition, pleine de grandeur et de poésie. Seulement, l'action céleste nuit à l'action terrestre, elle l'écrase. Le pays a beaucoup d'étendue, et, au bouleversement naturel du sol se joint le mouvement de la bataille; chaque repli est une embuscade, chaque hauteur est une redoute. Une lueur rougeâtre allume le tout. Cela est plein, d'une touche vigoureuse et d'un chaud coloris.

— Ce ciel, d'un bleu foncé, avec des teintes violettes, jaunes et vertes, c'est un couchant lorsque le soleil a déjà, depuis quelque temps, disparu au-dessous de l'horizon, et que toutes les splendeurs des nuages vont s'éteignant. C'est donc par erreur qu'avec un tel ciel dans le fond, M. Charlet éclaire de rayons de soleil son convoi de troupes, de bagages et de blessés. Il fait de son couchant un Orient, et l'Orient, le soir, a des tons beaucoup plus adoucis, ce ne sont que des reflets. Il y a beaucoup d'esprit et de verve et de vérité d'expression surtout dans tous les groupes de soldats, les uns se chauffant autour d'un grand feu, les autres aidant à hisser les blessés sur les charrettes; ce sont des types que cet artiste a profondément étudiés; il y met de la misère, de la fatigue, du courage et de la gaieté.

— Entre les vastes plaines rayées de troupes lilliputiennes, constellées de petits flocons de fumée blanchâtre, et la représentation pompeuse d'un général sur un cheval, M. Philippoteaux nous paraît avoir trouvé cet ensemble sagement limité et ces détails habilement généralisés, qui constituent, selon nous, le véritable tableau de batailles. Dans un horizon de montagnes violettes s'arrondit, en demi-croissant, la ville de Médéah, défendue à l'extérieur par une profonde escarpe; un aqueduc romain en briques vient expirer sur les hauteurs du premier plan, où sont nos troupes. A leur tête s'élance le duc d'Orléans; déjà les Arabes abandonnent leurs retranchements. Il y a une admirable fougue dans les soldats zouaves et autres, qui escaladent la colline, du naturel et de la diversité dans les poses, des éclairs dans les regards, de l'énergie dans toutes les têtes, qui sont d'un type vrai, plein de caractère. L'artiste a emporté d'assaut une position inexpugnable presque, et les difficultés de terrain qui n'ont pas arrêté ces braves troupes n'ont pas non plus effrayé son pinceau.

— Nous trouvons que, sous prétexte de chaleur, le jaune domine un peu trop dans la *Bataille du mont Thabor*, œuvre du même artiste et de M. Léon Cogniet, et que, dans ce nuage de fumée et de poussière, cette horrible mêlée de Turcs où scintillent les sabres, les flèches, les arcs et les boucliers, tout semble au même plan et sans profondeur. Le carré de Klé-

ber est très-beau ; il y règne, sous la stricte rigidité de la ligne, une ardeur étonnante ; simplement et clairement exposée ou disposée, si vous aimez mieux, cette bataille se distingue par de grandes qualités de composition, et nous en dirons autant de la *Bataille d'Héliopolis*, par Léon Cogniet également, et Karl Girardet, où nous trouvons autant de chaleur et plus d'harmonie, plus de sagesse de tons. L'action principale est engagée sur de larges assises au-dessus desquelles s'élèvent les débris d'un temple égyptien, où un de nos soldats vient d'arborer le drapeau français. Le restant des troupes monte à l'assaut, au milieu des retranchements et des palmiers coupés, et sous le feu des canons.

Nous avons donné libre cours à l'humeur belliqueuse ; il convient de secouer un peu la poudre de la bataille, de sortir de cette atmosphère tiède de carnage, de nous livrer à des pensées plus douces et plus graves ; et, dans cette disposition d'esprit, que pouvons-nous mieux faire que de vous parler des tableaux de religion.

LEHMANN, LATIL, DAUPHIN, MARQUIS.

— Jérémie, prophète, est à demi couché sur un degré de pierre, les deux bras enchaînés ; son regard brille d'un feu sombre, son front puissant est gonflé, pour ainsi dire, par l'inspiration ; si l'esclavage abat et enserre le corps, la pensée est libre, terrible, foudroyante ; Jérémie dicte à Baruc son disciple, ses fatales prophéties contre Jérusalem. Derrière lui se tient un ange vengeur qu'il ne peut voir et qui l'inspire de la parole du Seigneur. Cet ange est magnifique ; son front carré et droit est implacable ; ses yeux clairs et lumineux contiennent l'étincelle divine ; ses deux bras déployés semblent amasser sur la ville les calamités prédites. Pour faire la part de la critique, il faut dire que le vêtement de l'ange est trop tourmenté, que cet horizon de rochers éclairés, que ce ciel bleu éloignent toute idée de prison, enfin que la couleur du tableau est terne et violacée ; mais la pensée en est grande, sévère ; la tête de l'ange, nous le répétons, est illuminée de vengeance céleste, tandis que celle de Jérémie, douloureusement penchée, semble contempler avec désespoir les malheurs de Jérusalem. Nous avons peu d'artistes qui aient la puissance de création de M. Lehmann ; il est poète, et grand poète ; qu'il cherche un peu plus la vérité du coloris, — il a déjà l'harmonie, — et il sera très-grand peintre.

— Aucun artiste presque, ayant à représenter le Christ mort, ne se souvient qu'il est mort sur la croix, d'épuisement, de souffrances, de faim et de soif. Ainsi, le Christ de M. Latil, avec cette teinte verte, ce corps

inanimé, mais non tourmenté, a succombé dans toute sa force, sous quelque souffle pestilentiel, tout à coup, et sans agonie. Le Christ de M. Dauphin n'a pas même ces tons morbides; le corps est blanc, mou et beaucoup trop replet. Dans ces deux tableaux, le jour vient d'en haut, ou plutôt on ne sait d'où, et nous sommes dans un caveau où les torches n'ont que faire. Sauf ces chairs verdâtres, nous préférerions le Christ de M. Latil à celui de M. Dauphin; mais, pour l'ensemble du tableau et les autres personnages, nous reconnaissons que ce dernier artiste se montre bien supérieur; il a su conserver à la Vierge le type consacré par les grands maîtres, et il le rend avec un sentiment profond de la douleur maternelle. L'homme qui tient le linceul est dignement drapé, et d'un beau dessin. Dans le tableau de M. Latil, au contraire, les profils plats, sans ressort, se découpent et s'appliquent strictement sur les fonds. L'ange, si c'est un ange qui, sur le premier plan, est vêtu d'une étoffe d'un ton lilas et vert, a une toute petite tête sur un corps gigantesque.

—M. Marquis a compris avec grandeur le magnifique sujet *le Christ au tombeau*. Rien d'abandonné, de faible, d'inerte comme le corps de ce Christ, déchiré par des détails osseux, modelé largement et avec puissance. Mais la couleur surtout en est superbe de vérité, pas assez hâlée, peut-être. La scène est toute humaine, et n'en est que plus saisissante; une torche l'éclaire véritablement, torche que le jour mourant fait pâlir. Le personnage qui est debout, Joseph, sans doute, est bien posé et d'un dessin énergique. Ici, nous ferons une observation générale sur les roches où l'on place le sépulcre du Christ : ce sont toujours des roches brunes, qui semblent des monceaux de terre taillée. Pourquoi pas de ces véritables roches, luisantes, àpres, où les mousses plates s'étendent comme des taches d'or et d'argent?

LABY, PILLIARD, POUSSIN, BARRE, YVON.

Il faut, pour aborder les sujets bibliques, un talent naïf, simple, poétique; nous aimons mieux voir, chez les peintres qui ont cette audace, de l'inexpérience que du métier; car un pinceau coquet ne peut que travestir ces scènes grandioses. M. Laby a traité avec cette charmante naïveté le gracieux épisode de la rencontre de Jacob et de Rachel auprès d'un puits. Jacob le fugitif ayant reconnu en elle la fille de Laban, son oncle, l'embrassa et pleura. La pose de la jeune fille est pleine de pudeur et toute candide. Rien de chaste comme la façon dont ce baiser est donné, et c'était là une très-grande difficulté. Peut-être les bras de Rachel et ceux de Jacob sont-ils un peu chétifs et tourmentés, et l'on peut

reprocher, en outre, au coloris d'être trop terne; mais il convient de donner des éloges sans restriction à un dessin pur, à une composition délicate et sévère à la fois, à la robe blanche de la jeune fille, si pudiquement et si simplement drapée, à un ensemble, enfin, d'une poésie sérieuse, douce, patriarcale.

— Il est évident que M. Pilliard a cherché l'effet, mais il ne l'a pas trouvé. D'abord, une nuit trop profonde règne dans son tableau, *l'Évanouissement de la Vierge*. Historiquement parlant, au moment où le Christ gravissait le Calvaire, il ne faisait pas nuit; puis, la Vierge ne peut pas être tombée ainsi à terre, tout étendue, et les jambes enveloppées dans sa robe. On tombe sur les genoux d'abord, puis on s'affaisse tout à fait, et les genoux restent à demi pliés. Les vêtements de Marie sont éclatants et durs comme la pierre. Deux anges sont agenouillés près d'elle, l'un à droite, simplement vêtu, mais dont la tête est d'une complète insignifiance; l'autre à gauche, type charmant, plein de grâce et de candeur, mais dont le costume est d'une coquetterie puérile. Il y a surtout une draperie sur la poitrine, retenue au milieu par un bouton doré, qui est trop tenture. Sous prétexte de coloris, les ailes de ces anges sont nuancées de jaune, de vert et de lilas, ce qui fait un singulier plumage. Dessin élégant, mais couleur très-fausse.

— Une œuvre bien remarquable, c'est *le bon Samaritain*, de M. Poussin. Dans un lieu désert, au milieu des rochers, un homme est gisant, complètement nu, précipité là, les pieds plus élevés que la tête, et cette tête renversée en arrière; près de lui le bon Samaritain se tient accroupi et se prépare à verser l'huile et le vin sur ses plaies. Rien d'abandonné, de désolé comme la pose de ce malheureux laissé pour mort, jeté au hasard sur des rochers aigus. Son corps, jeune, brisé, plein d'angles, se dessine avec une admirable vigueur, un modelé ferme et savant. La tête du bon Samaritain est belle de pitié compatissante, et le regard a quelque chose de maternel. Il porte un costume oriental d'un grand caractère historique. Ce tableau, d'un bon dessin, se fait surtout remarquer par une rare puissance de coloris. Tout le fond est d'un paysagiste consommé; les rochers sont âpres, abruptement taillés, solides, et le ciel, — un ciel bleu sombre, barré à l'horizon de raies de pourpre, — est très-beau, très-lumineux. Tout le tableau est plein de poésie et d'harmonie. M. Poussin a un nom rude à porter; il lui faut être grand peintre ou changer ce nom; nous croyons pouvoir prédire qu'il le conservera.

— *Le saint Christophe* de M. Barre est une étude d'une assez bonne couleur. Le Christ enfant qu'il porte sur ses épaules est beaucoup trop petit;

quand il serait un peu plus grand, et d'âge à prononcer quelques mots, — vu la réponse qu'il a à faire, — le miracle n'en serait pas moins remarquable que ce saint géant fût affaissé sous le poids d'un enfant.

— Que soutient sur ses épaules le géolier que saint Paul baptise, dans le tableau de M. Yvon? Rien qu'une conviction profonde, ce qui motive la contrition, l'humilité, mais non un aussi prodigieux effort. Le saint Paul est bien drapé et sa tête est noble, mais ce tableau est criard, non de coloris, mais de lumière; cette lumière ruisselle partout et fait tout reluire. Voilà un cachot bien éclairé! La manière de M. Yvon manque de largeur. Les accessoires sont traités trop minutieusement.

HORACE VERNET, COTTRAU, LOUIS ROUX, COGNIARD, CH. LEFÈVRE,
A. DEVÉRIA, VARNIER.

— Quela été le but de M. Horace Vernet en allant choisir dans la Bible cette histoire scabreuse de Thamar et de Juda? Les sujets manquent-ils aux tableaux grivois qui font sourire les hommes et baisser les yeux aux femmes. En admettant encore qu'il y eût quelque intérêt à représenter la Cananéenne Thamar déguisée en courtisane et attendant sur le grand chemin Juda, le père de ses deux premiers maris, assise là, à demi nue, le bas du visage caché par son voile, les yeux étincelants, il appartenait à M. Horace Vernet moins qu'à tout autre, de traiter cet épisode; son pinceau prestigieux a-t-il la naïveté, la poésie simple, qui, dans la Bible, jette sur de pareilles scènes de la candeur, à défaut de chasteté? Non, son faire coquet, facile, miroitant, est étincelant d'habileté et d'esprit, mais il lui manque absolument, dans ce tableau, la dignité et la grandeur. Mettons qu'il s'agit de quelque belle et audacieuse fille en coquetterie avec un Arabe, et nous admirerons volontiers des détails galamment peints, un fond de collines dénudées assez harmonieux, de l'impudeur chez la belle et du désir chez le vieillard; nous reconnaitrons que les roches où la demoiselle est assise sont molles comme des oreillers, et que la lumière est limpide, scintillante, mais trop froide.

— Si M. Cottrau aime beaucoup la lumière rougeâtre, ce n'était pas une raison pour incendier la forêt à propos de soleil couchant. Saint Hubert, au milieu d'une chasse, voit apparaître un cerf dont le front porte une croix lumineuse; le chasseur tombe à genoux, et les chiens, effarés, tremblent, rampent à terre et se cachent. Les chiens sont bien traités, et leur pelage est habilement peint. Quelques-uns ont les pattes bottées de rouge, nous ne savons trop pourquoi. Absence de perspective et surtout d'harmonie. M. Cottrau a le sentiment du coloris pour chaque dé-

tail pris individuellement; réunis, ces détails se querellent à qui mieux mieux; c'est une bataille de tons criards à qui il faut faire conclure un traité de paix.

— De chaque côté d'une table sont assis les disciples d'Emmaüs; le Christ se tient debout entre eux deux; il vient de rompre le pain, et les yeux des deux incrédules apôtres se sont ouverts. Composition grandiose et sévère, le tableau de M. Louis Roux est d'une couleur calme et vraie, d'un dessin très-pur, et il y règne un sentiment doux et religieux à la fois, grave et poétique. La tête du Christ est belle, suave, inspirée; c'est un homme rustique et un sincère croyant que le disciple qui baisse la tête comme ébloui par la vérité. Voilà un tableau très-remarquable par une touche large, un coloris chaud et vigoureux, des draperies souples, ajustées avec goût, mais surtout par la pensée, qui est noble, sérieuse, — belle flamme d'idéal si rare, et dont l'œuvre est éclairée.

— Quelques sobres éloges au même sujet traité par M. Louis Cogniard. Son Christ est un enfant barbu. Le même peintre a exposé une bonne étude, sous le titre *le Sommeil*, dans laquelle il y a de belles qualités de couleur et d'exécution.

— Il n'y a presque que de belles draperies dans le Christ de M. Ch. Lefèvre, draperies inspirées par l'antique, et qui semblent de pierre. La tête du Christ est celle d'un empereur romain quelconque.

— Monsieur A. Devéria, vos anges, dans cette translation de la sainte case, nous ont remis en mémoire ces charmantes jeunes filles que vous peignez si bien. Pourquoi n'avoir pas laissé à leurs bosquets de lilas ces têtes mignardes et rieuses? Dans ce tableau, peint à teintes plates, comme ceux des peintres primitifs, et sur un fond d'azur constellé d'étoiles et de croissants d'or, nous avons admiré la figure jeune, heureuse et naïve de la Vierge; mais pourquoi cette couleur violentée, ces étoffes changeantes, ces ailes rouges, grises et bleues, ces têtes d'anges enchâssées dans l'or? Pauvres anges incrustés, à quoi servent leurs petites ailes?

— M. Varnier n'est pas que peintre distingué; il est aussi gracieux, poète, et de plus savant conteur. Aussi n'y a-t-il pas seulement beaucoup d'habileté de composition dans son *Saint homme Job*, on y admire aussi beaucoup de science, et un sentiment poétique vrai. Job est à demi couché sur des amas de paille, au bas des marches d'un palais splendide. Derrière lui, trois de ses amis sont groupés dans les diverses attitudes d'une douloureuse contemplation. Sa femme, le sourire de l'indifférence et du dégoût sur les lèvres, l'excite au blasphème et au désespoir. Elle est adroitement drapée et bien posée. La tête de Job est belle

de pieuse résignation. En outre, dans ce tableau, les masses architecturales attestent de profondes études, et sont traitées de main de maître. L'air circule entre les colonnes, et le fond du tableau, — la ville et des montagnes bleuâtres, — est d'un grand charme de couleur.

Voyez cependant comme l'esprit est faible pour les hautes résolutions, nous ne sommes entouré que de pieux sujets qui portent l'âme aux graves pensées, aux austères méditations, et voici que, — nous ne savons comment — l'amour du monde, pénètre au milieu même de notre contemplation, à petit bruit, sournoisement, et nous sourit et nous entraîne vers les tableaux de genre.

LEPOITTEVIN.

Il y a sans doute du talent à reproduire un torrent éploré en compagnie de pins échevelés ; mais il y en a plus encore, ce nous semble, à peindre une nature calme, uniforme en apparence, aux beautés humbles et discrètes. M. Lepoittevin a rendu avec une grande finesse de sentiment, la campagne de Hollande, un pays plat, un horizon immense, dentelé par la cime de quelques arbres clair semés, deux moulins, un ciel d'un azur pâle où s'annoncent quelques nuages d'un blanc rosé. Oui, Paul Potter se fût plu dans ce paysage, et nous ne sommes aucunement surpris de le voir assis là sur un baquet renversé et dessinant une belle vache impassible et qui se laisse traire tout en gardant sa dignité. Derrière le célèbre peintre hollandais, se groupent un vicillard dont la tête est largement traitée, une jeune femme et un enfant au nez naïvement retroussé. Cette scène est posée d'une façon charmante et naïve. Le coloris de M. Lepoittevin est devenu sage, et il n'a que gagné en chaleur et en éclat, nous n'en voulons pour preuve, que son tableau *le Repos, souvenir du Campo-Vaccino*, où l'artiste est italien, non pas autant qu'il était hollandais tout à l'heure, mais assez pourtant pour témoigner d'une remarquable flexibilité de talent. Dans son *Van den Velde dessinant un combat naval* d'après nature, et son *Peintre chez le Tavernier*, l'artiste est comme toujours, homme d'esprit, peintre habile ; il ne lui manque, ce semble, qu'un peu de largeur, mais aussi ne perdrait-il pas quelque chose de cette gracieuse coquetterie ?

Wilhelm TÊNINT.

REVUE LITTÉRAIRE.



Cariatides, par M. Théodore de Banville. — Parmi les nombreux volumes qui paraissent, il en est peu qui, comme ce volume intitulé *Cariatides*, offrent autant de prise à la critique sévère, avec une aussi belle part à l'éloge. Impartial, comme nous l'avons toujours été dans cette Revue, nous ne pouvions nous dissimuler que la plupart des pages de ce livre appelaient le blâme; mais aussi des beautés originales, une fantaisie toujours poétique, du grandiose par éclairs, de la grâce et de la fraîcheur souvent, enfin une forme très-brillante, savante parfois jusqu'à la rudesse, mais savante; toutes ces qualités combattaient vaillamment contre les défauts.

Nous dirons d'abord à M. Théodore de Banville que, si nous ne sommes pas de ceux qui, enveloppés dans une pruderie farouche, reprochent aux poètes toutes pensées un peu voluptueuses, et refusent d'entendre ses confidences d'amoureux, cependant nous n'admettrons jamais la licence. La poésie ne se maintient la plus noble manifestation de la pensée humaine qu'à condition de rester éternellement chaste. L'art antique, que M. Théodore de Banville paraît avoir étudié avec amour, avait donné la virginité aux Muses; et c'était une belle allégorie. D'ailleurs, ce n'est pas même une peinture trop vive de l'amour que nous trouvons à blâmer chez l'auteur; il sait bien que l'amour n'habite jamais le seuil où sa poésie nous mène.

Nous reprocherons aussi à M. de Banville un grand scepticisme moral pour tout ce qu'un poète doit croire, car cette foi seule est ce qui le constitue poète. Sans elle il sera versificateur plus ou moins habile; il pourra, si dans son esprit luisent quelques reflets du génie oriental, revêtir ses pensées de métaphores éclatantes, mais il ne parviendra pas à émouvoir, il se bornera à éblouir.

Enfin, un dernier reproche que nous adresserons au poète, c'est de n'avoir guère fait que des pastiches; bien peu de chose dans ce volume énorme lui est venu du cœur; *la Voie lactée*, qui, du reste, est à peu près incompréhensible et fort nuageuse, est faite avec la préface de Cromwell; parmi ces pastiches, le plus heureux, c'est celui des *Églogues de Virgile*; ce petit poëme est vraiment d'une grâce inouïe, d'un parfum tout à fait antique. Nous ne dirons mot des pastiches de la poésie du dix-huitième siècle. Watteau et Dorat sont de ces individualités qu'on accepte, mais qu'on n'imité pas.

Après tant de critiques, nous pouvons dire, avec une certaine autorité, ce

nous semble, qu'en résumé le volume des *Cariatides* est pourtant très-remarquable; que certaines pièces comme *le Songe d'une nuit de printemps*, *Phyllis*, *Ceux qui meurent*, témoignent d'un esprit original, d'une imagination très-brillante; que la forme, quand elle ne veut pas trop se condenser, est habile, charmante, travaillée avec une délicatesse très-grande. Si M. Théodore de Banville avait quarante ans et qu'il publiât ce volume, nous dirions: Il y a là un grand poète perdu; mais cet auteur est, nous assure-t-on, de la première jeunesse, et nous dirons: Il y a là un grand poète à naître. Nous aimons mieux que cette brume soit la brume de l'aube que celle du couchant. Z. V. Z.

Fables, par J. M. F. Auguste Duvivier (membre de la société polytechnique),¹— On pourrait dire aussi « qu'une bonne fable vaut tout un long poème. » Rien n'est plus difficile à faire que l'apologue, et le choix des sujets lui-même n'est pas la moindre des difficultés. M. Auguste Duvivier, membre de la société philotechnique et de l'Académie royale du Gard, vient de publier un volume de fables fort remarquables, et dont nous ne pouvons faire mieux qu'extraire une pièce qui donnera une idée de la valeur de ce recueil.

L'HUITRE ET L'HIRONDELLE.

Une hirondelle, amante des voyages,
Fit rencontre d'une huitre, et lui tint ce discours :
« Quel ennui doit peser sur chacun de tes jours!
« Ta vie est enchainée à ces tristes rivages!
« Compagne des zéphirs, moi je passe les mers ;
« Dans ma course cosmopolite,
« De tous les continents je franchis la limite!
« J'ai pour domaine l'univers! —
« Mais, lui demanda l'huitre, à t'agiter sans cesse
« Quel profit tires-tu? — Je m'instruis en tous lieux! —
« Fort bien! Moi, sur ce roc qui te semble ennuyeux,
« Je n'apprends rien, mais je m'engraisse. »

Tout fraîchement débarqué dans Paris,
Certain touriste, après trente ans d'absence,
Court embrasser un sien ami d'enfance,
Brave négociant fidèle à son logis :
« Quoi! lui dit-il, encor dans ta boutique!
« Quelle diable de vie, et comment donc peux-tu
« Constamment rester là, toujours là!... Moi, vois-tu,
« J'ai visité l'une et l'autre Amérique,
« L'Europe entière, et l'Asie et l'Afrique,
« Toute l'Océanie! Arrivé ce matin,
« Je viens te saluer, et je repars demain! —
« Bravo! mais dis-moi donc, ce long pèlerinage
« T'a-t-il fort enrichi? — Je ne possède rien :
« Quelque peu de savoir compose tout mon bien. —
« C'est un mince et léger bagage!
« Pour moi, de père en fils j'habite ce quartier,
« Et, toujours à la même place,
« Je vends, matin et soir, le poivre et la mclasse.

¹ Chez Ledoyen, galerie d'Orléans, 31; Challamel, 4, rue de l'Abbaye.

« Ils ne m'ont rien appris, mais ils m'ont fait rentier.
« Mon cher, c'est un joli métier! »

Serai-je huitre ou bien hirondelle ?
Riche ou savant?... L'un et l'autre à la fois :
La science est chose fort belle ;
Mais la richesse est aimable, je crois.
Et je ne voudrais pas me brouiller avec elle.

— M. Boyer-Nioche, auteur de *Fables philosophiques*, qui ont obtenu un succès légitime, vient de publier une traduction en vers des *Fables de Phèdre*¹. Ce nouvel ouvrage, écrit avec conscience et talent, nous paraît être au rang des meilleures traductions du fabuliste romain. La grâce et la concision du style de Phèdre ont passé dans notre langue, grâce aux vers de M. Boyer-Nioche. Citons comme exemple seulement la *Montagne qui accouche*.

MONS PARTURIENS.

Magna ne jactes, sed prestes.

Mons parturibat gemitus irramanes ciens,
Eratque in terris maxima expectatio...
At ille Murem peperit. — Hoc et scriptum est tibi
Qui, magna cum minaris, extricas nihil.

LA MONTAGNE QUI ACCOUCHE.

Né fais pas de grandes promesses, mais remplis-les exactement.

La montagne en travail poussait d'horribles cris ;
Toute la terre était dans la plus grande attente...
Elle accoucha... d'une souris.
A toi, qui d'une voix tonnante,
Promets si bien
De produire beaucoup, et qui ne produis rien.

— *Grammaire raisonné de la langue latine*, par M. l'abbé Prompsault, 5 volumes in-8². — M. Prompsault est un travailleur infatigable qui se repose d'un ouvrage par un autre. Il a d'abord donné une édition des *Oeuvres de Villon*³, monument curieux, d'une érudition et d'une conscience remarquable. Depuis, M. Prompsault a publié toute une bibliothèque des maîtres de la vie spirituelle. Aujourd'hui, c'est une grammaire universelle de la langue latine, ouvrage immense, et qui, par conséquent, malgré son titre, a droit à notre attention.

Et d'abord, à propos du titre même, il y a des titres qui disent trop : en voici un qui ne dit pas assez ; le cas est beaucoup moins fréquent. Le livre de M. Prompsault est une grammaire philosophique, historique, critique, une grammaire universelle de la langue latine, depuis les premières origines à la source osque, étrusque, sabine, jusqu'aux dernières lueurs de la basse latinité, à

¹ Belin-Mandar, éditeur, 5, rue Christine.

² Paris, Gustave Martin, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, 15.

³ Challamel, éditeur.

l'extinction de l'empire. On trouve là tout ce qui a été enseigné par Varron, Ariston, Diomèdes, Sosipâtre, Consentius, Priscien, saint Augustin, saint Julien, saint Isidore (les saints eux-mêmes n'ont pas négligé la grammaire), Hygin, Cassiodore, Soave, Frischlin, Calepin, Mélancton, Golius, Martinius, Sanctius, Scioppius, Ramus, Vossius, Riddimannus, — dont le nom serait bien tentant pour l'étymologie du mot rudiment, si n'existaient *rudis, rudimentum*, — Forcellini, Despautère, Behourt, Port-Royal, Pereira, Alde Manuce, MM. Bellart, Burnouf, etc.; bref, les deux ou trois cents grammairiens, tant anciens que modernes, dont les traités, plus ou moins connus, constituent le code de la langue. L'auteur a eu soin de recueillir surtout, ce qui vaut encore mieux que ces traités, les remarques que les auteurs latins eux-mêmes, César, Térence, Cicéron, Pline, ont faites sur la langue dont ils se servaient si bien, et qu'ils immortalisaient.

La grammaire de M. Prompsault n'est pas faite pour les enfants. Les enfants n'y perdraient certes pas leur latin, supposé qu'ils en aient à perdre; mais l'auteur s'adresse aux maîtres, aux érudits, à tous les amateurs de la littérature et des antiquités latines, les seuls qui puissent aborder une grammaire en cinq volumes, ce travail de bénédictin; M. Prompsault ne se borne point à copier ses deux ou trois prédécesseurs les plus rapprochés. Contrairement à l'usage de ces messieurs, qui vont assez volontiers les uns sur les autres, comme les moutons de feu Panurge, il a soin d'éviter les mauvais pas où ont bronché successivement ses confrères; les derniers, comme il le démontre, enchérissant toujours sur les erreurs des premiers.

Outre les matières purement grammaticales, qui sont traitées avec une profondeur et une étendue de recherches à laquelle nous avons à souhaiter seulement que l'ordre ne manque pas, vu l'immensité du travail, le livre de M. Prompsault contient des renseignements précieux sur la numération des anciens, la valeur des poids et des monnaies, une restauration du calendrier des Latins, et un dictionnaire complet de ces abréviations latines qui font souvent le désespoir du philologue et de l'antiquaire. En un mot, vous trouvez là tout ce qui peut tenir de près ou de loin à l'intelligence des lettres latines. Nous ne saurions trop encourager l'auteur à compléter cette sorte de grammaire monumentale, entreprise avec courage, et que l'auteur, homme de savoir, était digne d'exécuter.

A.

— La publication du *portefeuille du comte de Forbin* se poursuit avec activité. Voici ce que contiennent les dernières livraisons parues.

Sixième livraison, *Halte d'Arabes-Bédouins*, dessinée par M. Henry Baron. *L'Entrée du sépulcre des Juges et des Rois* par M. E. Leroux. *Le château de la Barben*, par M. Français.

Septième livraison. *Une Tempête*, par M. Fiehot. *Une vue de Saint-Jean-d'Acre*, par M. Français. *Jaffu* (l'ancienne Joppé) et *Damiette*, par M. Bichebois.

Huitième livraison. *Ruines du palais de la reine Jeanne*, par M. Moulleron.

Femme d'Alexandrie, par M. A. Devéria. *Intérieur d'un jardin à Constantinople*, par M. H. Baron.

La neuvième livraison. *Anapuz et Messine*, par M. Bichebois. *Femme de l'île Santorin*, par M. A. Devéria. *Rama Ramlé* par M. Français.

La dixième livraison. *Entrée du Bazar à Athènes*, par M. Français. *Fontaine à Salon*, par le même. *Chapelle du Saint-Sépulchre*, par M. Villemin

La onzième livraison. *Casino à la villa Borghèse*, par M. Fagonde. *Chemin de Jérusalem à la mer Morte*, par M. E. Leroux. *L'ancien temple de Salomon*, par M. Challamel.

La douzième livraison. *Ruines de l'abbaye de Sylvacane*, par M. Français. *Tombeaux de la vallée de Josaphat*, par M. Bichebois. *Ruines en Italie, la maison d'un pêcheur*, par M. E. Leroux.

— *Paris moderne et architectural*, par M. NORMAND aîné. — Pendant longtemps, les palais et les maisons de Rome, publiés par deux architectes dont les noms sont justement célèbres en France, MM. Percier et Fontaine, servaient de modèles aux architectes, aujourd'hui il n'en est plus ainsi; c'est sur Paris que l'Europe entière prend ses exemples, et c'est l'ouvrage si remarquable de M. Normand aîné qui a remplacé celui de MM. Percier et Fontaine. Et en effet, dans quel pays les architectes pourraient-ils trouver de meilleurs exemples, et quel homme, copiant avec un talent aussi éminent les œuvres des Hittorff, des Visconti, des Duban, etc., etc., pourrait obtenir et mériter une plus grande autorité que celle de M. Normand. Son ouvrage, publié en deux volumes in-4°, ne comprend pas moins de 160 planches, toutes de styles variés, et réunissant une foule d'édifices d'utilité publique, de second ordre, et d'habitations particulières. Ce recueil est une espèce d'encyclopédie architecturale, et l'on y trouve ce que l'on chercherait vainement dans les ouvrages qui traitent de l'architecture civile en Italie, l'on y retrouve, disons-nous, le confortable de distribution qui distingue nos habitations modernes, de quelque rang qu'elles soient, et jusqu'à ces temples que nous admirons, et où le commerce et l'industrie ont établi leur demeure.

— Le savant et habile directeur de la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, M. César Daly, dont les travaux sur les hautes théories de l'art sont si fort appréciés par les hommes sérieux, pour qui le mot *art* a une signification, M. César Daly, disons-nous, vient d'être nommé membre de l'académie des Beaux-Arts de Stokholm. Ce n'est pas le premier témoignage de considération particulière que les écrits publiés dans la *Revue de l'architecture* ont valu à M. Daly de la part des savants étrangers.

L'académie des Beaux-Arts de Stokholm, qui comprend combien il importe à l'influence des corps constitués de s'attacher les hommes marquants de leur spécialité, est présidée par un architecte éminent, M. Blom, dont le nom est familier aux artistes français.

Nous profitons de cette circonstance pour ajouter qu'une commission nommée par la chambre des communes, en Angleterre, pour lui adresser un rapport sur l'état des beaux-arts, a cru devoir appuyer son avis en citant les opinions de la *Revue de l'architecture* comme celles d'une autorité dans la matière. Ces circonstances font bien apprécier l'influence croissante qu'exerce cette excellente publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Après quatre mois employés, ou pour mieux dire, perdus dans des discussions purement politiques, les chambres ont commencé à s'occuper des nombreuses et importantes questions d'intérêt matériel dont le pays réclame la solution. M. Odilon-Barrot a fait un effort inutile et qui, nous l'espérons, sera le dernier du moins cette année, pour entraîner encore une fois la chambre des députés sur le terrain des luttes politiques. Entre autres choses que contenait la proposition soumise par l'honorable chef de la gauche à la chambre, et dont les bureaux n'ont pas même voulu autoriser la lecture, il s'agissait d'abolir les dispositions des lois de septembre qui déferent à la chambre des pairs les attentats contre la sûreté de l'état, commis par la voie de la presse. On voit que cette fois M. Barrot n'y allait pas de main morte, et qu'il ne tendait à rien moins qu'à remettre en question le salut de la monarchie de 1830, que ces dispositions ont contribué si puissamment à assurer. On peut, du reste, affirmer que cette proposition a étonné jusqu'aux adversaires et aux ennemis de la politique qui a prévalu depuis 1830. Il était si évident que la chambre la repousserait, que M. Barrot a joué aux yeux de tout le monde le rôle d'un homme qui veut à tout prix faire parler de soi, et se donner de l'importance, sans s'inquiéter du jugement qu'on lui appliquera.

Les récriminations contre la juridiction de la chambre des pairs, en matières d'attentats commis par la voie des journaux, sont tout ce qu'il y a au monde de plus contraire au bon sens et à l'expérience. Il est de toute impossibilité de citer un seul cas où la noble chambre n'ait pas usé de son pouvoir judiciaire avec la plus grande modération et le plus grand discernement. Que signifient donc toutes ces déclamations contre le pouvoir judiciaire de la chambre des pairs? Mais allons plus loin; supposons qu'elle en eût abusé dans un certain cas. Serait-on admis à conclure de cet exemple que ce pouvoir est mal placé et dangereux dans ses mains. Combien le jury n'a-t-il pas rendu de décisions absurdes, et, il faut bien le dire, scandaleuses, surtout en politique? Nous croyons-nous autorisés à en conclure qu'il faille lui enlever ses pouvoirs, renverser toute la législation qui les lui a conférés.

Nous le demanderons à tout homme de bonne foi; est-il un innocent qui, menacé, par suite d'une erreur, de comparaître devant les tribunaux, ne préférerait, s'il en avait le choix, la juridiction de la chambre des pairs à toute au-

tre? Et en effet quelles plus solides et plus éclatantes garanties, peuvent se trouver pour un accusé que celles qu'offre cette réunion d'hommes illustrés par leur lumière, par leur expérience, par leurs services, que cette élite de notre nation. Enfin, la proposition de M. Barrot est allée rejoindre la proposition de M. de Sade, précédemment enterrée par la chambre; puissent-elles toutes les deux ne pas sortir de leurs tombeaux, et ne plus enlever à la chambre des moments que tout le monde déclare si précieux, mais qui n'en sont pas moins gaspillés à chaque session, par la faute de l'opposition.

Les chambres ont été saisies, cette année, de plusieurs lois spéciales. La chambre des pairs a discuté la loi sur les brevets d'inventions; la chambre des députés discute celle sur la police du roulage. Il y a encore la loi sur la répression du braconnage, la loi sur les théâtres, la loi sur le recrutement. Tout cela touche aux intérêts du public, et pourtant cela ne l'intéresse pas, dans le sens ordinaire qu'on attache à ce mot. Nous avons un malheureux besoin d'émotions; émotions judiciaires, émotions dramatiques; cela ne suffit pas; nous voulons avoir aussi nos émotions représentatives. Et du moment où le palais Bourbon n'offre plus le spectacle d'une arène où les partis et les intérêts personnels viennent se provoquer et se livrer combat, la lecture des séances des chambres est à peu près abandonnée.

Il est pourtant deux lois d'intérêt matériel qui préoccupent assez vivement l'attention générale; ce sont celles sur le chemin de fer de Marseille, et sur celui du Nord. L'ouverture du chemin de Rouen qui aura lieu dans quelques jours, a remis la question des chemins de fer en faveur. Nous espérons que la chambre de 1843, se gardera d'imiter la chambre de 1838, qui en repoussant le projet du gouvernement a été cause que nous n'en sommes encore qu'à projeter un chemin de fer à Calais, tandis que le chemin devrait être aujourd'hui livré à la circulation. Jamais enfantement n'a été aussi laborieux que celui du rapport sur la loi des sucres; les colonies, les ports, nos départements du Nord, les raffineries souffrent et s'irritent de ce retard. Nous ajouterons que la question est déjà résolue dans l'esprit de toutes les personnes compétentes et impartiales, et qu'il y a aujourd'hui à peu près unanimité pour demander une loi qui établisse, sinon immédiatement, au moins progressivement l'égalité d'impôts entre le sucre colonial et le sucre indigène.

En attendant que le budget ramène les questions purement politiques, la discussion de la loi sur les ministres d'état promet d'être instructive et salutaire pour le pays. Nous regardons cette mesure comme la plus sagement monarchique qui ait été proposée depuis 1830. Toutes les grandes lois votées depuis cette époque avaient eu un but de répression nécessité par les circonstances, comme la loi sur les associations, comme les lois de septembre, ou elles étaient faites pour satisfaire au besoin de liberté et de garantie qui avait produit le mouvement de juillet; telles sont les lois d'élection, celles sur l'organisation municipale et sur la garde nationale. La loi sur les ministres d'état rendra une partie de son éclat et de sa force au principe monarchique trop affaibli. Ce sera là son plus grand mérite à nos yeux.

Il semble que les passions religieuses cherchent à s'exciter en Angleterre, afin de forcer le gouvernement à se prémunir contre l'établissement du protectorat de la France à Otaïti. Il a été tenu dans une assemblée de méthodistes les discours les plus injurieux pour la France, entremêlés des plus absurdes accusations contre l'intolérance et l'esprit de persécution du catholicisme. Mais si le catholicisme a pu être accusé d'intolérance et de persécution à une autre époque, les rôles sont bien changés. En Prusse, en Russie, en Irlande, ce sont aujourd'hui les catholiques qui sont les persécutés; et nous demandons qu'on nous cite le coin du globe où ils manifestent cette intolérance et cette rage persécutrice qu'on leur attribue si ridiculement. Il n'est pas jusqu'à la catholique Espagne où le clergé ne se voie dépouillé de ses biens, menacé à chaque instant de la prison et de l'exil au nom de la liberté et de la philosophie.

La chambre des pairs s'est occupée d'une pétition dans laquelle on demandait la mise en liberté de don Carlos. A cette occasion, un journal conservateur a dit que le gouvernement français ne saurait refuser des passeports à don Carlos s'il voulait se rendre dans tout autre contrée que l'Espagne. Telle ne peut être la pensée du gouvernement. Il n'y a pas d'équivoque sur la position de don Carlos à Bourges. Ce prince y est prisonnier. Tout ce qu'on peut réclamer en sa faveur, ce sont les égards, dus à sa naissance, à sa qualité de membre de la maison de Bourbon, et le gouvernement n'a pas manqué à ces égards. Mais don Carlos doit rester prisonnier jusqu'à ce que l'état de l'Espagne soit tel que sa liberté n'ait pas d'inconvénient ni pour elle ni pour la France. Or, est-ce là l'état de l'Espagne? Ne contient-elle pas toujours les éléments d'une guerre civile prête à éclater?

Dans l'état d'irritation où le gouvernement d'Espartero a jeté les esprits, il suffirait de la présence de don Carlos sur un point quelconque de l'Espagne pour que la guerre civile recommençât à l'instant, non par suite de l'attachement de la nation à ce prince, car son parti lui-même a vu chaque jour diminuer ses rangs, mais parce que beaucoup d'hommes saisiraient ce prétexte de manifester leur haine pour la tyrannie d'Espartero. D'ailleurs la France ne s'est-elle pas engagée par le traité de la quadruple alliance à contribuer à terminer la guerre civile en Espagne? Cette obligation n'implique-t-elle pas celle de ne pas la laisser renaître?

Si l'Angleterre avait traité don Carlos, alors qu'il résidait sur son sol, comme la France le traite aujourd'hui, six années de guerre civile auraient été épargnées à l'Espagne; la France n'aurait pas dépensé les sommes considérables que lui ont coûté l'entretien de corps de troupes sur les Pyrénées et les secours de différentes natures fournis au gouvernement de la reine; nos départemens du midi n'auraient pas vu pendant six années leur commerce avec l'Espagne interrompu. Au point de vue des droits des gens comme à celui de l'humanité, la captivité de don Carlos est donc justifiée. Pour que don Carlos puisse sortir de France, il faut qu'il trouve un moyen de garantir qu'il ne troublera plus la paix de l'Espagne. Mais le laisser s'établir dans une contrée du centre de l'Europe, en Autriche, par exemple, serait tout remettre en

question. Car si la France lui reconnaissait le droit de sortir de son territoire, à plus forte raison, le gouvernement autrichien le laisserait-il libre d'aller où il voudrait; et ainsi l'Espagne serait exposée à chaque instant à le voir réparaître.

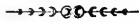
Les incertitudes qui régnaient sur l'esprit des nouvelles cortès rassemblées à Madrid commencent à se dissiper. Le parti du gouvernement avait d'abord paru en majorité. Mais la coalition a pris le dessus dans la vérification des pouvoirs; elle a annulé trois élections illégales obtenues par la coterie *ayacucha*. Il va être curieux d'examiner la nouvelle phase que cette décision annonce pour le gouvernement d'Espartero.

C'est toujours de l'Italie que viennent non-seulement les grands chanteurs, mais tous les perfectionnements théoriques de l'art du chant. Les chanteurs italiens font école par l'exemple: ainsi, le séjour de Rubini à Paris fera époque dans l'histoire de la musique en France, et aura produit une foule d'imitateurs qui, s'ils restent tous à une immense distance du maître, n'en auront pas moins contribué à améliorer le goût général. D'un autre côté, les professeurs italiens indiquent les principes, exposent la méthode de ce qui paraît souvent, chez le chanteur, n'être que l'effet de l'inspiration et d'une heureuse organisation. Ils donnent en un mot le moyen d'arriver, selon la nature de chaque élève, aussi près que possible de la perfection des modèles. Ces réflexions nous sont inspirées par le *recueil de vocalises pour voix de ténor ou soprano*, que publie en ce moment M. Montanino, ancien professeur au conservatoire de Turin. Le nom de cet habile professeur n'est pas le seul garant du mérite de ce recueil. Madame Persiani, qui avait toujours refusé de laisser placer son nom sur les ouvrages semblables publiés par d'autres professeurs, a voulu qu'il figurât en tête de celui de M. Montanino. Cela seul en dit plus que tous les éloges qui viendraient de notre part. En plaçant son nom à côté de celui de M. Montanino, madame Persiani indique qu'elle regarde les leçons de l'habile professeur comme pouvant diriger l'élève dans cette voie de perfection au terme de laquelle elle est elle-même arrivée.

M. Baumès-Arnaud a clos ses charmantes soirées musicales par un brillant concert, dans la magnifique salle de M. Henri Herz. M. Baumès-Arnaud avait su s'assurer le concours d'artistes éminents. — PARTIE VOCALE: Mesdames Sabatier et Iwens d'Hennin; MM. Tagliafico et Baumès-Arnaud. — PARTIE INSTRUMENTALE: Mademoiselle Loweday; MM. Dubois, Francomme et Decourcelle. — Madame Sabatier s'est fait vivement applaudir en chantant *Berthe la folle*, jolie romance de la composition de M. Baumès-Arnaud. Madame Iwens d'Hennin a été sublime et vraiment dramatique. Madame Sabatier et M. Baumès-Arnaud ont chanté le duo de *Marie*, un air de *Fra Diavolo*, le *Fou d'amour*, et une *Visite à Daniel*, chansonnette enfantine de sa composition; la gracieuseté et la simplicité de cette chansonnette, la manière charmante dont elle a été chantée nous a vivement impressionnés, et nous pensons que cette jolie chansonnette est appelée à un immense succès.

UN ENCYCLOPÉDISTE DU TREIZIÈME SIÈCLE¹.

BRUNETTO LATINI. — DANTE.



Il y a dans l'histoire du Dante un fait bien humble et qui néanmoins n'a pas été assez remarqué; c'est que le grand poète des temps modernes était inscrit sur le registre des médecins et des apothicaires de Florence, et qu'un érudit célèbre a cru devoir lui accorder presque autant d'honneur pour ses connaissances médicales qu'on lui en rendit jadis pour son poème immortel. L'histoire naturelle, telle que l'entendait le treizième siècle, n'était point la seule branche des sciences que cultivât l'auteur de la *Divine Comédie*. Et comme l'a dit un savant, qui a pour lui l'autorité des recherches les plus rigoureuses, non-seulement il avait appris l'astronomie de Cecco d'Ascoli, mais certains écrivains contemporains affirment qu'il avait fait oublier Ptolémée. Hàtons-nous de le dire, cependant, ses connaissances en cosmographie, les idées qu'il émit plus tard en histoire naturelle, il les puisa d'abord dans les entretiens d'un maître dont il semble avoir flétri le souvenir à regret, mais dont il aime à vanter le savoir. Quelque influence qu'aient dû avoir par la suite les savants du quatorzième siècle sur cet homme extraordinaire, messere Brunetto Latini, l'auteur du *Trésor*, fut sans doute le premier qui fournit à sa vaste trilogie les éléments d'une science à demi fantastique, que devait féconder son puissant génie.

Le livre dans lequel Brunetto Latini avait déposé ses rares connaissances était pour ainsi dire unique en Italie. Le treizième siècle n'avait pas fourni dans cette contrée féconde un seul homme qui eût étudié sous tous les aspects la terre et ses productions. Aussi ce livre fut-il écrit en français, afin sans doute que les doctrines qu'il contenait fussent répan-

¹ Nous devons à l'obligeance de M. Ferdinand Denis communication de ce curieux et savant article formant deux chapitres de l'ouvrage qu'il fait paraître en ce moment chez A. Fournier, sous le titre de *le Monde enchanté, cosmographie ou histoire naturelle et fantastique du moyen âge*. Cet ouvrage est destiné à faire une profonde sensation dans le monde de la science et de la poésie.

dues d'une manière plus rapide et plus générale. L'auteur du *Trésor* a payé lui-même à la langue dans laquelle il écrivit un hommage que sa singularité naïve a rendu trop vulgaire pour que nous le répétions ici. Mais de ce que le *Trésor* fut écrit en français, il ne faudrait pas conclure que toute cette science devint inutile au Dante, car plus tard le poète alla puiser jusque dans l'université de Paris ces hautes doctrines qui revêtaient parmi nous de préférence la forme encyclopédique, et qui s'adressaient, comme celles du livre dont nous parlons, à l'Europe entière.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Libri avec sa perspicacité habituelle, « les Italiens, si riches en ouvrages spéciaux, n'eurent presque pas à la renaissance de ces grandes encyclopédies qui furent à la mode dans d'autres contrées de l'Europe, » et comme ce savant se plaît à l'observer, ils n'eurent rien à opposer à ce vaste ouvrage appelé le *Quadruple Miroir*, qui nous a fourni plus d'un précieux renseignement. D'ailleurs, il l'ajoute : « Les véritables encyclopédies italiennes étaient en vers, et l'on peut se convaincre de ce fait lorsqu'on examine les poèmes de Dante, de Cecco d'Ascoli, de Fazio degli Uberti, de Federico, de Goro Dati. » Nous le répétons, il se trouva cependant, en Italie, vers le milieu du treizième siècle, une de ces fortes têtes comme en produisait tant alors Florence, une de ces intelligences étendues, capables de dégager l'élément poétique de la science proprement dite en lui conservant sa grandeur : cet homme devait enseigner le maître de tous les poètes.

En lisant le *Trésor* de Brunetto Latini, si rarement lu aujourd'hui, mais si mal apprécié, surtout par quelques écrivains du dix-huitième siècle, on est frappé de cette concision de style qui analyse les grands phénomènes de la nature, de cette intelligence pleine de sagacité qui signale des lueurs de vérité au milieu des ténèbres profondes, et enfin de cette imagination qui est assez riche, même quand elle se trompe, pour colorer d'une expression nouvelle les plus beaux rêves de l'antiquité.

Ce qui fut nié à Salamanque, deux cents ans plus tard, lorsqu'il s'agit d'une découverte qui allait changer le monde, ce que ne pouvaient admettre en 1492 les esprits les plus judicieux des universités espagnoles et portugaises, messere Brunetto Latini l'enseignait dès le treizième siècle à son élève ; que dis-je ? il l'enseignait à la France, et en exposant sa doctrine sur la rondeur de la terre, il exprimait hardiment une vérité qui fut niée plus tard par un concile ; aussi, en expliquant cette doctrine, sent-on à merveille qu'il a besoin de s'étayer du langage le plus religieux, qu'il n'a pas, il le sait bien, saint Augustin pour lui, et que les railleries

de Lactance sur les antipodes sont présentes à son souvenir ; s'il vous dit « comment li monde est reont et comment li IIII élémens sont establis par la pervéance et par la grace de Dieu, » il a soin de rappeler qu'il faut voir, dans cette disposition des choses, une action toute providentielle, car, « ajoute-t-il, nule cose ne puet estre si fermement serrée en soi, comme chose qui est reont. Raison pourcoi et comment, garde ces carpentiers, qui font ces tonniaus et cuves, qu'il no les puroient autrement fourmer ne joindre se par rondèce non. Neis une voute quant on le fait en une maison ou un pont, convient qu'il soit fourmés par son reont... D'autre part, il n'est nule autre fourme qui puisse tant de chose tenir ne pourprendre come celle qui est reonde. Raison comment il ne sera ja nus si soutiens¹ mestre que de tant de mairien peust faire un vaissel lonc ou quarré ou d'autre fourme, où on peust mettre tant de vin et d'ewe² comme en un vaissel reont. »

Avec le bon sens de messere Brunetto, nous voici bien loin, on le voit, du monde carré, du coffre gigantesque, si on l'aime mieux, de Cosmas Indicopleustès ; mais le maître n'en a pas fini avec l'excellence de la forme qu'il adopte comme étant celle de la terre ; « d'autre part, dit-il, il n'est nule autre figure qui soit si atournée à mouvoir et à tournoier comme la reonde, et il convient que le chiel et le firmament se tournent et se remuent tousjours. »

On a fait honneur au Dante, et cela avec juste raison, de ce qu'au trente-quatrième chant de l'*Enfer* il avait deviné les lois de la gravitation ; mais il faut le demander aux esprits dégagés de toute prévention, son intelligence ne dut-elle pas être éclairée par ce passage du *Trésor* : « Et à la vérité dire, la terre est autressi comme li poins dou compas qui tousjours est el milieu de son cercle, si qu'il ne s'eslongne nient plus d'une part que d'autre. Et pour chou est nécessaire chose que la terre soit reonde. Car s'ele fut d'autre fourme ja serait le plus près dou chiel et dou firmament en .1. lieu qu'en .1. autre, et ce ne puet estre, car se il fust chose possible qu'on peust cheviller la terre et faire .1. puis qui alast d'outre en outre, et par cel puis getast on une grandesisme pierre ou autre chose pesant, je diroie que cele pierre n'en iroit pas outre, ains se rendroit tousjours el milieu de la terre. »

La chose est donc bien établie ; pour les esprits curieux et hardis à la fois, le monde est rond ; la terre, environnée de ses quatre éléments qu'enserre l'*Orbis*, demeure immobile sous l'empyrée qui se meut sans

¹ Nul si subtil.

² Et d'eau.

cesse ; mais il faut assigner une étendue à ce globe terrestre, et les calculs ne feront pas défaut à maître Brunetto Latini. « La terre, dit-il, gyre tout environ vingt et quatre mille trente-sept lieues lombardes, et c'est chose prouvée que son espès ¹ est la tiers partie de sa grandeur. » Ajoutons que si le savant du treizième siècle explique minutieusement dans quels rapports cette vaste terre est avec les éléments, et comme quoi l'arc-en-ciel se compose de quatre teintes primitives, parce que « chaque élément y met sa couleur ; » il n'entrevoit la vérité que pour se perdre dans une nouvelle erreur. Après avoir ainsi formé l'arc-en-ciel, il ajoute : « Sachez k'en l'air sont environ la terre .1111. vents principaux ès quatre parties du monde. » Mais ces vents produisent eux-mêmes le plus terrible des phénomènes, la foudre n'est autre chose que le résultat de la lutte qui s'établit entre eux ; or, vous saurez qu'ils « s'entreboutent et fièrent si fort en lor venir, que feu en naît en l'air, pour aller enflamber les vapeurs qui grondent en ardoiant. »

Telle est la doctrine du treizième siècle sur la foudre, un feu terrible animé par le choc des vents !

Après avoir décrit tous ces phénomènes, il faudra bien que par delà ce monde purement terrestre, Brunetto Latini place un monde divin ; voici le paradys d'où la Béatrice du Dante descendra pour le consoler.

« Et sachez que dessus le firmament est un chief moult biaux et moult luisans de couleur de cristal, et pour chou est-il appelé cieux cristallin, c'est le lieu dont li mauvais angèles churent... encore i a de seure celui .4. autre chiel de couleur de pourpre qui est appelé chiel empiré, où maint la sainte glorieuse divinité avec ses angèles, et ses secrès de qui li maistre ne s'entremest mie en cest livre, ains les laisse à maistres divins et à seigneurs de sainte Église, à qui il appartient. »

Brunetto Latini abandonne donc aux théologiens proprement dits le soin d'expliquer la structure du monde céleste, et il en descend pour décrire les trois parties du terrestre univers, dont il connaît la forme réelle, mais qu'il n'osera encore dépeindre de ses merveilles fantastiques...

On le sent, la pensée active de celui qui enseigna le Dante est en quête de toutes les traditions, quelque gigantesques qu'elles soient, de même qu'elle est à la recherche des conceptions nouvelles qui agitent en ce moment le monde ; mais, disons-le bien, s'il expose avec empressement ces différents systèmes, et si son imagination ne veut point qu'il se débarrasse de cette auréole enchantée qui pare le savant et le poète, il y a trop de force réelle dans son esprit pour qu'il accepte l'idée mensongère

¹ Son épaisseur.

de préférence à l'idée lucide, et pour qu'il la choisisse au détriment de celle dont l'action positive doit se faire sentir au bout des siècles.

Ce caractère, ami tout à la fois de la critique et de la tradition, Brunetto Latini le montre surtout lorsqu'il aborde les questions d'histoire naturelle. Toutes les fois, en effet, qu'une observation immédiate lui a permis de décrire d'une façon détaillée un reptile, un quadrupède ou un oiseau, il rappelle bien sans doute le mythe fabuleux qui a circulé dans l'antiquité et qui circule encore au moyen âge sur l'être qu'il veut dépeindre; mais il exprime aussi admirablement, et souvent avec une éloquence dont il y a peu d'exemples, les caractères moraux de l'animal qu'il entreprend de faire connaître. Veut-il, par exemple, décrire le cheval, ses habitudes, son intelligence merveilleuse, « si *proufitable* à l'homme, » comme il aime à le rappeler, il dit bien, sans doute, qu'il appartient à cette race privilégiée qui donna au monde Bucéphale; il rappellerait, si le fait revenait à sa mémoire, que l'heureux conquérant ne craignit pas de consacrer la ville de Bucéphalie au souvenir de son coursier bien-aimé; il se gardera bien d'oublier le trait du cheval de Charitas, qui, tombant au pouvoir d'Antiochus, tua ce *nouveau chercheur* pour venger son ancien maître; il nous dira encore que le cheval est le seul animal de la création qui verse des larmes, et que d'ordinaire « on le voit plourer au trespas de son seigneur. » Il n'y a nul doute, s'il connaissait l'histoire du Cid, qu'il ne parlât du bon Babieca, et par analogie de ce merveilleux Pardolo, qui erre dans les déserts enchantés de la Biscaye; mais si rien de ce qui peut rehausser le caractère du plus noble des quadrupèdes n'échappe à son souvenir, s'il accepte même pour cela la tradition fabuleuse, grâce à quelques traits d'un style admirable emprunté à l'Écriture, et que n'eût point désavoué Buffon, il fait sentir merveilleusement cet instinct des combats qui domine le noble animal.

« Il flaire la bataille, dit-il, il se courreche et est lies au son des busines. Ils sout lie quant il ont victoire et sont dolant quant il perdent; et bien peut on apercevoir si la bataille doit estre gaaignée au semblant que li cheval font de joie et de courroice. »

Disons-le, cependant, pour excuser de telles citations, à propos du sujet qui nous occupe, toutes les pages consacrées dans le *Trésor* à la description des animaux sont bien loin d'offrir le caractère à la fois énergique et simple qu'on remarque dans ce passage. Ce que réclamait sans doute en ce temps les lecteurs assidus des Bestiaires ou des relations géographiques, c'était le tableau de ces créatures effroyables qui vivent

aux terres lointaines; c'était, par exemple, la description de ce *Manicore*, qui a « face de homme et color de sang, œil jaune, coue de scorpion et court si fort, que nule beste ne peut escaper devant lui; mais sur toutes viandes aime char d'homme. »

On le sent bien, de tels récits, rattachés à l'histoire naturelle de l'Asie, et surtout de l'Afrique, faisaient comprendre qu'il n'y avait pas si loin qu'on le disait des sources du Léthé aux bouches de l'enfer, et qu'il suffisait d'une convulsion de la terre pour faire jaillir de l'abîme maudit des myriades d'êtres malfaisants. Aussi, dès que Brunetto Latini a décrit les poissons, qui, pour le dire en passant et contrairement au système de quelques encyclopédistes français, occupent dans le *Trésor* le premier rang des êtres organisés, on le voit passer immédiatement, et avec une prédilection marquée, du basilic au dragon, au sytalis, à la wivre, êtres redoutables occupant les confins du monde habité et ceux du monde surnaturel, créatures malfaisantes, intermédiaires entre les monstres de la terre d'Afrique et ceux de l'empire inférieur. Or, il est bon sans doute de savoir d'une manière positive ce que pensait en une telle matière un des plus fermes esprits du siècle.

Le basilic est le roi des serpents, dit avec Plinç maître Brunetto, que nous tenterons d'abrégier ici, pour faire connaître surtout les faits; il a six pieds de long, sa peau est parsemée de taches blanches, et blanche est la crête qui s'élève sur sa tête; telle est l'abondance de son venin, « qu'il en reluist; » il corrompt l'air partout où il passe, il envenime les grands végétaux de ce fluide subtil et lumineux; l'odeur qui s'exhale des arbres va tuer les oiseaux dans les airs. On le voit, c'est presque l'histoire du *boon upas*, de l'arbre-poison de Java, qui apparaît dès le moyen âge. Eh bien! ce reptile terrible est occis par un petit animal qui n'inspire nulle terreur à l'homme; il suffit, pour faire périr le basilic, de la morsure de la belette, mais de la belette blanche. Aux temps anciens, comme vous l'ont dit les livres de l'antiquité, et comme le répète avec complaisance messere Brunetto, un basilic a pu être tué par les hommes; mais pour opérer ce miracle, que nous avons déjà cité, il a fallu toute l'ingénieuse habileté du conquérant des Indes, qui fit construire de vastes cloches en verre où le chasseur voyait le basilic sans être atteint par son venin, et d'où il lui décochait ses flèches en toute sécurité.

Le dragon est le plus grand des serpents, si le basilic en est le plus venimeux; il vit surtout dans l'Inde et dans l'Éthiopie, où l'été est perpétuel. Lorsqu'il sort de sa caverne il sillonne l'espace avec une telle violence « que l'air en reluist comme feu ardent »; sa bouche est petite, ce

n'est pour ainsi dire qu'un pertuis subtil, par lequel il darde sa langue et ses *esperits*. Sa force n'est pas dans la partie supérieure de son corps, elle est dans sa queue : ce ne sont pas les blessures sanglantes qu'il fait en mordant que l'on doit craindre ; ce que l'on doit redouter, ce sont les enlacements de cette queue formidable qui brise tout ce qu'elle étroit, et qui donne la mort, non-seulement à l'homme le plus vigoureux, mais aussi au gigantesque éléphant. On le voit, dès le début, le dragon, tel qu'il figure dans ce livre du treizième siècle, n'est plus déjà le dragon de saint Cyr, qui faisait périr les troupeaux de son souffle empoisonné à la manière du basilic, ou bien encore le dragon de saint Julien, qui avait son repaire près d'un temple de Jupiter. Ce n'est plus le dragon de Poitiers, pieusement surnommé la *bonne sainte vermine*, mais appelé par d'autres la *grande gueule* de la rivière de Clain ; ce n'est point non plus la tarasque effrayante que détruisit sainte Marthe, ni le monstre de Raymond de Salpy, ni même celui qui fut tué par Smith de Winkelried, encore moins le dragon à deux têtes d'Aymon, comte de Corbeil : en dépit de sa trace lumineuse, le reptile redoutable que décrit Brunetto a une analogie trop réelle avec le boa constrictor des régions orientales, pour qu'on ne voie pas dans ces vagues indications un souvenir de quelque récit véridique enté sur la description de Solin. Mais ce que ne dit point ici notre encyclopédiste, nous le trouvons dans le livre de la *Propriétéz des bestes qui ont magnitude force et povoir en leurs brutalitez*. Si le dragon désire par-dessus toutes choses la mort de l'éléphant, s'il l'attend en embuscade au sommet de quelque arbre gigantesque, capable de le soutenir, c'est que « le sang de l'éléphant qui est froit estanche la grant chaleur du venin du dragon en buvant son sang. » Ainsi le veut d'ailleurs monseigneur saint Isidore en son douzième livre.

Mais l'animal chéri du moyen âge, celui qui se mêle aux fables les plus gracieuses et aux fictions les plus terribles, celui dont nos yeux ne semblent perdre la trace qu'avec un sentiment de regret, la *beste merveilleuse* qui fournit de si beaux emblèmes à la poésie et de si belles descriptions à la prose de la renaissance, la licorne, en un mot, est omise dans quelques-uns des manuscrits de Brunetto, qui nous ont été transmis par le treizième et le quatorzième siècle : comme si le grave professeur florentin avait craint de mêler quelques idées douteuses aux vérités irrécusables qu'il livrait à ses disciples, après avoir admis l'existence de la licorne, il l'a sans doute reléguée parmi les symboles. Ce qu'il y a de certain, c'est que le splendide exemplaire du *Trésor*, qui nous a fourni la plupart des citations qu'on vient de lire, ne dit rien sur le *monoceros*,

l'églisserion et la licorne pur sang. C'est cependant ce beau volume, plus complet à certains égards que tous les autres, et dont le texte fut révisé par l'auteur peu de temps avant son retour en Italie, qui est indiqué par un habile bibliographe comme celui qu'on doit choisir. Il est vrai que l'on y a omis la description de quelques animaux très-vulgaires et fort connus : y a-t-il eu doute chez l'écrivain, n'y a-t-il eu qu'un oubli chez le copiste ? Bien d'autres encyclopédistes du treizième siècle pourront combler la lacune, et le lecteur n'y perdra rien. Au besoin, ici maître Rabelais saurait nous aider de ses descriptions ; mais nous nous garderons d'en faire usage, son doute railleur pourrait nous gêner.

Or, vous saurez que si la licorne a été environnée de traditions merveilleuses durant tout le moyen âge, et que si elle marche en tête de ce cortège d'animaux étranges qui anime jusqu'à ses historiens les plus *véridiques*, une notable partie de tout cela nous vient de l'antiquité la plus reculée. Ctésias, le compagnon d'Alexandre, parle d'un animal poétique auquel on peut appliquer ce nom, et Pline raconte ses exploits ; nous joindrons ces récits à bien d'autres, pour vous transmettre la vérité.

La licorne est de la grosseur d'un cheval, mais elle a les jambes plus courtes, et elle est de couleur tannée. Ne croyez pas explicitement aux licornes blanches ; on vous trompe sur les armoiries ; c'est l'animal de Ctésias qui figure en de telles peintures, et il a été créé de telle sorte dès l'origine, qu'il semble fait exprès pour le moyen âge. Il a, comme l'animal chéri du moyen âge, la taille d'un cheval ; son corps est blanc, sa tête est couleur de pourpre, et ses yeux d'azur n'en brillent que mieux ; la corne qu'il porte au front a bien une coudée de longueur ; blanche à sa partie inférieure, d'un noir d'ébène au milieu, elle est rouge à l'extrémité. Eh bien ! avec tout cet éclat, ce n'est qu'un âne sauvage de l'Inde, et ses mœurs nous sont inconnues !

Il y a trois sortes de vraies licornes. Outre celle que je vous ai décrite, et qui, avec son corps de cheval, a une tête de cerf et une queue de sanglier, il y a *l'églisserion*, qui est semblable à un chevreuil gigantesque, et dont la corne est des plus aiguës ; mais la troisième espèce de la licorne peut être comparée à un bœuf, et son pelage est taché de blanc. Disons-le cependant pour l'amour du pittoresque, c'est le *monoceros*, la bête à l'allure de cheval, à la corne de deux coudées, que le moyen âge, dans ses symboles, se plaît toujours à figurer.

La défense terrible qui est le caractère distinctif de la licorne n'a pas

plus d'une demi-toise de longueur; maintes et maintes fois les *peintres imaigiers* exagèrent sur ce point; mais ce que ne disent pas ceux qui sont étrangers aux *secrets naturyens*, c'est qu'elle est si aiguë et si dure que rien ne saurait lui résister. D'ailleurs, le *docteur Plinius* le sait à merveille, et c'est d'un lieu sûr qu'il le tient, lorsque la licorne se prépare au combat contre l'éléphant, l'animal qu'elle hait le plus au monde, elle aiguise avec subtilité cette corne contre la pierre, ainsi que peut faire un boucher aiguisant ses instruments; et malheur alors au quadrupède colossal qui ne craint pas de l'attaquer! elle baisse la tête, le frappe de son arme terrible au ventre, et lui donne ainsi la mort.

Eh bien! cette bête si redoutable pour l'animal le plus robuste de la terre, cette créature sauvage qui, au dire de saint Grégoire, meurt uniquement de deuil dès qu'on le tient en captivité, cette créature merveilleuse se laisse prendre à un sourire, et s'agenouille pour quêter une caresse; mais il faut que ce soit une vierge qui consente à la dompter, et voici comment les gens du moyen-âge s'y prennent pour réussir dans cette occasion.

Dans l'Inde et chez les Gangarides, une jeune fille est choisie parmi les jeunes filles les plus sages, et on l'amène près de l'ancre où la licorne fait son séjour; il n'est besoin d'autre stratagème, et l'animal s'en vient de lui-même rendre hommage à la pureté; il s'approche de la pucelle et se couche en son giron. Mais malheur à l'imprudente qui croit pouvoir tromper la bête subtile, une mort terrible et prompte la punit de sa témérité.

Ce n'est pas tout encore, la licorne, bête valeureuse, mais bête pleine de sentiments tendres, tour à tour vouée aux combats et au servage des nobles damoiselles, l'emblème, en un mot, de la chevalerie, a des sympathies mystérieuses avec l'oiseau des amants fidèles, et cela n'a pu échapper à Alkazin. L'arbre que le pigeon a choisi pour y faire son nid est précisément celui sous lequel la licorne se plaît à venir se reposer; c'est sous son ombrage qu'elle écoute avec une extase paisible les roucoulements de la colombe. Le tendre oiseau, de son côté, n'est pas insensible à l'amitié du fier animal, et il vient en déployant ses ailes se reposer sur l'arme terrible, que le monoceros tient alors immobile pour ne pas gêner ses ébats.

Vous dire ici par le menu tout ce que les Grecs, les Romains, les Arabes, voire les savants du moyen-âge, ont vu de propriétés merveilleuses dans la corne de licorne, ce serait abuser quelque peu de la patience du lecteur, et mieux vaudrait sans doute le renvoyer sur ce point aux pages rail-

leuses d'Ambroise Paré, ou à la description de l'antique trésor de Saint-Denis...; il nous faudrait franchir trop de siècles, et nous ne quittons pas encore l'âge poétique qui nous retient; disons quelques mots cependant de ces vertus oubliées.

De la corne de licorne on fait des vases à boire, et eussiez-vous pris le poison le plus redoutable, eussiez-vous été atteint de la flèche la mieux herbée, une eau limpide, un vin généreux, bu dans cette coupe, suffira pour vous guérir. Les Arabes vont plus loin encore dans les récits qu'ils nous ont transmis : les couteaux qui servent dans un festin sont-ils garnis de vraie corne de licorne, une sueur subtile transsude du manche si les viandes que l'on tranche ont été empoisonnées. La licorne assainit les eaux où sa défense est plongée; la licorne, poursuivie par les chasseurs ne saurait être effrayée; elle s'élançait bravement du sommet des roches sourcilieuses, et tombe sur sa corne flexible sans crainte d'être jamais prise. Mais, pour ne point fatiguer le lecteur, nous nous arrêtons devant tant de merveilles, et nous renvoyons les curieux en Éthiopie, où le père Lobo, n'a pas vu seulement comme Panurge trente monoceros, mais où il en a contemplé des troupeaux.

A l'aide des *Merveilles de l'Inde*, au moyen du traité de *Belluis et Monstris*, en consultant surtout Albertus Ratisbonensis, et ce *Trésor* de Brunetto Latini, que nous avons mis déjà si longuement à contribution, il serait possible de multiplier à l'infini ces sortes de monographies; et si l'on s'en tenait à l'encyclopédiste italien, qui nous semble bien être le représentant de la science au treizième siècle, on retrouverait dans les descriptions du yença, qui change de sexe à volonté, de la panthère, qui est aimée de tous les animaux, *fors du dragon*, de la paraude, bête d'Éthiopie qui a les dimensions d'un cerf, et qui mue de couleur comme le caméléon, ou trouverait, dis-je, bien d'autres *miracles de nature*, que nous abandonnons aux érudits.

Disons-le avant de terminer ce chapitre consacré aux descriptions fantastiques que nous a laissées le treizième siècle, s'il venait jamais à la pensée d'un naturaliste de soumettre à un système quelconque l'innombrable série d'êtres imaginaires qui ont peuplé le moyen âge, et d'en dresser la nomenclature, il ne faudrait pas s'en tenir aux encyclopédistes français et italiens de cette période, ou bien à ces vieux livres espagnols dans lesquels la science emprunte hardiment aux belles traditions des Arabes; il faudrait aussi puiser dans le monde féérique de l'Allemagne, dans ces récits gaéliques que l'on remet en honneur et dont les merveilles de la forêt de *Brocéliande* ne sont qu'un faible échantillon; il fau-

drait interroger avec quelque rabbin les mystères du Beresith et les gigantesques fictions de Tabari ; il faudrait écouter surtout les récits de Sœvulf, de Plan Carpin, de Messere Millione ; il faudrait demander à l'un ce qu'il a vu dans son univers du neuvième siècle, à celui-ci quelles créatures étranges parcourent le Cathay, aux autres quels sont les prodiges dont ils furent témoins dans les pays qui conduisent vers les terres du *Prestre Jehan*, ou dans les régions qui avoisinent le vieil empire de Magog. Alors, en soumettant les traditions des livres et les récits des vieux voyageurs à une sorte d'analyse scientifique, en pensant à tous les siècles et à tous les pays, il serait possible de démontrer que le dragon des terres orientales n'est nullement celui de l'Occident, et que le reptile ailé des Nibelungen, enfanté lui-même par le monstre de l'Edda, diffère essentiellement de l'animal terrible qui figure dans l'épopée de Ferdoucy. En poursuivant cette bizarre nomenclature d'êtres fantastiques dont le curé de Meudon nous a donné plus d'un spécimen, on pourrait, à force de recherches, établir des genres, des espèces, des variétés. Partant par exemple de la description antique d'Eschyle, qui nous parle des griffons, ces chiens muets de Jupiter, et nous élevant jusqu'à l'animal dont Cardan vit un ongle conservé dans le trésor de Saint-Denis, il faudrait ranger méthodiquement les espèces de Ctésias, d'Élien, de saint Isidore, et les griffons qui arrêtaient l'armée d'Alexandre, et ces animaux non moins redoutables dont parle la *Propriétéz des bestes*, êtres terribles qui ont des ailes si formidables, qu'il leur suffit de les agiter en volant pour en renverser un homme. Mais après ces restitutions, où il serait indispensable de faire concorder le moyen âge avec les temps antiques, les inventions de l'Orient avec celles de l'Europe, après tous ces louables efforts pour retrouver le point unique d'où le mensonge a procédé, un ordre sérieux ne serait pas plutôt mis dans ce monde imaginaire, qu'il faudrait dire comme l'esprit malin, qui juge les créatures dans la comédie d'Ahasverus : « Vérité, fantaisie, quel est le rêve ? »

Le créateur par excellence du monde fantastique. Dante Allighieri, a été en astronomie et en cosmographie l'élève de Cecco d'Ascoli ; mais il a été aussi celui de Brunetto, et l'on n'en saurait douter. La doctrine professée dans le *Trésor* fut celle où il puisa dans sa jeunesse, et malgré l'étrangeté du souvenir qu'il mêle à sa reconnaissance, il prétend qu'on sache que toute science lui vient de sere Brunetto, il avoue qu'il a toujours présente à la pensée cette chère et paternelle image,

La cara buona imagine paterna.

Il n'a point oublié le temps où il lui fut enseigné *comment l'homme s'éternise*, et si dans son inflexible souvenir il flétrit le vice détestable du maître, il veut que le gré qu'il a conservé de ses leçons soit connu du monde, et que pendant qu'il est au nombre des vivants, on sache de lui-même son éternelle reconnaissance.

E quant' io l'abbo in grado: mentr'io vivo
Convien, que nella mia lingua si scerna.

Et puis, le génie sublime qui vient de s'inscrire parmi les poètes s'inscrit pour ainsi dire parmi les hommes de la science, rien qu'en proclamant de qui il est disciple.

Le maître, lui à son tour, recommande au poète florentin le livre où il déposa ses enseignements; l'idée que son nom peut s'éterniser par le *Trésor* est à ses yeux l'unique chose qui vaille une prière.

Sieti raccomandato 'l mio tesoro
Nel quale i 'vivo ancora; e piu non cheggio.

On sait comment le disciple a accueilli la prière du maître, mais ce qu'on semb'e ignorer généralement, c'est l'influence réelle que le *Trésor* exerça sur l'imagination puissante qui conçut la *Divine Comédie*. Autant il est peu probable, malgré les allégations de Tiraboschi, que le *Tesoretto*, poème sans valeur, ait inspiré quelques idées fondamentales à l'auteur de cette vaste conception; autant il nous paraît certain que le *Trésor*, si bien connu par le Dante, fut la source première où cette vaste intelligence puisa mille détails, mille faits, qui, savamment ordonnés, font de la *Divine Comédie*, pour nous servir de l'expression de Jacopo Ortis, l'encyclopédie du quatorzième siècle.

Un écrivain remarquable, M. d'Eckstein, a dit : « Le Dante, qui est sans contredit le plus naïf des poètes scientifiques, est avant tout l'homme de la science. » Ce n'est pas sans doute à nous qu'il appartient de spécifier ce que la science réelle peut avoir à réclamer au milieu de ces fictions gigantesques, dont l'ensemble constitue le plus sublime monument littéraire du moyen âge; mais nous ne saurions passer sous silence l'énergie de conception, la magnificence variée, l'exquis sentiment des formes qui a présidé à la création de ce monde fantastique, que nulle autre conception des siècles suivants n'a pu faire pâlir.

Le Dante avait si bien le sentiment des difficultés que présentait cette peinture du monde inférieur, qu'il débute, au trente-deuxième chant de

l'Enfer, par rappeler ce qu'il y avait de presque insurmontable dans la tâche qu'il s'était imposée.

S'i' avessi le rime e aspre e chioce,
 Come si converebbe al tristo buco;
 Sovra 'l qual, pontan tutte l'altre rocce;
 L'premerai di mio concetto il suco
 Più pienamente : ma perch' l' non l'abbo
 Che non é impresa da pigliare a gabbo
 Desriver fondo a tutto l'universo,
 Né da lingua, che chiami mamma, o babbo.

Aussi, avant de créer son *Monde poétique*, Dante avait-il médité les leçons du *Trésor*, et s'était-il nourri de la lecture de tous les naturalistes de l'antiquité, sans négliger la tradition. Dès le début, il place au milieu des grands hommes qu'il affectionne et dont il veut éterniser le nom, Dioscorides, ce *profond observateur de la qualité*, ce botaniste rêveur, mais sincère, dont l'influence se fit sentir sur toute l'époque où le poète étudia, et bien loin encore par delà. Dès le début aussi il s'impose une tâche qui ne pouvait être accomplie que par un habile observateur des formes dont la tradition revêtait les monstres les plus formidables : il doit faire revivre le gardien des enfers, et, en quelques mots énergiques, il peint un Cerbère qui est bien enfanté par le Cerbère de l'antiquité, et que Virgile pourrait reconnaître, mais qui imprime par son aspect cette tristesse formidable qu'inspirent toutes les images symboliques de cet âge :

Cerbero, fiera crudele e diversa,
 Con tre gole caninamente latra
 Sovra la gente, que quivi è sommersa.
 Gli occhi ha vermigli, e la barba unta e atra,
 E'l ventre largo, e unghiate le mani :
 Graffia li spirti, gli scuoja, ed isquatra.
 Urlar gli fa la pioggia, come cani.

Qui douterait, après une telle description, de l'art terrible du poète ?

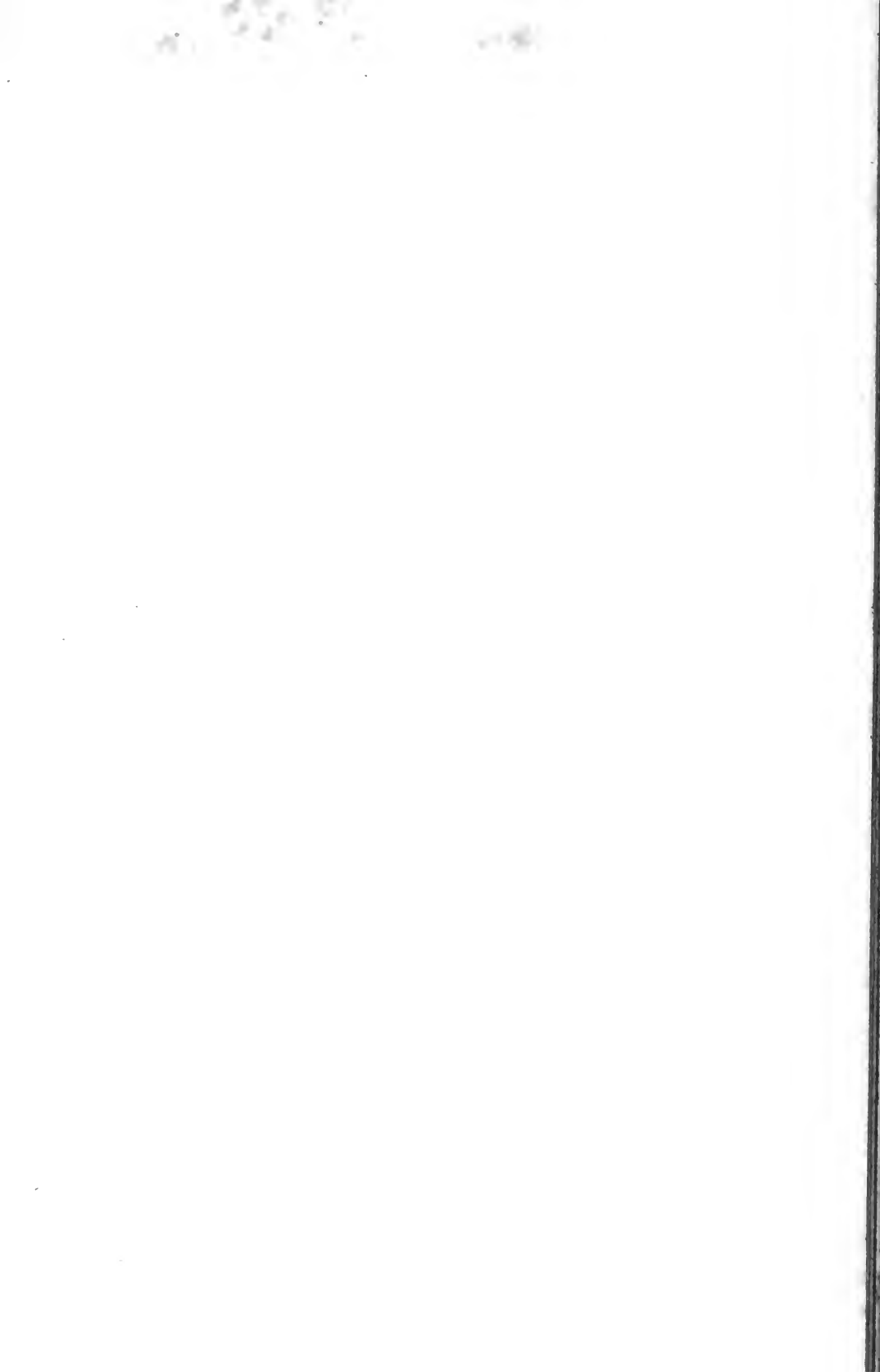
A mesure que l'on pénètre dans l'enfer, la fable antique se présente ainsi revêtue des formes nouvelles que lui impose cette imagination formidable : le minotaure, les centaures, les harpies, traversent bien cette cité des douleurs avec la forme que leur a imposée le génie des Grecs, mais ils figurent à côté de furies ceintes d'hydres vertes, ayant pour cheveux des céraistes, et qui n'ont leurs semblables sur la terre que dans les images chrétiennes du cimetière de Pise. Si le poète rencontre sur cette voie funèbre, des chelydres, des jaculi, des phares, des amphibèmes, triste lignée de la Libye, reptiles bien connus et que re-

douta toute l'antiquité, il décrit un serpent qui n'a son pareil que dans le moyen âge, et qui ne figure que dans le nouvel enfer : c'est une conception bien terrible, sans doute, et bien digne du poète florentin, que cette horrible créature qui, s'attachant à Brunelleschi, se fond bientôt en sa propre chair et fait de l'homme un reptile immonde. Et puis, voyez dans la septième fosse *ce petit serpent enflammé, livide et noir*, qui pique le corps d'un damné comme si l'éclair avait jailli sur lui, et cette âme devenue serpent qui siffle et fuit dans la vallée ! tout cela a un caractère qui tient bien au génie du poète et qui vient d'une faculté à part de créer l'horreur secrète ; mais il y a aussi la connaissance profonde de toutes les traditions fantastiques qui excitaient la terreur dans le moyen âge.

On le sent d'ailleurs à la lecture de la *Divine Comédie*, de même qu'il n'y a pas une seule donnée historique qui échappe au souvenir du Dante, il n'y a pas d'attributions merveilleuses se rattachant à l'histoire naturelle qu'il oublie ; il sait par exemple que le phénix, qui meurt et renaît quand il approche du cinquième siècle de son existence, ne se nourrit, durant sa vie, ni d'herbes ni de blé, mais que l'encens et l'amomum soutiennent sa vie séculaire ; il n'ignore pas que l'héliotrope, cette agate verte parsemée de points rougeâtres, dont on faisait de précieux talismans, a la propriété de rendre invisible celui qui la porte, et il déplore le sort des damnés qui ne peuvent échapper par son moyen à la vue des monstres qui les poursuivent.

Mais si la *Divine Comédie* se pare avec une admirable naïveté de toutes ces traditions ; si, pour se rendre dominateur souverain des imaginations de son siècle, Dante a su mettre à profit les croyances qui circulaient en ce temps parmi les nations ; pour être juste avec l'Italie, et aussi avec le poète, il faut ajouter que le disciple sublime de Brunetto Latini a devancé les âges dans la connaissance positive qu'il eut alors des grands phénomènes qui devaient changer le monde.

FERDINAND DENIS.





1812 H. Rome

1812 H. Rome Sculp.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. LE COMTE DE FORBIN.¹

(1777-1841)



Une notice historique sur M. le Comte de Forbin, rédigée avec autant d'exactitude que de goût par son compatriote le compagnon de sa jeunesse, et l'un de ses plus fidèles amis; M. le Vicomte Siméon, a été lue à l'Académie des Beaux-Arts le 27 mars 1841, et imprimée à la suite de la séance.

Après cet écrit où les talents variés du comte de Forbin, sa vie militaire et artistique, son habile direction des Musées de France, et la grâce de son caractère et de son esprit sont si justement appréciés, nous avons pensé n'avoir rien de mieux à faire que d'en présenter le résumé à nos lecteurs, quand nous avons découvert au milieu des manuscrits de M. de Forbin, une courte et modeste *biographie* tracée par lui-même. La voici :

« Louis-Nicolas-Philippe-Auguste, Comte de Forbin, est né au château de la Roquè d'Antheron en Provence, le 19 août 1777. Il éprouva, dès sa première jeunesse, les plus douloureuses peines de cœur. Après le siège de Lyon, où il combattit à côté de son gouverneur, qui y perdit un bras, et où un domestique fidèle de sa famille fut tué près de lui, il vit périr sur l'échafaud révolutionnaire son père et son oncle. La fortune entière de sa famille ayant été confisquée ou anéantie à cette époque, il fut sauvé de la misère et de toutes ses suites si fatales à cet âge, par les soins de M. de Boissieux de Lyon, excellent dessinateur également célèbre par ses ouvrages et par ses vertus.

¹ Nous avons pensé être agréable à nos lecteurs en leur offrant à la fois, dans ces citations réunies, un récit exact et abrégé de la vie de M. le comte de Forbin, une description poétique de l'antique manoir de son illustre famille, et : Une appréciation piquante de sa manière habituelle de procéder en peinture.

« Les premières impressions du jeune Forbin avaient indiqué un grand éloignement pour le service de la marine, auquel il était destiné, comme presque tous les gentilshommes fils cadets des familles de sa province, et, en même temps un goût très-vif pour la peinture qui s'est perpétué jusque dans les dernières années de sa vie. Ce goût et le désir de terminer une éducation négligée au milieu de tant de sanglantes vicissitudes, l'amènèrent à Paris, où il appela près de lui M. Granet, son plus cher et son plus ancien ami ; tous deux, ils entrèrent dans l'atelier de David, et travaillèrent ensemble sous ce grand-maître : ainsi fut cimentée entre ces deux fils de la Provence une affection qui, les rapprochant sans cesse, devait les unir plus fortement chaque jour, et ne finir qu'avec eux.

« En 1799, compris dans la seconde levée de la conscription, M. de Forbin fut incorporé dans le 21^e régiment de chasseurs à cheval ; et bientôt à la faveur de son nom, des malheurs si peu mérités de sa famille, et par l'influence de quelques amis communs, le simple cavalier épousa en Bourgogne une riche et belle héritière, fille unique de M. le comte et de madame la comtesse de Dortan, née Damas.

« Deux ans après, il passa dans le 9^e régiment de dragons, et interrompit alors une première fois sa carrière militaire, pour se livrer tout entier à la peinture qu'il alla étudier en Italie, encouragé qu'il était par ses premiers ouvrages exposés au Louvre dès 1796, et loués déjà par David et par Gérard. Il fut nommé en 1805 chambellan de S. A. I. et R. la princesse Pauline Borghèse, et rentra activement dans l'armée. Attaché alors à l'état-major du maréchal duc d'Abrantès, il fit la première campagne de Portugal, où il reçut la croix de la Légion-d'Honneur pour une action d'éclat ; il servit ensuite sous les ordres du maréchal duc d'Istrie pendant la campagne d'Autriche terminée par la paix de Schönbrunn. A cette époque, dégoûté de la cour, il donna sa démission de chambellan, et se rendit une seconde fois en Italie où il se livra exclusivement à sa passion pour les arts.

« Revenu à Paris en 1814, peu de temps après la rentrée du roi Louis XVIII, il y terminait son tableau de la *Mort de Pline* pendant les Cent-Jours. Il fit partie de l'Institut en 1816, et dans la même année, fut nommé directeur général des Musées de France.

« M. de Forbin avait écrit dans sa jeunesse quelques pièces pour les petits théâtres oubliées aujourd'hui comme tant d'autres, et un roman intitulé *Charles Barimore*, à qui une sorte de chaleur, et une certaine vérité de sentiment, valurent quelque réputation. Il entreprit en 1817 le

voyage du Levant, et en 1820 celui de la Sicile qu'il a publiés tous les deux.

« Depuis, devenu successivement lieutenant-colonel, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, commandeur de la Légion-d'Honneur, gentilhomme honoraire de la chambre du Roi, et membre d'un grand nombre d'Académies, il s'est uniquement consacré aux fonctions difficiles de la direction des arts en France, et à son penchant toujours aussi prononcé pour la peinture, cherchant, par des tentatives beaucoup trop multipliées sans doute, à exécuter bien imparfaitement lui-même les conseils qu'il donnait aux autres par devoir comme par affection. »

C'est-là que finit ce que M. de Forbin a raconté si naïvement de lui-même. Nous imiterons sa noble réserve; ce n'est pas à nous que les liens du sang attachent de si près à sa personne, qu'il peut appartenir de mêler des louanges à nos si justes et si amers regrets; et, d'un autre côté, notre modestie obligée pourrait nous rendre inexacts. Laissons parler un peintre éminent qui fut l'émule, le collègue, l'ami, le protégé, ainsi qu'il vent bien le dire lui-même, du Comte de Forbin; et, écoutons M. Paul de La Roche, lequel, comme s'il n'était pas assez riche de ses propres chefs-d'œuvre, s'affilant à l'illustre race de nos grands peintres, a mérité, comme eux, un de ces éloges où le directeur-général des Musées savait mettre à la fois la plus piquante finesse et le plus spirituel enjouement.

« Le talent chez les Vernet, disait M. de Forbin, est un majorat, une sorte de substitution qui témoigne de la fidélité des mères, et fait pour eux du fauteuil académique un meuble de famille. »

Voici ce dernier et pieux hommage adressé par M. de La Roche à la mémoire de M. le Comte de Forbin :

« S'il eut suffi d'une affliction sincère et de regrets bien profonds pour parler dignement de M. de Forbin, j'aurais hautement revendiqué ce douloureux honneur. Mais, je le sens, le cœur tout seul ne peut s'acquitter d'une tâche si difficile. Ce n'est donc pas ici un académicien survivant, essayant de louer l'académicien qui n'est plus; c'est un artiste reconnaissant qui vient payer sa dette personnelle à l'homme illustre dont il déplore la perte. Je n'oublierai jamais que c'est du Comte de Forbin que j'ai reçu les premiers éloges donnés à mon premier ouvrage: c'est encore à lui que j'ai dû le premier travail qui m'a fait sortir de la gêne et de l'obscurité. J'étais alors sans aucun autre appui à un âge où on n'ose guère; et je n'avais de titres à ses bontés que mon zèle et ma

jeunesse. Mais ce fut assez pour me valoir sa protection changée depuis en un vif sentiment d'amitié que la mort seule a pu rompre.

« Ce que M. de Forbin a fait pour moi avec cette grâce qui le caractérisait, il l'a fait aussi pour bien d'autres qui, comme moi, avaient besoin d'être encouragés au début, et soutenus dans le cours de notre commune carrière. C'est ainsi que le directeur général des Musées de France comprenait la haute mission confiée à ses soins : son amour pour les arts lui inspirait le patronage le plus bienveillant envers les artistes; et nul ne le quittait sans en avoir obtenu souvent une grâce, toujours une espérance ou une consolation. Je laisse à de plus habiles, je le répète, l'appréciation des talents si variés qui distinguaient M. le comte de Forbin. Pour moi, j'ai voulu seulement faire entendre la voix fidèle de la reconnaissance et rendre un dernier hommage à celui qui, dans son importante position, se montra constamment l'interprète éclairé de nos besoins et de nos idées, en même temps que le zélé défenseur de la dignité de notre art.

« PAUL DE LA ROCHE. »

Maintenant, dans le cimetière de la ville d'Aix en Provence, à l'endroit consacré à la sépulture de la famille de Forbin, s'élève une tombe de plus; sur le marbre qui la domine sont gravés ces mots :

HIC, VENERANDAM JUXTA MATREM, JACET,
 LUDOVICUS-NICOLAUS-PHILIPPUS-AUGUSTUS,
 COMES DE FORBIN-LABAREN.
 QUI,
 PRÆCLARIS ATAVIS EDITUS,
 INGENIO, CORPORIS ET ANIMI DOTIBUS,
 MORUMQUE ELEGANTIA PRÆSTANS,
 EGREGIUS PICTOR, SCRIPTOR INSIGNIS,
 NEC INGLORIUS MILES,
 ARTES EXIMIAS QUAS IPSE PRÆSUL EXCOLUIT,
 DIRAM POST TEMPESTATEM VIX ENATANTES,
 AD PORTUM REDUXIT, SERVAVIT,
 ET IN DIFFICILLIMIS TEMPORIBUS,
 PER ANNOS VIGINTI QUINQUE FELICITER DIREXIT.
 NATUS ANNO MDCCLXXVII, OBIT ANNO MDCCCXLI.
 (1841)

LE CHATEAU DE LABARBEN.

Ici le peintre n'a cherché d'autre inspiration que les souvenirs de sa famille et de son enfance.

A l'ombre de ces vieilles tours paternelles, sur les bords de cette petite rivière qui baigne de ses ondes solitaires plus de rochers que de prairies, sous ces voûtes où brillent les écussons des preux et les devises des troubadours, s'écoulèrent les premières années de M. de Forbin, jusqu'au moment où la tempête révolutionnaire devait insulter ces créneaux, ensanglanter ses foyers, et l'entraînant lui-même dans le cours de l'invincible torrent, agiter sa vie des plus bizarres vicissitudes.

Et cependant, plus heureux que tant d'autres habitations de proscrits, l'antique château, à la fois palais, donjon et forteresse, a résisté au vandalisme qui signala nos cruels essais d'égalité. Serait-ce donc que la puissante masse de l'édifice, incrustée dans le roc de sa base, a défié les efforts des hommes, et que les bourreaux, cette fois, se trouvèrent trop faibles pour détruire ?

Rien de plus pittoresque que ce grand castel lancé en l'air, comme un nid d'aigle au sommet d'une roche isolée et inaccessible. Il domine la vaste forêt aux pins résineux et la vallée semée d'oliviers, qui mène vers la ville de Salon, rafraîchie par des fontaines si abondantes et si limpides. Fertile avenue de la plus stérile plaine de France ! Rien de plus beau que ces hautes tours, surmontées elles-mêmes par le donjon des *Forbin*, quand un rayon du soleil couchant, passant par-dessus une mer étincelante, les dore et les illumine.

Ces têtes de léopard supportant l'altière corniche, qui semblent, comme autant de gueules de coulevrines, menacer au loin, ce sont les armes de l'illustre famille.

Cette chapelle, à qui l'ogive gothique, unie à une architecture plus récente, donne une gravité plus favorable aux pieuses pensées, et cette croix de fer dressée sur les fortes murailles, recouvrent l'autel où s'agenouillait saint François de Sales, quand ce vénérable allié de la maison de Forbin venait occuper, sous ces voûtes féodales, l'appartement qui porte encore son nom.

Ces larges ouvertures, que soutiennent et traversent d'élégants pi-

liers, éclairaient les salles d'armes, les corridors et les stalles des chevaliers assaillis dans l'inexpugnable manoir.

Cette grosse colonne, haute de cent pieds, dont l'œil fait le tour, qui termine une des terrasses, plonge sur des précipices, et s'enfonce en s'élargissant sous le sol, c'est le puits indestructible, dont l'eau, partie de si bas, devait ainsi, sauve de toute atteinte, désaltérer les assiégés défenseurs de la roche aride.

Plus loin, ce pavillon moderne qui voit au-dessous de lui la cime des grands arbres croissant à ses pieds, fut peint par le célèbre Granet. le voisin et l'ami constant des générations qui se succèdent à Labarben; c'est là que ce merveilleux peintre de la lumière intérieure des mœurs du cloître, ainsi que le comte de Forbin, son compagnon le plus fidèle, le plus intime et le plus cher, s'aidant l'un l'autre de leurs conseils et de leur goût dans des compositions si diverses, revenaient ensemble préluder, dans le silence et la retraite de leur commune patrie, aux travaux qui devaient les faire connaître tous les deux à l'Europe. C'est là qu'après avoir si longtemps étudié les divines loges et les arabesques du Vatican, Granet, dérogeant une fois à son genre favori, a reproduit sur ces murs chevaleresques des drames mythologiques, des paysages, des scènes de clair-obscur, des guirlandes de fruits et des encadrements de fleurs, dignes eux-mêmes d'une sérieuse étude et d'une habile reproduction.

Enfin, près d'une longue salle où les poutres, chargées d'inscriptions latines et espagnoles, témoignent des coutumes et de la littérature de l'époque de Louis XIII, on vénère le portrait de Palamède de Forbin, dit *le Grand*, principal conseiller et lieutenant-général du roi René et Charles d'Anjou. Ce ministre, que Mézerai nomme *le plus grand négociateur de son temps*, fit arriver aux mains de Louis XI l'héritage des comtes de Provence; et réunit ainsi à la couronne de France les royaumes de Naples et de Sicile, les duchés d'Anjou et du Maine, comme aussi tous les droits que possédaient les mêmes comtes de Provence sur les royaumes d'Aragon, de Jérusalem, de Majorque, de Valence, de Barcelonne, sur les îles de Corse, de Sardaigne, et sur le Piémont.

En récompense d'un tel service, et pour en perpétuer les heureux effets, Louis XI, à son tour, nomma Palamède gouverneur du Dauphiné et de la Provence, en l'investissant d'une autorité presque royale

Ainsi : « Le Roi fut fait Comte,
 « et le Comte fut fait Roi ¹. »

¹ Devise des Forbin : « Regem ego Comitem, me Comes Regem. »

UNE TEMPÊTE.

J'ai, pour ainsi dire, assisté en personne à la naissance de ce tableau, et bien mieux que pour tout autre, je suis en état de rendre compte de la pensée de l'auteur, comme des procédés de son imagination.

Parti de Provence, où le rappelaient toujours ses souvenirs les plus chers et l'invincible penchant vers la patrie que Dieu a donné à l'homme comme le plus doux de ses bienfaits, M. de Forbin se rendait à Lucques vers la fin de l'été de 1826, pour y retrouver sa famille encore; et, côtoyant ces magnifiques avenues de Gênes, qui luttent entre elles de pittoresques beautés, ces *Riviere di Ponente et di Levante*, qui étalent au plus brillant soleil leurs élégantes villas, les riches ombrages de leurs vallées et les âpres sommets de l'Apennin, il fut accueilli dans le golfe de la Spezzia par un de ces grands orages si rares en Italie dans la brûlante saison, mais qui alors épouvantent la mer et la terre.

En arrivant chez moi, à Lucques, le voyageur avait encore l'esprit frappé de ce terrible spectacle; il m'en fit une description où je reconnus à la fois la mémoire de l'artiste et l'enthousiasme du poëte : une chose, disait-il, manquait pour achever ce tableau. C'était au milieu de ces convulsions de la nature, et pour contraste, un ouvrage de la main des hommes, un édifice bravant la fureur des éléments. Il avait été tenté de placer sur la rive de la mer le temple de Sminum, que jadis nous avions contemplé tous deux; et il me montra sur son carnet de voyage, à côté de l'esquisse de cette tempête prise sur le fait, les colonnes de Minerve tracées de souvenir.

Le lendemain, pressé de montrer à mon hôte les merveilles de la cité que j'habitais, je le conduisis au *Duomo* de Lucques, et comme j'essayais de lui expliquer les sculptures de divers âges qui signalent son vaste péristyle : « Voilà ce qu'il me faut, me dit-il en m'interrompant. « Ce « péristyle aux arceaux gothiques, posé sur les écueils de la Spezzia ses « voisins, sera d'un bien meilleur effet que le temple grec regardant de « si haut les ondes, et ne prenant aucune part à la tempête. Ici, mon « architecture chrétienne, rapprochée des flots, et résistant à leurs « efforts, offre un asile plus sûr et plus naturel contre l'orage; c'est « comme un port, un abri, dressés au milieu des périls, et accessibles à « tous les naufragés. » Il y avait là une pensée religieuse et philoso-

phique. Plus tard, pour accroître la terreur de la scène, l'artiste, par une de ces mélancoliques fictions qui lui étaient familières, jeta sur ces marbres polis par les vagues le cadavre d'une jeune femme retirée des flots.

J'ai toujours eu pour cet ouvrage une véritable prédilection ; serait-ce parce que j'en ai suivi attentivement dès son origine la composition, l'effet et le succès ? ne serait-ce pas aussi parce qu'il me retrace les portiques de la grande église de Lucques, les rivages que j'ai tant aimés de la belle Italie, et cette *atra, tempestosa, onda marina*¹, que j'ai tant de fois, avec délices, vu se briser à mes pieds ?

Quoi qu'il en soit, je m'étais toujours promis à moi-même de raconter un jour ces détails pour venir en aide à ma propre mémoire ; et j'ai souvent, moi qui ne sais pas peindre et ne puis qu'écrire, dit comme Longus à la vue du tableau de l'autre des Nymphes : « Cette peinture, « qui plait à l'imagination et montre si bien l'excellence de l'art, je l'ai « tant considérée et admirée, que l'envie m'est venue de la décrire à « mon tour². »

¹ Pétrarque. Sonnet 118.

² Ἀλλ' ἡ γραφή τερπικτέρα, καὶ τὴν ἔχουσα περιττή... ἴδόντα με καὶ θαυμάζοντα πόθος ἔσχεν ἀντιγράψαι τῆ γραφῆς.

LE COMTE DE MARCELLUS.

SALON DE 1843.

III ¹



GIRAUD, ROEHN, H. BARON.

— Nous avons parlé d'esprit, et certes le nom de M. Giraud, qui s'offre tout d'abord à nous, est tout à fait le bien venu. M. Giraud a de l'esprit, beaucoup d'esprit, il est quelque peu parent sous ce rapport de M. Scribe; comme lui il a une merveilleuse habileté de mise en scène, et l'on pourrait dire de ses personnages, ainsi que de ceux du vaudevil- liste, qu'ils disent aussi de jolis mots, tant ils ont une expression fine et futée. Aussi M. Giraud fait-il des vaudevilles en tableaux; cela est coquet, piquant, gracieux, mais traité trop peu sérieusement. Comme à M. Scribe, il lui manque, nous ne dirons pas le style, ce serait demander beaucoup, mais la couleur; en revanche il a une adresse extrême de composition et de la verve. Dans le tableau *les Crêpes*, ce sera, si vous voulez, le che- valier Clarimond qui, près d'un feu flambant, tient la poêle, et malheu- reusement ne tient plus la crêpe prête à tomber, tandis qu'Araminte, age- nouillée près de lui, admire avec un petit geste d'effroi son élégante maladresse; dans *le Colin Maillard*, c'est quelque jeune abbé étourneau, parfumé et galant, qui, les yeux bandés, erre les bras tendus au milieu d'un groupe de jeunes filles, dont l'une, la folle Cidalise glisse précisé- ment sur le gazon, avec une facilité fort agréable. Nous ne reproche- rons pas trop à M. Giraud le peu de vérité de son coloris, dans ces deux tableaux, il a fait du dix-huitième siècle, et ici le faux est de la vérité his- torique. Certes ces gracieux pastiches auront un succès populaire, nous n'en doutons pas, mais nous leur préférons presque l'épisode touchant du tableau *le Passage en France*, deux jeunes filles de Savoie, isolées, perdues au milieu des neiges, et dont l'une, les membres raidis et glacés,

¹ Voir le dernier numéro de la *France Littéraire*.

le visage déjà verdâtre, s'est laissé tomber sans force; ce tableau est d'une couleur plus vraie et d'un sentiment très-poétique.

— Qu'il y a longtemps que nous connaissons cette honnête famille de villageois, dont Greuse nous a le premier raconté l'histoire. Il n'ont vraiment pas changé. C'est toujours ce père et cette mère vertueux et dignes, l'amoureux du village, candide et malheureux, la jeune mariée naïve et modeste. Pauvre jeune fille, que lui est-il arrivé de nouveau? Il lui est arrivé qu'on la marie pour la vingtième fois peut-être, et à un beau militaire, qui mieux est. Greuse a trouvé ces types gracieux, c'était bien; il en a abusé, ce fut mal; mais les lui prendre, M. Roehn, c'est bien pis. Votre facilité de pinceau demande un meilleur emploi, et nous avons quelque soupçon que si vous eussiez étudié la nature, elle vous eût appris un coloris moins conventionnel. Essayez!

— Quels sont ces trois bandits groupés autour d'une table et jouant aux dés? Comme leur regard farouche est allumé par l'ardeur du gain, et que mal avisé serait celui qui viendrait la nuit tombante leur demander asile. Cesont des Condottieri, pour un tiers soldat, pour deux tiers brigands; auprès des joueurs, une belle jeune femme chante, en s'accompagnant de sa guitare, quelque air monotone et mélancolique, tandis qu'à ses pieds et demi nu se roule à terre un enfant, bien près, lui si frêle, de la rude chaussure d'un des joueurs. A droite, enfin, un autre condottière restaure, avec le poing, sa cuirasse bossuée. Dans ce tableau, M. Baron se montre, comme toujours, artiste d'une imagination riche et vigoureuse, coloriste, coloriste deux fois, comme on l'entend en peinture, comme on l'entend sous le rapport historique; son dessin est énergique ses têtes sont pleines de caractère; nous blâmerons seulement une certaine confusion dans les divers plans qui entraîne pour le tableau, un manque absolu de profondeur.

GUILLEMIN, LAFAYE, OSCAR GUÉ, JACQUAND, BOUCHEZ, COULON, PETITLAU,
COUDER, MADemoiselle THÉVENIN.

M. Guillemin a pris, parmi les peintres de genre, une place tout à fait à part; il s'est maintenu dans une bonne popularité, aimé des gens du monde et des autres classes à la fois. Cela tient à ce qu'il est toujours gracieux, à ce qu'il n'a jamais fait, de ses cadres, tréteaux pour la grosse farce, à ce que c'est un sourire fin, spirituel et dont on se sait gré que celui qu'éveillent ses tableaux et aussi à ce que ses sujets comiques ont été traités avec un talent sérieux. Chose rare, il sait s'arrêter à point; ainsi

dans la peur du mal, un pauvre diable de fermier est sous le coup seulement de la brutalité peu scientifique du dentiste du village; ainsi dans le *merveilleux effet du baume de fier à bras*, pendant que Don Quichotte péroré, Sancho se sent seulement très-peu à l'aise, et sa componction, mêlée de mal de cœur est fort comique. La *peur du mal*, est le tableau le plus remarquable de M. Guillemin, les têtes y sont habilement modelées, les vêtements et tous les accessoires peints avec finesse; nous nous bornerons à signaler une tendance aux tons roux auxquels nous préférierions la facilité de la *déclaration soufflée*, scène toute gracieuse où un jeune soldat, comme l'artiste les représente si bien, amoureux et moins sot que timide, peint sa flamme à une fraîche jeune fille qui l'écoute de tout son cœur, tout en n'ayant pas l'air de l'entendre, tandis que le père de la belle, brave homme au demeurant et expert ès-art d'aimer, lui souffle les phrases d'usage en pareil cas. Mentionnons encore la *Leçon de Musique*, un paysan qui souffle dans une flûte, et son maître, ménétrier de l'endroit, qui scie du violon; l'*Attente*, scène poétique d'un coloris trop noir. Dessinateur élégant et d'une imagination heureuse, M. Guillemin doit, ce nous semble, rechercher surtout la vérité du coloris, car il est de ces peintres bien rares, que le public et les artistes adoptent également.

— Nous n'aimons pas à donner des éloges à un artiste pour les lui reprendre aussitôt; cependant quand nous aurons reconnu que M. Lafaye est excellent coloriste, coloriste de nature, que dans son *Gabriel Metz*, cette salle dont les tentures disparaissent sous les statuettes, les armures, les meubles sculptés, au fond de laquelle s'ouvre à demi une fenêtre à vitraux colorés, est d'une étonnante richesse de tons; bien profonde, admirablement éclairée, il faudra bien ajouter que le dessin est d'une inexpérience impardonnable. Nous aurions de plus graves reproches encore à faire, sous ce rapport, à son tableau, *Frère et Sœur*.

— *La sainte Elisabeth de Hongrie*, de M. Oscar Gué, est une composition sage où les personnages bien compris, sont bien groupés; la Sainte à genoux panse la jambe d'un malade; des jeunes filles et des dames de sa suite l'entourent et toutes sont gracieuses. L'espace manque entre le malade assis au pied de son lit, et le mur du fond, de sorte qu'il n'aurait pas le loisir de se coucher sur ce lit.

— Nous sommes en plein dix-huitième siècle au café Procope, Voltaire et Piron, sont au plus fort d'une de leurs disputes quotidiennes, et c'est un plaisir de les entendre. De les entendre, avons-nous dit, pardonnez-nous l'erreur; leurs yeux sont si péçillants d'esprit qu'il semble ouïr

dans l'air passer les petites flèches des épigrammes. Les deux tableaux de M. Jacquand, *Voltaire et Piron* et le *Cabinet de Lecture au café Procope*, sont une galerie spirituelle et animée de tous les grands hommes de l'époque. Chaque figure est un portrait et un portrait rempli de finesse et d'expression. Les personnages sont habilement groupés, et aucun ne pose, ce qui est de la modestie. Avec un peu plus de vérité dans le coloris c'eût été parfait. M. Jacquand a donné en outre l'*Angelus à la Trappe*, tableau d'un bel effet.

— Un mot, et ce mot sera un éloge, du petit tableau de M. Bouchez, *un Pêcheur et son Enfant*; touche facile et gracieuse, charmante bonhomie.

— Chez M. Coulon, peinture propre, mais lumière trop pâle, et froidur. Son buveur est un jeune homme entouré de livres, coquettement coiffé d'un feutre à plume rouge et qu'on ne soupçonnerait pas de ce vilain défaut. On trouve du charme d'expression et de pose dans son *Jean-Jacques et madame d'Houdetot*, mais pourquoi ce faire luisant, uni, cette pureté porcelaine?

— Il y a un certain caractère historique heureux et une lumière très-harmonieuse dans l'*Intérieur d'Auberge* (époque Louis XIII), de M. Petiteau, et M. Couder a meublé la chambre de sa *petite savante*, d'une profusion de coupes étrusques, de vases du Japon, de tableaux, de vieux meubles, qu'il a traités avec un amour d'antiquaire, et une vérité ravissante. L'humanité seule, sous la forme de cette enfant, est mal représentée.

— Hélas! le coffret est ouvert; voici la robe et les dentelles du dernier bal, et la couronne de fleurs et le collier de perles! La jeune malade a voulu contempler un instant toutes ses richesses, mais elle retombe épuisée sur le sein de sa mère. Près d'elle sa jeune sœur la regarde, les yeux brûlants de larmes, et le médecin découragé en est réduit à une impuissante pitié. Le coloris de ce tableau, disons-le d'abord, est trop terne, et la jeune mère dont le regard fixe est rayonnant de prière, a trop l'air d'une jeune fille. Mais une femme seule pouvait comprendre et rendre, avec cette exquise délicatesse, une pareille scène. C'est une élégie d'une poésie poignante. Rien d'abattu, de frêle, de douloureusement gracieux comme la tête de la mourante. Ce n'est plus une jeune fille, c'est déjà presque un ange. Ce tableau place mademoiselle Thévenin au rang des artistes de sentiment et de pensée.

MEYER, MOREL-FATIO, BARRY, AIWAZOWSKY, PETIT, BIARD, LEBRETON,
MOZIN, DURAND-BRAGER, AUG. MAYER.

Une fois embarqué dans une mer quelconque, nous aimons assez ne plus mettre pied à terre; notre pensée, nos regards vont de tableaux de marine en tableaux de marine, et s'accrochent, pour ainsi dire, de mâts en mâts, si bien qu'en dépit des beaux vallons qui nous conviennent, des intérieurs où nous pourrions enfermer notre humeur voyageuse, nous accomplissons, sans jeter l'ancre, toute une exploration pittoresque autour du monde, exploration que nous allons vous raconter, attendu que les voyageurs sont conteurs.

Eh bien! nous vous l'avouerons en toute humilité: dans nos pérégrinations maritimes, nous n'avons pas une seule fois vu le vrai soleil, un soleil chaud, lumineux, rayonnant; dans tous les tableaux où l'on a voulu faire briller ses royales splendeurs, nous n'avons trouvé, au lieu de ciel, qu'une sorte de tenture uniforme, couleur nankin, plus ou moins foncé, tenture opaque et cotonneuse. Hâtons nous de dire que les meilleurs artistes ont surtout éclairé leur toile, comme M. Meyer, des lueurs pâles du matin, ou M. Mayer, des teintes sombres de l'orage, et que si ces artistes avaient voulu y répandre une plus vive lumière, notre critique générale aurait, sans doute, été tenue de faire une exception pour eux.

Et la preuve, c'est qu'il n'est rien de limpide, de clair, de lumineux, comme le tableau du premier de ces artistes, M. Meyer: *le débarquement en France du général Bonaparte à son retour d'Égypte*, débarquement qui s'effectua, vous le savez, au point du jour. C'est bien vraiment une matinée de cristal; quelques petits flocons de nuées traversés de lumière, s'éparpillent dans le ciel. La mer s'irrite follement en vagues vertes et aiguës que le jour naissant argente. Une ligne de montagnes bleuâtres embrasse le golfe. Bonaparte se tient debout sur la barque qui le mène à terre; une foule d'autres barques où se pressent les habitants de Fréjus, entourent la sienne. Nous ne saurions vous dire combien il y a d'éclat, de fraîcheur matinale et de lumière dans ce tableau. Tout y est en fête, la mer, le ciel, les marins; c'est le commencement d'un beau jour et d'une belle fortune. M. Meyer a conquis tout à fait un coloris très-vrai et très-puissant.

Quant au ciel jaune ci-dessus décrit, il règne en plein dans le tableau de M. Morel-Fatio, *le Négrier*; un peu plus de transparence, et ce serait de la lumière. On lit au livret: *Que dans le but de l'alléger et de faire disparaître les preuves de son crime, le négrier s'est décidé à jeter la cargaison*

à la mer, mais qu'il est atteint par les embarcations avant d'avoir accompli cet acte de barbarie. Admettons que, pour arriver au dramatique, le peintre ait été un peu plus loin que son explication, aussi la mer est-elle pleine de nègres dont on ne voit plus que les jambes ou les bras, et la barbarie nous paraît bel et bien accomplie. Il y a beaucoup de mouvement sur le navire, et la mer est bien agitée, éclairée de beaux reflets.

Même ciel jaune et peu diaphane dans la vue du *port de Marseille*, de M. Barry, où l'on trouve à louer l'ombre très-chaude et très-transparente dont la ligne des maisons, sur la droite se trouve enveloppée; toujours ce ciel jaune dans la *vue de Venise* (moins arméniens) de M. Aiwazowsky, dont nous avons admiré un effet de lune d'une variété saisissante, un disque rougeâtre à demi voilé par les vapeurs du soir dont l'image est réfléchiée par la mer, comme une fusée; près d'une sorte de poteau s'élevant au milieu de l'eau et soutenant une madone dans une niche, est arrêtée une barque, où se trouvent une jeune Vénitienne et un pêcheur. Nuit sercine, ombre sans épaisseur, clair de lune étincelant, tableau poétique.

Pouvons-nous en dire autant de la *vue de la Hougue*, par M. Petit, effet de lune également? — Non. — Toute la partie plongée dans l'ombre semble peinte avec de l'encre; le flot est épais, bourbeux, luisant, plus que scintillant. A voir ce tableau et surtout cette place de village, assez heureusement éclairée par la lune, nous nous sommes douté, malgré la nuit, que M. Petit est meilleur coloriste au grand jour, et en effet, sa *vue de Saint-Malo*, dessinée avec une stricte précision, est d'une bonne couleur.

M. Biard continue ses explorations polaires, par trente-cinq degrés Réaumur. Cette année, il nous a donné une *vue d'une côte de la Mer Glaciale*, c'est-à-dire un amas fantasque de glaces verdâtres ou bleu-clair poudrées de neige. Nous acceptons avec confiance les glaçons verts et azurés; mais voici venir M. Lebreton avec *son séjour forcé des corvettes dans l'Océan austral*, et son *Echouage dans le canal Mauvois*, lequel M. Lebreton nous offre des glaces bleu foncé. Auquel entendre, et qui sera juge? M. Lebreton nous paraît bon coloriste, mais habitant casanier des latitudes tempérées, que pouvons-nous affirmer! Du reste, nous retrouverons M. Biard en quelque autre climat.

Ce n'est pas une mer bien horrible en apparence, que celle de M. Mozin, dans son tableau le *Naufrage de la Béliame*, c'est une mer aux vagues légèrement verdâtres, sur laquelle il semble qu'on ait jeté une

gaze de soie bleue. La foule, en général ne comprend pas un naufrage sans orage, sans nues profondes rayées de feu; le tableau de M. Mozin, peut la tirer d'erreur. Le navire est démembré, les caisses de thé flottent à la surface de l'eau, pêle-mêle avec des colis et des débris du bâtiment. La peinture de cet artiste manque un peu de solidité, elle a en revanche des qualités très-grandes de brillant et de lumière. Rien de plus exact, et cependant de plus agréable, que la *Vue de Trouville* (sur mer), et une *Marée montante, embouchure de la Touque*. Ces délicieux tableaux sont les œuvres par excellence de M. Mozin.

Citons encore la *Pêche au Thon*, de M. Barry; déjà nommé : une mer un peu agitée, des pêcheurs qui tirent leurs filets, nuages très-bien éclairés; l'eau qui dégoutte des rames et des bateaux, ressemble à de la glace, et, vu le jour, l'azur du ciel nous paraît un peu pâle; — l'*Embarquement du corps de Napoléon à bord de la Belle-Poule*, par Durand-Brager, tableau où le ciel est éclairé par une lueur rougeâtre et diffusée; est-ce un soleil couchant, est-ce un incendie?

Nous nous sommes, après cette revue rapide, ménagé un repos devant le tableau de M. Mayer, le *Naufrage d'une embarcation du vaisseau l'Algésiras*. Le ciel est couvert de nuages aux teintes violacées et çà et là sanglantes, dans le fond on aperçoit le navire penché par un coup de vent; des élèves de marine et des matelots, voulant sauver un homme tombé à la mer, se sont élancés, sur l'ordre du capitaine, dans une embarcation, mais une lame furieuse, une montagne de cristal vert à pic, et dont la crête se couronne d'écumes, soulève et renverse la barque. Cet épisode est d'un dramatique terrible. Cette barque se présente toute perpendiculaire; des marins qu'elle contient encore, les uns tombent, les autres, mais en vain, cherchent à se retenir, les mains crispées sur le bois mouillé. Admirable de mouvement et de terreur, le tableau est d'un coloris vigoureux, éclatant et sombre à la fois; la lame est bouillonnante, rapide, le ciel sinistre, et c'est bien là, selon l'expression du poète: *La mer où Dieu met ses colères*.

HIPP. FLANDRIN, J. GUIGNET, L. BOULANGER, LÉPAULLE, DUBUFFE, CHASSERIAU.

C'est un côté sérieux de l'art, que le portrait, et qu'aucun des grands maîtres n'a dédaigné. Si l'artiste peut et doit mettre une pensée dans un portrait, — toute œuvre sans pensée étant une œuvre vide, — il n'a plus pour le protéger les prestiges de l'imagination et partant de la composition; les qualités comme peintre se présentent plus isolées, pour ainsi

dire, plus faciles à juger, et c'est une redoutable épreuve. En littérature, que d'auteurs produiront des romans en apparence viables, des drames capables de tenir la scène sans trébucher, qui ne pourront ciseler une simple poésie. C'est qu'on peut faire des romans et des drames sans être grand écrivain, et de même, des tableaux d'histoire et de genre, sans être grand peintre, le public y prend peu garde; mais faites-vous une poésie, faites-vous un portrait, votre inexpérience se trahit tout d'abord, et l'on reconnaîtra bien vite si le style et la forme vous manquent. La comparaison peut paraître arbitraire, et elle ne l'est pas en réalité. Un bon portrait est toujours une sorte de poésie; c'est la nature idéalisée.

A ce point de vue nous ne saurions trop admirer le portrait du comte d'A***, par Hipp. Flandrin; que la réalité, la puissance, le souffle y fassent un peu défaut, on ne peut le nier, mais que de sentiment et d'idéal dans cette représentation calme, placide, harmonieuse, aux tons fondus et adoucis! Le front est d'un modelé ferme, résistant, la barbe et les cheveux sont traités avec une admirable largeur, les carnations ne sont ni trop âpres, ni trop molles, elles vivent. Nous reprocherons toujours à M. H. Flandrin de négliger les mains; les mains font partie d'un portrait, tout autant que la face, puisqu'elles disent les passions, les habitudes, l'individualité, et nous sommes tout à fait chiromancien sur ce point.

Où M. Guignet n'a affaire qu'à des méridionaux, décidément cuivrés, ou bien, sous prétexte de chaleur, il donne à ses personnages ces tons ardents, qui même tournent au verdâtre; nous pencherions vers cette dernière opinion. Il faut reconnaître que sa peinture est large, solide et facile, trop facile peut-être; car toute nuance de physionomie disparaît sur les visages qu'il peint; ce sont des fronts où aucun détail ne se fait sentir, des joues pleines où pas un pli, pas une fossette ne s'accusent. Quant à la pose théâtrale et aux manteaux tragiquement drapés, ceci est affaire de goût particulier où nous n'avons rien à voir.

Cependant une observation: avec notre habit noir, fort affreux, ne faisons-nous pas singulière figure sur un fond de colonnes plus ou moins corinthiennes ou ioniques. A moins de prendre quelqu'un sous le péristyle de la Bourse ou de la Madeleine, où le trouverons-nous si pompeusement encadré? Une draperie est selon nous un fond très-convenable. L'observation, peu importante d'ailleurs, s'applique au portrait de M. Théodose Burette, par M. Guignet, comme à celui de M. Francis Wey, par M. L. Boulanger. Ce dernier portrait est d'ailleurs d'un dessin très-pur

et d'une exécution tout à la fois fine et puissante; les chairs sont comme toujours un peu couperosées.

La peinture de M. Lépaulle est brillante, et se plaît à reproduire tous les détails somptueux. Oh ! si d'aventure s'offre une robe de velours, des pierreries, une pelisse d'hermine, comme dans le portrait de madame Stolz, vous aurez du velours superbe, des pierreries vraiment fines, des fourrures d'un moëlleux inouï, mais il pourra arriver que, comme dans le portrait de madame Stolz, la figure soit tout à fait sacrifiée, d'une peinture *creuse*, tourmentée sans vérité, et d'un modelé mou. Dans le portrait équestre du duc d'Orléans, toutes les richesses, tous les prestiges du pinceau ont été prodigués. La tête du duc a une expression sardonique bien éloignée de la réalité. Cependant ce portrait est peut-être la meilleure page de M. Lépaulle.

Que dire à M. Dubuffe, qu'on ne lui ait déjà dit cent fois? Nous sommes de ceux qui regrettons d'autant plus le peu de consistance de sa peinture et de ses portraits de jeune fille, qu'il possède un gracieux sentiment poétique qu'il doit inspirer d'ailleurs les charmantes personnes qu'il peint. Toujours des merveilles en fait de satin.

Si M. Dubuffe fait de toutes ces délicieuses comtesses, d'insaisissables apparitions, au moins leur laisse-t-il leur fraîche jeunesse et leur grâce indicible et leur rayonnante beauté, tandis que M. Chasseriau, dont la peinture est plus sévère, se montre assez cruel pour leur enlever toutes ces fleurs. N'était-ce pas assez de peindre ces deux jeunes filles dans une toilette charmante pour un parc peut-être, mais si défavorable pour un portrait?— Une robe à raies-bois et une écharpe rouge, — fallait-il leur prendre aussi leur gaieté, leur sourire, leur jeune animation? Les visages sont modelés habilement, mais avec trop de rigueur; il faut toucher avec plus de ménagements à la beauté, chose si fraîche et si frêle, et faire votre science moins inexorable. Les Maîtres la reproduisaient dans tout son idéal et dans toute sa fraîcheur.

MADAME CALAMATTA, DE LESTANG-PARADE, LELOIR, SCHOPIN, LECURIEUX, QUANTIN,
GUERMANN-BOHN, CORNU, CIBOT, GLAIZE, LOUSTEAU, DEBELLE,
ARSENNE, LACAZE, DUCORNET, STEUBEN, PÉRIGNON.

Madame Calamatta est un artiste d'un talent sévère et mâle. Sa couleur est solide et son modelé savant à faire honte à beaucoup de nos peintres religieux, aux tons chatoyants et à la brosse efféminée. *La Vierge et l'enfant Jésus bénissant l'ordre des Dominicains*, est un excellent tableau; la tête de la vierge est pure et virginale, un peu un souvenir

des maîtres, — souvenir difficile à oublier ; — l'enfant dont les deux petits bras sont étendus, est charmant, modelé avec délicatesse et amour, et l'on y retrouve le sentiment de la femme. La tête de moine à gauche est austère et vigoureuse, celle de droite est trop crûment traitée comme *faire* et comme expression. Nous reprocherons aux vêtements d'être éclatants comme des vêtements de vitraux, et ce reproche nous l'adresserons aussi à M. de Lestang-Parade, qui, hâtons-nous de le dire, a conquis beaucoup de solidité de touche et de largeur. Son *Jésus-Christ appelant à l'apostolat Jacques et Jude son frère*, est d'un coloris chaud et d'un dessin très-pur. Le ciel, le golfe et les montagnes sont éclairés d'une lumière admirable. La tête du Christ est chaste, régulière, mais froide pour ne pas dire dure. La fermeté du Christ c'est la vraie bonté, bonté droite, calme et doucement austère. M. de Lestang-Parade a exposé aussi deux autres bons tableaux : *L'Assomption de la Vierge* et *L'Intérieur de l'église souterraine de Saint-Joseph, à Palerme*.

La Cène de M. Leloir, est simplement composée, belle de lumière et d'harmonie. Les colonnes strictement cannelées qui soutiennent la salle attirent trop l'attention, et ne sont pas historiques. Nous craignons que le coloris de M. Leloir ne tourne trop au jaune, et *sa Famille chrétienne livrée aux bêtes*, contribue à nous inspirer cette crainte. Comme expression et mouvement, le groupe de ces malheureux, autour desquels les tigres rôdent, est fort beau.

Avec un peu plus de sévérité, le *Jugement de Salomon*, de M. Schopin; aurait eu beaucoup de caractère historique. Il a voulu, et avec raison, rendre cette scène avec tout le luxe oriental, mais la richesse qu'il y a déployée, est d'une couleur trop coquette, trop scintillante. Nous aimons la tête de Salomon, tête belle et impassible comme doit l'être celle de la justice, et il est drapé avec beaucoup de goût. Quant aux deux mères, — toutes les deux femmes de mauvaise vie, — celle qui s'élançait, l'œil hagard et fixe d'épouvante, vers son enfant, est assez belle, — mais la mauvaise mère, le poing sur la hanche, est trop libre d'allure. En outre, les enfants sont bien trop grands. Somme toute, dans ce tableau, où manque le style, il y a de l'imagination et de l'éclat, ainsi que dans le *Moïse sauvé des eaux*, du même artiste. Les deux scènes inspirées par Paul et Virginie, sont d'un coloris faible, et c'est dommage, car il s'y trouve beaucoup de grâce et de fraîcheur. — La *Vierge* de M. Lécurieux, est d'une beauté tout angélique, mais ses chairs sont violettes, ses cheveux violets, et sa robe semble faite de grandes feuilles d'iris.

C'est une idée bien poétique qu'a eue M. Quantin de nous représenter

la *bonne Vierge* assise sur un nuage, et l'Enfant Jésus, tirant avec ses petits doigts de son blanc fuseau, un de ces fils éblouissants, qui, par les matinées d'automne, flottent dans l'air. Dans son tableau il n'y a pas précisément de la couleur, tout est lamineux et à peine les ombres bistrées sont-elles indiquées; le dessin aussi existe peu, mais la poésie sauve tout. La Madeleine du même peintre est belle, bien inspirée, mais pourquoi cette teinte verdâtre et blafarde?

L'*Agar au désert*, de M. Guermann-Bohm, est admirable de lumière, de chaleur, d'aridité et de désolation. La pose d'Agar est bien abandonnée; le tableau manque un peu de perspective, et la robe de l'ange est bien lourde. Ces quelques défauts sont largement compensés par une touche solide et un coloris très-puissant.

Le *saint Joseph et l'Enfant Jésus*, de M. Cornu, est d'un sentiment religieux très-grand, et digne d'un artiste au talent sérieux. Les draperies sont bien agencées et bien peintes.

Des éloges à l'*Éducation de la Vierge*, par M. Cibot, tableau rempli de poésie, à l'*origine du culte du Sacré-Cœur*, et à l'*Assomption de la Vierge*, par le même artiste, dont le coloris gagne beaucoup en puissance, et dont les têtes de sainte ont une grâce sévère qui plait. Les études que cet artiste a faites dans son dernier voyage en Italie, ont complété son talent; c'est un grand pas vers le style.

Mais n'est-ce pas assez que les grands tableaux prennent matériellement toute la place au salon, et que les petits comme partout, pâtissent de leur voisinage, faut-il qu'ils occupent ici les plus grands paragraphes? non point, nous nous piquons d'être juste et nous voilà forcé de citer seulement l'*Élisabeth de Hongrie*, de M. Glaize, tableau d'un coloris vrai, mais où les fonds des arcades qui fuient, manquent de réalité; et du même peintre, les *Baigneuses du séjour d'Armide*, belles études de femmes, mais composition peu heureuse. — Le *Jésus-Christ et les petits enfants*, par M. Lousteau, tableau d'un beau coloris, et où il y a du soleil, même un peu trop, puisqu'il s'en trouve au pied d'un cèdre dont les branches doivent tomber; — *Le Christ apparaissant à Madeleine*, par M. Debelle. Madeleine, type gracieux et connu, Christ, type inconnu et peu gracieux; — *Les saintes Femmes au tombeau du Christ*, par M. Arsenne, œuvre d'un artiste distingué faite dans un grand sentiment religieux, et d'un dessin très-correct; tableau remarquable surtout comme effet. — *L'aumône de la veuve*, par M. Lacaze, œuvre excellente, composée avec habileté et grandeur; — *Le Christ au tombeau* de M. Ducornet; — les deux tableaux un peu lestement faits par M. Steuben, sous prétexte

d'Écriture sainte; — *L'ensevelissement de Jésus-Christ*, par M. Pérignon, dont la peinture gagnerait sans aucun doute à être moins sage, si elle y perdait un peu de vulgarité; — l'observation s'adresse à beaucoup d'autres.

Wilhelm TÉNINT.

SIMPLES LETTRES.

JUDITH, par madame de Girardin, — LUCRÈCE, par M. Ponsard.

Vous le voyez, monsieur, à peine avons-nous crié : Les dieux s'en vont ! qu'il s'est fait de nouveau un grand bruit dans les régions littéraires. On a entendu des voix, comme une rumeur de fête, des acclamations et des concerts de louanges avec ces paroles merveilleuses : Les dieux sont revenus ! c'est-à-dire, en langage vulgaire, la tragédie est revenue.

Pour ma part, je ne crois guère à ces sortes de retours; que la tragédie soit rappelée, à la faveur d'une amnistie; qu'elle rentre au théâtre comme un proscrit rentre dans sa maison, quand le temps a calmé les discordes intérieures, ce sont là tous les avantages auxquels elle peut prétendre. Quant à la voir reprendre possession de la scène pour y régner désormais sans partage, il est peut-être quelque part une bien faible coterie qui s'amuse de telles espérances; mais ce n'est pas même le vœu des deux auteurs qui se sont essayés à rajeunir cette première forme de l'art théâtral.

Nous sommes dans un temps de critique et d'analyse. A défaut des convictions qui nous manquent, à défaut d'un dessein général, d'une impulsion commune donnée à la pensée, nous avons la curiosité des travaux littéraires, nous avons le goût du grammairien et du commentateur. Depuis quinze ans, qu'a-t-on fait autre chose que de passer en revue tout ce que nous a légué le passé; de vérifier les jugements, de reconnaître les formules qu'a revêtues tour à tour l'esprit français; d'écrire pour la première fois l'histoire de la langue, de rechercher chacun des rythmes qu'a aimés la poésie de nos pères; de les remettre en œuvre et d'appliquer de nouveau à nos usages tous les procédés de la science littéraire?

Qu'a fait la sculpture? qu'a fait la peinture? et que font-elles en ce moment? Elles ont voulu aussi se rendre compte de leur généalogie et de leur histoire. Elles ont voulu retrouver ce qui avait été omis, découvrir ce que l'on avait négligé, apprendre ce que l'on dédaignait de leur enseigner. C'est là le vrai sens de la rénoyation de nos écoles. Un seul homme, et il était disciple de l'empire, un seul homme avait conçu l'idée que l'art, en s'éloignant de sa source, s'était altéré dans des canaux sans issue; qu'il fallait abandonner ces eaux dormantes, et, remontant plus haut, creuser un nouveau lit

où pût descendre le cours naturel de la tradition pure. Combien de temps M. Ingres n'at-il pas été renié par cette même école qui s'appelait l'école classique? Qui a soutenu M. Ingres contre l'opinion mal dirigée? qui lui est venu en aide contre le rire de la foule, et le dénigrement des professeurs? Qui a réclamé avec lui, au nom du dessin, au nom de l'étude, au nom des anciennes et sévères doctrines? Vous le savez, monsieur : l'école nouvelle, l'école née du mouvement littéraire et du mouvement artistique, l'école du dix-neuvième siècle qui date de 1825 et de 1830.

L'enseignement de l'empire avait ceci de malheureux, qu'il proscrivait l'imagination, le libre élan, d'après le dogme inexorable de l'imitation, et qu'il avait faussé l'imitation elle-même, en ne la voulant ni assez exacte, ni assez scrupuleuse, ni assez complète, dans la forme comme dans le fond.

La révolution littéraire émancipa l'imagination d'abord, comme la plus opprimée, et, lorsque l'imagination fut affranchie, sentant que ni l'une ni l'autre des deux parties de l'art ne peut constituer l'art tout entier, il s'occupa d'émanciper l'imitation à son tour, ou plutôt de lui retrancher les malheureux loisirs qui lui avaient été faits, et de la régler selon ses véritables lois.

Ne reconnaissez-vous pas là la seconde période de notre école moderne? A cette heure, la science du dessin vient d'être renouvelée : on étudie, on comprend, on aime la précision de la ligne et la pureté du contour. On ne dit plus le *noble*, on dit le vrai, le simple et le grand. On cherche d'abord le *style*, qui est l'idéalisation, mais l'idéalisation mesurée et sévère de la nature religieusement étudiée. Le précepte s'est même transformé en mode. Nos moindres statuettes visent au style; nos vignettes visent au style; nos meubles même y vont aspirer quelque jour. Qu'est-ce que cela? Est-ce le dernier résultat de l'école de l'Empire? Qu'on aille à l'exposition du Louvre; qu'on cherche, que l'on regarde. L'école de l'Empire ne laisse aujourd'hui pour tout vestige qu'une toile ridicule, imitée d'une décoration du Théâtre-Français. Je ne veux pas parler des talents tombés en enfance; respect aux célébrités émérites qui ont la faiblesse de vouloir éternellement se survivre.

Eh bien, ce qu'a fait la peinture, la littérature l'a fait comme elle. Elle aussi avant tout émancipe l'imagination. Qu'elle s'éprenne maintenant de la mesure, de la sobriété, même de la science stérile, quoi de plus simple? Ce sont les eux de la conquête et de la découverte. Demain, elle appliquera à des pensées plus fécondes, cette forme qu'elle retrouve, et dont elle se réjouit dans sa curiosité. En attendant, laissons la remonter d'un siècle en arrière, et nous donner deux très-bons pastiches des vrais maîtres tragiques, un pastiche de Corneille, un pastiche de Racine, la *Lucrèce*, de M. Ponsard, la *Judith*, de madame de Girardin.

A mon avis, ni *Lucrèce*, ni *Judith*, ne sont des tragédies véritables, ce sont des essais de tragédies. L'une, inspirée de Racine, n'a que trois actes, comme *Esther*, qui lui a servi de modèle; l'autre en a cinq, ce qui est peut-être un défaut pour ces sortes de récréations littéraires; mais Corneille n'a jamais écrit moins de cinq actes, M. Ponsard a été fidèle jusqu'au bout dans l'imitation.

Sa tragédie resserrée en trois parties, pourrait être un petit chef-d'œuvre; il a mieux aimé se souvenir que son admirable maître n'avait pas toujours évité le superflu.

Comme *Esther*, *Judith* est un cantique de joie sur la délivrance d'Israël. Seulement dans *Esther*, le cantique n'affecte pas d'autre mode que le mode plaintif de l'élegie. Dans *Judith*, le cantique aspire au dithyrambe. Esther pleure et se pare. Judith se pare et tue.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que la pièce de madame de Girardin est d'une grande simplicité d'action. Elle suit presque pas à pas, le récit de la Bible; mais, à titre de tragédie, elle n'emprunte aux livres sacrés que ce qui peut passer, sans la colorer trop vivement, dans la langue limpide de Racine.

Béthulie est assiégée par les Assyriens. Le peuple souffre de la faim et de la soif. Ozias, avec les princes du peuple, délibère s'il faut exposer inutilement cette multitude de femmes, d'enfants et de vieillards, à de plus longues tortures. Le conseil semble pencher à se rendre; une femme seule prie encore et le jour et la nuit, une femme seule n'a pas désespéré du bras qui a fait sortir Israël de l'Égypte, et terrassé, aussitôt qu'il lui a plu, les superbes oppresseurs de la nation choisie.

Sa maison, qui touche aux remparts, accueille toutes les infortunes. Le pauvre y trouve du pain, l'orphelin y trouve une mère. Judith vient d'y faire entrer tous ces chers clients de sa fortune; elle interroge Zelpha sur les rumeurs qui courent parmi le peuple; un homme traîné par des soldats, implore sa protection, et l'appelle de son nom de Judith. Cet homme est Achior, général des Ammoniens, qu'Holoferne a ignominieusement chassé de ses tentes, et qui vient unir sa haine à celle des Hébreux. Comment Achior sait-il le nom de Judith? Achior l'a vue plusieurs fois se hasarder en dehors des remparts, pour prier sur la tombe de son époux. Holoferne l'a vue aussi; Holoferne l'aime. Le farouche Holoferne soupire, et commence à connaître les larmes. C'est déjà un châtement infligé à son orgueil.

L'esprit de Dieu s'empare de Judith. Achior lui a indiqué le moyen de venger Israël. Elle ira au camp d'Holoferne. Sa beauté sera le piège dans lequel tombera son ennemi sans défense, le dieu de Débora lui inspirera le reste.

Aussitôt, la sainte veuve assemble le peuple, réchauffe les courages, rappelle à tous les miracles de Dieu et les bienfaits de la patrie. Cependant, prête à entrer en lutte avec l'impie, elle veut s'armer pour le combat; elle quitte ces longs voiles de deuil qu'elle a portés trois ans, redemande ses parures, ses colliers, son manteau de pourpre et d'hyacinthe. Dieu a tonné sur sa tête, elle obéit à la volonté de Dieu, et s'éloigne sous la conduite d'Achior, tandis que les soldats remontent aux remparts, et que les femmes vont prier dans le temple.

Holoferne est vaincu d'avance. La gloire ne peut plus le sauver. Le tumulte des combats ne saurait le distraire de ce trouble nouveau qui l'amollit

et l'énerve. Il a cessé d'aimer Phédème, sa belle reine prisonnière, et la laisse emplir sa tente, de son inutile désespoir.

Phédème, voilà l'ennemi redoutable que va rencontrer Judith, dans le camp d'Holoferne. Phédème a deviné ses projets; elle hait Judith, parce que Holoferne aime Judith, elle la hait encore parce qu'elle prévoit que cette sinistre et fatale beauté apporte le malheur sur la tête d'Holoferne. Que fera donc Phédème? Holoferne est aveuglé. Il vient d'entrer au conseil, pour parler en faveur des Juifs. Judith a méprisé les tureurs de son impure rivale. Phédème va soulever les chefs de l'armée. Trois rois suivis de leurs soldats se pressent autour de la tente d'Holoferne, demandant à grands cris la tête de Judith. Holoferne monte sur son trône, écrase de sa colère ces rois vaineux dont il a fait sa cour; et veut qu'ils viennent tous se prosterner aux pieds de la femme qu'il aime.

A cet ordre, leur orgueil s'indigne. Nul d'eux ne veut céder. Judith a recours à la prière. Elle supplie Dieu de lui livrer les secrets de ces hommes, Dieu lui ouvre les yeux afin qu'elle lise dans les cœurs; Judith y voit leurs crimes ou leurs lâchetés; elle les leur dit en face, et ils se prosternent avec la rage dans le cœur.

Mais la magnanimité d'Holoferne a ébranlé la résolution de Judith. Holoferne l'a défendue contre toute son armée. Holoferne lui a sauvé la vie, et elle lui rendrait la mort en échange. Cela ne se peut pas. Elle hésite; elle avoue à Holoferne le motif qui l'a amenée sous sa tente. Holoferne refuse de la croire, ou plutôt il ne croit qu'à la pitié, qu'à la tendresse peut-être qui lui a inspiré cet aveu; et maintenant, c'est contre elle-même, c'est contre les tentations de l'enfer que va lutter l'héroïne d'Israël. Le démon veut la séduire par l'orgueil; il veut la séduire par la compassion: elle triomphera de la compassion et de l'orgueil; elle frappera.

Cependant Achior tremble. Le bruit se répand déjà dans le camp que Judith aime Holoferne. Il désespère de la vengeance. Seule, Phédème ne croit pas à l'amour de Judith. Elle s'attache aux pas d'Holoferne, elle veut se placer malgré lui au-devant du coup que lui prépare la femme juive; Holoferne la repousse, Holoferne la fait chasser du camp; mais elle lui laisse en partant un doute cruel, elle lui a dit, elle lui a répété: Judith ne t'aime pas!

Si pourtant Phédème avait raison? Si Judith s'appretait à l'empoisonner dans la coupe du festin? Eh bien, il la fera boire avant lui dans la patère d'or; si elle hésite, c'est qu'elle y aura versé le poison; mais Judith y mouille ses lèvres sans changer de visage. Holoferne éperdu, supplie Judith de lui pardonner ses soupçons; il la conjure de ne pas différer son bonheur, et va l'attendre sous son pavillon de pourpre brodé de pierreries. Judith demeurée seule, implore le secours du seigneur pour que le sommeil descende sur les yeux du Satrape; saisit une épée suspendue aux colonnes du pavillon, écarte le rideau et frappe.

Tout Israël accourt. Judith a donné le signal en plaçant la lampe sur le bord de la fenêtre. On l'admire, on la glorifie; mais elle a horreur de ses mains

teintes de sang, et se retire dans la solitude pour pleurer de nouveau sur les cendres de son époux.

Je n'ai pas dit que cette action si simple, fût en même temps sans défauts. Par sa simplicité même, elle précipite les événements, et ne leur donne pas toujours les ménagements, les préparations, les intervalles nécessaires. *Lucrèce* avait besoin d'être réduite en trois actes, *Judith*, au contraire, avait besoin de se développer dans un cadre plus large. On aimerait à voir la sainte veuve prier d'abord, et pleurer en secret, sans songer à devenir l'héroïne de Béthulie. On aimerait à lui voir ignorer ce que c'est que Phédime, et quelles sont les profanes amours d'Holoferne. Il semble que, lorsqu'elle apprend la passion du Satrape, la sainte pudeur devrait se révolter un moment dans tout son corps, avant cette résolution si promptement prise d'essayer sur un brutal ennemi la séduction de son visage et de ses yeux.

La Judith de madame de Girardin ne se souvient peut-être pas assez souvent ni de sa mission sainte, ni de son mari mort, ni de l'habitude qu'elle a des larmes, ni de l'habitude qu'elle a d'une vie obscure et retirée. Cela tient aux étroites dimensions de la pièce. Madame de Girardin, en se proposant Racine pour modèle, a dû donner dans son œuvre la plus grande part aux luttes du cœur et aux nuances de la passion humaine. Ces nuances multipliées demandaient un développement plus complet. L'auteur a eu tort de ne pas se rappeler le grand précepte classique d'ouvrir l'action le plus près possible du dénouement. Assurément, Racine, s'il eût traité le sujet de *Judith*, s'il eût traité surtout par le côté où l'a vu madame de Girardin, Racine eût d'abord placé Judith dans le camp d'Holoferne; car, il faut bien y songer, la pièce n'est pas Judith délivrant son pays; c'est surtout Judith tentée et luttant contre l'enfer, qui le repousse avec ses propres armes.

Une chose singulière, c'est que le vice de la pièce de M. Ponsard repose aussi sur le principal, bien plus sur les deux principaux personnages de son œuvre. Je voulais d'abord écarter *Lucrèce*, parce que la vertu sans mélange, c'est-à-dire sans combat, ne saurait être un élément tragique. *Lucrèce* travaille parmi ses femmes; *Lucrèce* repousse un séducteur, qui lui fera violence entre deux actes; ceci ne constitue pas une fable possible. Reste *Brutus*, qui vient naturellement en première ligne; mais *Brutus* n'est pas non plus un héros pour la tragédie. Sa folie appartient au drame. Ce masque grotesque sur la figure de la sagesse ne saurait apparaître dans le majestueux appareil de notre tragédie française. Aussi le drame se l'est-il approprié pour le mettre tour à tour sur le visage de *Fiesque*, du bourgeois de Gand et de *Lorenzino*. Je ne blâme pas M. Ponsard d'avoir repris son bien où il le trouvait, mais il devait d'abord réfléchir à ceci, qu'un héros de tragédie, je parle de la tragédie française, veut toujours avoir l'attitude d'une statue et d'un demi-dieu. Je sais bien que son *Brutus*, que son *Brute*, pour mieux dire, se montre sans cesse avec tout son bon sens, parfois même dans toute la supériorité de sa raison; mais c'est là précisément qu'est le mal. Un homme qui contrefait l'insensé a dû comprendre dès le premier abord qu'il n'y a rien à attendre d'un projet

où l'on compte des complices. C'est alors que son esprit s'est retiré au dedans de lui-même, qu'il s'y est caché obstinément, les yeux toujours fixés sur ce flambeau intérieur d'une grande pensée. D'où vient donc que Valère a le secret de Brute, que Lucrèce l'a déjà deviné, et que Brute ne le dissimule même pas devant sa femme, qu'il méprise? Je trouve très-heureux que Tullie prenne volontiers parti avec son étonnement, et reconnaisse son abjection assez monstrueuse pour délier à propos la langue d'un insensé.

Au reste, comme vous le voyez par la désinence des noms, la pièce de M. Ponsard appartient à l'école de Corneille, et c'est assurément une bonne école de style; mais on n'étudie pas avec tant de respect la langue simple et vigoureuse du père de nos tragiques; on ne conserve pas si fidèlement le ton sobre et familier de l'histoire, à la suite du maître, sans se détourner vers les autres grands poètes qui ont été aussi d'admirables historiens, et M. Ponsard a eu plus d'un secret entretien avec le *Coriolan*, avec le *César*, avec le *Marc-Antoine* de Shakespeare. Pourquoi non? Il a été bien inspiré. Seulement, ce sont encore là des éléments tout nouveaux pour la tragédie. Voici qui surprendra peut-être; mais, malgré la singulière adoption de *Lucrèce*, par les ennemis déclarés du mouvement littéraire; quand je retronve Desdemona dans *Lucrèce*, et presque la femme d'Yago dans la nourrice du sénateur romain, j'ai bien envie de croire que *Lucrèce* appartient beaucoup moins intimement que *Judith* à la suite du dix-septième siècle, celle qui tourne vers le dix-huitième.

Le style de *Judith* est à celui de Racine, ce que celui de *Lucrèce* est à Corneille. Même étude dans des directions diverses, et même réussite avec un but différent. La versification de madame de Girardin est douce facile, harmonieuse; l'expression délicate et quelquefois timide, toujours prudemment choisie dans un vocabulaire épuré. Le vers de M. Ponsard admet plus aisément une langue plus mâle et moins correcte. Comme il raisonne, qu'il discute, qu'il divise et qu'il compare, à la façon des scènes politiques de *Cinna*, il est ferme et il est prosaïque; il lui manque cette généreuse inspiration qui, dans Corneille, fait jaillir à chaque instant le sublime du familier. Celui de madame de Girardin ne touche qu'avec réserve à ces effets pittoresques dont se défendait le dix-septième siècle, pour n'avoir pas osé les reconnaître dans les modèles antiques; celui de M. Ponsard vise à la couleur locale; il aime la description, et l'auteur ne s'est pas toujours aperçu qu'en traduisant des lambeaux de Sénèque, des hémistiches d'Horace et de Juvénal, il décrivait plutôt les mœurs de Rome impériale que celles de Rome républicaine. De quel côté se trouvent donc les défauts et les qualités de l'école classique? De quel côté les qualités et les défauts de l'école moderne?

Ce qui rattache peut-être davantage *Lucrèce* à l'idée tragique du dix-septième siècle, c'est le manque d'invention, c'est la version trop exacte, c'est la mise en scène trop naïve d'un texte d'histoire. L'auteur, en reproduisant les personnages de Tite-Live, ne s'est guère permis d'interpréter à sa façon les caractères traditionnels. Il a pu leur prêter des pensées et des rimes très-modernes, des raisonnements politiques un peu précoces; mais comme il

n'a garde de les placer dans des situations nouvelles, il ne leur a rien fait sortir du cœur que de très-direct et de très-régulier.

Madame de Girardin a plus osé. Elle a rencontré un caractère que la Bible a élevé au-dessus de tous les caractères des femmes. Elle l'a interrogé avec une curiosité peut-être indiscrette; car elle lui a demandé s'il ne s'était pas mêlé quelque faiblesse à sa force; si son bras n'avait pas hésité; si Dieu ne s'était pas un moment éloigné d'elle, ne fût-ce que pour la voir résister à l'épreuve; et si le cœur de la femme n'avait pas essayé de trahir le courage de la sainte.

C'est là ce qu'exprime très-bien le monologue de *Judith*, à la fin du second acte; seulement, ce monologue devait passer, plus qu'il n'a fait, du récit dans l'action. Pourquoi ne pas supposer en effet que l'éternel ennemi de Dieu a senti l'approche de la femme inspirée; qu'il s'indigne de se voir arracher sa proie, et qu'il a juré de vaincre le Seigneur, dans celle-là même qu'il a suscitée pour le salut d'Israël? Comme Lorenzino joue avec la folie, Judith ne joue-t-elle pas avec la prostitution? « Elle s'est lavé le corps, a dit la *Bible*, elle a répandu sur elle un parfum précieux, elle a frisé sa chevelure, mis sur sa tête une coiffure magnifique; elle s'est revêtue des habits qu'elle portait au temps de sa joie; elle a pris une chaussure très-riche, des bracelets, des lis d'or, des pendans d'oreilles et des bagues, » elle se présente belle et confiante dans sa beauté, au milieu d'une armée qui l'admire, devant un Satrape dont les yeux étincellent de désirs à sa vue; qui met à ses pieds toutes les richesses de l'Orient et toute une cour à ses genoux; qui la proclame souveraine en la faisant asseoir à sa droite dans de magnifiques et brutales orgies, semble-t-il donc impossible que sa propre parure éveille l'orgueil en elle, que ses robe de soie et de brocard aient aussi quelque poison subtil et pénétrant qui dévore la chasteté de sa chair? Judith a pris le rôle de la courtisane, elle a excité la luxure; comment la luxure ne se serait-elle pas retournée contre elle-même? Ne pensez-vous pas, monsieur, que le vertige du mal pouvait l'étourdir à son tour que les flambeaux allumés, que l'odeur du vin et des fleurs, que les yeux ardents, que les paroles de l'ivresse devaient la troubler elle-même, et que ce vieux levain de la faute d'Adam ne s'est pas élevé en fermentant au corps jusqu'à l'âme? Si la loi juive n'a pas reconnu aussi souvent cette intervention de l'esprit tentateur dans les choses humaines, la loi chrétienne nous l'enseigne et nous avertit de l'ennemi qui nous menace sans relâche. Madame de Girardin est donc bien dans son droit et vis à vis de l'histoire sacrée, et vis à vis du théâtre profane. Sa Judith ainsi conçue fournit un personnage éminemment dramatique, une création toute nouvelle, issue pour la première fois du cerveau d'un poète.

Mademoiselle Rachel entraît par le rôle de Judith dans le répertoire moderne. Ce n'était pas pour elle une épreuve à redouter, surtout dans une pièce où le poète s'était toujours proposé son beau talent pour modèle. Mademoiselle Rachel n'a en besoin que d'être elle-même, et toutes les admirables qualités de sa diction, toute sa poésie, toute la fierté de son regard, toute l'énergie de son geste, l'émotion tantôt charmante, tantôt puissante et passionnée de sa

voix, ont empli, ont animé merveilleusement cette figure devenue vivante. Au premier et au troisième acte, dans la scène de l'inspiration, dans celle du repas, dans la prière, et dans la pantomime qui suit le meurtre, mademoiselle Rachel a trouvé des effets admirables.

Beauvallet a été très-remarquable dans la scène des rois révoltés, et surtout dans celle du repas qu'il a dite avec beaucoup de vérité, de grâce et de délicatesse.

A l'endroit des costumes, des décors et de la mise en scène, le théâtre a fait merveille. Seulement, il aurait dû donner à madame Mélingue le rôle de Phédime; joué par une belle personne, par une tragédienne de talent, il eût produit le plus grand effet.

A la chute du rideau, une cabale très-violente et très-peu généreuse a voulu empêcher Beauvallet de proclamer le nom de l'auteur; il était un peu tard pour s'opposer au succès d'une pièce dont les trois actes n'avaient pas donné prise à des ennemis si bien préparés. Le public sérieux et intelligent a trouvé triste que le parterre du Théâtre-Français devint une sorte de cirque ouvert à je ne sais quelles passions littéraires ou non littéraires.

Je ne vous parle pas du succès de *Lucrèce*; les journaux vous l'auront appris; celui-ci a dépassé toutes les prévisions. Il n'est question ici que de *Lucrèce*. A la seconde représentation, la jeunesse du quartier latin a redemandé l'auteur lui-même, qui a eu la faiblesse de ne pas se soustraire à cette indiscrète ovation. M. Ponsard a dîné chez le ministre de l'instruction publique; M. Ponsard est désigné pour le fameux prix décennal, décerné à la meilleure tragédie. N'a-t-on pas parlé aussi de la croix de la Légion d'honneur, et du premier fauteuil vacant à l'Académie? Vous devez nous reconnaître, monsieur, toujours prompts à ces engouements d'un jour; toujours prêts à pousser les choses jusqu'à l'extrême. Qu'on accueille avec joie l'espoir d'un nouveau poète; qu'un gouvernement éclairé récompense dignement un beau début; c'est bien, je m'associe de tout mon cœur à cette généreuse initiative; mais qu'on prodigue d'un seul coup tout ce que les mains royales renferment de faveurs et de munificences; qu'on les épuise sans même attendre si cet espoir sera réalisé, si ce début ouvre une longue carrière, je crains qu'il n'y ait trop de hâte, et je me demande si cet élan inconsidéré de l'opinion n'expose pas le poète à de fâcheux lendemains.

Savez-vous ce qu'il faut pour soulever de ces admirations unanimes? Du talent sans nul doute, mais aussi bien un nom parfaitement inconnu. Prenez un de nos poètes qui appartienne déjà à la publicité: quel qu'il soit, je le mets au défi d'exciter un tel enthousiasme. Si peu que sa petite renommée ait eu cours dans le monde littéraire, c'est assez; il a déjà mille ennemis, et ne trouverait plus un protecteur. Les protecteurs n'aiment pas les célébrités écloses; ils ont besoin de croire qu'ils couvent eux-mêmes l'œuf du génie.

Il n'a manqué à *Judith* que d'arriver du fond de la province. Un directeur aussi habile que celui de l'Odéon, l'à-propos, quelque heureuse conjoncture,

tout Paris saluait encore avec enthousiasme l'avènement d'un poète révélé; mais une muse déjà illustre; que faire? sinon de s'élever contre sa gloire?

L'Odéon s'est aussi mis en frais de costumes et de décors pour sa tragédie. Madame Dorval joue avec talent un rôle tout à fait en dehors de son habitude. Bocage a écouté la critique, et se tient maintenant sur ses gardes, de peur de travestir Brutus en un autre Christophe le Suédois. Bouchet a l'élégance, l'abandon, l'insolence hautaine qui conviennent au personnage de Sextus, imité tout ensemble du Steno de M. Cas. Delavigne, et du jeune débauché romain dans le prologue de *Caligula*. Une ex-pensionnaire de la Comédie-Française, madame Halley, grâce au rôle de Tullie, a justifié la réputation qu'elle s'était acquise en province, et qu'elle avait un peu compromise durant son séjour au théâtre de la rue Richelieu.

ED. THIERRY.

Itinéraire Poétique, par M. Victor de La Boulaye ¹. — Voici un livre de vers qui révèle, dans la poésie *lue*, un poète qui a plus d'un rapport avec M. Ponsard, dans la poésie dramatique. On retrouve chez M. de La Boulaye comme chez l'auteur, déjà illustre de *Lucrèce*, cette précision de style, cette science de versification, ce *satirisme* habilement francisé, qu'on aime à voir réunis à la justesse de la pensée, à la pureté des sentiments, à la noblesse de l'inspiration; et s'il y avait en France autant de lecteurs que de spectateurs, et des échos de journaux aussi sonores pour les livres que pour le théâtre, nul doute que *l'Itinéraire poétique* n'eût dès à présent une vogue égale à celle de *Lucrèce*. Mais il faut du temps pour que des vers imprimés arrivent à la popularité. Il est vrai que lorsqu'ils la tiennent, ils ne la perdent plus.

M. Victor de La Boulaye a voyagé longtemps et très-loin, en sorte que les pièces de son recueil ont été composées dans tous les pays du globe. C'est un attrait de variété qui est aussi rare que le talent même. On sent partout, dans ce volume, l'étendue des connaissances de l'homme, comme la conscience de l'écrivain et l'âme du poète, adorateur fervent de la nature.

Citons les derniers vers d'une des plus belles pièces : *La Retraite*, dédiée à M. Sainte-Beuve :

.
 Mais la lyre a perdu son antique pouvoir,
 Et l'homme à ses accents ne sait plus s'énonvoir...
 Muse, fais-toi des chants que la forêt écoute;
 Laissons monter au loin la poudre de la route;
 Viens, ô toi qui te plais dans le voile incertain
 Que fait aux frais vallons la vapeur du matin;
 Toi qui, loin des cités n'as jamais, imprudente,
 Risqué ton pied craintif dans l'arène grondante.
 Viens t'asseoir sur la rive où le flot paresseux
 Murmure avec mollesse autour des troncs mousseux;

¹ Un volume in-18, chez Gosselin.

Là va venir Virgile aux chastes causeries,
 Toa Virgile adoré, qui cherchait aux prairies
 D'un loisir oublié les saints recueils,
 Que la nature aime parmi tous ses amants.

Viens, cet asile agreste à nous trois peut suffire :
 L'ombre tremble incertaine au souffle du zéphire ;
 Le ramier compte aux bois son amoureuse ardeur ;
 Écho parle et redit la voix de l'émondeur ;
 Nous entendrons de loin, près des eaux poissonneuses,
 Chanter sur le coteau le chœur des moissonneuses.
 Bientôt le char du jour aux mers va se plonger,
 Et l'ombre des grands monts commence à s'allonger.
 Viens écouter ensemble, aux grottes ignorées,
 Le bois silencieux peuplé de voix sacrées,
 Oubliant, s'il se peut, ce que les rhéteurs font,
 Et la chose romaine, et les rois qui s'en vont.

La pièce à un *Voyageur*, celles intitulées *l'Age mûr*, le *Niagara*, le *Bateau à Vapeur* et celle à M. *Émile Deschamps*, sont des poésies de la plus haute valeur. Nous avons aussi admiré quelques sonnets *sans défaut*, ces beaux moules poétiques reconquis par l'école moderne. Enfin, le livre de M. de La Boulaye, qui s'adresse à tous les esprits littéraires et philosophiques, à toutes les natures exquises, se distingue noblement au milieu de tant de recueils, où brillent aussi l'inspiration et le talent, mais où manquent trop souvent la raison et le sens moral. Nous avons entendu quelques personnes reprocher à ce livre l'absence de l'élément passionné; mais nos poètes ont tant abusé de la passion et même du désespoir, que M. de La Boulaye se sera abstenu, dans la peur de l'excès; d'ailleurs, si son cœur reste un peu trop voilé, il n'en bat pas moins pour cela; et, en tout cas, pudeur n'est pas froideur.

Vie politique et religieuse de Thomas Becket, par M. C. Bataille 1. — Rien de plus curieux, de plus intéressant, de plus magnifique et de plus douloureux à la fois que la vie de cet illustre chancelier de Henri II, de ce saint archevêque de Canterbury, qui se rattache si étroitement à toute l'histoire d'Angleterre et de la chrétienté au douzième siècle, et cependant Thomas Becket n'avait pas encore eu son historien. Il l'a maintenant, grâce à Péruddition, à la saine philosophie et au talent de M. C. Bataille. Nous avons lu son livre avec fruit et plaisir; ce sont des faits peu connus, des observations dont la nouveauté n'exclut pas la justesse, rendus dans un style élégant et sévère. L'université devrait mettre cette œuvre historique à l'usage des collèges, et nous engagerons tous les chefs d'institution à le donner en prix à leurs élèves. Quant aux gens du monde, ils ne pourraient qu'y puiser une instruction pleine d'attrait.

— *Tablettes grammaticales*, analyse généalogique des principes de la grammaire française, atlas de seize tableaux avec texte explicatif et modèle d'exercices, par M. Henri Paris, in-fol. Prix, 7 fr. 50 c.; colorié, 8 fr. 50 c. Paris et Leipzig, Jules Renouard et C^e (1842), imprimerie de Silberman à Strasbourg. (Remarquables comme œuvre de typographie.) Dédiées à S. A. R. madame la duchesse d'Orléans; présentées comme hommage de l'auteur à l'Académie Française.

¹ Un volume in-18. Au comptoir des imprimeurs-unis, quai Malaquais.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On peut dire que l'événement de la dernière quinzaine a été le rapport sur la loi des sucres. Ce rapport mérite, en vérité, le nom d'événement, et par le sujet, qui ne touche pas seulement à des intérêts matériels et privés, mais à des intérêts politiques et généraux, et par ses dimensions qui sont excessives, et surtout par le temps si long, pendant lequel il s'est fait attendre. Par sa valeur intrinsèque, malgré tout le travail et tout le temps qu'il a coûté, ce rapport ne mérite pas une si haute qualification. Ne parlons que de ses conclusions. La commission efface tout le projet du gouvernement; elle substitue à l'interdiction de la culture indigène un maximum de production au delà duquel l'impôt s'élèverait dans une progression déterminée. Ce n'est pas tout; la minorité, se trouve d'accord avec la majorité pour supprimer le projet du gouvernement; seulement elle diffère d'elle pour ce qu'il faut mettre à la place; elle réclame l'établissement progressif de l'impôt de 49 fr. 50 c. par 100 kil., sur les deux sucres, dans l'espace de trois années. Un seul membre a soutenu le projet du gouvernement, c'est M. Berryer. Mais en revanche, dans les deux chambres et dans le public, ce projet a rallié à soi et rallie encore chaque jour beaucoup d'opinions qui d'abord lui étaient contraires. En faut-il conclure qu'il sera adopté par la chambre? nous n'osons pas le croire, quoique nous le souhaitons très-vivement. Nous comptons au moins que le ministère ne manquera pas à ses devoirs et qu'il soutiendra vigoureusement et résolument sa proposition. Cette question est pleine de données inconnues. Ainsi nous ne faisons pas difficulté d'avouer pour notre compte que d'après l'avis de personnes compétentes, notre opinion, qui d'abord était pour l'établissement de l'égalité d'impôt, s'est modifiée. Nous considérons que cette égalité équivaldrait à la suppression presque absolue de la fabrication indigène, par la raison que les grandes fabriques pourraient seules la supporter en conservant quelques bénéfices. Mais on affirme aujourd'hui que des perfectionnements faciles à prévoir dans les procédés de fabrication, permettraient dans un délai assez rapproché, à bon nombre de fabriques de se relever et de prospérer, en acquittant le même droit qui serait imposé aux sucres des colonies. Des lors ce serait une nouvelle législation à faire dans trois ou quatre ans. Notre navigation se verrait encore menacée de la privation du fret abondant que lui

procure le transport des sucres. Partant notre puissance navale serait mise en péril ; car c'est-là le point. Il s'agit de savoir si notre commerce maritime, cet élément si considérable de notre grandeur nationale, sera sacrifié à quelques intérêts fort respectables, sans doute, mais qui, après tout, n'importent pas à la sûreté et à la force du pays. Il faut donc, nous le répétons, que le ministère fasse tout son possible pour faire triompher son projet ; et s'il n'y réussit pas, pour démontrer au moins au pays qu'il avait la raison d'état pour soi. Cette démonstration aura tôt ou tard son utilité. On ne saurait toutefois blâmer le cabinet de ne pas faire une question d'existence de l'adoption de cette loi des sucres. L'aveuglement et l'obstination des intérêts privés, est tel qu'ils pourraient bien ne pas hésiter à renverser le cabinet, pour avoir satisfaction sur ce point, et le mal qui résulterait en ce moment pour la France, d'une crise ministérielle, serait beaucoup plus grave que celui qui pourra résulter de l'adoption d'une mauvaise loi sur les sucres.

Il est certain que cette âpreté, cette impudeur de l'intérêt privé, forme le mauvais côté de notre époque. Telle est la conséquence de cinquante années de révolution pendant lesquelles le triomphe obtenu successivement par toutes les causes a ruiné toutes les convictions, et le spectacle de tant de fortunes rapides et inespérées, a allumé dans les cœurs une insatiable avidité. L'enquête électorale, dont on vient de soumettre les résultats à la chambre, a mis cette vérité dans un nouveau jour. Il est commode d'accuser le gouvernement de corruption, et, dans ce cas-ci, c'est encore ce qu'on avait fait. Mais l'enquête montre bien que là où il y a corruption, elle est dans les mœurs, et ne vient pas du pouvoir. Nous regrettons, pour notre part, et nous avons déjà eu occasion d'exprimer cette opinion, que, dans les dernières élections, le gouvernement n'ait pas cru devoir exercer hautement et franchement son influence. Nous croyons encore que cette influence était dans son droit et dans le véritable esprit du gouvernement représentatif. Car le gouvernement, expression de l'accord des trois pouvoirs, n'est-il pas le pays lui-même ? n'est-il pas juste et à désirer qu'il avoue et soutienne ses candidats dans un intérêt politique et général, plutôt que de voir le succès des candidatures même les plus justifiées, mis au prix d'un dîner ou d'une promesse de perception ou de bureau de tabac ? Le gouvernement, en s'abstenant d'intervenir, comme il l'a fait, dans les dernières élections, et de poser une question ministérielle, comme aujourd'hui pour la loi des sucres, s'est conformé, dira-t-on, à l'état des esprits. Mais il ne s'ensuit pas que cet état soit une chose bonne, et dont il faille se féliciter. On doit, au contraire, le déplorer dans l'occasion, en attendant que le temps fait changé. Car c'est lui seul qui aura ce pouvoir en nous faisant perdre le souvenir de ces temps de révolution durant lesquels tous les partis se sont successivement appris à regarder le gouvernement comme un ennemi, et lui ont ainsi ravi la meilleure part de son autorité morale.

Au surplus, les faits de corruption, si corruption il y a dans les élections soumises à l'enquête de la chambre, paraîtraient des peccadilles et feraient hausser les épaules de pitié à nos prédécesseurs en gouvernement représenta-

tif, les Anglais et les Américains du Nord. Le gouvernement n'exerce pas en France toute l'action qui lui appartient, et qui lui reviendra un jour, nous l'espérons; mais nos mœurs politiques sont encore, et de beaucoup, les plus honnêtes et les plus pures parmi celles des autres peuples qui ont adopté le gouvernement constitutionnel, et nous n'en voulons pour preuve que cette même enquête électorale dont on fait tant de bruit. Il n'en faut pas moins s'attendre à voir l'opposition venir, du haut de la tribune, fondroyer le gouvernement de sa vertueuse indignation; ses journaux ont pris les devants, et ils étalent avec complaisance, dans leurs colonnes, les interminables et puérils commérages que la commission a été condamnée à écouter et à enregistrer dans ses procès-verbaux.

Mais quand même la commission n'aurait pas déclaré aussi formellement qu'elle l'a fait, que l'administration supérieure n'était en aucune façon compromise dans les faits qui ont précédé les élections contestées, on peut s'en rapporter à l'esprit si net et si positif, et à la parole si précise et si ferme de M. le ministre de l'intérieur, à qui revient naturellement la conduite de ce débat, pour réduire les déclamations de l'opposition à leur juste valeur, et rétablir la vérité si ridiculement défigurée.

La chambre des pairs, après une discussion des plus consciencieuses et des plus profondes, a voté la loi sur le recrutement. Nous ne ferons pas sur cette loi des réflexions, qui manqueraient en quelque sorte d'opportunité; car il est certain qu'elle ne pourrait être discutée dans cette session par la chambre des députés; et les questions si importantes qui s'y rattachent ne seront donc définitivement résolues que l'année prochaine. Le projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires des exercices 1842 et 1843, a donné lieu à un rapport remarquable de M. le comte Beugnot.

Ce rapport est empreint de cet esprit pratique et vraiment politique qui distingue particulièrement la chambre des pairs. A propos de l'Algérie, M. le comte Beugnot établit très-bien qu'il ne s'agit plus de savoir si la conquête de cette contrée aurait dû ou n'aurait pas dû être entreprise; il n'y a pas plus lieu à discuter sur le plus ou moins d'étendue de l'occupation. Il est aujourd'hui évident pour tout le monde que le territoire de l'ancienne régence doit nous être soumis en entier pour que la sécurité existe sur les points occupés par les Européens. Dès lors toute économie dans les dépenses, toute réduction dans l'effectif de l'armée, lesquelles retarderaient le moment de cette entière soumission, seraient de la part des chambres un contre-sens; et loin d'imposer cette économie ou cette réduction au gouvernement, elles doivent autoriser éventuellement les accroissements de dépenses qui seraient jugés nécessaires au but qu'on se propose.

C'est ce que le rapport de M. le comte Beugnot exprime ainsi : « M. le ministre de la guerre n'a porté, dans le budget de 1844, l'effectif de l'armée d'Afrique qu'à soixante mille hommes, et son intention paraît être de ne pas excéder ce chiffre l'année prochaine. Mais il nous a déclaré que cette diminution avait pour principe des raisons d'économie, et nullement la

« pensée que l'effectif eût atteint des proportions trop fortes, et qu'il croyait
« qu'en conservant l'armée telle qu'elle est aujourd'hui, la pacification serait
« plus prompte et le but de nos efforts plus facilement atteint. S'il devait ré-
« sulter de cette réduction qui, après tout, n'aurait pas sur nos dépenses des
« effets très-sensibles, quelque trouble dans la poursuite d'un système de
« guerre dont le terme et le succès peuvent être entrevus, on doit croire que
« le gouvernement en suspendrait l'exécution, et, dans ce cas, nous ne pour-
« rions que l'approuver, car les économies faites mal à propos coûtent très-
« cher. »

La commission a entendu les explications de M. le ministre de la marine, sur nos nouveaux établissements dans l'Océanie. Ces établissements n'impliquent aucun projet de colonisation de la part du gouvernement. La France veut se borner à avoir des points de station maritime. Les entreprises particulières feront le reste. Néanmoins, ces établissements auront, indépendamment de leur position, une grande importance par leur étendue, car en outre de Taïti et des Marquises, l'occupation des îles Gambier, où nos missionnaires sont déjà établis depuis dix ans, est aujourd'hui décidée. De cette façon, la France aura fondé, dans le grand océan, une suite d'établissements correspondant à ceux qu'elle fonda, il y a à peu près un siècle, sous la même latitude, dans l'océan indien, aux îles de France, de Bourbon et aux Seychelles, et qui, aujourd'hui, ne se composent plus que de Bourbon et du nouveau poste établi à Madagascar.

Les progrès de nos colonies de l'Île de France et de Bourbon, furent rapides et en quelque sorte merveilleux. En considérant les avantages de climat, de sol, et surtout de position de nos colonies de l'Océanie, on peut espérer pour elles un avenir non moins favorable. Mais il faut que nos intérêts coloniaux soient dirigés avec plus d'activité, d'application et surtout d'intelligence politique qu'ils ne l'ont été depuis 1815. Le gouvernement paraît l'avoir compris. Ses actes viennent de témoigner de l'importance qu'il reconnaît aux questions coloniales. Pour cette raison, il nous semble impossible qu'on ne réalise pas à la première occasion l'idée vraiment politique de réunir l'administration des colonies au ministère des affaires étrangères qui alors reprendrait l'ancienne désignation de ministère des relations extérieures. Cette réunion qui est dans la nature des choses, deviendra chaque jour plus nécessaire.

Un incident étrange et tel que l'Espagne actuelle peut seule en offrir, est venu donner pour nous un intérêt particulier aux discussions des cortès espagnoles. La commission chargée par le sénat de la rédaction de la réponse au discours du duc de la Victoire, y a inséré une phrase qui blâme, par allusion, quelques paroles prononcées récemment à la tribune française, par M. le ministre des affaires étrangères, en les présentant, selon l'habitude du parti dominant en Espagne, comme une atteinte à l'indépendance nationale. Ces paroles de M. le ministre des affaires étrangères se bornaient, on se le rappelle, à exprimer la pensée que la France aurait à aviser si l'on tentait de renverser la monarchie espagnole, ou de transporter indirectement la couronne à une

autre famille que celle des descendants de Louis XIV. Il n'y a certes, dans cette pensée et cette résolution, aucune atteinte à l'indépendance de l'Espagne. La France ne prétend rien lui imposer. Mais il est certaines choses que l'intérêt commun des deux pays, et le droit résultant des traités, lui ordonneraient d'empêcher. Cette pensée et cette résolution ne cherchent point à se cacher; elles n'appartiennent pas particulièrement à un ministre, mais au gouvernement tout entier.

Jamais les discours échangés entre le roi, à l'occasion de sa fête, et les grands corps d'état, n'avaient respiré un sentiment de sécurité et de confiance réciproque plus complet que cette année. La famille royale si cruellement atteinte avec la France entière, par le fatal événement du 13 juillet dernier, a un moment fait trêve à ses afflictions encore si vives, pour célébrer l'union de la princesse Clémentine et de M. le duc de Saxe Cobourg. En ce moment même les acclamations, les hommages empressés et sincères que M. le duc de Nemours recueille en présidant à l'inauguration des chemins de fer d'Orléans et de Rouen, doivent être une nouvelle consolation pour la famille royale, et pour la France, un motif de sécurité et d'espérance.

— C'est le dimanche 14 mai que la Société libre des Beaux-Arts donnera sa séance publique annuelle, dans la salle de M. Herz. Le rapport sur les travaux de l'année sera présenté par M. Jules Varnier, secrétaire. Celui de la Commission des encouragements et des récompenses, par M. Jacquemart; on entendra aussi la lecture de l'examen critique du Salon, par M. Charles Calémard de Lafayette, qui doit lire aussi des vers.

La séance sera terminée par un concert où on entendra, pour le chant, M. Tagliafico, la magnifique basse chantante Amat, Tétard; mesdames Garraudé, Lavoye, etc. Pour la partie instrumentale, M. Verroust, premier hautbois de l'Opéra, etc., etc.

— M. Achille Martinet, dont la dernière gravure du *Charles I^{er}* d'après Paul Delaroche, a obtenu tant de succès, vient d'être chargé par M. le chancelier Pasquier lui-même, de graver son beau portrait en pied peint par M. Horace Vernet. C'est là une distinction qui honore à la fois le talent de M. Martinet et le goût éclairé de M. le président de la chambre des pairs.

— Le *Ménéstrel* vient de publier une délicieuse composition : le *Braconnier*, musique de M. Adelphe Adam sur des paroles de M. Auguste Brössier. Il y a dans la poésie une verve, une couleur, un *entrain* qui ont inspiré le célèbre compositeur. Le *Braconnier* est un charmant fleuron de plus ajouté à la couronne si riche de M. Adam; et la vogue s'en est emparée aussitôt. M. Grand, à qui cette production nouvelle est dédiée, la fera encore valoir par le caractère très-remarquable qu'il lui donne en la chantant.

CHALLAMEL.

Nous joignons à un de nos dessins du voyage en Orient : *Costumes de Sirah*, un dessin de M. Paul Delaroche d'après Bernardino Luini : *Des arçes transportent Sainte-Catherine au Simai*.



Milan 1854. P. Delanotte d'après Bernarini Janu.

Châlonnel, edit. 4 R. de l'abbaye. S. G. Paris

Des Anées emportent le corps de S^{te} Catherine au Sinai.

Imp. Godegouret-Dereux, Paris

RELATION

DU

VOYAGE D'HORACE VERNET EN ORIENT.



IV 1.

SOMMAIRE. — Le Napoléon égyptien. — Misères, abjection, méphitisme. — Tanières humaines. — Les chiens en famille. — La misère comprimée. — Les mollets de M. Denon. — Au bon lecteur. — Les femmes qui portent les amphores. — Les voiles, leurs usages; les yeux; raison de la mode pour les peindre. — Encore la fellah (en arabe cultivateur); sa beauté, ses vertus, son utilité et sa pauvreté. — Retour à l'Ouel. — Conversation avec les palmiers. — Les Mouch-arabis. — Le factieux et la lune. — Les koullés pour rafraîchir l'eau. — Physiologie du vêtement. — Les muezzins. — Ablutions, prostrations et prières. — Première éducation des Egyptiens.

Les journaux de l'Europe nous ont fait voir à travers la loupe spéculatrice, qu'ils ne cessent de promener sur la topographie du présent et de l'avenir, Méhémet-Aly, en Napoléon égyptien, en régénérateur universel de la civilisation de son pays, en altesse plébéienne et radicale parfois. Il ne nous appartient pas d'apprécier ici la portée de ces prévisions apologetiques; mais elles ne peuvent étouffer en nous le rire involontaire qui nous saisit en pensant que la simple crépitation d'une allumette a fait trembler le colosse, suscité le soupçon et la crainte dans son âme; et enflammé ses regards terribles, qui semblaient interroger même ses plus fidèles serviteurs (ceux qui goûtent avant lui aux mets qui le font vivre ou portent humblement ses babouches).

En dehors du palais que nous quittons, renaissent les étourdissantes rumeurs des rues avec certaines réminiscences de Paris. Sur un sol brillant semé de constructions irrégulières et inachevées en apparence, on

¹ Voir l'avant-dernier numéro de la *France Littéraire*.

retrouve la tanière humaine du pauvre, l'œil ne peut l'éviter. Des mendians en guenilles, des enfans nus ou à peine couverts encombrant des masures délabrées. Le chien même n'est plus, comme chez nous, un animal fier, vigilant et dévoué; l'homme est un ennemi contre lequel il hurle quand il ne l'attaque pas ¹. Il dort au milieu de la voie publique ou il se groupe en famille. Quelle confusion bruyante de toutes les expressions les plus énergiques avec lesquelles le méphitisme et l'immondicité peuvent se traduire. Voilà de l'histoire moderne et de la philosophie pour qui la cherche! la misère a partout sa patrie, et sa voix est partout déchirante. Pourtant nous, Européens, qui appelons ces peuples barbares sans aller jusqu'à eux, nous trouvons chez nous des tableaux presque aussi hideux, en pénétrant au fond des cloaques impurs de certains faubourgs de Paris! et nous osons nous croire civilisés!!! Quelles bordées de science et d'archéologie parleraient plus haut et en termes plus incisifs de la dégradation de l'homme! car si nous sommes civilisés, pourquoi de pareilles analogies se trouvent-elles chez ceux que nous appelons sauvages?

Bon lecteur, avide d'émotions nouvelles et de pérégrinations lointaines, qui prenez pitié des douleurs d'outre-mer, penchez-vous à votre balcon, baissez vos yeux gonflés de larmes sur le seuil de votre porte, et songez à cette belle maxime orientale: « L'avare est un arbre stérile, s'il était le soleil, il ne voudrait pas luire sur les hommes. »

Voici près de nous de jeunes paysannes qui portent des fardeaux en chantant; les unes portent des amphores pleines d'eau, équilibrées sur l'axe du coude passant par le poignet, et que la main renversée soutient près de la joue; les autres, jeunes mères de seize ans, ont leur enfant à cheval sur la hanche; elles rient de nos étranges costumes. La longue chemise bleue (khamiss), qui dessine en flottant la beauté de leurs formes, indique le dernier rang qu'elles occupent dans la société; leurs bras de bronze s'élancent avec élégance et liberté hors des manches qu'elles roulent pardessus l'épaule ou nouent derrière le dos. Un houbara (les Persans le nomment *chadera*, tente), long voile blanc qui les enveloppe presque en entier, leur sert à se cacher le bas du visage. Quelques femmes le remplacent par une étoffe noire, ou à carreaux bleus et blancs, taillée de la même forme, et servant aux mêmes usages; celles qui se respectent le plus ont le borghot, longue pièce de crin noire suspendue et fixée à la tête par des annelets de cuivre ou d'argent de

¹ M. Denon, pendant l'expédition d'Égypte, eut à s'en plaindre, le soir, relativement à ses mollets.

chaque côté des joues et au milieu du front, pour masquer le nez, la bouche et le menton. On s'étonne de cet usage singulier du voile employé à cacher uniquement la moitié inférieure de la figure ; car il eût paru bien plus logique de couvrir d'une étoffe obscure et transparente à la fois ces yeux de femme, source de tant d'infortunes domestiques ; ces étoiles heureuses ou malheureuses qui, selon la poétique expression des Arabes, servent de guides à ceux qu'elles ont aveuglés.

L'éloquence des yeux n'est-elle pas en effet la plus dangereuse des flammes ? n'a-t-elle pas une puissance communicative électrique supérieure à la parole ? C'est un langage mystérieux et universel qu'il n'appartient pas à tout le monde de lire et de comprendre, un reflet du très-haut, la signature du créateur immuablement gravée sur la face de l'homme. Le regard, c'est la vie de la beauté ; tantôt avec douceur et tantôt avec fougue, il défend ou ordonne, attire ou repousse, flatte, supplie, accuse ; l'amour, la haine, la folie, la raison s'y peignent tour à tour avec éclat. Les Orientaux le savent si bien, que c'est peut-être le motif pour lequel la mode du henné (pour peindre les sourcils et les paupières) a été inventée ; cette partie de la toilette à laquelle les femmes attachent une grande importance, allonge la forme des orbites vers les tempes et uniformise l'expression comme le ferait un masque. Les Chinois tiennent leurs femmes au logis, en emprisonnant leurs pieds dans une chaussure incommode ; les Turcs les enferment dans les harems ou déguisent leurs traits les plus expressifs. Néanmoins, la plus ardente passion brise bientôt toutes ces entraves. Les pures fellahs¹, filles du peuple, ennemies de la gêne et des usages incommodes, se couvrent de la chemise bleue, vrai sac oblong fendu outre mesure par devant, et aux angles, garni de manches carrées ou taillées en trapèze. Elles trouvent ce sac suffisamment simple et commode, pour loger à l'aise leur corps libre de toute entrave ; elles vous laissent voir avec indifférence leurs beaux visages nus, souriant, quelquefois sévère, surmonté d'une touffe de cheveux noirs, qui raccourcit le front et fait paraître les sourcils plus allongés ; le voile noir ou blanc ne leur sert qu'à garantir la tête de la trop grande chaleur ; les seuls ornements qu'elles se permettent sont des colliers en verroteries, des boucles d'oreilles de cuivre ou d'argent, petites pièces de monnaies de mince valeur, ou plaquettes en forme de poires, qu'elles attachent aux oreilles par de petits chaînons entremêlés de grains de corail, des bracelets en verre peints, et quelques sales amulettes qu'elles ne quittent jamais. Elles se peignent aussi le menton

¹ Fellah signifie en arabe cultivateur.

en bleu, et pratiquent sur leurs mains et leurs pieds une sorte de tatouage rouge et bleu, au moyen d'une composition appelée henné. On les voit souvent courbées sous le poids de grandes couffes¹, qu'elles remplissent de crotin de chameaux ramassé dans les rues, et destiné à faire cuire le pain de la famille. La femme du peuple est considérée dans le pays comme la bête de somme, qui rend les plus utiles services après le chameau; elle supporte avec une admirable résignation les travaux les plus durs. Ce type de femme est un des plus intéressants à étudier, sous le rapport du caractère physique, ainsi que de ses dispositions morales. Personne au monde n'est plus habile aux choses de la vie, qu'elle envisage sans aucune prévention ni aucun préjugé; elle travaille sans relâche, mais elle jouit de la plus grande liberté; les pratiques du culte musulman lui semblent presque étrangères ou indifférentes; on dirait même que la religion n'a pas été faite pour elle. Sans doute il y a en elle quelque chose d'un peu mâle dans sa noble et majestueuse désinvolture; on doit l'attribuer à ses habitudes de labeurs et d'activité; la beauté se peint en caractères énergiques sur son visage basané; non pas cette beauté telle que les recteurs académiques ou les grammairiens la comprennent; le front n'a pas toujours ce développement large et fier que les généralisateurs de l'art cherchent et veulent retrouver partout². Ce n'est point dans le moule convenu que l'expression de sa pensée et de son âme se jette et se manifeste; ses lèvres seraient gênées dans la place assignée à l'arc Médicis; son nez droit et arrondi, ne pourrait s'appuyer sur la base métrique de celui de la Vénus; son oreille, placée haut et d'une forme bien franche, est également sourde aux propos de la médisance et de la flatterie, dont elle ignore l'usage; elle ne sait ni lire ni écrire, car dans toute l'Égypte il n'y a pas une école pour les filles; cependant elle est douée de l'inspiration poétique, improvise avec facilité des vers et des récits, qu'elle se plaît à débiter dans un langage plein de charme, au milieu de ses nombreuses compagnes, qu'elle appelle du doux nom de sœur. Le mariage est pour les fellahs un lien d'autant plus facile, que le divorce peut sous le plus léger prétexte le délier et l'anéantir. Quand le mari dit à sa femme : Couvre-toi la face (telle est la formule du divorce), il est obligé de lui compter une somme égale à celle qu'il lui a portée en ma-

¹ Couffes, espèce de cabas faits de roseaux.

² Les poètes persans, parlant de belles figures, les comparent toujours à la lune dans son plein.

Le beau, c'est le laid; a dit un poète.

riage (ordinairement une trentaine de piastres), ou 7 fr. 85 c. Presque tous les ménages de cette classe, à Alexandrie, se composent d'ouvriers occupés dans les arsenaux et les fabriques, de portiers, de porteurs d'eau, de marchands d'habits et de soldats. La fellah va dès le matin à son travail, et le mari au sien ; chacun rentre le soir à la maison, pour recommencer le lendemain, et la vie s'écoule ainsi tout doucement sans bruit ni chagrin ni plaisir. La femme partage son temps entre les travaux de la terre, les soins du ménage et de la maternité. Quand elle est jeune et jolie, elle se fait almée, elle amuse le public par ses danses gracieuses et lascives ; souvent elle devient marchande de douira, de dattes, et quelquefois nourrice ou domestique dans les harems, chez les Levantins ou les Européens ; robuste et infatigable, aussi bonne que docile, elle est toujours utile, toujours libre et toujours pauvre, mais plus heureuse que les femmes des hautes classes de la société, qui vivent cloîtrées, la plupart du temps sous la surveillance la plus rigoureuse d'un mari, d'un père, des domestiques et des esclaves de la maison.

J'aurais encore bien des choses à dire sur les paysans d'Égypte, mon cher lecteur ; mais, quoique je sois monté en ce moment sur une jument blanche comme celle de Mahomet El Borack (étincelante), mes compagnons ne me disent rien, tant ils ont faim, et je partage parfaitement leur silence et leur opinion à l'égard du déjeuner vers lequel nous nous dirigeons. Je regrette de ne pouvoir vous offrir de le partager avec nous, car les flèches du genre de celles que possédait le scythe Albaris n'existent plus pour transporter avec la rapidité désirée les amateurs de paysages, de types et de costumes aux confins du monde.

Je voudrais seulement que ma plume fût plus habile, mieux taillée et aussi prompte que ladite flèche alors ; car je vous ai compris, je pourrais en un instant vous promener dans le bel orient que nous voyons. Disons seulement deux mots d'amitié à ces jolis palmiers chargés de leurs grappes de dattes, qui pendent tristes de ne pas être mangées. On dirait que ces longs messieurs empanachés se sont rangés derrière ces murailles blanches, pour nous saluer en s'inclinant au vent sur notre passage, et nous jeter du haut de leur couronne agitée la fraîcheur de leur harmonieux et mobile ombrage ; ils ont l'air de causer entre eux et de dire tout bas à l'oreille ce qu'ils pensent de la drôle de cavalcade qu'ils voient passer. Mais, patience, voici plus loin des forteresses illustrées de machicoulis, un pont-levis, et, sous la porte, un noir soldat vêtu de blanc, dans l'obscurité ; on ne voit que ses dents, ses yeux et son habit ; on dirait deux lanternes au-dessus du croissant de la lune, que ses dents

font briller. Ah ! parbleu, il nous présente les armes, et son fusil paraît suspendu en l'air par la force de quelque mystérieuse attraction, car ses mains sont invisibles. Il doit faire bien frais dans ces jolis moucharabis plaqués aux parois extérieures des maisons, comme des garde-mangers. Nous serions bienheureux qu'ils en fussent, mais ils sont trop gracieusement travaillés pour un tel usage ; ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales ; le tout en bois parfaitement sculpté et découpé à jour. Comme l'air y entre avec bonheur par des étoiles, des rosaces, des biseaux contournés sous mille formes agréables, pour jeter son souffle bienfaisant et parfumé sur le cou arrondi de quelque gracieuse levantine endormie, et qui rêve à l'angle de son divan ! Mais zéphir, mon ami ! tu souffles trop fort dans ses noirs cheveux, car tu la réveilles ! La voilà qui nous regarde curieusement et sans voile derrière sa cage, que ses petits doigts rougis voudraient ouvrir. Nous voyons passer son doigt dans une rose, puis son œil demi-fermé encore ; mais le trou est trop petit, elle en cherche un autre. Nous voyons le haut du visage, et franchement son joli bras timide ouvre une sorte de fenêtre en tabatière. La belle n'est pas mal, ma foi, et elle nous a ménagé coquettement la surprise. Ses dents sont ravissantes, mais il y a trop de rouge sur les joues ; on en voit presque l'épaisseur. Si elle n'était pas si haut perchée, on serait tenté de lui en décharger les joues par une accolade plus ou moins fraternelle ; mais le plus pressé est de rentrer à l'hôtel. Nous sommes sur la place, puis à terre et en trois bonds, les pieds sous une table, enrichie d'un déjeuner très-désiré. Il fait frais ; on se jette sur les divans, puis sur les bouteilles de vin, car la soif est universelle ; les carafes et l'eau nous paraissent inconnus ; il faut pourtant l'un de nous se dévouer pour en aller quérir. Partout des mokkos (c'est le nom que nos troupiers français donnent aux Arabes en Afrique). On a beau gesticuler pour aider à l'intelligence du substantif *eau*, personne ne l'entend ; enfin, il se trouve un nègre qui a le génie de Champollion, pour comprendre ce que personne n'avait compris, et qui nous apporte des coulleh (vases en terre poreuse, qui servent à rafraîchir l'eau). On ignore la carafe en Égypte, et fort heureusement, à moins qu'on ne tienne à pratiquer l'hygiène de la Chine : Boire chaud et manger froid. En France, les marins appellent cela gargoulettes, et les Provençaux, des bardaques. Nos plus illustres potiers les ont baptisés hydrocerames de $\kappa\epsilon\rho\rho\alpha\mu\omicron\varsigma$, vase, et $\epsilon\delta\rho\omicron\varsigma$, qui sue ; cette science profonde, me rend hydrocerame. Si j'étais une dame, je préférerais Alcaraza d'Alcaraz, petite ville de la Manche, où l'on a fabriqué les premières coulleh, gargoulettes Bardaques hydrocerames, et

surtout les Alcarasas, qui ont peut-être donné leur nom à la ville. Par ma bonne dague de Tolède! Je suis comme Grégoire, j'aime mieux boire¹! L'eau est délicieuse et n'a pas de prix pour nous, tant elle est fraîche; il suffit d'exposer une coulleh dans un courant d'air, pour obtenir la transudation qui constitue sa propriété réfrigérante. La forme de ces vases en terre grise ou jaunâtre est à peu près la même pour tout l'Orient. C'est un long col sur un culot sphérique, ou quelquefois la poire surmontée d'un long goulot droit; dans les colonies, dans les comptoirs de l'Inde, et sur la côte du Mexique, on en fait grand usage.

Après avoir goûté les blandices, dit Balzac, de la boisson et celles d'un excellent repas qui eut été l'objet, pour Brillat Savarin, des plus profondes méditations, particulièrement sur les dattes non conservées et des grenades savoureusissimes, nous allons respirer l'air sous le portique de la cour en compagnie de nos chabouques.

La vue s'étend sur un vaste emplacement carré traversé par d'immenses ficelles qui servent de cheval à une troupe de loques de toutes formes et de toutes couleurs: on se croirait à Neuilly, à Puteaux ou dans tout autre pays de blanchissenses; mais à l'inspection de tous ces vêtements pendus, l'illusion est détruite. Cette exposition gratuite de chemises, de fichus, d'étoffes à turbans, de vestes de caffetaus (robe longue à manches pendantes fendues par devant), de jubé (c'est une robe de dessus à manches qui s'arrêtent au coude), de saltah (veste de dessus pour homme ou femme), d'enteri (veste collante), de chakseïaun (pantalon de femme), est intéressante pour des peintres qui peuvent se rendre bien compte de la coupe géométrale de chaque vêtement, et, par cela même, sert de préface indispensable à l'étude du costume porté: la draperie s'explique bien clairement après cette physiologie, qui a beaucoup d'importance pour un ouvrage de costumes.

Dans un coin de la cour est une mare dont la limpidité paraît d'autant plus douteuse, que le chien qui vient s'y désaltérer s'y crotte les pattes²; il est près de midi, car on entend le chant prolongé des mezzins ou muessins. Les muezzins sont des scheiks attachés aux mosquées, qui montent sur les minarets pour appeler à la prière; il ont un talent particulier pour chanter le Koran, et sont ordinairement d'anciens maîtres d'école qui ont perdu la vue à copier des manuscrits ou par maladie, car ils ne peuvent remplir leurs fonctions s'ils ne sont aveu-

¹ L'hydrophobie est inconnue dans tout l'Orient.

² Les juifs appelaient autrefois à la prière au son du cor, et les chrétiens avec une cresselle.

gles, pour ne point voir ce qui se passe sur les terrasses des maisons où les femmes se tiennent souvent sans voiles. Ils montent aux heures de prières qu'ils connaissent au moyen d'horloges de sable, où à la hauteur du soleil, et, se tournant vers les quatre points cardinaux en commençant par le côté de la Mecque ¹, ils lancent dans les airs le verset du Koran : *Ilia Allah Mohammed roçoul Allah*. Quand un musulman pieux fait construire une mosquée, il a toujours soin d'établir à côté une école primaire pour les pauvres, et va quelquefois jusqu'à assurer aux enfants la nourriture et le vêtement aux plus indigents ². Et voici un honnête musulman qui vient s'y laver les pieds jusqu'à la cheville, les mains jusqu'au coude, et la figure entièrement; sans ces ablutions, la prière qu'il va faire ne serait pas bonne.

Voici comment il procède à cet acte qu'un bon musulman doit répéter cinq fois par jour. Il se tient debout dans le recueillement le plus respectueux, toujours du côté de la Mecque; puis, haussant les deux mains, il porte le pouce sur la partie inférieure de l'oreille et récite l'oraison préliminaire appelée tekbyr.

Il pose les deux mains au-dessous de la ceinture, la main droite toujours sur la main gauche, et baissant les yeux vers la terre, il récite le fatelah (ou préface, oraison tirée de l'exorde du Koran).

Il s'incline très-bas, de manière à mettre la tête et le corps horizontalement en posant les doigts bien entr'ouverts, et il récite une prière.

Il se relève un instant, fait des prostrations la face contre terre de manière que les doigts des pieds et des mains et le bout du nez touchent le sol.

Il se relève, reprend la deuxième position et récite une prière.

Fait une prostration comme à la quatrième position et reste un moment assis sur les talons et les mains posées sur les cuisses.

Encore une dernière prostration, et il termine sa cérémonie par une salutation à droite et une à gauche adressée aux deux anges gardiens qu'il suppose toujours à ses côtés, l'un pour l'exciter au bien et l'autre pour le charger du mal qu'il pourrait commettre.

Voici les noms des diverses prières des musulmans :

1° Ssabah Namazy, prière du matin depuis le coucher des étoiles jusqu'à midi;

2° Oilah Namazy se fait au moment où le soleil passe au méridien;

¹ Les juifs se tournent vers Jérusalem.

² Au Caire, on compte plus de quatre cents écoles primaires.



G. Esquet del.

Challamel del. R. de l'Abbaye.

Houssier del.

Émile gree de l'Archipel

SIRAH

Paléoc

Imp. Gignoux & Co. Paris

3° Akindy Namazy se fait l'après-midi lorsque le soleil est aux trois quarts de sa course ;

4° Acham Namazy, prière du soir au moment où il ne fait pas assez clair pour distinguer un fil blanc d'un fil noir ;

5° Yatzn Namazy est la prière de la nuit : elle n'a pas de temps désigné ; il suffit de la faire après la quatrième et avant de se coucher.

La question de religion conduisit tout naturellement à penser à l'éducation première des Égyptiens. La note suivante à ce sujet ne sera sans doute pas déplacée ici.

Les Égyptiens avaient coutume autrefois de consulter des astrologues pour le choix du nom des enfants ; cet usage est aujourd'hui tombé en désuétude ; les parents se bornent simplement à choisir un nom qu'ils donnent à leur enfant sans autre cérémonie. Ce nom est ordinairement choisi parmi ceux de Mahomet, Achmet, Moustapha ou parmi les membres de sa famille, Aly Hassun Hussein, etc., ou ses éminents disciples Omar Aboubecker Amrou, ou quelques-uns des prophètes et patriarches des temps primitifs, Ibrahim, Isaath, Ismaël, Yacoub, Mousa Daoud, serviteurs du miséricordieux, du puissant Abd Allah, Abd el Bhaman, Abd el Kader. Les filles prennent les noms des femmes et de la fille du prophète Viadidja Aisha Aumeh Fattaneh, etc., ou des noms exprimant une qualité, signifiant une fleur ou quelque objet agréable.

Les enfants sont généralement nus jusqu'à l'âge de six ou sept ans, et sont instruits suivant les moyens de leur famille.

Fais jouer l'enfant pendant sept ans, dit le Coran, instruis-le et corrige-le les sept années suivantes, conduis-le les sept autres années dans le monde pour qu'il en adopte les usages : il est alors homme parfait ; c'est d'après ces préceptes que les parents envoient leurs enfants aux écoles où la lecture et l'écriture leur sont enseignées. On les exerce sur des feuilles de toile ou des planchettes enduites d'un vernis blanc où les caractères tracés par le maître et imités par l'élève peuvent aisément s'effacer, et l'on passe ensuite aux exercices à la plume de roseau sur papier. L'encre généralement employée pour les manuscrits ne vaut rien, quoique très-noire, à cause de la facilité avec laquelle elle se décompose par l'eau. Pour les actes publics, cet inconvénient est de la plus haute gravité ; cependant les délits d'altérations dans les écritures sont assez rares.

La signature des orientaux en général consiste en un sceau invariable qu'ils appliquent sur leur correspondance. GOUPIE FESQUET.

COMPTE RENDU
DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

Pendant l'année académique 1842-43.

Lu à la séance publique du 14 mai 1843.



Messieurs,

Pour prospérer et atteindre une réalisation, dans les arts, plus qu'ailleurs, les idées de progrès ont besoin de l'adhésion de la majorité et des encouragements de l'opinion : nos efforts, nos doctrines mêmes n'auraient qu'une partie des résultats que nous en attendons, si la publicité de cette enceinte ne leur donnait une première, mais éclatante consécration.

Vous êtes, messieurs, le juge souverain de nos œuvres, et c'est dans votre approbation que nous espérons trouver la récompense de nos travaux.

En France, ces brillantes individualités, ces protections illustres où l'art se concentrait exclusivement et desquelles il recevait ses encouragements et sa splendeur, toutes s'effacent à cette heure. Beaucoup, perdant la fortune, ont perdu l'autorité, et c'est par l'intelligence que la majorité a débordé les autres : admirable conquête qui élargit l'indépendance de l'artiste, le délivre de toute sujétion personnelle, et lui permet d'en appeler, du caprice ou de l'ignorance de quelques-uns, aux lumières et à la justice de tous.

Si, par cette diffusion des lumières, le privilège a vu s'amoindrir l'éclat qu'il empruntait d'une protection absolue, la généralité a conquis la

facilité de se produire et de prospérer, à la seule condition du talent. Et c'est déjà beaucoup, messieurs, qu'il ne dépende plus d'un seul homme d'annuler l'influence qu'il redoute, et moins encore d'une seule volonté, d'étouffer ce qui gêne son action. Bonne cause et vrai mérite trouvent partout des défenseurs : aujourd'hui, l'opinion impose à tous, parce qu'elle est juste ; aucune influence ne peut lutter longtemps contre la sienne, et l'artiste de talent qui perd, ou ne peut obtenir l'appui du privilège, peut se consoler par les sympathies et les encouragements d'une majorité qui a pour elle l'intelligence.

Voilà pourquoi, messieurs, nous sommes si jaloux de vos suffrages, si fiers de votre approbation ; c'est elle qui fait notre force. Qui donc pourrait impunément combattre ce que vous avez accepté ? Toute influence individuelle, si puissante qu'elle soit, n'a d'autorité qu'autant qu'elle a votre appui ; elle n'existe qu'à cette condition, comme elle cesse d'exister dès qu'elle cesse de la remplir.

Mais aussi, combien ne devons-nous pas nous glorifier de rencontrer, dans tous les rangs, le concours de cette même intelligence ; de voir, jusqu'au petit domaine de l'art, régner un accord si parfait, entre l'autorité et la majorité, que l'autorité s'impose au nombre, par la raison et la justice, comme autrefois par la violence ! — Messieurs, c'est là le privilège et la gloire de notre époque ; quelle majorité fut jamais plus juste et plus éclairée, et quel prince jamais en résuma mieux toute la sagesse et la lumière ?

Le passé fut rarement aussi bien partagé que le présent. Souvent le génie, étouffé ou méconnu, a dû s'effacer devant les influences de la mode et les triomphes de la médiocrité. Combien d'illustres talents, si justement glorifiés aujourd'hui, ont vécu dans l'oubli, parfois même dans le dédain de leurs contemporains ? Combien sont morts dans la misère ? Mais si notre époque est celle de la justice, elle est aussi celle des réparations. Sans doute, messieurs, vous n'avez pas oublié l'initiative que notre compagnie avait prise à l'égard de Nicolas Poussin. Ici même, il y a un an, mon prédécesseur vous disait ce que la société avait déjà fait et tout ce qu'elle comptait faire encore ; cependant, il ne nous a pas été donné d'offrir le touchant spectacle d'un monument élevé, par le seul concours des artistes de cette époque, au plus grand artiste de notre pays. Le projet de la société était trop modeste. A Poussin, méconnu durant sa vie, trop longtemps oublié après sa mort, il fallait une réparation nationale : c'est dans ce but qu'une souscription, patronnée par des noms illustres et par l'administration des beaux-arts, s'est ou-

verte sur une plus vaste échelle, et qu'on a créé une commission dans laquelle notre compagnie a été appelée à se faire représenter. Confions-nous donc, sans réserves, aux promesses de la grande commission, et souhaitons de les voir bientôt dignement accomplies.

Il nous est encore permis de l'espérer, et cela, messieurs, en vertu de cette même justice à laquelle nous applaudissons tous, l'administration, qui se montre si jalouse de la gloire de Poussin, qu'elle ne veut céder à personne le soin de la consacrer, l'administration, dis-je, ne saurait, sans froisser les justes sympathies de l'opinion, retarder plus longtemps d'accorder à notre savant collègue, M. de Montabert, la récompense que nous avons réclamée pour lui et que la plupart des membres de l'académie royale des beaux-arts ont réclamée avec nous.

Enfin, messieurs, les artistes pour lesquels la civilisation est si favorable et qui doivent tant à l'époque moderne, seraient assurément bien coupables de s'isoler du monde réel, en ce qu'il a d'affligeant; de demeurer étrangers, comme artistes, aux événements douloureux qui surgissent à leurs côtés. L'art est une satisfaction accordée à l'intelligence, et l'intelligence retrouve en lui la réalisation de ce qui charme, la source des émotions qu'elle poursuit. C'est donc un privilège qui n'appartient qu'à l'art, de pouvoir, en secourant le malheur, faire servir la jouissance du riche au soulagement de l'infortune. Ces considérations, autant que nos sympathies personnelles, nous engageaient, il y a deux ans, à venir au secours des inondés du midi par une loterie d'objets d'art. C'est le succès dont cette œuvre toute philanthropique fut couronnée alors qui nous a décidé à la renouveler aujourd'hui en faveur de nos infortunés compatriotes de la Guadeloupe. Puisse votre concours, aujourd'hui comme alors, nous soutenir dans notre pieuse entreprise!

Maintenant, messieurs, permettez-moi d'entrer plus avant dans les travaux de la société, et d'aborder les questions spéciales qu'elle a traitées ou résolues.

Cherchant d'abord à s'éclairer sur ce qui lui semblait moins familier, la société attire à elle tout ce qui doit étendre et assurer ses connaissances, et elle complète, par ses observations et ses critiques, la valeur même des communications importantes qui lui sont faites.

MM. Jacob et Alexis Noël nous communiquent, tour à tour, le premier, des fragments d'antiquité mexicaine; le second, une suite curieuse de dessins exécutés sur les ruines de Palenqué. Ces communications, entourées de détails et de discussions archéologiques, éclairent un instant les ombres de cette civilisation étrange et mystérieuse, si

rapidement évanouie devant la nôtre, et nous portent à admettre, dans les œuvres plastiques de ces peuples, une certaine perfection conventionnelle. — M. Jacob nous présente encore deux peintures indiennes, bizarres et vraiment pleines d'intérêt : l'assurance avec laquelle elles semblent avoir été exécutées, bien différente de la timidité naïve que l'on admire dans les peintures primitives des écoles européennes, dénote, chez ces peuples, des règles si positives dans les conditions du beau et l'étude de l'art, que pour eux l'art n'a jamais pu être autre chose qu'une pratique routinière.

Là ne se borne pas, toutefois, la part que M. Jacob a prise à nos études. En nous tenant au courant des magnifiques publications anatomiques qu'il exécute avec M. le docteur Bourgery, soit qu'il nous ait entretenu du strabisme et de son utilité par rapport à la beauté, soit qu'il nous ait initié aux détails de l'anatomie du cerveau, il a étendu les connaissances anatomiques que tout artiste doit posséder, et leur a donné une direction nouvelle.

De son côté, M. Hittorff, notre président, ne laissait aller aucune occasion de nous faire partager le fruit de ses longues études et de ses savantes pérégrinations; de nous instruire de l'état de l'art à l'étranger, et des résultats obtenus par ses artistes. Profitant de la lecture d'une lettre de M. Raoul-Rochette, sur l'inauguration de la Walhalla, il nous montre les vues de cet édifice, nous en explique les plans, et met la société en état de juger avec impartialité l'idée du roi Louis de Bavière, et le mérite de son architecte, M. Léon de Kleuse. De la discussion qui s'élève à ce sujet jaillissent de remarquables observations. A la Walhalla, inaugurée avec toutes les pompes royales et au bruit des applaudissements de l'Europe, la société oppose la Madeleine, terminée sans retentissement, consacrée sans éclat, presque en même temps; et elle ne peut s'empêcher d'observer que dès 1804, c'est à dire deux ans avant que le prince Louis ne conçût l'idée de son œuvre, un décret de Napoléon attribuait la Madeleine à une destination analogue, et que ce monument, d'un tiers plus grand que la Walhalla, n'est pas comme elle une copie exacte du Parthénon, mais une œuvre originale par ses proportions et ses distributions.

Dans une autre circonstance, M. Hittorff nous lit également un mémoire de M. Schadow, *Sur l'influence du christianisme dans les arts et la tendance des écoles de Munich et de Dusseldorf*, et la société applaudit aux intentions du savant professeur, non pourtant sans discuter quelques-unes de ses doctrines et marquer ses réserves.

D'autres communications, également intéressantes, suivront bientôt

celles-ci. [Dans le nombre, je citerai, d'abord, une belle suite d'eaux-fortes sur les fresques de la chapelle de Saint-Georges, à Padoue, publiées d'après les dessins de M. *Foërster* de Dresde.

Je citerai une brillante composition de M. Cockerell, dans laquelle cet habile architecte a su grouper, avec autant de goût que de clarté, les nombreux monuments dont Christophe Wren a doté la ville de Londres ; et, à cette occasion, je rappellerai une savante appréciation du génie de Wren et de l'architecture anglaise, dont cette communication fournit le sujet à notre président.

En dernier lieu, à la suite d'une controverse élevée sur la réalité et les tendances de l'école anglaise, je citerai encore la lecture que j'ai eu l'honneur de faire moi-même d'un opuscule habilement écrit, fortement pensé, et dans lequel M. Frédéric de Mercey, chef du bureau des beaux-arts au ministère de l'intérieur, a développé et résolu la question.

Pendant, messieurs, ces études n'absorbent pas tellement nos séances, que nous ne puissions suivre le travail de nos commissions, et accorder à nos rapporteurs l'attention qu'ils sollicitent. A ce titre, MM. Albert Lenoir, Ronillard, de Lafage, Duvautenet, Lequeux, Dubois et Bourla, sont successivement entendus, et M. Miel, peu de jours encore avant d'expirer, nous adresse, comme dernier souvenir, deux excellents mémoires sur les académies de Douai et de Dijon.

Ici, M. Jacob, étudiant dans toutes ses combinaisons et dans ses meilleurs résultats le procédé de lithographie au lavis de M. Lemercier, les compare aux mêmes essais faits en Angleterre, et établit, au milieu des applaudissements de l'assemblée, la supériorité du procédé de M. Lemercier.

Ailleurs, M. Dussauce communique à la société le résultat des analyses auxquelles il a soumis quelques fragments des anciennes peintures murales de l'église de Saint-Denis, et, avant de nous entretenir de ses dernières études sur l'emploi de la cire, il trace un historique aussi intéressant qu'élevé de la peinture murale en France et du procédé encaustique des Grecs.

M. Müller, justement pénétré de l'influence salutaire que l'association rhénale doit exercer sur l'art, en liant plus intimement la France et l'Allemagne, nous dit, avec chaleur et conviction, les avantages qu'elle présente à tous les artistes ; aux artistes français, dont elle sollicite principalement le zèle, et il conjure notre société d'aider de sa publicité et de son autorité cette vaste et généreuse entreprise.

D'un autre côté, messieurs, les nombreux hommages des sociétés sa-

vantes avec lesquelles nous sommes en relation fixent également l'attention de notre compagnie, et sont l'objet d'examens et de rapports spéciaux, dont la plupart figureront incessamment dans nos annales.

Dans un autre ordre de faits, M. Dreuille nous force à admirer, sous un jour nouveau, le passage des Thermopyles de David, et nous dévoile, sur ce peintre illustre, des particularités pleines d'intérêt et de nouveauté.

M. Delafage, dans une relation spirituelle de la vie de Bocquillon-Willhem, nous enseigne par quel mécanisme ingénieux cet excellent professeur est parvenu à introduire le mode mutuel dans l'enseignement de la musique.

M. Gelée nous captive au récit de la vie honnête et calme de notre collègue feu Migneret.

M. Durosoir nous dit la longue et noble carrière du célèbre violoniste Baillot, son ami.

Et dans une notice nécrologique de notre collègue M. Guenepin, de l'Institut, M. Lequeux, digne élève d'un tel maître, ravive, par son langage élevé, son émotion touchante, nos regrets et notre douleur.

Nos membres correspondants, eux aussi, avec un zèle bien digne d'éloges, s'empressent de nous apporter le tribut de leurs recherches et le concours de leur talent. Trois entre tous nous ont paru mériter ici une mention plus spéciale.

M. Thomas Donaldson, vice-président de l'Institut royal des architectes britanniques, nous fait parvenir un discours d'introduction à ses leçons d'architecture, prononcé devant l'université de Londres, et il trouve, dans notre collègue M. Alexis Noël, un interprète digne de l'importance du sujet et de la richesse des idées.

M. Varèze, fondateur de l'école de dessin de Bastia, nous tient au courant de l'influence salutaire que le développement des arts exerce sur la civilisation de la Corse, et nous décrit la précieuse collection que le cardinal Fesch lègue à sa ville natale, ainsi que les tableaux que daigne joindre à ce legs M. le comte de Survilliers.

M. Reynes, directeur de l'école de dessin d'Avignon, dispute aux gémonies et aux dédains de la province les chefs-d'œuvre ignorés d'un pauvre sculpteur de Carpentras, digne émule des Puget et des Bernin. Moi-même, guidé dans mes recherches par l'obligeance infatigable de M. Reynes, je parviens à ressaisir les traces perdues de cette vie toute pleine de labeurs et de talents, et Jacques Bernus, mort il y a quelque

cent ans, ignoré encore il y a deux mois, se produit pour la première fois aujourd'hui par nos soins et notre admiration.

En dehors des membres de la société, nous trouvons également un concours ni moins efficace ni moins empressé. Nombre d'artistes viennent nous soumettre le résultat de leurs études et appeler sur leurs travaux un examen toujours sérieux, toujours bienveillant; nous demander une adhésion qui ne peut tourner qu'à leur gloire. C'est ainsi qu'un homme d'un beau talent, le savant et habile architecte auquel nous devons la restauration de l'église de Saint-Denis, M. Debret, objet d'injustes et aveugles critiques, nous fait hommage d'une notice sur cette anguste et royale basilique et sur les diverses constructions et restaurations qu'il y a exécutées depuis plus de vingt-six ans. — Vivement intéressée par la lecture de ce document, et jalouse de s'éclairer elle-même au sujet des travaux de M. Debret, la société se rend à Saint-Denis, examine toute chose en détail, les nouveaux vitraux, les restaurations des chapelles accomplies au moyen des fragments épars, retrouvés sur les murs ou dans les décombres de l'église, les reconstructions si difficiles des roses et de l'une des flèches, et ces magnifiques caveaux, si pleins de royales déponilles, qu'ils sont là comme un réceptacle du passé et le résumé funèbre de notre histoire; partout la société trouve à admirer, partout elle applaudit, et sur le rapport verbal que lui présente M. Hittorff, elle décerne par acclamation à M. Debret le titre de membre honoraire.

Un jeune architecte, M. Chiboys, après un séjour de huit mois, passés, pour ainsi dire, sur les ruines mêmes de l'Acropolis, nous rapporte de ses monuments une série de dessins remarquables par leur exactitude et le précieux de leur exécution; constate de nouveau, dans le Parthénon, la présence d'un système curviligne en plan et en élévation, et nous retrace ainsi, dans son ensemble et dans ses derniers débris, ce qu'il reste du grand siècle de Périclès; ruines sacrées! témoignage éclatant du génie d'Ictinus, du génie de Phidias et de la splendeur athénienne.

Un ancien élève de M. Ingres, M. Challamel, dessinateur intelligent et distingué, lancé dans une carrière où, d'ordinaire, la spéculation débordé l'art, jaloux de servir comme éditeur une cause qu'il a déjà servie comme artiste, s'empare de la riche collection de M. le chevalier Artaud de Montor, membre de l'institut, et des recherches de ce savant archéologue. Sa publication sur les *Peintres Primitifs* a obtenu notre approbation; par elle, M. Challamel a comblé une lacune dans l'his-

toire de l'art et popularisé les œuvres des premiers disciples italiens de l'école grecque.

Enfin, messieurs, deux [prêtres qui rappellent, par la direction de leurs études, les religieux de Richenaw ou de Saint-Sauveur, font revivre la science profonde de Saint-Bernward et les travaux des peintres sur verre du moyen âge. — Dans leur essai d'une monographie sur les vitraux de la cathédrale de Bourges, présenté par moi à la société et si bien analysé par M. Hittorff, MM. Arthur Martin et Charles Cahier ouvrent une large voie aux progrès de cet art et interprètent la pensée religieuse qui présidait à ces sortes de travaux; mais modestes autant qu'instruits, travaillant pour l'art et point pour une renommée que leur modestie repousse, les deux auteurs de cette magnifique publication étendent leur désintéressement jusqu'à l'abnégation, et la société, pour leur décerner la récompense qu'ils ont si noblement acquise, va les chercher elle-même, et presque malgré eux, dans le silence et l'obscurité où ils s'étaient réfugiés.

Au reste, messieurs, ces divers travaux dont je viens de vous entretenir, ainsi que quelques découvertes récentes, non moins remarquables, mais étudiées directement par notre commission d'encouragement, seront tout à l'heure, de la part du rapporteur de cette commission, l'objet d'une appréciation plus développée et d'une distinction toute particulière.

Que vous dirai-je encore, messieurs? si quelques artistes éminents sont venus nouvellement s'asseoir parmi nous et nous demander une part au travail commun; cette joie de la famille qui s'agrandit et prospère, a été longuement altérée par la perte récente que notre compagnie a faite de M. le comte de Chabrol-Volvic et de M. Miel.—M. le comte de Chabrol-Volvic, vous vous le rappelez, messieurs, attiré vers nous par un amour éclairé de l'art et par le besoin de servir d'une manière directe et efficace les artistes qu'il affectionnait, fut celui qui nous introduisit à l'Hôtel-de-Ville, et mit, par là, notre belle institution sous la protection immédiate du premier magistrat de la cité; sa vie comme ses vertus ont déjà reçu ailleurs le juste et légitime hommage qui leur était dû : ici nos regrets comme nos louanges sont encore moins une dernière marque de notre reconnaissance, que l'expression profonde de nos douleurs. — Savant infatigable, M. Miel fut l'un de nos membres les plus laborieux et les plus assidus, et notre société, qu'il avait vue naître, à laquelle, depuis huit ans, il s'était presque exclusivement consacré, notre société tout entière l'entourait de cette affection et de cette estime respectueuses que le seul talent

ne saurait inspirer. C'est qu'aussi, il faut bien le reconnaître, dans cette double carrière d'administrateur et de critique qu'il remplissait, l'une par devoir, l'autre par goût, il sut toujours rester, pour celle-là, à la hauteur des événements les plus imprévus, et dans celle-ci, honnête et bienveillant, sans jamais cesser d'être juste. Utile leçon ! magnifique exemple à donner à tous, et que nous sommes fiers de pouvoir opposer ici à cette critique ignorante et dogmatique, qui nous déborde et dont bientôt un de nos collègues va venir, au nom de notre compagnie, vous signaler les aberrations et les déportements.

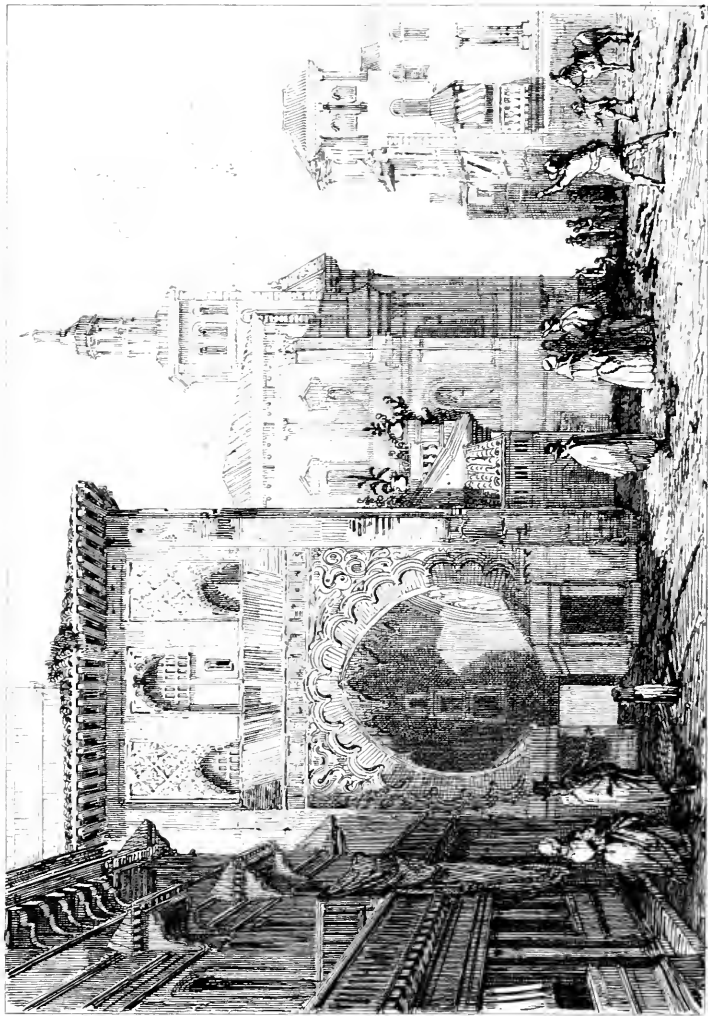
Mais je m'arrête, messieurs ; nos sympathies trouveraient trop à se satisfaire dans de telles vies, et je ne veux pas troubler, dès le début, les joies paisibles de cette solennité. Aussi bien, ma tâche n'est-elle pas tout entière accomplie, et c'est de ceux d'entre nous que le talent et le succès ont couronnés qu'il reste à vous entretenir maintenant.

Oui, Messieurs, tandis que notre compagnie poursuivait collectivement la noble et laborieuse mission qu'elle s'est imposée, chacun de nous, en particulier, cherchait de son côté à mériter vos suffrages. — Sans nous arrêter ici aux œuvres de tous, trop nombreuses pour être citées, je ne saurais néanmoins passer sous silence celles qui se rattachent à nos monuments publics, et qui sont, pour l'artiste, une distinction et un juste sujet d'orgueil.

Mentionnons donc une remarquable statue du maréchal Brune, par M. Lanno, et que la ville de Brives a vu inaugurer cette année ; les belles statues que MM. Desbœufs et Valois exécutent pour le palais de la chambre des pairs ; et les bustes que MM. Husson et Elshoëcht ont déjà terminés pour cette même destination ; les deux anges du maître-autel de la nouvelle église de Saint-Vincent-de-Paul, confiés au ciseau de M. Husson, et la statue en pierre que M. Lanno va bientôt entreprendre pour la fontaine monumentale de la place Saint-Sulpice.

Nos peintres se distinguent entre tous. Pas un palais, pas une église qui ne réponde pour eux, et n'atteste de leur activité et de leur talent. A Saint-Sulpice, c'est M. Drolling ; à la Madeleine, M. Abel de Pujol ; à l'église Bonne-Nouvelle, M. Hesse. Là, ce sont MM. Blondel, Vinchon, Steuben et Vauchelet. Ici, MM. Caminade, Lépaulle, Cibot, puis enfin M. Pernot, qui complète, pour les archives de la ville, sa riche et précieuse collection du vieux Paris.

En architecture, la part de notre compagnie est plus grande encore : M. Huvé a l'honneur de terminer la Madeleine et d'attacher aux des-



Challamel et Del.

Challamel éditeur de l'Abbaye S.G.

Imp. Grégoire & Denoux.

Vue prise à Grenade

tinées futures de ce monument son nom déjà célèbre, et désormais glorieux et populaire.

M. Hittorff dirige à la fois la décoration de l'église de Saint-Vincent-de-Paule, et les embellissements de la place de la Concorde et des Champs-Élysées.

M. Albert Lenoir s'occupe du musée Français, que la ville veut établir dans les Terres de Julien et l'hôtel de Cluny; et M. Lequeux poursuit, avec une noble émulation, l'achèvement de l'église de la Villette.

Si le présent est fécond en travaux, le passé a apporté à nos artistes une glorieuse moisson de récompenses.

MM. Daguerre et Letronne ont été créés chevaliers de l'ordre du mérite-civil, récemment fondé par le roi de Prusse.

M. Duval-Lecamus a été décoré de la croix belge de Léopold et de l'ordre royal de Saxe.

A la suite du Salon de 1842, M. Boisselier a reçu la décoration de la légion-d'honneur; M. Gelée, la grande médaille d'or de première classe; une médaille d'or a été décernée à plusieurs de nos collègues.

Tels ont été nos travaux, messieurs; puissent-ils vous paraître dignes d'approbation? Ce qu'il nous reste à faire, nous le ferons avec la même persévérance, avec la même unité; appelant à nous toutes les opinions, acceptant toutes les lumières, et nous montrant en même temps les soigneux défenseurs du droit des personnes, et les gardiens vigilants des saines doctrines de l'art. Si nous joignons notre voix à celle de l'opinion pour réclamer la réorganisation du jury du Louvre, et un mode d'examen qui assure à tous les artistes une justice mieux répartie, moins chanceuse, ce ne sera pas sans témoigner de tous nos respects pour le caractère et le talent des juges, et sans proclamer bien haut ces vrais principes de l'art, dont la plupart de leurs œuvres nous offrent de si bons exemples, c'est à dire, la nécessité du beau et la nécessité non moins grande de l'intelligence et de la réflexion.—Notre école historique n'a que trop subi, jusqu'à ce jour, des influences et des tiraillements contraires; il est temps qu'elle revienne à cette unité de principes et d'études qui peut seule établir son autorité. Opposons donc la certitude des grands exemples aux idées avantageuses et aux vagues aspirations. Ramenons à nous ceux qui s'éloignent de nous; forçons-les à trouver leur intérêt particulier dans l'intérêt commun; et marchons ensemble, unis par une même communion de principes, marchons tous au but unique, la perfection. Près de nous, une école rivale, celle de Munich, nous

montre ce que peut l'unité, même systématique, et combien elle a de puissance pour le progrès. Ah ! messieurs, ne nous laissons pas effacer par elle; ne laissons pas à une autre nation la gloire d'enseigner la postérité et de la dominer par ses œuvres. Réalisons pour notre belle patrie ce que Périclès avait ambitionné pour la sienne, et préparé avec une si juste prévision de l'avenir : Athènes, ruinée et détruite, se survit à elle-même, rien que par l'autorité de ses artistes; elle règne par le génie, comme elle a régné par les armes, et de ces deux royautés, celle-là seule est restée impérissable.

JULES VARNIER.

Secrétaire de la société libre des Beaux-Arts.

UN ÉTÉ EN ESPAGNE ¹.

Retour en France.

Bien qu'on ne soit resté que quelques mois dans ce pays étranger, la vue des frontières de France est vraiment douce au cœur. Ce n'est pas une fiction poétique que l'amour de la patrie. Qu'un ruisseau seulement nous sépare d'elle, et, après l'avoir franchi, une joie unique, un tressaillement dans tous les membres, un certain charme inexprimable nous avertissent que nous touchons le sol du pays. Mille raisons, d'ailleurs, rendent plus sensible qu'aucun autre, le retour d'Espagne en France. Du désordre, du trouble continuel, des craintes vraies ou exagérées, on se trouve transporté dans un séjour d'ordre, de calme et de sécurité. On sait quelles lois régissent les citoyens. On parle la langue de ceux avec lesquels on vit. On est accoutumé à leurs modes, à leurs habitudes, on a les mêmes espérances qu'eux. On parcourt des pays cultivés et riches. Pas de villages déserts, comme au delà des Pyrénées. Mais surtout, — sur cent voyageurs, quatre-vingt-dix feraient valoir cette raison immense, — la cuisine n'est point espagnole. J'en connais qui, pressés de renouer connaissance avec les mets français, n'ont pas attendu leur arrivée à Bayonne, pour se restaurer. A Béhobie même, ils ont noyé dans un verre de Jurançon le chagrin qu'ils avaient ressenti naguère à boire du vin sentant la peau de bouc. Ils ont voulu comparer le poulet cuit dans l'eau de la Castille, avec le poulet rôti de la Gascogne. Et quel appétit! Depuis Burgos, ils ont jeûné volontairement. Je suis sûr qu'en rentrant en France, bien peu de voyageurs s'arrêtent pour prendre leur repas à Irun.

Cet effet produit sur le gastronome par la vue de la France, gît peut-être plus dans l'imagination que dans la réalité. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de décider à cet égard. J'ai fort patiemment attendu que je fusse arrivé à Bayonne, et je n'ai pas jeûné volontairement depuis Burgos. Mon dernier repas espagnol, je l'ai pris à Vitoria, et je dois dire que j'en ai été très-satisfait.

Comme le lecteur l'a vu, la Bidassoa sépare l'Espagne de la France. La sentinelle française pourrait parler avec la sentinelle espagnole. Les Pyrénées sont là, toujours imposantes, toujours magnifiques d'aspect. Cependant, nous ne les admirons plus autant qu'à notre premier passage. La Sierra-Morena nous a

¹ Voir la *France Littéraire* du 20 mars.

rendus plus froids à l'endroit des montagnes. Nous ne retrouvons pas là cette nature sauvage qui nous a tant étonnés aux environs de Valdepeñas. En revanche, aucun repli de la vaste chaîne n'est perdu ou seulement oublié. Des maisonnettes s'élèvent en tous lieux. Ces montagnes sont peuplées. A peine, quelques défilés offrent du danger à cause des voleurs. La contrebande seule exploite ce pays.

Il est difficile de se figurer jusqu'à quel point, il y a plusieurs années notamment, la contrebande était audacieuse dans les Pyrénées. Les dernières mesures prises par Zurbarano et d'autres généraux ont amorti son courage. Mais, alors, Français et Espagnols s'entendaient à merveille, dans le but de tromper les douanes. Du côté d'Oloron, certains entrepreneurs de contrebande avaient acquis une immense fortune, et jouissaient d'une belle réputation. Sur le territoire espagnol, les entrepreneurs étaient français; sur le territoire français, ils étaient espagnols. Lorsqu'un négociant voulait faire passer des marchandises prohibées dans l'un ou l'autre pays, il allait trouver ces messieurs, et au moyen d'une prime de quinze ou vingt pour cent, ses marchandises, assurées, passaient la frontière. Les ouvriers contrebandiers, car on peut leur donner ce nom, étaient des hommes d'une nature vraiment exceptionnelle. On les rencontrait, on les rencontre même encore traversant les montagnes, et biaisant dans leur route. Un paquet sur le dos, et armés d'un fusil, ils se mettaient en défense contre toute espèce de passant, mais sans jamais s'arrêter. Ils ne connaissaient pas la fatigue, le froid, le chaud ou la faim. Ils jouaient avec le danger, et si l'un d'eux était pris, ses compagnons ne s'apitoyaient guère sur son sort, et l'entrepreneur seulement, désolé d'éprouver une perte considérable pour son marché d'assurance, envoyait à tous les diables le contrebandier maladroit. Je le répète, la race des contrebandiers, dans les Pyrénées, n'est pas éteinte, mais comme ils sont aussitôt fusillés que pris, les assureurs deviennent plus difficiles, plus exigeants. On prend assez souvent un autre mode de passage. Une barque pleine de ballots, est lancée en mer dans le golfe de Biscaye, et va aborder sur les côtes qui avoisinent Saint-Sébastien ou Bilbao.

Pour rencontrer, présentement, la vraie lignée des hommes de contrebandes, il faut aller en Andalousie, près de Gibraltar. Les Anglais y exercent le métier *en grand*. Pour inonder la pauvre Espagne de leurs produits manufacturiers, ils ne reculent devant aucune injustice et tous les moyens leur sont bons. Quelqu'un, assez versé sur ces matières, m'a appris comment se fait la contrebande anglaise, près de Gibraltar. Des vaisseaux anglais sont toujours en croisière dans le détroit. Leurs navires marchands se placent sous la tutelle de leurs bâtiments de guerre. Des chaloupes, pleines de marchandises, s'avancent vers la côte, protégées par une corvette ou même une frégate. Les troupes espagnoles de la côte brûlent du désir de faire leur sur les contrebandiers, mais un obstacle insurmontable se présente et les empêche d'attaquer : en tirant sur les chaloupes, ils pourraient endommager la corvette ou frégate protectrice. Une fois les contrebandiers débarqués, toute crainte d'insulter le pavillon britannique cesse à l'instant. Aussi, les gardes-côtes espagnols poursuivent du mieux qu'ils peu-

vent les délinquants. Inutiles efforts ! Les montagnes sont près du rivage, et les contrebandiers fuyant de tous les côtés en même temps parviennent à leur échapper. Quelquefois, assure-t-on (et vraiment pareille chose est à peine croyable), lorsque quelques contrebandiers sont arrêtés, les Anglais font main-basse sur le premier navire espagnol qui passe à leurs côtés. Ils s'en emparent, et déclarent qu'ils ne rendront les prisonniers qu'en échange des prisonniers anglais. Force est d'accéder à leur demande.

Ainsi, le sceptre de la contrebande actuelle en Espagne, appartient aux Anglais, et ses exploits diminuent d'autant ceux des montagnards catalans et navarrais. Ajoutons, d'ailleurs, que cette irruption des produits anglais en Espagne, achèvera de ruiner la Péninsule, en détruisant son industrie nationale. Les Français ont fondé des fabriques en Catalogne; les Anglais cherchent à détruire toutes celles qui sont debout. Voilà la différence des deux influences étrangères. Jamais la contrebande française des Pyrénées n'a approché, pour l'audace, même aux jours de sa prospérité, de celle que l'Angleterre ose exercer à Gibraltar.

Sans m'appesantir plus longtemps sur un sujet qui tombe dans le domaine de la politique, et que j'ai amené à traiter succinctement, de digression en digression, je reprends mon crayon de voyageur, et n'oubliant pas que je rentre en France, je continue à retracer mes impressions.

Je rapportais de Grenade un beau costume national; je rapportais de Madrid quelques gravures des plus beaux tableaux du Musée royal, pour mes parents et mes amis. Rien ne fut saisi. On nous laissa même quelques paquets de cigarettes. Nos malles furent plombées pour n'être ouvertes qu'à Bayonne, et nous fûmes de la sorte, débarrassés des visites successives que fait la douane sur les frontières.

Un Espagnol, entrant en France avec nous, payait 20 francs de droit, pour une boîte de cigares espagnols. Sa colère est indescriptible. Il la tourna contre lui-même, lorsqu'un des voyageurs lui eut offert un cigare de France, pur Havane, lequel valait mieux que ses cigares.

Pour dernier épisode, arrivé à Béthobie, je citerai la déconvenue d'un jeune peintre français en compagnie de qui je voyageais depuis Madrid. Il avait dans sa bourse pour deux cents francs environ d'or espagnol. Ignorant les règlements de la douane étrangère, notre peintre ne déclara pas son or. Au moment où la diligence commençait à rouler sur le pont frontière, un douanier interrogea tous les voyageurs de la voiture :

— « Messieurs, personne de vous n'a de l'or sur lui ? »

— Je répondis que non. J'avoue ici que je n'ai pas souvent de l'or sur moi.

Le peintre, lui, en avait. C'était fort heureux pour lui. Mais, malheureusement, il le déclara.

On le fit descendre, on dressa procès-verbal au poste des douaniers espagnols. Notre compagnon eut beau tempêter, personne ne lui répondit, personne ne parla français. Il fut forcé de se rendre à pied à Irun, accompagné

d'un douanier. Il ne comprenait rien à tout cela ; mais enfin, il fallait obéir. Au bout d'une demi-heure, nous le vîmes revenir.

— « Eh bien ! mon cher ami, que vous a-t-on dit là-bas, à la douane ? »

— On m'a dit, on m'a dit... que j'en suis pour quarante francs !

— Comment ! pour quarante francs !

— Oui, sur deux cents francs, ils en ont gardé quarante, pour m'apprendre à déclarer mon or, une autre fois, à la douane d'Irun !

— Allons ! vous riez...

— Non, je ne ris pas. Et même, cette confiscation-là me gêne beaucoup. Je n'ai plus que juste, bien juste, ce qu'il faut pour aller jusqu'à Paris, par Bordeaux.

— Nous vous en prêterons...

— Ah ! les voleurs ! les gueux ! quelles lois ont-ils donc ! Ils ont prétendu qu'ils agissaient généreusement à mon égard, et que l'amende légale était beaucoup plus forte ; ah ! si jamais je remets le pied en Espagne ! »

Il raconta sa malencontreuse histoire au *commissaire spécial* de Béhobie, qui n'en parut pas le moins du monde surpris, et qui lui expliqua en détail les étranges raisons de la confiscation. Le jeune peintre n'en demeura pas plus satisfait. Il envoya au diable les douaniers espagnols en général, et ceux d'Irun en particulier.

A quelque chose malheur est bon. Son infortune toucha le cœur des douaniers français qui se piquèrent d'indulgence à son égard, et fermèrent un peu les yeux sur son carton à chapeau rempli, littéralement rempli de cigarettes. Mais que dire à un Français auquel des employés espagnols viennent de confisquer quarante francs ! La clémence est la plus belle vertu des rois, — ce n'est pas une raison pour qu'elle soit la dernière vertu des gardes frontières. Aussitôt remontés en voiture, nous formulâmes, le jeune peintre et moi, une sorte de plainte, où se trouvaient consciencieusement rappelées et décrites — les circonstances de l'or non déclaré, du voyage à pied à Irun, et de la générosité du *d uanier français*.

Avec quel plaisir nous avons serré la main aux fantassins, nos compatriotes, montant la garde au pont de Béhobie ! Comme ils nous paraissaient gais et heureux ! Comme ils avaient bien cumulativement, et la force morale et la force physique ! En les comparant aux militaires que nous avions rencontrés, pendant notre tournée en Espagne, nous comprenions la différence de la vie du soldat français avec celle du soldat espagnol. Et puis je ne sais si quelques voyageurs, qui ont parcouru un pays étranger, ont fait la même réflexion que moi, mais on éprouve une sorte de douleur, ou au moins une sensation désagréable à rencontrer des soldats qui apprennent à vous détester, à vous braver, à vous maudire, et au besoin, à vous tuer, vous qui ne parlez pas la même langue, et qui avez un drapeau tricolore au-dessus de la mairie de votre ville. Si on leur parle, il faut peser ses paroles pour ne pas les désobliger, en exaltant trop le courage des soldats français.

Avec quel contentement nous nous sommes couchés le soir, dans notre chambre de Bayonne ! Nous étions là chez nous. Il semblait que notre sommeil dû être plus calme. Le lendemain matin, jetant un coup-d'œil sur les montagnes

qui nous séparaient de l'Espagne, nous nous disions intérieurement : « Ici, nous pouvons parler et être compris ; ici, nous avons des amis dans tous les habitants, » — et autres lieux communs de ce genre, qui ont quelque nouveauté en cette circonstance.

Nous avons, pour revenir à Paris, traversé le Béarn, vu Tarbes, Pau et Boulogne. Nous avons visité Toulouse, et après avoir traversé une partie du Languedoc, le Limousin, la Sologne et la Beauce, nous nous sommes trouvés un dimanche soir, descendus dans la cour des Messageries Lafitte, Caillard et C. e. Dire l'effet que produit la capitale, lorsqu'on en a été éloigné assez longtemps, et surtout lorsqu'on revient d'Espagne, c'est chose impossible. On est comme étourdi. On croit être au milieu d'un monde nouveau. Le silence n'est plus le même, le bruit n'est plus le même que là-bas. Telle rue dont on avait oublié l'activité, la rumeur, semble dix fois plus passante qu'avant le départ. Tel monument, qu'on ne voyait plus qu'à travers ce prisme imparfait qu'on appelle le souvenir, semble plus grand ou plus beau qu'avant. Des maisons ont été démolies, pendant votre absence, d'autres ont été bâties. Mais, ce qui surtout chagrine votre âme, c'est la perte de quelques objets aimés, que vous avez quittés pleins d'espérance, et que vous ne reverrez plus.

Celui qui était désespéré avant votre départ, a repris courage, et a mis enfin le pied sur la route de la fortune. Vous rendez une visite à toutes les personnes qui vous sont chères. Vous êtes heureux de les revoir. Vous éprouvez un sentiment ineffable de contentement. L'amitié est la moitié de la vie. Et, — c'est là une de vos joies, — vous racontez mille et mille fois votre voyage.

Une de vos amies vous demande si les Andalouses sont aussi belles qu'on le veut bien dire ; et vous répondez : — « Non pas. Je sais des Françaises qui les valent bien, et qui, même, l'emporteraient sur elles. »

Un de vos amis vous demande s'il y a de grands artistes dans ce pays où le soleil, si ardent, doit être si inspirateur ; et vous répondez : « Il en est. Mais j'en sais ici qui ont des pensées telles qu'aucun poète de la Péninsule n'oserait se poser en rival devant ses œuvres. »

Cet enivrement du voyage dure quelques jours. Un mois se passe sans que le désir de parler vienne tourmenter le voyageur. Mais bientôt, à peine il a repris ses habitudes, à peine il s'est reconstitué prisonnier dans son Paris, que l'ennui le gagne. Ses souvenirs l'obsèdent. Comme je le fais, peut-être il écrit la relation de sa promenade, et, chaque fois qu'il met la main à la plume, il se croit encore sur la grande route. Car, écrire un voyage, c'est le faire deux fois. Tout à coup, il oublie les joies passées, il aspire à de nouvelles courses. Il a vu l'Espagne, il veut voir l'Italie ; il a vu l'Italie, il veut voir la Suisse.

Les voyageurs sont comme les joueurs ; ils ne veulent jamais dire : Assez. Un immense besoin d'émotions les agite sans cesse. Il n'ont rien éprouvé, tant qu'il leur reste encore à éprouver. La voix de la raison n'a plus d'empire sur eux. Voir, pour eux, c'est exister. Un premier voyage est la mise en train d'une foule de pérégrinations ou de regrets sans nombre, ou de tyranniques désirs.

Augustin CHALLAMEL.

SALON DE 1843.

IV¹



SEBRON, RENOUX, GRANET, GENISSON, H. COUTURIER, POIROT, PAUL MARTIN,
MAISON, POTIER, FORTIN.

Nous plaignons sincèrement les peintres qui se sont voués exclusivement aux intérieurs. Eh quoi ! vous voyez le soleil briller, la campagne est fraîche et parfumée, mille fleurs charmantes fleurissent dans l'herbe et dans les broussailles, et vous ne pouvez sortir pour admirer tout cela, vous êtes en prison. Cependant le *genre intérieur* offre tant de difficultés, il faut pour y exceller, avoir acquis une telle solidité de touche, avoir étudié avec tant de persévérance les dégradations de la lumière, les modifications que les reflets font subir à la couleur, que d'ordinaire cette tâche demande la vie d'un homme ; aussi aurons-nous double part de louanges à faire aux artistes qui, après avoir conquis cette science des intérieurs, savent aussi, comme MM. Sebron et Renoux, comprendre et rendre la nature, ou comme M. Fortin, les scènes naïves de la vie. Les intérieurs de M. Sebron, ne sont pas tout à fait peints avec assez de fermeté, le fond de son tableau, *les reliquaires dans l'abbaye de Saint-Wandrill*, semblent un peu *toile de fond*, mais les premiers plans sont très-beaux, et les rayons de la lune qui traversent cette galerie de vieux cloître s'harmonisent très-bien avec les lueurs rosées de la lanterne, dont le groupe des moines est éclairé. Des éloges aussi à la *Cathédrale Saint-Sauveur*, du même artiste, et à sa *Vue de l'Escaut*. — Il y a de la profondeur, de l'espace, et comme le bruissement religieux des églises, dans le *chœur de la cathédrale de Bâle*, par M. Renoux ; tous les détails d'architecture sont bien compris, bien dessinés et peints. M. Renoux a sur-

¹ Voir le dernier numéro de la *France Littéraire*.

tout rendu avec beaucoup de talent, la *crypte* de cette même cathédrale avec ses voûtes où vaguement apparaissent dans l'ombre des vestiges rongés de peinture, avec ses abbés de pierre, debout le long des murailles. M. Renoux a également un paysage d'un beau coloris.

Le jour qui vient du fond, dans cette longue salle cintrée, éclaire de teintes qui vont s'obscurcissant les plates arêtes des arceaux ; un lourd pilier qui soutient la voûte et se détache sur le fond lumineux, est d'une teinte noire, vaguement grisâtre, admirablement étudiée. Comme intérieur donc ce tableau de M. Granet, *la réception de Jacques de Molay, dans l'ordre du Temple*, est très-beau, surtout sous le rapport de la lumière ; quant à la scène en elle-même, elle est savamment disposée, voilà tout. Les personnages sont excessivement grands, bien trop grands, et les têtes n'existent pas. Dans son *Speziale* ou *pharmacien du couvent*, M. Granet prouve pourtant qu'il sait à merveille, quand il le veut, modeler une tête, sinon une main ; le *Baptême du duc de Chartres*, est bien comme mise en scène et merveilleux comme lumière factice.

Dans l'*Ancien couvent des Dominicains*, de M. Génisson, tout est transparent ; les dalles sont de cailloux vus à la lumière, les colonnes et les voûtes de verre peint en jaune ; le jour traverse tout.

Quand nous aurons cité le *Grenier à sel de Lyon*, par M. N. Couturier ; — murs assez solidement bâtis ; — les intérieurs de M. Poirot, dessinateur correct, mais qui voit nos vieux monuments sous une couche de badigeon que nous ne leur souhaitons pas ; — l'*Église Saint-Victor*, et le *Monastère de Bastau*, par M. Paul Martin, dont le coloris ne manque pas de puissance ; — le *Cloître de Montfort*, par M. Maison, d'où nous avons entrevu un joli fond de paysage très-harmonieux, et le *chœur de Religieux de l'ordre Saint-François*, par M. Potier, nous pourrions nous enfermer avec une joie naïve dans les intérieurs bretons de M. Fortin, admirer à loisir tous ces détails vrais, pleins de caractère et de couleur ; mais ce ne sera pas un froid spectacle, nous vivrons de la vie qu'on mène cécans, nous pourrions nous asseoir au coin de l'âtre près de ce vieux Breton qui fume, à côté des enfants et du chien du logis, dans cette salle basse où monte la lourde spirale d'un escalier aux balustres de bois sculpté. Les tableaux de M. Fortin ont pris des dimensions plus ambitieuses que d'habitude et les têtes des personnages ont conservé leur caractère, et sont modelées avec une fermeté et une science que nous ne soupçonnions pas à ce degré chez cet artiste. Nous citerons particulièrement celle de l'*Empirique*. Mais une scène charmante composée avec esprit et sentiment, c'est le *Mauvais numéro*. Un pauvre conscrit avec son costume

pittoresque et ses longs cheveux qu'il faudra couper, est assis bien triste; à son chapeau à larges bords est attaché un superbe n° 8. Un camarade plus heureux que lui l'agace en riant avec un verre de cidre. Plus loin, près d'une vieille femme dont les yeux sont rouges de pleurs se tient une jeune fille qui n'ose pas pleurer, mais qui en a bonne envie, la chère enfant; ce tableau est délicieux, comme composition et comme expression. Seulement le coloris de M. Fortin a perdu un peu dans les grands tableaux de cette chaleur qui dorait ses petites toiles. Ce n'est, nous le croyons, que manque d'habitude des sujets développés; le pinceau de cet artiste retrouvera sa puissance. mais de ce jour M. Fortin n'est plus seulement peintre d'intérieur, puisque la pensée anime ses personnages.

— Et avant de sortir des hautes nefs des cathédrales, et des chaumières bretonnes, et de quitter les portails tout fleuris de sculptures, un mot à M. Poirot pour qui nous nous sommes montré un peu sévère. Sa *vue de l'escalier des géants au Palais Ducal, à Venise*, est d'une couleur vraie et qui a du charme. La touche aussi a plus de vigueur, et ce tableau révèle un artiste dont le talent progresse.

TH. BLANCHARD, DAUZATS, BACCUET, W. WYLD, ANASTASI, BRILLOUIN, PAUL FLANDRIN, ACHARD, J. LEROY, DAGNAN, JUSTIN OUVRIÉ, LOUBON, CH. LEROUX, THULLIER, LAGARDETTE.

Nous avons une réparation à faire à M. Th. Blanchard; quand nous avons parlé de sa *Vue de Luzarches*, à qui nous reprochons de beaucoup trop ressembler à une autre vue de Luzarches, exposée l'année dernière, nous n'avions pas découvert encore sa *Vue des environs de Lyon*, où l'artiste a gagné une merveilleuse vigueur de coloris; un soleil chaud y couvre d'âpres collines de tons rouges et violets; sur les premiers plans s'amassent à l'ombre de gigantesques roches où se dresse un panache d'arbres échevelés; le ciel est resplendissant de lumière, et nous sommes heureux de voir M. Blanchard, sorti de son chemin creux et verdoyant et surtout d'un faire un peu conventionnel.

Le cœur léger maintenant, nous pouvons traverser la Méditerranée pour aller contempler l'*Arc de triomphe de Djimilah*, bien que nous eussions pu nous dispenser du voyage, puisqu'on doit le transporter en France; mais ici on le réparera et on le gâtera; M. Dauzats, nous le montre tel qu'il est, bronzé par le temps, à moitié découronné de son entablement, ouvrant sa pure arcade sur un ciel lumineux, chaud et limpide. M. Dauzats est toujours un admirable coloriste; cette impo-

sante ruine, ce n'est pas seulement de la pierre, dure et luisante, abrupte aux déchirures, c'est l'œuvre humaine achevée par les siècles, devenue rocher. Hélas ! quel dommage que l'artiste ne puisse peindre les rajustements qu'on y fera, et jeter sur nos pierres neuves et froides cette couche de deux mille ans de soleil. Nous admirons et respectons le vœu du duc d'Orléans, mais l'arc de triomphe réparé, nous regretterons toujours la ruine, et le regret ne nous serait pas venu si nous n'avions eu sous les yeux que le tableau de M. Baccuet, qui a vu le monument de Djimilah badigeonné en ocre, au milieu de collines noirâtres et cotonneuses.

M. W. Wyld garde sa finesse de touche, et il a raison; de plus, il acquiert de la largeur et plus de vérité de coloris ; — à merveille. Dans sa *Vue d'Amsterdam*, toujours cette netteté, cette précision qui rappelle en certains endroits le burin, mais à quelques pas, l'effet ne perd rien à cette habile minutie, les détails disparaissent dans un ensemble harmonieux; toujours aussi des eaux fluides et transparentes, une admirable lumière toujours, ce talent cosmopolite qui s'acclimate partout et rend le *Palais ducal à Venise*, aussi bien que la froide ville hollandaise, aussi bien que notre Louvre à nous et notre ciel nuageux; nous disions que le coloris de M. Wyld est plus vrai, vous verrez qu'avant peu il sera tout à fait vrai. Nous avons remarqué un joli portrait de femme du même peintre; il serait regrettable que M. Wyld s'en tint à cette étude.

Nous avons en haine toute particulière le paysage composé. Les artistes d'ordinaire prennent soin de mettre sur le livret ces mots : *Paysage composé*. C'est, en vérité, une peine inutile, on s'en aperçoit bien. Mais, quand même ce paysage aurait un caractère de vérité, à quel propos venir dire aux gens, ce que vous voyez là n'existe pas. C'est détruire toute illusion. M. Anastasi, par exemple, a dispersé des moutons sur des pelouses vastes faites avec largeur. Cet artiste, on le voit, a recherché le style, mais dans un chemin qui cotoie seulement celui de la vérité. Son soleil n'est pas du soleil et sa verdure est ce qui ressemble le plus à la verdure, après la verdure elle-même. Cette observation est aussi à l'adresse de M. Brillouin, à qui le soleil et la vérité font également défaut et qui pourtant témoigne d'un faire habile, d'une science profonde de l'harmonie. Nous les renverrons tous deux — bien qu'ils sachent peindre, — à cet atelier dont le ciel est le plafond.

M. Paul Flandrin est un des rares artistes qui, en recherchant le style ont su arriver à la vérité; il y est arrivé au moins comme effet; nous lui reprocherons toujours de ne pas faire des arbres, mais un seul arbre, des herbes tantôt pleines de rosée et de fleurs, tantôt envahies par mille

plantes aux découpures étranges et au duvet soyeux, mais une seule herbe rase et luisante; nos réserves faites, reconnaissons que son paysage: la *Promenade du Poussin*, est d'une admirable harmonie; qu'il y règne une mélancolie toute religieuse et sévère, que ce tertre nu, ce fleuve grisâtre sont éclairés d'une lumière douce, calme, pleine de charme. Il y a beaucoup d'éclat dans son autre paysage, et le fond des collines violettes est d'une étonnante puissance de coloris. Il y a encore de M. Paul Flandrin, deux portraits faits avec un modelé très-ferme et beaucoup de largeur.

— A droite des rochers à pic d'une chaude pâleur et d'une admirable aspérité de touches, puis de beaux arbres groupés; le second plan s'enfonce et ne laisse voir que les cimes touffues qui se pressent comme des vagues houleuses; au fond un horizon de collines où la neige étincelle, tel est le tableau de M. Achard, la *Vallée du Graisivaudan*, les arbres du premier plan sont faits trop feuille à feuille, et ceux qui s'entassent dans la vallée s'arrondissent trop uniformément, mais pour la critique tout est dit; ce tableau est d'un coloris, d'une vérité, d'une harmonie admirables et plein de lumière.

L'*Intérieur de forêt dans le Morvan*, par L. Leroy, nous semble moins heureux que les précédentes œuvres de cet artiste; c'est toujours une touche large et grasse et de charmants détails, mais le coloris est trop triste, et l'effet qui peut être vrai relativement, manque pourtant de vérité. C'est une revanche à prendre et qui sera prise.

M. Dagnan a rendu avec bonheur cette espèce de brume scintillante dont le soleil méridional enveloppe les objets; sa *Vue du port de Nice*, ressemblerait à un port quelconque de la pâle Angleterre, n'était la lumière. Cependant tout en reconnaissant qu'à force d'éclat un paysage peut devenir vague et vaporeux, ajoutons que pour que l'effet fût complet, il faudrait un coloris plus puissant.

Si M. Justin Ouvrié faisait les arbres avec autant de puissance et de solidité qu'il fait les monuments, ses tableaux ne laisseraient rien à désirer. Son *Château de Chenonceaux*, château renaissance posé légèrement sur des arches à travers lesquelles coule le Cher et passe la lumière, est admirablement peint, d'une architecture pure et précise et qui n'a rien de froid, tant elle s'enveloppe ou dans un soleil lumineux ou dans des ombres claires et pleines de reflets. L'eau est d'une étonnante transparence. Mémes éloges au château de Sérécourt; disons pourtant que M. Justin Ouvrié a fait preuve de plus de largeur de touche pour ses feuillages, dans sa *Vue du château de Saint-Cloud*, qui est d'un admirable

effet; le moment n'est pas loin où cet artiste sera grand paysagiste, sous ce rapport, et nul ne sculpte mieux la pierre que lui.

Beaucoup de couleur et de vérité dans la *Vue de Nantes*, de M. Loubon et surtout dans son charmant petit tableau *des Faucheurs*.

— Le talent noble et sévère de M. Ch. Leroux n'a plus qu'à s'abandonner davantage à la naïveté des impressions; il en est à cet instant où il semble qu'on ait dépassé le but; en effet, dans sa prairie nous admirons beaucoup d'harmonie, de la majesté dans les lignes; mais dans sa recherche du style, l'artiste assombrit trop la nature.

M. Thuillier a trouvé la chaleur sans trop de violence, l'éclat sans exagération. — Un soleil splendide éclaire tous ses tableaux, *Palerme*, *l'ancienne voie Tiburtine*; *la voie des tombeaux* et *Taormina*. Des côtes ardemment éclairées, des terrains solides, la chaude harmonie qui règne entre la mer indigo, le ciel d'azur, les collines violettes, des ciels éclatants et dans deux de ces tableaux une grande sévérité de lignes attestent chez cet artiste de hautes études qui feront de ses qualités brillantes des qualités sérieuses.

— Une remarquable vigueur de coloris et beaucoup de largeur dans la *Vue du bout du Monde à Allerare*, par M. Lagardette; un torrent blanchâtre en fureur, au milieu de roches brunes et âpres; au fond des glaciers que la lumière argente.

H. SCHEFFER, GLEYRE, BARD, SAINT-JEAN, WAUQUIER, SCHLESINGER, BIARD, VETTER, GUÉ, BARRIER.

Qu'on nous permette d'enlever toutes les barrières qu'on nomme catégories, pour que, le chemin devenu tout à fait libre, nous puissions aller à droite, à gauche, en avant, en arrière, réparant tous les oublis que nous avons pu commettre.

Dans les petits tableaux où il y a une pensée, le défaut de solidité dans la peinture et l'absence de toute puissance de coloris ne se font que peu sentir; mais si, dépourvu de ces deux qualités on veut faire un grand tableau, avec les dimensions grandissant les défauts, la pensée ne suffit plus à sauver l'œuvre. C'est ce qui arrive à M. H. Scheffer. Certes, en y regardant bien, il y a de l'expression dans les têtes de ses personnages, un certain sentiment s'y trouve; mais, pour Jeanne d'Arc, ce sentiment est faux. L'héroïne fut triste souvent, et eut le pressentiment de sa fin; mais c'était une fille de campagne, et non pas cette jeune femme malingre, pâle et délicate. Comme disposition, la scène est belle,

mais le coloris en est plus qu'insuffisant. Cela est terne, gris, effacé et n'existe pas.

— Par une belle et lumineuse soirée, un homme, assis sur le rivage et la tête baissée, voit fuir dans une barque de belles jeunes filles, qui chantent, et un *cupido* rêveur effeuillant des roses dans le flot. C'est une personnification heureuse du soir de la vie, et il y règne une harmonie douce, voilée, admirable. L'éclat du jour n'est pas éteint, mais adouci. M. Gleyre est coloriste, bien qu'on ait à lui reprocher des carnations trop uniformes. Le dessin çà et là fait un peu défaut pour la femme en rose, par exemple, qui se trouve à la poupe, et dont la ligne des épaules se continue bien trop bas; comme aussi pour le personnage qui pleure sur ses rêves enfuis. Ce tableau n'en est pas moins très-remarquable et d'un grand sentiment poétique.

Ceci nous conduit tout droit à la barque à Caron de M. Bard, dont la composition est savante et le dessin correct. Sur cette barque, une jeune fille couronnée de fleurs, un poète couronné de laurier, une mère, un vieillard, un jeune guerrier casque en tête, qui a un air un peu trop Télémaque; puis, enfin, le farouche Nautonnier. En général l'expression des têtes révèle un artiste penseur; mais tout le tableau est peint à teintes plates et d'un ton brique trop uniforme. On dirait un fragment de vase étrusque. La peinture a ses lois qu'il faut suivre même pour des sujets aussi primitifs. Semblables qualités et défauts dans la *Vierge en prière* du même peintre.

— Comment de la barque à Caron arrivons-nous au tableau de M. Saint-Jean? je l'ignore; mais nous y sommes, et le moyen de s'en distraire! Une petite niche finement sculptée, et qui contient une vierge, est entourée d'une magnifique couronne de fleurs fraîches et parfumées; oui, elles ne sont pas peintes. Ce sont des fleurs réelles, des roses jaunes et des roses roses, dont le jour traverse les feuilles diaphanes, soyeuses, chiffonnées; de rouges pivoines aux reflets glacés; une svelte pervenche des bois ouvrant sa clochette lilas; des tulipes, des brins de myosotis... Que dire de ces fleurs de M. Saint-Jean? qu'elles sont la réalité même, que l'artiste possède un coloris merveilleux, et qu'en dépit de la finesse de touches qu'exigent ces frêles et suaves calices, il conserve une étonnante largeur de touche.

— Un mot à M. Wauquier qui, d'un tout petit sujet, a fait un grand tableau, *Scène de Chiromancie*. Sa sorcière est trop bonne femme, son page est trop vieille femme, et quant à la jeune fille, elle est insignifiante. Quelques qualités d'exécution.

Si jeunesse savait... nous dit M. Schlesinger; savait quoi? Nous voyons de belles jeunes filles qui se tordent de rire autour d'un vieux grison, lequel raconte une histoire; nous ne comprenons pas. Ce que nous comprenons bien, c'est que ces jeunes filles sont charmantes, habillées d'étoffes très-riches et bien drapées, et que l'artiste est un coloriste très-brillant. Il recherche même trop l'éclat dans ce tableau, comme dans *les Favorites du sérail* et *la Belle Algérienne*.

— M. Biard avait le don d'exciter un rire fou; ne fait pas rire qui veut. Il devient sérieux, et nous croyons qu'il a tort. Ainsi, dans son abordage de Jean-Bart, *la visite d'Héden* et *du Saint-Sépulcre*, par le prince de Joinville, si on reconnaît certains détails heureux, on se prend à songer à part soi que la perspective fait souvent défaut, et que ces teintes grisâtres et noirâtres n'ont jamais été de la couleur. En face des tableaux grotesques, qui faisait cette réflexion? Quand on a ri, on est désarmé. Il y a de beaux détails et d'excellentes parties dans *le Pèlerinage de la Mecque* et *l'Abordage de Jean-Bart*. C'est un charmant petit tableau que *l'Intérieur d'un Chalet*, du même peintre.

Puisque nous venons de parler de Jean-Bart, nous l'avons vu tout enfant, et déjà bien énergique dans le tableau de M. Vetter. Quel dommage qu'il n'y ait pas autant d'énergie dans la couleur! La scène est bien conçue et disposée.

A propos d'énergie, ceci nous remet en mémoire le beau tableau de M. Gué, *la Porte de Panessac au Puy en Velay*. C'est, devant une lourde porte de ville, une bataille acharnée, un pêle-mêle admirable, des cavaliers qui se ruent, des armes qui se choquent, des chevaux qui se cabrent, une fureur incroyable. Le coloris de M. Gué a dans ce tableau encore gagné en vigueur. Les chevaux, entre autres détails, sont traités de main de maître. C'est un souvenir heureux de Salvator Rosa. Le coloris n'a pas autant de vérité dans les charmants tableaux du même artiste, les *Quatre-Saisons*. Nous y avons admiré des paysages bien traités, mais les ciels nous ont paru faux. Du reste, dans les quatre tableaux, il y a de ces jolis enfants que M. Gué peint si bien et si naïvement.

Un électeur de Saxe racontant à son frère et à son chancelier, son rêve de la nuit précédente, est-ce bien là un sujet de tableau? M. Barrier a dépensé du talent pour cette scène peu intéressante.

HUET, BUTTURA, HOSTEIN, GUIAUD, A. ROBERT, COROT, AR. LELUX, HÉDOUIN, FRÈRE J. COIGNET, MALAPEAU, DEGOFFES, AND. GIROUX, VINIT, THIERRÉE, BORGET, LECOINTE, SCHLEFFER, LENOBLE, SABATIER.

Dans sa vue d'Avignon, M. Huet a reproduit un effet vrai, on ne peut

le nier, mais désagréable; le jaune partout domine, l'eau est jaunâtre, le ciel où brille le soleil est jaune, l'ombre chaude même dans laquelle s'enveloppe la silhouette du château des papes s'éclaire de reflets jaunes également, si bien, que ce tableau fait avec talent, où l'eau est d'une merveilleuse limpidité, où le ciel est très-lumineux, se trouve affadi par cette uniformité de tons. De ce qu'un effet est vrai, il ne s'ensuit pas toujours qu'il soit heureux.

M. Buttura, au contraire, a plongé son ravin dans une ombre beaucoup trop épaisse et trop lourde. Dans cette nuit profonde, on distingue certains détails traités avec une grande fermeté, et si le ciel, qui est plein de lumière, daignait éclairer un peu plus ces profondeurs, nous ne doutons pas qu'il ne révélât un remarquable talent de coloriste.

M. Hostein préfère, lui, ces jours clairs, scintillants, cristallins, où dans une atmosphère pure tous les plans se dessinent avec précision; nous avons admiré surtout les *Ruines de Chabریان* aux environs de Valence, paysage d'une véritable grandeur de lignes, frais, lumineux, plein d'espace, et les diverses vues d'Annonay. Un peu plus de largeur dans l'exécution et de chaleur, et M. Hostein acquerra le style sans l'aridité; le but vers lequel cet artiste chaque année fait un pas.

M. Guiaud voit la nature en véritable poète, avec émotion et bonheur, et il la rend simplement, avec une charmante naïveté. La *Vue du château de Gierberg* et du *Château de Ribeauvillé* est une œuvre très-remarquable, où les détails gracieux ont juste l'importance qu'il faut pour laisser à l'ensemble toute sa puissance: belle lumière et coloris vrai.

« Que dire des paysages de M. Robert? — Peu de chose. — N'est-ce pas là de la verdure? — Oui, sans doute. — De la lumière? — Assurément. — Les paysages ne sont-ils pas vrais? »

Tout le monde en convient et nul n'y contredit.

Il leur manque ce qui manque aussi à beaucoup d'autres, le sentiment poétique. Rendus froidement, ils laissent froid.

Précisément chez M. Corot, le sentiment poétique, se trouve au plus haut degré; en face de ses tableaux, on est moins porté d'abord à admirer un joli site qu'à se laisser aller à une douce rêverie contemplative. Ce qu'on appelle pensée en paysage, M. Corot le possède vraiment. Nous ne lui reprocherions qu'une chose, c'est de trop nous montrer la nature au travers de son inspiration. A lui, nous lui demanderions un peu plus de vérité vulgaire, et, jusqu'à un certain point, cette critique est un éloge; ils ne sont pas nombreux les paysagistes à qui on pourra it

s'adresser; du reste, courage, artiste; le public sait reconnaître votre talent, malgré les exclusions qui frappent vos plus belles œuvres et les engloutissements des autres au plus profond de la galerie dite des catacombes.

Des montagnards de la forêt Noire, tous assis à l'ombre, femmes et hommes, avec leur costume éclatant; les uns boivent, les autres causent ou préparent le goûter. C'est là une scène charmante due à M. Armand Leleux, qui a fait de grands progrès. La lumière est très-chaude et très-vive, et la ligne de rochers sur la droite est belle d'aspérité. Le fond des arbres ne nous paraît pas d'un effet très-vrai. Que M. Armand Leleux se défie bien fort de la fantaisie.

Nous n'adresserons pas le même avis à M. Hédouin, dont le talent est simple, naïf, plein de vérité. Ce que nous lui reprocherons, c'est de choisir des sujets ingrats, et le reproche sera d'autant plus vif qu'il y dépense un très-beau talent. Ainsi, pour nous représenter tout simplement deux Ossaloises à la porte d'un moulin, eût-il fallu qu'au lieu de ce grand mur de chaumière blanc et monotone le regard découvrit quelque coin de paysage que l'artiste, nous en jugeons à de charmants détails, eût traité avec beaucoup de largeur et d'harmonie.

Le talent de M. Frère a grandi; nous ne soupçonnions pas qu'il pût déployer toute l'énergie que nous avons admirée dans son tableau: *Épisode de la prise de Constantine*; les montagnes rocheuses y sont d'une admirable solidité, et toutes les dégradations de tons ont été étudiées avec finesse et rendues vigoureusement. En revanche, rien de plus frais, de plus ombragé, de plus gracieux que son tableau les *Poissons et le Berger*.

— Si vous aimez les riants paysages de notre beau pays, venez admirer cette vue prise sur la Marne, et cette cascade en Auvergne, par M. Jules Coignet. Où trouverez-vous des feuillages plus frémissants, une eau plus transparente et plus mobile, des ciels plus lumineux, où vous les trouverez? En Suisse, peut-être, si vous voulez y suivre l'artiste dont le paysage suisse est délicieux. M. Jules Coignet est habile artiste, son faire est brillant et plein de charme.

— *Trois Moutons au repos*, sur des pelouses d'une luxuriante végétation, voilà le tableau de M. Malapeau, charmant tableau plein de soleil. Les moutons bien étudiés, laissent à désirer comme finesse de coloris, et les plantes sont peut-être trop prodiguées, mais elles sont si fermement touchées qu'on aurait mauvaise grâce à s'en plaindre. Nous aimons beaucoup aussi du même artiste une nature morte, — un chien gardant

plusieurs pièces de gibier; le chien ne fait pas partie des natures mortes — il vit très-bien, il vit admirablement. C'est pour M. Malapeau un heureux début dans un genre que, nous l'espérons, il n'abandonnera pas.

L'espace déjà contrarie notre désir d'être complet; nous ne pouvons que citer : *Le Cyclope*, de M. Desgoffes, tableau grandiose de lignes, d'un beau dessin et d'un coloris sévère. — Les tableaux de M. André Giroux, qui avec beaucoup de talent, se laisse trop aller à une merveilleuse facilité; — le *Cimetière arabe*, de M. Vinit, avec ses tombes bizarres, et son minaret blanc éclairé d'une lumière très-limpide; — l'*Intérieur de Forêt* et le *groupe de chênes*, de M. Thierrée, dont les feuillages sont massés avec largeur, et les roches d'une vérité et d'une richesse de tons très-belles; pour cet artiste particulièrement nous devons regretter que notre appréciation demeure si incomplète. — la *rue de Clives à Calcutta*, par M. Borget, qui d'abord a attiré la foule par l'étrange nouveauté de ses sujets, et qui la retiendra par son talent de coloriste; — le paysage (effet du matin), de M. Lecointe, où les roches et le chemin, sont d'un ton un peu jaune, mais où s'éparpille un charmant troupeau. — *Le bon Samaritain*, de M. Schaeffer où des roches plongées dans l'ombre sont assez vigoureuses; lumière froide et feuillage uniforme. — La *Vue prise aux bords de la Rylle*, par M. Lenoble, paysage très-chaud et très-lumineux, et, en terminant, il faudra bien accorder plus qu'une simple mention aux *Cavalcadores Romains, conduisant des bœufs sauvages*, de M. Sabatier. Ce tableau est magnifique de couleur. Les bœufs sont modelés avec beaucoup de fermeté; leur pelage âpre, ras et aux tons farouchement fauves est bien rendu; au fond, des colines d'une étonnante âpreté.

AD. GUIGNET, ALOPHE, CH. MULLER, MENN, DECAISNE, RODOLPHE LEHMANN,
G. DE SEGUR, HORNUNG, LEULLIER, G. FERRI, COUTURE, GEFFROY,
EUGÈNE CHARPENTIER, BLONDEL.

Avec notre désir de ne pas oublier ceux en qui un talent nouveau se révèle, et dont nous comptons avec joie les promesses pour l'avenir, n'allons point passer sous silence, grand Dieu! les artistes qui tiennent des promesses déjà anciennes, et dont la réputation est déjà haut placée.

Nous avouons en toute humilité que nous sommes en faute pour ne vous avoir pas parlé plus tôt du beau tableau de M. Adrien Guignet, *Épisode de la retraite des dix mille*; au fond d'une gorge qui se resserre entre d'âpres rochers, les Grecs se retirent, formidables, fiers, terribles,

devant les Carduques, qui les poursuivent avec acharnement. Les Grecs étant sur le second plan, on ne voit que la tête de l'armée des Carduques, et cette disposition, fort belle sous certains rapports, a le tort de donner trop peu d'importance à cette poignée de barbares devant laquelle on s'étonne de voir céder une armée disciplinée. Du reste, admirable mouvement, péle-mêle, fureur pleine d'élan, entrain inouï. Pris isolément, chaque détail, dans ce tableau, est d'une belle couleur et touché largement, pourtant l'ensemble reste pâle et mou. L'effet manque un peu de cohésion, d'unité et de vigueur.

— Les trois petits portraits de M. Alopie sont ravissants; on y retrouve ce moelleux et en même temps cette finesse tant admirée dans son crayon, et, de plus, un sentiment de la couleur qu'on ne pouvait soupçonner chez cet excellent artiste. Mais surtout son *portrait d'homme* révèle des qualités très-sévères comme dessinateur, et témoigne que M. Alopie vient en Italie de fortifier son talent aux sources éternelles du beau. — Courage donc! Nous vous attendons à de nouvelles œuvres!

Toujours chez M. Muller une étonnante fougue, une imagination hardie, et souvent, pour l'artiste, de ces sourires que, suivant le proverbe, la fortune accorde aux audacieux. Comme composition, son tableau : *Combat des Centaures et des Lapythes*, est très-remarquable; on y reconnaît une véritable puissance de création; le dessin n'est pas toujours scrupuleusement correct, mais il est osé, vigoureux, inspiré. C'est bien là un festin qui devient orgie et combat, et l'expression des têtes est d'un peintre habile à rendre les passions énergiques. Seulement, M. Muller nous semble arriver peu à peu à un coloris trop conventionnel, et qu'il y réfléchisse, il n'est pas encore loin de cet embranchement où l'on a deux routes à choisir, dont une seule est la bonne.

Les Syrènes de M. Menn sont des femmes de la tête aux pieds, et si elles sont peu historiques, elles n'en sont que plus charmantes. Cet artiste est grand coloriste surtout; les carnations de sa syrène sont fermes, fraîches, bien modelées, et d'un ton qui rappelle Rubens; ce n'est pas précisément de la beauté chaste et idéale, mais il faut se souvenir qu'il s'agit ici d'enchanteresses, et reconnaître qu'Ulysse est vraiment en danger. Tous les détails sont d'un coloris admirable.

La Loi entourée de la Justice et de la Force protège l'Ordre et le Travail; la Gloire récompense les guerriers, la Bienfaisance secourt les malheureux; telle est l'explication du plafond que M. Decaisne a fait pour le Luxembourg. Il s'est tiré avec une grande adresse de composition de

ce sujet difficile à traiter, et en général ces abstractions politiques et morales sont heureusement personnifiées. Le Travail seul nous paraît un peu oisif, et la Bienfaisance est quelque peu fastueuse. Quant à la Loi, figure correcte et impassible comme il convient, la draperie jaune qui est sur ses genoux n'est pas un vêtement; elle tomberait si la Loi, qui est assise, se levait. Quant au coloris, il manque de puissance et un peu d'harmonie; c'est donc par le dessin et surtout la pensée que brille ce tableau.

Cette femme aux carnations dorées, aux purs contours, au regard noir, hardi avec une sorte de candeur, qui, le poing posé fièrement sur la hanche, porte sur sa tête une amphore d'où s'échappent des pampres en verdoyants festons, c'est *Grazia* la vendangeuse, digne sœur des belles filles de l'Italie que déjà Rodolphe Lehmann et son frère H. Lehmann nous ont fait admirer. C'est aussi la même vigueur de coloris, la même pureté de pinceau; le bras seul manque de force et de solidité. Au fond, des rochers lumineux et la baie aux flots azurés. — Couleur superbe.

Une partie de ces éloges à M. de Ségur, pour son père de la campagne de Rome.

M. Hornung a obtenu l'année dernière un succès populaire avec ses *Savoyards plus heureux qu'un roi*, et vite il s'est empressé de faire un pendant. — Fatale loi des pendants! — C'est toujours la même facilité vulgaire, le même faire brillant et scintillant, beaucoup de mérite et par trop peu d'idéal.

Du *Savoyard* de M. Hornung, passons aux lions de M. Leullier (singulière compagnie, des Savoyards et des lions!) M. Leullier a déjà fait d'admirables lions, et cette année il n'a pas démenti sa réputation. Nous l'attendons à de nouvelles œuvres.

M. G. Ferri a représenté avec talent *l'Abdication de Napoléon à Fontainebleau*. — Scène bien disposée, bien dessinée, et personnages d'un grand caractère historique; le coloris est harmonieux.

Parmi tous ces portraits qui semblent nous poursuivre du regard, n'en avons-nous pas oublié quelques-uns? Si fait, et des meilleurs; le portrait de M. C., par M. Couture, œuvre sévère comme dessin, un peu sombre comme couleur, mais d'un modelé très-savant et d'un effet harmonieux; cet artiste a aussi un charmant tableau intitulé le *Trouvère*. La tête du trouvère et celles des jeunes filles qui l'écoutent sont d'un sentiment très-poétique; la couleur en est chatoyante et harmonieuse, et le dessin a de l'originalité et du caractère. — Toujours de charmants



portraits d'enfants par M. Geffroy, qui peint avec pureté et emploie un peu trop les teintes plates. Son *Molière* est une gracieuse étude à laquelle manque quelque peu la ressemblance. En revanche, dans ce tableau, le coloris gagne en vérité. *L'Odalisque*, du même artiste, est d'un dessin élégant, mais les chairs ne sont pas assez modelées. — Les années précédentes, les portraits de M. Charpentier où l'on remarquait d'excellentes qualités, ont attiré surtout l'attention par la célébrité des noms qu'ils portaient, mais cet artiste peut aujourd'hui faire le portrait des personnages à simples initiales, ses œuvres seront admirées sans aucun intérêt de curiosité étranger à l'art. C'est qu'en effet il a beaucoup gagné sous le rapport du coloris et de la largeur. Son *Marchand d'or* est, en outre, un excellent tableau. — On peut reconnaître dans le portrait de M. Gisors, par Ch. Blondel, des qualités raisonnables, un faire facile et élégant, un peu pâle, et qui manque trop d'énergie. Que dirons-nous de la *Judith* du même artiste? l'énergie aussi lui fait défaut, et elle est peu dans le sentiment biblique.

Wilhelm TERNST.

REVUE LITTÉRAIRE.

Génie du dix-neuvième siècle, par M. Édouard Alletz.¹ — Voici un ouvrage qui, en moins de quatre cents pages, contient le résumé de tous les trésors poétiques, littéraires, scientifiques, philosophiques et artistiques de notre siècle si riche et si fécond. Et il ne s'agit pas d'une nomenclature, d'une énumération des faits et des œuvres, mais de leur analyse raisonnée, et de l'appréciation juste et ingénieuse des hommes qui honorent notre époque dans toutes les nations, et, au milieu de tant d'éléments, de noms et de choses nécessaires, il y a encore place pour l'éloquence et pour l'esprit. Ce livre est de M. Édouard Alletz.

On comprend qu'un pareil ouvrage échappe lui-même à l'analyse. La meilleure, la seule manière d'en bien connaître la portée et la valeur, c'est de lire attentivement l'excellente introduction qui le précède. L'écrivain et le philosophe s'y révèlent tout entiers, et on est étonné de la profondeur et de la variété de connaissances qu'exige un pareil travail. Le chapitre intitulé : *Rapports de la religion chrétienne avec les progrès de l'esprit humain*, serait à lui seul un des plus beaux livres de morale théologique et de philosophie critique.

Avec le *Génie du dix-neuvième siècle*, on connaît et l'on peut apprécier sagement la marche et la situation des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie chez tous les peuples du monde, depuis 1808 jusqu'à nos jours. C'est un véritable service rendu encore à notre époque par M. Édouard Alletz, dont tous les

¹ Un volume in-48, chez Paulin, rue de Seine.

travaux ont toujours un but d'utilité morale, même quand le plus vif attrait littéraire ou poétique est le moyen qu'il emploie. Plaire en instruisant paraît être sa devise.

Qu'il nous permette toutefois une ou deux observations. Dans le chapitre des *beaux-arts*, il regrette de ne pouvoir parler de la musique religieuse, qui, selon lui, est entièrement négligée dans notre siècle. » Je ne trouve à citer, dit-il, dans la musique d'église, que le nom de Chérubini et de deux compositeurs allemands, Eybler et Schneider. — Les œuvres seules d'un maître comme Chérubini ne demandaient-elles pas un examen à part? Et puis, pourquoi ne pas même nommer M. Mendelson-Bartholdi, dont l'oratorio de *Paulus* est si académique et si populaire en même temps?

Dans la poésie et la littérature, nous relèverons encore deux péchés d'omission de la part de M. Édouard Alletz. Il ne fait aucune mention, soit pour le théâtre, soit pour le roman, soit pour la philosophie, de M. Alexandre Guiraud, l'auteur des *Machabées*, de *Flavius* et de la *Philosophie catholique de l'histoire!*... et il cite d'autres noms fort honorables sans doute, mais beaucoup moins glorieux. — Enfin, pour la poésie épique française, il mentionne comme on le doit *Jocelyn* et *la Chute d'un aigle* de M. de Lamartine, et passe entièrement sous silence la *Divine épopée*, de M. Alex. Soumet! En général, la partie de la poésie est un peu courte dans le livre de M. Alletz. Nous l'engageons, pour les prochaines éditions de son beau livre, à revoir et à compléter cette partie, et à confesser hardiment que le dix-neuvième siècle, pour l'inspiration poétique comme pour l'art de la versification, est une suite d'étonnans progrès et de merveilleuse fécondité.

Si ce n'était pas M. Édouard Alletz qui eût écrit cet ouvrage, nous le gronderions encore d'avoir omis ce nom dans plus d'un chapitre. Mais le lecteur va le chercher sur la première page, et répare ainsi les torts volontaires d'une modestie qu'on ne peut que louer sans la prendre au mot.

En définitive, le *Génie du dix-neuvième siècle* est un livre de style, d'érudition et de goût, dans lequel M. Édouard Alletz a encore trouvé moyen de montrer la finesse de son esprit et le charme de son imagination.

Gerson, ou le manuscrit à enluminures, par M. Ernest Fouinet¹. Ce livre fait partie de la Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, de M. Mame, éditeur à Tours. Rien de plus instructif et de plus intéressant que cette vie du saint prêtre, en qui les générations saluent l'auteur de *l'Imitation*, et qu'on a nommé le *grand médecin des maladies de l'âme*. Comme poète et comme romancier, M. Ernest Fouinet a fait ses preuves. Il gagne maintenant ses éperons d'historien religieux. Il est impossible d'appliquer un plus beau talent d'écrivain à une œuvre plus utile et plus morale, et il nous semble que l'Académie française ne pourrait pas choisir un meilleur livre pour un des prix Monthlon.

Les deux règnes, poésies, par Louis Belmontet². — Le nom de poète, que s'est

¹ Un volume in-18.

² Brochure in-8, chez Tresse, au Palais-Royal.

acquis depuis longtemps M. Belmontet, nous dispense d'analyser la nature et la portée de son talent. On sait que l'harmonie, le grandiose, la haute inspiration jointe à la science exquise du vers et du rythme, lui appartiennent comme à quelques rares poètes, ses émules. Mais ces qualités n'ont jamais brillé de plus d'éclat que dans le recueil lyrique qu'il publie maintenant. L'empire et le régime actuel, la guerre et la victoire, la paix et la liberté, l'épée conquérante et le sceptre tutélaire, voilà les *deux règnes* qu'il chante. C'est une grande dualité qui prêtait aux plus hardis contrastés, aux plus philosophiques peintures. La lyre et la palette de M. Belmontet en sont les dignes interprètes. Quelques odes du poète valent de longs chapitres d'histoire; et la raison marche plus vite et aborde plus loin sur les ailes de l'enthousiasme.

Qui ne pense en soi-même ce que M. Belmontet dit avec tant d'éloquence et de poésie :

L'ère du sang versé s'en va; l'ère du glaive
Meurt dans l'esprit de l'homme; une autre ère se lève :
A chaque gloire sa saison.
L'intelligence veut répandre ses largesses ;
Les jours sont arrivés des fécondes sagesse ;
L'âme est en grande floraison!

Des strophes de cette touche mâle et mélodieuse à la fois se trouvent à chaque page des *Deux Règnes*, et nous donnent une bien grande envie de voir enfin rassemblés toutes les poésies de M. Belmontet, qu'il nous promet, et qui seront un des plus remarquables monuments de notre belle époque littéraire.

PORTE-SAINT-MARTIN. — *Mademoiselle de la Vallière*, drame en cinq actes et en vers, par M. Adolphe Dumas.

Une pièce littéraire, jouée sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, est un véritable événement, événement assez rare et assez important pour que la critique s'en préoccupe. Ce théâtre, le mieux situé de tous, est placé sur la limite du public des boulevards, et sur la limite du public des grands théâtres. L'homme de lettres, le rentier, le marchand; l'ouvrier, s'y rencontrent pêle-mêle, et, n'écoutant que ce qui leur va au cœur, applaudissent sans honte, et sifflent sans crainte. Les demi-savants, les épilogueurs, les hommes qui se tiennent en garde contre toutes les émotions naturelles et saisissantes, n'y sont pas en majorité, comme au premier et au second Théâtre-Français. Ce n'est pas là un public négatif, sacrifiant tout à sa manière de penser. Il ne condamne rien préalablement, et s'assoit dans sa stalle sans préméditations hostiles comme sans engouement officiel. C'est évidemment parce qu'il est moins *lettré*, et que les rhéteurs n'y abondent pas. Aussi, les inspirations du génie sont plus acceptées, mieux comprises là que partout ailleurs. Là où son instruction s'arrête, son instinct commence, et il est tel beau vers, telle grande pensée qu'il admire par divination. Molière, Shakspeare, Calderon, Schiller,

ne perdraient rien, au contraire, à être jouées devant cette foule intelligente, mais non compassée, froide et morose, qui encombre chaque soir la salle de la Porte-Saint-Martin. Le génie, par la diversité de ses traits, convient à la diversité de cette foule. Chacun trouve son compte à l'œuvre, et en admire telles ou telles parties. Il n'y a que les pièces où rien n'est osé, où rien n'émeut, ou rien n'est vraiment dramatique, qui puissent n'y pas réussir.

Il y a quelques années, M. Adolphe Dumas fit jouer, au théâtre de l'Odéon, *le Camp des Croisés*. Ce drame, où brillaient quelques scènes admirables, mais dont l'inexpérience dramatique de l'auteur a compromis le succès, n'eut que quelques représentations. Cette fois, M. Adolphe Dumas a été plus heureux.

Mademoiselle de la Vallière porte un de ces noms devant lequel tout le monde s'incline. Aimante, douce et résignée, elle adora le roi pour lui-même, et c'est une de ces rares exceptions que l'histoire enregistre avec bonheur. L'héroïne du nouveau drame est donc intéressante personnellement. Raconter les premiers épisodes de sa vie suffit pour la faire aimer. Si M. Dumas avait voulu pleinement justifier le titre de son drame, il devait mettre mademoiselle de la Vallière sur la première ligne avec Louis XIV, et les autres personnages, alors, n'eussent servi qu'au développement de l'action. Au lieu de cela, Molière est l'homme de l'intrigue, dont on attend et dont on rencontre l'intervention dans toutes les péripéties du drame. Ce grand nom de Molière une fois prononcé, dès le premier acte, le spectateur oublie presque les amours de mademoiselle de la Vallière et de Louis XIV, pour s'intéresser aux chagrins et à la tâche du poète.

Quant à Bossuet, sa situation en scène est toujours difficile. Si l'on se rappelle que Bossuet était un fond très-peu tolérant et très-circonspect dans sa conduite, on s'étonne de le voir confier à Molière, qu'il ne connaît pas, un dépôt aussi sacré que le bonheur de mademoiselle de la Vallière.

Ce sont là les deux défauts principaux dans la conduite de l'intrigue, et nous ne voulons pas les dissimuler. Peut-être le drame eût-il gagné à ne prendre l'épisode des amours de Louis XIV qu'au moment où mademoiselle de la Vallière se rend aux Carmélites. C'eût été une grande étude de cœur, car chacun sait que le roi redevint amoureux peu de temps après la claustration de la pauvre demoiselle d'honneur. Sous le point de vue historique, certains anachronismes nous ont choqué. Louis XIV, quelquefois, parle un langage qu'il nous est impossible d'admettre, et l'auteur ignore souvent comment les choses se passent dans la vie ordinaire des cours, et surtout comment elles se passaient à l'époque du grand roi. A chaque instant le poète paraît sous la forme du personnage qu'il met en scène.

Mais, toutes ces réserves faites, il n'en faut pas moins reconnaître que le nouveau drame de M. Adolphe Dumas est une œuvre remarquable. Tout ce qui s'adresse au cœur est parfaitement senti. La scène d'amour du premier acte entre Louis XIV et mademoiselle de la Vallière est écrite de main de maître. Celle où Molière la défend, est pleine de noblesse. Somme toute, les deux pre-

miers actes marchent fort bien. Au troisième, quelques longueurs, quelques hors-d'œuvre devraient disparaître. Certes, la scène où le roi apostrophe le représentant de l'Espagne, et celle où Molière insulte les courtisans de Louis XIV, sont admirablement versifiés. Elles ont le tort, selon nous, de n'être pas en situation. Les beaux vers, dans un ouvrage dramatique, sont ceux qui saisissent par la cohésion qui existe entre eux et les personnages qui les disent, et non ces sentences, belles à lire plus qu'à entendre, car elles entravent l'action et nuisent à l'intérêt d'une pièce.

Le drame de M. Adolphe Dumas aura, nous en sommes persuadés, une longue suite de représentations. Nous y applaudissons de tout cœur, car c'est une œuvre de poète, œuvre inégale, mais toujours belle dans les parties de sentiment. Quoi qu'en disent certaines gens qui veulent que le théâtre soit ou un sermon ou une dissertation historique, le public n'admettra que bien rarement des pièces sans action et sans développement de caractères. Un dernier point, enfin, qui rend le drame de M. Adolphe Dumas très-remarquable sous le rapport littéraire, c'est qu'au fond se rencontre une pensée. Mademoiselle de la Vallière malheureuse avec Louis XIV, Armande Béjard triomphante avec Fouquet, voilà le siècle, dit Molière.

Que dire de l'exécution ? Frédéric Lemaitre a joué aussi bien que possible le rôle de Molière. Clarence manque parfois d'élégance et de souplesse ; son costume royal paraît le gêner. Raucourt est trivial. Mademoiselle Cloutz a mérité des applaudissements. Costumes et décors sont riches. La mise en scène est fort belle.

A. C.

Dans l'ancien hôtel Malesherbes, rue des Martyrs, 63, se trouve une institution de jeunes demoiselles parfaitement dirigée par mademoiselle Grün et madame Chrétien. La situation de l'établissement sur la partie méridionale de la montagne Montmartre, sur le lieu le plus élevé, entouré de cours et de jardins qui en dépendent, le rendent précieux entre tous.

Éducation et instruction y sont soignées cumulativement. Les directrices de l'institution veulent former également l'esprit et le cœur des jeunes personnes. Les études y sont sérieuses, mais les devoirs de religion et les travaux d'aiguilles les complètent comme il convient.

Beautés morales de Shakespeare, traduction en vers, texte en regard. 1 vol. in-12. — Paulin, éditeur, rue de Seine. — Leclerc, rue de la Harpe. — M. Édouard Roger, professeur de langue et de littérature anglaise au collège Saint-Louis, publie ce livre. M. Villemain, comme écrivain et comme ministre, a donné à cet ouvrage un suffrage éclatant, en souscrivant pour un grand nombre d'exemplaires. Fils de Roger l'académicien, dont M. Patin a fait dernièrement l'éloge, M. Édouard Roger s'est déjà distingué dans la littérature par la publication d'*Olear*, volume moitié vers, moitié prose.

CHRONIQUE POLITIQUE.

L'histoire de l'enquête électorale est, grâce à Dieu, terminée. Il est certain que, parmi les députés dont les votes ont contribué à faire établir cette enquête, il en est beaucoup qui, aujourd'hui, donneraient dans l'occasion un vote contraire. Les assemblées nouvelles aiment assez généralement à signaler leur début par quelque mesure inattendue et inaccoutumée. Plus d'un député nouveau se sera sans doute félicité d'abord d'avoir fait reconnaître à la chambre un droit qu'elle n'avait pas encore exercé. Il y a quelque chose de flatteur pour l'amour-propre individuel dans tout ce qui ressemble à une extension des prérogatives parlementaires. L'importance des personnes s'accroît, à leurs propres yeux, de celle du corps politique auquel elles appartiennent.

L'opposition s'était servie habilement de cette disposition de la chambre pour faire adopter la proposition d'enquête. Car l'enquête est l'ouvrage de l'opposition, il faut le reconnaître. A tout seigneur tout honneur. Mais l'opposition a été déçue dans ses calculs. Elle présageait que le résultat serait une grande confusion pour le gouvernement. La confusion n'a été que pour elle. Si elle avait réussi dans ce qu'elle se proposait, on aurait vu la commission d'enquête s'immiscer dans les actes de l'administration, mander des fonctionnaires à sa barre, les admonester, se substituer au gouvernement dont ils relèvent, et, en un mot, les soumettre momentanément au pouvoir législatif dont elle était une délégation, en effaçant le pouvoir royal dont les ministres sont les délégués.

La fermeté de M. le ministre de l'intérieur a mis bon ordre à ces prétentions qu'on doit, sans craindre d'être accusé d'employer un terme trop rigoureux, qualifier d'anarchiques. L'intérêt de l'administration était que la vérité fût connue sur les élections soumises à l'enquête, car le résultat a prouvé qu'elle n'avait aucun reproche à encourir; et la commission a été la première à le reconnaître; en même temps, le devoir de l'administration était de favoriser la recherche de la vérité, l'enquête ayant été une fois ordonnée; et c'est ce qu'elle a fait en maintenant la limite établie entre les prérogatives du gouvernement et les prérogatives parlementaires, limite que la commission voulait franchir.

« En Angleterre comme en France, a dit M. le ministre de l'intérieur dans son discours à la chambre, vous ne voyez de commissions envoyées dans les

départements ou les provinces, que dans les époques d'usurpation, quand le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif étaient confondus: » Après ce discours plein de force et de raison, l'administration était hors de cause; et dans le débat qui s'est ouvert, l'opposition a eu beau faire, elle n'a pu accréditer aucune accusation sérieuse contre l'administration. L'élection de M. Pauwël a été annulée, ainsi que celle de M. Floret; et cette double décision, appliquée à deux candidats de parti opposé, a achevé de montrer que les faits reconnus dignes de blâme n'étaient imputables qu'aux personnes et nullement au gouvernement.

Deux pétitions présentées à la chambre des pairs par le consistoire de Niort et les pasteurs de l'église protestante d'Après-les-Veynes (Hautes-Alpes), ont donné lieu à une de ces discussions graves, élevées et profondes, qui distinguent cette assemblée. Il s'agissait d'une des questions les plus délicates de la liberté religieuse. Des réunions ayant un objet religieux s'étant formées dans une commune sans être autorisées par le gouvernement, ont été empêchées par l'autorité municipale. Un premier tribunal a condamné les délinquants; un tribunal supérieur a confirmé la sentence des premiers juges, et, enfin, la cour de cassation, par arrêt rendu en audience solennelle, en rejetant le pourvoi, a confirmé les deux jugements précédents, et formellement décidé 1^o que l'article 5 de la charte de 1830 n'avait nullement abrogé les articles 291, 292 et 294 du Code pénal; 2^o que ces mêmes articles étaient applicables à toutes les réunions ayant pour objet un culte même autorisé.

Les pétitionnaires ont vu dans ces faits et dans ces décisions judiciaires, une atteinte à la liberté religieuse. Ils prétendent que l'application des articles du Code pénal et de la loi sur les associations est incompatible avec la liberté des cultes garantie par la charte; et ils demandaient que désormais il suffit pour l'établissement d'un culte, d'en faire la déclaration au maire de la commune, afin qu'il pût exercer sa surveillance. Les pétitions ont été soutenues par plusieurs orateurs appartenant à la religion protestante. Mais la chambre, conformément aux conclusions du rapport, a passé à l'ordre du jour. Cette décision est tout à la fois conforme aux vrais principes de liberté religieuse et d'ordre public. Cette liberté nous paraîtrait bien plus compromise s'il pouvait s'élever dans chaque commune, ainsi que le demandaient les pétitionnaires, des contestations, des hostilités entre le premier visionnaire qui serait tenté d'établir un culte et le maire laissé maître de l'approuver et de le désapprouver, selon ses intérêts, ses préjugés et ses seules lumières.

On peut facilement se figurer ce qu'il naîtrait de scandale d'un pareil état de choses, et combien le sentiment religieux y perdrait généralement. La jurisprudence dont se plaignent les protestants qui ont adressé leur pétition à la chambre des pairs, n'est pas exceptionnelle en ce qui concerne leur culte; elle régit, et plus sévèrement peut-être le culte catholique, en faveur duquel une chapelle ou un simple oratoire ne peuvent être établis sans l'autorisation du gouvernement. Que ceux des protestants qui s'imaginent faussement qu'il existe une tendance à restreindre l'exercice de leur culte dans l'intérêt de celui

de la majorité, se rassurent donc; ils vivent sous l'empire de la loi commune; elle les protège à l'égal des catholiques, et l'esprit de tolérance de ces derniers doit achever de leur donner toute sécurité. Rome elle-même donne à cet égard l'impulsion et l'exemple.

Le gouvernement anglais ne sort d'un embarras que pour tomber dans un autre. Délivré au moins momentanément et avec plus de bonheur encore que d'habileté de ses embarras dans l'Inde, en Chine, en Amérique, il se retrouve en face du spectre de l'Irlande, plus menaçant que jamais. M. O'Connell a poussé si loin la violence de ses prédications pour le rappel de l'union, que des voix se sont élevées dans le parlement pour demander au ministère de faire connaître la conduite qu'il se proposait de tenir en présence de cette agitation toujours croissante. La réponse du duc de Wellington dans la chambre des lords, et de sir Robert Peel dans les communes, annoncent la ferme intention de comprimer immédiatement et vigoureusement toute tentative qui se produirait en dehors du cercle légal. On ne peut douter que les actes du ministère anglais ne soient sur ce point parfaitement conformes à ses paroles. Le caractère et les habitudes du duc de Wellington répondent d'une répression instantanée et terrible de tout ce qui offrirait les moindres apparences de la rébellion. Sir Robert Peel aurait même sans doute besoin de modérer sur ce point les penchans de son collègue. Mais il est difficile de croire que les choses aillent jusque-là.

M. O'Connell a déjà plus d'une fois paru près de dépasser la limite légale; mais sa connaissance profonde de la légalité, et sa volonté l'arrêtent juste au point voulu. Il doit ignorer, moins que personne, qu'une démonstration extra-légale perdrait la cause de l'Irlande; et que pour ce qui le concerne, le gouvernement anglais ne manquerait pas cette occasion de faire taire une voix qui depuis si longtemps fait tressaillir les trois royaumes.

Un symptôme d'une nature différente pourrait faire concevoir des doutes sur la solidité apparente du ministère anglais. Le *Times* qui, jusqu'à présent, l'avait non-seulement soutenu, mais avait été son organe, a changé sensiblement de langage. Tout en approuvant la résolution annoncée par le ministère, de maintenir par tous les moyens que la constitution met en son pouvoir l'union législative de l'Irlande avec la Grande-Bretagne, il impute aux fautes de sa politique, les difficultés et les dangers de la situation présente, et en même temps il qualifie de déloyale et honteuse pour l'Angleterre, la politique qui a dicté l'incorporation du Scinde aux possessions britanniques. Ces critiques du *Times* sont un assez mauvais signe pour le ministère, dans un moment où il a tant besoin du concours de toutes les forces du parti conservateur; car on sait combien jusqu'à présent s'est montré sûr l'instinct politique de ce puissant organe du torisme modéré.

La crise ministérielle s'est dénouée en Espagne d'une façon tout imprévue; et ce dénouement loin de simplifier la situation, n'aura fait, selon toute apparence, que la compliquer. MM. Cortina et Olozaga, chargés d'abord de former un cabinet après avoir voulu jouer au plus fin l'un avec l'autre, et

avec Espartero, ont fini par être éconduits par lui. Nous étions dans l'attente de la solution qu'Espartero donnerait à la difficulté lorsque le télégraphe nous a appris la nomination de M. Lopez à la présidence du conseil. C'est une solution à laquelle personne ne se serait attendu. M. Lopez a la présidence avec le ministère de la justice. M. Caballero qui sera, dit-on, l'âme du ministère, a le portefeuille de l'intérieur. Ce sont deux progressistes de la fraction la plus avancée, deux *exaltados* purs. Leur opinion est loin d'avoir la majorité dans les cortès. S'en formeront-ils une avec les secours des partisans personnels du gouvernement d'Espartero ou avec celui des progressistes d'une nuance moins vive? Ou bien Espartero ne les a-t-il choisis que pour constater l'impuissance des progressistes à se former une majorité, et pour pouvoir en revenir à une combinaison à sa propre convenance. Ce sont là des questions qui se présentent naturellement, mais que le temps seul peut résoudre.

Ce qui doit faire croire qu'Espartero se résignera difficilement à supporter le ministère qui vient de se former, c'est que le général Serrano, qui est chargé du portefeuille de la guerre, peut être à peu près considéré comme son ennemi personnel. Le général Serrano est un jeune homme ardent et franc, dit-on, dans ses opinions progressistes, qui s'irrite vivement du rôle qu'Espartero a joué depuis qu'il exerce la régence, et qui commencerait par le blesser personnellement en exigeant la démission ou la destitution du fameux Linage qu'Espartero, autant pour le récompenser de ses services privés que pour le conserver auprès de lui, a élevé à la double qualité d'inspecteur général de l'infanterie et des milices provinciales créées en sa faveur.

Le ministère a présenté aux deux chambres son programme ainsi conçu : « Respect à la constitution et observation rigoureuse des droits parlementaires; développement de la prospérité nationale, et comme conséquence de ces bases, la présentation prochaine d'une loi sur la responsabilité ministérielle et d'une loi d'amnistie pour tous les délits politiques postérieurs à la conclusion de la guerre civile. Nulle influence sur les élections; plus d'état de siège; meilleure organisation de la milice nationale; ordre et réforme dans les finances; activer la vente des biens nationaux; maintenir et accroître la bonne harmonie avec les pays étrangers, tout en soutenant la liberté de l'Espagne. »

Assurément, à peu de choses près, tous les partis, toutes les opinions indistinctement pourraient accepter ce programme; mais ces ambitieuses déclarations de principes signifient peu et engagent encore moins. Tout est dans l'application et dans la réalisation : cela fait songer aux décrets de nos assemblées révolutionnaires en faveur de la liberté et du bonheur du genre humain.

En attendant l'heureux avenir que MM. Lopez et Caballero promettent à l'Espagne, le dissentiment le plus complet existe entre le sénat et la chambre des députés : l'adresse de celle-ci exprime le vœu de voir s'améliorer et se resserrer les relations avec les puissances étrangères, et les dispositions générales

de l'assemblée ont fait connaître que c'est surtout à l'égard de la France que ce vœu a été exprimé. Le sénat au contraire a conservé dans son adresse, quoiqu'en le modifiant, le paragraphe où se trouvait blâmé le langage tenu à la tribune par M. le ministre des affaires étrangères à l'égard de l'Espagne. Le programme du nouveau ministère est conçu, en ce qui concerne la politique extérieure, dans le même esprit que l'adresse de la chambre des députés. Le gouvernement français, quelques raisons qu'il ait de n'accueillir qu'avec réserve les protestations du gouvernement actuel de l'Espagne, se montrera toujours disposé à accroître la bonne harmonie entre les deux nations; mais n'ayant aucun tort à réparer envers l'Espagne, il ne peut qu'attendre pour voir si les effets viendront après les paroles.

A ce propos, nous rappellerons que la nouvelle de la nomination de M. de Lesseps au consulat général d'Alexandrie a circulé dans tous les journaux. Nous croyons savoir que cette nouvelle n'a pas le moindre fondement.

La discussion de la loi des sucres n'est pas terminée. Mais le sort de cette loi est déjà connu. Le projet du gouvernement ainsi que celui de la majorité de la commission se trouvent implicitement rejetés par l'adoption de l'amendement formulé par M. Passy au nom de la minorité de cette commission. Cet amendement décide que le droit sur le sucre indigène sera progressivement porté au même taux que le droit payé à l'importation du sucre des colonies françaises d'Amérique, c'est-à-dire à 49 francs 50 centimes. L'augmentation aura lieu pendant quatre années, à partir du 1^{er} août 1844, à raison de 5 francs par an.

Le gouvernement n'a pas manqué à son devoir. Le projet primitif a été défendu avec beaucoup de force et de talent par différents membres du cabinet qui s'étaient en quelque sorte attachés, chacun à un point de vue particulier de la question, M. le ministre des finances traitant le côté fiscal et financier; M. le ministre de la marine, le côté maritime, et M. le ministre de l'intérieur le côté politique. Deux adversaires éminents du ministère, M. Berryer et M. de Lamartine se sont, en cette occasion, ralliés à lui, et lui ont prêté le puissant secours de leur parole. Tous ces efforts ont été vains contre ce qui semblait déjà arrêté dans l'opinion de la chambre. Mais la discussion aura toujours servi à démontrer la supériorité, la nécessité même de la mesure proposée par le gouvernement. L'avenir, en forçant de recourir à cette mesure, achèvera la démonstration. La solution qui vient d'avoir lieu, est conforme à ce que nous avions prévu. Nous ne la déplorons pas moins comme funeste au pays sous plus d'un rapport.



5.1100 243

DE QUELQUES PUBLICATIONS

ENTREPRISES

SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Thesaurus linguæ latinæ. de Henri Estienne. — **Le Livre des rois.**
— **Les lettres de Henri IV.**



Tous ceux qui cultivent les lettres latines apprendront avec plaisir qu'une réimpression du *Thesaurus linguæ latinæ*, de Robert-Estienne, va être entreprise sous les auspices du ministère de l'instruction publique. M. Villemain, qui en a donné la pensée à l'éditeur le plus capable de l'exécuter, M. Firmin Didot, a eu raison de croire qu'aucune publication n'était plus digne des encouragements que le gouvernement accorde aux lettres sous la forme de souscription, et il y a souscrit pour un nombre d'exemplaires considérable. Les travaux sont déjà commencés. Personne n'est plus propre à diriger cette grande entreprise avec toute l'activité que comportent des travaux solides, que l'habile éditeur qui s'est déjà chargé de la réimpression du *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne, et du *Glossaire* de Ducange. Humaniste distingué, écrivain de beaucoup de savoir et de goût, M. Firmin Didot a tout à la fois l'intelligence et la pratique de ces sortes de travaux, et les lettres lui devront trois répertoires complets, où tout ce qui a été écrit en grec, y compris les pères de l'Église, et en latin, soit classique, soit du moyen-âge, sera expliqué par la double méthode de la définition et des exemples.

Déjà le *Thesaurus linguæ græcæ* est aux trois quarts publié. Un premier volume du *Glossaire* de Decange a paru. Le *Thesaurus linguæ latinæ* sera terminé vers 1848. Ainsi, dans moins de six années, le monde savant sera en possession de ces trois vocabulaires de l'antiquité profane

et chrétienne, signés des noms de trois grands philologues français : Henri Estienne, Robert Estienne et Ducange.

Aucune édition du *Thesaurus lingue latinæ* n'avait paru en France, depuis la troisième, qui fut publiée par Robert-Estienne lui-même, en 1545 ; et si l'on excepte une contrefaçon qui en fut faite à Lyon, en 1575, la France avait mis en oubli cet admirable monument de l'érudition nationale.

On s'était montré moins indifférent en Europe. De 1551 à 1749, huit éditions en furent successivement publiées à Venise, à Londres, à Bâle, à Leipsig, avec des additions qu'avaient rendues nécessaires les progrès de la philologie et la découverte des monuments. Mais le nom de Robert-Estienne n'avait pas cessé de se lire en tête de ces réimpressions, et c'est l'érudition étrangère qui prenait le soin de perpétuer la gloire d'un des plus illustres savants et d'un des plus laborieux typographes de notre pays.

Dans ces différentes éditions, le fonds du travail de Robert-Estienne avait été religieusement conservé ; principalement cette richesse des exemples, la véritable invention de ce grand lexicographe, méthode sûre et agréable, qui vous conduit à la signification que vous cherchez, à travers toutes celles que le même mot a reçues dans toute la suite des auteurs latins.

En 1771, deux savants italiens, Egidio Forcellini et Facciolati, ce dernier directeur du séminaire de Padoue, conçurent le plan d'un vocabulaire où les explications étaient combinées avec les exemples, et où chaque mot devait être l'objet de diverses catégories d'interprétations et de définitions, sous chacune desquelles étaient groupées les citations à l'appui. Pour ne rien omettre dans leur lexique, ils s'imposèrent la tâche de relire tous les auteurs de la latinité. Ce travail formidable dura cinquante-deux ans. On ne lit pas sans attendrissement cette note écrite par Forcellini, à la fin du douzième volume de son manuscrit, lequel ne fut imprimé qu'après sa mort : « J'étais jeune homme quand j'y mis pour la première fois la main ; en l'achevant, je suis devenu vieux, comme vous le voyez. » Ce qu'on voyait, c'est l'écriture, qui trahit la main tremblante d'un vieillard.

Le plan de Forcellini diffère essentiellement de celui de Robert-Estienne. Aussi, dans la bonne opinion qu'il avait de cette nouveauté, il omit, par une injustice qui n'est que trop ordinaire aux savants, de mentionner, dans sa préface, le nom et les travaux de Robert-Estienne.

Le lexique de Forcellini et de Facciolati parut à Padoue, en 1771.

Réimprimé depuis, à diverses reprises, et enrichi de nombreuses additions tirées, soit des recueils d'inscriptions et ouvrages numismatiques que les auteurs n'avaient pas pu consulter, soit des publications des manuscrits palimpsestes donnés par Angelo Mai jusqu'en 1826, ce dictionnaire paraissait devoir remplacer définitivement le Trésor de Robert-Estienne. Cette dépossession serait au détriment de l'étude du latin. Le lexique de Forcellini peut servir à compléter le Trésor de Robert-Estienne; mais il ne saurait en tenir lieu. Une comparaison sommaire des deux méthodes suivies par Robert-Estienne et Forcellini rendra la chose sensible.

Voici en quoi consiste le plan suivi par Forcellini. Je ne veux parler que des deux parties essentielles du discours, le substantif et le verbe. Pour les verbes, chaque mot est suivi d'une définition plus ou moins développée. C'est généralement par des verbes synonymes que Forcellini essaie d'en faire comprendre le sens; moyen très-imparfait, car ces synonymes eux-mêmes auraient besoin, le plus souvent, d'être expliqués par le verbe lui-même, dont ils prétendent donner le sens par approximation. A la suite de la définition viennent divers exemples du mot pris dans son sens propre; puis, dans une seconde catégorie, le même mot est défini dans ses acceptions figurées, par le secours d'autres synonymes, et des exemples justifient ces définitions. L'article se termine d'ordinaire, soit par des citations de passages dans lesquels le mot a reçu une signification extraordinaire ou douteuse, soit par des exemples des altérations grammaticales ou orthographiques qu'il a pu subir.

Pour le substantif, le plan est à peu près le même. Après une définition, on entre dans la série des exemples du sens propre, puis dans les acceptions du sens figuré; et, comme pour les verbes, les irrégularités terminent l'article. Si le mot ne donne pas lieu à des catégories distinctes, les différents sens dans lesquels il a été employé se suivent dans un ordre plus ou moins arbitraire, et sans indication qui puisse guider le lecteur vers le sens dont il a besoin. Cette confusion, peut-être inévitable, est d'ailleurs, pour beaucoup d'articles, commune aux verbes et aux substantifs.

Telle est, à quelques légers changements près, que déterminent des circonstances particulières, la méthode de Forcellini. Cette méthode, très-imparfaite, paraît toutefois plus claire dans la théorie qu'elle ne l'est dans la pratique. Soit défaut de rigueur dans les distinctions, soit impossibilité d'expliquer et de classer avec exactitude certaines nuances trop délicates pour être définies, le lecteur est souvent désappointé.

Ajoutez à cela l'obscurité de la disposition typographique dans les éditions usuelles, qui rend les recherches pénibles, aucun signe assez clair ne séparant les diverses catégories d'acception.

Le lexique de Forcellini n'en est pas moins une œuvre admirable par le grand nombre et l'exactitude des citations, par des définitions souvent exactes, par la justesse des interprétations; car, quelque rare que soit un mot, fût-ce un de ces mots tronqués et qu'on pourrait appeler frustes, qui n'existent que par conjecture, c'est un hasard qu'on ne le trouve pas dans le dictionnaire de Forcellini. Mais tant d'avantages ne corrigent pas la défectuosité du plan, et ne peuvent pas tenir lieu de la méthode de notre Robert-Étienne, ni nous dédommager de cette richesse d'exemples, ni de l'ordre si naturel dans lequel ils sont disposés.

En effet, soit qu'au temps de Robert Estienne, l'usage plus général et en quelque sorte la pratique du latin rendit les définitions moins nécessaires, soit que cet illustre philologue ait senti tous les inconvénients de la méthode de définir, il ne définit qu'avec réserve, et s'en remet, à cet égard, aux exemples qu'il range, chacun sur une ligne à part, dans l'ordre alphabétique. Cet ordre lui est donné, s'il s'agit d'un verbe, par exemple, par la première lettre de chaque mot qui a pu être employé dans toute la latinité, comme régime et comme dépendance quelconque de ce verbe. De cette façon on peut rechercher le sens dont on a besoin, à la fois par le verbe et par le régime. La recherche n'est pas moins aisée pour les substantifs. Ce sont toujours les exemples qui indiquent les différents sens, et l'ordre alphabétique qui mène droit à celui qu'on cherche. Et comme dans toute phrase le substantif ne se présente pas seul, mais accompagné, soit d'une épithète qui sert à le qualifier, soit d'un verbe qui le gouverne, l'ordre alphabétique est double. C'est successivement par la première lettre de l'épithète ou adjectif qualificatif, ou par celle du verbe, qu'on est guidé dans les recherches.

Rien de plus clair et de plus commode pour qui consulte un lexique. Avec Forcellini, on se perd dans cette épaisse forêt de définitions et de catégories dont il a surchargé les colonnes de son lexique, et on passe péniblement de la catégorie du sens propre à celle du sens figuré, et de celles-ci à celles des exceptions. Robert Estienne, par son ordre alphabétique, vous mène tout droit à ce que vous cherchez; ou si vous voulez simplement vous rendre compte des diverses acceptions d'un mot. cette suite d'exemples, tous détachés et distincts, vous fait passer en revue toute l'histoire du mot, et apercevoir sans fatigue tous les ordres d'idées auxquels il a été appliqué. Et tel est l'attrait de cette disposition

si simple, qu'à moins d'être très-pressé, il est rare qu'en cherchant un exemple, on résiste à la tentation de lire tout l'article, et qu'une recherche matérielle ne soit l'occasion d'une étude intéressante et d'une lecture solide.

La méthode de Robert Estienne devait donc être la base d'une réimpression du *Thesaurus*. Ce n'est pas du respect poussé jusqu'à la supers-tition, ni de l'orgueil national mal entendu. C'est un travail excellent, et qu'il fallait conserver dans l'intérêt des études.

M. Villemain, dont on connaît, en matière d'érudition, l'esprit si net et si délicat, et qui, mieux que personne, sait quel *pouvoir* tirent les mots de *la place* où on les met, ne pouvait pas manquer dans la composition d'un lexique de ce genre, de préférer, même comme moyen de définir, les exemples aux définitions. Aussi a-t-il désiré que l'éditeur fit du travail de Robert Estienne le fond de cette réimpression, et de celui de Forcellini l'accessoire. Le goût de l'écrivain supérieur a mis cette condition à l'encouragement accordé par le ministre. Ainsi le *Thesaurus lingue latine* ne cessera pas d'être l'œuvre de Robert Estienne, à peu près comme le palais des Tuileries n'a pas cessé d'être l'ouvrage de Philibert Delorme. Et c'est peut-être même le plus grand mérite de la méthode de l'illustre philologue français, que son lexique peut recevoir toutes les améliorations nécessaires, sans que le plan primitif en soit altéré, et sans exposer le *Thesaurus* aux critiques qu'on a faites des additions successives qu'a reçues le palais des Tuileries.

Outre la conservation du plan de Robert Estienne, M. Villemain a témoigné le vœu que la réimpression du *Thesaurus* fût, autant que possible, l'œuvre de philologues français. L'Université offre à M. Didot, dans les listes de ses professeurs, des noms qui pourront recommander aux yeux de l'Europe savante le travail qui leur sera confié. Il serait désirable que la science française complétât le monument qu'elle a élevé la première, il y a trois siècles, aux lettres latines. Il appartenait à M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, et chef naturel de l'Université, d'exprimer un vœu qui doit avoir pour double résultat d'indiquer au choix de l'éditeur quelques-uns de ces érudits modestes dont on tire de grands services avec un peu d'encouragement, et d'inviter nos plus habiles philologues à s'associer à une œuvre entreprise sous un patronage si éclairé et si compétent.

C'est au zèle éprouvé de l'éditeur à mener promptement cette œuvre à fin. Déjà les matériaux sont rassemblés. De cette combinaison savante du travail primitif de Robert Estienne, avec tous les travaux soit des

lexicographes qui se sont contentés de l'améliorer dans les détails, soit de Forcellini et de Facciolati, il doit sortir un lexique de beaucoup supérieur à tout ce qui aura précédé. D'après le plan discuté entre M. Villemain et l'éditeur, le nouveau *Thesaurus* devra conduire chaque mot jusqu'au point où Ducange, cet autre honneur de la philologie française le reprend dans son admirable *Glossaire de la moyenne et basse latinité*; de telle sorte, qu'il n'y aura pas une époque de la langue latine sans vocabulaire, et pas un document en latin fermé, soit au littérateur, soit à l'historien. Tous ces perfectionnements mettront pour longtemps, pour des siècles peut-être, la réimpression projetée au niveau des connaissances et des besoins, en ce qui regarde la littérature latine. Ce ne sera pas un des moindres services rendus aux lettres par l'homme éminent qui est à la tête de l'enseignement public en France, et par l'éditeur habile qui se dévoue à la tâche d'exécuter cette belle pensée.

Une publication d'un tout autre genre, moins importante, quant à l'étendue, sinon quant à la pensée dont elle est une première application, et qui appartient également à M. Villemain, c'est le volume des documents historiques qui contient *les Quatre Livres des Rois traduits en français du douzième siècle*, et que vient de faire paraître, sous les auspices du ministère de l'instruction public, M. Leroux de Lincy. L'objet de cette publication n'a pas été seulement de reproduire quelques-uns des textes des plus anciens de notre langue, mais de montrer, par l'ordre et le choix de ces textes, quels ont été à divers intervalles, dans le même ordre d'idées, les progrès de la langue française. M. Villemain avait témoigné le vœu qu'il fut possible de mettre sous les yeux du lecteur, dans des tableaux synoptiques, différentes versions du même texte sacré, faites à des époques successives rigoureusement déterminées. Or, ce n'est pas une des moindres curiosités de ce volume, que les tableaux composés d'après le plan indiqué par M. Villemain, et qui font voir des traductions successives de la même portion des livres saints, au douzième, treizième et quatorzième, et suivre de l'œil, en quelque sorte, les progrès de la langue française. Rien n'est plus propre à nous attacher à cette belle langue que la lenteur même de ses progrès, pendant trois siècles, et si quelque chose pouvait corriger ceux qui la traitent comme une propriété individuelle, ce serait de voir tout à la fois et combien l'œuvre de sa formation a coûté de temps, et combien ses caractères essentiels sont immuables dans ces monuments de trois époques que séparent de si longs intervalles. L'extérieur change, si cela peut se dire; l'aspect orthographique n'est plus le même : les mots, en s'éloi-

gnant de la corruption latine dont ils se sont formés, prennent une physionomie de plus en plus française : mais le fond subsiste, et la clarté, la simplicité, la précision, qui rendront si populaires les grands monuments de notre langue, se font voir dans ses premiers bégaiements. A ce point de vue, la publication nouvelle est une excellente leçon donnée à tout le monde par M. Villemain.

Ce volume dont l'éditeur, M. Leroux de Lincy, a fait preuve d'un savoir véritable dans une introduction très-développée, est le premier d'une catégorie d'ouvrages du même genre, qui réaliseront, dans d'autres ordres d'idées, la pensée de M. Villemain. Des recherches dirigées dans ce dessein donneront lieu à d'autres publications analytiques dont l'ensemble permettra d'apprécier les diverses périodes de la formation de notre langue, de constater ce qui en a changé comme ce qui en a demeuré, et fixera nos idées sur un des points les plus importants de l'histoire générale de notre pays. C'était une bonne pensée que d'étendre à l'histoire de la langue l'institution des travaux historiques : mais il fallait indiquer dans quelle proportion : il fallait trouver la méthode, et s'élever de l'idée de rechercher des documents relatifs à l'histoire de notre langue, à l'idée très-supérieure d'un travail comparatif qui réglât ces recherches et en fit voir l'utilité : c'est de cette idée, exprimée pour la première fois par M. Villemain, alors président d'un des comités historiques, qu'est née la publication de M. Lincy.

Une autre vue de M. Villemain, non moins élevée ni moins pratique, dotera la science historique et la littérature française d'un monument du plus grand prix. Nous voulons parler du *Recueil des lettres missives de Henri IV*. Après avoir fait la part des érudits dans la publication des monuments inédits, il convenait de songer à faire celle du public, de tant d'esprits cultivés qui n'ont pas de temps à donner à l'étude des époques obscures de notre histoire. Et quel ouvrage pouvait aller le mieux à cette adresse, sans perdre son caractère sévère de document historique, que la collection des lettres de Henri IV ? J'ajoute qu'aucune publication n'était d'un intérêt plus pressant. Il n'y a pas urgence à mettre au jour certains documents relatifs à des époques qui n'ont avec la nôtre que des analogies ou trop peu nombreuses ou trop obscures. Mais il n'en est pas de même des documents qui datent d'une époque où la France d'aujourd'hui se reconnaît à certains traits qui n'ont pas changé ; et, sous ce point de vue, quel document peut être médité plus utilement, et lu avec plus de plaisir, que la correspondance d'un prince sous le règne duquel la France a reconquis avec son unité,

sa véritable politique? Dans cette vaste correspondance de Henri IV, si les lettres du roi peuvent nous donner des leçons de politique, les lettres de l'homme nous font voir un des types les plus élevés et les plus charmants du naturel français; et toutes sont marquées de ces grandes qualités que donnent au style le plus grand théâtre du monde, la puissance souveraine, et le génie. Qui pouvait mieux comprendre que M. Villemain de quel prix serait pour la politique et pour les lettres françaises, la publication de la correspondance de Henri IV?

Le premier volume de cette collection, dont les pièces ont été mises en ordre et annotées par M. Berger de Xivrey, a paru tout récemment : M. Villemain, justement pressé de faire jouir le public d'un monument d'un si haut intérêt, a su, parmi tant de soins donnés aux affaires générales et à l'expédition des affaires particulières de son administration, trouver de nombreux moments pour diriger lui-même les recherches qui se sont faites sur tous les points de la France et à l'étranger, et pour en hâter les résultats. Sa correspondance, marquée de cette précision qui facilite les recherches en en déterminant l'objet, et de ce savoir exact et sûr qui indique les sources ou les devine, a fait arriver au ministère de l'instruction publique presque plus de la moitié des lettres recueillies jusqu'ici. On lui devra, sans contestation, la pensée et une bonne part de l'exécution d'un recueil qui doit prendre une grande place dans l'histoire politique et littéraire de notre pays, et nous avons d'autant plus de plaisir à l'en féliciter que tout cela s'est fait sans fracas, et que, parmi les reproches que l'esprit de parti a pu adresser à M. Villemain, personne ne s'est avisé jusqu'ici de l'accuser de charlatanisme. C'est que ses actes mêmes, marqués de sagesse et de sens pratique, excluent l'idée même de cette ostentation de publicité par laquelle d'autres font faire valoir des actes suggérés par des illusions d'imagination, ou calculés pour l'effet.

D. N.

UNE ASCENSION AU SUGAR-LOAF;

(Le Pain-de-Sucre.)



Il y avait bien une heure que la neige tombait à gros flocons; Paris tout entier semblait déjà être couvert d'un long manteau d'hermine, et dans la rue vingt petits drôles, Phidias improvisés, pétrissaient dans leurs mains l'une de ces pâles statues qui figurent si merveilleusement les ennuis de l'hiver. Bref, il faisait un temps admirable pour se faire rôtir les tibias au coin d'un feu bien sec et bien nourri.

« Allons, capitaine Lawton, s'écria tout à coup notre hôte en s'adressant à un vieil Anglais nonchalamment assis entre les deux bras d'un excellent fauteuil de velours d'Utrecht; allons, capitaine, prenez-nous en pitié, et faites un peu l'office de l'ange du jugement dernier. Peintres et poètes, tous tant que nous sommes, nous voilà ensevelis sous le spleen. Prenez une trompette et éveillez-nous, capitaine! »

Le capitaine ne prit point une trompette, et pour cause; il n'avait à la main, dans ce moment-là, qu'une petite boîte d'or assez délicatement ciselée, et ce n'était pas une boîte à musique, Dieu merci. Notre Anglais en fit sauter le couvercle, chargea l'index et le pouce d'une large prise de tabac de Virginie, s'en bourra les narines, et en ouvrant ses deux grands yeux tout ronds et tout bleus, il s'écria avec un sourire :

« Mais quel diable d'air voulez-vous que je vous chante aujourd'hui, mes enfants? J'ai épuisé pour vous tout mon répertoire.

— Il n'importe; dites-nous ce que vous voudrez, mais dites-nous quelque chose, reprit l'amphitryon. Nous avons essayé du piano, il nous a endormis; plusieurs se sont jetés sur les échecs, jeu substantiel, jeu de Képler et de Napoléon : les voilà stupides. Le thé d'Ispahan va bouillir, le sandwich est prêt, il ne manque plus qu'un récit de vous pour nous ressusciter, capitaine! Conte-nous quelque chose.

— Narrez-vous votre voyage en Afrique, et comment la reine noire de Gondar vous fit présent d'un éventail de plumes de paon ?

— Vos courses dans l'Oyapock, et comme quoi il vous prit un jour la violente envie de vous faire sauvage en mangeant sur l'herbe du meilleur poisson de la Plata ?

— Votre séjour à Otaliti et cet épisode si intéressant où le sénat de la contrée vous condamna d'une voix unanime à couper vos deux oreilles, à en faire hommage au prince Papi-Valië, et à les faire cuire vous-même dans une poêle à frire ? »

Mais à toutes ces questions adressées coup sur coup, l'Anglais opposa un silence pythagoricien ; cependant aussitôt qu'il eut vu que ses jeunes amis se taisaient et paraissaient attendre, il se décida à reprendre la parole.

« Non, non, dit-il, souffrez que je ne revienne pas sur ce que vous demandez ; c'est une Odysée que je vous ai déjà racontée plusieurs fois. Une répétition nouvelle serait du rabâchage, et les feuilletons d'à-présent s'acquittent trop bien du soin de faire des redites pour qu'on empiète sur leur monopole. Si vous l'avez pour agréable, je vais vous dire mon ascension au sommet du Pain de Sucre. »

On servit le thé, le sandwich, le beurre, les gâteaux, et le capitaine, après avoir aspiré une gorgée de la liqueur persane mélangée de quelques gouttes de vieux rhum de la Jamaïque, parla comme il suit, très-sérieusement et sans faire de pauses.

« Depuis trois semaines j'habitais l'Islande ; j'avais exploré tous les environs de la contrée déserte où j'avais fixé ma résidence. A plusieurs milles à la ronde, il n'y avait pas un rocher, pas un ravin, pas un buisson qui ne me fût devenu familier. Cependant, à quelque distance de la côte, une roche isolée que l'on appelait le Sugar-Loaf (le Pain de Sucre), s'élevait majestueusement au milieu des flots. Mille bruits mystérieux couraient sur ce roc. « Jamais pied humain, disait-on, ne pourrait gravir
« jusqu'au sommet. Il n'y avait que le Géant Vert, petit-fils d'Odin, qui
« fût venu à bout de cette entreprise, et encore il avait été aidé ce jour-
« là par les douze aigles qui suivent constamment dans les airs le cor-
« tége de son aïeul. »

Les dames, et des plus jolies, ne manquaient pas non plus de stimuler ma curiosité par la mention d'un autre fait. « Sur le haut du
« mont, capitaine, disaient-elles souvent, se trouve une grotte comme il
« paraît qu'on en trouve beaucoup en Écosse. Dans cette grotte, œuvre

« des fées, se dresse une colonnade d'une architecture tout aérienne, et à cette colonnade pendent des stalactites qui valent les diamants de la meilleure eau. »

« Par le bâton ferré de Cook, j'aurai de ces stalactites ! m'écriai-je à mon tour ; oui, il faut qu'avant un mois miss Magaret en ait au moins une demi-douzaine pour s'en servir comme de joujoux. »

Il est bon de vous faire savoir, pour l'intelligence de ce serment, qu'il existe dans une maison de plaisance des environs de Londres, une mienne filleule de ce doux nom de Magaret ; c'est une blonde enfant au visage dodu et espiègle tout à la fois, une jeune fille de notre peintre Lawrence, moitié chair, moitié fruit, et qui me commande en despote. Au moment de quitter l'Angleterre, je fis la promesse de lui envoyer au moins un échantillon de toutes les raretés que je rencontrerais dans mes voyages, et j'ai toujours eu à cœur de tenir religieusement parole à cette lady d'une coudée. En 1857, je lui expédiai du fond de l'Amérique méridionale trois oiseaux de Paradis, dont un encore en vie. Six mois après, étant à Rome, je lui fis un nouveau cadeau ; elle reçut, sous la rubrique du Colysée, un exemplaire sur bronze des douze Césars, rongés de la rouille antique ; c'étaient douze empereurs assez bien conservés pour des empereurs âgés de deux mille ans, et il y avait même ceci de remarquable, que le nez de Néron avait été gravé par le Corinthien Gorgias. Ce n'est pas tout. En 1840, à Herculanium, je trouvai une fois, en me promenant avec un pâtre, une ravissante petite Vénus du sculpteur Lysippe. Un navire napolitain eut mission de la lui porter, et j'ai su depuis que Magaret avait fait de cette reine de Paphos une poupée. Une poupée que le czar, grand ami des chefs-d'œuvre mythologiques, achèterait, par ambassadeur, au poids des doubles roubles !

Ceci vous fera comprendre comment la fantaisie me prit de faire une ascension au Sugar-Loaf. En conséquence, je fis préparer un canot monté par deux rameurs, et, prenant le colonel Wolf pour m'accompagner, nous partîmes gaiement un matin du mois de mai pour notre expédition.

Au bout de quelques minutes, notre esquif se trouva au pied du Sugar-Loaf. C'était un roc gigantesque dont la partie inférieure s'élevait perpendiculairement hors de l'eau, tandis que son front noir et sourcilieux menaçait nos têtes. Nous cherchâmes par quels moyens nous pourrions parvenir jusqu'au sommet. Une masse de pierre lisse et semblable à un mur entourait sa base et défendait l'approche du rocher. Un peu au-dessus, une plate-forme inclinée, de dix à douze pieds de

largeur, couverte d'herbes marines et lavée par les vagues, servait de fondement à cette massive construction. Nous fîmes approcher le canot autant que possible, et, montant sur ses bords, le colonel et moi, nous nous élançâmes assez facilement sur la plate-forme; je donnai ordre à mes deux hommes de nous attendre, et, semblables à des commissaires-priseurs opérant une saisie, nous procédâmes à l'inspection du lieu.

La façade unie qui s'élevait perpendiculairement sur la plate-forme où nous nous étions posés ne présentait pas la moindre crevasse qui pût nous aider à grimper. Garnie de coquillages incrustés dans la pierre, tapissée des filaments noirs des plantes marines, mouillée par l'écume des vagues qui rejaillissaient le long de ses bords, elle se présentait devant nous comme un obstacle insurmontable. C'était par ici cependant, s'il fallait ajouter foi à la tradition, que le Géant Vert, petit fils d'Odin, avait laissé l'empreinte de ses sandales. Dominé par la légende, je m'écriai alors de toute la force de mes poumons.

« O Géant Vert, petit-fils des Dieux, si tu existes encore, viens donc nous frayer un chemin ! »

Mais rien ne me répondit, si ce n'est l'écho et un essaim de grandes mauves aux ailes noires.

« Finissons cette folie, me dit le colonel, et grimpons. »

Avant de grimper, ce qui était tout simplement impossible, nous prîmes le parti de longer les bords du rocher, nous avançant sur le terrain glissant de la plate-forme, à la recherche de quelque endroit moins inaccessible, et bientôt nous découvrîmes une espèce de fissure en zigzag, à peine assez large pour qu'on pût y mettre le pied, mais présentant de distance en distance, comme si le roc eût été déchiré par une convulsion de la nature, des fentes où la main pouvait aisément trouver prise. Nous confier à la vigueur de nos bras, nous hisser par cette route escarpée en nous accrochant aux légères aspérités de la pierre, voilà ce qui nous restait à faire; aussi, après nous être consultés un instant, commençâmes-nous à monter, moi prenant le devant et Wolf me suivant de près. C'est extraordinaire combien les fées d'Islande aiment à loger dans des lieux d'un difficile abord. Gravier jusqu'à leur demeure, était une entreprise qui eût désarçonné Hercule lui-même à cheval sur sa massue, c'était un acte de folle témérité comme on n'en voit que dans les contes.

Il nous fallait opérer notre ascension le long du rocher, en faisant supporter presque tout notre poids à nos mains déchirées par le

tranchant des pointes et par la dent des coquillages. Il n'y avait pas moyen de prendre un seul instant de repos. Les parties saillantes que nous saisissions et auxquelles nous étions pour ainsi dire suspendus, offraient si peu de résistance, que si nous eussions pesé quelque temps sur un appui aussi faible, la pierre détachée soudain eût roulé avec nous dans l'abîme. Enfin, après être parvenu à une hauteur de 50 pieds environ, j'aperçus une petite place unie, de deux à trois pieds de largeur, formant une cavité qui semblait avoir été taillée dans le roc.

« Voilà sans doute, me disais-je tout bas, le péristyle du palais des fées; avançons! »

Mais à peine commençais-je à respirer que je vis le colonel à quelques pieds au dessous de moi, s'attachant des deux mains à une pierre qui cédait déjà et paraissait très-près de se déraciner. Il lui eût suffi de pouvoir allonger le bras pour atteindre l'heureuse voûte qui me servait d'asile.

« Pour l'amour de Dieu, ne cria-t-il, en tournant vers moi un visage consterné, avancez, ou je vais être précipité jusqu'au bas.

— Je ne puis bouger de ma place, m'écriai-je, mais vite, prenez-moi le pied, et tâchez de monter jusqu'à cette surface unie. Il y a ici place pour deux. »

Au même instant, la pierre à laquelle mon pauvre compagnon se tenait accroché, se détache, roule avec un bruit sourd le long des rochers, et va tomber dans la mer. Quant à lui, avec un effort désespéré, il s'était élancé et m'avait saisi par le pied. Ce fut un moment critique pour tous deux. Ébranlé par son poids, je chancelais, et j'aurais été entraîné infailliblement, sans des racines de ronces et de lichen auxquelles je me retenais de toutes mes forces. Mon pauvre Wolf vit le danger auquel il m'exposait.

« Dites un mot, me cria-t-il, et je vous lâche! Monterai-je? oui ou non?

— Montez vite! »

Ce fut toute ma réponse, et déjà Wolf se trouvait à mes côtés.

L'espace de cavité dans laquelle nous nous trouvions maintenant l'un et l'autre avait, comme je l'ai dit, deux ou trois pieds carrés; elle était si étroite que nous étions obligés de nous tenir embrassés pour éviter de tomber; si peu élevée, qu'il fallait rester courbés; le rocher s'avancait en saillie horizontalement, et formait une voûte au-dessus de nous. De chaque côté, la petite plate-forme était ouverte, le rocher descendait à pic et plongeait dans la mer. A peine osions-nous hasarder un regard

sur notre canot rapetissé par l'éloignement et balancé sur les vagues qui commençaient à grossir. Chaque fois que nous inclinions les yeux vers l'abîme, notre vue se troublait, et nous éprouvions des éblouissements et des vertiges.

Notre position était effrayante. Le vent tournoyait et sifflait dans les fentes du rocher; la mer mugissait avec fureur au-dessous de nous; comme pour nous engloutir; des flots d'écume enlevés par la force du vent arrivaient jusque sur nous et nous inondaient d'amères senteurs. Descendre par le chemin que nous avons pris, c'eût été une tentative insensée; grimper plus haut n'était pas plus facile.

« A quoi vous décidez-vous? me dit enfin le colonel. Nous ne pouvons demeurer plus longtemps ici en équilibre; je crois presque sentir le rocher trembler sous nos pieds comme du beurre de Northumberland.

— Combien de temps encore? je n'en sais rien, répliquai-je; il me paraît aussi impossible de monter que de descendre. Qu'en dites-vous?

— Je dis qu'une chose me paraît claire: c'est qu'il est assez peu nécessaire que nous demeurions sur cette pointe de rocher pour servir de pâture aux mouettes et aux oiseaux de mer. Il faut donc nous décider à monter; après, nous trouverons peut-être un chemin plus commode pour descendre. J'ai observé d'en bas la place où nous sommes, et je suis certain que cette voûte ronde qui recouvre nos têtes s'avance en saillie sur la masse du rocher, à peu près comme le dôme d'une chaire est adhérent au mur d'une église. Eh bien! si nous gagnons le sommet de cette saillie, il nous sera possible de continuer notre ascension.

— Oui, mais comment faire?

— Je ne puis vous dire comment il faut faire; mais vous allez voir comment il faut essayer. »

Avant que j'eusse pu faire un mouvement pour le retenir, il avait étendu les bras, et saisissant le bord de la voûte qui se projetait au-dessus de nous, il se trouva suspendu dans les airs par les deux mains, puis, sans lâcher prise, mais se haussant peu à peu par la force des muscles, sa tête et ses épaules furent bientôt hors de ma vue, tandis que ses jambes et la partie inférieure de son corps se balançaient sur le bord du rocher. Quel moment! Réussirait-il, ou serait-il précipité de toute la hauteur? C'est sur quoi je ne pouvais hasarder aucune conjecture, car pas un mot d'espérance ou de crainte ne s'échappait de ses lèvres. Peu à peu, cependant, les jambes aussi finirent par disparaître, et bientôt une voix éclatante fit retentir au-dessus de ma tête un *hurrah* prolongé.

Wolf était parvenu à gagner la partie supérieure de la voûte; mais comment le suivre? Je me faisais cette question, lorsque je vis s'abaisser un bras nu dont les muscles vigoureux me semblaient de force à soulever le roc lui-même, et j'entendis la voix du colonel.

« Tout va bien. Tâchez seulement de saisir cette main, et fiez-vous à moi.

— Êtes-vous solide, Wolf?

— Comme du bronze.

— Au nom de ma petite filleule Magaret, tenez bien; me voici. »

M'élevant alors aussi haut que possible, je lui saisis le poignet de mes deux mains. Un instant, je me sentis soulevé et balancé de côté et d'autre dans les airs; puis, je me trouvai en sûreté, à côté de mon fidèle compagnon.

La place que nous occupions maintenant était beaucoup plus large que celle que nous venions de quitter; mais il fallait gravir le rocher qui se dressait devant nous.

« Suivez-moi, me dit le colonel, il ne faut plus nous arrêter avant d'avoir atteint le sommet. »

Là-dessus, il se mit à grimper. Je le suivis à peu de distance. Le roc était plus brisé et plus inégal que dans les parties inférieures: il nous offrait par conséquent plus de facilité pour monter. Nous réussîmes sans difficulté à avancer au moyen des crevasses et des anfractuosités qui se trouvaient sur notre passage, jusqu'à ce qu'enfin nous atteignîmes, à notre grande joie, le point culminant du Pain de Sucre, formant un plateau de cinquante à soixante pieds de diamètre. Là, nous pûmes respirer, prendre un peu de repos, et une petite bouteille de rhum dont j'avais eu soin de me munir, acheva de réparer nos forces.

« Palais des fées, arsenal des diamants et des stalactites, but de pèlerinage du Géant Vert, où êtes-vous, maintenant? m'écriai-je, d'un ton de triomphe.

Wolf, m'entendit. — Voyez donc là, à deux pas, cette petite grotte qui est comme taillée dans le granit; ce doit être ce que vous cherchez, me dit-il. »

Une grotte d'une architecture naturelle s'ouvrait, en effet, devant nous; elle était soutenue par une double colonnade et sa voûte avait une telle épaisseur qu'aucun rayon de soleil ne pouvait pénétrer à l'intérieur.

« Allons rendre visite aux fées, » me dis-je, n'oubliant pas la mission

que je m'étais donnée au nom de Magaret; et j'entrai dans la grotte aux stalactites.

Des stalactites! Aussitôt que j'eus mis un pied sur le seuil, il me sembla en voir les murs tout constellés; cela formait comme un merveilleux luminaire.

Un long couteau de voyage à la main, j'en détachai trois à la hâte et rejoignis mon compagnon.

« Je vous croyais presque dévoré par le petit-fils d'Odin, me dit Wolf, ou fiancé malgré vous à quelque Urgande plus insidieuse que Circé. Mais enfin vous voici, et chargé de merveilles encore, reprenez haleine et serrez votre butin; il va falloir repartir.

Il disait vrai; la moitié seulement de notre voyage était accomplie : il s'agissait maintenant de redescendre.

» Ne ferions-nous pas mieux d'essayer de l'autre côté du rocher? demandai-je à mon intrépide ami.

— Gardons-nous en bien; c'est le côté du vent, et à cette exposition le roc s'amollit tellement que les oiseaux qui volent au-dessus de nos têtes ne se hasarderaient pas à se percher de ce côté du Sugar-Loaf. Mais, tenez, voici un endroit par lequel, je pense, nous pourrions nous aventurer : il y a des inégalités qui nous permettront de nous aider à la fois des pieds et des mains. Voulez-vous essayer, capitaine?

— Certainement, si vous jugez que ce soit opportun.

— En ce cas quittons nos vêtements. Je suis trop vieux routier pour m'aventurer dans une descente périlleuse avec une charge inutile sur le corps; je ne connais rien de tel que d'avoir les pieds nus pour se tirer d'affaire dans un sentier glissant.

Aussitôt saisissant un petit sifflet marin qu'il portait autour du cou, il en tira trois sons aigus, et cria ensuite d'une voix retentissante.

— Holà hé! vous autres du canot, approchez à portée.

Les rameurs firent effort et nous lancâmes nos vêtements de manière qu'ils pussent les recevoir en bas. Nous étions prêts.

— Allons! colonel, dis-je à mon tour, qui passe le premier?

— Moi, sans doute, me répondit-il.

— Nullement. Dans notre position, l'égalité devient une loi; d'ailleurs tirons au sort?

— Volontiers.

Je ramassai aussitôt une petite pierre mince et plate; je la mouillai d'un côté avec la langue, comme j'avais souvent fait à l'école, et je la jetai en l'air en la faisant tourner rapidement.

— Mouillé ou non ?

— Non, répondit le colonel.

La pierre retomba, Wolf avait gagné; le sort m'avait désigné pour descendre le premier.

— De la prudence, me cria Wolf au moment où je commençais à descendre sur le bord du précipice; surtout ne lâchez pas la main, tant que le pied n'est pas sûr.

— Soyez tranquille, je n'irai qu'à pas comptés. Suivez-moi maintenant. »

Mais à peine mes mains avaient-elles lâché le bord du rocher, afin que Wolf pût me suivre, que je sentis tout à coup la pierre sur laquelle je m'appuyais craquer sous mes pieds. Je voulus m'accrocher à quelque pointe pour me retenir, ce fut en vain; le poids de mon corps était trop lourd pour l'appui qui le supportait; cet appui finit par se détacher et roula en rebondissant jusqu'au bas. Jamais je n'oublierai la sensation que j'éprouvai en cet instant. J'essayais de me retenir à toutes les aspérités que je pouvais atteindre; j'enfonçais convulsivement mes ongles dans le roc; mais tous mes efforts pouvaient seulement retarder et non empêcher ma chute. Hors de moi, attiré par le vide, j'allais m'abandonner à mon destin, quand tout à coup je me sentis vigoureusement saisi par les cheveux, et, levant les yeux, je vis Wolf penché sur le bord du rocher au-dessus de moi. Avec son secours, je parvins heureusement à regagner encore une fois le faite.

« Dieu merci, s'écria mon brave compagnon, quand je me retrouvai à ses côtés, si vous étiez tombé, je ne me le serais pardonné de ma vie. Non, jamais il ne sera dit que le colonel Richard Wolf a laissé passer personne devant lui quand il s'agit d'affronter quelques dangers. Tenez, suivez-moi; fiez-vous à mon adresse pour placer vos pieds, et, avec l'aide de Dieu, j'espère que nous arriverons à bon port. »

La face tournée vers le roc, prenant les plus grandes précautions, nous commençâmes à descendre; mon excellent et brave ami me guida constamment dans la route.

— Nous arrivons ! nous arrivons ! s'écriait Wolf avec un sourire plein de joie et de contentement. »

Il n'en fut malheureusement pas ainsi. Nous n'étions plus qu'à une portée de fusil de l'esquif, lorsque Wolf s'appuya à faux sur une motte de terre mouvante; l'équilibre de son corps en fut compromis, et je le vis presque au même instant rouler jusqu'à nos deux hommes, le crâne

partagé en deux et le visage couvert de son sang. Mon pauvre colonel était mort!...

Pour moi, qu'un aussi cruel spectacle frappa comme un coup de tonnerre, je perdis sur-le-champ connaissance, et quand je recouvrai mes sens, je me trouvai dans ma petite maison blanche, au lit et emprisonné dans une sorte de robe de chambre comme dans une camisole de force.

« Dieu soit loué, me disait le major Dunowdie, qui veillait à mon chevet et me versait des boissons calmantes; Dieu soit loué, votre folie ne sera rien!

— Tiens, objecta alors notre amphitryon, il est assez dramatique votre récit, capitaine; mais encore un mot, miss Magaret reçut-elle vos stalactites?

— Non; je lui envoyai en place trois adorables saucissons de Mayence, et voici pourquoi. Un matin, vers les premiers jours de ma convalescence, tandis que je fourrais les mains dans les poches de mon gilet, j'y trouvai trois petits cailloux blancs, longs, mais néanmoins assez bicornus. Je les reconnus. C'étaient trois affreuses petites pierres qu'au sommet du Pain de Sucre, l'enthousiasme m'avait fait prendre pour des stalactites. Ces horribles petits cailloux, les voici; ils sont excellents pour battre le briquet ou pour faire des ricochets dans l'eau comme en faisait ce grand flandrin de marquis de Molière; voilà tout.

Philibert AUDEBRAND.

ÉTUDES SUR LA RÉVOLUTION¹.



LE SOLDAT DE LA RÉPUBLIQUE.

Le 22 juillet 1792, on proclama la *patrie en danger*. Les volontaires accoururent en foule, pour se faire inscrire sur les registres ouverts dans les principales places publiques. Canons, tambours et trompettes formaient un chorus formidable. Insensibles aux larmes de leurs mères, les jeunes gens s'enrôlaient, riches ou pauvres, sous les drapeaux de la nation.

De cette époque date le *soldat de la république*, ce type d'homme héroïque et sublime, qui mourait saintement pour la cause la plus sainte, qui faisait abnégation de sa personne pour travailler au salut de tous. Natures supérieures chez lesquelles la droiture du cœur suppléait au défaut d'éducation. Optimistes de nouvelle espèce, qui bravaient deux fois le danger : ils en riaient d'abord, et ensuite l'affrontaient. Fils dévoués d'une mère commune, la patrie. Poètes d'actions, qui composaient et remplissaient des rôles dans une merveilleuse épopée.

Citons leurs actions héroïques :

Un grenadier du cinquième bataillon de l'Ain, en faction sur les bords du Rhin, fut renversé par un boulet, le 9 février 1795. Il s'appelait Alexis Emonet, et avait son frère simple volontaire dans le même régiment. Claude se trouvait être de garde au même poste que celui de la victime. Il prit son fusil, et dit au caporal : *Je vais achever, moi, la faction de mon frère*. Chacun voulut l'éloigner de l'affreuse image qu'il allait avoir devant les yeux. Claude Emonet résista. Mais, une fois l'heure de la faction passée, il se précipita sur le corps de son frère, en s'écriant : « Oui ! mon cher Alexis, je le jure sur tes restes sanglants et inanimés, oui, je vengerai ta mort sur l'ennemi de notre république ! Oui ! tu seras vengé

1. ¹ Voyez le numéro du 20 mai.

par moi, ou je périrai avec une gloire aussi pure que la tienne. » Claude ne versa pas une seule larme. Le patriotisme avait changé sa douleur en désir de vengeance.

Le trait de Claude Emonet montre le soldat de la république oubliant toute douleur personnelle pour remplir avec conscience son devoir de citoyen. Le fait suivant est un des mille exemples de la peur qu'il avait de tomber au pouvoir de l'ennemi. Jean-Baptiste Portenac, grenadier au 55^e régiment d'infanterie, reçut, le 17 novembre 1795, un éclat d'obus qui lui emporta la jambe. Il tomba en criant : Vive la république ! Les ennemis approchaient. Portenac les aperçut. Aussitôt, il appela Grismond, l'un de ses camarades, et lui dit en le suppliant : « Mon ami ! ôte-moi le peu d'existence qui me reste ! j'aime mieux mourir de ta main que de celles des ennemis de mon pays. » Grismond ne répondit rien ; il versa quelques larmes, arma son pistolet, détourna ses regards et fit sauter la cervelle à Portenac. Lequel des deux faut-il admirer le plus ?

Le lecteur doit s'apercevoir que nous nous contentons ici d'une simple énumération. Un artisan lillois s'enrôla à une première levée. Il avait trois enfants. Ses deux fils aînés suivirent son exemple. Le plus jeune se fit tambour. Au combat d'Ypres, Mathey (c'était le nom de l'ouvrier) reçut, à côté de son fils puîné, une blessure mortelle. Couché au pied d'un arbre, il dit au jeune soldat : « Je ne crois pas revenir de ce coup ; tâche de m'amener tes frères, que je leur dise adieu. » Les deux autres enfants arrivèrent, et il leur adressa avec calme ces sublimes paroles : « Mes chers enfants ! cessez de vous affliger de ma perte. Je meurs content si vous jurez de venger ma mort, en continuant de combattre pour la république. » Les trois frères étaient debout devant lui. Ils levèrent la main tous ensemble, et répondirent : « Oui ! nous le jurons ! nous te vengerons ; nous le jurons entre tes mains, bénis tes enfants ! » Mathey expira quelques minutes après. Les trois enfants l'inhumèrent eux-mêmes. Leur commandant, touché de leur action, leur donna une somme d'argent assez forte en récompense. Ils demandèrent un congé, et distribuèrent la somme à leur mère, en lui disant : « Nos devoirs ne sont qu'à moitié remplis, nous avons la république et notre père à venger : adieu ! » La conduite des trois fils Mathey ayant été connue dans Lille, la ville voulut leur donner une fête avant leur départ. Ils se déroberent à ce triomphe pour retourner à leur poste.

Continuons. Un caporal, nommé Dufour, avait été fait prisonnier, et était conduit par quatre soldats espagnols. Dufour fit quelques pas avec eux, sauta sur une bayonnette, en tua trois, et fit le quatrième pri-

sonnier à son tour. Dugoyen, fusilier au quatrième bataillon des Landes, fut atteint d'une balle, et resta à se battre. Une deuxième balle vint le frapper au bras, et comme son capitaine voulait le faire porter à l'ambulance, Dugoyen secoua son bras plein de sang. « Il n'est pas coupé, capitaine, je veux me venger, et renvoyer à l'ennemi la balle que j'ai reçue. » Il coopéra au succès de la bataille.

Enfin, voici l'histoire militaire d'un grenadier au troisième bataillon du Gers, nommé *Frix-Cabannes*. Après avoir reçu une balle dans la cuisse, au camp de Sarre, il fut transporté à l'hôpital, où il extirpa la balle avec son tire-bourre, en disant froidement à ses camarades : « Qui sait vaincre les ennemis ne craint pas de souffrir. » La guérison de cette blessure lui coûta un os de la jambe. Plus tard, Frix-Cabannes reçut près d'Audaye une balle dans la tête. Quinze jours après, il revenait se mettre sous les armes. Alors, un boulet de canon tomba à ses pieds et le couvrit de terre; un autre boulet emporta la moitié de sa giberne. Mais le sang-froid de Frix ne se démentait point, quand, presque au même instant, une balle empoisonnée lui creva l'œil droit. Cette blessure affreuse le força de rentrer à l'hôpital. Il tomba dans une léthargie telle qu'on le crut mort, et, qu'après visite préalable, on se disposa néanmoins à l'enterrer. Les préparatifs du convoi le réveillèrent. Frix se leva sur son séant, et s'écria : « Malheureux ! vous voudriez donc m'enterrer tout vivant ! j'ai encore du sang à verser pour ma patrie. » La gangrène se mit à la blessure. Frix, cependant, en guérit; il fut forcé de prendre son congé absolu.

Inutile de multiplier les exemples. Il est vrai, et en même temps glorieux de dire que plusieurs volumes n'y suffiraient pas. Ce courage, cette abnégation, ce sang-froid, que nous venons d'admirer dans les soldats, étaient au moins aussi remarquables dans les chefs. Ces derniers payaient de leur personne. Tantôt, c'est le général Alexandre Dumas qui court au milieu de la mêlée, et crie aux ennemis : « Rendez-vous; un général républicain ne marche jamais derrière ses soldats. » C'est le chef de brigade, Rampon, qui au milieu du feu, fait prêter ce serment à sa troupe : « Sur nos canons, jurons à la patrie de mourir tous dans la redoute plutôt que de l'abandonner. » C'est le général Dugommier, et tant d'autres comme lui, qui meurent dans une bataille, heureux s'ils ont appris qu'elle est gagnée.

Ainsi, le soldat de la république française égale les héros de l'antiquité. Il a le courage, il a la générosité, il a le désintéressement. Et pour que le parallèle soit plus parfaitement établi encore, il est payé d'ingra-

titude. La république française oublie les services de Houchard, comme celle d'Athènes a oublié ceux de Miltiades. Le même esprit de méfiance domine les masses. De la victoire à l'échafaud, il n'y a qu'un pas, et la convention souvent fait un crime à un général de son insuccès. Hoche est un modèle de désintéressement. Quoique général en chef, il mange dans de la vaisselle d'étain. C'est le fléau des fournisseurs infidèles; et il meurt dans une pauvreté glorieuse.

D'ailleurs, le soldat de la république n'a-t-il pas autour de lui mille et mille sujets d'excitation à l'héroïsme? Lisez les livres du temps: cet homme s'était endormi esclave, et se réveille libre. Il doit combattre les vils satellites des tyrans. Il doit défendre les frontières de sa patrie régénérée. Vainqueur, il assure son existence de républicain; vaincu, il n'a plus que la perspective des vengeances et des persécutions. L'amour-propre contribue à agrandir son courage. Ses ennemis l'ont appelé *soldat de papier*, et ont annoncé qu'ils le mettraient bientôt à la raison. A tout instant, il voit célébrer des fêtes à l'occasion de victoires remportées, de propagandes nouvelles et de pays conquis. Ou bien, c'est la mort d'un soldat illustre, auquel la France entière rend les derniers honneurs, qui exalte son imagination. Les théâtres, les cafés, les salons retentissent des mots de *guerre* et de *victoire*. Pas un vaudeville, où il n'y ait le couplet obligé sur les héros de nos frontières. Pas un journal qui ne rapporte quelque trait de courage militaire. Pas une conversation qui n'aboutisse à jeter dans les cœurs le désir de combattre. Il circule des *Manuels destinés à former des braves*. Et dans quel style sont écrits ces livres où chacun va puiser l'amour du pays! L'auteur souvent ne sait pas l'orthographe. Mais, selon le langage du patriotisme, il parle bien français. Les *Fastes du peuple français* mettent ces paroles dans la bouche des ennemis de la France: « Quel est donc ce pouvoir de la liberté qui élève l'homme au-dessus de lui-même, qui transforme en Spartiate le Parisien, jadis si énervé, et le Français si léger! Autrefois ils reculaient à un deuxième coup de feu, ils n'étaient à l'épreuve que du premier; aujourd'hui cinq campagnes ne les ont point attiédés: ils ne sont point rassasiés de lauriers: la France est convertie de guerriers mutilés, qui ont toujours le même courage, la même valeur, et qui tous brûlent de répandre pour la patrie le peu de sang qui leur reste. Une génération entière s'est précipitée dans les combats, et tous les Français sont déterminés à périr jusqu'au dernier, plutôt que de laisser entamer leur république. Quel est donc le Dieu qui les anime? » Tout le

monde, alors, veut s'immortaliser, et mériter que son nom figure parmi ceux des héros.

Mais jusqu'à présent nous n'avons parlé que du soldat proprement dit, de celui qui fait le métier des armes.

Une autre espèce de soldat veut avoir sa part de nos éloges et de notre admiration. C'est le citoyen des villes frontières. Toujours sur le qui-vive, empêché dans son commerce par un siège, emprisonné dans sa ville, réduit aux dernières extrémités, manquant de provisions et quelquefois de pain, ruiné par l'incendie que les bombes ont allumé dans sa demeure, — il court sur la brèche; il a d'abord le courage du désespoir. Lorsque l'ennemi lança dans Lille soixante mille boulets, et qu'un siège de plusieurs semaines semblait avoir épuisé toutes les forces et toutes les ressources des Lillois, les habitants abandonnèrent alors ce courage du désespoir, courage forcé et négatif, pour s'élever à la hauteur de l'héroïsme. Ils comprenaient bien qu'il s'agissait du destin de la France, et que la levée du siège de leur ville serait un bonheur pour tous. Ils jurèrent de s'ensevelir sous les décombres, plutôt que de se rendre.

Cette conduite du vrai soldat citoyen, soit à Lille, soit à Thionville, fait honneur au nom français. Qu'on se représente le marchand ou l'ouvrier métamorphosé tout à coup en pionnier ou en artiller! le père de famille quittant sa femme et ses enfants, pour aller se battre sur la brèche! Des femmes, qui ne redoutent pas les travaux de la guerre! Des enfants qui font nombre dans les sorties! Les mots de *liberté* et *patrie* ont improvisé ces héros populaires. Les combats finis, ils rentrent chez eux, et se comptent. Beaucoup manquent à l'appel, et ne s'asseoiront pas au foyer qu'ils ont défendu. Plus d'une mère, plus d'un enfant ont disparu. Mais comment verser des larmes quand la liberté triomphe! Les survivants se consolent, car leur perte particulière a servi au salut commun. On oublie dans les fêtes patriotiques les morts de la veille, ou bien on jure de les venger.

Au siège de Granville, le 24 brumaire an III, tous les habitants avaient pris les armes. A leur tête marchait un officier municipal, décoré de son écharpe. Il vint défendre un poste vigoureusement assailli, et cria à ses compagnons : « S'il est un lâche parmi nous, qu'il périsse à l'instant sous nos coups; quant à nous, plutôt que de nous rendre, nous devons nous ensevelir sous les remparts. La patrie a les yeux ouverts sur nous, sachons mériter l'honneur d'être Français. » Au même instant, un boulet de canon le renversa. Il y eut un carnage horrible,

car les habitants de Granville voulaient venger leur chef. Un incendie s'étant déclaré dans la ville, les femmes et les enfants parvinrent à l'éteindre aux cris de :

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé.

Enfin, la victoire resta aux habitants. « Cette mémorable journée, dit *homériquement* Grassat-Saint-Sauveur, coûta cent cinquante hommes environ à la République, et chacun de ces héros coûta plus de dix esclaves. »

Telle était l'ardeur commune en France, que beaucoup de femmes s'enrôlèrent. Une des plus fameuses se nommait Alexandrine Barreau, « grenadier du deuxième bataillon du Tarn. » Elle endossa l'habit militaire pour suivre son mari et son frère à l'armée des Pyrénées occidentales. Elle attaqua le 16 août 1794, la redoute d'Alloqui. Alexandrine combattait près de son frère et de son mari, quand le premier fut blessé mortellement, et le second atteint d'une balle. Ce double malheur enflamma son courage; elle s'élança la troisième dans les retranchements, qui furent emportés. Et ensuite, elle revint auprès de ses deux chères victimes, pansa leurs blessures, les transporta à l'hospice militaire. En général, les femmes-soldats furent de véritables héroïnes, parce qu'elles obéissaient à une vocation irrésistible, et qu'elles suivaient un parent enlevé à leur amour par la réquisition. Une fois incorporées dans un régiment, les femmes revêtaient l'uniforme ordinaire, et étaient soumises aux lois de la guerre, comme leurs camarades. Le nombre des femmes-soldats pendant la révolution, atteignit un chiffre considérable.

Nous avons bien, jusqu'à présent, indiqué le caractère moral du soldat de la république, et il ne nous reste plus qu'à esquisser son portrait physique, qu'à faire connaître sa manière de vivre.

Si jamais cette fraternité, dont toutes les proclamations parlaient, a existé pendant la révolution, ç'a été surtout dans les rangs de l'armée. De soldat à soldat, de soldat à général, tous les militaires vivaient presque sur le pied de l'égalité. Le tutoiement en est la moindre preuve. A part l'obéissance due par l'inférieur à son supérieur, selon les lois de la discipline, on peut dire avec vérité qu'ils étaient frères. L'un et l'autre se regardaient comme « simples soldats de la liberté. » La voix du général avait de l'écho dans l'âme de tous. C'était un prêtre de la Patrie qui parlait. Le soldat mourait pour sauver son chef, et réciproquement : à l'île de la Cassendria, au passage du Rhin, le général Moreau se jeta à la nage

pour sauver un capitaine de grenadiers qui disparaissait sous les flots. Dans les marches forcées, la veille ou le lendemain d'une bataille, l'armée était comme un seul homme. Aucune de ces basses jalousies qui nuisent au succès commun. Le plus souvent, tous les militaires, gradés ou non gradés, vivaient ensemble et mangeaient le même pain. On vit des capitaines monter la garde, à la place d'un factionnaire exténué de fatigue et endormi. Et comment tous ceux qui combattaient pour la même cause n'auraient-ils pas été frères ! Leurs vœux et leurs craintes étaient les mêmes. Le soldat était le bras ; le général était la tête. Tous deux savaient comprendre qu'il n'y avait de différence entre eux que celle du talent, et non du cœur.

La gaieté, la franchise, l'esprit, la vivacité des réparties caractérisaient le soldat de la république. Sa gaieté prenait le dessus chez lui, sur les mille et une souffrances qu'il lui fallait supporter en campagne. Un général de brigade avait reçu au genou une blessure si grave, que les médecins s'étaient décidés à amputer la jambe. Tous ceux qui entouraient le général, et particulièrement son domestique, s'attristaient beaucoup à ce sujet : « Pourquoi pleures-tu, Germain, lui dit son maître en souriant : c'est très-heureux pour toi ; tu n'auras plus qu'une botte à cirer.

La franchise du soldat fait excuser tout ce que son langage avait parfois de caustique et de rude.

Ses réparties étaient uniques : chacun sait le mot de Junot au siège de Toulon.

Il fallait le voir courir à la maraude, attendre le cœur d'une cabaretière, faire le Don Juan en pays conquis, et donner de l'expérience à un conscrit ! Le soldat de la république, avec ses souliers percés de nombreuses fenêtres sur la rue, avec son chapeau jauni, avec son habit rapiéceté, s'acquittait aussi bien des devoirs imposés par Cupidon que de ceux imposés par Bellone. Sa figure était riante, quoique fatiguée. On lisait dans ses yeux la malice et la vivacité. Son front sillonné de rides n'était pas à sa physionomie l'air de jeunesse et d'intrépidité. La guerre le *frippait*, mais ne le vieillissait pas.

Beaucoup ont quitté l'armée, aussitôt que la France n'a plus tremblé pour ses frontières. Quelques-uns se sont fait de la vie militaire une nécessité ; ils sont devenus les *vieux grognards* de Napoléon, après avoir été les *conscrits de 92*. Il en est qui, en 1814, ont reparu seulement pour prendre part à l'admirable campagne de France, voulant sauver l'Empire comme ils avaient autrefois sauvé la République.

LE SOLDAT-CITOYEN.

Garde national et Fédéré.

Aussitôt que le peuple eut conquis des droits, il s'arma pour les défendre. Aussitôt que le peuple eut fait une révolution, il serra ses rangs : il s'associa, il se fédéra. Le soldat-citoyen, comprenant le garde national et le fédéré, commence donc à la prise de la Bastille.

Le soir même de cette fameuse journée, on rencontra dans les rues de Paris une foule de citoyens qui avaient fraternisé avec les gardes françaises, et qui avaient revêtu quelques parties de costume militaire, soit un habit, soit un chapeau, soit des guêtres. Ces soldats improvisés, que les poètes d'alors eussent pu appeler des héros éclos au soleil de la Bastille, — prirent de leur mieux l'air martial. Ils s'assujétirent à un pas ferme et régulier, portèrent le col, le plastron, et firent couper leurs cheveux à la *soldat*.

Autant, sous l'ancien régime, les bourgeois avaient été molestés par les militaires, autant ils s'appliquèrent à montrer qu'ils étaient dignes d'un drapeau. Patriotisme et amour-propre, ces deux sentiments-là suffisent pour enfanter des prodiges.

Sous le nouveau régime, les Français devinrent des soldats-citoyens. La garde nationale fut organisée par le marquis de Lafayette. Paris fut divisé en *districts*, portant ordinairement le nom de l'église qui y était située. Chaque district fournit un bataillon; chaque district eut son drapeau particulier. Il y eut des gardes nationaux soldés, et d'autres non-soldés. Bientôt, on les décora tous du nom pompeux d'*infanterie nationale parisienne*. On les arma du sabre et du fusil. Ils eurent de l'artillerie et de la poudre. Un bel uniforme leur fut donné, un bel uniforme où dominaient le bleu, le blanc et le rouge. Leur habit était bleu de roi, doublé de blanc, parements et revers bleus, collets rouges, boutons jaunes frappés au blason de la Ville, avec culottes et vestes blanches. M. le marquis de Lafayette commanda les milices citoyennes.

Les bénédictions de drapeaux de la garde nationale se firent avec grande solennité, et offrirent l'aspect de véritables fêtes guerrières, avec messes en musique, feux de peloton, décharges d'artillerie, etc. Les soldats-citoyens faisaient patrouille, escortaient les voitures de blé, met-

taient l'ordre dans les cérémonies, fonctions spéciales dont la plupart existent encore.

Jusque-là tout allait bien, lorsque les gardes nationaux, dans leurs districts respectifs, procédèrent aux élections générales d'officiers. Alors les abus commencèrent. L'intrigue montra son hideux visage. Les mêmes hommes qui avaient réclamé l'abolition des privilèges, recherchèrent les distinctions, au point d'employer des moyens illégaux pour les acquérir. D'autres, pensant à l'influence que pourraient exercer les chefs de la garde nationale, se mirent sur les rangs, bien que la révolution ne leur agréât pas le moins du monde, au contraire. Un grand nombre de nobles furent nommés, malgré leurs opinions anti-patriotiques bien connues. Quelques-uns obtinrent des *grades d'honneur*. Les riches remportèrent la victoire électorale, ce qui fit crier les pauvres. A peine si quelques suffrages furent accordés aux gardes-françaises qui étaient, par autorisation du roi, entrés dans la garde bourgeoise¹. Un journaliste s'écria : « Les districts, occupés d'épaulettes et d'uniformes, occupés de la grande question, question vraiment importante, de savoir qui doit être officier, pour des objets si graves, ont presque oublié la vétille du *Vêto* ; ils auront des habits uniformes, cela suffit ! » Ce reproche de zèle pour les petites choses, et d'indifférence pour les grandes, a été continuellement adressé aux gardes nationaux. On les blâmait aussi de jouer trop au soldat, de perdre leur temps, chaque jour, en drapeaux bénits, en escortes de procession, en parades militaires, en prestations de serment. Leur enthousiasme pour l'exercice à feu sembla ridicule. Enfin, leur esprit de *patrouillotisme*, — expression consacrée, — les rendit impopulaires, et fit pleuvoir sur eux un déluge d'épigrammes, de quolibets, de satires et de caricatures.

Trois âges bien distincts dans le *soldat-citoyen*, pendant la révolution.

Son premier âge date de juillet 1789, et va jusqu'au mois de septembre 1792 ; le second comprend toute la République ; le troisième commence au Consulat, et va jusqu'aux derniers jours de l'Empire.

Quel est le soldat-citoyen de 89 ? — Un homme du Tiers-Etat armé, dont l'âme s'ouvre à l'espérance, pour qui l'avenir est radieux, pour qui les mots de patriotisme et de liberté ont des charmes

¹ Les gardes-françaises étaient soldés. On trouve dans une lettre de Louis XVI ces mots : « Quant aux gardes-françaises, je les autorise à entrer dans les milices bourgeoises de ma capitale, et leur paie et nourriture sera continuée jusqu'à ce que ma ville de Paris ait pris des arrangements relatifs à leurs subsistances. »

tout-puissants; un vainqueur qui cherche à organiser sa victoire; un citoyen, rehaussé à ses propres yeux par des principes nouveaux et des idées nouvelles, qui, soit par conviction, amour-propre ou conscience de ses devoirs, est prêt à soutenir avec l'épée l'édifice bâti avec sa raison. Il se laisse parfois emporter au delà des bornes. Le soleil de la liberté est pour lui le soleil de mars qui étourdit. Sous l'influence du rêve qu'il a fait, toute chose prend pour lui une forme de convention. Soldat-citoyen, il n'accepte que la première moitié de sa double condition, celle de soldat, et arrive bientôt, de degré en degré, à une exaltation militaire, dont certaines gens rient, dont quelques autres tirent parti. Il se croit indispensable. Une époque vient enfin, où il se trouve en arrière de la politique, le fusil en main, mais ne pouvant s'en servir. Il s'est accoutumé aux honneurs, aux banquets civiques, aux fêtes populaires. Son rôle sérieux, il ne le sait plus, il ne le comprend plus même. Quelques-unes de ses actions l'ont fait baffouer par ses concitoyens, qui l'accusent avec apparence de raison d'être aussi aristocrate que les nobles, d'être peureux, partisan des demi-mesures, incapable d'énergie révolutionnaire, *modéré*. Voilà le grand mot! *modéré!*

Quel est le soldat-citoyen de 93? — Un *modéré*. Le temps des illusions est passé. Il dormait, et la terreur le réveille en sursaut. Elle le domine, et lui ôte jusqu'à la volonté. Ses antécédents le font haïr par les hommes du jour. Le tribunal révolutionnaire pratique d'abondantes saignées dans le corps des soldats-citoyens. En vain scruterait-on les événements de l'époque. Le garde national n'existe plus. Il est, chaque jour, dénoncé, accusé, condamné. Les montagnards le traquent sans pitié, car pour eux c'est un *fayettiste*, un *brissotin*, un *girondin*, un *indulgent*, un *contre-révolutionnaire*. Il reste pétrifié à voir les faits terribles qui se passent devant lui. Il n'a pu résister aux mouvements du 20 juin et du 10 août; et le 21 janvier 1793, il sert d'escorte à Louis XVI montant sur l'échafaud. Mais, d'insurrections en insurrections, le peuple en est venu au point de réagir sur ses actes passés. Thermidor marque le point de départ de la contre-révolution française.

Quel est le soldat-citoyen de 1795? — Un *réagisseur*. Une loi de 1794, a réorganisé la milice parisienne sur un pied ferme et stable. Le garde national n'aspire plus qu'à la tranquillité, et « se montre » lors des différentes insurrections dirigées contre la convention par la *queue de Robespierre*. Une faute, qu'il commet le 13 vendémiaire 1795, le fait licencier. Avec le directoire, il reparait, organisé à nouveau, sur des bases

telles qu'il n'est plus qu'un des instruments armés du pouvoir. La révolution, il ne veut plus s'en souveair, et s'émerveille du nouvel ordre de choses; il ne sait plus réfléchir, s'encuivoir, protester lorsqu'il y a lieu. Tout lui semble juste et raisonnable. En l'an VIII, la constitution consulaire amoindrit encore l'influence du garde national qui, sous l'empire, fut mis dans la réserve de l'armée, et ne conserva pas même le droit d'élire ses chefs. Alors, il lui arriva souvent d'aller combattre au delà des frontières, quand Napoléon l'ordonnait.

Nous devons compléter maintenant cette biographie du soldat-citoyen, en esquissant les traits principaux de son caractère, en donnant quelques détails sur ses habitudes et sur le genre de vie qu'il menait. En 1789, cet empressement que nous avons remarqué dans le *clubiste*, pour aller aux séances du club, se fait remarquer aussi dans le garde national pour se rendre au poste. La moitié de sa journée appartient à la vie militaire. Sa femme maudit plus d'une fois cette belliqueuse ardeur. Bien des ménages sont troublés; bien des parties de campagne sont sacrifiées à des revues; bien des affaires commerciales même souffrent du soin exclusif apporté par un citoyen aux affaires politiques. Dans les premiers temps de la création des gardes nationales surtout, le soldat-citoyen endure mille privations pour être digne de sa mission. Avec quel amour il nettoie lui-même tout son attirail militaire! Avec quel sérieux il traite les plus petites choses qui regardent son service! Pourquoi faut-il que sa profondeur de vues, à propos des événements, ne sache pas répondre à son exactitude méticuleuse pour des frivolités! Il passera des jours entiers à soigner son uniforme; mais il négligera de bien s'instruire sur la nature des devoirs politiques qui lui sont imposés. Quant au soldat-citoyen de 1793, à quoi servirait d'en parler? Il a peur. Il importe d'agir, et lui ne peut que s'enthousiasmer, former des vœux, fuir les troubles au lieu de les réprimer. Après thermidor, il relève la tête, et va, plus tard, mourir sur les champs de bataille; car ce n'est pas le courage qui lui manque, c'est la force irrésistible que donne le sang-froid.

Quoi qu'il en soit, malgré toutes les épigrammes et toutes les caricatures publiées pendant la révolution sur le soldat-citoyen, il n'en est pas moins vrai que dans certaines occasions, il a su mériter l'estime générale. S'il lui arrive de pousser l'esprit de flagornerie, jusqu'à nommer officier un fils de Lafayette, âgé de dix ans; s'il lui arrive de fouetter publiquement sur le boulevard, une femme qui l'injurie; s'il lui arrive d'arrêter de son autorité privée, dans le café de Foy, un jeune

homme qui péroré, — en revanche, il sait empêcher le pillage lors de la cherté du sucre, il sait forcer le faubourg Saint-Antoine révolté à lui livrer ses armes et un des assassins du député Féraud. Sa faute est de n'avoir pas fait tout le bien qu'il pouvait faire, de n'avoir pas empêché tout le mal qu'il pouvait empêcher. Le rôle du garde national, pendant la révolution, a toujours été incomplètement rempli.

Du reste, les *gardes-françaises*, incorporés dans la milice parisienne, n'y demeurèrent pas longtemps; ils se dispersèrent, entrant, les uns dans les armées de terre, les autres dans des établissements civils.

Le *fédéré*, plus que le garde national, est un type exclusivement révolutionnaire. Il a vécu trois ans à peine, et a disparu.

Cette grande époque du 14 juillet, qui avait prélué à la naissance de la milice parisienne, engendra aussi le *fédéré*. L'anniversaire de la prise de la Bastille devait être dignement célébré. Bailly, l'intime de Lafayette, proposa pour ce jour mémorable le plan d'une grande fédération générale entre toutes les gardes nationales du royaume, et toutes les troupes de terre et de mer. La motion fut adoptée. Bailly fut regardé alors comme le créateur du *fédéré*. Aussitôt, de tous les coins de la France, les soldats-fédérés arrivèrent à Paris. Les plus petites villes, les moindres villages envoyèrent leurs représentants pour figurer dans cette fête unique et nouvelle, destinée à resserrer les liens de fraternité qui unissaient les Français entre eux. Un mouvement incroyable s'opéra. On n'entendit prononcer partout que le nom de *fédérés*. Le Champ-de-Mars, — devenu bientôt le *Champ de la fédération*, lieu choisi pour la cérémonie, se remplit de travailleurs. Il s'agissait d'égaliser le terrain, et tous les habitants de Paris, les princes, les nobles, les abbés, les députés, les bourgeois, les marchands, les prolétaires, les étrangers, les femmes, les enfants et les vieillards, mirent la main à l'œuvre, prirent la pioche et la bêche, traînèrent la brouette, et terminèrent ces immenses travaux en moins de quelques jours. L'armée permanente et la garde nationale fraternisèrent préalablement. A mesure que les fédérés se présentèrent, ils reçurent les honneurs. Les électeurs de Paris les invitèrent à un grand festin. Aux fédérés le privilège de monter la garde aux Tuileries, d'être reçus tous les jours dans les établissements publics, d'être célébrés dans les pièces de théâtre et dans les chansons, d'être décorés d'une belle médaille et pourvus d'un certificat de civisme! Si dans une salle de spectacle entraient quelques fédérés, tous les spectateurs se levaient et applaudissaient leurs frères. Ce ne furent que bals, banquets et fêtes. Le peuple dansa sur l'emplacement de la Bastille. Un engouement universel saisit

les masses, et les objets de mode étaient « aux fédérés » ou « à la fédération. » La renommée portait au delà des mers le nom des héros de la fête. Londres et Hambourg célébrèrent la fédération française.

Enfin, le fameux Anacharsis Cloots, l'orateur du genre humain, celui qui, plus tard, offrit à la France, de lever en Prusse, pour son service, une *légion vandale*, celui qui nomma le roi de Prusse *Sardanapale du Nord*, brigua l'insigne honneur d'être compté parmi les fédérés.

Aucun costume particulier ne leur avait été prescrit. Ils portaient l'habit de garde national, avec les variantes telles qu'elles existaient dans les départements. Les fédérés, en général, passaient pour les hommes les plus probes, les plus honorables de leur endroit. Ils n'avaient pas précisément un caractère politique, mais ils pouvaient être considérés comme autant d'ambassadeurs dont la mission consistait à prononcer le serment de fraternité au nom de tous leurs camarades : « Nous jurons de rester à jamais fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi; de maintenir de tout notre pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale, et acceptée par le Roi; de protéger, conformément aux lois, la sûreté des personnes et des propriétés, la libre circulation des grains et des subsistances dans l'intérieur du royaume, et la perception des contributions publiques; sous quelque forme qu'elles existent; et de demeurer unis à tous les Français, par les liens indissolubles de la fraternité. »

Malgré ce serment qui promettait beaucoup pour l'avenir, et comme il est écrit que les promesses en politique doivent être presque toujours autant de mensonges, ou tout au moins d'engagements illusoire, le règne du *fédéré* jovial, enthousiaste, honorable et honoré, dura peu. Deux années suffirent pour changer les rôles. De même que le garde national, le *fédéré* proprement dit, l'homme des résistances légales et des révolutions parlementaires, se vit déborder. Ou son caractère se modifia, ou son existence même fut menacée. En effet, qu'on l'examine à deux époques différentes, en 1790 et en 1792.

Le *fédéré* de 1790 n'avait à penser qu'aux plaisirs et aux fêtes.

Le *fédéré* de 1792 eut plus d'importance politique.

Il brûla, au milieu du Champ-de-Mars, un arbre chargé d'armoiries, d'inscriptions, de titres, de sacs de procès, de drapeaux blancs, de tous les attributs de la féodalité, en un mot. Il entoura un monument funéraire élevé en l'honneur des « héroïques victimes » du 10 août, et promit de les venger, et de déclarer aux tyrans une guerre implacable. Il cria *vive Pétion, ou la mort!* Il donna des motifs de crainte à la reine Marie-Antoinette.

Au lieu de l'ordre, de l'enthousiasme, des cris joyeux, de la bonne harmonie qui avaient signalé la fédération de 1790, on remarqua à celle de 1792 du tumulte, une indifférence désolante touchant la fête en elle-même, des clameurs menaçantes, et plusieurs rixes qui faillirent compromettre la tranquillité générale. Plus de fraternité, si ce n'était en paroles. Les haines politiques étaient trop vivaces, pour que chaque fédéré n'eût pas ses arrière-pensées. En 1792, les fédérés étaient les plus exaltés d'entre les gardes nationaux, ceux qui, par la suite, furent accusés de *fédéralisme*, quand les montagnards, faisant un abus étrange des mots, confondirent les hommes qui avaient prêté le serment de fraternité au Champ-de-Mars, avec les hommes qui voulaient *fédéraliser* la France. En 1793, on ne s'occupa plus de Fédération. Le type disparut complètement; il ne resta, comme nous l'avons vu, que le garde national; et encore ce dernier n'eut-il qu'une existence effacée, pâle, malheureuse. Le soldat-citoyen s'évanouit devant le sans-culotte, devant l'homme à piques.

Pour terminer cet article, nous n'oublierons pas de faire remarquer tout ce qu'il y a de grand et patriotique dans le soldat-citoyen, soit garde national, soit fédéré. Le premier a repris ses armes sous la restauration, et après la révolution de juillet. Le second devrait reparaître. Car c'est toujours un beau spectacle, un puissant moyen d'inculquer dans les esprits l'amour national; c'est une fête sérieuse qu'une fédération. Plus les temps sont égoïstes, plus les fraternisations doivent être fréquentes. Le *fédéré* complète le *garde national*. Et puis, de ces solennités où tout un peuple se compte, se réunit et s'embrasse, il reste toujours quelque chose. Elles tuent l'indifférence politique, ce poison qui commence par endormir un pays pour ensuite le convulsionner.

A. CHALLAMEL.

SALON DE 1843.

DERNIER ARTICLE ¹.



SIMON GUERIN, LAZERGES, LAEMLEIN, TOURNEUX, DUCORNET, DUBOULOZ,
DUVAL LECAMUS FILS, LANDELLE, MADAME PILLAUT, ROGER.

Il faut tenir compte aux artistes des immenses difficultés qu'offre un sujet tel que le Christ mort sur la croix. En effet, les maîtres se sont inspirés de la pensée religieuse, leurs œuvres sont magnifiques, et il faut faire autrement qu'eux. La plupart réussissent à faire autrement, c'est une justice à leur rendre; mais entre autres qualités, le sentiment religieux leur fait défaut. Nous admirons fort le Christ de M. Simon Guérin, précisément parce qu'une pensée haute et sévère s'y révèle; le coloris a de la vérité, et ce tableau est d'un effet puissant. Le dessin seul, en quelques parties, manque un peu de simplicité. — *Le Christ descendu de la croix*, de M. Lazerges, est dramatique, trop dramatique, peut-être, par suite de la lumière blafarde et étrange qui, partie on ne sait d'où, rayonne sur le groupe et le fait ressortir sur un fond ténébreux. Cette critique une fois faite, il ne nous reste qu'à louer la composition de ce tableau, l'expression douloureuse de la tête de la Vierge, la pureté des lignes, sinon la vérité de la couleur, par suite de cette lueur qui donne à la scène un aspect fantastique. — *Tabitha ressuscitée par saint Pierre*, de M. Laemlein, est remarquablement composée. Tabitha, jeune veuve de Joppé, drapée, du reste, avec un goût exquis, n'est-elle pas trop jeune fille? Quoi qu'il en soit, sa tête est d'une beauté suave, candide, angélique. La tête de saint Pierre est inspirée et sévère; nous le répétons, ce tableau est disposé grandement, avec une simplicité bien rare; dans cette scène d'intérieur, saint Pierre reste l'apôtre sublime du Christ, et son doigt levé au ciel dit assez quel est celui à qui doivent s'adresser les actions de grâce. — Il faut placer au rang des bonnes toiles le magnifique tableau de M. Tourneux, *la Marche des rois Mages*. Ce ta-

¹ Voir la *France Littéraire* du 20 mai.

bleau est un pastel, mais on y remarque une vigueur d'accentuation presque inconnue au pastel. Le sujet est largement composé; on ne pouvait mieux allier le caractère historique et l'imagination, pour une époque où l'imagination doit elle-même créer le caractère historique.

Nous ne pouvons accorder qu'une froide et aride énumération aux quelques autres tableaux de sainteté qui se font remarquer par un ensemble harmonieux de beautés sages où les défauts ne ressortent pas trop; par exemple, le *Christ au tombeau* de M. Dueornet, cet artiste courageux dont on aime à constater les progrès; le *Christ en croix* de M. Dubouloz; la *Délivrance de saint Pierre*, par Duval Lecamus fils; la *Charité* de M. Landelle; la *Madeleine aux pieds de la Vierge*, par madame Pillaut; la *Vision de Noël*, par M. Roger, tableau pensé par un poète, et exécuté par un peintre de talent; et du même artiste l'*Ordination de trois Africains*.

SAINT-EVRE, HUNIN, MATERSTEIG, BATAILLE, A. DE TAVERNE, JOURNAULT, ACHILLE GIROUX, RAFFORT, LEJEUNE, GAVET, CALS, MADEMOISELLE DE BARESCUT, MADEMOISELLE ALLIER, GASTON GESSÉ, J. CHANDELIER, BEAUDERON, ANTONIN MOINE, V. VIDAL.

Des pèlerins de la Vierge naïvement groupés, vêtus de costumes pleins d'originalité et de caractère, chantent des cantiques par les chemins; voilà le tableau de M. Saint-Evre, et l'on ne peut rien voir de plus charmant et de plus poétique. Les têtes, assez largement modelées, sont d'un type de beauté remarquable; une lumière chaude et dorée éclaire la scène, et l'on ne peut guère trouver à reprendre qu'un peu de crudité dans le coloris. Les *Derniers conseils d'un père*, de M. Hunin, appartiennent trop à un genre de tableaux allemands, protestants même, pâles, bien pensés et bien dessinés, mais devenus vulgaires, et qui procèdent du genre Greuze. Les têtes sont belles dans ce tableau, et leur expression douloureuse; l'âme qui les anime révèle un artiste de sentiment. Les mains du moribond sont bien étudiées, mais la couleur! Parce que la mort entre dans un logis, la couleur ne s'y éteint pas. Les *Adieux de Dorothee et la Rencontre à la fontaine*, de M. Martersteig, appartiennent quelque peu à ce genre de tableau; chez cet artiste aussi, — et c'est un point essentiel, — la pensée est grave, profonde, poétique, le dessin pur, et le coloris, sans être très-puissant, a une certaine vérité. — Les *Fiançailles de maître Pierre Gringoire*, par M. Bataille, sont la mise en scène heureusement comprise d'un des beaux chapitres de Notre-Dame de Paris. L'artiste n'a pas été au-dessous de sa tâche; son tableau est

bien composé, et surtout admirablement éclairé. Il y a du mouvement et de la vie dans les groupes, et c'est la représentation très-historique d'un fait devenu vraiment historique. — M. A. de Taverner a pris pour héroïne l'héroïne de la Fronde, *mademoiselle de Montpensier*, au moment où elle met elle-même le feu à l'un des canons de la Bastille. Il y a de la résolution dans la pose et dans la tête fort gracieuse de la princesse, et les personnages qui l'entourent sont habilement groupés. M. de Taverner n'est pas encore arrivé à un coloris parfaitement vrai; mais, après les progrès qu'il a faits, cet artiste, sans aucun doute, ne s'arrêtera pas là. Pourquoi faut-il que le délicieux tableau de M. Journault nous inspire une idée de tristesse? Parmi ces joyeux artistes en costumes plus ou moins sauvages et commodes (des artistes en voyage, *c'est tout dire, en un mot, et vous les connaissez*), parmi ces artistes, il en est un que nous avons perdu, et ce souvenir joyeux se voile de deuil¹. Nous ne devons pas moins en rendre justice au peintre dont le talent est plein de bonhomie et de simplicité, et dont le coloris est vrai, fin et gracieux. Le paysage est d'une fraîcheur ravissante. — Des chevaux qu'on transporte dans un bac s'effraient de cette manière fort inusitée de voyager, et entrent en pleine révolte. M. Achille Giroux, dont le pinceau est facile et brillant, a mis dans cette scène beaucoup de mouvement et de vie. Il peint à ravir le pelage souple et luisant des chevaux, sous lequel on retrouve les détails anatomiques rendus avec science et fermeté. Son *Soldat des gardes de Charles I* est campé sur un très-beau cheval, mais conserve toutefois la prééminence due à l'homme. C'est un cavalier d'une belle et fière prestance. — Il règne une véritable magnificence dans le tableau de M. Raffort, *Entrée de Henri III à Venise*; c'est une œuvre historique créée avec cette faculté de coloris qui est surtout accordée aux poètes; le coloris a de l'éclat, la scène est habilement disposée, bien remplie, sans confusion, sans monotonie, avec d'heureuses gradations de lumière. — Nous aimons le caractère de vérité simple qui distingue également *la Vue de l'ancien quai de Châlons sur Saône*, de cet excellent artiste. — Il était difficile d'unir à la vigueur de coloris de M. Lejeune, cette teinte de mélancolie qui adoucit et fonde tout éclat, et donne à l'ensemble d'un tableau ce qu'on appelle la pensée. — Cette pensée triste et religieuse, nous la trouvons dans le *Convoi funèbre d'un jeune enfant à Venise*. — De la bonhomie dans le caractère des personnages et dans leurs poses, de la finesse dans l'exécution, voilà ce qui plait dans le *Sauvetage* de M. Gavet, et ce qui distingue son petit tableau d'une foule d'autres aussi at-

¹ C'est pour cette raison que nous nous sommes abstenus de donner ce tableau.

tendrissants que vulgaires. C'est pour la grâce du dessin, la souplesse et la vérité des carnations que nous admirons l'étude de *jeune fille*, de mademoiselle de Barescut, dont le portrait de madame D^{***}, est aussi fort remarquable — Enfin, nous trouvons du mérite d'exécution et du sentiment poétique dans la *Confession*, de mademoiselle Allier, et les deux charmants tableaux de M. Cals, *la Contemplation* et *une Pauvre Femme*. Ce sont des qualités assez rarement réunies pour qu'on en fasse la remarque.

— Si vous aimez de beaux feuillages qui se découpent dans un ciel limpide, dans une atmosphère transparente, les mille détails de la végétation largement touchés, enfin, ce qui est frais, gracieux et parfumé, empresses-vous de chercher, pendant qu'il en est temps encore, le paysage de M. Gaston Jessé, et tâchez de rencontrer en chemin la prairie de M. Chandelier, ce jeune artiste au talent vrai, à qui nous reprochons trop d'exiguïté et de timidité dans ses sujets. — Nous avons eu le tort de ne pas vous avoir parlé du portrait de madame la comtesse de V., par M. Bauderon, portrait un peu sombre de coloris, où la tête est finement traitée, mais surtout où tous les détails d'une riche toilette sont merveilleusement exécutés; et aussi du gracieux portrait au pastel, par Antonin Moine; c'est un pastiche spirituel de nos Cidalise d'il y a cent ans; — il y a de la vigueur et de la finesse en même temps dans le portrait de madame Nathan-Treillet, par M. Vidal, et aussi dans les autres portraits exposés par cet artiste, qui, sous le nom d'*Aïka*, nous a donné un dessin d'un charme inexprimable.

SCULPTURE.

PRADIER, FOYATIER, WICHMANN, SIMART, DESBOEUF, BOSIO, MAGGESI, MAINDRON,
KLAGMANN, REGIS, BREYSSE, MOLCHNEIT, DIEUDONNÉ, PROTAT,
LEGENDRE-HÉRAL, FEUCHÈRE, GOURDEL, DAGAND.

Il est plus difficile d'arriver à une originalité, grandiose et vraie à la fois, dans la sculpture que dans la peinture; en effet, la sculpture n'admet guère que les sujets élevés, et que la recherche du beau. Sans le secours puissant des contrastes, sans la couleur, il faut donc trouver ce beau idéal qui varie selon le point de vue où l'on se place. Un tort des statuaires, en général, c'est de reproduire toujours le type consacré par l'antiquité (nous n'entendons parler que des figures seulement). — Il n'y a pas beaucoup de genres de beautés parfaites, cependant il y en a plusieurs genres; la beauté grecque ou romaine n'est pas la beauté des peuples du nord; l'une est-elle supérieure à l'autre? nous n'oserions le décider. Pourtant, quelques artistes ayant à personnifier des sciences ou des

passions toutes modernes, donnent à leurs créations le profil droit et pur des statues antiques : c'est une faute.

M. Pradier l'a bien senti. Aussi, dans sa statue de la ville de Strasbourg, par exemple, a-t-il trouvé un type d'une beauté toute nationale. Mais précisément pour l'héroïne qu'il nous représente cette année, pour cette belle *Cassandre*, il eût fallu s'inspirer des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Passons condamnation sur le nom, ce n'est pas là Cassandre, mais c'est une belle femme nue, la tête renversée, la main sur la poitrine, les yeux languissants, et ayant auprès d'elle une couronne qu'elle semble abandonner. Nous y verrions volontiers la Poésie expirant au moment du triomphe, n'était cette beauté robuste et toute terrestre. La tête est belle. Les plis qui se forment dans les chairs accusent peut-être trop d'épaisseur, mais, à part cette critique, le modelé est moelleux, et tous les contours sont savants et gracieux à la fois.

Nous ne trouverons guère à admirer dans la *sainte Cécile* de M. Foyatier que de belles draperies souples et tombant naturellement. Aucune inspiration dans la tête de la sainte; on n'y voit pas le ravissement qu'éveillent les chants célestes mystérieusement entendus. Le profil est vulgaire et la bouche trop près du nez.

Quant à *la jeune fille allant puiser de l'eau*, par M. Withmann, il n'y a aucune nécessité à ce que sa chemise tombe : en statuaire, nous n'aimons pas les nus involontaires qui éveillent des idées singulières. La gorge et les bras sont d'un dessin pur; la tête est une tête toute de fantaisie qui n'est que gentilette. Du reste, exécution habile.

La *Philosophie* de M. Simart a les bras croisés sur la poitrine : une main tient un rouleau; la tête est noblement posée, et le regard, que rien ne semble pouvoir distraire, est bien le regard de la pensée, le regard intérieur, comme on dit, jeté en soi-même sur son âme. Nous aurions désiré que la tête fût plus développée; le front, qui serait assez large pour une Vénus ou une Diane chasseresse, ne l'est pas assez pour la Philosophie. Ici M. Simart, se préoccupant de l'antique, ne s'est pas rappelé, qu'à l'exception presque unique du Jupiter Olympien, toutes les autres têtes de divinités ne pouvaient contenir d'intelligence. La Philosophie en avait plus besoin que tout autre. Du reste, les draperies sont magnifiques et d'un goût exquis, et, à part le défaut que nous lui avons reproché, la tête est belle et sévère.

La *Science* de M. Desbœufs a peu de rapport avec la *Philosophie* de M. Simart. On ne retrouve pas la sublime insistance de pensée qui caractérise cette statue; cependant elle est grave et assez noble, mais peu

expressive, et c'est fâcheux. La Science est couronnée d'immortelles et accoudée dans l'attitude de la méditation. M. Desbœufs a jeté sur la robe un voile transparent et léger qui en laisse voir les plis nombreux et froissés. L'effet, habilement rendu d'ailleurs et qui serait charmant en peinture, où l'on pourrait mettre un peu d'air entre les deux tissus, n'est pas gracieux en sculpture; c'est quelque chose d'original sans doute, mais qui choque quelque peu : on ne peut comprendre exécuté matériellement un effet tout vaporeux. Ceci n'est pas la faute du statuaire, mais de la statuaire qui ne peut tout reproduire.

La tête de la *Vierge* de M. Bosio est d'une beauté chaste, candide, innocente et ignorante même; on y remarque un peu cet étonnement naïf qui convient aux Agnès : c'est, ce nous semble, la Vierge avant que le Saint-Esprit ne fût descendu vers elle. Le modelé en est d'une admirable suavité; mais, à en juger par le regard noyé de langueur et un certain air de volupté qui se devine à peine, cette tête si pure doit-elle rester pure; ne serait-ce pas une Vierge, plutôt que la Vierge?

Le *Giotto* de M. Maggesi est accroupi et dessine un mouton de son troupeau. La tête est inspirée, on peut le dire, et rayonne; le front est large, ferme, puissant, les joues un peu maigres, comme il convient; le visage pourtant n'est pas rustique et peut-être l'eussions-nous préféré plus simple et plus naïf. Mais surtout le corps n'est pas celui d'un pâtre; les bras sont beaucoup trop grêles, et le torse n'est pas assez vigoureux. Du reste, la pose est naturelle et charmante et tout le corps admirablement étudié.

Un jeune berger a été piqué à la poitrine par un serpent; il est accroupi à terre la tête douloureusement penchée; son chien lèche sa blessure; tel est le sujet choisi par M. Maindron. La tête de pâtre est belle, d'un caractère noble, mais qui garde quelque chose de sauvage; c'est bien la beauté populaire des peuples dont le type primitif s'est conservé dans toute sa pureté. Les cheveux sont exécutés un peu trop largement en mèches compactes; la pose du berger est belle de simplicité et d'abandon, mais celle du chien n'est pas aussi naturelle. Dessin élégant, mais quelquefois peu correct.

M. Klagmann est un des rares artistes qui, en sculpture, ont su trouver une franche originalité. Son enfant tenant un lapin, est gracieux d'attitude, d'une charmante distinction; les chairs ont de la souplesse et l'artiste a cette vraie science anatomique qui se laisse deviner.

Le talent de M. Régis Breyse est un talent neuf, que l'étude fortifie tous les jours, mais qui garde son caractère et son inspiration. Son

Christ en croix est très-beau comme pensée ; la tête est douce et sévère ; quant à l'exécution, encore quelques incorrections qui disparaîtront bientôt.

La *Vierge* de M. Molchneth est bien drapée, mais la tête est mignarde, et petite, et, comme les mains, elle est d'un modelé mou.

Quant à l'*Alexandre le Grand* terrassant un lion, de M. Dieudonné, l'artiste s'est beaucoup trop inspiré du Spartacus si populaire de M. Foyatier ; le corps est grêle et tourmenté, et les bras sont même tout à fait défectueux : en art, il faut terrasser et anéantir tous souvenirs serviles.

Chose difficile en sculpture que de reproduire le rire ; d'ordinaire, le rire vicillit les figures les plus gracieuses, et c'est ce qui est arrivé à *Sara la Baigneuse* de M. Protat. Nous ferons observer à l'artiste que le sujet ne comportait tout au plus qu'un imperceptible sourire suspendu même par un pudique effroi ; du reste, son bas-relief, — car c'est un bas-relief, — est d'une composition heureuse ; la jeune fille est légèrement posée sur la frêle escarpolète ; dans le fond, une allée de bois et des jeunes filles qui passent. Une des jambes de la baigneuse pend d'une façon désagréable : on la dirait brisée. Le corps d'un modelé habile n'est pas assez svelte et la figure manque de charme. M. Protat a exposé deux bustes charmants et très-fins des demoiselles Ferdinand Barrot.

La statue de *Turgot*, par M. Legendre-Héral, est belle de pose ; la tête, souriante et bénigne, n'a pas précisément de caractère. C'est Turgot recevant dans un salon ; ce n'est pas Turgot à la tribune et tenant, comme il le fait, un discours fort sérieux. Les détails de son habillement ne sont pas heureux. Le costume moderne est ingrat, nous le savons, et nous en tenons compte ; mais enfin les plis de ce pantalon ne sont pas des plis, ce sont des trous. Même défaut d'expression au *buste du duc d'Orléans*, dont la figure est molle et sans harmonie. Le *buste de M. Granet* est le meilleur ouvrage de M. Legendre-Héral.

Le *Léonard de Vinci* de M. Feuchère nous a rappelé, pour l'expression mâle et puissante de la tête et l'énergie du regard, le Benvenuto Cellini de Robert-Fleury ; la tête est admirablement étudiée ; le front se saille avec ampleur ; les vêtements sont habilement et largement traités ; la pose du bras gauche seule nous a paru forcée ; en revanche, la main est magnifique. La *Galatée*, du même artiste, se distingue par un dessin plein de grâce et un genre de beauté tout à fait originale. Enfin, il y a beaucoup d'élan et d'audace dans son *Amazone domptant un cheval*.

Il y a d'excellentes qualités dans l'*Éducation de la Vierge* de M. Gourdel ; d'abord le groupe est simplement et noblement posé. On pourrait

reprocher à la tête de sainte Anne d'être plutôt flétrie que vieillie, — ce qui n'est pas même chose. — La sainteté vieillit et ne flétrit pas. Quant à la tête de la Vierge, elle est d'une pureté ravissante, vraiment naïve et candide; est-ce à dessein qu'elle est ensevelie ainsi dans une robe d'une étoffe épaisse où son corps se dessine à peine? En général, dans ce groupe, les draperies sont belles, mais un peu lourdes.

La *Diane chasseresse* de M. Dagand est d'un dessin peu remarquable et la tête est d'un style Louis XV qui donnerait à penser que cette statue est destinée à orner quelque antique boulingrin peuplé çà et là d'ifs taillés en pyramides.

H. LEMAIRE, ELSCOECT, GRUYÈRE, DUPRÉ, CHAMBORD, OUDINÉ, DAUMAS,
J. A. BARRE, BION.

Le sujet du bas-relief de M. H. Lemaire est la *première distribution des croix de la Légion-d'Honneur au camp de Boulogne*; Napoléon nous y paraît complètement sacrifié; sa figure est inexpressive et sa pose trop effacée. Le bras de celui qu'on décore est bas-relief dans le haut et ronde-bosse dans le bas, ce qui produit un effet disgracieux. Ce bas-relief est pourtant composé avec habileté: certains détails en sont charmants. Le soldat, par exemple, qui agite un drapeau avec joie, est peut être trop démonstratif pour la cérémonie; mais sa pose est d'un abandon ravissant.

Le *buste de Jouffroy*, par M. Elshoëct, se distingue par un modelé ferme et savant et beaucoup de finesse; mais son *buste du baron Larrey* est surtout remarquable par la souplesse, l'animation, la vie de la chair; les joues grasses, un peu martelées, sont d'une admirable vérité; tous les méplats du front sont indiqués avec une science de phrénologiste; nous espérons que cet artiste nous donnera bientôt quelque œuvre plus importante.

M. Gruyère s'est habilement souvenu du beau mythe qui se cache sous la personnification poétique de *Psyché*, aussi nous a-t-il donné une jeune fille pudiquement nue, qui s'est revêtue de honte en dépouillant sa tunique de lin, comme dit Plutarque, et dont la beauté est idéale et pure. La *jeune fille* de M. Duprez, qui, en souriant, touche légèrement du doigt les cornes mobiles d'un limaçon, est gracieux, son sourire a du charme. Dessin assez correct.

La *tête du Christ* de M. Chambord est régulière et froide, peu modelée. Pour une tête de Christ, la régularité ne suffit pas; il faut encore la bonté, l'expression divine.

Comme disposition, c'est un très-beau groupe que celui de la *Charité*,

par M. Oudiné. Le dessin est régulier, les draperies sont d'un bel arrangement ; il règne dans l'ensemble, enfin, beaucoup d'harmonie. Nous reprocherons seulement à la tête de la Charité d'être froide, de n'avoir pas l'animation compatissante, le sourire maternel ; il en résulte, et c'est tout naturel, que ces beaux enfants sont tristes et ont l'air malheureux. M. Oudiné a exposé deux cadres contenant plusieurs médaillons dont presque tous sont remarquables.

Le *Charles d'Anjou, comte de Provence, apposant son cachet sur un traité*, par M. Daumas, est fier d'attitude, d'un dessin hardi, compris avec une grande intelligence historique, et largement fait.

Puisque nous parlons de vérité historique, nous devons citer l'Achille de Harlay de M. Barre, œuvre empreinte d'un grand caractère, où l'artiste s'est tiré avec bonheur des difficultés du costume. La tête, notamment, est belle, et contient une pensée. Comme sentiment religieux la *Sainte Famille* et le *Saint Vincent de Paul*, de M. Bion, sont très-remarquables.

ARCHITECTURE.

L'architecture ne crée plus, c'est un fait avéré ; elle imite ou l'antiquité, ou le moyen âge, ou la renaissance ; mais on peut lui rendre cette justice, qu'elle imite de mieux en mieux, avec plus de science et d'intelligence, qu'elle excelle à comprendre, à saisir, à s'approprier le caractère d'une époque, et, dans cette voie, il y a encore de la gloire à recueillir pour elle ; les monuments de l'antiquité eux-mêmes, si longtemps étudiés avec idolâtrie, ne sont vraiment compris que depuis quelques années : aussi les restaurations faites à ce point de vue ont-elles un intérêt tout nouveau et sont-elles comme des révélations. Nous citerons, cette année, la restauration du Panthéon par M. Travers, exécutée avec une pureté et un goût exquis. Viennent ensuite les études ou les projets d'églises gothiques, parmi lesquels nous avons remarqué la *Sainte-Chapelle de Vincennes*, par M. Lion, dont le dessin est ferme, précis, solide et où l'architecte se montre coloriste ; les églises de Moret et de Donnemarie, par M. Garrez ; les dessins fort habiles de M. Jourdan ; le projet d'achèvement de *Saint-Urbain*, par M. Berthelin, qui témoigne d'une science profonde ; enfin s'offre l'architecture qu'on pourrait appeler municipale, et nous avons retrouvé le projet de couronnement de l'Arc de l'Étoile, qui, exécuté en 1858, nous a paru très-lourd et très-disgracieux. Il en est de même en 1845. M. Blouet a exposé aussi un projet de pénitencier cellulaire très-habilement distribué, mais très-cruel : on ne peut que

souhaiter qu'il ne soit pas adopté, celui-là ni aucun autre. — Le projet de monument en l'honneur du duc d'Orléans n'est ni chrétien, ni païen : c'est quelque chose de bâtard qui ne dit rien à la pensée. Nous désirons voir s'élever à Paris la fontaine à Moïse dont M. Garnaud a donné le dessin, et la mosquée de M. Melick, monument d'un goût tout oriental. Voire même aussi les grandes halles de M. Magne, dont l'idée, municipalement parlant, nous paraît très-ingénieuse.

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

Nous n'avons pas assez de place pour apprécier dignement l'exposition de gravure de cette année ; mais heureusement ce sont là des œuvres qu'on peut revoir à loisir, et, qui mieux est, admirer chez soi : aussi nous contenterons-nous d'une simple énumération, les noms de certains artistes étant d'ailleurs à eux seuls un éloge.

Nous avons remarqué d'abord la *Françoise de Rimini*, par Calamatta, gravure d'une exécution qui arrive à certains effets de la peinture qui sont d'un moelleux admirable ; pour les carnations par exemple, le *Charles I* d'Achille Martinet d'après Delaroche, dessin pur et purement gravé où l'on remarque de jolis détails : il lui manque un peu du laisser aller artistique, de la verve d'Henriquel-Dupont ; le *Léon X* de M. Jesi (d'après Raphaël), qui se distingue par la même adresse d'exécution que la gravure de M. Martinet, gravure recommandable sous tous les rapports, mais seulement un peu froide ; les *funérailles de Marceau*, par M. Sixdeniers ; les gravures de MM. Blanchard père, Rollet, Jazet, Alexandre Manceau, Girard, Garnier, et les paysages à l'eau forte si finis et si vrais de M. Bléry.

La lithographie approche tous les jours d'avantage de la perfection ; elle avait déjà le moelleux et elle gagne la précision. Nous citerons particulièrement *Hélène Adelsfreit*, par M. de Lemud, petite lithographie qui pourrait faire une grande peinture, admirable par l'originalité de la composition et une exécution large ; les portraits du *duc d'Aumale*, du *comte de Paris* et de la *princesse royale d'Angleterre*, par M. Léon Noël, dont le crayon est si habile, si soigneux ; enfin les beaux portraits de M. Grévedon, que sa grâce et son élégance ont rendu populaire.

Wilhelm TÊNINT.

REVUE LITTÉRAIRE.

Chants de l'Exil, par M. Louis Delâtre. — L'éditeur Gosselin vient d'enrichir de ce livre sa *Bibliothèque d'Élite*, et nous l'en félicitons. C'est par la poésie qu'elle pêche; encore quelques publications comme celles des *Chants de l'Exil* et cette lacune importante sera successivement comblée. Le nom de M. Delâtre était déjà connu de tous les amis de la belle et noble poésie, par un premier recueil publié depuis deux ans, mais qui, trop incomplet et mal lancé dans la librairie, n'avait pas eu tout le retentissement que le vrai talent mérite. Rien ne manque aux *Chants de l'Exil*, ni l'honorable publicité, ni le talent du poète, grand et perfectionné. Ce livre, avec l'*Itinéraire* de M. de La Boulaye et le *Tumulus* de M. Al. Cosnard, forme une brillante constellation poétique, apparue à l'horizon de l'année 1843, pour ne point s'effacer.

Ce qui distingue la poésie de M. Delâtre, c'est un souffle puissant, une grande ampleur de style, un coloris chaud et l'habile emploi des idées philosophiques dans la langue lyrique. Ses compositions ont en général une allure allemande ou slave, et l'expression conserve cependant toute la lucidité française; et notre syntaxe n'est jamais offensée. M. Delâtre excelle dans les peintures grandioses, dans le merveilleux emprunté aux merveilles même de la création. Son défaut serait un peu de penchant à l'amplification; quand on a comme lui l'instrument poétique, on ne s'arrête pas toujours à temps; mais l'âge y mettra bon ordre.

Voici un fragment du genre épique le plus élevé, emprunté à la pièce, ayant pour titre : *Adalbert ou le doute*.

J'ai déserté le monde et son vaste néant,
Et ces nains qu'effrayaient mes rêves de géant.
Je viens dans la nature immortelle, infinie,
Chercher des entretiens dignes de mon génie.
Tonnerres, ouragans, feux exterminateurs,
Soyez dorénavant mes interlocuteurs!
Satisfaites ma soif de connaître et d'apprendre;
Je sais votre langage et je puis vous comprendre.
L'espace est votre empire, et l'herbe est mon séjour!
Vous êtes éternels, et je ne vis qu'un jour;
Vous vivez et je meurs; vous volez et je rampe;
Mais au moins mon génie est bien de même trempé!

Vents! écoutez ma plainte; esprits bons ou mauvais,
 Dites-moi qui je suis, d'où je viens, où je vais;
 Car pour moi je l'ignore, et je suis à moi-même
 Une énigme insoluble, un ténébreux problème.
 Terrassez, s'il se peut, le doute encor vainqueur;
 Étouffez le vautour qui me ronge le cœur.

Un Épisode du Déluge, les Scènes de la Création, une Course dans les Alpes, le Champ de bataille de Lepsick, etc., etc.; sont des pièces composées et écrites dans cet ordre d'idées et dans cette langue, également à l'usage de peu de poètes. Cette grande et forte poésie, citons quelques vers d'une touche élégante et gracieuse.

PENDANT UN BAL.

A travers les rameaux qui pendent sur ma tête,
 Au fond du vert jardin je vois briller la fête;
 Je la vois, je l'entends, mais sans y prendre part;
 Car je fuis les plaisirs où s'empresse la foule,
 Et lorsqu'au bal joyeux la multitude roule,
 Je vais rêver dans l'ombre ou pleurer à l'écart.

Amis, en vain ce soir vous m'avez dit : demeure!
 Je sors avant la fin. Je ne veux pas voir l'heure
 Où tous les invités se quittent sans savoir
 Si dans ce monde encor ils doivent se revoir;
 Où les flambeaux joyeux expirent dans l'air sombre,
 Où le silence, fils et compagnon de l'ombre,
 Sous ses ailes de plomb étouffe tous ces bruits,
 Ces accords, ces soupirs si doux au sein des nuits,
 Ce tourbillon brûlant de walses, de quadrilles,
 Où les fleurs qui riaient au front des jeunes filles
 Roulent sur le parquet sans gloire et sans honneur,
 Comme l'épi qui tombe aux pieds du moissonneur!

On voit que M. Delâtre a non-seulement un grand talent, mais encore un talent très-varié, et chez lui l'écrivain égale le poète, on le dit fort jeune encore; que de belles promesses pour son nom et pour les nobles plaisirs de l'intelligence!

REVUE CRITIQUE. — Littérature. — Théâtre, Beaux-Arts, Histoire, Instruction publique, Bibliographie française et étrangère, Poésie, Revue du journalisme, Variétés. Directeur, M. Lucien DE LA HODDE. — RÉDACTION. — MM. F. T. Claudon. — H. Laviron. — A. Fillieux. — Eugène Fromont. — Charles Romey. — Charles Richomme. — Dufai. — Lovengard. — L. A. Berthaud. — Alfred Vanault. — Taxile Delord. — C. Carague. — L. De la Hodde. — Eugène Nus. — Philibert Audebrand. — P. Joigneaux.

Abonnement. — Paris, 15 fr. par an, 8 fr. pour six mois, 5 fr. pour trois mois. Pour la province, 18 fr., 9 fr. 50 c. et 5 fr. 75 c.

Paraît tous les huit jours. — Bureaux; rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 16. (*Affranchir.*)

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le calme a fini par rentrer dans les délibérations de la chambre des députés. Toute agitation semble avoir cessé avec le vote de la loi des sucres. Cette question, qui a tenu tous les esprits en suspens pendant plusieurs mois, ne préoccupe plus personne. On sait que la chambre des pairs ne voudra pas faire de changement au projet adopté par la chambre des députés. D'ailleurs, le gouvernement lui-même s'est rallié tout à fait à ce projet; et il en a franchement soutenu le principe dans l'exposé présenté à la chambre des pairs.

Nous n'aurons plus qu'un mot à dire sur la question, c'est qu'il est remarquable que ce soit M. Passy, un des partisans les plus déclarés de l'émancipation des esclaves, qui ait surtout contribué à faire rejeter par la chambre le principe de l'indemnité qu'on proposait d'accorder aux sucreries indigènes. Il sera toujours facile de remporter des triomphes de cette nature avec la chambre élective. Les indemnités lui plaisent peu en général. Mais nous ne savons si M. Passy, et les autres abolitionnistes qui ont défendu le sucre de betteraves, se sont aperçus qu'ils rendaient impossible le succès des mesures financières nécessaires pour la réalisation de l'émancipation des nègres. Il n'a pas fallu de grands efforts pour obtenir de la chambre le refus des quarante millions demandés pour supprimer le sucre indigène; il faudra des efforts bien moindres, nous le croyons, pour lui faire refuser les cent cinquante millions qu'on estime nécessaires pour indemniser les possesseurs d'esclaves. La loi sur les sucres, telle qu'elle a été votée, doit retarder de beaucoup l'émancipation des nègres. On doit, en outre, tenir compte des changements qui se sont opérés dans l'opinion publique sur la question de l'esclavage. On le repousse toujours en principe; et, sur ce point, l'humanité et l'économie politique doivent se trouver d'accord. Mais lorsqu'on voit le gouvernement anglais charger sur des navires ce qu'on appelle des engagés libres, pour les transporter de la côte d'Afrique aux Antilles, quand on voit notre gouvernement commencer des essais dans le même sens, à destination de notre colonie de Cayenne, on se demande si ce n'est pas être quelque peu dupe des mots, que d'abolir, sous le nom d'esclavage, un état de choses qu'on tend à continuer sous un autre nom.

Nous avons toujours pensé, d'après nos impressions personnelles longuement et depuis long-temps recueillies dans les pays à esclaves, que l'esclavage ne devait pas être aboli, mais transformé. Les gouvernements qui font prendre aujourd'hui des engagés libres à la côte de Guinée, ne pensent certaine-

ment pas autrement; ils ne font qu'essayer une nouvelle forme d'esclavage; car, c'est une trop forte dérision que de considérer comme valable l'engagement obtenu d'un être aussi étranger à la civilisation que le nègre africain, et de présenter, comme libres, des hommes qu'en vertu de ce contrat dérisoire on transporte à mille lieues de leur patrie.

La discussion des crédits supplémentaires pour l'Algérie n'a donné lieu à aucun de ces incidents dramatiques qui ont signalé le commencement de la session. Les adversaires habituels de la colonie ont blâmé le développement donné à nos opérations militaires. Cela est naturel. Qui ne veut pas la fin ne veut pas les moyens. Mais un très-bon symptôme des dispositions du pays, c'est que la commission de la chambre des députés, avait proposé d'allouer au ministère tous les crédits demandés; et le vote de la chambre a été conforme à ces conclusions.

La guerre telle qu'elle est menée aujourd'hui doit produire inévitablement une pacification prochaine. M. le duc d'Aumale aura glorieusement contribué à ce résultat par l'héroïque fait d'armes qui vient de mettre en ses mains toutes les ressources disponibles d'Abd-el-Kader; cet épisode chevaleresque semble être un récit emprunté à l'histoire des croisades. Lorsque nous aurons réglé nos affaires à l'intérieur, il faudra s'occuper activement, sans relâche, à nous établir solidement sur la côte. Les profits de la situation maritime seront pendant longtemps supérieurs à ceux de l'exploitation du sol.

L'Irlande continue à présenter une attitude menaçante. Nous n'en persistons pas moins à croire qu'une insurrection n'est pas probable. Tout au plus des troubles passagers sont-ils à craindre sur quelques points. Le gouvernement anglais prend ses précautions. Il a expédié en toute hâte des armes pour les arsenaux d'Irlande. Les garnisons sont tenues sur le qui vive. Le bruit a couru pendant une journée à Londres, que M. O'Connell avait été arrêté. C'était une fausse nouvelle. Le ministère s'est borné à le destituer de ses fonctions de juge de paix, en compagnie de deux autres partisans du rappel de l'union. Cet homme extraordinaire puise une nouvelle force dans ces destitutions qui, aux yeux du peuple, témoignent de son attachement à l'Irlande. Il suit le cours de ses prédications contre l'union, traînant après lui des populations de cent mille âmes. Son éloquence grandit et s'élève comme les flots de l'assemblée.

Depuis les miracles accomplis par la foi religieuse, jamais la parole humaine n'a produit d'impressions aussi vives et aussi profondes. Et nous le répétons, ce qui donne un caractère véritablement admirable à ces harangues du souverain moral de l'Irlande, c'est que, tandis qu'il paraît entièrement livré à l'entraînement des passions et des haines nationales, il ne perd pas de vue la limite de la légalité; il ne la dépasse point dans ses paroles, et il possède l'inconcevable puissance d'imposer la même réserve à ces multitudes tumultueuses, mais soumises de cœur à ses conseils comme jamais esclaves ne le furent aux ordres d'un maître absolu. La chambre des communes discute en ce moment un bill pour restreindre le droit de port d'armes en Irlande. Il sera certainement adopté.

Nous espérons que ces mesures comminatoires suffiront, et le sang ne coulera pas de nouveau sur cette terre déjà désolée. Un membre de la chambre des communes, M. Lane Fox, souvent atteint par les sarcasmes brutaux de M. O'Connell, a annoncé l'intention de faire, après les fêtes de la Pentecôte, une motion pour le rappel de l'acte d'émancipation des catholiques. C'est une étrange manière de répondre aux demandes pour le rappel de l'union. Mais ces extravagances du vieux torysme, auront peut être cet avantage de rendre plus sensible pour tous les partis, le besoin des ménagements et de la modération.

Le grand intérêt du moment se porte sur l'Espagne. Dans cette contrée non moins malheureuse aujourd'hui que l'Irlande, mais à laquelle l'avenir promet au moins des jours plus heureux, ce sont le contraste et l'imprévu qui dominent. Tantôt tout languit et reste indécis, tantôt tout se précipite et éclate inopinément. Le ministère Lopez, pour lequel on devait craindre qu'il ne se laissât user et miner lentement par la résistance sourde et les temporisations fallacieuses d'Espartero, a eu l'intelligence et le courage de sa situation. Il a voulu connaître tout de suite la portée du pouvoir qu'on lui laissait. Ainsi que nous l'avions prévu, il a fait une condition *sine qua non*, de la destination de Linage. Il y joignait celle de cet affreux bandit qui souille l'uniforme espagnol, de Zurbarano. Espartero n'a pas voulu abandonner ces deux hommes qui sont l'âme et le bras de son système. Le ministère s'est retiré.

Immédiatement Espartero a chargé M. Gomez Becerra, président du sénat, et qui lui est entièrement dévoué, de composer un nouveau ministère. La chambre des députés témoignait en même temps, par une adresse, de ses sympathies pour le ministère démissionnaire, et elle manifestait avec énergie son opposition au ministère nouveau. Espartero s'est alors résolu au parti extrême, d'une dissolution des cortès, et persévérant dans des habitudes de déférences apparentes au vœu national, il a en même temps publié un semblant d'amnistie, voulant faire croire qu'il adoptait cette partie du programme du ministère Lopez. Mais l'amnistie demandée par ce ministère comprenait sans exception toutes les personnes politiquement compromises depuis la fin de la guerre civile. Celle du nouveau ministère ne s'applique qu'aux personnes condamnées judiciairement. Par ce moyen les portes de l'Espagne restent fermées à tous les officiers généraux dont Espartero redoute l'influence sur l'armée, car la plupart d'entre eux ont quitté leur pays sans être sur le coup d'une sentence judiciaire.

M. Mendizabal, chargé du portefeuille des finances sous M. Becerra, a repris la suite de ces désastreuses expérimentations financières par lesquelles il a déjà tant contribué à la ruine de l'Espagne. Il a supprimé le droit d'octroi qui rapportait 20 millions de réaux à l'état, dans le but de se former une popularité passagère. En même temps, le paiement de l'impôt en général est déclaré facultatif jusqu'à la réouverture des cortès, laquelle ne doit avoir lieu qu'au mois d'avril.

Ainsi, ce gouvernement est réduit à de si minces ressources, que sa marche est

à chaque instant arrêtée par la pénurie du trésor, compte vivre sans percevoir d'impôt. Comment expliquer cette énigme, si l'on n'admet pas que l'Angleterre lui fait espérer des subsides sous une forme quelconque. Cette supposition n'équivaut-elle pas d'ailleurs à une certitude quand on voit le décret qui déclare facultatif le paiement de l'impôt, suivi d'un autre décret qui ordonne la formation d'une commission pour réviser la législation sur les cotons. Cette révision c'est, sous une autre forme, le traité de commerce que l'Angleterre demande à l'Espagne depuis si longtemps.

Si les cortès nouvelles étaient favorables à Espartero, leur acquiescement serait assuré à un abaissement de tarif en faveur des cotons anglais; si ces cortès sont hostiles, Espartero, soutenu par l'Angleterre, frappera un coup d'état et accordera de sa propre autorité toutes les faveurs que pourra souhaiter son excellente alliée. Voilà le calcul. Heureusement tous les partis l'ont aperçu en Espagne, et leur unanimité tend à le déjouer. Momentanément il n'y a plus de partis en Espagne. Progressistes, modérés, radicaux, ne font plus qu'un jusqu'à la chute de l'ennemi commun. D'un côté, c'est donc la nation, l'Espagne; de l'autre, c'est Espartero et l'Angleterre.

C'est un grand pas vers l'heureuse solution de la question, que cette simplicité de termes à laquelle elle se trouve réduite.



Le premier numéro de la *Revue de l'Orient*, bulletin de la *Société orientale* légalement constituée, vient de paraître. C'est sans contredit une des plus instructives et des plus intéressantes publications de l'époque, tant par la nature des objets dont elle traite que par le talent des rédacteurs. M. Alphonse Denis, membre de la chambre des députés, président de la Société orientale, et M. Abel Hugo, vice-président, apportent à cette vaste et utile entreprise tout leur zèle et toutes leurs lumières. Ce sont là de sûrs garants d'un succès durable. Les articles qu'ils ont signés dans ce premier numéro sont de la plus haute portée philosophique et historique, ainsi que tous les autres articles qui suivent. La situation politique, morale, industrielle et sociale de tout l'Orient y est présentée sous un jour aussi vrai que nouveau, et les intérêts français y trouvent d'éloquents et habiles défenseurs. Les documents les plus curieux abondent et abonderont dans cette *Revue*, qui compte parmi ses collaborateurs ou ses correspondants les écrivains et les hommes politiques le plus haut placés dans les différents pays. La sympathie du public ne peut manquer à une pareille œuvre, qui se propose de résoudre les problèmes les plus palpitants d'actualité.



CHALLAMEL.

MADAGASCAR.



L'île de Madagascar, séparée de l'Afrique par le canal de Mozambique, s'étend sur une largeur moyenne de quarante lieues du 12° 12' de latitude au 25° 36'. Des montagnes élevées la traversent dans toute sa longueur et la partagent en deux parties, dont celle située à l'est est un peu plus étendue que l'autre. De nombreux cours d'eau descendent de ces montagnes et inondent les vallées inférieures. On en peut compter jusqu'à cent quarante. Plusieurs de ces rivières sont navigables pour des pirogues jusqu'à une certaine profondeur. Malheureusement les sables repoussés alternativement par l'effet des vents généraux le long de la côte orientale et par le mouvement des courants le long de la côte opposée, s'entassent peu à peu et forment une barrière à leur embouchure. Les eaux ne trouvant plus leur voie naturelle d'écoulement se répandent çà et là et forment autour de l'île cette ceinture de marécages pestilentiels qui, pendant une partie de l'année, du mois d'octobre jusqu'à celui d'avril, rendent si redoutable l'approche de Madagascar. Cette insalubrité toutefois n'existe que sur les côtes. Dès que l'on a passé cette zone empestée et que l'on s'élève vers les plateaux de l'intérieur, l'air s'épure et devient parfaitement sain. Le sol, en général d'une admirable fertilité, est couvert par de grands pâturages ou d'immenses forêts vierges dont la science des naturalistes n'a encore que fort imparfaitement exploré les merveilles. Les produits de Madagascar sont aussi abondants que variés : le riz, le coton, la soie, le sucre, le café, le poivre et la ravintsara, le caoutchouc, la cire, les gommes, les bois de marqueterie, de teinture et de construction, les bestiaux, tels sont les objets que cette île pourrait offrir au commerce. Quant à la population qui l'habite, le chiffre en est incertain : les évaluations varient de un à quatre millions d'habitants. Des peuplades distinctes, et qui paraissent

d'origines diverses, se partagent le pays. Les principales sont : les Antancars, les Antavarts, les Betsinisaracs, les Bétanimères, les Antatchimes, les Antanosses, les Sakalares du nord et ceux du sud, les Antsianaacs, les Antacayes, les Betsilos, et enfin les Hovas, maîtres aujourd'hui de presque toute l'île.

Quelques-unes des races Malgaches semblent d'origine arabe. Les Hovas appartiennent au type Malais. Plus intelligent que le nègre d'Afrique, le Malgache, en général, n'aime pas moins que lui l'indolence et l'oisiveté. Le Hova se distingue par ses cheveux lisses et son teint clair, par sa supériorité intellectuelle, son énergie guerrière et son esprit mercantile.

Ce furent les Arabes qui, les premiers, mirent pied à Madagascar. Ces hardis explorateurs s'y établirent dans la partie du nord-ouest, au septième siècle, en même temps qu'ils se fixèrent aux îles Comores.

Les Portugais, poussés par la tempête, y abordèrent en 1506, mais n'y formèrent point d'établissement. Ils fréquentèrent pourtant l'Anseaux Gallions et la baie d'Antongil. Madagascar restait depuis longtemps le refuge des pirates qui parcouraient les mers de l'Inde, lorsqu'en 1642 une compagnie française obtint du cardinal de Richelieu un privilège de commerce exclusif avec Madagascar et les côtes adjacentes. Pronis et Fonquembourg, agents de cette compagnie, s'établirent à Sainte-Luce, et bâtirent le fort Dauphin. Ils n'avaient sous leurs ordres qu'un très-petit nombre d'hommes. Les fièvres, la guerre contre les naturels et les divisions intestines empêchèrent le succès de la colonie. Flacorest, homme actif et intelligent, qui a laissé un livre intéressant sur Madagascar, succéda à ceux que nous avons précédemment nommés, mais il ne réussit pas mieux; l'insuffisance des moyens mis à sa disposition le lui rendait impossible. La colonie continua à végéter quelque temps sous le gouvernement de Champmorgon et fut détruite après sa mort. Un navire qui longeait la côte, aperçut des signaux de détresse, et vint recueillir le petit nombre de Français qui avaient échappé aux fièvres et à la sagaie.

En 1768, sous le ministère de M. de Praslin, un officier distingué, M. de Maudave fut envoyé pour reconquérir le fort Dauphin. Cette expédition fut peu soutenue et aboutit à un nouvel avortement. Enfin, l'aventurier polonais Benyowski fut chargé de fonder un grand établissement dans la baie d'Antongil. Des troubles continus eurent lieu entre cet étrange personnage et le gouvernement de l'île de France. Benyowski termina ses aventures par un coup de tête extravagant, et

perdit la vie en combattant à la fois les Malgaches et les Français. Son nom toutefois a conservé à Madagascar, une certaine autorité mêlée de respect, ce qu'il faut attribuer, sans doute, au courage héroïque dont il donna des preuves nombreuses. On y montre encore son tombeau.

En 1804, le général Decaen, le dernier de nos gouverneurs à l'île de France, établit le long de la côte orientale différents postes de traite dont Tamatave fut choisi pour le chef-lieu. La perte de l'île de France ne lui permit pas de poursuivre ses plans.

Le traité de Paris du 30 mai 1814, ne s'expliquant pas formellement au sujet de Madagascar, le gouverneur de l'île de France, devenue l'île Maurice, sir Robert Forquhar fit valoir des prétentions sur nos établissements à Madagascar, mais il ne fut point appuyé par son gouvernement qui en ordonna la restitution à l'administration de Bourbon et reconnut formellement en cette circonstance les droits de la France.

Quelques années plus tard, un ancien agent commercial, intrigant subtil réussit à s'emparer de la confiance du ministre de la marine et fut envoyé à Madagascar pour examiner quel serait le point le plus favorable pour la fondation d'une colonie. Sylvain Roux, c'était le nom de cet agent, revint en France; ramenant à sa suite deux jeunes princes Malgaches, et d'après ses rapports une expédition fut décidée et partit en 1821, pour Sainte-Marie (Nasse-Ibrahim); petite île qui n'est séparée de la grande terre que par un canal d'une largeur inégale de deux à cinq lieues. Cette malheureuse expédition, composée de trois cents personnes, arriva précisément au moment de la mauvaise saison. Les fièvres commencèrent à exercer leurs ravages avant même qu'on eût pu faire les premières dispositions pour un établissement. Les malades entassés sur une gabare, périrent en si grand nombre qu'il fallut les enterrer pêle-mêle dans de grandes fosses comme en temps de peste. L'homme qui avait à se reprocher d'avoir, par intérêt personnel, provoqué cette entreprise pendant la mauvaise saison, périt lui-même. Ceux qui survécurent furent en bien petit nombre. Malgré ce désastreux début, le gouvernement français a persisté à occuper Sainte-Marie. Quelques maisons y ont été bâties, quelques terrains défrichés, mais jusqu'à présent cette colonie est restée sans importance et sans utilité.

Pendant que la France poursuivait ces malheureuses tentatives, l'Angleterre ne restait pas inactive. Déjà, en 1815, un détachement envoyé de l'île Maurice avait occupé le port Longuez; mais il l'avait bientôt après évacué. Au lieu de s'épuiser dans ces mesquins essais d'établissement sur le littoral, les Anglais firent alliance avec Radama, roi des Hovas,

qui commençait déjà à établir sa prééminence sur les autres peuplades de l'île, et travaillèrent à dominer ce pays par une influence politique adroitement ménagée. Un traité fut signé entre Radama et le gouverneur de l'île Maurice, d'après lequel les Anglais s'engageaient à payer annuellement au roi d'Émirne, une valeur de 50,000 fr., sous la condition de la part de celui-ci de prohiber le commerce des esclaves. Ils profitèrent de cette alliance pour envoyer à Tannanarivou, siège de la puissance des Hovas, des agents politiques et des missionnaires. Les premiers organisèrent à l'européenne l'armée des Hovas; les autres fondèrent des écoles, enseignèrent les arts et les métiers : tous travaillèrent de concert à faire prédominer l'influence politique de leur patrie par la voie la plus noble et la plus légitime, c'est à dire en civilisant les Malgaches. Radama était un homme d'une rare intelligence. Profitant de l'assistance de ses alliés, sans pourtant se laisser asservir par eux, il fit faire à son peuple de très-grands progrès. En 1828, les missionnaires anglais comptaient trente-deux écoles disséminées dans la province d'Émirne et plus de quatre mille élèves. Quelques Français, établis à Tannanarivou ou sur la côte, contribuèrent aussi à l'heureuse transformation qui s'opérait.

L'existence de Radama fut malheureusement trop courte. Il mourut à trente-sept ans, épuisé par l'abus des liqueurs fortes. Une de ses femmes, qui était en même temps sa sœur, fut portée au trône par le parti populaire, qui en cette circonstance triompha du parti des nobles. Il existe en effet à Madagascar une noblesse très-bien établie. Ranavalon-Manjaka, la nouvelle reine, signala son avènement par de terribles exécutions. Les proches parents de Radama et les chefs qui lui avaient été le plus dévoués furent sagayés. La haine des étrangers fut un des sentiments qui animèrent le plus vivement le nouveau gouvernement. L'agent anglais fut renvoyé, les missionnaires conspués; les bibles qui avaient été répandues avec profusion furent brûlées, et beaucoup de nouveaux convertis périrent dans les supplices.

Cependant la France, émue par les réclamations adressées de l'île Bourbon, et voulant mettre un terme aux vexations que subissaient les traitants français à Madagascar, y envoya de nouveau une expédition pour obtenir réparation par la voie des négociations, ou au besoin par la force. Malheureusement les moyens mis en œuvre furent cette fois encore hors de proportion avec le but que l'on voulait atteindre. Une frégate et quatre corvettes, sous le commandement du capitaine de vaisseau Gourbeyre, débarquèrent en 1829 quelques troupes sur la pres-

qu'île de Tintingue, dans le voisinage de l'île Sainte-Marie. Parmi ces troupes se trouvaient deux compagnies de Jolois, qui rendirent de grands services. Des travaux d'établissement furent exécutés. Une proclamation pompeuse fut faite par le commandant, annonçant l'intention formelle de la France de reprendre ses anciennes possessions. On réclamait, indépendamment des deux points déjà occupés, le fort Dauphin, Foulepointe, Fénérif et Manahor. La reine Ranavalon ne s'effraya pas beaucoup et déclara la guerre aux Français. « J'ai à mon service, disait-elle, le général Tazo (*la fièvre*), qui saura bien venir à bout de ces étrangers. »

Un ancien secrétaire de Radama nommé Robin, et qui aurait pu rendre de grands services si on avait mieux tiré parti de ses connaissances locales, fut envoyé à l'île d'Anjonar, pour engager le prince Ramanetak, qui s'y était réfugié, à agir de concert avec les Français. Ramanetak avait des droits au trône et comptait un parti considérable à Madagascar. On l'engageait à se rendre sur la côte nord-ouest et à soulever les Saklaves du nord, pour renverser Ranavalon. Il accepta d'abord avec empressement ces ouvertures ; mais il se hâta de changer d'avis, quand il apprit qu'on ne lui offrait, pour entrer en lutte avec les forces imposantes de la reine, que soixante fusils et vingt barils de poudre. Il dut croire en effet à une dérision. Les troupes françaises remportèrent d'abord quelques succès à Tamatane, mais elles furent ensuite battues à Foulepointe. Les vivres manquèrent, les fièvres se déclarèrent ; il fallut s'avouer vaincu devant ces sauvages, et se retirer honteusement, après avoir incendié les constructions élevées à Tintingue, et en livrant à la vengeance des Hovas les malheureuses peuplades qui avaient eu l'imprudence de se lier à notre alliance et de se déclarer pour nous. Ces pauvres gens furent massacrés ou périrent de faim, et le nom français, autrefois si glorieux dans la mer des Indes, y resta souillé d'une tache.

La révolution de Juillet survint. L'attention de la France fut naturellement trop absorbée par les grands événements qui s'accomplissaient en Europe, pour qu'elle pût s'occuper de Madagascar.

Le mouvement de civilisation imprimé par Radama s'était arrêté à sa mort. De puissantes insurrections éclatèrent dans les provinces du sud. Elles furent vaincues et cruellement punies. Le gouvernement de la reine Ranavalon, basé sur la force militaire et sur la terreur, fait peser aujourd'hui sur les peuplades conquises la plus dure tyrannie. Ce que l'on raconte de la dépopulation de Madagascar, par suite des exécutions

militaires et des empoisonnements juridiques par le targuin, est effrayant à entendre. Aussi les habitants du littoral s'enfuirent-ils très-souvent à Nasse-Bé ou à Maurice, malgré les châtimens dont sont menacés les familles des fugitifs et les chefs qui n'ont pas su s'opposer à leur départ. Le gouvernement de Maurice, où les bras ne suffisent pas à la culture, favorise cette émigration des Malgaches. Le commerce des traitans de Bourbon comme de ceux de Maurice se trouve singulièrement entravé par les précautions ombrageuses de Ranavalon, pour empêcher la fuite de ses sujets. Les tentatives du gouvernement français pour conclure un traité de commerce ont échoué devant les rancunes et les craintes de la reine, qui tend d'ailleurs à tout monopoliser entre ses mains. L'étranger qui, sous le rapport des affaires commerciales exerce aujourd'hui la plus grande influence à Madagascar, est un Français, M. Delastelle. Les traitans se plaignent beaucoup du tort qu'il leur fait. M. Delastelle a pourtant un mérite incontestable; c'est d'avoir enrichi de cultures nouvelles et d'établissements industriels d'une grande importance le pays qui lui a donné l'hospitalité, au lieu de n'y porter, comme un trop grand nombre d'aventuriers, que les vices de la vieille Europe. Il possède à Mahila et à Mananzari de grandes sucreries de compte à demi avec la reine.

Le désir d'occuper un poste maritime dans la mer des Indes a engagé le gouvernement français à accepter, en 1840, l'offre qui lui était faite par les Saklaves de la souveraineté de l'île de Nasse-Bé. Les fonds alloués pour la colonisation de cette île viennent de donner lieu à la chambre des députés à un débat sur les vues du gouvernement relativement à Madagascar. M. le ministre des affaires étrangères a déclaré que le gouvernement n'avait nullement dessein de profiter des dissensions qui troublent ce pays, pour y rentrer. L'histoire de nos désastres justifie, il est vrai, une grande défiance et même de l'éloignement pour de nouveaux essais.

Il vaut mieux s'abstenir, sans doute, que de recommencer à Madagascar ces essais misérables, qui n'aboutiraient qu'à nous déconsidérer. Toutefois, l'impossibilité du succès ne nous est nullement démontré, si l'on se décidait à opérer sur une grande échelle. Il faudrait, au lieu de s'établir sur ces côtes malsaines, marcher immédiatement dans l'intérieur, en laissant seulement derrière soi, parmi les peuplades alliées, quelques postes, pour assurer la communication avec la mer, attaquer tout d'abord les Hovas et se substituer à eux dans le gouvernement de l'île. Réfugiés pendant la mauvaise saison sur les plateaux supérieurs,



Tête de Christ entourée des emblèmes eucharistique.

les soldats colonisateurs en descendraient pour travailler au dessèchement des marais et à la régularisation de l'écoulement des eaux. En se substituant à la reine des Hovas, qui possède un grand nombre d'esclaves et qui a le droit d'imposer des corvées, on pourrait exécuter, sans de trop grandes dépenses, ces travaux d'assainissement, tout en modifiant les choses dans un intérêt d'humanité. Des habitants de Maurice et de Bourbon viendraient en grand nombre transporter à Madagascar leur industrie et leur connaissance de l'agriculture tropicale. Il ne faudrait pas songer, dans tous les cas, à s'établir à Madagascar, sans y maintenir un nombre de troupes considérable. Cette entreprise dépasse en ce moment les ressources de la France, et sera impossible tant qu'on n'aura pas fait cesser d'une manière ou d'une autre le provisoire qui règne en Algérie; mais peut-être serait-il sage de la part du gouvernement de faire étudier avec soin, pour en profiter, si faire se peut dans l'avenir, les questions qui se rapportent à la colonisation de Madagascar.

Quant à l'île de Nasse-Bé, elle n'a de réelle importance que dans le cas où on la ferait servir comme point d'attaque contre la grande île. M. Estancelin, dans un excellent discours à la chambre des députés, a fait de cet établissement une critique très-juste. Il y a quelque enfantillage à parler de remplacer la perte de l'île de France par l'occupation de Nasse-Bé. Cette petite île, qui n'a que cinq lieues de périmètre, est en effet enclavée au milieu d'une baie, et serait facilement dominée par les positions voisines. Elle n'est point placée, d'ailleurs, sur le passage ordinaire des navires qui vont aux Indes.

Un poste maritime et militaire aurait été bien mieux choisi dans la baie de Diego-Suarez, située à l'extrémité septentrionale de l'île, baie magnifique où les fièvres ne règnent pas, assure-t-on, et dont l'entrée, étroitement fermée, rendrait la défense parfaitement facile.

Il eût été fort désirable que l'île de Madagascar pût se civiliser d'elle-même; le règne de Radama a donné un moment cette espérance; mais, aujourd'hui, ce pays est tombé dans sa barbarie primitive. L'oppression qui pèse sur les peuplades conquises par les Hovas justifierait l'intervention d'une puissance étrangère, si elle n'oubliait pas, en offrant aux indigènes les bienfaits de la civilisation, d'observer à leur égard les principes de la justice et de l'humanité.

Louis VALORI.

RELATION

DU

VOYAGE D'HORACE VERNET EN ORIENT.

V I.

SOMMAIRE. — Le kioff. — Adieux aux habits à la française. — Hygiène du voyageur. — Domicile, mobilier et cuisine pour le désert. — Résumé et revue générale d'Alexandrie: l'abel moderne; le propriétaire universel. — Tolérance des musulmans: les eoplites, les juifs, les Grecs, les chrétiens, les Francs. — Les lanternes et les fauux. — Architecture des jardins. — Style moresque. — Les rues. — Abondance de fenêtres, et sa cause. — Bazars. — Approvisionnements. — Caractère des Alexandrins. — Les mosquées. — Les imans. — Lectures publiques. — Curiosités. — Lacs. — Lieu du débarquement des Français. — Enfant qu'on mène à la circoncision.

En voyage, chaque pas, chaque regard est un progrès pour le penseur, en même temps qu'un délassement agréable et facile; car la pensée va, sans navire ni vent, plus rapide que ce dernier, plus légère que le papillon aux innombrables yeux, et, comme l'abeille laborieuse, se nourrissant du parfum des fleurs qu'elle caresse en passant. Elle vit complaisamment de l'essence des choses qui luisent au soleil, dans le calme ainsi qu'au sein du bruit, et ne se lasse jamais de parcourir l'interminable labyrinthe de la nature, où ses larmes se mêlent parfois à ses plus enfantins sourires. Aussi me pardonnera-t-on, je l'espère, la minutie de certains détails, en faveur du désir que j'aurais d'enseigner quelques mots de cette néologie, de ce grand dictionnaire d'observations toujours ouvert devant un artiste curieux. En tout lieu la vie contemplative se pratique avec le même agrément pour quiconque sait grouper deux idées, interroger les choses et en tirer des réponses ou conclusions mo-

¹ Voir la *France Littéraire* du 20 mai dernier.

rales et poétiques ; j'avoue, pour mon compte, l'irrésistible inclination qui m'y entraîne, dans ce beau pays d'Orient surtout, où elle semble avoir pris naissance. Sur notre globe, chacun la comprend à sa manière, et sous différentes dénominations : loisir, méditation, flânerie, rêverie, douce far niente, la sieste, et mille autres interprétations de la même idée. Mais nous sommes en Égypte, et, pour nous mettre au point de vue de notre horizon actuel, parlons du kieff ; c'est un trait de caractère qu'on ne peut négliger dans les mœurs du peuple musulman. Un Turc ne se presse jamais dans les actes les plus simples de la vie ; il dîne à son aise, parle peu ou point pendant ses repas, et, après qu'il a satisfait aux exigences de son appétit et pris du café (généralement sans sucre), il fait le kieff (la sieste), en fumant une ou plusieurs pipes. Il n'interrompt la consommation continue de ces dernières, que pour laisser échapper, à travers les nuages du tabac, certaines bruyantes indiscretions de l'estomac qui annoncent aux étrangers qu'ils ne sont pas en France. Des heures s'écouient ainsi dans un état d'impassibilité voisin de l'inertie ; souvent le sommeil du corps vient se joindre à celui de l'intelligence, et la mort pourrait même aussi surprendre l'homme dans ces moments de stagnation vitale, sans qu'il s'aperçoive de son invisible approche.

Nous ne pouvons juger des douceurs du kieff que parce que nous avons d'autres idées ; l'esprit veille toujours chez l'Européen ; l'activité est l'élément essentiel dans lequel il vit. Après notre kieff ambulante, puisque c'est ainsi qu'il est admissible, nous remontons dans les chambres qui nous sont destinées ; la fraîcheur qui y règne, grâce à la fermeture des volets, nous rend l'énergie nécessaire aux occupations intimes du ménage ; les uns écrivent aux amis et aux familles ; les autres organisent les paquets, nettoient les armes, dont nous portons un arsenal formidable sorti de la paisible armoire de M. H. Vernet. Les habits justes nous sont devenus insupportables, et forment d'ailleurs un surcroît de bagage. Adieu donc tout l'attirail inutile ! nous le confierons aux soins obligeants de M. Cochelet, qui veut bien nous le faire expédier sur Malte. Au Caire doit commencer notre métamorphose en Arabes.

Voici la visite fort agréable de M. Bourdon, qui a fait d'intéressantes pérégrinations dans les pays que nous allons traverser ; les renseignements qu'il nous donne nous sont très-précieux. Il nous recommande surtout de ne rien changer au régime de la vie française sans nécessité ; d'être sobres, soigneux de nos yeux, la nuit de les couvrir à cause du froid ; de ne pas les frotter quand le sable du désert en irritera la pelli-cule, de les laver souvent, et d'emporter avec nous une petite provision

d'eau-de-vie, pour dissimuler quelquefois l'odeur infecte et le mauvais goût des eaux de citernes. Toutes ces précautions sont utiles et faciles à observer, c'est pourquoi j'en remercie notre ami, et les communique avec empressement, à quiconque voudrait en faire l'essai. M. Vernet s'est muni d'une petite pharmacie assez complète, et d'une trousse bien garnie de lancettes, bistouris, scalpels, etc., qu'il saurait manier habilement au besoin, mais dont chacun de nous espère bien ne pas éprouver le contact. Nous possédons en outre deux malles en cuir, vrais chefs-d'œuvre de l'art par l'admirable disposition de leur intérieur et la quantité d'objets qu'elles peuvent contenir. Toutes les nécessités de la vie nomade y ont été prévues. Chacune est munie d'une tente en caoutchouc pouvant contenir trois personnes, d'un lit avec traversin et couverture, d'une table en bois et de deux pliants pour s'asseoir, plus, trois grands tiroirs destinés aux effets. Je ne dois pas oublier de faire mention de notre cuisine portative, qui n'est pas moins admirable dans ses combinaisons que les malles-Gandillot. Il y a fourneau, soupière, appareil pour cuire ou rôtir; une douzaine d'assiettes en fer-blanc, des timbales à boire, des fourchettes et des couteaux, le tout commodément emboîté dans un sseau de fonte de moyen volume. (Chez Lemare, fabricant de caléfacteurs, au coin de la rue Daupline.) Le daguerréotype n'est pas un des plus minces embarras du voyage, par son volume et son poids (l'opticien qui l'a fourni n'avait pu y apporter aucune des modifications qui ont été faites depuis). Comme notre séjour ne doit pas se prolonger longtemps ici, je profite encore de l'obligeance de M. Bourdon, qui veut bien me piloter, avec ledit instrument, dans Alexandrie, et, ensemble, nous nous dirigeons, sur deux ânes, vers la colonne de Pompée et les aiguilles de Cléopâtre, dont j'ai déjà parlé plus haut. Durant cette rapide excursion qui me fait passer en revue beaucoup d'objets qui m'avaient échappé à la première inspection, il me sera permis de tracer un résumé succinct de remarques générales recueillies sur les lieux, ou dans les conversations des gens qui les habitent.

Alexandrie, jadis si magnifique, séjour délicieux de Cléopâtre, qui, sous le calife Omar, contenait quatre mille palais, autant de bains publics, quatre cents marchés, quarante mille juifs tributaires, n'est plus aujourd'hui qu'une ombre vague de sa splendeur passée. Les habitants sont de toutes couleurs, de toutes les rations et de tous les cultes; ce mélange confus d'étrangers et d'indigènes en fait presque une Babel moderne; les enfants y apprennent en même temps trois ou quatre langues

qu'ils ne parlent jamais qu'imparfaitement. Les Cophtes¹, descendants, comme on sait, des anciens Égyptiens, sont peu nombreux. Une administration nouvelle régit le pays avec l'appareil d'institutions européennes, à l'aide desquelles Méhémet-Ali voudrait faire de son peuple un peuple civilisé, en introduisant en Égypte les arts et les sciences de l'Europe. Mais cette administration accapare l'agriculture, le commerce et l'industrie, la population décroît, et le vice-roi a seul droit de propriété. Son inflexible vouloir a cependant réveillé en partie l'activité qui régnait autrefois dans les ports. Les juifs s'occupent de commerce et d'agiotage, y ont leurs synagogues; les Grecs domiciliés dans la ville sont peu nombreux, mais il y en a toujours beaucoup de passagers: ils y possèdent une église et un couvent. Les Syriens catholiques font un petit commerce d'occasion. Les chrétiens et les juifs du pays portent le costume long des orientaux, et sont traités avec beaucoup de tolérance par les Turcs et les Arabes. Pourquoi donc en France, où nous avons proclamé la liberté des opinions et des cultes, n'avons-nous, dans aucune de nos villes, aucune mosquée où le musulman puisse exercer sa religion? Les Européens connus ici sous le nom de Francs présentent un échantillon de toutes les nations, et habitent un quartier spécial qui rappelle un peu les villes d'Europe. Les femmes d'Égypte, chrétiennes ou juives, sortent voilées et vivent retirées comme les musulmanes, au lieu que les Européennes jouissent de tous les privilèges de leur pays, sans que personne y trouve à redire. Des dames à chapeaux et à manches à l'imbécille, traversent les rues, les bazars, les promenades, accompagnées de leur petit saïs en blouse retroussée d'un côté sur l'épaule. Le soir, même, on les voit aller faire leurs visites de voisinage, précédées d'un iavolet (domestique) qui porte une ou plusieurs petites lanternes dont le haut et le bas sont faits de cuivre étamé, et les côtés sont de toile tendue sur un fil d'archal en spirale cylindrique, ce qui permet de les ployer et de les serrer commodément dans la poche quand on n'en fait plus usage, et après avoir enlevé la bougie qui en occupe le centre. Ces lanternes jettent une bonne lumière, et sont indispensables, car les rues, dans toutes les villes d'Orient, ne sont jamais éclairées, et il ne serait guère prudent de s'y aventurer seul, à cause de la quantité innombrable de chiens errants qui dorment sur la terre. Les fonctionnaires publics, les consuls Européens, et les gens riches du pays, ont l'habitude de faire marcher devant eux des hommes avec de grandes

¹ Le cophte n'ose jamais s'asseoir devant son père, à moins qu'on ne l'en ait prié plusieurs fois avec instance.

perches qui soutiennent des réchauds dans lesquels on fait brûler du bois mêlé d'étoupes grasses, ce qui jette une très-vive clarté.

Quelques historiens font aussi mention d'un nombre infini de jardins et de vergers qui embellissaient les environs de la ville ; ils sont devenus rares aujourd'hui, et d'ailleurs ils n'ont rien de remarquable dans leurs dispositions ; leur seule beauté est uniquement due à la variété des produits et à la richesse de la nature ; ce sont, pour la plupart, de très-grands potagers où la végétation est continue ; les arbres des pays froids perdent à peine leurs feuilles pendant le mois de janvier. Les Francs se hasardent quelquefois dans le parterre, où ils font souvent une grande dépense de fleurs. L'Égyptien, plus positif et plus sensuel, mêle les fruits aux fleurs ; l'inévitable jet d'eau importé classiquement dans l'intérieur des appartements, se retrouve au milieu des jardins, encadré dans une gracieuse ornementation de treillages découpés, couverte de liserons bleus ou d'autres plantes grimpantes. On aime à écouter en passant le bruit de ses gouttes qui tombent en pluie sur la verdure mobile, et ajoutent le charme de leur clapotement à celui de la fraîcheur de l'ombre ; les dattiers sont les plus nobles colonnes de cette architecture végétale ; le bananier, qui ne dépasse guère la hauteur de huit ou dix pieds, se plante en lignes, et forme de très-élégantes ogives sarrazines. On peut ici étudier d'après nature l'origine et les principes variés du style ou du goût moresque. Nous retrouvons en effet, dans ces formes infinies de fleurs et de fruits, dans les melons, les pastèques à côtes, la bulbe de l'ognon, les iris, les pavots et leurs graines, les palmes du dattier, toutes les sources d'imitation où l'imagination de l'homme dut nécessairement puiser ses inspirations dès l'époque où l'islamisme interdit les figures en relief.

Le sol d'Alexandrie est composé de chaux et de sable, ce qui le rend très-agréable aux piétons ; les rues y sont toujours propres, à cause de la sécheresse du climat, et, sauf certains cloaques impurs composés de trous (dont un seul contient souvent une famille entière et sert de cuisine, salle à manger, chambre à coucher, écurie, et quelquefois de basse-cour, comme on en trouve d'ailleurs en Bretagne et dans d'autres pays dits civilisés, les maisons sont en général d'un joli aspect ; leur construction, assez irrégulière, tient précisément au besoin d'air qui se fait sentir pour tout le monde, et impose comme une loi d'hygiène un grand nombre de fenêtres aux appartements ; on m'a assuré que beaucoup de chambres étaient percées de quatre, six ou douze croisées, couvertes, il est vrai, de moucharabis, pour tempérer la chaleur du dehors. C'est

pour ce motif que, dans certains quartiers, les habitations ne sont pas alignées comme chez nous, mais souvent disposées en angles saillants et rentrants, qui favorisent la multiplicité des fenêtres. Quand on ne peut pratiquer facilement les ouvertures nécessaires à l'aérage, on fait même au premier étage une sorte de projection qui suspend une partie de la pièce en avant, sur la rue, et qu'on entoure de croisées s'ouvrant à volonté sur les trois fronts de l'avant-corps. Il en résulte un désordre apparent, mais très-pittoresque, d'où beaucoup de voyageurs ont pu déduire des conséquences fausses qu'un seul instant de raisonnement suffit pour rectifier¹. La rue des Francs est la plus régulière. Les bazars sont garnis de boutiques pour tous les genres d'industries, et fort bien achalandées de provisions de bouches; on y trouve des fruits secs, des légumes, des herbages, des aromates, du gibier, du poisson pêché sur la côte ou dans le lac Mariout, du pain, du laitage, du caïmack, des œufs, du tabac, des parfums, des habits; en un mot, tout ce qui est nécessaire à la vie. Pour préserver les denrées des rayons brûlants du soleil, une couverture faite de feuilles de palmiers et de roseaux enlacés sur des cordes est jetée au-dessus de la voie publique. Le bruit et les odeurs plus ou moins agréables qui se dégagent de cet ensemble de choses, ne sont pas faits pour séduire un touriste quelque peu dégouté; mais l'œil d'artiste trouve une agréable pâture dans cette atmosphère chaude et colorée, où la lumière, l'ombre, se font une guerre ouverte, sous un torrent de rayons éblouissants qui se meuvent, se choquent et tourbillonnent en tombant du luisant sur le mat, du brillant sur le terne, ou du beau sur le laid. Sous le rapport du caractère, les Alexandrins sont doux, affables et dociles. Leurs mosquées ne sont pas riches, et les ministres de la religion sont dotés pauvrement. Les imans² qui y remplissent à peu près les fonctions de curé, vivent sur les dons et les aumônes volontaires des fidèles. On remarque parmi les grandes mosquées celle de saint Sidi Abul-abbas, patron de la ville qui a son tombeau dans une des chapelles; elle se trouve au premier étage, le rez-de-chaussée étant occupé par des boutiques, des magasins et des habitations; les autres beaux monuments du même genre sont aujourd'hui la plupart ruinés, ceux du moins

¹ Il y a quelques rues avec des trottoirs; toutes les maisons sont couvertes de terrasses, et n'ont que le rez-de-chaussée et le premier. Les escaliers y sont toujours étroits.

² Les plus respectables scheïks font faire des lectures au peuple dans les mosquées principales, et le scheïk n'interrompt le lecteur que pour commenter les versets du Coran, qu'il entremêle parfois de bons mots et de dissertations tout à fait étrangères au sujet. La scène se passe devant un public assez nombreux, et en présence d'un immense chandelier d'argent où brûle un cierge de cire verte.

qui jouissaient de la plus haute renommée. Non loin de l'emplacement qu'occupent les aiguilles de Cléopâtre et la colonne de Pompée, sont creusées les catacombes royales, lugubres tombeaux, sortes de grottes ténébreuses où la chaleur suffocante a fait naître un grand nombre de phalènes ou papillons de nuit, et qui servent de refuge aux malfaiteurs assez rares ou aux bêtes qui viennent y manger leurs proies et y déposer des immondices. Comme l'eau se trouve à peu de profondeur du sol, il y a aussi des crapauds dont la peau est blanchâtre et pulvéru-lente. A quelques pas vers l'ouest sont les bains de Cléopâtre, et, en s'avançant dans la même direction vers le rivage, on découvre Sidi El Ajami, endroit où débarqua l'armée française.

Le terrain sur lequel est situé Alexandrie, entre le lac Mahadie et le lac Maréotis ou Mariout n'est qu'un désert de sable sans végétations nombreuses, où cependant les plantations de melons réussissent très-bien, à cause de la nappe d'eau plus ou moins saumâtre qui règne à peu de profondeur. On découvre les lacs du pied de la colonne de Pompée; avec leurs barques à grandes voiles latines, et leurs plages blanchies de sel marin qui dépose l'évaporation des eaux.

Je prends plaisir à retracer ici ces notes qui ont pour moi tout l'attrait du souvenir qu'on fait revivre; mais, dans la crainte de m'abandonner trop facilement à ce charme qui m'est tout personnel, je préfère prêter un instant l'oreille à cette musique un peu barbare qui, de sourde et monotone, prend un ton nasillard, se transforme en voix humaines, et s'avance sur la grand' place, escortée d'une affluence considérable de peuple; c'est le cortège d'un enfant qu'on mène à la circoncision en grande pompe, suivant l'usage de ce pays. Cette cérémonie se pratique depuis l'âge de sept ans jusqu'à douze. Les parents, qui ont pris soin de parer l'enfant de ses plus riches atours, invitent leurs amis et connaissances à suivre leur fils, qui marche en avant sur un cheval d'emprunt richement caparaçonné; son costume est rouge et ressemble beaucoup à l'habillement des filles. Il porte un turban de cachemire, et se cache le bas du visage sous un mouchoir blanc brodé, qu'il tient continuellement devant la bouche. Un garçon barbier, chargé de faire l'opération, précède toute la troupe muni des instruments nécessaires et quelquefois même d'un buffet qui est sa boutique portative, appelée *Helm*; vient ensuite un groupe de musiciens, les uns frappant avec de petites baguettes un tambourin hémisphérique pendu à leur cou, les autres raclant une sorte de viole d'amour, d'autres encore jouant d'une espèce de haut-bois très-doux et analogue au basson ou plutôt au cor anglais.

Comme nous approchons de cette procession pour en mieux juger, nous voyons s'agiter et courir devant nous un quasi-bouffon fantastiquement et chicardement accoutré d'un costume ridicule, le visage peint comme dans une mascarade, et affublé d'un vaste bonnet pointu; il s'arrête pour nous faire toutes sortes de grimaces et nous adresser des tirades en charabias inintelligible, mais qui n'était sans doute pas à l'honneur des Français, nous jugeons à propos de ne pas rire afin qu'ils ne crussent pas que nous les acceptions personnellement, et nous prenons le sage parti de nous éloigner pour éviter de grossir l'attroupement qui commençait à se former autour de nous.

Les parents riches attachent une grande importance à la pompe de cette cérémonie; ils font suivre leur fils par tous ses petits camarades d'école ou des enfants de son âge, qui brûlent des parfums en l'honneur du moutakir (aspirant à la circoncision). Un grand banquet est offert ordinairement à toutes les personnes du cortège; et, à l'issue de ce repas, l'opération est pratiquée sur l'enfant dans un appartement éloigné; des cadeaux sont immédiatement offerts au jeune musulman, avec les félicitations des convives.

VI

SOMMAIRE. — Les sphères humaines. — Les cheveux et la barbe en Orient. — L'idiote et les jennes filles; les rions et leurs manies; chapelles et mosquées en leur honneur; femmes dévotes; l'histoire de deux santon du Caire; sacrifices de bêtes sur les tombes. — Le pain et les aliments des Egyptiens — Superstitions. — La classe. — Eclairage au beurre. — Assaisonnements. — Télégraphe d'Alexandrie. — Les murailles et les tables sont le papier des ânes (proverbe allemand). — Les monuments et les inscriptions au cirage. — Fin de la journée du 8. — Bateau de fer; canal Mahmoudié. — Le 9. — Paysages. — Les passagers. — Conversation levantine dont la pudeur ne sera point alarmée. — Aboukir; Damabour; l'Alfe vers le soir.

Le soleil commence à marquer sa latitude sur nos trois crânes européens, tandis que nos cheveux et nos barbes incultes poursuivent leur développement libre et sauvage aux deux pôles de nos physionomies. Le nez de chacun se trouvant à l'équateur ou à peu près, témoigne, par sa vigoureuse coloration, de la température du climat que nous habitons aujourd'hui. On nous dit ici que les Orientaux ont certaines idées sur la barbe et la chevelure. Ils gardent l'une et coupent l'autre pour se préserver des sales insectes dont le plus grand Turc ne saurait se garantir. Les Égyptiens se rasent entièrement la tête, à l'exception d'une seule mèche au sommet, qui doit les distinguer des chrétiens au dernier jugement. Les Persans, au contraire, conservent une partie de leurs cheveux pour garnir les tempes; ils les portent en boucles onduleuses devant et derrière les oreilles, jusqu'à quarante-cinq ou cinquante ans, époque à la-

quelle la barbe reste l'unique ornement permis de la figure. Ils se la teignent en noir tous les huit jours. Les prêtres la laissent pousser blanche pour se donner un aspect vénérable. Chez les Grecs modernes, on ne doit pas la porter entière avant trente ans; jusqu'à cet âge, la moustache est seule tolérée, et il faut même une permission spéciale du papas pour qu'un jeune homme puisse se raser la première fois le menton et les joues, opération qu'il doit accompagner de deux oraisons du rituel grec, et pour laquelle il reçoit aussi quelques pièces d'argent.

C'est faire une grave insulte aux Arabes que de leur toucher la barbe; on sait qu'ils la coupaient autrefois en signe de deuil.

Or, nous ne sommes ni Égyptiens, ni Persans, ni Grecs, ni Arabes, ni même en deuil, Dieu merci; mais nous gardons nos barbes pour nous mêler à ces peuples, réservant pour notre arrivée au Caire l'indispensable sacrifice de la chevelure, afin d'empêcher les insectes musulmans de se mêler à nous.

Avant de continuer notre pèlerinage vers des illusions ou des réalités nouvelles, jetons encore un regard de curiosité ou de compassion sur la pénible vicissitude de cet homme tout nu, tout noir, à la tignasse crépue et hérissée, accroupi, sans mouvement, au bord d'une fontaine publique. Ses yeux roulent dans leurs orbites avec une mobilité nerveuse qui semble provenir d'un secret mécanisme intérieur; son corps amaigri, dépouillé des plus simples vêtements, git inerte sur la pierre comme un bronze poli sur un socle en ruines. C'est un idiot que la piété musulmane place au rang des saints ou santons; créature de Dieu pourtant, mais œuvre inachevée, qui offre au monde l'homme assimilé à la bête par l'anéantissement de l'intelligence, à côté de l'homme fait à l'image de Dieu et doué de toutes les facultés actives du génie.

Les femmes s'arrêtent et se groupent autour de lui; un enfant du peuple lui présente, en passant, un morceau de pain, tandis qu'une jeune fellah, les bras enlacés autour de son cou, semble le caresser avec une tendresse toute respectueuse. Elle le regarde et lui porte à la bouche quelques dattes fraîches; le santon reste impassible, et ses fauves regards trahissent seuls son existence par leur continuel mouvement. D'autres jeunes filles le contemplent animées du même sentiment de vénération; l'une d'elles s'avance, et penchant vers lui l'amphore qu'elle vient de remplir, le fait boire, dépose un baiser sur son front couvert de rides et de mouches, et s'en va joyeuse d'avoir deviné le désir d'un santon.

Les santons ne sont pas tous idiots, car on voit souvent des mahomé-

tans dévots qui se condamnent par pénitence à passer une grande partie de leur vie dans l'abstinence; il n'est même pas rare, en Turquie, de rencontrer la même dévotion dans quelques musulmanes; car les docteurs mahométans n'ont eu garde, comme on le prétend, d'exclure les femmes des avantages que le Coran promet aux hommes. A peine dans toute l'Égypte se rencontre-t-il deux ou trois santonniers ou chapelles de femmes pieuses. Cependant il s'y trouve encore des dévotes assez ardentes pour faire vœu de jeûner double et triple ramadan, quelquefois toute l'année, quelquefois toute leur vie. Mais le vœu le plus commun parmi les femmes, est celui de faire le voyage de la Mecque; c'est une inclination favorite du sexe, à cause des avantages de liberté qu'il y trouve.

Les santons vivent d'aumônes et de charités publiques; les idiots, les fous inoffensifs sont regardés comme des saints ou comme des hommes favorisés de Dieu; leur esprit est au ciel, dit le peuple, la partie la plus grossière de leur être est seule confondue aux misères terrestres. Tout leur est pardonné, même la violation des préceptes de la religion, ce qui de leur part ne scandalise personne. Les santons, qui ne sont pas frappés d'imbécilité, ont tous des manies différentes; les uns se taisent, les autres répètent continuellement les mêmes choses, s'agitent dans un sens, font des grimaces et des contorsions épouvantables; d'autres chantent et dansent; quelques-uns sont nus, d'autres s'affublent des plus bizarres accoutrements, se font des coiffures extraordinaires. On en cite deux, morts il y a longtemps au Caire, à qui la vie pénitente qu'ils avaient menée avait fait élever deux chapelles, où les fidèles de leur religion allaient implorer leur intercession auprès de Dieu, surtout ceux qui n'avaient pas d'enfants ou ceux qui en avaient dont la conduite était dérangée. Un de ces santons avait conclu pendant trente ans nu sur une natte dans les ruines d'une mosquée bâtie hors de la ville, sans aucune autre couverture qu'une seconde natte. Chaque jour, vers le soir, il venait dans la ville prendre chez un boucher un peu de viande, la faisait cuire dans une autre boutique; prenait encore du fromage dans une autre, où l'on en vendait; du pain chez le boulanger, autant qu'il en fallait pour sa consommation. Il ne mangeait et ne buvait jamais qu'après le coucher du soleil. Le silence était une des conditions qu'il s'était imposées. Chaque jour il changeait de boutiques pour sa subsistance, afin de contenter tous les maîtres qui le suppliaient toujours de leur accorder la faveur d'entrer chez eux, et d'attirer par-là les bénédictions du ciel sur leur commerce. Il mourut au bout de trente ans de pénitence, de la

morsure d'un loup. (Ce qui prouverait que la rage n'est pas inconnue.)

L'autre santou avait un fils dénaturé, qui le chassa jusqu'à cinq fois de sa maison, lui refusant la nourriture. A la cinquième fois, le pauvre homme alla se planter dans une mosquée, avec une natte, où il passa aussi trente années, durant lesquelles il ne mangeait qu'une fois par jour. Quelques Turcs charitables lui offrirent plusieurs fois de le tirer de là, et de le nourrir chez eux ; mais il refusa toujours, en disant qu'il ne pourrait jamais expier ses péchés que par la pénitence la plus rigoureuse. L'affluence du peuple qui assista à ses funérailles fut si grande, qu'on croit qu'il s'y trouva plus de cent mille âmes ; aussi était-il connu de tous les habitants. D'ailleurs, les mahométans sont dans l'opinion qu'on participe au mérite des morts lorsqu'on les accompagne à la sépulture. Après l'enterrement, le peuple se porta à la maison du fils, qui avait même refusé de suivre le cortège funèbre, et la détruisit. Le fils disparut sans qu'on sût jamais ce qu'il était devenu.

Après la mort d'un santou, des honneurs sont rendus à sa mémoire. On voit souvent s'élever de belles mosquées sur les tombeaux de ces saints ; dans les campagnes, on rencontre de petits monuments carrés surmontés d'un dôme et ombragés de quelques sycomores¹. Les fellahs s'y rendent pour y dire leurs prières ou adresser leurs vœux pour la guérison des maladies, et si les vœux sont exaucés, on sacrifie une brebis, un mouton ou tout autre animal, qui sert ensuite à un repas auquel les pauvres sont conviés.

Nous sommes trop avares de ce qui s'offre à nous et qui peut intéresser le lecteur, pour en laisser échapper la moindre parcelle ; c'est pourquoi revenons au pain dont l'enfant du peuple fait si volontiers l'offre au saint d'Alexandrie ; le pain est en tout pays chose assez respectable (très-respectée en Égypte), pour qu'on ne le passe point sous silence, d'autant plus que ce pays est la terre natale de la boulangerie. Le pain est la base alimentaire de presque tous les peuples. A vrai dire, celui des Fellahs ou des Arabes est loin de valoir le nôtre ; on n'y met que peu de levain, et on ne le fait pas assez cuire ; il a la forme de gâteaux plats et massifs. Cependant il y a ici des boulangers qui font le pain à l'Européenne. On voit par la ville des marchands qui vendent des pâtisseries appelées fontirs, assez semblables à la pâte ferme du boulevard Bonne-Nouvelle, à cause du beurre fort qui entre dans leur composition.

¹ Les Égyptiens faisaient autrefois les cercueils des momies avec cet arbre, symbole de résurrection.

Les musulmans font usage de beaucoup d'aliments dont nous nous servons nous-mêmes, tels que la viande de mouton et celle du bœuf. Celle du buffle sert à la consommation des pauvres, et quelquefois celle du chameau. Les viandes prohibées ou réputées immondes, sont la chair du porc, du cheval, de l'âne, etc. Une loi de la religion leur défend de tuer les jeunes animaux de peur d'occasioner la dégénérescence des races. On ne voit guère de gibier sur leur table, à cause de la difficulté qu'il y a d'égorger les animaux tués à la chasse, comme Mahomet le prescrit. Les Égyptiens mangent beaucoup de volailles, le poisson, mais non les coquillages et les crustacés; ils aiment les herbes et les légumes de toutes espèces, qu'ils apprêtent avec un art infini; les œufs, le laitage et les fromages; ils ont une sorte de prévention contre la pomme de terre, qui leur serait cependant très-utile. N'oublions pas l'oignon cru, qui a nourri les ouvriers des Pyramides, le concombre, le melon, la laitue, le pourpier, etc., qu'on mange sans les faire cuire. Les fruits du pays entrent aussi pour beaucoup dans l'alimentation usitée en Égypte. On compte un nombre infini de plats différents dans la cuisine orientale, où les aromates et les confitures jouent un rôle essentiel, et où le poivre, le piment rouge, la cardamome, le girofle et la canelle servent d'assaisonnement. L'huile dont les pauvres font usage, se tire du lin, mais est très-âcre, à cause des grains de moutarde qui s'y trouvent mêlés; ils la remplacent le plus souvent par le beurre, qu'ils emploient même quelquefois à l'éclairage. Il est à remarquer que le citron est en grande faveur, car on en exprime le jus dans presque tous les mets. Le vinaigre fait avec des dattes est détestable ¹.

Il nous tarde d'arriver au Caire, et s'il était possible d'user des voies télégraphiques, nous pourrions nous transmettre corps et biens dans quarante minutes à cette destination. Nous pourrions poudrer nos lettres avec le sable du désert. Mais puisqu'il ne nous est pas donné de nous arracher si vite des bras argentés dont le Nil étroit amoureux-

¹ On mangea primitivement du blé cru, qu'on fit cuire ensuite comme le riz.

Les soldats romains portaient anciennement un petit sac de farine qu'ils mangeaient en la délayant dans de l'eau. Puis vint la pâte cuite sous la cendre. L'oubli de quelques morceaux de pâte laissés dans l'endroit où on fait le pain, et incorporé dans la nouvelle pâte, fut l'origine et la découverte du levain. Elle date des anciens Égyptiens. Moïse dit que ce peuple avait tellement pressé le départ des Israélites, que ceux-ci n'avaient pas eu le temps de mettre le levain dans la pâte. Les Hébreux faisaient deux sortes de pain : l'une sans levain, et l'autre avec levain.

Le pain azyme, que les Juifs mangeaient à Pâques (fête des Azymes), était une galette sans levain ni sel, mince, ronde, perforée, blanche, très-sèche, très-cassante et très-cuite. On en préparait aussi d'une autre espèce faite avec des œufs et du sucre.

ment le Delta, force nous restera de revoir et corriger, s'il y a lieu, nos impressions un peu émoussées d'avance par des livres qui ont tout décrit. Les monuments qui attestent l'orgueil, ceux qui consolent l'humanité et perpétuent la bienfaisance se présentent toujours avec bonheur en voyage, et sont l'objet pour tous d'innombrables remarques; ce goût à la description architecturale, qui s'attache aux dimensions métriques, est très-généralement répandu et très-fatigant pour ceux qui lisent. Quel si grand intérêt y a-t-il donc au nombre de pieds qui entrent dans la longueur et la largeur de chaque pierre? est-ce là tout le langage qu'un temple, une mosquée ou un obélisque adresse à nos yeux? Y a-t-il du mérite à avoir vu quelque chose de très-gros et de très-grand qu'il a fallu conquérir bien loin de chez soi à la sueur de son front et après maintes fatigues? Non, certes, mais c'est l'habitude, et on la pardonne. Le goût de la dégradation du monument est encore le plus universel de tous, engendré par la vanité. Cette manie d'écrire son nom sur les murailles est d'un ridicule odieux. Un proverbe allemand, qui devrait être connu du vulgaire des touristes, est celui-ci : *Les murailles et les tables sont le papier des ânes*. Les Anglais qui voyagent beaucoup sont trop souvent affectés de cette désolante maladie, car on trouve sur les différentes faces de la colonne de Pompée, des signatures qui confondent leur absurde obscurité avec celle de quelques Français aussi absurdes; il y a même des gens qui ont été assez atteints du mal pour se faire hisser au sommet de la colonne et vouloir transmettre à la postérité en caractères gigantesques leurs vastes noms tracés avec le cirage immortel de leur patrie.

Oui, le cirage anglais du haut de ces monuments vous contemple avec les siècles, et afin que personne n'en ignore, celui qui a eu l'heureuse idée de se populariser ainsi s'appelle Williams ou Peters... Pourtant, il a beaucoup voyagé, beaucoup mangé dans les hôtels et les couvents d'Orient; il y a signé ses indigestions de voyage et a semé sa carte de visite tout le long de la vallée du Nil, jusqu'à Thèbes; nous la trouverons sur la porte de la grande pyramide, sur la joue et le nez mutilé des sphinx les plus illustres; car il a fait invasion dans les domaines les plus reculés de l'archéologie.

Tandis que nous analysons et que nous devisons ainsi sur des riens plus ou moins aimables, le temps s'écoule rapidement, et la nuit si pure, qu'il semble que Dieu l'ait faite pour passer en revue tous les astres, nous invite à gagner nos lits de fer, pour nous préparer aux délices de la vie qui nous attend demain. Nos oreilles, encore vierges du cri des

bêtes féroces, sont remplies du bourdonnement des mille choses diverses. On rentre, on se détire, et chacun gagnant machinalement sa couche, s'y jette lourdement, et s'endort.

Le 9, le bateau à vapeur de Méhémet-Aly, sur lequel il s'est plu à faire des excursions et des promenades d'agrément, nous serait fort agréable, sans doute; mais le grand pacha ne nous l'offrant pas, il faut bien nous en consoler, en nous dirigeant vers un bateau de fer aussi, mais plus modeste, qui nous conduira jusqu'à l'Atfe. Ce bateau, sur le canal Mahmoudré, nous rappelle par sa forme et sa dimension celui du canal de Bouc. Les passagers, assez nombreux, sont la jeune demoiselle C..., qui professait l'arabe sur la Méditerranée, sa mère, M. Desmo'oisès jeune, consul français, M. Joly de Lotbinière, touriste amateur, qui se rend à Thèbes, par le Caire, et M. Hamont, directeur et fondateur du haras de Schoubra. On s'embarque, il est neuf heures du matin; le joli café voisin de l'embarcadère s'éloigne derrière nous, réfléchit encore un instant ses arcades en lancette au-dessus du miroir verdâtre, qui en double la hauteur et allonge en les torsant ses colonnettes délicates; puis des bois de palmiers nous les cachent, et la brume bleuâtre qui s'élève des eaux devient laiteuse au soleil et dispose l'âme à la fraîcheur de la pensée. Une longue table servie à l'européenne est dressée sur le pont et offre des ressources vivifiantes aux appétits des voyageurs. On s'assied, et pendant que les paysages se dévident par les sabords ouverts, les mets se succèdent et ne se ressemblent pas; nous buvons l'eau du Nil¹. *Nulli fluminum dulcior gustus* (SÉNÈQUE), dont Gallien a dit aussi, *Mulierum partus insigniteiter adjurat*. L'exactitude de Sénèque ne peut être révoquée en doute, et la prodigieuse quantité d'enfants qui pullulent sur les bords du canal et que nous allons retrouver un peu plus loin sur le fleuve vient à l'appui de l'assertion de Gallien; on dirait même que ces derniers sont à l'état de grossesse, car c'est un caractère distinctif des petits Égyptiens, que la prééminence du ventre. Dans la poésie, l'eau de ce fleuve est le symbole de la beauté, de la douceur et de la grâce. Quand le Nil commence à gonfler, ses flots sont encore clairs comme ceux d'un torrent de montagne; puis verdissent à cause des débris de végétaux entraînés des différents pays marécageux qu'ils traversent; plus tard, ils prennent une teinte rougeâtre, à cause des terres qu'ils charrient du foud du Sennaar. Leur qualité fécondante tient aux diverses

¹ Ce fleuve classique, révéé autrefois sous le nom d'Osiris, où l'on noyait chaque année une jeune fille pour se le rendre favorable, prend sa source dans la haute Éthiopie, aux pieds des monts de la Lune. (Lacé, 23, 5.)

matières renfermées dans leur sein en dissolution, l'alumine, le carbonate de chaux et la magnésie, qui ont la propriété d'un excellent engrais.

Ici l'horizon est peu varié et demanderait presque la position horizontale, n'était l'apparition de loin en loin de quelques maisons de campagnes ou même de quelque paysan tout nu qui côtoie le bord du canal, et disparaît tout à coup. Quand le vent ne seconde pas notre marche au gré du pilote, celui-ci appelle le premier venu qu'il aperçoit : Ente talahéne! obé, là-bas, viens ici? Lui lance un câble, et se fait remorquer par un, deux, trois ou quatre hommes, qui, le jarret tendu et le cou allongé, font office de chevaux de halage; ce qui divertit beaucoup notre jeune professeur d'arabe. Sa gaieté s'attaque aux moindres objets, et c'est même un des traits distinctifs de la conversation des dames levantines; un oiseau qui passe les fait rire. Notre jeune convive interpelle parfois, en arabe, les paysans, mais ils sont trop noirs pour qu'on devine s'ils rougissent; ils se bornent à rire. Nous voyons de loin le fort d'Aboukir, qui réveille en nous des souvenirs français; nous saluons Damauhour, l'ancienne *Héliopolis, parva*, copte *tymî an hor*, où nos soldats ont combattu, et le soir, avant le coucher du soleil, nous arrivons à la ville d'Alfeh, où nous passons la nuit, après avoir préalablement fait choix d'une dahabieh, nom de certaines barques du Nil, d'un reiss (patron) et de quelques Arabes pour la conduire.

GOUPIE-FESQUET.

LES MONTAGNES.

▲ Louis-Philippe Cachon ¹.



Ami, pour t'accueillir à la saison prochaine,
J'ai la maison modeste et l'ombre sous le chêne,
La paix du cœur, l'oubli du monde, et la moitié
D'un pain sans amertume offert par l'amitié.
La coupe du vieux vin qui rajeunit ensemble
Deux amis du bon temps qu'un cher projet rassemble.
Le raisin des coteaux, les produits du verger,
Et la chasse, et la pêche, et le lait du berger.

Où, le projet est vieux, mais tu veux bien, j'espère,
T'asseoir enfin un jour au foyer de mon père,
Ami de mes amis, qui, pour eux, sur ma foi!
Est meilleur par le cœur et plus jeune que moi.
Tu veux bien voir un jour ma montagne sauvage;
La Loire faible encor qui ronge son rivage,
Les vallons pleins de paix d'où je date mes vers,
Les grottes, les rochers sombres et les prés verts,
Les bois qui me sont chers, les bruyantes cascades,
Les grands sapins chenus qui pendent en arcades,
Les laes au doux sommeil cachés parmi les monts,
Et cette âpre nature, enfin, que nous aimons,

¹ Louis-Philippe Cachon, né à Aubenas (Ardèche), mort à vingt-six ans, dans les premiers jours du mois de juin dernier. Après avoir remporté le prix d'honneur de mathématiques, il avait été admis, le premier à l'école polytechnique, où il fut pendant deux ans sergent-major. Il a laissé parmi les jeunes générations de l'école, celles mêmes qui ne l'ont pas connu, un durable souvenir. Quelques remarquables articles d'économie industrielle; d'autres articles, et notamment un Mémoire sur l'industrie en Hollande, l'avaient déjà signalé comme un des jeunes savants sur lesquels l'enseignement et la critique scientifiques pouvaient le plus compter. Nul n'était plus éloquent que lui à exprimer cette poésie de la science, qu'il comprenait et faisait sentir merveilleusement. Les nombreux amis que sa mort va si douloureusement surprendre, ne pourront oublier cette riche et forte organisation où la vie semblait surabonder, et le nom de Cachon leur reviendra certainement en mémoire dans toutes les circonstances qui pourraient exiger une intelligence supérieure servie par un courage et un dévouement à toute épreuve.

Nous autres montagnards, nourris d'un lait robuste,
 Dans l'audace du cœur et dans l'amour du juste!

O nous tous qu'a poussés l'aquilon du désir
 Aux rêves du savoir qu'on croit toujours saisir,
 Nous, qui, pour épeler la vie en son grand livre,
 Avons épuisé tout en nous hâtant de vivre,
 Que mieux il eût valu, dans un coin de nos bois,
 Vivre libre, ignorant, heureux, et quelquefois
 Plein du souffle du Dieu qui bénit l'ignorance,
 Poètes par le cœur, l'amour et l'Espérance!
 Hélas! moi j'ai quitté l'ombre du toit natal,
 Et j'ai surpris partout un mystère fatal.
 Tout a son rite amer ou son doute morose;
 Mais je n'ai rien trouvé qui valût une rose,
 Un parfum de la nuit, un baiser de l'amour,
 Et le sommeil de l'âme après la fin du jour!

Pourtant, ami, là-bas, je sais un abri sombre,
 Où d'antiques ormeaux baignent leurs pieds dans l'ombre;
 D'une laine soyeuse et charmante au toucher,
 La mousse et le gazon tapissent le rocher;
 Une brise amoureuse y berce dans les haies
 Tous les nids gazouilleurs descendus des futaies;
 Le thym qui se détache en un gazon plus clair,
 D'une agreste senteur à l'entour trempe l'air;
 Un murmure de flots fuyant par la prairie,
 Aux plaintes de la feuille errante s'y marie;
 Et, tant que ce doux bruit invite à sommeiller,
 Le tronc moussu d'un chêne offre un large oreiller.

Ailleurs, sur les sommets, dans un calme mystique,
 Couronné de festons comme une coupe antique,
 S'ouvre un large bassin d'où l'on voit l'horizon
 S'épanouir au loin de neige ou de gazon,
 Et qui cache à demi, comme des fleurs champêtres,
 Son bosquet de bouleaux dans sa forêt de hêtres.

Plus haut, plus haut encor, comme d'ardents aiglons,
 Franchissons maintenant collines et vallons.
 Élançe toi, mon âme, aux pieds des vastes naes,
 Et va toucher de l'aile aux cimes inconnues!
 Où la mer de l'espace, onduleuse à nos yeux,
 Semble nouer sa gaze à la gaze des cieux,
 Où le vent du désert courbe la forêt grise,
 Comme dans le sillon l'épi d'or sous la brise!

Salut au mont altier, qui, de son cimier blanc,
 Dépasse la tempête acharnée à son flanc!
 Salut au vieux géant, qui, debout sous la neige,
 Voit celore à son ombre un printemps qu'il protège,
 Et posant son pied rude en des prés toujours verts,
 Livre sa tête chauve à de mornes hivers;
 Qui, lorsque l'ouragan, ce dur pasteur des ondes,
 Presse de ses troupeaux les hordes vagabondes,
 Et, flagellant l'écume au front des flots amers,
 Contre la rive nue échelonne les mers, —
 Du temps qu'il doit lasser, hautaine sentinelle,
 Rêve grave et muet, dans sa force éternelle!

O toi que bien souvent ma pensée appela,
 Je te l'ai dit, ami, la poésie est là!
 Viens donc! je te convie aux spectacles sublimes
 Des lacs et des forêts, des monts et des abîmes,
 Sur des bords où l'on peut aspirer en tout lieu,
 L'air de la liberté, sous le regard de Dieu!

Mais pourquoi n'avoir pas tenu toute sa vie
 A ces nobles splendeurs tout entière asservie!
 Pourquoi t'avoir quitté, pays des jours heureux!
 L'ombre était enivrante au fond des vallons creux;
 L'harmonie était douce au penchant des collines,
 Et la brise a des chants comme les mandolines.
 La chaumière, abritant le pâtre heureux d'aimer,
 Cache au monde un bonheur que nul n'a su nommer.
 Il est bon d'aller deux la nuit, quand tout sommeille,
 Sous l'étoile qui verse une lueur vermeille;
 D'être deux dans la vie à partager toujours,
 Dans l'ivresse d'aimer, l'enchantement des jours.
 Et puis, quand de la mort l'haleine nous effleure,
 De s'endormir béni par l'adieu qui nous pleure.

Du moins si notre cœur, qui le regrette en vain,
 Déjà n'a plus de prise à cet espoir divin,
 Est-ce encore là-bas qu'il faut trois pieds de terre,
 Pour se coucher un jour dans le champ solitaire,
 Où sous l'épais gazon reposent les aïeux.

O mon âme! ô ma pauvre oublieuse des cieux!
 Toi qui pouvais trouver la paix des solitudes,
 Et qui vas trebuchant sous tant de lassitudes,
 C'était parmi ces monts qu'il te fallait chercher
 Une grotte et l'oubli dans l'ombre d'un rocher;

C'était là qu'il fallait, des collines aux grèves,
 Berceur de fleur en fleur l'essaim des chastes rêves;
 Va! quand tu n'auras plus un monde à parcourir,
 C'est là qu'il fallait vivre, — il y faudra mourir!

II.

Hélas! l'ami bien cher à qui ma fantaisie
 Adressait cet appel un instant attristé, —
 Tandis que j'écoutais chanter la poésie,
 Voyait dans l'infini s'ouvrir l'Éternité.

Si jeune, cependant, si puissant pour la vie!
 Quand déjà la science accueillait son amour;
 Et que la vierge austère, au matin poursuivie,
 Promettait ses baisers pour le milieu du jour!

Il est tombé. La fosse a tout pris en son ombre;
 Le pâle vent de mort souffle sur un flambeau.
 Tout s'éteint. — Et voici que des amis sans nombre,
 Tous ceux qui l'ont connu, disent près d'un tombeau :

« C'était un noble ami, c'était une âme haute;
 « Un de ces généreux qui font loyalement;
 « Qu'on peut toujours sommer sans les trouver en faute,
 « Et qui ne doutent pas, au jour du dévouement.

« Dans l'amour du pays sa foi s'était trempée,
 « Comme il était Français, il eût été Romain.
 « Sa main resta toujours digne de son épée;
 « L'esprit valut le cœur, le cœur valut la main...

« Sous le regard du Dieu qui t'abrite à son aile,
 « O toi qu'un jour la gloire eût peut-être adopté!
 « Tu n'as lu que deux mots dans la page éternelle;
 « Mais ces deux mots, c'étaient : Justice et liberté.

« Dors donc en paix, tandis que parmi nous on pleure!
 « Et que l'ombre des nuits, comme pour t'assoupir,
 « Sur ton pâle gazon que son haleine effleure,
 « Murmure notre adieu, dans son plus doux soupir! »

LITTÉRATURE ALLEMANDE MODERNE.

GISELA.

BALLADE.

Éloigné depuis sept années de sa chère patrie, le chevalier Brœmsen revient enfin du saint pays oriental.

Son épée a consacré à la mort cent guerriers sarrazins, et la gloire du pieux chevalier s'est répandue de tous côtés.

De larges cicatrices sillonnent son front, car il a vaillamment combattu, le héros ; seul il a osé attaquer et vaincre le dragon.

Mais une troupe de sauvages infidèles fond tout à coup sur lui et les siens. Accablé par le nombre, le chevalier allemand est fait prisonnier.

Ses mains furent chargées de chaînes ; mais, dans la nuit des cachots, l'image délicieuse de sa fille lui apparut en rêve.

Elle levait ses mains et ses regards au ciel en priant, et Brœmsen, s'éveillant, avait fait un vœu.

Il jura par un serment solennel de vouer à Dieu sa chère Gisela, le jour de sa délivrance.

Et il fut délivré. — Éloigné depuis sept années de sa chère patrie, le chevalier Brœmsen revient enfin du saint pays oriental.

« Rudesheim, Rhin et vallons, montagnes couvertes de vignes, salut ! Salut, château de mes ancêtres, qui renfermes mon seul trésor !

Il dit, et, levant ses regards vers les créneaux, il voit une belle jeune fille qui se penche joyeuse et fière comme une fiancée.

Un vaillant chevalier, couvert d'armes étincelantes, la tient dans ses bras avec amour, et les joues de Gisela se colorent.

La troupe du chevalier Brœmsen s'approche, et sa bannière blanche flotte au pied de la tour. « Gisela, mon enfant ! — Mon père ! mon père ! » — Ces mots se croisent joyeusement dans l'air.

« Mon père, mon père, est-ce bien vous ? Le ciel a-t-il enfin exaucé mon ardente prière ?

— Gisela, mon enfant, c'est Dieu qui m'a fait sortir de ma prison, et je t'ai vouée à lui comme sa fiancée pure. »

La jeune fille pâlit et tombe dans les bras de son amant. L'amour, la colère et la douleur respirent à la fois sur son beau visage.

« Essaie de me ravir Gisela; demain, nous serons unis. Elle est à moi. C'est ma fiancée bien-aimée. »

Ainsi parle Othon. Les épées sortent avec bruit des fourreaux, et des mots menaçants résonnent autour de lui.

Gisela lui fait un bouclier de ses beaux bras : « Percez mon sein, prenez ma vie, elle est à vous; mais mon amour et mon cœur sont à Othon;

« Je ne veux appartenir à aucun autre, pas même à Dieu. » — Des sombres nuages obscurcissent tout à coup l'éclat du soleil.

« Sois maudite! » crie Brœmsler avec fureur, et Gisela tombe à genoux épouvantée.

« Malheur, malheur sur la maudite! » répète-t-on de toutes parts; et les varlets arrachent sans pitié Othon des bras de sa fiancée.

Il lutte avec courage, mais son œil s'emplit tout à coup des flammes sinistres de la mort; il tombe, et son dernier adieu parvient jusqu'à Gisela.

Une sauvage démente s'empare de la jeune fille; elle se lève les cheveux épars, et s'enfuit vers le Rhin... — Hélas! du haut d'un rocher, son père la voit se plonger dans les flots.

Aujourd'hui, si quelque batelier s'attarde sur les eaux, le ciel se couvre de nuages, et le tonnerre gronde au loin.

La montagne et le vallon s'enveloppent de ténèbres; le fleuve gronde sourdement; un blanc fantôme sort alors des flots.

C'est l'image pâle de Gisela; ses cheveux humides descendent jusqu'à ses pieds, et son voile tombe à longs plis autour d'elle.

De sa blanche main elle prévient l'imprudent batelier, qui se hâte de regagner les bords, prévoyant qu'un orage terrible doit se décharger sur la montagne et sur le fleuve.

Michel CARRÉ, d'après M^{lle} STOLTERFOTH.

LA NYMPHE DU RHIN.

BALLADE.

Sur les pics arides de Lourley, chassait le noble fils du comte palatin Albrecht, poursuivant un cerf au bois superbe, échappé à son fer.

De rochers en rochers il s'élançait après lui jusqu'au bord de l'abîme où l'adroit chasseur lui traverse les flancs de sa lance.

L'animal roule en gémissant sur le sable ; mais voilà qu'entre les rochers apparaît une jeune fille couronnée d'herbes marines.

Est-ce dans un rêve qu'il a vu ces yeux bleus ? Non ; plus d'une fois il a cru voir flotter cette blonde chevelure dans les brouillards du Lourley.

Plus d'une fois il a cru entendre un chant d'amour qui sortait des flots du Rhin ou des rochers.

Plus d'une fois enfin , à la clarté de la lune , un blanc fantôme sortit des flots pour l'appeler.

Mais, fidèle à ses serments, il fuyait vers sa fiancée, redoutant au fond du cœur les fées et les pâles nymphes des eaux.

Cependant elle triomphe ; le jeune chevalier est en son pouvoir. Un enchantement le retient.

« Albrecht, dit-elle d'une voix tremblante d'émotion, tu as chassé sur une terre qui m'appartient ; ta vie est à moi.

« A moi, mes blancs coursiers ! » Et des bords du Rhin jusqu'au sommet du roc, deux flots montèrent en grondant.

Elle s'élançait aussitôt sur leur croupe , et s'enfonçait avec lui dans le fleuve. — Bientôt une douce voix chanta dans la profondeur des eaux :

« Il sommeille sur une molle couche, le noble fils des Liéros ; je l'ai doucement endormi. Hélas ! pourquoi ne peut-il m'aimer ?

« J'aurais mis avec joie les mille diamants de ma couronne sur sa chevelure blonde, mon sceptre dans sa vaillante main.

« Aussi longtemps que le Rhin roulera , et que le rocher de Lourley sera salué par la clarté de la lune, nous aurions vécu heureux.

« Chantez, nymphes, versez en son âme vos chants les plus doux. Mais hélas ! il rêve de son père, il rêve de sa fiancée.

« Là haut, un vieillard gémit, désespéré ; une jeune fille pleure en regardant les flots.

« Chacune de ses larmes est tombée brûlante sur le cœur de son amant ; elle se penche vers lui ; malheur à moi ! elle veut venir le rejoindre jusqu'ici.

« Remontez, remontez, mes blancs coursiers ; rendez-lui son fiancé. Je ne veux pas être témoin de leur bonheur. »

O pauvre nymphe du Lourley, pauvre fille du Rhin, cache ta douleur et ton amour dans le sein de ton père.

ÉTUDES SUR LA RÉVOLUTION¹.



PRISONNIERS.

La Conciergerie, avec ses caveaux profonds où dans l'ombre reluisent des taches humides, avec ses bruits de chaîne et de ferrailles, avec ses monceaux de paille pourrie, avec ses *griaches* infects, avec ses escaliers barricadés et verrouillés, avec ses barreaux, ses guichets et sa fatale porte qui s'ouvrait sur l'échafaud, la Conciergerie se dresse comme un fantôme hideux sur toutes les prisons de la révolution, et les couvre de son ombre glacée. Combien peu savent que, sous le nom de prison, il existait alors de charmantes retraites pleines du bruit des chants et des fêtes, où régnaient deux esclavages, l'esclavage du corps, — peu de chose en vérité, — et l'esclavage du cœur, bien plus terrible! et que gardaient deux géoliers, l'un brave homme, serviable, aveugle assez souvent, avec d'excellents yeux, le géolier républicain; l'autre, implacable, cruellement clairvoyant, bien qu'aveugle par état, et c'était l'Amour.

L'Amour! direz-vous; l'Amour en prison! Eh! sans doute. Écoutez plutôt les médisances poétiques de Vigée, détenu à Port-Libre (la Bourbe). Il est entre dix et onze heures du soir, l'appel a battu; dans une vaste cour au milieu de laquelle s'élève un acacia dont le feuillage grêle se découpe en fines dentelures sur l'azur obscurci du ciel, quelques groupes sont assis sur des bancs de gazon, et au loin, à l'écart, on voit passer des couples discrets, amoureux de l'ombre et du mystère... Laissons dire le galant chroniqueur :

Arbre dont la feuille légère
Aux amants réunis sous tes rameaux nombreux

¹ Voyez le numéro du 5 juin.

Prête ton ombre tutélaire,
Arbre chéri, que ton sort est heureux.
Dès que la nuit, etc,

En voulez-vous savoir davantage? Cette pièce de vers fut lue au salon (vous verrez tout à l'heure que les prisons révolutionnaires avaient leur salon), et elle y fut fort applaudie.

Au Luxembourg, un jeune homme s'était fait ouvrir les portes de la prison. Comment? Ne le devinez-vous pas? Les verroux ont-ils quelque chose à refuser à une bourse bien garnie? le fer ne doit-il pas obéissance à l'or? Donc il s'était introduit dans la place et caché derrière un paravent (en prison, un paravent est plus qu'une muraille); derrière un paravent donc, il aurait pu se croire, avec sa maîtresse, dans les profondeurs des forêts. Un jour, le tendre *à parte* est déconvert; la dame crie à la violence, l'amoureux s'échappe; heureusement, il avait conservé la clef avec laquelle il était entré.

A la Conciergerie même, on se trouvait, après avoir franchi la première grille, dans une enceinte fermée de tous côtés par des barreaux de fer. Eh bien! que ne peut l'amour? A travers ces barreaux, dit l'*Histoire des prisons*, et grâce à l'obscurité, souvent les maris redevenaient amants.

Nous avons parlé de salons; en effet, il y avait salon, le soir, aux Madelonnettes, où les prisonniers se réunissaient et faisaient de la musique; le geôlier, homme fort aimable, sa femme et ses enfants, assistaient à ces petits concerts. Un des prisonniers fit même, à propos de cet honnête concierge, un couplet sur l'air : *Jeunes amants, cueillez des fleurs*, et qui se termine par ces vers aussi *sensibles* que mal faits :

Ah! mes amis, qu'on est heureux
De trouver en lui le bon frère,
L'ami sincère et généreux
Qui souffre de notre misère.

Il y avait salon à Port-Libre. Ce salon était un grand foyer au bout d'un corridor. Là, chacun apportait sa lumière, comme dans une veillée de village. Les hommes lisaient, les femmes brodaient, puis on servait un petit souper ambigu. Après quoi venaient la musique où les bouts-rimés.

Et voyez où va se nicher l'idéal des sociétés humanitaires. Les portes de communication entre les détenus n'étaient fermées qu'au loquet.

A Port-Libre, du reste, la vie se menait tout à fait en grand. Sur deux cents prisonniers qui s'y trouvaient, on comptait vingt-sept fermiers gé-

néraux et vingt-sept receveurs généraux, tous réunis pour travailler à l'œuvre épineuse de la reddition de leurs comptes.

Les bouts-rimés et les vers en général étaient fort en faveur parmi les détenus. Ce n'étaient que madrigaux s'épanouissant en bouquet, qu'épigrammes aux flèches bénignes, qu'allégories, divinités, amours bouffis, et de chaînes nulle part que dans les poésies.

Du reste, la fureur poétique allait à l'épidémie. On en était possédé à Port-Libre, à Saint-Lazare, au Luxembourg, et jusqu'en cette terrible Conciergerie. On faisait des couplets avant d'être jugé, on en faisait après la condamnation, dans le court espace de temps laissé entre la sentence et l'exécution : on chantait sur ce frêle pont jeté entre deux abîmes. Le général Beysser fit son couplet ; l'auteur du poème des *Mois*, Roucher, avant de monter sur la charrette, envoya son portrait à sa femme et à ses enfants, avec un quatrain touchant que voici.

Ne vous étonnez pas, objets charmants et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage,
Lorsqu'une main savante esquissait mon image,
L'échafaud m'attendait, et je songeais à vous.

A la Conciergerie, le *petit Ducos* fit un pot-pourri quelques jours avant son exécution. Nous en donnons le premier couplet. Air : *Un jour de cet automne*.

Un soir de cet automne,
De Provins revenant...
Quoi ! sur l'air de la nonne
Chantez mon *accident* !
Non, mon humeur m'ordonne
D'être grave et touchant.

En général, tous les détenus conservaient en prison les préjugés qu'ils avaient dans le monde. Les républicains, bien que suspects, restaient républicains ; les aristocrates, bien que menacés, ne s'abaissaient pas. Au Luxembourg, on observait l'étiquette la plus rigide : on se traitait de M. le prince, M. le duc, M. le marquis, M. le comte ; on discutait avec sévérité sur le pas et les visites. Et, chose singulière ! à condition de pouvoir garder le dédain, les grands seigneurs se laissaient aller à la générosité, à la fraternité presque. Si quelque citoyen était trop pauvre pour subvenir à sa subsistance, un ci-devant se chargeait d'y pourvoir. « Ils estimaient, dit l'historien déjà cité, leur fortune réciproque dans la maison, par le nombre de sans-culottes qu'ils nourrissaient, comme ils faisaient jadis dans le monde par le nombre de leurs chevaux, de leurs maitresses, de leurs chiens et de leurs laquais. »

Aussi, ce qui caractérise le plus le prisonnier sous la révolution, c'est

le dédain, et si l'on a exalté le courage des braves armées républicaines, on peut louer aussi sans restriction le courage des victimes de la terreur. Sur ce fond sombre, à travers ces barreaux de fer, apparaissent tout à tour des figures rieuses ou mélancoliques; mais nulle ne porte l'ignoble empreinte de la peur. On cite comme un fait unique presque, la lâche mort de cette pauvre Dubarry, condamnée pour avoir porté le deuil du *tyran*, et qui s'écriait dans sa prison, en s'adressant aux autres détenus: N'est-il pas vrai qu'on ne me tuera pas? Oh non! je n'ai jamais été mal-faisante à l'égard de personne, et l'on n'aura pas le courage de me faire mourir.

Pour cet exemple de faiblesse, cent traits de courage et de dévouement. Une remarque à faire, c'est qu'en réalité le dix-huitième siècle n'était pas si dépravé qu'il voulait bien le faire croire; il s'est calomnié lui-même; avant le danger, lorsque la société ne comprenait pas encore les sourdes rumeurs qui passaient dans l'air, les mœurs, vous le savez, étaient faciles, infiniment peu sévères, et la fidélité conjugale, en particulier, était un vice, et bien pis qu'un vice, un ridicule; eh bien, ces bouches rieuses et légères mentaient le plus souvent, et quand vint l'heure de la mort, il se trouva que, sous cette indifférence, apparut tout à coup le dévouement, comme un rocher inébranlable que cachaient des fleurs.

C'est madame Lefort qui obtient, à force de sollicitations et de larmes, la permission de voir une dernière fois son mari, condamné à mort. Elle pénètre dans la prison couverte d'un double vêtement de femme, en donne un à son mari, qui, à l'aide de ce déguisement, trompe geôliers et guichetiers. Le lendemain, lors de la rônée, on ne trouva dans le cachot qu'une femme au regard ferme, au front serein, aux regards rayonnants d'espoir. Le juge est appelé et s'écrie: « Qu'as-tu fait, malheureuse? — Mon devoir, fais le tien! » Elle fut décapitée.

C'est madame la maréchale de Mouchy, âgée de plus de soixante ans, qui, dans la cour de la prison du Luxembourg, se trainait à genoux, ses cheveux blancs épars, lorsque son mari fut mandé devant le tribunal révolutionnaire; elle ne demandait qu'une grâce, celle de l'accompagner. Mais reste donc, lui disait-on, va-t-en donc, citoyenne, tu n'es pas mandée par le tribunal. — Citoyen, répondait-elle, ayez pitié de nous, ayez la charité de me laisser aller avec M. de Mouchy; ne nous séparez pas. » On la laissa monter sur la charrette, et elle mourut sans avoir été condamnée.

C'est mademoiselle de Maillé, qui monte sur le lugubre tombereau à la place de la duchesse de Maillé, sa belle-sœur, et meurt pour elle; c'est

mademoiselle de Malesy, qui parvient à suivre son père à l'échafaud, et s'écrie : O mon bon père ! je me serrerais si fort près de vous, que, malgré mes péchés, Dieu me laissera passer.

On comprendra facilement qu'en dépit du danger commun, il y avait place encore à la raillerie, à l'insulte, aux lourdes luttes, à la haine, dans tous ces esprits réunis péle-mêle, et se heurtant tout le jour, préjugés contre préjugés, nobles, roturiers, marchands, prêtres, philosophes, banquiers, hommes de lettres, cultivateurs et Sans-culottes.

« C'est dans la classe des nobles, dit l'auteur de l'*Histoire des Prisons* déjà cité, que j'ai vu plus de contre-révolutionnaires, partisans de la royauté, pleurant sur la tombe de Capet, et appelant l'ancien régime à grands cris. J'ai vu des prêtres fanatiques et ignorants, je les ai plaints ; j'en ai vu de contre-révolutionnaires, *cette engeance est horrible*. J'ai vu des curés respectables qui disaient leur bréviaire en se couchant, qui ont exercé dans leurs villages des actes de vertu et de bienfaisance ; ils me parlaient des miracles du Christ, et je souriais. J'ai vu des marchands et des banquiers qui avaient reçu leur acte d'accusation, et qui, avant de se mettre au lit, faisaient le relevé de leurs capitaux, compulsaient Barème, et faisaient des règles de compagnie. J'ai vu des sans-culottes, excellents patriotes, chauds révolutionnaires, sacrifiés à des haines obscures : *leur mort m'a arraché des larmes de sang*. J'ai vu des cultivateurs dire leurs prières matin et soir, se recommander à la bonne vierge Marie, faire le signe de la croix lorsqu'il tonnait, détester les brigandages de leur seigneur émigré, bénir la révolution, mais ne vouloir pas entendre parler du curé *intru*, regrettant les messes, les sermons et les prônes du réfractaire.

« J'ai vu des jeunes gens bien étourdis, bien écervelés, pirouetter avec grâce entre deux guichets, chanter avec goût l'ariette du jour, et faire des épigrammes sur le gouvernement actuel. »

Il était difficile, disons-nous, qu'une harmonie complète régnât entre des classes si profondément divisées.

Qu'était-ce, en effet, que les prisons ? LA SOCIÉTÉ A L'ÉTROIT, et si nous avons vu une intimité charmante s'établir entre les détenus à Port-Libre, au Luxembourg et à Saint-Lazare, il faut bien ajouter aussi que la paix était quelquefois troublée. Ainsi, quand Manuel fut incarcéré à la Conciergerie, tous les détenus se retirèrent de lui avec dégoût et mépris, l'accusant d'avoir été septembriste. « Lorsqu'il monta au tribunal pour être interrogé, un groupe de prisonniers s'approcha de lui et le poussa, malgré les gendarmes qui l'escortaient, vers un pilier encore teint du

sang des victimes égorgées lors de ces terribles événements. Un des prisonniers, élevant la voix avec force, lui dit : « Vois le sang que tu as fait répandre. »

Le plus souvent, c'étaient seulement entre les détenus de sourdes discussions, des intrigues habilement ourdies dans l'oisiveté, les mépris d'une grande dame tombant d'en haut sur quelque élégant du quartier d'Antin, les vengeances de celle-ci, un échange d'épigrammes, de perfidies surnoises, mille petits complots qui, avec les cartes, les dames et le trictrac, brodaient quelques événements frivoles sur le fond monotone des journées.

Dans les premiers temps de la révolution, il avait été accordé cinq francs par jour pour la dépense et l'entretien de chaque prisonnier. Sous le ministère de Roland, les cinq francs furent réduits à deux francs, somme tout à fait insuffisante, et comme le fait remarquer un auteur du temps, madame Roland en fit bientôt elle-même la cruelle expérience. Cependant il résulte d'un mémoire sur la prison de l'Abbaye, qu'il était payé cinquante sous pour chacun des détenus.

Nous aurions dû peut-être, puisque nous entrons dans cette société à part des prisonniers, vous parler tout d'abord du personnage qui la dominait, qui y exerçait une royauté redoutable, absolue, contestée — et violée seulement par le bourreau. Vous devinez assez qu'il s'agit du gouverneur de la prison, dont les ministres étaient les géoliers et guichetiers ; c'était une puissance terrible devant laquelle tout s'inclinait, même les sans-culottes les plus sauvages.

A la conciergerie, dont la première entrée était fermée par deux guichets, le premier guichet était un poste d'honneur. Un bouquet placé au-dessus de la porte annonçait une nouvelle promotion. Le promu se faisait coiffer ce jour-là par un perruquier, et mettait ses plus beaux habits.

Quelques-uns de ces rois à l'empire verrouillé agirent en despotes cruels ; certains d'entre eux dénoncèrent les prisonniers confiés à leur garde, et comme, lors de leur transfert dans une autre prison, il n'était permis à ces malheureux d'emporter de leur mobilier et de leurs effets que ce qu'ils pouvaient prendre avec eux, il y avait toujours quelque profit à ces déménagements. Les géoliers percevaient aussi une contribution hebdomadaire sur chaque détenu, pour le linge, les lettres, les papiers-nouvelles, etc.

D'autres, comme nous l'avons dit, apportèrent au sort des détenus toutes les améliorations désirables. Le concierge du Luxembourg, nommé

Benoît, avait soin de faire conduire chaque nouvel arrivant près de ceux dont le rang et les opinions heurtaient le moins les siennes. Bernard, gouverneur de la Conciergerie, était en général aimé des prisonniers.

« On le salue profondément. Quand il est de bonne humeur, il sourit; quand, au contraire, il est morose, il fronce le sourcil. C'est Jupiter qui fait trembler l'Olympe d'un coup d'œil. Aussi les prisonniers ont-ils toujours l'attention d'épier ses bons moments, et alors on s'évertue à présenter humblement le placet. »

Lorsque Robespierre mourut, la réaction ne se fit pas du jour au lendemain. « Nous ne voulons pas devenir des modérés, s'écriait Tallien, et tout ce que nous demandons, c'est que les contre-révolutionnaires soient condamnés *avec décence*. Nous ne pouvons pas garder en prison TROIS CENT MILLE personnes, et je demande le prompt jugement de toutes celles qui sont incarcérées en vertu de la loi contre les suspects.

Cependant les prisons s'ouvrirent; la Conciergerie elle-même avec ses mille verroux, ses barreaux, ses guichets bien gardés. Et ce fut un beau jour que celui-là. Rien ne saurait rendre la joie, l'enthousiasme, l'effusion, l'ivresse de tous ces malheureux, dont quelques-uns, éblouis par la lumière, chancelaient en marchant. Au théâtre, dans les rues, partout on chantait le *Réveil du Peuple*.

En effet, Fouquier-Tinville fut décrété d'accusation, Carrier condamné à mort, Carnaud, Billaud Varennes, Collot-d'Herbois, furent poursuivis.

Après une nuit sombre éclairée seulement par des lucurs rougeâtres, nuit sans étoiles, où des fous niaient le ciel, parce qu'il était voilé, où des égorgeurs donnaient aveuglément la mort dans une mêlée obscure, oui, ce fut le réveil du peuple, que la réaction, une lumière limpide et fraîche, qui se répandit partout et calma la fièvre du cauchemar, et rendit son aspect réel à ce qui dans l'ombre prenait des proportions monstrueuses; ce fut une aube claire et rosée; la pensée religieuse comme le soleil parut bientôt à l'horizon, se dégageant de flots de sang.

Wilhelm TÉNINT.

Dans la séance d'ouverture du neuvième congrès de l'*Institut historique*, le 14 mai 1843, M. Martinez de la Rosa, Président, a prononcé un fort remarquable discours sur la civilisation au dix-neuvième siècle. Cet illustre écrivain, que les déchirements de sa patrie ont forcé à quitter l'Espagne pour venir au milieu de nous, a pris une haute place parmi les littérateurs français. Son discours sur la civilisation est largement pensé. C'est une revue des progrès des connaissances humaines à notre époque, revue succincte, gagnant en unité ce qui doit nécessairement lui manquer sous le rapport des détails minutieux. Vingt-cinq pages à peine ont suffi à M. Martinez de la Rosa, pour apprécier le mouvement de la civilisation en Europe. Le style de ce discours a quelques liens de parenté avec celui de M. Guizot, et ce n'est pas là le moindre éloge que nous en puissions faire. Citons.

« Ce siècle a débuté en aplanissant les Alpes, pour rapprocher de grandes nations... C'était comme l'annonce de sa puissance et de sa destinée... En contribuant aux progrès des sciences, et en se dédiant surtout à en faire l'application, il a profité habilement des essais, des découvertes, même des erreurs des âges qui l'ont précédé. Il perfectionne quand il n'est pas inventeur; il met à contribution la nature entière; il aime à trouver des obstacles pour avoir la gloire de les surmonter.

On avait vu, dans l'Asie, des ponts chétifs, faible tissu de cordes, tremblant sous les pieds du voyageur effrayé... Tout à coup on conçoit l'idée des ponts suspendus. Il n'y a plus de fleuve rebelle; on peut dire, en toute vérité, qu'on les enchaîne avec des fils de fer.

Mais c'est peu que de passer par dessus les fleuves; on veut suivre une route qui n'ait jamais été frayée par l'homme... L'essai se fait sous la Tamise; et en parcourant cette route souterraine, à la lueur des flambeaux, en songeant aux mille bâtiments qui naviguent sur nos têtes, on éprouve un sentiment indéfinissable de terreur et d'orgueil.

Jamais on n'a pénétré, autant que de nos jours, dans les entrailles de la terre; on lui a percé le sein pour sonder ses secrets les plus intimes, pour lui arracher des sources qu'elle refusait aux besoins de l'homme...

Jamais, pas plus, on ne s'est élevé à d'aussi grandes hauteurs... Il n'a pas suffi de gravir jusqu'au sommet des plus hautes montagnes... on s'est élevé dans les airs, les instruments de physique à la main... Cette gloire appartient à la France; elle doit être fière d'avoir donné le jour à de tels savants!

L'impatience de notre siècle est telle, dans son désir de communiquer les idées, qu'il n'y a pas de moyen qu'il n'emploie pour atteindre ce but. L'écriture, l'imprimerie elle-même lui paraissent insuffisantes, la course à franc étrier lente et tardive.— Le télégraphe vient presque de naître, et on le trouve

déjà vieux et paresseux. — On fait des essais pour transmettre la pensée à une distance immense, au moyen du fluide électrique, avec la rapidité de l'éclair !

La découverte des *machines à vapeur* suffirait, à elle seule, pour faire la fortune et l'orgueil de ce siècle... Peut-être elle est destinée à accomplir une révolution dans le monde!... C'est une invention toute récente dont nous pouvons presque compter les jours, et déjà ses applications sont innombrables, ses effets tiennent du prodige... Les arts mécaniques, l'industrie prennent une face nouvelle, ainsi que le commerce et la navigation ; l'influence de la vapeur se fait sentir partout ; elle rapproche les peuples, elle met en contact les régions les plus éloignées. En épargnant le temps, et en raccourcissant la distance, elle allonge la vie de l'homme! »

Le discours prononcé par M. Martinez de la Rosa a été accueilli en plusieurs endroits par les plus justes et les plus unanimes applaudissements. Quelques membres ont répondu par des observations critiques, auxquelles l'orateur espagnol a répliqué victorieusement dans une improvisation concise et chaleureuse. Quant à nous, le seul reproche que nous croyons devoir adresser à M. Martinez de la Rosa, c'est d'avoir fait une trop large part dans son discours à la partie historique ancienne. Il s'est ainsi resserré dans des bornes un peu trop limitées, lorsqu'il lui a fallu esquisser le tableau de la *Civilisation au dix-neuvième siècle*, qui était le texte même du discours.

Cette séance de l'Institut historique était très-intéressante, et chacun éprouvait un sentiment délicieux, à voir présider cette assemblée de savants par un étranger aussi illustre que M. Martinez de la Rosa.

A. C.

La littérature politique vient de s'enrichir d'un monument solide et beau de forme. Nous voulons parler d'une brochure dont tout le monde parle : la *Lettre à milord Brougham*, par Charles de Lacretelle. Jamais l'académicien élégant et profond n'avait fait preuve d'un plus grand talent d'écrire et de penser. Les relations politiques de la France et de l'Angleterre sont exposées et développées dans cette œuvre éminente avec une justesse et une éloquence tout à fait éloignées du sujet et du nom de l'auteur, dont le patriotisme éclairé et la noble philosophie seront appréciées au delà du détroit comme en France. Un tel ouvrage ne peut guère s'analyser, mais il se recommande, et nous le recommandons aux méditations des hommes d'État et à l'empressement des hommes de lettres : chacun y trouvera de quoi s'instruire.

SIMPLES LETTRES.

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *Les Grands et les Petits*, par M. Harel. — *Débuts*.

Vous voyez, monsieur, que l'on avait bien tort de faire le procès à notre pauvre siècle. Les esprits fâcheux l'accusaient de stérilité. Pas le moindre talent mis au jour : la décadence dans les arts, le mauvais goût dans la littérature. Eh ! mon Dieu ! il ne s'agissait que d'attendre. Voici qu'il nous pleut des grands hommes. Ces jours derniers, c'était un Corneille nouveau, ou tout au moins un autre Racine que l'on signalait à l'horizon du théâtre ; hier, c'est un second Beaumarchais qui a failli passer dans notre tourbillon. Oui, monsieur, peu s'en est fallu que la première moitié du dix-neuvième siècle, à défaut de la comète qu'elle n'a pas su découvrir, n'ait découvert son *Mariage de Figaro*. M. Harel l'avait prédit. Quelqu'un se flattait à l'endroit de la pièce, et avançait courageusement cette proposition hardie : Mon cher ami, vous avez fait du Beaumarchais tout pur. Patience, répondait M. Harel avec un sourire modeste, vous en verrez bien d'autres.

Je ne sais si, en effet, nous sommes destinés à voir ou pis ou mieux ; ce que je sais, c'est que les *Grands et les Petits* n'ont pas eu tout le succès que se promettait leur auteur. Le rideau s'est levé ; les acteurs ont récité à qui mieux mieux une foule d'impertinences dirigées contre les riches et contre les gens en place ; le public, si facile à égayer quand on l'amuse aux dépens des positions supérieures, s'est prêté de bonne grâce à trouver, tant qu'il l'a pu, la pièce spirituelle ; et puis enfin, comme il s'ennuyait, il a laissé les plus impatients témoigner çà et là leur mauvaise humeur ; si bien que le rideau s'est abaissé après cinq longs actes sur une comédie malade et désespérée. Cela s'est répété durant trois représentations. L'auteur n'a pas pu s'accoutumer au vilain bruit des sifflets, non plus que le théâtre au maigre régime de cinq ou six cents francs de recettes. Bref, M. Harel a pris résolument son parti ; il a retiré son ouvrage un peu par déférence pour le jugement du public, plutôt encore dans l'idée de léguer quelque embarras au théâtre, en le laissant au dépourvu.

Je n'ai pas besoin de vous dire que, comme tous les auteurs, M. Harel n'a garde de s'en prendre à lui-même du mauvais succès de sa pièce. La faute en est au public, aux acteurs, au directeur, à tout le monde, et à tout, excepté à la pièce. Aussi prépare-t-il en ce moment une préface foudroyante, une sorte de factum, un autre pamphlet pour mettre en tête du premier pamphlet. Déjà même, un journal officiellement renseigné a cité certaine phrase qui doit tracer en deux lignes le portrait de M. le commissaire du roi. M. Harel a deux

fois tort : le temps des succès de scandale est passé. La chute des *Grands et des Petits* me semble là-dessus un avertissement très-manifeste. Et puis, de quoi M. Harel songe-t-il donc à se plaindre ? De ce que M. Buloz a voté ouvertement contre l'admission de sa comédie ? Le public, qui juge en dernier ressort, ne l'en a pas désavoué, je suppose. De ce que les acteurs n'ont pas fait leur devoir ? M. Harel oublie donc que sa pièce a été tenue trois longs mois à l'étude ; qu'il l'a incessamment retouchée acte par acte, scène par scène, phrase par phrase ; que les comédiens ont dû en effacer trois ou quatre versions de leur mémoire, avant d'y faire entrer une version dernière ; que personne n'a murmuré, et que les rôles étaient confiés aux premiers talents du théâtre Français.

Que ces rôles n'aient produit aucun effet, j'en conviens ; mais qui donc en aurait tiré meilleur parti ? jamais artiste ne fera rien d'un rôle équivoque. Demandez-lui de remplir le personnage d'un niais, le personnage d'un homme d'esprit, le personnage d'un fripon, celui d'un honnête homme, à la bonne heure ; mais si vous avez tout mêlé, tout confondu, si ce niais lance aussi l'épigramme et aiguise le mot comme l'homme spirituel, si l'honnête homme côtoie des routes douteuses, et que, dans le demi-jour de votre œuvre indécise nous soyons exposés à lui trouver la mine d'un coquin, par où voulez-vous que l'acteur se mette en relief ? S'il a quelque plate naïveté à dire, comme il prépare un bon mot : il ne se permet d'être sot qu'à demi ; et, le bon mot venu, comme il se souvient de la gaucherie de son personnage, il se défend de lui donner toute sa portée. Voilà comme un rôle disparaît et s'annule, par le fait même de l'habileté et de la logique du comédien : c'était à l'auteur à ne pas le mettre aux prises avec de telles contradictions.

Mais, je vous le demande, monsieur : comment les acteurs auraient-ils pu deviner ce que signifiaient leurs rôles, lorsque M. Harel ne s'est jamais demandé bien sérieusement ce que signifiait sa pièce ?

A-t-il voulu dire que l'on trouve le vice dans toutes les conditions de la société, en haut et en bas, au dernier rang comme au premier ? A la bonne heure. Il y aurait quelque courage à retourner ainsi la thèse ordinaire de tous les faiseurs de mélodrames ; mais encore, quelle serait la moralité de l'ouvrage, et à quoi bon cette malheureuse vérité, qui, après tout, n'est encore qu'un paradoxe ? Car, si le mal abonde dans la société, c'est cependant en dépit du mal qu'elle existe, c'est par la force du bien et des devoirs loyalement remplis ; c'est par l'ensemble des vertus dévouées, dont les moralistes chagrins se dispensent souvent de tenir compte parce qu'elles se cachent, et qu'il y a forfanterie du vice, tandis qu'il n'y a pas forfanterie de la vertu.

Mais ce n'est pas là ce que se proposait M. Harel. Avant tout, M. Harel a poursuivi le succès, le succès par tous les moyens, le succès par le scandale. Il lui convenait dès lors de flatter les mauvais instincts, les mauvais préjugés du grand nombre, de représenter le seigneur insolent, débauché, médiocre d'esprit, exploitant le talent de l'humble prolétaire, poursuivant la sœur du pauvre, et se faisant une célébrité avec la honte du frère, d'où il résultait nécessairement que ce frère devait être toute loyauté, tout dévouement, tout cou-

rage, tout génie, toute abnégation de soi-même, tout sacrifice vis-à-vis de sa sœur et vis-à-vis de sa patrie. En effet, c'est ainsi que commence la pièce; et, jusqu'au troisième acte, Fabricio est donné en contraste à l'inexorable avidité du marquis della Porta, à ses impudiques amours, au grand-duc lui-même, qu'il fait rougir deux fois de la conformité de leurs actes, condamnés chez le faible, approuvés chez le puissant. Remarquez, monsieur, que j'excuse volontiers M. Harel. Je lui accorde toutes les fautes où le besoin, où les misères de sa condition pourront jeter le jeune artiste; mais ce que je ne lui accorde pas, ce que le public n'a pas voulu tolérer, ce sont les bassesses qu'il commet librement pour s'introduire chez le marquis, et devenir l'amant de sa femme. Quoi! le marquis a fait enlever la sœur de Fabricio à Modène, il lui tend encore un piège à Venise; à qui a-t-il tenu que Fabricio ne payât pas de sa tête la lutte opiniâtre qu'il a soutenue contre le ravisseur? et cet homme odieux qu'il a provoqué en duel, qu'il a poursuivi jusque dans le palais du grand-duc, qu'il ne saurait regarder en face sans que le feu de la colère lui monte au front, c'est chez cet homme même qu'il veut s'établir comme secrétaire, c'est chez cet homme qu'il tente d'obtenir par ruse un emploi de domestique; c'est pour cet homme qu'il s'offre de jouer le rôle de traître et de transfuge! A d'autres, en vérité. Et pourquoi donc M. Harel s'indigne-t-il contre les fripons, quand ils ressemblent si fort aux honnêtes gens? Est-ce que M. Harel ne sait pas mieux faire la différence de ce qui est bien et de ce qui est mal, de ce qui est honnête et déshonnête? Le public, qui a gardé le sens moral, et qui tient à ce que l'art au moins rappelle des doctrines trop aisément oubliées parmi les intérêts et les passions de la vie, le public a sifflé le personnage vertueux de la pièce. Il avait laissé dire les fripons, il n'a pas laissé faire l'artisan opprimé dans lequel il croyait se reconnaître; il a publiquement démenti l'auteur qui le calomniait.

Et puis, au fond, quelle aigre et triste plainte contre l'injustice imaginaire de la fortune! M. Harel lui en veut donc bien de ce qu'elle semble couronner les entreprises du riche et du puissant? Mais M. Harel sait bien qu'il se trompe lui-même. Qu'il se pose donc bien nettement la question; qu'il se demande s'il est bien vrai que l'industrie arrive toujours à ses fins; que le manège et les mauvaises habiletés décident les succès durables? Je le mets au défi de se répondre affirmativement à lui-même.

Voilà un gaillard bien adroit, dit le marquis della Porta en regardant Fabricio: il sera bien heureux, s'il peut demeurer honnête homme. C'est là une façon d'aphorisme qui est d'abord une malheureuse invitation à faire le mal, et qui est ensuite un mensonge. Quand on veut être vrai, il faut dire ceci: Cet homme est un adroit coquin. S'il ne reste pas la dernière dupe de ses propres manœuvres, il faudra le compter un entre mille.

Après tout, la pièce est retirée du théâtre. Elle ne se jouera plus; l'auteur s'est fait justice lui-même; il a reconquis par là ses titres d'homme d'esprit. Maintenant, la Comédie-Française se hâte de répéter les *Demoiselles de Saint-Cyr*. D'ici à trois semaines, la pièce pourra être sue et représentée. Bien jouée,

elle le sera; voici les acteurs : Firmin, Régnier, mesdemoiselles Plessy et Anaïs. Firmin et mademoiselle Plessy retrouvent, dit-on, dans cette nouvelle pièce d'Al. Dumas, à peu près les mêmes rôles qu'ils avaient dans le *Mariage sous Louis XV*. Celui de Régnier serait un autre Balandard (rappelez-vous *Une chaîne*); celui de mademoiselle Anaïs, une autre Zoé (rappelez-vous la *Camaraderie*). Vous voyez que chacun est à sa place, et que, si l'auteur ne s'est pas manqué à lui-même, les acteurs ne manqueront pas à l'auteur.

Mademoiselle Rachel a pris son congé depuis environ huit jours : je ne vous apprendis rien ; la presse a déjà publié son itinéraire à travers les provinces. Elle a donné à Rouen quatre représentations diverses ; une première dans *Phèdre*, qui a été des plus maussades ; une seconde dans *Marie Stuart*, où elle a excité l'enthousiasme (il serait plaisant que la pièce fût de moitié dans cette admiration du public de Rouen) ; une troisième dans *Polyeucte*, qui a été un triomphe pour Eugène Monrose ; une quatrième enfin, et celle-ci demandée, dans la tragédie de *Marie Stuart*. Mademoiselle Rachel a touché, assure-t-on, deux mille francs par soirée.

Le théâtre Français, qui voit s'accroître chaque jour le chiffre de sa dette, et s'étendre devant lui trois longs mois peut-être infructueux, pousse tous les soirs de gros soupirs en songeant aux recettes de sa jeune tragédienne. Mademoiselle Rachel devait traverser Paris pour se rendre à Lyon ; il n'a pas pu y tenir ; il a envoyé à Rouen courrier sur courrier, afin d'obtenir que mademoiselle Rachel lui donnât une soirée à son passage, et voici comment *Phèdre* a été jouée samedi dernier.

Ce n'a pas été sans peine. En même temps que la supplique de la comédie, une lettre arrivait à Rouen, cachetée de noir, pleine d'amertume et de paroles chagrines. La lettre annonçait à mademoiselle Rachel que le comité avait décidé insuffisants les débuts de M. Berton. C'était un manque d'égards des plus manifestes pour le beau-père du débutant. Mademoiselle Rachel se trouvait blessée elle-même dans cette injure faite à son professeur, et ne se sentait guère en humeur d'être généreuse ; cependant, la Comédie-Française était si bien représentée auprès de mademoiselle Rachel, et mademoiselle Rachel, en accordant quelque chose à l'organe de la rue Richelieu, demeurait encore tellement en reste avec la personne de l'interprète !... Enfin, je vous ai dit, monsieur, que la représentation s'était donnée. Je ne sais pas ce qu'en a pensé le professeur.

Mais avec tout cela, que fera le Théâtre-Français jusqu'en septembre ? Il montera les *Demoiselles de Saint-Cyr*. A la bonne heure. Et quoi de plus ? Il va faire jouer le rôle de Clytemnestre à madame Mélingue. Voilà une heureuse idée ! Est-ce qu'il n'y avait pas *Athalie* ? Est-ce qu'il n'y avait pas *Rodogune* à reprendre ? Pourquoi donc *Iphigénie* ? Que le théâtre n'a pas une actrice pour remplir le rôle d'Iphigénie, pas une pour celui d'Ériphile, et à peine un acteur pour celui du jeune héros grec ? Madame Mélingue n'a pas encore abordé la tragédie, il faudrait au moins, avant de la commettre dans ce grand emploi, lui donner le loisir de se faire à la scène française. Comment n'a-t-on

pas songé plutôt à l'essayer dans le rôle de Bérengère, rôle écrit pour mademoiselle George, rôle mixte, rôle de drame et de tragédie, où, forte de sa beauté, forte de son talent naturel, la nouvelle sociétaire n'aurait pas eu à lutter avec la tradition ?

On avait dit un moment que madame Mélingue jouerait le rôle de dona Sol; on avait parlé également de celui de Christine dans *Stockholm et Fontainebleau*; d'où vient encore que l'on ne parle plus de rien, et que l'on a vu plus d'une fois Alexandre Dumas cheminer mystérieusement sur le pont des Saints-Pères ?

On espérait un moment applaudir mademoiselle Anaïs dans quelques-unes des pièces du répertoire de mademoiselle Mars, celles du moins qui se prêteraient sans peine à la nature franche et charmante de son talent, comme à la grâce particulière de sa petite taille, ainsi *le Philosophe marié*, *la Gageure imprévue*, *le Mariage de Figaro*, il s'agit ici du rôle de Suzanne; mais il paraît que le règlement de Moscou ne permet pas à un sociétaire, lorsqu'il tient en chef un emploi désigné, d'entrer dans un second emploi, si ce n'est à titre de doublure; or, mademoiselle Anaïs, que le directeur a souvent pressée de jouer Suzanne du *Mariage de Figaro*, par exemple, et qui ne s'est jamais souciée autrement de sortir de ses rôles, ne veut rien accepter à titre de doublure; elle vient même de renoncer formellement à sa jolie création de Sylvia, où elle a soutenu si vaillamment, et avec tant de bonheur, les souvenirs de mademoiselle Mars. Qui donc nous jouera cet ancien répertoire, qu'il faut bien que l'on joue, fût-ce seulement à l'intention d'une demi-douzaine d'abonnés fort bizarres, gens préférant Molière, Regnard et Marivaux à M. Scribe ? Il est vrai que le règlement porte à la fois le mal et le remède; car il confère à l'intendant des théâtres le droit de pourvoir aux besoins de la Comédie, en ajoutant au premier emploi que le sociétaire tient en chef, un second emploi en partage. Reste à savoir maintenant si l'intendant des théâtres jugera qu'il y a lieu d'appliquer cet autre article du règlement.

P. S. Voici une lettre qui vous arrivera bien tard, je m'aperçois en ce moment qu'elle est restée oubliée sur ma table. Je vous l'adresse néanmoins. Depuis le jour où je vous écrivais, madame Mélingue a joué Clytemnestre, madame Delvil a débuté dans *Mademoiselle de Belle-Isle*. La tragédienne et la comédienne avec un succès très-mérité. Mademoiselle Rachel est partie pour Marseille, mais non pas sans avoir prélevé deux mille francs bien comptés sur la recette de sa représentation extraordinaire. Il est vrai que ces deux mille francs ont dû être donnés à M. Berton, en dédommagement de sa déconvenue. Vous voyez que mademoiselle Rachel sait être généreuse, et que le théâtre fait assez bien les frais de sa générosité.

Ed. THIERRY.

CHRONIQUE POLITIQUE.



Lorsque nous disions, que la négligence et le défaut d'intelligence avec lesquels l'administration de nos colonies avait été trop souvent dirigée, depuis 1815, rendait nécessaire la réunion de cette administration à un autre ministère que celui de la marine, une feuille quotidienne a voulu voir dans nos paroles l'expression d'une pensée personnelle à un des membres du cabinet. C'était se tromper complètement en ce qui nous regarde. Nous n'examinons pas s'il a en effet été question de réunir la direction des colonies au ministère des affaires étrangères, lorsque M. l'amiral Roussin a pris le portefeuille de la marine. Nos observations ne nous ont été dictées que par la conviction que les officiers généraux de la marine, auxquels ce département est confié d'ordinaire, manquent de la connaissance et de la pratique des affaires nécessaires pour régler convenablement les intérêts civils et commerciaux des colonies.

La discussion à laquelle a donné lieu, devant la chambre des députés, la demande de secours pour la ville de Pondichéry, a mis cette vérité dans tout son jour. Est venue ensuite la discussion sur les établissements dans l'Océanie; là encore, le ministre auquel appartient la direction de ces établissements a laissé porter tout le poids de la discussion sur un de ses collègues. Cet état de choses est contraire aux notions du plus simple bon sens; la responsabilité ministérielle, qui est une des conditions fondamentales de notre gouvernement représentatif, devient dérisoire quand on voit des ministres ne pas répondre, même en paroles, à ce que les chambres ont droit de leur demander.

Ce sont sans doute ces raisons qui ont déterminé le changement qu'on annonce dans le cabinet pour la fin de la session. M. de Salvandy, qui s'était tout à fait éloigné du ministère au commencement de la session, s'en trouve aujourd'hui assez intimement rapproché. Il s'agirait de lui confier le portefeuille de la marine. Le cabinet espérerait y trouver l'avantage de s'attacher plus étroitement le parti conservateur auquel M. de Salvandy inspire une entière confiance, autant par la loyauté de son caractère que par la fermeté de ses opinions.

Mais il est tout à fait invraisemblable que M. de Salvandy consente à laisser

détacher la direction des colonies du ministère qu'on voudrait lui confier. Une des principales raisons de cette séparation n'existerait même plus, puisque le nouveau ministre serait, cette fois, parfaitement capable de défendre son budget spécial et son administration à la tribune.

On devait s'attendre, il est vrai, à voir l'opposition attaquer vivement le choix d'une autre personne qu'un marin pour ministre de la marine. Avant 1830, l'opposition s'était fait de ces choix un grief habituel; l'expérience a prouvé depuis, de l'aveu même des marins, que la présence d'un officier général de leur arme au ministère avait de grands inconvénients pour l'équitable répartition de l'avancement. Qu'on y joigne le manque d'aptitude de ces officiers généraux pour contrôler et restreindre l'action des bureaux, et l'on restera persuadé qu'au moyen du conseil d'amirauté, chargé de résoudre les questions spéciales, un ministre étranger à la marine peut parfaitement l'administrer. Le souvenir de M. de Sartines, dont le nom se rapporte à l'époque la plus brillante que notre marine ait eue depuis Louis XIV, bien qu'il ne se fût fait connaître précédemment que par des qualités administratives appliquées à un tout autre ordre de choses, est un argument très-puissant en faveur des ministres de la marine non marins.

Ce qui a le plus caractérisé les affaires politiques depuis le commencement de ce mois, c'est une espèce de torpeur qui, de la chambre des députés, s'était communiquée au ministère. Celui-là n'a été réveillé que par le rejet successif de deux de ses projets de loi. Alors, quoiqu'une crise ministérielle ne parût pas imminente, l'alarme l'a saisi; il a pensé que ces petits échecs, si on les laissait renouveler, finiraient par équivaloir à une grande défaite. Le rejet de la loi sur les établissements de l'Océanie n'était pas à craindre; mais le succès des amendements qui auraient réduit les demandes du gouvernement était fort probable. Il a fallu composer et désarmer l'opposition en lui accordant de soi-même ce qu'elle aurait demandé. La loi a passé avec une modification proposée par M. le ministre des affaires étrangères, comme député, laquelle, sans diminuer l'effectif demandé pour la garnison, diminuait la dépense. Il est regrettable, pour la considération et l'autorité morale du pouvoir, d'avoir recours à de semblables expédients; mais un autre parti n'était malheureusement pas possible. Il fallait subir un amendement de l'opposition ou se résigner, comme on l'a fait, à en faire un soi-même; encore le succès de la combinaison paraissait-il un moment douteux; et, si les députés conservateurs n'avaient pas été adjurés de se trouver exactement à leur poste, peut-être l'opposition aurait-elle rendu inutile l'expédient ministériel.

La lassitude, l'inattention que la chambre apporte dans ses travaux à la fin des sessions, est, cette année, plus sensible que jamais. L'opposition semble découragée, la majorité ne semble pas moins fatiguée de sa tâche. La commission du budget, quoique choisie dans son sein, ne s'est montrée guère moins désireuse d'opérer des retranchements et des économies qu'aurait pu le faire une commission choisie par l'opposition. Celle-ci, de son côté, sort par moment de son rôle. C'est ainsi qu'un de ses membres, dans la discussion du

budget de l'intérieur, a reproché au ministre de n'avoir pas présenté la loi sur la réforme des prisons, assez tôt pour qu'elle pût être votée et exécutée cette année. M. le ministre de l'intérieur a dû répondre que l'exécution de la loi entraînerait une dépense de plusieurs dizaines de millions, et que, dans l'état actuel des finances, et lorsque certaines propositions ordinaires du budget étaient menacées de réduction, la chambre devait plutôt se féliciter de voir ajourner une aussi énorme dépense.

Les réductions proposées par la commission sur l'effectif de l'armée présentent en France, donneront sans doute lieu à des débats animés, si la commission persiste, ainsi qu'on le dit, dans ces réductions, et si le ministère les combat, comme c'est son devoir en présence des événements qui se développent en Espagne. Différents corps de troupes ont déjà dû recevoir l'ordre de se rapprocher de la frontière des Pyrénées; mais ce n'est point assez. La formation d'un véritable corps d'observation deviendra nécessaire selon toute probabilité; car, s'il reste encore des chances à l'Espagne pour triompher de l'insurrection, ce n'est qu'au prix d'une lutte sanglante et animée, la Catalogne présentant à elle seule un foyer de résistance bien autrement redoutable que lors des événements de novembre dernier. Il faut que nos frontières soient mises à l'abri de toute insulte: et d'ailleurs l'Angleterre contemplerait-elle stoïquement l'extrême péril de son protégé, sans chercher à lui venir en aide. La France peut n'avoir pas seulement à observer, elle peut aussi avoir à empêcher.

Il s'est fondé en Orient, il y a déjà quelques années, une société arménienne dite des *Sunis*, ayant pour but de répandre la science et la civilisation parmi ses nationaux. Cette société, formée par les soins de plusieurs nobles personnages, a créé, avec l'approbation et la protection du gouvernement ottoman, plusieurs grandes écoles dont deux collèges. Dans ces écoles, sont enseignées, en première ligne, la langue et la littérature française, l'italien, l'anglais et les sciences physiques et mathématiques. Leur collège de Smyrne, situé dans une position des plus belles et des plus salubres, paraît être destiné à un grand succès, surtout si les nobles arméniens ne voient point s'épuiser leurs ressources. Chacun sait que ce peuple si bon est doué d'une aptitude toute particulière pour les sciences, l'industrie et le commerce. Nous appelons toutes les sympathies de nos lecteurs sur l'œuvre de la société des *Sunis*. Nous ajoutons que cette estimable compagnie a, en outre, fondé *L'Arménien Araratien* (l'Aurore d'Ararat), journal que publie en langue arménienne, à Smyrne, M. Loucas Kasbar Balthazarian, homme de beaucoup de dévouement, de science et de courage.

A ce numéro est joint un dessin d'après le beau tableau de M. Saint-Jean: *Tête de Christ entourée des emblèmes eucharistiques.*

TABLE DU TREIZIÈME VOLUME

DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

POLITIQUE.

Chroniques. Pages 43, 93, 140, 188, 237, 284

Études critiques.

<i>Rapport au roi sur l'instruction secondaire</i> par M. Villemain, par M. P. FAUGÈRE.	5
<i>De quelques publications entreprises sous les auspices du ministère de l'Instruction publique,</i> par M. D. NISARD.	193
<i>Un Encyclopédiste du treizième siècle</i> (Brunetto Latini, Dante), par M. FERDINAND-DENIS.	97

POÉSIES.

<i>Ma Mère</i> (fragment), par M. le Baron GIRAUD de l'Académie Française.	28
<i>Les Montagnes,</i> par M. CH. CALEMARD DE LAFAYETTE.	263

VARIÉTÉS.

<i>Relation du voyage d'Horace Vernet en Orient</i> (III), par M. GOUPIL FESQUET.	51
<i>Id.</i> (IV), par le même.	145
<i>Id.</i> (V), par le même.	248
<i>Notice biographique sur M. le comte de Forbin.</i> Le Château de Labarben. — Une Tempête, par M. le comte de MARCELLUS.	111
<i>Un Été en Espagne,</i> (Retour en France), par M. Augustin CHALLAMEL.	165
<i>Une ascension au Sugar-Loaf</i> (le Pain de Sucre), par M. Philibert AUDEBRAND.	201
<i>Simplettes</i> (<i>Judith</i> , par madame de Girardin, <i>Lucrece</i> , par M. Ponsard.) — <i>Les Grands et les Petits</i> , par M. Harel.	130, 279
<i>Madagascar,</i> par M. VALORI.	241
<i>Ballades</i> , par mademoiselle Stolterfoth, traduites par MM. MICHEL CARRÉ et SCHARF de SCHARFFENSTEIN.	267

Histoire.

<i>Études sur la révolution</i> (Le Sauvcur. — Les Furies de guillotine), par M. Augustin CHALLAMEL.	15
<i>Id.</i> (Le Héros d'une journée. — Le Prêtre assermenté et le Réfractaire), par le même.	63

- Études sur la Révolution*, (Le Soldat de la République. — Le Soldat
citoyen), par le même. 211
Id. (Les Prisonniers), par M. Wilhelm TÉNINT. 270

REVUES LITTÉRAIRES.

- Histoire de Don Pablo de Ségovie*, traduite par M. Germon Delavigne. 40. — *Le Dix-huitième siècle*, par M. Arsène Houssaye, 41. — *Cariatides*, par M. Théodore de Banville, 90. — *Fables*, par M. Auguste Duvivier, 91. — *Traduction des fables de Phèdre*, par M. Boyer Nioche, 92. — *Grammaire raisonnée de la langue latine*, par M. l'abbé Prompsault, 92. — *Génie du dix-neuvième siècle*, par M. Edouard Alletz, 183. — *Gerson ou le manuscrit à enluminures* par M. Ernest Fouinet, 184. — *Chants de l'exil*, par M. Delâtre, 235. — *Itinéraire poétique*, par M. Victor de la Boulaye, 133. — *Vie politique et religieuse de Thomas Becquet*, par M. C. Bataille, 139.

BEAUX-ARTS.

- Salon de 1843*, (I, II, III, IV, V,) par M. Wilhelm TÉNINT, 31, 77, 119,
170, 225
- Fragments d'une lettre adressée au comité des arts et monuments sur l'Église Saint-Nicolas, de Rouen*, par M. André DURAND. 43
- Compte rendu des travaux de la société des Beaux-Arts, pendant l'année académique, 1842-43.* par M. Jules VARMES. 154
- Dessins.*
- Frontispice, (lithogravé)* par M. CHALLAMEL. 1
- Le Sauteur*, par M. BARON. 15
- Eglise Saint-Nicolas de Rouen*, par M. André DURAND. 43
- Costume de M. Horace Vernet pendant son voyage*, par M. GOUFIL
FESQUET. 51
- Le Pèlerin mourant*, par BOUTERVECK. 77
- Vierge*, par David Guirlandajo. 192
- Vue prise à Grenade.* 163
- Des Anges emportent le cœur de sainte Catherine*, par M. Paul Delaroche,
d'après Bernardino Luini. 144
- Pélicar (costume de Sirah)*, par M. GOUFIL-FESQUET. 153
- * *Portrait du comte de Forbin*, par M. INGRES, Rome 1812. 111
- Le Treuvère, (Salon 1843)*, par M. COUTURE. 182
- Tête de Christ entourée des emblèmes eucharistiques*, par M. SAINT-JEAN,
dessinée par M. FRANÇAIS. 216

FIN DU TOME TREIZIÈME.

LA FRANCE
LITTÉRAIRE.

XIV

SESSION DE 1843.

La session de 1845 va finir, et nous pouvons apprécier son esprit et ses actes. Cette sorte d'inventaire politique, à la fin de chaque période parlementaire, nous paraît assez utile. On ne s'imagine pas avec quelle facilité on oublie, en France, ce qu'on pourrait appeler *le passé du présent*, c'est-à-dire celui qui nous touche, celui qui précède de quelques mois, de quelques jours seulement le jour où nous vivons. Ce qu'on sait le moins, c'est ce qui vient de se faire. On croit le savoir, parce qu'on l'a vu; on n'y réfléchit pas, parce qu'on croit le savoir. Le lendemain étudie rarement la veille. En nous proposant de caractériser la session de 1845, nous nous bornerons dans cet article à ses traits les plus généraux. Les points de vue particuliers viendront peut être plus tard.

On sait quel déplorable malheur amena au mois de juillet dernier, la convocation subite des chambres, au moment même où la chambre électorale venait de se renouveler. Une mort affreuse, vulgaire, saisissante, avait dans quelques heures enlevé à la France, l'héritier présomptif du trône. A une douleur très-universelle et très-profonde, se joignit naturellement le souci de l'avenir. Chacun demeura frappé de la soudaineté terrible avec laquelle la providence pouvait briser la chaîne des successions royales et ouvrir un abîme sous les pas des gouvernements et des peuples.

Cette formidable leçon fut généralement acceptée. Au milieu de quelques objections contre la régence des oncles, objections peu concluantes parce qu'elles méconnaissaient les barrières et les garanties qu'un nouvel état choses a fondées; au milieu aussi de quelques tendresses pour la régence des mères, tendresses honorables mais peu politiques, et dont le succès n'aurait fait peut être que livrer des victimes à la presse et aux partis, le

principe de la régence collatérale par ordre de primogéniture masculine, calqué ainsi sur l'ordre de succession au trône, fut voté par des suffrages nombreux.

L'esprit qui avait dominé ce début de session avait été un esprit de prévoyance et de stabilité. Il fit des progrès et de la question dynastique, il s'étendit, dans une certaine mesure, à la question ministérielle. Soit que le pays eût empreint la chambre nouvelle de son dégoût pour les luttes de personnes, soit que déjà ce dégoût existât dans les hommes politiques, soit enfin que ce vide funèbre qui s'était fait dans la race royale, et d'ou tant de nuages semblaient sortir, eût rendu les esprits plus inquiets, et par suite plus sérieux, la chambre des députés, en reprenant son œuvre, parut sentir plus vivement combien il était tout à la fois puéril et dangereux de jouer pour ainsi dire *aux ministres*, et de changer les hommes, pour le seul profit de créer une lacune dans les choses.

En effet, tel avait été à peu près le seul résultat de toutes ces crises, qui avaient si fréquemment désorganisé les précédentes sessions. Aux choses un peu considérables, on est toujours tenté d'assigner des causes graves. Il avait fallu du temps pour convaincre le pays et ses élus, qu'au fond tous ces grands combats parlementaires n'avaient été presque tous que des querelles domestiques entre gens habitués au ménage ministériel.

Dans le cours d'une de ces crises dont nous parlons, un honnête député avait, dit-on, objecté à une notabilité politique de premier ordre, fort intéressée à l'affaire, que changer de ministres ne serait pas changer de politique. Eh ! sans doute avait répliqué l'homme d'État : « *La musique sera la même, mais les musiciens seront meilleurs.* »

En bien ! dès l'ouverture de cette session, la chambre parut décidée à ne pas faire payer au pays les frais d'un nouvel orchestre. Celui qui fut installé peu après l'anecdote que nous venons de rapporter, sans la garantir, avait coûté assez cher, et pour notre compte, nous n'en accusons pas trop vivement les artistes, car pour sortir de la métaphore, la politique du premier mars (c'est le cabinet dont nous parlons), fut un peu la faute de tout le monde. On l'avait mis sans cause assez grave, sur une pente qui menait à la guerre ; il n'eut que le tort de s'y abandonner,

Un désir bien plus général que jamais de faire durer le ministère, telle était donc la disposition de la chambre des députés. Quant à la chambre des pairs, essentiellement politique et patiente, connaissant bien ce que peuvent pour l'administration d'un pays, des gouvernants qui se perpétuent et ce que ne peuvent pas ceux qui passent, il est pres-

que inutile de dire que son immense majorité était bien loin de repousser des idées de longévité ministérielle.

C'est sous ces auspices favorables que le ministère et les chambres se sont cette année abordés.

Les questions générales à soumettre au parlement étaient indiquées.

Notre situation en Orient, notre politique à l'égard de l'Espagne, notre établissement en Afrique, les traités de commerce que sollicitaient les productions nationales, les lois spéciales que pouvaient réclamer certaines parties du service public, tel fut, avec le fait nouveau de la prise de possession des îles Marquises, le cercle renaissant présenté par la couronne à l'examen et aux discussions parlementaires.

Mais une question déjà soulevée dans le parlement agitait depuis quelque temps l'opinion, et la presse était parvenue à lui donner une fermentation d'autant plus redoutable qu'elle était passée dans le bouillonnement des élections générales. On comprend que nous voulons parler du *droit de visite* stipulé par les traités de 1851 et de 1855. En se saisissant de cette question pour combattre le ministère, l'opposition, comme l'a dit un noble pair, avait eu la main heureuse. C'était là une de ces choses avec lesquelles on remue profondément la France, parce qu'elles s'adressent à ses fiertés nationales et à de vieilles antipathies. Par elle, les antiques rivalités de la France et de l'Angleterre rajeunissaient en effet à vue d'œil et quel bonheur pour certains esprits, que de pouvoir rhabiller leur pays avec les vieux haillons de ces haines internationales, qui au lieu de pousser les peuples dans une carrière d'émulation et de grandeur, les précipitèrent si souvent dans des fautes et des maux réciproques!

Nous n'approuvons pas les traités de 1851 et de 1855. Nous les regardons comme une faute qu'on a beaucoup exagérée sans doute, mais enfin comme une faute de cette politique d'entraînement dont le gouvernement et la majorité furent quelquefois complices, mais dont l'opposition a presque toujours été l'auteur principal.

Quoi qu'il en soit, le droit de visite se dégageant de la réciprocité qui formait sa base, ne se montrant ainsi que du côté défavorable à la France, oubliant son caractère de convention conclue et exécutée depuis plus de dix ans, se dépouillant de toutes les vues d'humanité qui lui avaient donné naissance, se plaçant ainsi à un point de vue purement théorique, faisait du droit de *n'être pas visité* un redoutable champion.

Celui-ci marchait escorté de légistes habiles, qui n'avaient pas de

peine à prouver ce qui n'était pas la question, c'est-à-dire la liberté des mers et l'indépendance des pavillons, mais qui laissaient fort entière la difficulté réelle et pratique celle qui résultait des traités, ou plutôt qui l'aggravaient, en s'efforçant de montrer sous toutes les faces développées outre mesure, les avantages immenses, selon eux, que l'Angleterre pouvait retirer de la concession, et par suite tout le prix qu'elle devait attacher à son maintien.

Le discours de la couronne n'avait rien dit de la question, et ne devait visiblement en rien dire; son rôle était de la laisser dans le domaine des négociations; mais il était facile de prévoir que, frappant à la porte de la commission de l'adresse, avec tout le retentissement qu'elle avait dans l'opinion, cette question y serait introduite, et c'est ce qui eut lieu avec mesure, avec sagesse, avec respect des conventions; mais enfin avec l'expression d'un vœu formel.

Ce fut avec ce surcroît de difficulté pour le ministère, que se livra la grande bataille de l'adresse.

Il en sortit victorieux. Quant aux questions extérieures, les chambres trouvèrent sa politique, sinon grande, forte, hardie, décisive (une telle politique n'appartient pas à tous les temps), du moins raisonnable et sensée; la question d'Orient était pour le moment, sinon résolue, du moins pacifiée dans ce qu'elle renferme d'européen, et de ce côté, le ministère n'eut à subir, en réalité, que des escarmouches plus ou moins heureuses sur notre protectorat en Syrie, en ce qui concerne l'Espagne, les chambres parurent se satisfaire de la politique expectante, préconisée et pratiquée par le cabinet, politique qui, quoique commode, peut ne pas manquer d'habileté, qui est forcée peut-être et dont au reste jusqu'ici, on n'aperçoit bien distinctement ni les avantages, ni les trop grands inconvénients. Ce n'est pas une des moindres difficultés du gouvernement, en France, que de n'avoir à faire que des choses ordinaires. Dans ce pays, on veut du grand, alors même que la matière ou l'occasion manquent, et sous le rapport de notre influence dans le monde le ministère n'emporta qu'une approbation parlementaire qu'on pourrait formuler ainsi : « Cela n'est pas trop mal, mais ne serait-il pas possible de faire mieux ? »

A l'égard de nos affaires intérieures, il en est une, l'Algérie, fort digne de nos préoccupations, parce que déjà fort absorbante, personne ne sait encore la quantité d'or et de sang dont il y faudra nourrir notre colonisation et notre gloire militaire.

Mais cette affaire allait mieux que jamais. La réussite endort les plaies d'argent. Soit bonne humeur de succès, soit difficulté d'appliquer à cette

grande aventure la rigueur circonscrite d'un plan, les chambres ne se montrèrent point à cet égard plus impérieuses que par le passé, et sous ce rapport le ministère put rester dans ce vague glorieux et ruineux dont il est si désirable de voir au moins se dissiper les ombres.

Quant au droit de n'être pas visité, il se développa, comme on sait, aux deux tribunes, et, il faut le dire, le ministère aborda résolument l'embarras qu'il soulevait. Il partit de l'existence des traités, admit dans sa politique le vœu parlementaire, avec tout le poids qu'il devait avoir; reconnut que ce vœu lui imposait le devoir de négocier, quand cela serait possible et opportun, et réserva, pour le choix du moment, toute son indépendance.

C'était là le langage d'un gouvernement. La chambre le comprit; elle y adhéra.

La suite de la session n'a point démenti cette adhésion des chambres à la politique générale du cabinet, et, sur toutes matières véritablement liées à cette politique, l'appui des deux majorités ne lui a pas manqué.

Il faut ajouter, pour être exact, que le parlement a pris d'assez nombreuses revanches dans les questions spéciales et qu'à cet égard, l'accord est loin d'avoir été complet.

Quant à l'opposition, elle n'est sortie de son cercle habituel que par l'éclat excentrique d'un talent individuel, talent admirable sans doute, qui a pu la rendre plus pittoresque et plus brillante, mais qui certainement ne l'a rendue ni plus pratique ni moins vague.

Du reste, elle a fait ce qu'elle fait depuis longtemps : elle a signalé quelques abus imaginaires en proposant, par conséquent, des remèdes inutiles, et plusieurs abus réels, en proposant des remèdes impuissants ou dangereux — l'extension des droits politiques, la condamnation du passé, pour arranger le présent et préparer l'avenir. L'opposition ne sort guère de ces idées là.

Telle a été, selon nous, la physionomie générale de la session.

La chambre des députés a fait preuve de jugement en soutenant au pouvoir les hommes qui s'y trouvaient, sinon comme excellents, du moins comme aussi bons et peut-être meilleurs que d'autres, en comprenant que ce qu'ils lui donnaient en politique était à peu près tout ce que comportait le présent, tout ce que permettait le passé; en suspendant du moins ces frottements où les hommes s'usent en croyant se vaincre. En un mot, la chambre élective s'est unie à l'autre chambre pour se montrer éminemment conservatrice.

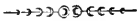
Est-elle de nature à faire plus? comprend-elle le besoin d'aller au

delà ? avec le sentiment très-développé des intérêts matériels du pays, est-elle frappée de tout ce qui lui manque au point de vue moral et politique ? est-elle préoccupée du point très-capital d'y fonder un esprit de gouvernement et de l'y perpétuer ? a-t-elle la conscience des préjugés, des erreurs et des petites passions qui s'y remuent, et qu'il lui faudrait combattre et vaincre peut-être dans elle-même ? sent-elle le besoin d'y développer, en les encourageant, des esprits voués à l'étude des choses de la France et dans l'intérêt de la France, à l'étude des choses qui se passent dans le monde, afin que l'avenir, plus heureux que le présent, ne soit pas exposé à ne connaître les questions extérieures qu'après les avoir résolues, comme cela s'est vu, et ne paye pas trop cher de tardives leçons ? médiocrement satisfaite du poids que nous mettons dans la balance européenne, songe-t-elle que de grandes occasions courent incessamment l'univers, et que ces occasions là ne se laissent presque jamais atteindre que par les peuples dont les bras sont depuis longtemps préparés à les saisir ? réfléchit-elle que ce petit approvisionnement d'hommes plus ou moins remarquables qui sont en possession de manier le pouvoir ne durera pas toujours ; que la plupart ont puisé ce qu'ils savent à une école qui ne doit point s'ouvrir pour leurs successeurs, celle des révolutions ; que les gouvernements vivent d'hommes considérables en position, en autorité comme en talent, et qu'à force de réduire les pierres destinées à former l'édifice, on s'expose à n'en plus avoir qui soient dignes de figurer au fronton ? après des prodigalités pour les choses, s'est-elle montrée, à l'égard des personnes, affranchie de cet esprit étroit et rogneur, qui s'anime à l'idée vraiment intolérable du fonctionnaire salarié, et dont le résultat est sans doute qu'on en donne au pays pour son argent ? En un mot, la chambre nouvelle est-elle de nature à inspirer la grande politique ou la petite, et, en supposant le ministère capable de s'élever à la grande, consentirait-elle à l'y suivre ?

Sur toutes ces questions, nous nous permettons de douter.

UN DÉPUTÉ.

LETTRE D'UN BERLINOIS A M. LERMINIER.



Berlin, 15 juin 1843.

Monsieur,

Veillez m'excuser si depuis les *Lettres philosophiques* que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en 1835, notre correspondance est restée interrompue; j'avais cessé d'entendre parler de vous. Des bruits sinistres avaient circulé sur votre compte, et l'un de mes amis, à qui j'ai fait présent de vos autographes, se plaisait à croire qu'ils avaient acquis de la valeur. Les uns disaient que vous aviez disparu dans je ne sais quelle émeute d'écoliers mal appris, vos élèves, assuraient-ils; les autres vous représentaient tellement occupé à recoudre les lambeaux de votre robe de docteur, que vous aviez renoncé à la publicité, je veux dire, à la gloire. Vous venez enfin de rompre le silence avec moins de bonheur que d'éclat. Votre diatribe contre les *femmes philosophes* ne pouvait manquer de faire ici grand scandale; mais tout le monde ne court pas le risque de se trouver en butte à de nouvelles épîtres philosophiques; c'est pourquoi personne, à la nouvelle de votre résurrection, ne s'est plus ému que votre ancien correspondant.

Si dans la familiarité de nos entretiens vous ne m'aviez donné l'occasion de vous apprécier, et de remarquer que la constance dans les opinions n'est pas le trait distinctif de votre esprit, et surtout, si tout ce qui sort de votre plume n'était empreint d'un cachet inimitable de simplicité, de grâce et de bon goût, j'aurais refusé de vous reconnaître pour l'auteur de ce factum, sur lequel vous me permettez, en mémoire de nos relations amicales, de vous exprimer ma façon de penser avec ma franchise ordinaire. Si j'ai bien compris, vous soutenez aujourd'hui que l'aptitude intellectuelle des femmes est, par essence, de beaucoup infé

rieure à la vôtre. Vous les proclamez incapables de réussir dans les études graves, et particulièrement dans les sciences métaphysiques qui sont la vraie et saine nourriture de l'esprit. Vous prétendez qu'elles sont ridicules, par cela seul qu'elles essaient de faire profiter la foule du fruit de leurs travaux. Je ne saisis pas bien l'accord de ce système avec les paroles suivantes, que je lis dans vos *Études d'histoire et de philosophie*. « L'instruction, cette initiation de l'homme
 « et des sociétés, doit être vigoureuse et inspiratrice quand elle s'a-
 « dresse aux jeunes gens, ces conscrits de l'humanité; pour le peu-
 « ple, cette substance du genre humain, elle doit être claire et nour-
 « rissante; elle ne doit pas s'abaisser en s'adressant aux femmes,
 « surtout aujourd'hui où se déclarent parmi elles de vives agitations. —
 « Nous ne dirons pas aux femmes de se taire, mais de parler, de parler
 « beaucoup, éloquemment. On ne peut mieux s'émanciper que par le génie,
 « par le dévouement aux idées, par ces élans victorieux qui ne vous lais-
 « sent pas en arrière dans la marche du genre humain. »

Voilà des paroles imprudentes, peu réfléchies, mais bien claires. Si quelqu'un pouvait nous montrer quel lien les rattache à vos théories récentes sur les *femmes philosophes*, je crois qu'il nous tirerait l'un et l'autre d'un grand embarras. Vous vous ressentiez alors de vos accointances avec les saint-simoniens; lorsque vous parliez ainsi, à peine aviez-vous quitté les rangs des prêtres Bleu-Barbeau, comme Fourier appelait les membres de l'une des nombreuses sectes que vous avez traversées; vous portiez encore le beret rouge et la jaquette, le seul costume ecclésiastique que je m'attendisse à vous voir revêtir jamais. Vous n'aviez à cette époque, aucune prétention au bonnet de docteur en théologie. Vous eussiez rougi de vous occuper quelque peu sérieusement d'un dogme dont chaque jour vous m'annonciez la décrépitude. Quelle idée de la foi aviez-vous donc dans le temps où vous m'écriviez ces paroles, qui me faisaient exprimer au docteur Ferrus, notre ami commun, de si vives inquiétudes sur votre état mental: « Comme Socrate, Voltaire
 « avait le diable au corps. Quelle âme plus lyrique que celle de Dide-
 « rot! quel prêtre, à quelle communion qu'il appartienne, pourra se
 « dire plus inspiré que lui! »¹

J'ai lu votre critique de l'*Histoire d'Athanase*, par Mähler, et je ne m'aperçois guère que vous possédiez aujourd'hui une connaissance beaucoup plus nette des matières théologiques: Il ne me semble pas que vous ayez beaucoup profité dans la retraite, et que les disgrâces que vous

¹ *Lettres philos.* P. 6.

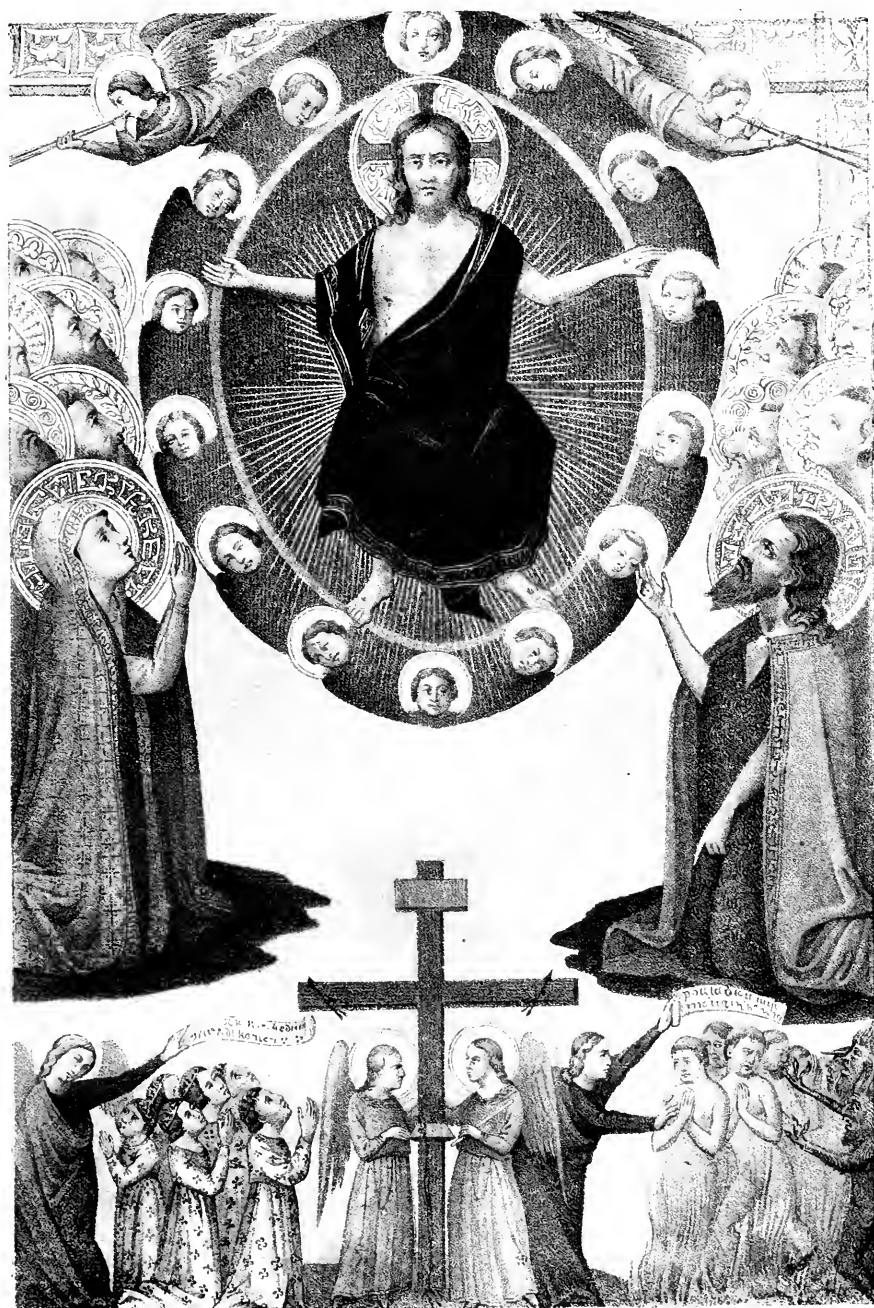
avez subies, et auxquelles j'ai pris une part bien vive, vous n'en doutez pas, vous aient doté de la modération et de la sagesse que vos amis pouvaient vous souhaiter. Vous êtes toujours exagéré, en sens opposé, il est vrai, c'est une justice à vous rendre; vous soutenez aujourd'hui des opinions toutes contraires à celles que vous professiez naguère sur les choses et sur les personnes, hommes et femmes. Mais combien ma vieille amitié s'afflige de vous voir manquer le dédommagement qu'obtiennent d'ordinaire ceux qui varient souvent! A force de se déplacer, on peut se flatter d'avoir rencontré la vérité au moins une fois dans sa vie. Qui aurait plus de droit que vous à cette compensation, bien minime en vérité! car elle ne tient pas lieu de l'autorité que l'on perd à se démentir ainsi soi-même; et cependant, par un fâcheux privilège, vous, le plus mobile des esprits, vous avez beau vous contredire et passer sans cesse du noir au blanc, vous tombez toujours en deçà de la vérité, toujours à côté de la raison et de la sagesse. Je ne parle que de vos opinions sur les femmes. Hier, vous les provoquiez toutes au hasard, sans consulter leur vocation, à parler, à écrire; aujourd'hui vous ne permettez à aucune ce que vous ordonnez à toutes. La vérité est entre ces deux extrêmes. Les sciences et les lettres sont une carrière exceptionnelle vers laquelle il ne faut diriger aucune classe de personnes; de même et il n'y a pas de loi générale qui puisse empêcher quelqu'un d'avoir du talent et de le montrer. Votre théorie présente est donc tout aussi fautive que votre théorie passée, et vous vous démentez gratuitement. J'essaierai de vous le prouver, après vous avoir fait remarquer que l'occasion que vous avez choisie pour émettre cette nouvelle erreur nous a paru malheureuse.

L'Essai sur la formation du dogme catholique a obtenu ici un grand succès; nos journaux les plus considérables s'en sont occupés, et l'ont considéré comme l'une des productions les plus importantes que la France nous ait envoyées depuis plusieurs années. Nous nous sommes réjouis, en voyant que l'auteur n'avait aucun rapport avec cette école amphibie, moitié allemande, moitié française, qui, empruntant à nos philosophes ce qu'ils ont d'obscur et de nuageux, à vos académiciens leur penchant à la déclamation, a produit un genre de pathos que nous goûtons fort peu de ce côté du Rhin. En un mot, *l'Essai sur la formation du dogme catholique* n'appartient pas à cette littérature alsacienne, qui vous doit, cher monsieur, ses principaux chefs-d'œuvre. De plus, le soin que l'auteur a pris de ne pas se nommer, et son désir de se dérober ainsi à une renommée qui eût été légitime, avaient excité particulièrement notre curiosité et notre intérêt. Cette réserve nous paraissait de bon goût dans

les temps d'ostentation et de jactance où vous vivez. Il semblait à notre honnêteté germanique qu'il était d'un bon exemple de pousser jusqu'au scrupule le plus délicat, le dédain de ces ressources banales dont vos charlatans sont prodiges, le mépris de ces moyens déloyaux, qui, après avoir trompé le public sur la valeur de ceux qui les appellent au secours de leur célébrité, finissent par les abuser eux-mêmes sur leur propre mérite, et donnent à leurs manières et à leurs discours une outrecuidance qui nous étonne encore et qui nous scandalise.

Nous avons donc étudié *l'Essai sur la formation du dogme* avec une attention que la gravité du sujet eût suffi pour nous commander. Aussi, je vous avoue qu'en vous voyant censurer si vivement, sans lui rien accorder, cet ouvrage éminent, l'étonnement a été général : on s'est demandé s'il fallait vous accuser de manquer de discernement ou de justice. Sur la foi de notre ancienne correspondance, on s'est imaginé que je devais vous connaître mieux que personne. On m'a pressé de questions sur les motifs qui avaient pu vous porter à écrire un article dont la forme a choqué tous ceux qui se piquent de savoir vivre, et dont la conclusion est faite pour révolter les gens de bonne foi. Ainsi provoqué, je ne pouvais m'empêcher d'émettre quelques conjectures dont je vous dois compte.

J'ai eu souvent occasion de le remarquer : une des manies les plus étranges, pour ne pas dire les plus ridicules auxquelles certains auteurs soient enclins, c'est de considérer le champ de leurs études habituelles, comme un domaine qui leur appartient, et sur lequel il n'est pas permis de mettre le pied sans leur consentement. Qu'une personne s'avise de donner à son esprit une culture sérieuse, et de suivre librement l'impulsion de son talent, quoiqu'elle ne porte ni patente, ni diplôme? C'est une grande audace. Qu'il lui plaise de soumettre au public, en toute modestie, le fruit de ses études, sans être enrôlé dans une profession quelconque? il y a des gens qui la verront d'un mauvais œil. Que le succès l'accompagne, on le traitera d'usurpation. Elle se sera fait des ennemis déclarés parmi les hommes spéciaux, comme ces accapareurs jaloux de toute rivalité s'appellent eux-mêmes. Le succès obtenu suffirait pour humilier leur amour-propre, mais de plus, ils se sentent blessés dans leur dignité : N'a-t-on pas méconnu le droit exclusif qu'ils s'arrogent? Que sera-ce, si c'est en dépit d'une prévention établie qu'un mérite incontestable s'est fait jour! Malheur à cet auteur s'il appartient à l'une de ces classes favorisées par la fortune, et si facilement détournées des occupations studieuses que c'est déjà le







A. Delacroix pinx.

Challamel edit 4 R de l'Abbaye

Loire del.

Jeune femme allant au lavoir

Imp. Beaulieu Paris



signe d'une nature peu commune que d'avoir conservé, dans l'atmosphère qui les entoure, le goût de l'étude et la force de s'y appliquer. Qu'il n'attende pas naïvement qu'on lui sache gré, comme la raison l'exige, des obstacles qu'il a dû vaincre. Au contraire, qu'il se prépare à subir toutes les injustices. Mais quoi! s'agirait-il d'une femme, dont l'intelligence vigoureuse et féconde n'aurait pas immolé les nobles penchans qu'elle a reçus de Dieu à un préjugé inventé par les hommes; préjugé salulaire, je ne le nie pas, tant qu'il est contenu dans de sages limites, et qu'on l'abaisse devant les organisations privilégiées, mais qui tombe dans l'absurdité la plus inique, lorsqu'on l'exagère et qu'on le rend absolu. Non; ce n'est pas un auteur que j'aperçois, digne je ne dis pas de faveur, la critique n'en doit à personne, mais assurément d'intérêt et de justice, surtout lorsqu'il est évident qu'il ne cède pas aux suggestions de l'amour-propre et de la vanité; non! c'est une victime prédestinée à tout ce que l'ironie des gens frivoles et bornés a de plus mesquin et plus trivial, à tout ce que la malveillance des autres a de plus perfide. Je crains, monsieur, que vous n'ayez cédé à ces tristes sentiments. C'est ainsi que je m'explique comment vous vous êtes laissé aller à tant d'acrimonie contre un livre dont on n'aurait qu'à citer une seule page, prise au hasard, pour vous convaincre d'une injustice préméditée. Vous affectez le dédain, monsieur; Mais l'irritation perce à travers vos paroles. Serait-ce que, philosophe de profession, professeur de législation en disponibilité, théologien par occasion, vous vous seriez senti blessé dans vos trois prétentions principales: n'auriez-vous pu assister en spectateur inoffensif et désintéressé au succès d'un livre dont l'objet est la théologie, votre manie la plus récente et la plus chère, et qui touche aussi à la philosophie générale, et même par certains côtés à la philosophie du droit dont vous avez la faiblesse de vous considérer comme l'*initiateur*.

Mais pourquoi chercher d'autre cause à votre mauvaise humeur? Un auteur modeste, qui ne parle pas de lui, qui ne se nomme même pas; qui traite des grandes choses simplement, des plus obscures avec clarté, des plus difficiles avec une science vraie, ennemie du pédantisme, de toutes avec élévation et noblesse, un tel auteur pose un précédent dont on peut s'effrayer à bon droit, même après m'avoir adressé cette correspondance philosophique qui m'est précieuse, puisqu'elle me fournit l'occasion de vous écrire aujourd'hui. Vous ne vous êtes pas cru capable de supporter la comparaison; c'est un trait de sagacité et de modestie dont je vous félicite. La modestie est chez vous une vertu ac-

quise, pour laquelle je ne vous connaissais pas de jour réservé. Je vois que vous avez suivi le conseil de l'auteur des *Études sur les idées et leur union au sein du catholicisme*, ce livre inconnu que vous rapprochez de *l'Essai de la formation du dogme* ; mais avez-vous bien compris le principe de votre auteur ? Docile au précepte de la division du travail, il vous propose de vous composer comme un calendrier de vertus ; mais parce qu'il vous ordonne de fêter spécialement chacune d'elle tour à tour, vous fait-il une loi de les offenser toutes successivement ? Cette dévotion exclusive pourrait amener des résultats bizarres. Vous est-il défendu de pratiquer deux devoirs à la fois, et fallait-il que ce louable et insolite mouvement de sagesse et de modestie dégénérât sitôt en injustice et en violence !

Vous n'avez pas jugé, vous avez diffamé *l'Essai sur la formation du dogme*. Votre partialité se trahit dès la première ligne par le rapprochement malicieux que vous établissez entre ce beau livre et les études dont je viens d'écrire le titre. Je ne connais de ce dernier ouvrage que les fragments cités par vous-même, et cette maxime de morale dont j'ai parlé, et qui veut être sagement entendue pour produire de bons effets. Mais si les citations que vous faites sont exactes, il faut peu de discernement ou une malveillance insigne pour comparer des esquisses qui annoncent des intentions louables et dont je ne veux pas médire, pour les comparer, que dis-je, pour les préférer à une œuvre sérieuse, d'un grand style et d'une haute portée.

Vous avez causé parmi nous, sous un autre rapport, un scandale universel. Nous pensions que chez les nations policées, et par conséquent en France entre toutes, la littérature avait, comme la société, des lois et des règles inviolables. La tradition du bon goût et des convenances, dont vous étiez les modèles et les gardiens jaloux, serait bien déchue parmi vous, si l'étrange procédé dont vous usez ne vous avait attiré un blâme sévère. Comment ! *l'Essai sur la formation du dogme catholique*, a paru sans nom d'auteur, et vous ne respectez pas l'anonyme ! Vous nommez une femme, et ce n'est pas pour la louer ; ce serait déjà une indiscretion : c'est pour l'attaquer sans mesure ; qu'ont pensé de vous les honnêtes gens, ceux qui se piquent de savoir vivre ! Les auteurs, dites-vous, aspirent à la notoriété, tout en paraissant la fuir. Oui, je connais des écrivains présomptueux et égoïstes, toujours préoccupés d'eux-mêmes et sans attachement pour leurs idées. Ils n'aperçoivent dans l'occasion de les produire que le moyen d'attirer l'attention sur leur personne. Qui vous a dit que l'auteur de *l'Essai* ap-

partenait à cette espèce trop nombreuse ! que savez-vous, si ce voile ne couvre pas une modestie sincère ! Pourquoi suspectez-vous une réserve dont nous ne connaissons les motifs ni l'un ni l'autre, motifs dont nous ne serions pas juges, et que nous devons respecter. Plus les mœurs s'adouciennent, plus il importe que l'opinion publique veille au maintien des règles et des usages traditionnels. On vous aura sans doute rappelé sévèrement que l'anonyme a toujours été sacré dans la littérature, toutes les fois qu'il ne servait pas de masque à la lâcheté ou à la licence. Il importe de ne pas laisser périr cette tradition du bon goût, je me trompe de l'honneur de nos maîtres.

Après une pareille violation d'une des premières maximes du *savoir écrire*, personne ne s'est étonné de vous voir traiter sans ménagement la personne que vous vous êtes cru le droit de nommer, et dont vous défigurez le nom en affectant de retrancher, ou du moins en ne conservant que de mauvaise grâce le titre qui le précède et qui en fait partie. C'est aggraver une inconvenance par une impolitesse puérile. Tous les Allemands ne professent pas pour Molière le dédain de M. de Schlegel. Nous le lisons souvent, nous l'admirons beaucoup, quelquefois il nous arrive de le citer avec à-propos. Jugez-en, je vous prie. On s'est souvenu d'une certaine scène d'une pièce dont vous parlez, les *Femmes Savantes*; je ne voudrais rien dire qui fût trop désagréable, cher monsieur, mais si je connais bien la valeur des termes, il a semblé que Vadius qualifiant Trissotin, se sert d'un mot qui convient à votre façon d'agir. En fait de titres aujourd'hui, croyez-le, la petitesse est égale de la part de ceux qui les ont, lorsqu'ils s'en parent avec faste et orgueil ou lorsqu'ils s'en défont par faiblesse ; et de la part de ceux qui ne les possèdent pas, s'ils les usurpent pour eux-mêmes, ou s'ils les refusent aux gens qui les portent.

Quant au fond, quoique la familiarité de nos relations m'ait fourni l'occasion fréquente d'observer les allures particulières de votre esprit, je vous admire de le prendre sur un ton si grave, si doctoral, si majestueux pour parvenir laborieusement à des découvertes telles que celles-ci : « Philosophe est un effort de l'esprit. Il faut contempler le monde physique pour connaître la nature. L'homme a besoin de travailler pour vivre, etc. » J'avoue que ces idées ne nous ont paru ni neuves, ni profondes ; serait-ce là le résultat de tant d'efforts *pour philosopher* ? N'y a-t-il pas d'autres inventions réservées au génie viril ! Le monde avait-il besoin qu'on lui révélât que l'esprit est exposé à plusieurs chances d'erreurs, et que la source principale des erreurs provient des

passions et des préjugés? Autre découverte! eh quoi! vous vous mettez en garde contre les préjugés, et vous allez choir lourdement comme un écolier que le pédantisme égare dans la plus vulgaire et la plus surannée de toutes les idées fausses, celle qui interdit aux femmes les sciences et les lettres sérieuses. Est-ce donc l'office d'un semi-théologien de faire, ainsi qu'un baigneur sur la plage, une police triviale parmi les auteurs? Sied-il à un critique qui se respecte de parquer les intelligences d'une voix brutale, semblable, si vous préférez les images rustiques, à un berger mal appris? est-il juste de les asservir à un même joug inflexible, d'après l'apparence grossière, et sans consulter les dispositions, les aptitudes, la vocation de chacune? Est-ce bien un philosophe qui prétend que la substance des créatures douées d'une âme, de toutes, sans exception imaginable, est assujétie si étroitement aux accidents physiques, que de l'enveloppe éphémère dont elles sont revêtues dépend pour elle, à tout jamais, sans rachat possible, la liberté ou la servitude, les unes étant capables d'habiter les régions élevées, les autres étant condamnées sans appel, par l'infériorité de leur nature, à ramper dans les plaines arides et stériles.

Ce n'est plus le temps d'afficher tant de morgue et de suffisance : ces fatuités physiologiques ne sont plus de mise; on a mauvaise grâce à les renouveler. Madame de Staël, pour ne citer que l'autorité la plus illustre, a réhabilité parmi vous l'intelligence des femmes et prouvé qu'il n'est pas dans le domaine de l'esprit de hauteurs où elles ne puissent s'établir et régner. Depuis que cette grande dame, éclairant tour à tour de lumières resplendissantes l'Esthétique, la politique, la philosophie, traça, sur le seuil d'une époque nouvelle, de larges et belles avenues aux imaginations incertaines sur la voie qu'elles devaient suivre, jugea d'une vue si pénétrante la révolution française, et vous ouvrit d'une main discrète le trésor littéraire et scientifique de l'Allemagne, grâce aux œuvres durables de cet esprit puissant, la fin de non recevoir, que vous alléguez contre ce qu'il vous convient d'appeler l'ambition philosophique des femmes, n'est plus recevable. C'est un moyen décrié et bon pour les jaloux et les gens de chicane. Vous oubliez la condescendance que vous avez eue de vous incliner devant madame de Staël, et de l'appeler, comme l'histoire, une femme de génie; n'êtes-vous pas celui qui célébra *l'étendue et la justesse de son esprit*, qui reconnaissait *qu'elle avait eu la gloire de maintenir l'indépendance de la raison contre la dictature de la force et du génie*. C'est ainsi que vous vous exprimiez il y a dix ans, il est vrai, dans la quatrième lettre que vous m'avez adressée. Bien plus, ne vous

souvent-il plus que vous avez daigné continuer le livre de l'*Allemagne*. Cette œuvre si complète et si belle, vous n'avez pas songé à la refaire; vous l'avez simplement continuée, vous abaissant ainsi, sans craindre de déroger, jusqu'à engager une rivalité, d'autant plus flatteuse pour madame de Staël, que sa gloire semble en avoir moins souffert que la théorie présomptueuse qui assure au génie viril, en toute matière sérieuse, une supériorité écrasante sur la médiocrité, que dis-je, sur la nullité incurable des *femmes philosophes*. L'autorité de madame de Staël n'a plus rien à redouter, elle est inébranlable après une telle épreuve. Elle demeure plus brillante que jamais et assurée pour toujours. Permettez-lui donc d'étendre son patronage sur ses émules. S'il est vrai qu'une femme encouragée par l'exemple de cette glorieuse devancière a cédé à de nobles penchants qui l'attirent vers les graves études, vers la science et l'érudition, laissez la renommée bienfaisante et radiuse, dont vous êtes le premier témoin, accompagner cet auteur inconnu, le soutenir contre ses propres hésitations, le présenter aux critiques consciencieux, et leur ordonner de peser ses titres avec équité. Le souvenir de madame de Staël défend qu'on écarte sans examen aucune femme des voies désormais et épineuses de la science. C'est un axiome consacré que le talent n'a pas de sexe, puisque vous nous forcez d'accoupler des idées qui répugnent, et l'embarras instinctif que l'on éprouve en posant cette question, prouve qu'elle ne peut pas même être soulevée. Il s'agit en effet d'une de ces vérités de sentiment, fondamentales, essentielles, si fortement imprimées dans le sens intime, que nous ne pouvons les en extraire par une formule, sans éprouver cette souffrance qui atteste qu'il y a comme une pudeur de la certitude. Nous sentons qu'il n'existe pas entre les deux moitiés de l'espèce humaine d'infériorité native, et si l'on observe que le niveau de leur capacité diffère, ce n'est pas le tort de la nature, mais celui de l'éducation et celui des mœurs; c'est l'effet d'un système d'instruction presque toujours frivole et mal dirigé pour les femmes, quelquefois sérieux et utile pour certains hommes. Je vais plus loin : si les dons de l'intelligence n'avaient pas été distribués avec une égalité parfaite, la faveur aurait été pour les femmes, puisque, tenant de leur complexion une sensibilité plus délicate et plus vive, vous l'accordez, elles ne perdent rien de leurs avantages pour avoir développé et affermi leur raison par la réflexion et par l'étude, et alors restant inimitables d'un côté, elles peuvent nous égaler de l'autre. Si donc vous supposez une femme heureusement née, libre de s'entourer des ressources intellectuelles, et jouissant de ses loisirs, pourquoi ne

pourrait-elle pas s'adonner, à son choix, aux spéculations les plus abstraites, ou aux investigations les plus profondes? Qui l'empêche de s'y complaire et d'y réussir? Qui l'en empêche? Rien. Ce n'est pas la loi de la nature; nous l'avons rappelé. Serait-ce le vœu de la société, l'intérêt même des femmes, les susceptibilités irritables des imaginations délicates? Voilà les trois arguments les plus sérieux de votre théorie. Est-il bien vrai que ce soient des arguments, et ne me trouvez-vous pas d'une candeur bien germanique, lorsque je réponds sérieusement aux prétextes futiles, suggérés par la partialité et par l'orgueil?

Cependant je dirai que s'il est vrai que les États, pas plus que les familles, ne vivent de beau langage, la tradition des sentiments généreux et le culte des idées élevées ne leur sont pas moins nécessaires que le vivre et le couvert. Or les intelligences capables de veiller aux nobles intérêts de l'humanité, sont trop rares pour qu'il soit sage de repousser sans examen aucune de celles qui sollicitent cette charge utile et glorieuse. C'est bien assez pour la responsabilité des sociétés que l'on soit en droit de leur reprocher de ne pas faire éclore tous les germes de talent que Dieu a jetés dans les âmes, de ne pas s'attacher à les découvrir, ou lorsqu'elles les aperçoivent, de ne pas les cultiver avec assez de soin; mais étouffer un talent épanoui, comprimer son développement, le mutiler, l'enfouir, couper l'arbre par le pied, ce serait, selon l'expression de votre Montesquieu, agir en sauvage. Quelle société raisonnable exigerait jamais ce monstrueux sacrifice! il me semble que si la vôtre honore les professions humbles et sans éclat qui la sustentent; elle honore aussi, et de plus elle admire les âmes d'élite qui la civilisent, les talents qu'une voix intérieure entraîne vers les soins spirituels pour notre bien et pour leur gloire. Elle n'excite personne à forcer sa nature, à tenter des carrières auxquelles son génie propre ne le condamne pas; et sur ce point encore, à tout prendre, je n'aperçois aucune différence entre les hommes et les femmes : un méchant auteur en cornette ou en bonnet carré est également ridicule et détestable. Le pédantisme est odieux sous toutes les formes. Ce que la société ordonne avant tout à ceux qui exercent en son nom la critique, c'est de ne pas élever d'aristocratie fondée sur l'origine et les préjugés; c'est de ne pas proscrire en masse, c'est de juger les individus, et parmi les ouvriers qui se présentent, de discerner les prétentions, pour les congédier et les flétrir, des vocations véritables qu'il faut accueillir et encourager.

Mais que penser d'une critique, qui tout au contraire, s'élève contre ce qui est sérieux et respectable et protège ce qui est ridicule et mauvais?

Sans doute, dans le temps présent, la vocation des femmes aux études graves a rarement occasion de se développer, nous l'avons dit, mais enfin il est possible qu'elle se développe : c'est assez pour qu'on n'interdise à leurs efforts aucune partie de la science humaine. Du reste, Dieu me garde de les exciter à se jeter témérairement dans la carrière des lettres ! Je craindrais trop pour elles les séductions de la vanité. Ce ne sont pas des noms féminins que l'anonyme serait le plus souvent chargé de couvrir. Ce n'est pas moi qui foulerais aux pieds les dons célestes, pour provoquer les prétentions. Je n'aurais pas écrit dans un style de troubadour : « Les femmes ne sauraient « mettre trop de coquetterie dans le choix de leurs occupations littéraires. » Pernicieux conseil ! Dès qu'il y a coquetterie, il y a pédantisme, recherche, affectation, ridicule. Voilà ce qui vous plaît, voilà ce qu'il faut bafouer. Et ces occupations coquettes, quelles sont-elles selon vous ? La conversation, la correspondance, la composition des mémoires et des romans. Ainsi à celle dont l'esprit serait grave, calme, recueilli, à celle qui sentirait son âme et chercherait à la posséder par la méditation, vous ordonnez comme un tyran d'être enjouée, folâtre, tout en dehors, de glisser sur la surface des choses, sans les pénétrer, de donner carrière à son imagination et de paralyser sa raison. Quelle oppression insensée ! Vous corrigez la création. Ce n'est pas assez d'asservir, vous prétendez changer les goûts et les facultés de chacun, et dénaturer les âmes.

Cependant c'est par galanterie, c'est par sollicitude pour la plus belle moitié du genre humain, comme aurait dit Amadis de Gaule, *le beau ténébreux*, que vous voulez reléguer les femmes dans les oisives occupations de l'esprit. « Ce n'est pas au fond d'une bibliothèque, dites-vous, dans « un cabinet solitaire que nous aimons à nous représenter une femme. » Il est triste de vous déplaire ? Mais les femmes ne sont-elles donc que des actrices de beauté ? sont-elles condamnées à poser sans relâche devant nous, comme de serviles modèles. Je pourrais dire que même à ce point de vue qui les humilie, vous avez tort de vous inquiéter. Que n'avez-vous lu, dans le livre que vous connaissez si peu, le suave portrait de la savante et délicate Hypathie ! Vous auriez compris que les habitudes studieuses savent se concilier avec ce que la nature féminine la plus charmante a de plus élégant et de plus exquis : mais n'allons pas reprendre la querelle surannée de vos poètes de l'empire sur le *doigt de rose taché d'encre*. Le point n'est pas de savoir ce qui sied ou ce qui ne sied pas. Homme philosophe, faites-vous donc un dessin pour le *petit Courrier des Dames, journal des modes* ? Il s'agissait d'apprécier, puisque

vous aviez posé la question, ce que les sciences morales peuvent gagner à être traitées par les femmes; si l'application qu'elles font de leur intelligence à ce genre d'étude est nécessairement stérile ou si elle peut être féconde; si nous n'aurons qu'à les féliciter de l'avantage qu'un esprit droit ne manque pas de tirer de ces occupations pour son avancement intérieur, ou si nous pouvons avoir à nous réjouir de services éclatants rendus aux lettres et aux sciences. Mais à quoi bon élever la question? Vous avez répondu par des faits historiques. Contradiction singulière! Après avoir convaincu en théorie les *femmes philosophes*, d'une incapacité radicale, vous rappelez (ce sont vos propres expressions) « que l'on a vu des femmes disputer aux hommes « les palmes de l'érudition et de la science, » puis vous énumérez les succès qu'elles ont obtenus dans toutes les carrières, que vous montriez tout à l'heure semées d'écueils que leur faiblesse ne saurait éviter.

Il est vrai que vous plaisantez, et vous vous amusez à nous dire à peu près. « Maintenant il est trop tard. Il n'est plus permis aux femmes d'employer les facultés que Dieu leur a prêtées. Il a tort : que ne vous faisait-il naître plus tôt : au moyen âge, à la bonne heure. Au seizième siècle, l'heure approchait, mais enfin passe encore; mais aujourd'hui quelle folie! Nous ne sortons pas de la barbarie (attendez que nous vous y plongions de nouveau), qu'avons-nous besoin des femmes? *Philosopher est un effort de l'esprit*. Ne sommes nous pas là nous autres hommes! Que veut-on de plus! laissons-nous rien à désirer? »

Cher monsieur, vous abusez de votre esprit. Vous vous êtes toujours signalé, avez-vous dit dans une mémorable brochure, par l'indépendance de vos saillies. Cette fois la saillie est trop forte, elle dégénère en bouffonnerie; ce n'est pas ainsi qu'on se prépare à juger un livre dans lequel vous auriez dû lire cette belle page.

« Les femmes sont traitées par les peuples barbares avec mépris,
 « Les nations civilisées leur prodiguent les égards plutôt que le respect.
 « Ceux-là sont frappés par la faiblesse de leur corps; celles-ci par la
 « stérilité de leur esprit. Ni les uns ni les autres ne cherchent les
 « moyens de les élever à leur propre hauteur, et les nations civilisées
 « sont en cela plus blâmables que les peuples barbares. Car si la ma-
 « tière est soumise à des lois invariables, et s'il est des bornes aux
 « progrès que l'on essaie de lui faire suivre, il n'en est pas de même de
 « l'esprit qui naturellement libre et parfait, n'a d'autres entraves que
 « celles qui lui viennent du dehors, d'autres maux que ceux qui lui
 « sont communiqués, ne marche point pas à pas, ne s'améliore pas

« par degrés, n'est ni plus ni moins fort, ni plus ni moins élevé. Mais il
 « est le souffle de Dieu, venu de lui pour retourner à lui; il ne partage
 » point les imperfections de la nature humaine dont il souffre pourtant
 « par l'obligation qui lui est imposée de les guérir; il se plaît en Dieu
 « parce qu'il est capable de le connaître... »

Quel est l'auteur de ce passage éloquent? Est-ce un écrivain ami de la vérité et de la justice, est-ce une femme? Quoi qu'il en soit, ces seules lignes vous défendaient de proposer votre dédaigneuse et fausse théorie. Réclamer son droit de cette façon, c'est l'établir; rappeler ainsi l'origine et la destination commune des âmes, c'est prouver ce que l'on avance. L'intelligence qui pense avec cette noblesse et cette force, et qui s'exprime avec cette pureté et cet éclat a droit de cité partout. Quelque part qu'il lui plaise de s'établir, elle doit être accueillie avec déférence et respect. *L'Essai sur la formation du dogme* avait droit à un examen sérieux et approfondi. Vous le lui avez refusé. Vous vous êtes livré à des critiques superficielles et mal fondées. Toutes accusent une partialité insigne; plusieurs trahissent une ignorance que vous nous saurez gré, je l'espère, de relever rapidement.

La tactique que vous employez est bien connue; on ne manque pas d'en user lorsque l'on veut médire d'un livre. On trace à propos du sujet choisi par l'auteur un plan de fantaisie, et l'on affirme que c'est le seul qui convienne, et qui mène au but proposé. L'auteur pourrait répondre comme Montesquieu, en pareille occurrence: « Mon intention a été de faire mon ouvrage et non pas le vôtre. » Et, pour ma part, je serais assez disposé à me contenter de cette parole, si une autorité que votre orthodoxie, si rigoureuse qu'elle soit, ne récusera sans doute pas, ne fournissait une meilleure réponse. Est-ce rencontre involontaire et commandée par la logique et l'histoire? est-ce louable déférence envers un homme de génie? Je ne sais; mais j'observe que le plan de *L'Essai sur la formation du dogme*, non pas le vôtre, monsieur, mais celui que l'auteur a suivi, Bossuet le dessine dans son *Discours sur l'histoire universelle*. Lisez la dixième époque, vous verrez Bossuet lorsqu'il raconte le développement et l'établissement de la doctrine catholique, désigner comme les artisans principaux de ce grand œuvre: Irénée, saint Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, Athanase, saint Jérôme, saint Augustin, saint Léon. Tels sont les pères de l'Église, que l'auteur a choisis pour sujet de ses études. Voilà ceux dont il approfondit les ouvrages, afin de nous montrer comment les vérités révélées, contenues dans l'Évangile, ont été interprétées et développées par les docteurs, définies et rédigées par

les conciles. C'est ainsi que, fidèle à son titre, il nous fait assister à la formulation, ou, pour parler français, à la formation du dogme catholique; et comme il importe, pour pénétrer les doctrines dans leurs origine et leurs nuances propres, de connaître le caractère et les actions de ceux qui les ont soutenues, il était nécessaire de joindre la Biographie des Pères à l'exposition et à la discussion de leurs systèmes. Je ne sache pas que les lecteurs se soient plaints de cette méthode, et qu'ils soient tentés de rejeter comme inutiles et déplacés tant de beaux portraits, tracés de main de maître, avec finesse et fermeté, et encadrés dans des développements historiques, riches de faits et d'aperçus.

Il est vrai que l'auteur de l'*Essai*, avec cette indépendance naturelle aux esprits élevés et faciles, a suivi la pente de ses idées sans se soucier beaucoup de mettre en relief l'enchaînement qui existe entre elles. Il a dédaigné ces divisions pédantesques et symétriques, ces compartiments mesquins, qui sous l'apparence de l'exactitude et de la régularité poussées jusqu'au scrupule, cachent le plus souvent le défaut de suite et de liaison dans les pensées. Comme le remarque un journal plus compétent que vous, s'il est possible en cette matière, et qui loue sans restriction l'*Essai sur la formation du dogme*, comme l'observe le *Monde catholique*, le plan de ce livre n'est pas artificiel, mais naturel et spontané, voilé peut-être, mais d'autant plus solide que c'est dans la trame même qu'il existe. Les lecteurs intelligents ont reconnu là et admiré l'ordre indépendant des grandes œuvres, de celles qui sont riches, attrayantes et durables. Sans doute un écrivain à la tâche, après avoir étudié les Pères de l'Église que Bossuet signale, eût pensé que son entreprise était accomplie et qu'il avait le droit de se reposer. Mais notre auteur s'est souvenu que le propre du christianisme est d'avoir associé la morale et le dogme, et il aurait cru sans doute ne donner de la doctrine qu'une connaissance incomplète et inexacte, s'il eût évité les grands sujets de morale et d'histoire qu'il avait rencontrés sur sa route, en poursuivant le but spécial de ses études.

Il serait déraisonnable de lui reprocher un luxe dont nous profitons et une magnificence qui nous enrichit. Autant vaudrait relever le double anathème que vous prononcez avec une gravité assez bouffonne, permettez-moi de le dire, contre un livre qui aurait eu, selon vous, le malheur contradictoire de déplaire aux philosophes incrédules et aux catholiques orthodoxes. Que cette foi ferme, éclairée, raisonnable déplaît aux philosophes qui ont coutume d'assaillir le christianisme de leurs injures et de leurs dédains, je le crois sans peine, et j'en félicite

l'auteur; mais qu'un de ces prétendus philosophes s'érige en juge d'un enseignement qu'il ne connaît pas, d'un symbole qu'il a bafoué mille fois; quelle pitié! Mon correspondant déguisé en censeur du saint-office et plus sévère que les inquisiteurs! quel étrange néophyte! conversion plus miraculeuse que celle de saint Paul, dont vous nous parlez! Saint Paul gardait les manteaux des païens chargés de lapider les chrétiens; il ne lapidait pas; mais, vous, Monsieur, quel est l'outrage que vous ayez épargné au christianisme?

Cependant je ne m'étonne pas que l'appréciation neuve que l'auteur de l'Essai nous donne de saint Augustin, ait scandalisé un courtisan du lieu commun, qui ne juge pas par lui-même, mais d'après le vain écho des épithètes traditionnelles. Mais au moins si vous étiez contraint de vous reconnaître incompetent pour discuter ce jugement, vous auriez du remarquer que plein de hardiesse, fortement motivé, appuyé sur des arguments et des citations sans nombre, il témoignait d'une grande fermeté d'esprit et d'une rare conscience dans l'étude. Il est clair que le chapitre sur saint Augustin n'est pas l'œuvre d'un esprit besogneux, qui s'en va *ramassant*, comme vous écrivez élégamment (en Allemand nous aurions dit *recueillant*) dans des conversations indigestes les éléments confus d'une marqueterie prétentieuse. Ce n'est qu'après une longue analyse des nombreux ouvrages de saint Augustin, ce n'est qu'après avoir signalé les contradictions qui les déparent, et dont saint Augustin convient lui-même dans son livre des *rétractations*; C'est alors seulement, que l'auteur, entre autres traits qu'il eût fallu rapporter en entier pour être exact, se croit fondé à dire: « Saint Augustin était plus curieux que profond, plus froid que grave, plus raisonneur que convaincu, plus infatigable que fort. »

Ces dernières paroles vous étonnent au plus haut degré, vous ne pouvez les comprendre. « Comment l'évêque d'Hippone, vous écriez-vous, pourrait-il être plus infatigable que fort? d'ordinaire, c'est parce qu'on est fort qu'on se trouve infatigable. » Oui, sans doute, dans l'ordre physique. Mais veuillez remarquer que nous sommes dans le monde des idées? Ne parlons plus de saint Augustin: est-ce que l'on a jamais confondu avec la force de l'intelligence cette activité malade, cette fécondité prolige qui est au contraire l'effet de l'impuissance? Quoi! l'abondance stérile de tant de méchants auteurs est le signe évident de leur force. De combien d'hommes de génie méconnus jusqu'à présent, votre sollicitude toute fraternelle vient de nous doter! Vous ne pouvez comprendre que l'on écrive beaucoup sans bien écrire.

Quant à moi, si je m'adressais au public, j'ai la ferme confiance qu'un seul exemple ferait comprendre aux esprits les plus lents et les plus rebelles, que l'on peut être infatigable sans être fort. Je connais un auteur, dirais-je, qui, jeune encore, à peine parvenu à l'âge où autrefois on commençait d'enseigner, a déjà publié douze volumes, et rien n'annonce, hélas! qu'il soit fatigué d'écrire. Il est infatigable au premier chef, j'en conviens, est-ce que, par hasard, je serais forcé de reconnaître comme une conséquence nécessaire, qu'il est fort en proportion, fort sur le droit romain, par exemple, dont vous avez l'imprudence de parler? Non, vraiment, je ne le puis, je serais démenti par tout ce qu'il y a d'esprits sérieux, et surtout par un de vos professeurs, d'une science réelle. Il déplore l'erreur d'un homme éloquent. (Ici, quelle que soit ma répugnance pour les personnalités, je serais forcé de vous nommer, afin de faire comprendre à ceux qui vous ont entendu que c'est de vous qu'on a voulu parler.) Ce professeur déplore l'erreur *d'un homme éloquent*, reprendrai-je « qui, ne connaissant point assez les matières dont « il a voulu résumer quelques idées, s'est exposé à de singulières mé-
« prises. » Croyons-en votre expérience, Monsieur, le droit romain est perfide. Défiez-vous du droit romain. Si vous ne le connaissez pas, ne vous mêlez pas de l'enseigner : car, ce n'est pas seulement aux femmes, mais aux hommes philosophes, à des professeurs qu'il a été funeste.

Mais cependant avec de la prudence et de la réflexion, on peut éviter l'erreur, quelques écueils que le sujet présente. Qu'a fait l'auteur de l'essai? A-t-il bravement émis sur les premiers éléments de la science quelques-uns de ces aperçus nouveaux que son aristarque, infatigable sans être toujours heureux, prodiguait à ses élèves? Avez-vous découvert dans *l'Essai sur la formation du dogme* quelque pendant à votre célèbre théorie sur la *cessio in jure*? Nous nous comprenons à demi-mot, n'est-ce pas, monsieur, et vous me dispensez de vous rappeler la façon insolite dont vous avez tranché cette difficulté?

Serait-il vrai, comme vous le dites, que l'auteur *de l'essai* cédant à la contagion de l'exemple, se fût contenté de parcourir ou de lire par les yeux d'autrui le recueil des lois barbares, les conciles et le corps de droit romain? Il nous a semblé, au contraire, à voir la précision des idées et l'exactitude des indications que le chapitre de *l'église et des Germains* atteste la préparation la plus forte et la plus consciencieuse. De cette étude, sont nées des idées justes et avouées par la science, sur la formation de la société européenne. L'incomparable supériorité du droit romain sur la législation barbare, au point de vue de l'art et de l'enchaînement des idées,

n'est pas niée; on lui rend hommage. Nous n'avons pas remarqué que l'auteur de l'essai traitât de *galimatias abstrus*¹ aucune théorie des jurisconsultes romains. Ce genre d'expression répugne à la dignité de son style, et ces fausses appréciations à la justesse de son esprit. Il n'emprunte rien à son Zoïle.

Il est vrai qu'équitable envers le droit romain, il sait aussi reconnaître et admirer les belles et vives lueurs dont l'esprit chrétien illumine les lois barbares; et lorsqu'il apprécie la législation romaine, non plus sous le rapport logique, mais au point de vue de l'influence sociale et de la valeur morale, il dit qu'elle brille par le raisonnement, par la disposition systématique des idées, plutôt que par la raison et par la vérité. Ce qu'il exprime ainsi: « Le droit romain est un beau monument de l'intelligence humaine livrée à ses propres moyens, arrangeant dans un ordre admirable des principes quelquefois faux et souvent vulgaires. »

Vous ne discutez pas cette opinion, qui nous semble résumer en peu de mots tout ce qui ressort des travaux de l'école historique moderne, mais vous criez à la nouveauté, au paradoxe, au scandale. Jamais, dites-vous, au grand jamais personne n'accusa le droit romain de renfermer des principes *vulgaires*. Serait-il vrai que ce reproche n'eût jamais été articulé, il faudrait prouver que l'on serait mal fondé à l'élever aujourd'hui, mais ce n'est pas l'injustice du grief, c'est la prétendue nouveauté de l'accusation qui vous scandalise. En vérité, tant de susceptibilité nous étonne; comment ne savez-vous pas qu'aucun affront n'a été épargné au Digeste et au Code! Je ne parle pas des contre-sens, des bévues sans nombre qui ont défigurés ces recueils, grâce à des jurisconsultes dont nous voyons la tradition se perpétuer fidèlement parmi vous. Mais depuis que François Hotman, écrivant sous l'inspiration du chancelier de L'Hospital, soumit l'œuvre de Tribonien à une critique si véhémente, si radicale (excessive selon nous) quel est donc le reproche dont les lois romaines n'aient pas été affligées? Que n'avons-nous assez d'espace pour citer les paroles sévères échappées à ce propos à tant d'illustres détracteurs, entre autres à Garat et à Mirabeau. Glorieux serait le droit romain si on ne l'eût jamais traité que de vulgaire! mais les uns ont dit qu'il était un coq-à-l'âne, les autres une Babel juridique; Garat l'appelle l'assemblage des vices de tous les siècles de législation. Quoi de plus vulgaire que l'erreur, si ce n'est l'injustice et la prévention, et que voulait donc dire Mirabeau, lorsqu'il s'écriait: « Peut-être

¹ Lerminier. *Philos. du Droit*, t. I, p. 195.

« est-il temps que nous sachions voir dans ces lois le génie d'un peuple qui n'a point connu les *vrais* principes de la législation. » Vulgaire vous choque, vous avez raison. Lorsque l'on examine la définition du droit naturel donnée par Ulpien, lorsqu'on le voit, faute de connaître l'origine et la destination sublime de l'homme, confondre notre conscience avec l'instinct de la brute; vulgaire serait une trop faible épithète, Jean-Jacques Rousseau a dit SCANDALEUSE.

Que prouve donc l'ébahissement que vous exprimez? que vous n'avez pas employé à vous pénétrer de la littérature du droit romain, que vous avez cependant professée, les grands loisirs que vous ont laissés vos études sur la pratique, qui paraissent avoir été fort sommaires. Au seizième siècle, lorsque les esprits étaient sous le prestige intact de l'antiquité, j'aurais compris l'émotion que vous exprimez, et cependant déjà Hotman écrivait ce qu'il n'aurait pas fallu se faire répéter : « J'en oy
« d'autres, avec un sourcil relevé, une gravité de Caton, et d'un accent
« hautain, crier à pleine tête que ce livret, par une dangereuse nouveauté, va détruisant la force, la majesté et l'honneur des lois romaines approuvées par tant de nations, par tant de siècles. Des uns
« aurons nous compassion. Ces derniers se contenteront, s'il leur plaît,
« quand nous leur dirons, en un mot, qu'il n'est ni raisonnable, ni honorable, que le vainqueur s'assujétisse en tout aux lois du vaincu,
« puisque des victoires de nos ancêtres sur les Romains est bâtie cette monarchie. »

L'auteur de l'*Essai* n'est pas allé au delà de cette sage et belle pensée. L'historien Gibbon est d'un avis opposé : soit, Gibbon n'est pas une autorité puissante que l'on puisse invoquer contre un catholique; et d'ailleurs il nous semble que les études sur le moyen âge ont fait quelques progrès depuis l'histoire de la décadence de l'empire romain. Quant aux autorités auxquelles vous renverriez l'auteur de l'*Essai*, si vous ne craignez de l'effrayer, c'est trop de sollicitude. Ces auteurs, il a tout l'air de les connaître et de les apprécier mieux que personne, et il pourrait les appeler à son aide.

Vous avez été assez mal inspiré dans votre *Introduction à l'Histoire du droit*, pour écrire que Cujas « manquait de méthode et de critique rationnelle, et de cette force de réflexion qui coordonne et généralise les idées. » Vous avez eu le tort d'ajouter que : « hors de l'exégèse et de l'interprétation des textes, il n'avait plus qu'un esprit sans force et sans valeur. » Parce que vous avez manqué de respect envers un grand jurisconsulte, ce n'est pas une raison pour le citer aujourd'hui hors de propos.

L'invocation que vous faites à Leibnitz est moins heureuse encore. Il ne dit rien dans sa *Nova methodus*, que l'auteur de l'*Essai* ne puisse revendiquer à l'appui de sa thèse. Leibnitz, avez-vous dit vous-même dans l'ouvrage où vous maltraitez si fort Cujas : « Leibnitz a pénétré « tout à fait l'esprit du droit romain, il en a vu les défauts et les vices... Nul mieux que Leibnitz n'en a vu les beautés et les misères. »

Comment osez-vous parler de M. de Savigny avant de lui avoir fait amende honorable, de M. de Savigny, à qui vous avez reproché de ne pas avoir le sentiment des mœurs germaniques et de la vie barbare? L'auteur de l'*Essai* a sur vous l'avantage d'avoir bien apprécié un des jurisconsultes dont nous sommes le plus fiers. Il a profité de ses belles études. Il le cite avec les éloges qui lui sont dus dans le chapitre des Longobards, et s'il n'a pas eu plus souvent recours à l'*Histoire du droit romain au moyen âge*, c'est que, sans doute loin de s'effrayer des livres graves et savants, il est remonté jusqu'aux sources auxquelles M. de Savigny lui-même a puisé, au code Théodosien de Jacques Godefroy, par exemple. Quel malheur que vous ayez rappelé par cette citation malencontreuse que M. de Savigny n'a pas obtenu de vous plus de justice que Cujas ! Pourquoi teniez-vous à prouver en même temps que l'*Essai sur la formation du dogme* vous est peu familier, que vous l'avez à peine lu.

Vous vous trahissez, monsieur ; mais, hélas ! je n'ai pas épuisé l'histoire de vos mésaventures. Il m'est pénible de surprendre en flagrant délit l'assurance incomparable avec laquelle il vous arrive de parler de ce que vous savez le moins. Ne vous avisez-vous pas de renvoyer l'auteur de l'*Essai* à l'école de Vico ! Je me trompe ; toujours aimable, vous craignez de l'effrayer, vous vous bornez à lui recommander la lecture de la *Science nouvelle*.

En France, vous avez la manie de citer Vico, dont très-peu de personnes, même en Italie, sont en état de comprendre le style bizarre, elliptique et tourmenté. Vous avez fait sonner le nom de ce grand historien plus haut et plus souvent que tout autre. Mais il est clair que ses ouvrages ne sont jamais tombés sous vos yeux ou du moins sous votre sens ; car pour peu que vous eussiez parcouru les fragments incomplets de la *Science nouvelle*, traduits par M. Michelet, vous eussiez reconnu que le souffle de Vico animait l'*Essai sur la formation du dogme* ; vous eussiez reconnu à cette grande et belle manière d'interpréter le gouvernement de la providence, à toutes ces idées larges et généreuses, si contraires au système immoral et mesquin de la nécessité ; à toute l'inspiration du livre, vous eussiez reconnu que l'auteur de l'*Essai* s'était pé-

nétre de Vico, qu'il avait l'intelligence intime de son génie profond et obscur; vous n'eussiez pas été étonné d'apprendre que nous devrions bientôt à ce disciple que le maître eût avoué une traduction complète de la *Science nouvelle*; que ce grand ouvrage était terminé, qu'il était annoncé à la foire de Leipsick; qu'il allait paraître.

Je vous engage à ne pas négliger cette occasion de comprendre Vico, auquel vous auriez renvoyé l'auteur de l'*Essai*, si vous n'eussiez craint de le fatiguer. Après avoir tant parlé de lui, vous devez être curieux de le lire une fois, et de voir s'il ressemble au Vico que vous avez inventé. Ne lui gardez pas rancune; il est vrai qu'il vous a joué un mauvais tour; il vous a fourni l'occasion de produire avec éclat cette hablerie d'érudition, cette forfanterie de science dont je connaissais déjà, pour ma part, plus d'un exemple. Veuillez cependant ne pas vous irriter; il faut se faire une raison. Lorsque l'on est infatigable sans être excessivement fort (je me flatte de vous avoir fait comprendre que ces expressions ne sont pas dénuées de sens, on s'expose à bien des accidents. Si vous vous indisposiez contre tous les auteurs qui ont été funestes à votre renommée scientifique, que d'ennemis vous auriez! Comme vous détesteriez Cujas, Leibnitz, M. de Savigny! Mais je suis certain que de tous les noms célèbres que vous avez prononcés à propos des *femmes philosophes*, celui qui vous rappellerait les souvenirs les plus pénibles, serait le nom de Molière.

Je remarque que vous n'avez rien perdu de votre vieux penchant pour le lieu commun, et vous ne manquez pas de citer la pièce des *Femmes savantes*, comme c'est l'usage toutes les fois que l'on veut décourager les femmes d'esprit et de goût qui ont fait des dons de l'intelligence une application sérieuse et utile; seulement, vous ne me paraissez pas bien fixé sur le but que s'est proposé votre grand comique en composant cette belle comédie. Ainsi, dans l'article que j'ai sous les yeux, vous écrivez: « Quand la civilisation intellectuelle de l'Europe fut solide-
« ment assise, les femmes durent abandonner les travaux scientifiques
« pour s'abandonner aux choses de l'imagination et du cœur. C'est ce
« qu'a compris si bien Molière quand il fit les *Femmes savantes*. Ce grand
« esprit estima qu'il était ridicule à des femmes de vouloir se signaler
« dans la philosophie, la physique et la géométrie, quand Descartes,
« Pascal et Fermat étudiaient la nature et les lois du monde. » Ainsi voilà qui est clair: vous affirmez que Molière se moque de Bélise et d'Armande, parce que, selon lui, le moment était passé pour les femmes de s'occuper de science et de philosophie. Il pensait qu'il était trop

tard, dites-vous, à moins qu'il n'estimât qu'il était trop tôt, comme vous l'avez dit une autre fois avec tout autant d'à-plomb : « Molière se moque
 « de quelques femmes qui s'occupèrent *trop tôt* de science et de philo-
 « sophie. L'hôtel de Rambouillet fut puni de cette *précipitation* et de
 « quelques ridicules personnels à ceux et à celles qui le hantaient. Il
 « fut joué; mais, cinquante ans plus tard, mesdames du Châtelet, du
 « Delfant, mademoiselle de l'Espinasse, philosophaient... »

Comme vous vous moquez du monde, mon cher monsieur, et comme il se fait temps qu'il vous rende la pareille ! Avec quelle impunité vous dansez sur la phrase depuis dix ans ; quelle autorité vos paroles peuvent-elles avoir, et comment osez-vous critiquer qui que ce soit ? Vous faites injure à Molière, quand vous placez sous l'autorité de ce génie du bon sens vos erreurs et vos préventions. De quel droit le soupçonnez-vous d'avoir voulu ridiculiser les femmes de talent et les écarter des nobles voies vers lesquelles leur vocation les dirige ? Ce que Molière raille, ce n'est pas la science, c'est le mauvais emploi de l'étude ; ce n'est pas le goût de l'étude, c'est le pédantisme, l'afféterie et l'affectation. Bélise et Armande sont surtout des précieuses. *Les Femmes savantes*, qui seraient mieux appelées les femmes pédantes, font suite aux *Precieuses ridicules*. Molière achève, en peignant les filles de Chrysale, la caricature qu'il avait ébauchée en dessinant Madelon et Cathos, ou plutôt, il reproduit le même type en le variant. Seulement dans *les Precieuses ridicules*, il avait surtout raillé les manières et le jargon : ce sont les défauts et les travers de l'esprit qu'il poursuit particulièrement dans *les Femmes savantes*. Les vives saillies de Chrysale ne s'adressent qu'aux habitués de l'hôtel de Rambouillet ; mais assurément, ce n'est pas dans le discours de ce charmant bonhomme qu'il faut chercher la moralité de la pièce, et la théorie de Molière sur l'éducation et sur la destination intellectuelle des femmes. J'en croirais Clitandre plutôt que Chrysale, Clitandre, l'un de ces personnages de bon ton, modestes, réservés, inaperçus de la foule, que Molière place dans la plupart de ses pièces pour représenter les conseils éternels du goût et de la sagesse, tandis que d'autres acteurs qui occupent le devant de la scène, plus actifs, plus bruyants, plus applaudis, font la guerre aux ridicules du temps. Clitandre se moque de Bélise, Armande et Philaminte ; il respecte, il recommande l'étude et la science, que Philaminte lui reproche de haïr ; il lui répond :

Cette vérité veut quelque adoucissement,
 Je m'explique, madame, et je hais seulement
 La science et l'esprit qui gâtent les personnes.

Mais les pédants, mais Vadius, mais Trissotin, voilà ceux que Molière déteste. Ceux qu'il accable par la voix de notre Clitandre, ce sont ces gens

... Qui de leur savoir paraissent toujours ivres,
Riches, pour tout mérite, en babil importun,
Inhabiles à tout, vides de sens commun,
Et pleins d'un ridicule et d'une impertinence
A décrier partout l'esprit et la science.

Ce n'est pas tout de citer Molière, monsieur, il faut savoir l'appliquer.
Agrérez mes compliments de condoléance,

Votre BERLINOIS.

J'écris à mon libraire de vous envoyer un exemplaire de la traduction de *la Science nouvelle*, par l'auteur de *l'Essai sur la formation du dogme catholique*, dès que ce livre aura paru. Ne craignez pas d'accorder à Vico toute votre attention. Nous vous avons vu vous couronner sur des choses plus simples et plus élémentaires que les théories de la *Science nouvelle*. Lisez de bonne grâce cet grand ouvrage : vous y trouverez d'utiles secours et d'honnêtes conseils; vous y verrez que l'on est coupable de chercher à étouffer le talent, dans quelque condition que Dieu l'ait fait naître, lorsque la science ou les lettres peuvent attendre de ses labeurs des services ou de la gloire; vous y apprendrez de plus que l'on est ridicule, lorsque, pour accomplir cette action mauvaise, on s'appuie sur des préjugés vulgaires, des contradictions flagrantes et sur des erreurs manifestes qui tournent à la confusion de celui qui les commet.

ÉTUDES SUR LA RÉVOLUTION¹.

LES ARTISTES.

Le grand peintre de la révolution, c'est Jacques-Louis David.

Le grand poète de la révolution, c'est Marie-Joseph Chénier.

Le grand musicien de la révolution, c'est Gossec : il partage les honneurs avec Méhul.

Nous leur donnons cette épithète de *grands*, surtout à cause du rôle qu'ils ont joué politiquement parlant. Ils représentent la classe des artistes, et se sont trouvés presque toujours mêlés aux affaires publiques. C'est à eux qu'avait été confié le soin d'idéaliser l'époque. Leur concours était indispensable à toute cérémonie. Une fête à laquelle n'avait pas travaillé David, ou Chénier, ou Gossec, ou Méhul, n'avait pas la sanction voulue. Leurs noms sur un programme garantissaient la foule, j'allais dire faisaient recette. Leurs œuvres attiraient d'unanimes bravos. Et si, comme cela est arrivé quelquefois, il y avait entre eux collaboration, alors la perfection semblait atteinte, et chacun se disait que telle cérémonie funèbre ou triomphale n'avait jamais été, et ne serait jamais surpassée. D'après cet exposé, on conçoit aisément la vie que menaient les artistes révolutionnaires. Autant d'événements, autant d'inspirations. La palette, la plume et le clavecin tressaillaient d'aise, à la nouvelle d'une victoire ou d'une mort illustre. Ces artistes exprimaient tout le suc poétique de cet arbre incessamment battu par la tempête, l'arbre de la liberté. Ils traduisaient en tableaux, en poèmes, en musique, les sensations de la foule. Ils étaient les révélateurs de la pensée populaire.

David, premier nommé, fut d'abord électeur, puis élu député à la

¹ Voir la *France Littéraire* du 20 juin dernier.

convention nationale. Dès 1790, un grand tableau composé par lui, représentant le *serment du jeu de paume*, obtint un succès d'enthousiasme, on peut presque dire un succès politique. David y avait placé quelques détails allégoriques. Au fond, dans le lointain, on apercevait le château de Versailles, sur lequel planait un ciel sombre et menaçant. Le peintre prophétisait. Quand l'heure en fut venue, il vota la mort de Louis XVI. Il contribua à la chute des Girondins, et siégea toujours au sommet de la *montagne*. Ses premiers travaux pour une cérémonie publique parurent lors de l'Apothéose de Voltaire. Le char funèbre avait été construit d'après ses dessins. Déjà, toutes les dispositions à l'*antique* s'y retrouvaient. David se faisait connaître. Les roues de bronze, les jantes, les moyeux et les traits avaient la forme antique. Le gigantesque n'y manquait pas : ce n'étaient que socles superposés et pyramidaux avec draperies, statues et cassolettes. Une jeune fille ailée, ou plutôt l'Immortalité, élevait une couronne d'étoiles au-dessus de la tête de Voltaire. L'impulsion donnée, dans toutes les occasions David voulut faire revivre les formes de l'art antique. Il dessina avec conscience et persévérance des recueils de costumes que devaient porter les fonctionnaires républicains. Là, les glaives, les casques, les tuniques, les toges et les faisceaux des licteurs, et la hache du bourreau, et la chevelure-*brutus*, apparaissent ¹. Le goût national français est méprisé, honni, sacrifié aux imitations des républiques de la Grèce et de Rome.

Lorsqu'il s'agit de célébrer la fête de la Raison, David se sentit inspiré plus que jamais. C'était une occasion nouvelle de développer sa manière de goûter le beau. Le plan qu'il rédigea était de style antique, et peut-être Marie-Joseph Chénier y mit la main. On y parle de *portiques*, de *baudrier*, de *fête de la divinité*, d'*airain qui tonne*, de *branches de chêne*, de *glaive de la loi*, etc. Ce plan fut adopté par la convention et devint le programme officiel de la fête.

David acquit bientôt une immense réputation d'artiste, et, qui plus est, d'artiste-patriote. Chaque jour de nouveaux travaux le signalaient à l'attention publique. Tantôt il peignait la réception de la Constitution de 1793 par le peuple; tantôt il faisait le portrait de Marat dans son bain, tableau par lui offert à la convention nationale. Il lui arriva même de dessiner les accessoires en cuivre d'une ceinture que porta Billaud-Varennès. Aussi le peintre et le patriote, s'entraïdant l'un l'autre, acquéraient une double réputation. Pour certaines gens, David était le restau-

¹ On a vu dans cet ouvrage un des costumes que dessina David. C'est celui que porte l'Exécuteur des hautes œuvres.

rateur de l'école française; pour d'autres c'était le peintre de la nation. Et ceux qui ne comprenaient pas son talent, comprenaient au moins son patriotisme. Ardent montagnard, David était l'ami de Robespierre; auquel il dit la veille de sa mort: « Si tu bois la ciguë, je la boirai aussi. » Rappelant ainsi un fait de la république d'Athènes. Irrésistible besoin ! Incessante admiration de l'antiquité !

Il fut arrêté le 2 août 1794. Mais un de ses tableaux, qu'il voulait achever, lui sauva la vie. David demanda à rester chez lui pour ce travail, et obtint sa mise en liberté, sur la demande de ses élèves qui étaient tous de bons républicains. Le maître leur avait enseigné l'amour de la patrie, concurremment avec les principes de l'art. Ils faisaient classe à part parmi les artistes de l'époque, dont David dit un jour : « On peut tirer à mitraille sur les artistes, sans craindre de tuer un patriote. » David, après la réaction thermidorienne, fut successivement emprisonné et délivré. Sous le consulat, cet homme qu'on avait appelé le *Raphaël des sans-culottes*, devint peintre du gouvernement. Son tableau du sacre de Napoléon, commença pour lui la carrière de peintre ordinaire de l'Empereur. Ses élèves suivirent sa marche. Ils s'étaient costumés à l'antique sous la république; ils se déclarèrent les séides de Napoléon.

Ce que David fut en peinture, fut en littérature Marie-Joseph Chénier. Soldat au sortir du collège, il devint officier dans un régiment de dragons en garnison à Niort. Deux ans après, il quitta l'épée pour la plume; il s'adonna à la littérature politique. Sous ce rapport, sa seconde tragédie, *Charles IX*, commença la série de ses succès. Les allusions y fourmillaient; et comme les allusions provoquaient les applaudissements en excitant les passions des spectateurs, Chénier continua sa route. Successivement *Henri III*, *la mort de Calas*, *Caius Gracchus*, *Timoléon* et *Fénélon* obtinrent des succès aussi populaires que faciles. On y remarquait une poésie froide ou boursofflée, assaisonnée de quelques vers-sentences contre les fanatiques, contre les rois, contre les courtisans, contre tout ce qui pouvait émouvoir le courroux du peuple. Comment ces sortes de pièces n'auraient-elles pas alors électrisé les masses, lorsqu'aujourd'hui encore, certain public appelle cela de la haute, de la grande, de la sérieuse littérature ? Les journaux étaient pleins de citations empruntées à Chénier. Un vers du fameux poëte faisait très-bon effet au milieu d'une sortie politique. C'était une espèce de *magister dixit*, dont on ne pouvait nier la force ni l'influence. Chénier fut reconnu pour le plus grand génie de la nation par ses partisans. Il devint le restaurateur de la poésie française.

Les républicains s'accoutumèrent tellement à trouver dans ses écrits des flammes et des prédications pour la propagande, qu'aucun événement ne pouvait être dignement célébré, si Chénier ne saisissait sa lyre. Son hymne sur la fédération passa pour une belle chose; son chant pour la Fête de la liberté passa pour une noble et suave inspiration; ses strophes composées pour la Fête de l'Être Suprême passèrent pour des élans magnifiques; enfin son Ode sur le vaisseau le Vengeur passa pour un chef-d'œuvre. Que dire de ses vers sur l'Inauguration de Jean-Jacques Rousseau, de son Chant du Départ, de son Chant du Retour, de son Chant du neuf Thermidor! Ces dernières œuvres prouvent que Marie-Joseph Chénier était bien un patriote composé de deux tiers d'exaltation et d'un tiers de modération. Même dans les années les plus patriotiques, la censure du comité de Salut public eut les yeux sur lui. Ses tragédies furent par elle sévèrement épluchées, à cause de certains *vers modérés* qui s'y rencontraient. Heureusement pour sa réputation, ses Odes Républicaines avaient une énergie et une allure montagnardes qui compensaient quelques scènes encore trop pâles de ses pièces de Théâtre.

Si la fécondité est nécessairement un des privilèges du génie, Marie-Joseph Chénier a mérité la palme.

Marie-Joseph Chénier, devenu thermidorien, appuya de tout son pouvoir les réclamations de David, lorsque David fut arrêté comme ami de Robespierre. Nous nous refusons, après cela, à croire qu'il trempa ses mains dans le sang d'André Chénier; et l'horrible phrase : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? » si souvent répétée par les contre-révolutionnaires du temps, nous semble une de ces calomnies d'autant plus promptement admises qu'elles sont moins admissibles. La classe des artistes eut à se louer de l'influence acquise par Marie-Joseph Chénier. Il contribua de toutes ses forces à la création de l'Institut national de musique, et, en janvier 1795, il présenta au gouvernement une liste de cent savants littérateurs, poètes et artistes, auxquels il fit distribuer trois cent mille francs.

Inutile de rapporter ici toutes les phases de la vie politique de Chénier; il suffit de montrer combien de transformations politiques revêtit sa muse. Après avoir un peu chanté la terreur, il chanta beaucoup thermidor, et n'en fut pas moins, en 1801, regardé comme un des chefs du parti de l'opposition. Bonaparte allait commander. Les amis du poète devenu presque étranger aux affaires publiques, lui conseillèrent de saluer l'horizon d'un nouveau pouvoir. A l'époque du couronnement, Chénier fit

représenter une tragédie intitulée *Cyrus*, fort mauvais ouvrage écrit pour glorifier le héros du jour. Il valut à son auteur la place d'inspecteur-général des études, et la croix de la Légion d'honneur. Ce fut son seul acte de courtoisie. En 1806, par une *Épître à Voltaire*, il se remplaça au nombre de ceux qui gardaient rancune à l'empereur. Il mourut en 1811, dans une complète disgrâce.

Gossec et Méhul complètent à eux deux la trinité artistique de la révolution. Mais leur rôle est moins important. Ils se traînent à la remorque du peintre et du poète.

Gossec mit en musique une strophe tirée de *Samson*, opéra de Voltaire, pour être exécutée au Champ-de-Mars; c'est lui qui composa les airs des hymnes chantés pendant la fête de la liberté, et des strophes entonnées sur le corps de Michel Lepelletier.

Méhul composa la musique du Chant du Départ, et du Chant du Retour. Les musiciens n'acquirent point de popularité. On répétait leurs chants sans se préoccuper de leur nom et de leur talent.

Lorsqu'une fête patriotique était annoncée, ordinairement David prenait l'initiative. Il allait trouver Chénier et lui commandait des hymnes ou des odes. Chénier, à son tour, allait trouver Gossec ou Méhul, et commandait la mise en musique des hymnes ou des odes en question. D'autres fois, c'était le comité d'instruction qui se chargeait d'avertir les artistes, et de les presser. Pour preuve, cette lettre de Méhul au citoyen Langlet :

« Je vous prie, mon cher maître, de ne point m'attendre ce matin : Je viens de recevoir une espèce d'ordre de la part du comité d'instruction pour composer à la hâte un chant funèbre à l'honneur de Féraud.

« MÉHUL. »

Au-dessous de ces hommes éminents, surtout au point de vue révolutionnaire, brillent quelques artistes qui ont acquis aussi une certaine position politique. Ils ont fait de l'art officiel. Tels sont parmi les peintres, dessinateurs ou graveurs, Greuse, Fragonard, Dubucourt, Duplessis-Bertaut, etc.; parmi les poètes, Écouchard Lebrun, Fontanes, Dorat-Cubières et Pii; pour les musiciens, Catel, Chérubini et Lesueur. La peinture représentait le plus ordinairement des traits historiques actuels; des actes de civisme ou d'héroïsme; des allégories surtout. C'était là son génie. Des *gloires*, des *colonnes*, des *trophées à devises*, etc., etc., jusque-là s'élevait la peinture de ces artistes. Les poètes enfantent l'*ode*, le *dithyrambe*, et la *chanson patriotique*. Les musiciens, forcés de compo-

ser sur des canevas fort peu variés, ne produisent guère que des *cantates* ou des *marches*.

L'artiste patriote était généralement l'artiste populaire. Comme une protection lui est toujours nécessaire, n'ayant plus de princes à encenser, il se donna à la multitude. Au lieu de considérer l'art comme une arche de l'intelligence ouverte seulement au petit nombre, il voulut le rendre accessible à tous. Ce système produisit d'heureux et aussi de tristes résultats. La foule s'initia de plus en plus aux travaux de l'esprit; mais aussi, fallut-il lui sacrifier tout ce qui était pour elle d'un ordre trop relevé.

Comme type, l'artiste de la révolution est celui qui ne se préoccupe que des moyens de produire de l'effet, en exploitant les événements de chaque jour. Avec quelle joie il apprenait la mort de tel héros! (soit dit sans suspecter ses bonnes intentions). Avec quelle joie! car il devait y avoir service funèbre; car il y aurait un hymne à composer; car il y aurait un catafalque à dessiner, un ordre et un plan de cortège à établir. Si l'on entraît le matin chez lui, on le trouvait lisant le journal à la rubrique *faits divers*. Apercevait-il l'article sur lequel il fondait des espérances, vite il se rendait chez le procureur de la commune ou chez un représentant du peuple.

— Ah! citoyen! ne m'oublie pas. Je suis un vrai patriote. J'ai une excellente idée à mettre à exécution. David n'approche pas de ça.

— Eh bien! quelle est ton idée?

— Nous mettrons le corps du mort au milieu du temple. Nous l'entourerons d'une dizaine de trépièds antiques, et derrière sera tendue une grande tapisserie couverte d'inscriptions grecques exaltant les vertus du défunt.

— Pas mal.

— Ensuite, des jeunes filles, vêtues de tuniques blanches, jetteront des fleurs sur le cercueil.

— Cela est d'un bon effet.

— Enfin, des vieillards couronnés de chêne, et des harpes à la main, élèveront vers la demeure de l'Être-Suprême leurs voix lamentables. Les prières achevées, une musique harmonieuse se fera entendre, et les sages vieillards abaisseront des palmes sur le cercueil.

Car il faut dire que les artistes du temps ne sortaient guère de ces données-là. Des fleurs, des lauriers et des palmes; des inscriptions grecques. Ils n'aimaient pas les variantes. Le même programme eût pu servir pour toutes les fêtes.

Quelquefois le procureur de la commune ou le représentant du peuple auquel s'adressait l'humble artiste, approuvait son plan; mais plus souvent il répondait :

« Le comité a chargé David de composer la cérémonie et d'en surveiller les travaux. »

Alors, l'artiste s'irritait contre le dictateur qui régnait si despotiquement sur le monde intellectuel. Il se plaignait devant tous. Il en voulait à un rival préféré, et se vengeait sur l'homme politique. Quand il était persévérant, il se remettait à guetter un nouvel événement, puis un autre, puis un autre, jusqu'à ce qu'enfin il lui fut accordé de présider à la décoration d'une fête de section ou de théophilanthropie.

Peu d'œuvres sont restées de celles produites par les artistes de la révolution. Les tableaux révolutionnaires de David lui-même ont à peine survécu. Ce sont des travaux de circonstance, d'actualité, aussi promptement oubliés qu'exécutés. On voit encore dans quelques collections particulières, des accessoires de fêtes, remarquables par leur fragilité. Parfois, au haut d'une colonne était placée une statue de carton, bien faite, mais malheureusement trop facile à détériorer. Les élèves de David ont peint de superbes bas-reliefs sur des murs de toiles, et avec des couleurs à la colle. Je possède, moi, dans ma petite bibliothèque musicale, un hymne patriotique de Gossec, métamorphosé en motet religieux pendant la restauration. De toutes les poésies révolutionnaires, on se rappelle seulement quelques strophes des Chénier et de Lebrun.

Quand on songe aux études et aux peines des artistes de ce temps pour produire leurs chefs-d'œuvre officiels, aux fréquentes réunions formées entre les peintres, les poètes et les musiciens travaillant ensemble, on les plaint d'avoir réussi à exécuter des travaux si peu durables.

L'ALARMISTE.

« Quel malheur! quel malheur! ah! quel malheur!

— Que se passe-t-il donc?

— Hoche vient d'être battu sur les frontières.

— Battu?

— Oui. La nouvelle est récente. Oui, citoyen, battu! Les coalisés marchent à présent sur le territoire de la république. On dit ... »

Remarquons, en passant, que ce personnage *On dit* a de tout temps

été le compagnon inséparable de l'alarmiste *On dit* se doit traduire par *On ne dit pas*.

« ... On dit que nos volontaires sont morts en braves jusqu'au dernier, et ont mis en pratique la belle devise républicaine : Vaincre ou mourir.

— Tu en es sûr?...

— Je n'en suis que trop sûr. J'ai appris la chose par une lettre particulière. »

Remarquons encore que la lettre particulière joue un rôle important dans les fagots contés par l'alarmiste. La lettre particulière est la mère du *Puff*.

« Nous sommes perdus, ajoutait le nouvelliste. Que va devenir la France ! L'ancien régime renaîtra de ses cendres. »

Puis, en manière de conclusion, le soi-disant patriote glissait dans l'oreille de son voisin une phrase dans le goût de celle-ci : « Après tout, je ne sais pas si nous n'y gagnerions pas, à la réapparition de l'ancien régime. » Cela osé, il s'éloignait, laissant son homme ébahi, pensif et consterné. La nouvelle désastreuse était colportée dans la foule, et, après avoir subi toutes les modifications, toutes les amplifications, toutes les interprétations que de droit, elle motivait des plaintes générales. Les citoyens effrayés, se désolaient et s'amentaient. Le simple groupe où l'alarmiste avait péroré d'abord, devenait une foule compacte. Le malheur en question, la défaite de Hoche s'était répandue avec la promptitude du fluide électrique, et chacun aussi en avait ressenti une commotion proportionnée à son système nerveux. C'en était fait de la France, assuraient vite bien des gens, échos fidèles de l'alarmiste. On ne savait plus de quel côté tourner la tête. Les citoyens, à mesure qu'ils se détachaient du groupe terrifié, s'en allaient par les rues, gesticulant et la figure allongée. D'autres les y remplaçaient et apprenaient à leur tour la fatale nouvelle. Bientôt tout un quartier s'abreuvait à cette source de mensonges. Les boutiquiers s'interrogeaient sur les portes de leurs magasins, et priaient les passants de leur faire l'aumône de quelques détails, si minces qu'ils dussent être. Cependant, un individu moins crédule que les autres arrivait au milieu de la foule ; il avait des motifs pour révoquer en doute la véracité du fait annoncé, et, après s'être renseigné, il s'efforçait de réparer le mal. Il pérorait avec chaleur, suppliait ses concitoyens de ne pas croire aux propos du malencontreux inventeur de nouvelles, et le leur dénonçait comme un *alarmiste*.

« A bas l'alarmiste ! » criaient-ils aussitôt de toutes parts. Mais il avait

adroitement disparu. Les citoyens en étaient quittes pour leur temps perdu et leur vaine dépense *de sensibilité*. La foule se dispersait d'elle-même. Le lendemain, les journaux annonçaient une victoire remportée par Hoche, et la découverte d'une conspiration royaliste, prête à éclater. L'alarmiste avait servi la cause des conspirateurs; en inquiétant les esprits, il espérait développer les germes d'une insurrection.

Cette classe d'alarmistes était nombreuse. Ils accréditaient les fausses nouvelles, et leurs exploits comprennent tout un grand chapitre de l'histoire de la révolution française. C'étaient des hiboux politiques, précurseurs des catastrophes, trainant derrière eux la terreur panique. C'étaient d'adroits contre-révolutionnaires, qui trouvaient les moyens de faire fermer les boutiques, de faire organiser les patrouilles, afin de bien connaître la force municipale. Un mot suffisait, un seul mot jeté en temps et lieu, pour déterminer une émeute.

S'il y avait une fameuse question parlementaire à l'ordre du jour, l'alarmiste se mettait en campagne, et assurait que les députés, cédant à la corruption, voteraient en sens contraire des espérances du peuple.

S'il y avait opérations électorales, l'alarmiste faisait savoir à qui voulait l'entendre que le parti rétrograde l'emporterait à n'en pas douter. Or, annoncer d'avance un succès, c'est, bien souvent, travailler à l'obtenir.

S'il y avait une cérémonie solennelle, soit qu'il s'agit de célébrer une victoire nationale, soit qu'on voulût rendre hommage à la mémoire d'un grand citoyen, l'alarmiste riait ou pleurait plus fort que les autres. Il exagérait la joie, pour profiter, par surprise, des imprudences qu'elle pouvait faire commettre; il exagérait la douleur pour qu'elle se changeât en désespoir, auquel cas il lui était facile encore de l'exploiter.

S'il y avait disette ou famine, l'alarmiste se démenait comme un démon, au milieu des *queues* formées devant les boutiques de boulangers. Il se désolait. Sa femme et ses enfants mouraient de faim! disait-il. Depuis plus de vingt-quatre heures, lui-même, il n'avait pas avalé une demi-once de pain! Il se demandait, — bien haut pour que chacun l'entendit, — où étaient ces années d'abondance dont la France avait joui sous la monarchie!

S'il y avait enfin, aux frontières ou ailleurs, un revers terrible, l'alarmiste cachait sa joie intérieure sous les lamentations étudiées. Il jouait l'homme désespéré. Ebruiter les mauvaises nouvelles, ou les inventer, c'est tout un ou à peu-près : les conséquences sont les mêmes. La terreur jetait les esprits dans une prostration complète. Quelques indivi-

dus, qui d'abord n'auraient écouté que la voix de leur patriotisme, se trouvaient tout à coup assaillis par le doute, ce bourreau des grandes et bonnes actions. Prêts à partir aux frontières, comme volontaires, ils s'arrêtaient devant ce sacrifice aussi immense qu'inutile en raison de la marche que prenaient les affaires. C'étaient autant de défenseurs perdus pour la cause républicaine. Ils devenaient les appuis négatifs de la contre-révolution. Et l'alarmiste, dans l'ombre, s'applaudissait du mal par lui causé, en attendant que de nouvelles circonstances lui vissent fournir de nouveaux moyens pour exercer son odieuse influence.

On voit combien cette classe de politiques embrasse d'espèces différentes, combien le génie du mal est multiple. Il se plaît dans une atmosphère de malheurs et de secousses politiques. Examinons donc les diverses natures de ces hommes qui ont essayé de faire, et qui ont fait tant de mal en 1789.

Tel *alarmiste* se serait fait un scrupule de dénaturer sciemment une nouvelle, de la rendre mauvaise de bonne qu'elle était; mais il trouvait un accommodement avec sa conscience, pour se taire s'il s'agissait d'un succès, pour bavarder s'il s'agissait d'un revers.

Tel autre avait l'esprit tourné au pessimisme. Les malheurs, il les voyait au travers d'un microscope; les faits heureux, il les voyait à l'aide d'un verre diminuant. Bien des gens avaient ce triste caractère. Les peurs paniques leur étaient aussi familières, que les craintes des revenants l'étaient à leurs ancêtres. Que, près de leurs maisons, une détonation d'arme à feu eût été entendue, et aussitôt ils se mettaient sur leurs gardes, fermaient avec précaution leurs boutiques, leurs portes et leurs fenêtres: ils croyaient ouïr l'insurrection. Cette espèce d'alarmistes faisait d'énormes provisions de bouche, achetait des sacs de farine et de riz, des boisseaux de légumes secs. Ils ne sortaient plus de leur appartement, jusqu'à ce qu'on les eût rassurés sur l'innocente cause de leur peur.

A Paris, les citoyens se familiarisèrent très-prompement avec les troubles. Les paniques y étaient moins fréquentes que dans les provinces, car le Parisien voyait les événements se passer sous ses yeux, et les estimait ce qu'ils étaient. Les provinciaux, au contraire, qui n'apprenaient les choses que par les journaux, s'effrayaient facilement. L'habitude du tumulte leur manquait.

Aussi, la *faction des alarmistes*, la seule qui ait existé continuellement et toujours fort nombreuse pendant la révolution, savait entretenir les paniques dans les départements. Grâce à elle, des *carabots* parcou-

raient les provinces. Ces hommes soudoyés pour provoquer sur leur passage ces terreurs paniques, avaient, assure-t-on¹, un costume particulier, une veste, un pantalon de coutil rayé, et un chapeau rond.

On les craignait à l'égal des brigands. Les gens paisibles des campagnes fuyaient au seul nom de *carabots*, comme fuient les enfants auxquels on annonce une visite de Croquemitaine. Dans une certaine ville, à la tombée de la nuit, les citadins crurent apercevoir de loin une bande de ces brigands, de ces *carabots*. Ils arrivaient, criait-on, par la route de Paris, et, bien sûr, ils allaient mettre tout à feu et à sang. En un clin-d'œil, la ville fut pleine de rassemblements. Les ouvriers abandonnèrent leurs travaux, les marchands fermèrent leurs boutiques, la garde nationale prit les armes. Il y eut stupeur générale. Tous les citadins s'interrogèrent et ne surent à quoi se résoudre. Enfin, les plus braves, se dévouant pour le salut commun, coururent au-devant de l'ennemi, combattre... un troupeau de moutons perdus dans un nuage de poussière. Ce fait est historique, et si l'on scrutait les archives de toutes les petites villes de France, on lirait une foule de procès-verbaux attestant des terreurs paniques.

Les agents soudoyés, habiles à répandre l'alarme, parvenaient quelquefois à fomenter des insurrections. Le 20 et le 21 juillet 1789, une émeute éclata à Cherbourg. Dumouriez dit qu'il existait dans les ateliers de cette ville, dans les carrières et dans le port, sept à huit mille étrangers. Et il ajoute : « Parmi ces travailleurs, il y avait beaucoup d'inconnus et quelques repris de justice et marqués. On avait reconnu dans les révoltes précédentes, des agitateurs envoyés de Paris qui avaient un habillement particulier.... On appelait ces coureurs de révoltes des *carabots*. » Métier lucratif que celui-là. Nul doute qu'ils ne fussent généralement rétribués, car c'étaient les commis-voyageurs de la contre-révolution. Les soldats de l'armée de Condé répondaient par les *alarmes* à la propagande républicaine. Les alarmistes menaient joyeuse vie.

Étaient-ils payés par l'étranger ou par les contre-révolutionnaires? Plusieurs historiens ont admis la première hypothèse. Les contemporains voyaient dans les *alarmistes* des agents de Pitt ou de Cobourg. Selon eux, l'Angleterre et l'Allemagne, pour avoir bon marché de la France, avaient voulu commencer par l'effrayer. Cette idée était tellement enracinée dans l'esprit des masses, que pour elles *alarmiste* ou *agent de l'étranger* devinrent deux expressions synonymes.

Mais les journalistes, les hommes politiques et les employés de la

¹ Voyez les *Mémoires de Dumouriez*.

police, confondaient les alarmistes avec les aristocrates. Prudhomme, dans son journal, ne laissait passer aucune occasion de signaler leurs adroites menées. Voici ce que nous trouvons dans un de ses numéros ¹, et ce que nous pouvons citer en exemple : « Ce matin, il se répand des bruits alarmants : on dit qu'il existe une coalition entre le clergé et la noblesse, et quatre cents membres des communes. On dit que plusieurs grands seigneurs s'éloignent de la capitale. On dit qu'un prince, Monsieur, frère du roi, va conduire madame la comtesse d'Artois, jusqu'à Turin. On dit que le comte de Mirabeau a été attaqué, blessé d'un coup d'épée, et qu'il a succombé à son vif patriotisme : tous ces bruits sont hasardés ou faux sans doute; mais ce qui ne l'est pas, c'est que des membres de l'assemblée nationale aient osé, au milieu de ce sénat auguste, demander que le roi possédât le *veto* absolu sur la nation. » Chaque jour, Prudhomme faisait justice des fausses nouvelles. D'autres journalistes agissaient de même. Et cependant, chaque jour les alarmistes trouvaient de nombreux crédules. Ces derniers augmentaient en raison de la multiplicité et de la gravité des événements.

Jamais les alarmistes ne firent plus de mal que sous la terreur, si ce n'est aux 2 et 5 septembre 1792. A cette époque, la prise de Longwy avait jeté la France dans la consternation. On s'imagina voir l'ennemi aux portes de Paris, et, pour échapper soi-disant à une défaite inévitable, la commune décida le massacre des prisons. La prise de Verdun avait été prématurément annoncée par des alarmistes qui spéculaient sur un découragement général. Leurs manœuvres tournèrent contre leurs partisans emprisonnés. Un jour, au bruit de la générale, du tocsin, du « canon d'alarme, » tous les citoyens armés se rassemblèrent au Champ-de-Mars, où la commune, par une proclamation, leur avait donné rendez-vous. Pendant ce temps-là eut lieu le massacre.

Sous la terreur encore, les alarmistes succombèrent tour à tour, frappés par leurs propres armes. La plupart furent enveloppés dans les proscriptions. Il y eut des exemples de gens condamnés par le tribunal révolutionnaire, comme ayant trempé dans des complots imaginaires.

Quelques alarmistes furent massacrés par la populace, au moment où ils accomplissaient leur tâche.

C'étaient principalement ceux qui fréquentaient les cafés ou autres lieux publics. Attablés et exaltés par les fumées du vin, ils ne prenaient aucune précaution. Les habitués du café écoutaient tranquillement, et

¹ *Révolutions de Paris*. A l'article : Détails du dimanche 10 août.

n'en continuaient pas moins à boire, tout en poussant des hélas ! désolants. L'alarmiste parlait toujours, et de plus fort en plus fort, risquant les faits les plus inadmissibles, les mensonges les plus avérés. Il croyait parfois même s'être créé une troupe d'amis dont il pourrait éprouver le zèle dans l'occasion. Plusieurs mots le perdaient. Ses auditeurs, n'ayant conservé que juste ce qu'il fallait de raison pour s'apercevoir de la supercherie, se dressaient tout à coup, menaçants et terribles, devant l'imprudent alarmiste.

— Mort à l'alarmiste ! criaient-ils.

Et les faits suivaient les paroles. Ils s'élançaient sur lui, le perçaient de coups, l'écharpaient, comme on dit. L'un d'entre eux fixait la tête du malheureux au bout d'une pique, et tous parcouraient le quartier en criant de nouveau : Mort aux alarmistes ! Avis aux traîtres ! Cri répété par les passants, en général ; car les hommes les plus modérés ne se sentaient aucune pitié dans l'âme pour des misérables qui se jouaient ainsi de l'avenir et du bonheur de la France. Leur mort paraissait un bienfait public. Seulement il eût fallu les juger.

Si, le soir, dans les clubs ou les districts, les montagnards demandaient ce qui s'était passé dans la journée, on leur répondait :

« Ce n'est rien, c'est un *alarmiste* qui a été rayé du catalogue des humains.

— Bravo ! c'est un agent de Pitt et de Cobourg de moins !

— On devrait les mettre tous dans une grange, les entasser comme des poulets, et les faire rôtir. »

Combien d'alarmistes ont eu cette fin tragique !

Certainement, alors, cette sorte de contre-révolutionnaires nuisirent beaucoup à la cause de la liberté. La terreur fut en partie leur ouvrage, en ce sens qu'ils paralysèrent toute l'énergie des citoyens. Au lieu de s'opposer au mal, comme on le leur exagéra toujours, les républicains purs n'osèrent pas se montrer. La terreur se suicida elle-même, tandis qu'ils l'eussent pu faire disparaître, et peut-être en empêcher la venue. Toutes les fois que le peuple a surpris un alarmiste en flagrant délit, il n'a eu contre lui que desirs de vengeance. Les opuscules du temps, almanachs, journaux, livres d'histoire ou autres, avaient eu soin de le lui définir le plus clairement possible. Un alarmiste était partout signalé comme un homme dangereux, répandant avec empressement les mauvaises nouvelles réelles ou fausses ; comme un serpent qu'il importait d'écraser aussitôt qu'on en faisait rencontre. La loi des sus-

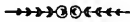
pects ne l'épargnait pas ; enfin, Barrère dénonça publiquement la faction des *alarmistes*.

Souvent des hommes difficiles à émouvoir, des natures indifférentes et flegmatiques en eurent la réputation et le triste sort. Ils moururent victimes de leur organisation trop froide, à une époque où l'enthousiasme devint obligatoire.

Les *alarmistes* ont complètement disparu lorsque Bonaparte eut attelé la victoire à son char, en style consacré. La confiance une fois rétablie, les citoyens ne pouvaient plus croire à leurs terribles pronostics. On sait qu'ils ont reparu, après la révolution de juillet 1830. Ce sont des limaces que les orages font sortir de terre.

Augustin CHALLAMEL.

OU VA LA PRESSE LÉGITIMISTE.



Depuis quelque temps, une hostilité bruyante divise les divers organes de la légitimité; ce fait nous a paru mériter quelque attention, parce qu'il peut s'en déduire d'assez graves enseignements.

Espèce de *Fontanarose* du parti, s'imaginant s'être rajeunie au moyen d'une devanture libérale qu'elle a mise à son vieux passé, *la Gazette*, dans ce discordant concert, donne les notes à l'aigu; on l'entend par-dessus tous les autres glapissant les interpellations, questions, sommations et défis de répondre, dont elle harcèle ses adversaires éperdus.

D'un autre côté, *la France* et *la Quotidienne*, après avoir longtemps résisté au scandale de cette querelle de ménage transportée en place publique, ont fini par donner la réplique, et elles disent nettement à *la Gazette*, qu'elle est une vieille mégère, qui, dans sa rage de faire la jeune, abdique toute pudeur et toute honnêteté.

Lors, celle-ci, de reprocher à l'un de ses antagonistes de ne pouvoir vivre sans les subsides qui lui sont envoyés de l'exil; de dire à l'autre qu'il a commis une monstruosité sans pareille en effaçant une devise significative qu'il portait autrefois à son frontispice, et que d'ailleurs il montre bien la corde, quand il se résigne à abaisser son prix. A quoi les autres répondent que ce journal, qui parle si haut, devrait se souvenir qu'il est honteusement banni des états du pape, et traité avec les mêmes précautions que s'il était la peste ou la fièvre jaune. — Ceci n'est qu'un faible échantillon des mutuelles douceurs que s'adressent les parties belligérantes, croyant apparemment ne se dire ces choses là que pour elles seules et sans que l'auditoire en fasse son profit.

Autre scandale. L'opinion légitimiste possède quelques notoriétés plus ou moins éclatantes, qui naturellement se tiendraient avec bonheur loin du champ de bataille. Disposant de la tribune, elles n'ont ni l'envie

ni le besoin de descendre au milieu de ces publicistes qui se gourment. Mais les partis, la plume à la main, n'entendent pas de cette manière la liberté de leurs adhérents.

Activement ou passivement, soit qu'on en fasse des chefs, des drapeaux, ou simplement des enseignes ou des prospectus, les illustrations parlementaires, du moment que l'on s'écharpe, sont tenues de prendre part à cette mêlée. Ici, mises sur des piédestaux et exaltées à toute outrance; là, cavalièrement rabaissées et traitées avec un sans-façon qui frise le mépris et l'outrage, c'est en vain qu'elles voudraient se placer hors de l'arène et pacifier les combattants. L'un déclare M. Berryer propriété d'utilité publique, et s'en empare; l'autre met la main sur M. de Dreux-Brezé et confisque M. de La Rochejacquelein; il n'est pas jusqu'à M. de Gras-Préville, illustration silencieuse et sans rayonnement, qui ne soit frappé de réquisition, et que l'on n'enrôle, tant on est désespérément décidé à faire arme de tout.

Cette bizarre guerre civile ainsi organisée, n'allez pas croire au moins qu'il vienne à la pensée de quelque esprit plus sage et plus clairvoyant, que la considération et l'avenir tel quel de la légitimité, aient tout à perdre à la tourmente de ce furieux débat! Plus, au contraire, nos gens se meartrissent et se déshabillent, plus ils parlent en termes pompeux des splendides destinées promises à leurs opinions. Si même ils se ruent ainsi les uns sur les autres, c'est qu'à les entendre la succession va s'ouvrir, et qu'ils ont juste le temps de régler les partages avant la mort de ce malheureux établissement de 1850, auquel les deux ou trois rois légitimes dont ils font litière vont d'un moment à l'autre se substituer. D'ordinaire on ne se dispute qu'après la victoire; mais celle-ci justement est si prochaine, qu'on peut dès à présent et par provision commencer à ne pas s'entendre, le résultat pouvant être tenu pour acquis. Ainsi donc, que la dynastie de Juillet, au lieu de se réjouir de la discorde de ses adversaires, ait au contraire d'autant plus de souci d'elle-même, qu'elle voit ceux-ci, ennemis plus acharnés. De l'unité d'action et de volonté, cela est la ressource des partis souffreteux, des avensirs problématiques; mais ce qui convient aux forts et aux gens sûrs de leur fait, c'est de ne pas regarder le cas échéant à s'étriller de la belle manière et à tirer chacun de leur côté.

Donc jamais le parti n'a été plus fort; donc chaque jour, et c'est ainsi que commencent toutes les catilinaires que ses organes échangent avec un acharnement sans pareil; « son rôle grandit, son horizon s'étend,

l'énergie de sa puissance se développe et son soleil est plus près de se lever. »

Toutefois, nous devons le constater, il est quelques esprits mal faits et sans croyance qui voient à ce bouillonnement du cratère légitimiste autre chose qu'une éruption prête à éclater ; à leur avis, cette bruyante émotion dont nous sommes témoins serait tout simplement le travail intérieur d'un volcan sur lui-même, alors que son arsenal souterrain s'épuise et qu'il va s'éteignant.

Pour parler sans métaphore, plusieurs croient pouvoir affirmer que si les journaux jacobites commencent de si mal vivre ensemble, c'est que l'intérêt commercial, dont il faut bien aussi avoir quelque sollicitude, fait taire en ce moment l'intérêt politique, et les injures, les reproches, les médisances dont ils s'accablent, accuseraient beaucoup moins chez eux le schisme et la passion d'une lutte de dogme que le souci d'une clientèle de plus en plus réfractaire et laborieusement maintenue.

Il ne nous convient pas d'entrer ici dans des détails et calculs qui pourraient venir à l'appui de ce point de vue : les affaires de caisse sont la vie privée d'un journal, et nul n'a le droit de les ébruiter. Nous userons donc à cet égard d'une réserve dont les parties intéressées, dans le paroxysme d'une irritation incessamment croissante, n'ont pas toujours entre elles la courtoisie.

Mais rien ne nous condamnant à être naïvement crédules et à ne pas voir ce que nous voyons, nous nous permettrons de penser que le besoin de se discipliner et de tirer à clair des questions mal posées ou mal résolues, ne causerait pas tant de scandale et tant de colères. On sait ce qu'il arrive de gens jetés en pleine mer sur un radeau où les vivres menacent de manquer ; à mesure que la disette augmente et que l'estomac se creuse, on jette sur son voisin un regard plus fauve et l'on s'acclimate davantage à la furieuse idée de s'entre-dévorer.

Toutefois, quand nous parlons de ces sollicitudes, que l'on comprenne bien notre intention. Loin de voir jamais avec joie un organe de la presse s'atrophier et menacer ruine, nous tenons au contraire cette décadence pour un malheur ; rien, à notre avis, n'étant si contraire à la liberté et à l'efficacité des discussions politiques que la conduite des débats remise à un petit nombre, et que le monopole tendant à s'établir dans le domaine de la pensée.

Mais on ne peut faire, qu'à de certaines erreurs ne soit attachée la cruelle loi d'une expiation. Signaler ces mauvais entraînements, marquer le chemin qu'ils parcourent et le résultat final auquel ils arrivent,

ce n'est pas là, que nous sachions, médire et s'entremettre mal et méchamment ; c'est, au contraire, avertir, enseigner, signaler des écueils, et, en jetant ici un coup d'œil sur le passé et sur le présent de la presse légitimiste, nous n'avons point une autre pensée.

Il est très-vrai de dire qu'après la révolution de 1830, il y avait, pour les journaux engagés au service de la dynastie déchue, un très-beau rôle à jouer ; mais ce qu'il faut en même temps reconnaître, c'est qu'ils n'ont rien connu de l'élévation et de la beauté de ce rôle, et qu'ils se sont tout d'abord fourvoyés dans un détestable chemin.

D'abord, ils ont fait une faute qui, du reste est dans le tempérament général de la presse, et qui consiste à prendre beaucoup plus volontiers, le souci de flatter les passions de ses abonnés, que celui de les éclairer. Ce procédé est, en effet, le plus commode : n'entraînant après soi aucune dépense d'idées et d'initiative, il peut être mis œuvre à peu près par le premier venu. Il suffit de mettre l'oreille à la fenêtre, d'écouter pour savoir ce que hurlent les loups au dehors, sauf à hurler de la même manière, en ayant soin seulement, de donner un peu plus de voix.

Toutefois, si la recette est facile à mettre en pratique, elle ne laisse pas d'être périlleuse pour le bon sens et la moralité. A ce rôle d'être ainsi constamment le tambour major d'une opinion, on s'expose, non-seulement à la suivre dans toutes ses aberrations, mais encore à la dépasser dans toutes ses violences et dans toutes ses débauches, ce qui ne laisse pas de mener loin. Ainsi s'explique, et nous aurons du reste à revenir sur ce sujet, une certaine lassitude qui se marque dans le public à l'endroit de la cavatine quotidienne que lui chantent les journaux de toutes les couleurs. Outre que les paroles en sont bien monotones, elles finissent souvent par devenir brutales, éhontées, hors de toute mesure, et l'excès a été si loin dans la déraison et le scandale, qu'à cette heure, le sens commun et la discussion mesurée et honnête pourrait bien être ce que l'on peut offrir au public de plus attrayant, par cela même qu'on ne saurait rien lui promettre de plus nouveau.

Quoi qu'il en soit, la presse légitimiste a beaucoup donné dans ce travers, et au lieu que ses publicistes aient tâché à être les médecins consultants d'une opinion malade et vaineue, il n'est sorte d'écarts de régime qu'ils ne lui aient permis, se faisant en quelque sorte les complices de tous ses dangereux appétits.

Ainsi dans un parti qui a une disposition naturelle à se griser des plus vaporeuses espérances, ils ont encouragé toutes les illusions, et pendant

15 années, ils lui ont annoncé chaque matin, avec un à-plomb imperturbable, le commencement de la fin.

De même le parti royaliste a toujours eu un goût bien connu de la conspiraillerie et de ce qu'on pourrait appeler *la Vendée pour elle-même*. Cet instinct malheureux, jamais ses journaux ne se sont occupés sérieusement de le combattre, et ce n'est qu'au moment où le succès de toutes les tentatives de cette espèce, quel que fût le drapeau, a été décidément reconnu pour impossible, qu'ils se sont décidés à reporter sur la discussion, une certaine dose de confiance qu'ils n'étaient pas éloignés d'accorder à l'autre moyen.

Enfin dans une opinion qui n'a que trop d'entraînement à la sensiblerie et *au roi quand même*, ils ont entretenu des idées de dévouement chevaleresque et d'émigration à l'intérieur, qui lui a pendant longtemps, fait une réputation d'être plus morte qu'elle ne l'était en réalité. En somme donc, les affaires matérielles du parti légitimiste ont été assez malheureusement faites par ceux qui s'en étaient portés officieusement les mandataires; mais ce sont ses affaires de conscience, qui ont été compromises par dessus tout.

Le principe de la légitimité, nous sommes prêts à le reconnaître, emporte avec lui toutes les idées d'ordre, de pouvoir, de stabilité. Qui dit gouvernement légitime ne dit pas, ainsi que le croient assez généralement les bonnes femmes, un gouvernement ayant comme la source de certains fleuves son origine dans un lointain insaisissable. N'ayant en soi rien d'immémorial, c'est pour ainsi parler un fait très-anciennement nouveau; mais ayant eu le temps de jeter de profondes racines, il fonctionne plus vigoureusement et rencontre moins de résistance qu'un gouvernement plus fraîchement éclos. De là vient que la légitimité quand elle n'a pas, comme celle de la branche aînée, le défaut d'être morte, peut être tenue pour une chose bonne et précieuse, parce qu'elle assure d'autant aux peuples le bienfait d'une administration forte et pouvant agir sur les masses avec poids et autorité.

Si donc des hommes qui se disent légitimistes avaient voulu être conséquents avec eux-mêmes, tout en regrettant une dynastie et une famille, ils auraient respecté religieusement les idées d'ordre et de pouvoir et voulant un gouvernement *autre*, ils auraient toujours distingué soigneusement leur allure de ceux qui ne veulent un gouvernement d'aucune espèce et qui veulent, tout juste, une société.

Or, à certains jours, ôtez de la première page d'un journal légitimiste quelques nouvelles venues de Goritz, pieux souvenirs, puis rapprochez-

le d'un journal officiellement révolutionnaire, où est la différence? N'est-ce point même indulgence pour les tentatives de la sédition, même langage haineux et outrageant contre le chef de l'état, mêmes accusations contre le pouvoir toujours accusé d'en vouloir à la liberté, quand il pourvoit un peu vigoureusement à l'ordre, mêmes candidats portés à la représentation nationale, en un mot et comme nous le disions tout à l'heure, la même cavatine notée seulement sur une clef différente et parfois transposée de quelques tons?

Or en procédant de cette manière, non-seulement les journaux légitimistes ont commis le péché qu'ils commettaient, mais ils y ont ajouté celui de l'hypocrisie ou de l'inconséquence, ils peuvent choisir : car ou ils écrivaient ce qu'ils ne pensaient pas, ou étant *par état* gens de pouvoir et d'ordre, ils n'auraient point dû penser ce qu'ils écrivaient.

De là un résultat tout naturel : personne n'étant dupe du rôle que les imprudents jouent depuis treize ans, il devait arriver qu'ils se déconsidéreraient, et que leur clientèle ne se recruterait pas. Or, comme d'autre part, dans un parti formé de beaucoup de débris du passé, la mort en treize années a dû faire la moisson bonne, les vides ne se comblant pas, à la longue, pour des édifices arrivant ainsi à être établis sur des catacombes, devait se dessiner un grand danger d'affaïssèment.

Entrant plus avant que tout autre dans le remède désespéré d'une transformation poussant à l'extrémité la finesse, dès l'abord percée à jour, de son *suffrage universel*, la *Gazette* ne tardera pas à être expressément démocratique, ceci laisse à juger le chemin qu'elle a fait. Avec plus de probité politique et plus de respect pour eux-mêmes les autres organes du parti légitimiste ne sentent pas moins où est leur blessure, et comme rien ne rend l'humeur aigre et le tempérament tracassier comme une fortune qui vous échappe, leur malaise se traduit en amertumes, et nous fait assister à cette criailerie bruyante, et à ce déchirement d'entrailles dont nous avons le spectacle en ce moment.

Mais s'entretuer n'est point un remède pour vivre, et les hommes de talent et de valeur que pent renfermer la presse légitimiste n'ont plus maintenant qu'un moyen de conjurer la chute de leur tribune. Ce moyen c'est de se faire franchement, et à part toute autre considération, défenseurs non équivoques des doctrines d'ordre et de gouvernement. Ont-ils peur, par hasard, d'apporter à ce qui existe un surcroit de force et de stabilité? Il y a d'abord à leur dire qu'à cet égard, et sans eux, le plus fort est fait, et qu'il ne leur serait pas donné d'accomplir tout le bien qu'ils craignent; mais, en outre, il faut qu'ils se représentent qu'en

contribuant à réparer les criblures que tant de révolutions successives ont faites au passé social, ils travailleraient aussi bien pour tous autres gouvernements à venir, si par impossible, nous n'en étions pas à notre dernière station. Au contraire, avec leurs caresses à la démocratie, savent-ils où ils vont et ce qu'ils préparent; ils ébranlent jusqu'à ce gouvernement encore à naître, dont ils croient voir incessamment l'aurore, et le retour de leur légitimité ne fût-il pas la plus chimérique des espérances, ils lui ensemencent le sol de manière, ils lui préparent un milieu tellement irrespirable, qu'on ne voudrait pas lui prédire un trimestre de bonne existence, même après le miracle de sa résurrection accompli.

Y.

REVUE DES ARTS ET DES TRAVAUX PUBLICS.



Le grand mouvement artistique qui se remarque depuis longtemps dans la capitale, s'est rapidement communiqué à bon nombre de villes des départements, et, parmi elles, c'est maintenant comme une noble émulation; c'est à qui entrera dans la voie des améliorations, élèvera des monuments utiles; c'est à qui rendra hommage à la mémoire des grands hommes qu'elles ont eu le bonheur de voir naître dans leurs murs. Ainsi Lyon, tout en achevant son palais de justice, la façade de son hôpital général, que M. Elshoect a enrichi de bons morceaux de sculpture, rétablit l'antique statue du bon Cleberger, le bienfaiteur de la seconde cité du royaume. Le Havre se dispose à faire construire un théâtre brillant sur les ruines de celui qu'un incendie vient de détruire; Bordeaux achève le mansolée du cardinal Chevrrus; Pithiviers prépare une statue au savant Poisson; Bourg à Bichat; Cahors à Murat; Condésur-Noireau à Dumont-d'Urville; Verdun à Beaurepaire; Dunkerque s'apprête à couler en bronze l'image d'un de ses plus célèbres enfants, de Jean-Bart, modelé par M. David d'Angers; Nantes s'occupe de l'hommage qu'elle a voté à la mémoire de l'immortel Cambronne; Lille enfin veut dresser sur l'une de ses principales places publiques un souvenir imposant de sa glorieuse défense en 1792.

Quelques discussions ont eu lieu au sujet de ce dernier monument, mais nous avons l'espoir qu'elles seront de courte durée. Des changements sont demandés à la ville, à l'architecte, et, comme ils nous semblent dictés par le bon goût et la raison, nous pensons que les travaux pourront être promptement commencés.

La ville avait mis le projet au concours. Peu de personnes ont répondu à l'appel des magistrats de cette cité importante, et encore, parmi ce petit nombre de concurrents, deux seulement avaient terminé leurs projets. Ce furent MM. Leroy et Beuvignat. La ville a donné la préférence au travail de ce dernier, qui, s'il n'y a rien de changé, serait élevé sur la place de la mairie.

Il doit se composer d'une colonne cannelée, d'une hauteur ordinaire, terminée par une bombe en fer. Cette colonne reposera sur un piédestal orné de mortiers, élevé de quelques marches et entouré d'une grille en fer. M. Beuvignat

a imaginé de placer sur ce piédestal, et devant la colonne, une statue, une femme armée, la personnification de la ville de Lille. Cette figure tiendrait dans sa main droite une épée nue ou la mèche d'un canon; et, de la gauche, élevée au-dessus de sa tête, montrerait la réponse fameuse que fit le conseil municipal, le 29 septembre 1792, au prince Albert de Saxe, qui envoyait sommer la ville de se rendre : « Nous venons de renouveler notre serment d'être fidèles à la nation, de maintenir la liberté, l'égalité ou de mourir à notre poste. Nous ne sommes pas des parjures ! »

La décoration se trouverait complétée par des bas-reliefs rappelant les principaux épisodes de la défense, la date de la levée du siège, dans la nuit du 7 au 8 octobre, et celle du décret de la Convention, déclarant que les habitants de la ville de Lille ont bien mérité de la patrie.

Le monument de Cambronne, à Nantes, autorisé par une ordonnance royale de 1842, sera d'un aspect plus simple, plus régulier, par conséquent plus monumental et plus à effet. Il ne donnera pas lieu aux critiques qu'a excitées, dans le projet de M. Beuvignat, la présence d'une statue appuyée contre une colonne isolée au milieu d'une place, par conséquent difficile à voir et devenant accessoire au lieu d'être ornement principal. Sur un riche piédestal, orné sur les deux faces principales d'armures amoncelées pour rappeler le désastre de Waterloo, représenté lui-même dans un bas-relief, s'élève la statue en pied du général. Cambronne sera représenté en uniforme, chapeau en tête, un sabre brisé dans la main droite, la gauche appuyée sur son cœur, sur des débris de canons et de coiffures militaires. C'est le moment de son immortelle réponse, *la garde meurt, elle ne se rend pas*, inscrite en lettres de bronze sur la plinthe de la statue.

Ce monument doit s'élever dans l'un des plus beaux quartiers de Nantes, sur la place Praslin, en face le théâtre, et l'exécution en est confiée à M. Driolle, architecte. Elle augmentera d'un nouveau chapitre cette longue histoire des grandes actions de la France, des nobles travaux de ses enfants, que l'on peut lire sur les places publiques de toutes ses cités, écrite en pierre, en marbre, en bronze; histoire en action qui parle aux yeux et au cœur en même temps, qui unit tous les temps et promet de faire de notre pays le plus beau musée que jamais peuple ait pensé à créer dans l'intérêt de sa gloire et de l'honneur de ses enfants.

* * Bientôt l'école des Beaux-Arts, dans ce splendide palais élevé avec tant de magnificence au milieu de notre capitale, va nous convier aux solennités toujours si intéressantes de ses concours, puis à l'exposition des travaux des élèves de l'académie de France à Rome, exposition qui terminera dignement l'année d'étude imposée aux élèves qu'elle a mission de former.

Ces travaux doivent être actuellement en route pour Paris. Si nous devons nous en rapporter aux bruits qui nous arrivent des bords du Tibre, il y aurait lieu d'être satisfait du plus grand nombre, et l'on n'aurait que des éloges à accorder au talent de ceux-ci, au zèle et à la bonne volonté de ceux-là. Il n'est pas question du moindre blâme. Nous sommes heureux de semblables nou-

velles : elles prouvent que nos artistes comprennent leurs devoirs et l'importance de la mission qui leur est confiée pour l'avenir. On n'a à déplorer que les maladies de quelques élèves. Elles auront pour fâcheux résultats de diminuer l'exposition de plusieurs morceaux intéressants.

Les représentants de la grande peinture, de la peinture historique, seront MM. Murat, Pils, Hébert, Brisset et Lebouy. Leurs tableaux vus à Rome, au commencement de cette année lors de l'exposition dans les salons de l'école, ont fait plaisir. Rival de M. Lehmann, mais probablement sans le savoir, le premier a peint un *Jérémie se lamentant au milieu des habitants de Jérusalem*; le second a copié une fresque d'André del Sarte, la *mort de saint Philippe Benizzi*, fresque que l'on voit dans l'un des couvents de Florence, et a esquisé un sujet emprunté à l'histoire de la Grèce; le troisième envoie deux figures d'étude dans un paysage. Des deux derniers, nous verrons également des études : un *filz de Priam tué par Achille*, une *jeune fille* que l'on dit gracieuse et dessinée avec goût.

M. Chambard a exécuté en marbre *Oreste poursuivi par les furies*, dont on a pu déjà apprécier le modèle en plâtre; M. Vilain, deux études en plâtre, *Hébé*, un *Empereur Commode*; M. Godde, une copie en marbre d'un *Mars antique*.

Comme de coutume, les architectes ont fait force restauration de temples et de monuments antiques. Un seul, M. Guénepin offrira à la critique un *projet de monument moderne*. Un projet!... c'est bien peu. Il nous semble que, dans l'intérêt bien entendu de l'art, il vaudrait mieux mettre nos élèves à même de se familiariser avec les constructions utiles, avec les habitudes de l'époque au milieu de laquelle ils doivent vivre, que de les forcer à se reporter aux siècles passés, à relever des monuments que le temps a renversés pour toujours. Quand ils ont quitté la villa Médicis, ils n'ont plus guère à s'occuper des vieux débris que les architectes de la ville de Romulus ont légués à l'admiration et à l'étude de la postérité. Ils entrent dans la vie positive : pourquoi les forcer à se jeter dans les voies dangereuses du fantastique et de l'incertain ?

On verra encore un paysage de M. Lanoue; une gravure de M. Pollet, un *Portrait de Raphaël*, dont on vante la belle exécution; des études de médailles et de bas-reliefs de M. Vauthier, enfin la musique sera représentée par M. Bazin. Profitant des derniers réglemens imposés à l'Académie royale de Musique, ce jeune compositeur fera sans doute entendre, sur notre première scène lyrique, quelques-uns des morceaux qu'il a terminés. La messe qu'il a composée l'année dernière et fait exécuter à Rome, le jour de la Saint-Louis, permet de concevoir des espérances de son talent.

* * Nous espérions quelque morceau du dernier lauréat en musique, de M. Maillard, mais la maladie ne l'a pas plus respecté que quatre ou cinq de ses camarades. La fièvre, cette implacable ennemie de tous les élèves de l'Académie de France à Rome; la fièvre qui frappe en aveugle, cette année, forcé les peintres, les sculpteurs, les musiciens à aller demander à Naples, à Florence un ciel moins rigoureux. Mais pendant que l'on se guérissait, que l'on

entraîné en convalescence, le pinceau, le ciseau, la lyre, restaient oisifs et silencieux. A l'année prochaine les premiers essais du compositeur que le savant Reicha honorait d'une affection toute particulière, qu'il regardait comme le plus intelligent, le plus heureusement doué de ses disciples, auquel enfin il prédisait la plus brillante destinée musicale.

* * A la suite de l'exposition du salon de 1843, il y a eu promotion dans l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, et de tous les artistes qui ont reçu cette honorable récompense, nous n'en connaissons pas un qui n'ait été généralement et sincèrement félicité de la distinction dont il a été l'objet. M. Dantan aîné avait des titres nombreux : *La jeune Napolitaine jouant du tambourin*, *le Juvenal des Ursins*, *l'ange Raphaël de sa Madeleine*, *le buste de mademoiselle Rachel* et tant d'autres; *la statue du maréchal de Villars*, celle du *jeune baigneur jouant avec son chien*, le bas-relief de *l'ivresse de Sylène*, *la figure allégorique de l'Asie*, *Télémaque portant à Phalante les cendres de son frère Hippias*; et, cette année, la statue d'*Abraham Duquesnes*, destinée à la ville de Dieppe, plaidaient éloquemment en sa faveur. Nous en disons autant de l'auteur de *la désillusion*, de *Cain maudit*, de *la jeune fille confiant son premier secret à Vénus*, du *pâtre napolitain pleurant sur un tombeau*, de M. Jouffroy, qui a terminé il y a peu de temps le fronton de l'hôtel des jeunes aveugles.

Dans la gravure il n'y a également qu'à approuver. La décoration accordée à M. Collas est la récompense de travaux et de découvertes de la plus haute importance pour les arts. C'est à cet artiste distingué que nous devons, entre autres, l'invention des procédés à l'aide desquels on a gravé le *trésor de glyptique et de numismatique*. M. Jesi, graveur florentin, avait révélé dans sa magnifique gravure de *Léon X avec les cardinaux de Médicis et de Rossi*, un talent digne des regards et des distinctions de la France.

M. Saint-Jean, comme peintre de fleurs, a été remarqué à plus d'une exposition du Louvre, non seulement par le charme et la vérité avec lesquels il parvenait à représenter les fruits, les fleurs, les animaux, mais aussi par l'original, et, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le dramatique arrangement de ses compositions. On ne saurait avoir oublié sa jeune fille portant des fleurs; ses fleurs dans une écorce, confiées à un ruisseau, gracieux souvenir de ces vers de Delille :

Simple tribut des eaux, vos dons sont chaque jour
Offerts par l'amitié, hasardés par l'amour ;

ses fleurs tombant d'un chapeau suspendu à une branche de chêne, son bouquet sur une tombe, son vase Médicis, sa tête de Christ entourée d'emblèmes eucharistiques, et, cette année, la délicieuse guirlande de fleurs suspendue autour d'une niche gothique de la sainte Vierge. Dans le même genre, mais plus particulièrement aussi, par ses magnifiques tableaux sur porcelaine et ses travaux considérables à la manufacture de Sèvres, M. Jacober avait déjà obtenu une réputation européenne. Aux expositions particulières des peintures sur porcelaine, ses ouvrages avaient toujours le privilège d'attirer la foule.

On assure que c'est une main royale, habituée à discerner le mérite, se

plaisant à le chercher elle-même, qui a inscrit le nom de M. Jacober sur la liste de cette année; c'est elle aussi qui paraît avoir désigné M. Duchesnes de Gisors, vieillard honorable, vivant solitaire et nécessairement oublié au milieu du grand mouvement du monde exceptionnel des artistes. Comme peintre sur émail, M. Duchesnes avait des titres nombreux à la distinction qu'on lui accorde à la fin de sa carrière. Une grande quantité de ses portraits sont des chefs-d'œuvre de grâce, de correction, de finesse et d'élégance.

Le nom de M. Lepoitevin est depuis longtemps populaire. Peintre de genre et de marine, il a peint une foule de sujets intéressants qui ont été reproduits avec le plus grand succès par la gravure. Parmi les paysagistes, M. Thuillier tient depuis long-temps une place honorable. On l'y regarde comme un artiste aussi exact que consciencieux. Quant à M. Cabot, on le connaît par ses luttes, par ses succès nombreux, par ses efforts persévérants pour atteindre les limites de son art, par son ardent désir d'illustrer la carrière qu'il a su ouvrir devant lui.

L'architecture n'a fourni qu'un nom, mais ce nom est depuis longtemps et honorablement connu, c'est celui de M. Guénepin. Enfin, pour terminer dignement la liste des choix de cette année, la décoration a été accordée à MM. Pysse et Paillot de Montabert. On a voulu récompenser sans doute dans ces deux écrivains la critique d'art. M. Paillot de Montabert avait été vivement recommandé à M. le ministre de l'intérieur par la Société libre des beaux-arts; cette société a dignement remercié le ministre il y a quelques jours.

« Monsieur le ministre, écrivaient MM. Hittorff et Jacob, présidents, nous avons l'honneur de vous exprimer, au nom de la Société libre des Beaux-Arts, combien elle est reconnaissante de ce que, sur votre proposition, sa majesté a daigné nommer M. Paillot de Montabert, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. La Société est heureuse d'avoir eu l'occasion d'appeler votre attention sur le mérite d'un de ses membres le plus digne d'une pareille distinction; elle ressent d'autant plus de gratitude de la récompense obtenue par l'auteur du *Traité de peinture*, qu'à ce noble encouragement vous voulez bien ajouter que vous vous félicitez d'avoir obtenu du roi une décision conforme au *désir que la Société avait exprimé*. Cette marque de votre bienveillance a été vivement ressentie par tous les artistes, aussi bien que par messieurs les membres de l'Institut qui ont bien voulu se joindre aux vœux de la Société libre des Beaux-Arts.

« Nous éprouvons une vive satisfaction, monsieur le ministre, d'être les organes de notre société, pour vous exprimer les sentiments de reconnaissance et de dévouement dont elle est pénétrée. »

* * * Une belle et intéressante inauguration se prépare pour la fin du mois à l'église de la Madeleine. Le groupe de M. Marochetti, l'apothéose de la sainte, doit y être transporté avant la fin du mois. Si quelques travaux sont à faire, ils seront terminés sur place un peu plus tard.

Parmi les tableaux achetés par le roi, nous devons citer celui de M. Leleux, *Chansons à la porte d'une posada*, reproduit dans le *Salon de 1843*. Ce tableau fait maintenant partie de la collection de S. A. R. Monseigneur le duc de Montpensier. On sait que sa majesté a l'habitude de donner tous les ans un tableau à chacun de ses enfants selon leur propre choix. S. A. R. a ajouté à sa collection de Granet, Johannot, etc. *Grazia la vendangeuse de Capri*, par M. Rodolphe Lehmann, faisant également partie du *Salon de 1843*, publié par M. Challamel.

* * Nous mentionnons avec plaisir l'acquisition faite par le roi de deux excellents tableaux de paysage exposés cette année par M. Alex. Barbier.

La publication des *Peintres primitifs*, collection de M. le chevalier Artaud de Montor, de l'Institut, est entièrement terminée. Les dernières livraisons contiennent des dessins exécutés avec beaucoup de talent et de soin par M. Gsell, d'après Pierre di Cosimo, Sandro Boticelli, David et Dominique Ghirlandajo et Pierre Vanucci, dit le Pérugin, compositions qui n'avaient jamais été gravées. Cet ouvrage obtient un succès mérité.



REVUE LITTÉRAIRE.



L'ANCIENNE AUVERGNE ET LE VELAY. *Histoire, archéologie, mœurs, topographie*; par Ad. Michel et une société d'artistes; publié par M. Desrosiers. — En entreprenant l'immense ouvrage l'*Ancien Bourbonnais*, Achille Allier dotait la France d'un magnifique travail historique. La mort le vint surprendre au milieu de sa carrière. Le livre fut continué par MM. Adolphe Michel et Louis Battissier. Depuis, M. Adolphe Michel, continuant pour son propre compte la ligne tracée par son devancier, publie à présent l'*Auvergne et le Velay*. Les quelques livraisons qui ont paru, et que nous connaissons, méritent d'être comparées à l'*Ancien Bourbonnais*. Voilà certes, déjà, un éloge suffisant de cette nouvelle publication. Nous ajouterons que l'*Auvergne et le Velay* peuvent l'emporter sur leur rival par le pittoresque. Quelle province, en effet, est plus digne d'être étudiée? Citons les paroles de M. Adolphe Michel, dont l'introduction est fort belle: « Peut-on dire qu'elle est vide d'événements remarquables, et pauvre en personnages illustres, la province qui vit les remparts de sa Gergovie et le courage de son Vercingétorix triompher de l'audace des légions romaines et de l'habileté du vainqueur des Gaules; la province d'où partit, au moyen âge, le premier signal des croisades; la province qui a produit un Si-

doire Apollinaire, un Grégoire de Tours, un Gerbert, le chancelier de l'Hôpital, Domat, les Arnaud, Blaise Pascal!... Elle a vu fleurir de grands établissements religieux, comme cette abbaye de la Chaise-Dieu, d'où sortirent tant de pieux docteurs et de princes de l'Église, et qui n'avait de rivale en influence et en célébrité que l'abbaye de Cluny, comme ce chapitre de Saint-Julien de Brioude, qui cumulait les droits et les titres de la féodalité avec les dignités et les privilèges de l'Église, où nul n'était admis à recevoir l'aumône, s'il n'était noble de nom et d'armes; car il fallait autre chose qu'une vocation ascétique et religieuse pour porter avec dignité ce titre de *chanoine-comte* de Brioude, et pour faire respecter envers et contre tous les privilèges de monseigneur Saint-Julien' »

Les bénédictins avaient entrepris l'histoire spéciale de l'Auvergne; mais, par de malheureuses circonstances, ils n'ont pu la mener à fin. M. Adolphe Michel a profité de leurs recherches, de leurs notes en partie conservées dans la bibliothèque publique de Clermont. Aussi son travail y gagnera-t-il en précision et en véracité. A la lecture des premières livraisons de ce beau livre, il est facile de comprendre quelle en sera la portée, si l'auteur s'acquitte jusqu'au bout de sa tâche avec conscience et une persévérante ardeur, si ses forces ne faiblissent pas, si nous le retrouvons toujours aussi profond savant, aussi élégant comme écrivain.

Quoi qu'il en soit, nous louons et nous encourageons de toutes nos forces M. Adolphe Michel, auteur, et M. Desrosiers, éditeur de l'*Ancienne Auvergne*. De pareils ouvrages ne s'accomplissent dignement que par le concours de celui qui écrit et de celui qui publie. De nos jours, quand les livres fuient comptent vingt mille souscripteurs, et les monuments littéraires à peine quelques centaines d'amateurs, la mise en vente de l'*Ancienne Auvergne* est un acte de désintéressement dont il faut prendre note. Déjà, la publication de l'*Ancien Bourbonnais* obtient un grand succès; nous ne doutons pas que le nouvel ouvrage n'en obtienne un aussi grand. Égal en valeur scientifique et littéraire, sa destinée doit aussi être la même.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette importante publication.

C.

Mettre en vente et par livraisons une série de poèmes en vers, n'est-ce pas là une œuvre vraiment hardie et dont la hardiesse même fait désirer le succès.

M. Alfred de Martonne, jeune poète de talent, vient de faire paraître sous le titre générique : LES ÉTOILES, un premier poème sur la *liberté*. Il annonce le *Bonheur*, *Nécropolis*, la *Tombe*, l'*Homme moderne*. La liberté qu'il chante, ce n'est pas celle

Qui, du brun sur la peau, du feu dans la prune,
Agile et marchant à grands pas,

émeut les masses populaires et a souvent inspiré les poètes, mais c'est cette li-

berté trompeuse que tout jeune homme rêve au premier pas qu'il fait dans la vie réelle, liberté qui ne tarde pas à se changer en un dur esclavage.

Comme vous le devinez, l'auteur de ce poème est très-jeune, et son vers s'en ressent, mais il y a de l'énergie, de la fougue dans sa poésie, une certaine puissance d'inspiration et nous ne doutons pas que M. Martonne n'acquière bientôt les quelques qualités de forme qui lui manquent. — Sa tentative appelle d'ailleurs l'intérêt de tous ceux qui se préoccupent des destinées de la poésie. Elle méritera plus encore d'être encouragée si l'auteur répudie les inspirations trop exclusivement personnelles.

Robert et Léontine, ou la Moselle au seizième siècle ¹. *Le Troubadour*, ou la Provence au douzième siècle ². — Romans historiques, par J. C. H. de Ladoucette, membre de plusieurs Sociétés et Académies françaises et étrangères.

Préfet des Hautes-Alpes et de la Moselle, sous l'Empire, M. le baron de Ladoucette, après avoir été l'administrateur éclairé de ces départements, s'en est fait l'historien. Il a consacré à ces provinces deux romans dans lesquels il a retracé leurs mœurs, ainsi que leur état matériel et politique, dans un temps déjà loin de nous.

Dans *Robert et Léontine*, l'auteur nous montre les derniers jours de la république Messine, convoitée par Charles-Quint, et protégée par Henri II, qui sut la rattacher pour jamais à la France. Le siège de Metz est décrit avec une exactitude qui fait connaître tous les détails de ce beau fait d'armes, l'un des plus glorieux du seizième siècle; c'est à ce siège que le duc de Guise força cent mille hommes à s'éloigner d'une ville dont la reddition était regardée comme certaine par l'Empereur, qui commandait lui-même son armée.

L'auteur fait aussi passer sous nos yeux tout ce que l'époque compte de personnages remarquables par la puissance ou le talent, et il mêle habilement les moines et les bohémiens à une action pleine d'intérêt, qui amène des récits toujours attachants, des dialogues tour à tour sérieux ou piquants, et des descriptions, dont l'exactitude est un des mérites de ce roman.

Dans *le Troubadour*, M. de Ladoucette nous reporte vers cet âge où la Provence va devenir, sur le territoire de l'ancienne Gaule, le foyer d'une nouvelle civilisation. Il nous fait pénétrer dans le palais des rois, dans le manoir du seigneur féodal; il nous fait assister aux séances de la cour d'amour, et il varie cette suite de tableaux par un de ces récits du cœur, qui produisent les émotions les plus douces et les plus profondes.

Ces deux volumes se distinguent aussi par un style toujours simple, clair, et précis : ajoutons qu'ils sont enrichis de plusieurs pièces de vers, de chants populaires, et de quelques romances, mises en musique par des compositeurs distingués.

¹ et ² Chacun de ces ouvrages forme un vol. in-8, avec planches et airs notés. Prix : 7 f. 50 c. A Paris, chez Dauvin et Fontaine, passage des Panoramas.

Dans *Robert et Léontine*, les érudits trouveront des notes fort instructives et curieuses, et ils liront avec intérêt, à la suite du *Troubadour*, les poésies de Guillaume de Cabestaing, héros de ce roman.

N'oublions pas de dire que le même volume renferme une intéressante nouvelle, intitulée : *La jeune Fille de la Vallouise*, et dont l'action se passe dans les Hautes-Alpes. La première édition de ces ouvrages était épuisée, l'auteur les a revus avec soin, et ils ne peuvent qu'être recherchés et appréciés par tous les amis de la bonne littérature. D.

M. Lesguillon, qui avait envoyé au concours de l'Académie française un poème sur le monument de *Molière*, vient de le faire imprimer sous le titre de *Poquelin à la censure*. C'est une satire pleine de verve et d'acrimonie poétique, pour laquelle l'Académie pouvait ne pas avoir de couronne, mais qui ne peut manquer d'être couronnée par le public littéraire.

Voici quelques vers sur la noble protection que Louis XIV sut accorder à Molière :

Gloire t'en soit rendue, honneur du diadème,
 Louis, plus grand encor que ta grandeur suprême !
 C'est toi, qui, protégeant ses sublimes travaux,
 Sauvas l'auteur chrétien du bûcher des dévots.
 Non ! la Hollande aux fers et l'Europe soumise,
 Ta volonté subie aux bords de la Tamise,
 Les princes souverains des rives de Memnon
 Envoyant leurs tributs à l'éclat de ton nom,
 L'Espagnol à genoux te demandant des maîtres,
 Ton empire effaçant celui de tes ancêtres,
 L'univers agité de respect et d'effroi,
 Font moins belle, à nos yeux, ta majesté de roi !

La pièce est écrite avec cette hauteur et cette fermeté ; et si quelquefois on peut trouver à gronder la virulence un peu acerbe du satirique, on ne peut qu'applaudir au beau langage du poète.

D. S.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les choses se sont passées comme nous le prévoyions dans notre dernière revue parlementaire ; un engagement fort sérieux a eu lieu, à la chambre des députés, à l'occasion de la question de *l'effectif*, et un moment les portefeuilles ont été déposés sur la tribune.

Un des membres de la commission faisant argument de tout, car on ne vit jamais un tel acharnement d'épargne et un tel fanatisme d'économies, a dit au ministère qu'il se rendait coupable d'un acte de faiblesse en voulant se retirer pour quatorze pauvres mille hommes qu'on lui marchandait. C'est-à-dire qu'on aurait bien voulu interdire au cabinet l'usage de sa meilleure arme, et le décider à se laisser égorger à petit bruit et d'*anité*. En effet, après avoir solennellement déclaré que la mesure qu'on voulait lui imposer était inexécutable, quelle eût été l'existence d'une administration consentant à rester aux affaires, nonobstant la ratification donnée par la chambre à cette injonction ?

C'en était fait à tout jamais de sa force morale ; l'opposition qui triomphe à bien meilleur marché se fût récriée sur cette patience et cette résignation singulières ; les amis du ministère, et nous eussions été des premiers à parler dans ce sens, lui auraient fait remarquer qu'après s'être jusqu'à un certain point avancé, un gouvernement pas plus qu'un homme ne recule, et que céder en certaines circonstances, c'est abdiquer.

Les questions de cabinet ne se *font pas à la main* comme paraissent le croire quelques matérialistes politiques ; elles naissent d'elles-mêmes de par la force de certaines occurrences, et il ne faut pas tant se consulter pour savoir quand elles se dessinent réellement. Un cabinet qui a quelque sentiment de sa dignité n'a besoin en pareil cas que de prendre conseil de sa conscience, qui ne manquera pas de lui indiquer son chemin. Nous aimons vraiment beaucoup les gens qui viennent vous dire : Votre dignité n'est pas intéressée dans la question ! Et qu'en savez-vous, s'il vous plaît ? Peut-on en pareille matière avoir un meilleur, un autre juge que soi-même, et sera-ce précisément ceux-là même qui mettent votre considération à la loterie d'un scrutin qu'il faudra interroger, pour savoir si elle court quelque danger ?

Le ministère a été net, absolu, tranchant; il a dit ce qu'il pouvait, et ne pouvait pas. Nous ne saurions trop le louer de cette attitude, qui n'est pas assez à l'usage de notre époque, où éclate bien plutôt le talent que le caractère. Le résultat a été décisif, immédiat; une belle majorité s'est ralliée à cette forte attitude. C'est ainsi que l'on gouverne, en évitant d'être gouverné.

Qu'on n'aille pas croire, cependant, que nous soyons partisans d'une politique de matamore, ne voulant point donner à la force de ses résolutions la sanction du bon droit et du sens-commun. Il va sans dire que pour être fort, il faut avant tout être raisonnable; autrement la fermeté est obstination, et l'attache à ses volontés pur entêtement.

L'Espagne en ce moment nous offre un triste exemple de la dangereuse méprise où les gouvernants peuvent parfois tomber quand il s'agit de déterminer la juste limite à établir entre les concessions commandées ou permises, et la défense aveugle et désespérée de ce que l'on appelle son droit.

Pour n'avoir point voulu se séparer de quelques hommes, dont au nom de leur responsabilité, les dépositaires du pouvoir avaient l'incontestable liberté de demander l'éloignement, Espartero a jeté la conflagration dans la Péninsule, et demeurât-il, ce qui est chaque jour plus douteux, vainqueur dans cette lutte regrettable, il aura à se reprocher d'avoir joué sur une mauvaise carte la tranquillité du pays dont l'administration lui était confiée.

Nous ne sommes pas de ceux qui lui prêtent des arrière-pensées d'usurpation, non plus que de ceux qui le supposent capable d'attentat par violence ou par ruse, à la liberté. Nous sommes au contraire disposés à croire à la sincérité des protestations contenues dans son récent manifeste à la nation espagnole. Mais nous restons en même temps convaincus qu'il a méconnu l'étendue de sa prérogative, et que faute de lumières suffisantes, il a très-consciencieusement confondu l'usage avec l'abus.

Au reste, faut-il beaucoup s'étonner que, chez une nation qui sait si mal l'esprit et les ressources pacifiques et légales de ses institutions, le chef soit à peu près à la hauteur de ses gouvernés?

Sans aucun doute Espartero outre-passait son droit de régent constitutionnel, en voulant imposer à des agents responsables, ses créatures; mais il était aussitôt rentré dans la voie légale, en prononçant la dissolution des cortès qui lui avait désigné les ministres dès l'arrivée desquels avait éclaté ce grave dissentiment.

Qu'eût-on fait dans un pays où la pratique des choses représentatives n'eût pas encore été dans son enfance et presque toute à créer? on eût attendu, profité de l'assez bizarre faculté du refus de l'impôt qu'offrait lui-même le gouvernement et procédé à la nomination des cortès nouvelles qui cette fois eussent souverainement prononcé.

Au rebours de cette sagesse, ignorant que le gouvernement représentatif n'a précisément pas d'autre but que celui d'éloigner les collisions de pouvoir à pouvoir et le brutal recours à la force et à l'insurrection, chacun a couru aux armes et sur plusieurs points du royaume, ce sont les législateurs eux-

mêmes qui organisent la protestation par voie de révolte et à coups de fusil; en présence d'un si regrettable oubli de tous les devoirs et de tous les droits, qui ne comprend que le pays qui s'agite ainsi n'était pas mûr pour des institutions qu'il a acceptées de confiance, sans en connaître le mécanisme et les engagements, et seulement pour *faire comme les autres* sur la foi des commis-voyageurs en liberté.

Maintenant le parti en est pris, on s'est placé sur la pente des révolutions et il y a malheureusement trop lieu de penser que la malheureuse Espagne ne commencera à respirer qu'après avoir parcouru entier le cercle fatal de cette régénération sociale et politique qui, pour s'être faite une fois chez nous avec l'autorité de la force des choses, se refait depuis cinquante ans avec une sorte de périodicité, chez nous et chez les autres, sans nécessité prouvée, sous le premier prétexte donné et surtout par imitation.

Dire que nous devons jusqu'au bout et sans tenir compte d'aucune occurrence possible, rester spectateurs de cette lutte stérile et sauvage : ce serait être bien absolu peut-être. Indiquer le moment et les éventualités qui pourraient modifier notre attitude, rien ne serait plus difficile et moins prudent. Dans le passé peut-être il y aurait bien des choses à dire, mais à quoi bon ? Si l'avenir et le présent nous appartiennent à peine, que sera-ce donc du fait accompli. Les événements cependant se précipitent, et prochainement sans doute, une solution telle quelle interviendra, mais il y aura là encore bien certainement beaucoup de provisoire; avant la majorité de la reine il ne faut point compter sur une position calme et reposée, — et après que doit-on augurer ? Après, dépendra de bien des circonstances; les prévoir, les faire naître ou les modifier, voilà où doit porter l'effort de notre politique qui depuis longues années s'est faite assez expectante et spectatrice pour avoir eu le temps de la réflexion.

Grâce au mélange de grandeur incontestable et de facétieuse bouffonnerie qui constitue le caractère d'O'Connell, la situation de l'Irlande, quoique grave et périlleuse, présente un aspect infiniment moins lugubre que l'État de la Péninsule. On se demande s'il est possible qu'une insurrection procédant par banquets *macconnais* et par le naïf moyen du *grognement*, puisse aboutir à une collision sanglante et nécessiter l'usage de la répression armée. Là où les mœurs politiques admettent qu'un citoyen prenne officiellement le titre de *grand agitateur*, comme on dirait grand juge ou grand prévôt; il est hors de doute que l'émotion populaire a encore devant elle beaucoup de temps et beaucoup d'espace avant de venir se heurter au pouvoir chargé de la contenir et au besoin de la réprimer; mais en somme faut-il ne reconnaître aucun danger à cette expérience d'amicable insurrection, et le respect de la loi n'est-il pas bien près d'être méconnu, quand, au lieu de tenir compte de ce qu'elle ordonne on n'est plus occupé que de savoir ce qu'elle ne défend pas.

Jusqu'ici, navigateur expérimenté et habile, O'Connell a sans doute côtoyé très-habilement l'illégalité, sans être entraîné à se briser contre cet écueil, mais

aura-t-il toujours la main assez ferme pour contenir le dogue populaire qu'il a démuselé, et ne sait-on pas que la nature de celui-ci est de vouloir mordre après un *grognement* un peu prolongé?

L'Irlande on le sait bien ne ressemble à aucun autre pays, et les rapports de sa population avec O'Connell, investi d'une sorte de dictature tacite, n'ont leur équivalent dans aucun lieu du monde; mais, de même, dans la singulière fascination que les *dompteurs* d'animaux féroces exercent sur les lions du désert, il y a quelque chose d'incompréhensible et de surnaturel qui fait supposer qu'ils resteront toujours maîtres de leurs terribles *administrés*; toutefois une circonstance arrive qui en un moment fait oublier à l'élève toute son éducation et toute sa discipline, et alors malheur au professeur et à l'assistance qui vient surprendre cette subite insurrection de sanguinaires appétits! Il est trois choses avec lesquelles il ne faut jamais jouer: les couteaux qui blessent, le feu qui brûle et les révolutions qui commencent au bruit des hymnes patriotiques et finissent les pieds dans le sang!

CHALLAMEL.

Nous joignons, à la livraison de ce jour, un dessin d'après *Sandro Botticelli*, faisant partie de la collection des *Peintres primitifs*, et une *Jeune femme allant au lavoir*, par M. Aug. Delacroix.



Esquisse par

Ch. Lamet, exécuté par

Georges Deshayes del.

COSTUME LEVANTIN, MODERNE

COSTUME ORIENTAL ANCIEN

Paris Imp. Paris

DE LA DIGNITÉ DANS LES HOMMES PARLEMENTAIRES.



Ce pays-ci, qui s'est habitué à tant de choses, ne peut s'habituer encore au défaut de dignité dans les hommes publics. Il veut cette dignité dans les formes ; il la veut dans le fond. Voyez les habitants de nos provinces assistant pour la première fois aux séances de notre chambre élective, ils n'en reviennent pas. « Quel bruit ! quelle inattention ! quel « décousu ! quel tumulte ! quelle absence de dignité, enfin !! » Telles sont les exclamations qu'arrache à leur candeur le spectacle dont ils ont été témoins. A leur stupéfaction profonde, on dirait, en vérité, qu'ils s'attendaient à quelque chose de pareil à l'aréopage ou au sénat de la république romaine ; et tous ces Cinéas déçus retournent un peu vivement les paroles de ce favori de Pyrrhus. Comme on sait, il avait cru voir autant de rois dans les sénateurs romains. Nous ne dirons pas ce que ces bons représentés croient avoir remarqué dans ceux qui les représentent. Il faut le dire, il y a dans cette manière de voir un sentiment vrai, respectable, mais exagéré, et qui tient aux idées judiciaires du pays. Sa seule tribune a été longtemps le barreau parlant à l'attention de la magistrature et au silence du public, silence pour le maintien duquel l'éloquence des orateurs reçoit d'ailleurs le concours puissant des huissiers et des gendarmes. Or, tout cela produit dans ceux qui parlent et dans ceux qui écoutent une certaine dignité, tout cela, joint aux costumes, bien que Montaigne les qualifie de *farcesques*, donne aux séances judiciaires plus ou moins de majesté. Voilà dans quel cadre et sous quels traits le pays a vu longtemps la parole publique, la réunion légale.

Tel est pour lui le type traditionnel d'autant plus enraciné dans les

idées, que la distribution de la justice le reproduit journallement sous nos yeux. Un mouvement tumultueux, une agitation continuelle, le bruit, l'inattention, l'interruption, le sarcasme, lui semblent donc des choses monstrueuses dans toute assemblée officielle, à plus forte raison dans une assemblée, qui, par suite de cette illusion qui s'attache aux choses élevées, lui paraît destinée à servir de modèle à [toutes les autres.

Le pays a pu comprendre les épouvantables, mais solennels débats des assemblées de la révolution. Il ne comprend point le sans-*façon* de la chambre actuelle.

Quand on n'est pas terrible, il paraît que pour être imposant on n'a d'autre ressource que la convenance et la dignité.

Mais il y a là-dessus, nous le répétons, une exigence un peu trop grande.

Une assemblée politique, et surtout une chambre élective, ne peut avoir ce calme majestueux, cet esprit attentif et ce respect de l'orateur que lui voudrait une manière de voir assez générale. Un tel état n'est pas dans son essence; il en devrait être ainsi tout au plus si l'unique et spéciale mission de la chambre consistait à élaborer des lois, et si à cette mission ne se joignait pas sa nature morale, sociale et politique, qui, faisant passer dans son sein l'esprit général du pays, y amène une revue continuelle et réciproque de toutes ses opinions, de tous ses sentiments, alors même qu'ils ne peuvent être l'objet d'aucune proposition ni d'aucun vote.

Sur toutes ces idées, qui traversent incessamment le milieu parlementaire, non sous le costume officiel du projet de loi, mais au simple titre d'*opinion*, la force des choses amène la chambre à manifester ses impressions, et il importe beaucoup que le pays les connaisse. Or, quels moyens a-t-elle de les manifester?

D'un côté le murmure, dont l'interruption est l'une des plus proches voisines, et de l'autre côté l'applaudissement, deux manifestations qui sont corrélatives dans une assemblée politique, et dont l'une amène infailliblement l'autre; parfois et souvent, le bruit des conversations particulières, disgrâce profonde pour l'orateur, et qui peut se traduire ainsi: « Vous ennuyez prodigieusement la chambre, » ce qui ne prouve pas (remarquez bien) que l'orateur n'a pas raison; cela prouve très-fréquemment le contraire, mais il est des manières d'avoir raison avec lesquelles on a toujours tort. Enfin le grand moyen, c'est *la tempête* qui

annonce que les indignations réciproques sont au comble, que la faction des interrupteurs s'est emparée de la place, que les orateurs n'y peuvent plus rien... cas extrême pour lequel la sagesse du règlement a tiré du costume français un admirable parti, en autorisant le président à se coiffer de son chapeau; quelque rond et quelque usé qu'il soit; ce qui, pour le dire en passant, est d'un effet si pittoresque et si décisif, qu'on peut défier toutes les colères parlementaires du monde, de résister à la figure d'un président ainsi coiffé.

Mais tout cela est forcé, du moins dans une certaine mesure, et tout cela ne se fait pas sans qu'extérieurement la dignité générale et individuelle de la chambre, telle qu'on l'entend, en souffre un peu. On doit en prendre son parti.

Maintenant, car il faut être juste, il est trop vrai que les limites sont quelquefois excédées. En admettant (et nous l'admettons) que le murmure, l'applaudissement soient des parties intégrantes des mœurs parlementaires; que l'interruption vive, si l'on veut, mais polie, puisse, en pratique, s'y montrer; qu'enfin le bruit des conversations particulières y soit de bon goût, il faut pourtant reconnaître que si une bonne éducation, au fond, ne donne pas à tout cela un certain air et de certaines bornes, la chambre peut offrir un fâcheux spectacle; il n'en serait pas de plus efficace, pour dégoûter les esprits graves et tant soit peu délicats, du gouvernement représentatif. On dit que cela est arrivé plus d'une fois. Pour notre compte, nous connaissons des électeurs qui, après avoir été témoins de quelques séances malheureuses de la chambre, ont déclaré qu'ils renonçaient à l'exercice de leur droit électoral.

Cet exemple particulier et ce que nous avons dit plus haut sur le sentiment public en général, nous démontrent une chose dont, pour ce qui nous concerne, nous n'avons jamais douté, c'est que malgré l'identité plus ou moins approximative des institutions anglaises et des nôtres, on aura bien de la peine à nous *anglicaniser*, quant aux procédés et aux façons parlementaires; nous éprouvons la crainte sérieuse que ce pays-ci ne persiste à attacher quelque prix à la décence et à la convenance des paroles, et que l'avenir de la démocratie ne soit menacé de ce côté. Il est toutefois des publicistes qui soutiennent que l'humanité peut marcher, sans être grossière d'action et de langage. C'est une opinion comme une autre.

Maintenant, qui peut indiquer la limite à cette mer *parlante*, et lui dire : « Tu n'iras pas plus loin? » qui peut donner à ce ciel tempétueux une couleur qui sans devenir fade, cesse d'être choquante?

Nous n'en savons trop rien. C'est une œuvre réservée au temps, à la réaction des bonnes idées. En attendant, il sera toujours vrai de dire :

*Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere dignum.*

Voilà ce que nous avons à dire sur la dignité extérieure des hommes parlementaires.

Passons à la dignité du fond, à celle du caractère.

Dans les états démocratiques, les hommes qui sont appelés au maniement des affaires publiques, n'ont point, en général, ce prestige qui s'attache aux grands noms, aux grandes positions, aux glorieux antécédents. Si nous avons encore en France quelques-unes de ces situations élevées, cela tient à notre passé. Nous vivons sous ce rapport de nos illustrations impériales et révolutionnaires ; mais elles ne tarderont pas à s'épuiser, et bientôt nous n'aurons plus en hommes politiques que notre ordinaire, c'est-à-dire des hommes qui, en considération et en importance, dépasseront de fort peu tous les autres. Nos hommes politiques seront souvent des hommes qui ne se seront point occupés de politique, mais de tout autre chose, et qui, ayant bien mené leurs affaires, seront regardés comme capables de bien mener celles de l'état. Il est inutile de dire que si la probité manquait à ces hommes là, notre gouvernement en deviendrait vraiment pitoyable. Qu'on se figure un peu ce que serait la France gouvernée par des agriculteurs, des négociants, des industriels, des avocats sans probité ; qu'on se représente sa civilisation, sa grandeur, sa gloire livrée au pillage de ces petits cosaques indigènes. Grâce au ciel, nous n'en arriverons jamais là ; mais suffira-t-il à nos hommes politiques d'être probes, et faut-il absolument renoncer à les voir briller d'un lustre qui ne soit pas celui de tout le monde ? En un mot, leur est-il impossible de se donner une dignité morale qui les distingue un peu de la foule ? C'est ici que se trouve et que se trouvera longtemps la difficulté.

L'homme qui passe subitement de la vie privée à la vie publique, doit, il faut en convenir, opérer en lui-même une grande métamorphose. Nous disions tout à l'heure qu'une des principales raisons qui font considérer un citoyen comme capable de se mêler des affaires du pays, était souvent l'état prospère qu'il avait su donner à ses affaires personnelles. C'est là en effet une présomption favorable, quoiqu'elle ne soit pas décisive. Ce raisonnement : « Il a bien fait ses affaires : donc il fera bien celles de

« l'état » est souvent rétorqué par le fait suivant : « Il a bien fait ses affaires, et il continue à les bien faire, par le moyen des affaires de l'État. »

Eh! mon Dieu! cela est tout simple. En général, on n'a acquis de la fortune que parce qu'on s'est longtemps appliqué à considérer les choses de ce monde au point de vue des chances lucratives. L'habitude une fois prise, il est difficile de s'en défaire; il est si doux de s'enrichir! Certes, nous sommes bien loin de blâmer dans la vie privée cette disposition d'esprit : c'est elle qui fait les grands négociants, les grands industriels. Elle contribue puissamment, largement à la richesse, à l'éclat du pays; mais quand le spéculateur, le négociant, l'industriel entrent dans la vie politique, halte-là, messieurs, s'il vous plaît, du moins en ce qui concerne les affaires de l'État. Au nom du ciel, laissez-les passer sans y mêler vos spéculations personnelles. Cela est pénible, douloureux, j'en conviens. Ces affaires-là sont les plus grosses; elles ont bon air. Il est déchirant de voir couler le fleuve où l'on puise, sans se rafraîchir à ses cascades; mais il faut avoir le courage de détourner les yeux. Votre dignité est à ce prix, car la seule dignité que vous puissiez vous donner en sus de la mesure commune, c'est d'écartier de ce que vous faites pour le pays, jusqu'au plus léger soupçon d'intérêt personnel.

Ces réflexions, on le comprend peut-être, ne manquent pas d'actualité.

Malheureusement, elles peuvent s'appliquer à ce qui s'est passé dans les dernières séances de la chambre des députés, à l'occasion des chemins de fer d'Orléans à Tours, et de Marseille à Avignon. C'est avec douleur que nous avons vu les compagnies concessionnaires plus ou moins mélangées de personnes parlementaires. Nul, plus que nous, ne rend justice aux intentions. Elles sont pures, loyales et peut-être patriotiques. Pour notre compte, nous n'en doutons pas, mais le public est là, fort enclin, comme on sait, à supposer que l'intérêt personnel fait le fond de toutes les affaires; c'est une grande faute que de donner de la pâture à cette idée qu'il faudrait extirper, au contraire; car on ne s'imagine pas de quels embarras flétrissants elle devient la source, pour tous ceux qui participent au pouvoir.

Ajoutons que le pays aurait bien quelques raisons d'exiger que ceux qui le représentent ou le gouvernement, ne se fissent pas volontairement *intéressés* dans des entreprises dont le vote est dévolu aux chambres. En ce cas, les membres du parlement ne seraient-ils pas juges et parties, et quant aux compagnies qui se disputent la préférence, y aurait-

il égalité parfaite entre celles qui auraient dans leur sein des influences et des pouvoirs parlementaires et celles qui seraient privées de cet avantage?

Où l'affaire est bonne pour les compagnies ou elle est mauvaise.

Si elle est mauvaise, que les hommes politiques ne s'en mêlent pas. Nous leur permettons de ne pas se ruiner pour leur pays.

Si elle est bonne, bonne pour la compagnie qui a traité, c'est sans doute parce qu'elle n'est pas très-bonne pour l'État, et ne serait-il pas déplorable que l'État fit de mauvaises affaires avec ceux sur l'habileté desquels il a compté pour en faire de bonnes ?

E.

RELATION

DU

VOYAGE D'HORACE VERNET EN ORIENT.

VI¹.

SOMMAIRE. — Navigation sur le Nil, du 9 au 13 novembre 1839. — Différentes sortes de barques. — Intérieur de notre dahabieh. — Les bords du Nil. — Les campagnes. — Machines d'irrigation. — Les chadoufs. — Les sakyehs. — Appellations du Nil. — Volume d'eau qu'il dépense aux grandes crues. — Les premières bibliothèques. — La médecine. — Les rats et les souris. — Coups de courbache au reiss. — Menaces. — Le 13. — Vestes de chasse et de voyage. — Les kepis d'Afrique. — Caban du général Lamoricière. — Lait de Paris. — Aventure des buffles; il faut être poli avec eux, anecdote morale. — Le ramadan. — Princes turcs en voyage. — Le 14. — La chaîne lybique; le désert. — Kafr-Baiaik, village des Almés. — Intérieur d'une maison.

On compte dans la haute et moyenne Égypte trois mille trois cents barques, dont huit cents appartiennent au gouvernement; les autres sont des propriétés particulières. On les divise en plusieurs classes. Les unes (maachs), les plus grosses, naviguent à l'époque de l'inondation et servent au transport des marchandises du commerce, et les autres sont à l'usage des voyageurs. Ces dernières se nomment dahabieh, cauchas ou canges, et djermes, suivant leur grandeur. Ce sont pour ainsi dire les gondoles de l'Égypte. On nomme cayasses celles qu'on emploie à la navigation pendant les basses eaux. Elles sont plates et pesantes dans leur marche.

La grossièreté des manœuvres de notre dahabieh est sans exemple ainsi que l'envergure démesurée de ses voiles latines. Allah kerim, disent les arabes; Dieu est grand! soyons donc confiants et abandonnons-nous au vent qu'il envoie en aide aux prétendus mariniens qui nous

¹ Voir la *France Littéraire* du 20 juin dernier.

guident par bonheur. Nous savons nager (c'est toujours utile dans ce pays); car plus d'un touriste, avide comme nous d'impressions de tous genres, a sondé maintes fois le profond séjour des crocodiles. D'ailleurs, on nous assure aujourd'hui que les crocodiles ont fui devant l'influence civilisatrice du vice-roi. L'impéritic et l'insouciance des reiss est passée en proverbe, ce qui rend la navigation d'une lenteur désespérante. Mélémet-Aly aimait autrefois à descendre visiter ses Fellahs dans leurs champs, et s'y rendait en dahabieh; mais ayant personnellement reconnu l'abus des naufrages, il préfère aujourd'hui son bateau à vapeur comme moyen plus prompt, plus imposant et plus en harmonie avec ses goûts et son impatience.

Or, puisqu'il est très-sage de se plier à tout événement, et que c'est, d'ailleurs, foi jurée entre nous; *force nous sera* d'admettre que tout est pour le mieux dans ce pays. A défaut du confortable, cherchons le pittoresque autour de nous, examinons ce nouveau domicile. Nous habitons à l'arrière une sorte de petite chambre carrée, décorée de panneaux de bois sculptés et peints; des estrades y forment lits de repos de chaque côté; le plafond est également orné, tel est le salon qui sert aussi de salle à manger et de dortoir à la fois; la cuisine, placée sur le pont, est confiée à un Grec nommé Joseph, qui baragouine en plusieurs langues; le vent, qui courbe les deux ailes de notre barque, allume les charbons du fourneau et ouvre les portes de notre appétit. Tandis que nous glissons mollement bercés sur le fleuve illustre, observé et étudié depuis des milliers d'années, où nos bayonnettes ont miré leurs terribles pointes, et nos troupiers ont trempé leurs moustaches poudreuses, la cordelle de hallage, en fibrille de dattier, accélère notre marche et se brise plusieurs fois sous les efforts des deux fellahs qui manquent de tomber sur le nez. Cet accident se renouvelle continuellement dans le trajet, ou bien la quille s'engrave et les hommes sont obligés de se jeter à l'eau pour la dégager et la pousser. Souvent ils font exprès de vous affaler sur une rive où ils ont des amis, pour les aller visiter, pendant qu'on passe des heures fastidieuses à les attendre sans savoir ce qu'ils sont devenus. On est à la merci de leurs caprices, car aucune menace ne les émeut, et jamais ils ne sont pressés d'arriver; et, quand on a subi ces épreuves, on peut prendre un brevet de patience pour tout le reste d'un voyage. Il est aisé de comprendre combien de temps se dépense à attendre le vent et à zigzaguer de la sorte. La longueur du trajet est doublée sans compter les moments qui s'écoulaient soi-disant pour aller prendre des provisions. Se résigner est le seul remède qui

reste aux voyageurs. Pour tuer des journées si monotones et si mortellement, longues; on descend à terre avec les gens de l'équipage, ce qui allège un peu le bateau, et l'on se livre à l'innocent plaisir de la promenade sous les ombrages des palmiers en jetant çà et là un regard curieux sur les vastes rizières qui vous entourent ou sur les champs de lin, de chanvre, de cotonniers, de cannes à sucre, dont les formes récréent la vue et les parfums flattent l'odorat. Ici un paysan en chemise bleue sème le blé à la volée. Là, tout seul, un enfant armé d'un roseau conduit devant lui un grand troupeau de buffles. Plus loin, à demi-caché derrière un buisson d'aloës, un jeune homme lance d'un bras nerveux sa fronde, sur des oiseaux voleurs de grains précieux. On remarque parfois des machines d'irrigation qui font monter l'eau dans les endroits élevés. Les puits à chapelets, connus aujourd'hui sous le nom de sakyehs, ne sont autre chose qu'un treuil sur lequel s'enroule une corde garnie de pots en terre. Ces machines servent principalement dans les lieux les plus éloignés du Nil, et pour les cultures auxquelles les inondations seraient nuisibles, et qu'on en a préservé au moyen de digues. Les plus simples sont de véritables manèges, et consistent en un arbre planté dans le tronc d'une roue et traversé d'une poutre fixée à la tête de deux buffles. Les autres (chadouf), aussi très-simples, se composent de deux piliers de terre ou de boue, plus ou moins écartés, surmontés d'une pièce de bois en travers, au milieu de laquelle une perche est attachée, au tiers de sa longueur, de manière à faire la bascule. A l'extrémité la plus étendue de cette perche est accroché un sceau de cuir pour puiser, et à l'autre une masse de terre volumineuse sert de contrepoids et enlève le vase quand il est plein. On le saisit alors, et après avoir versé l'eau à sa destination, on recommence; c'est ainsi qu'on alimente un grand nombre de petits canaux artificiels qui se trouvent au-dessus du niveau du Nil; dans certaines localités même, on a placé une succession de ces appareils en escaliers, de telle sorte que l'eau arrive à la hauteur voulue par un procédé analogue à celui de nos maçons, qui s'installent sur une échelle pour monter les moellons de mains en mains.

Le Nil est la vie de l'Égypte, aussi les habitants actuels l'appellent el Fayd, el Mobareck, l'abondance, le fleuve saint, appellations bien légitimes et bien concevables puisque par une merveilleuse bienfaisance de la nature, ses eaux vivifient et fécondent le pays précisément à l'époque la plus ardente de la saison, lorsque le ciel est serein, pur et sans nuages, et refuse à la terre la pluie dont elle a soif. Pendant l'inon-

dation complète, le Nil dépense un volume d'eau vingt fois plus grand qu'avant la crue. Néanmoins, le Nil n'est plus adoré aujourd'hui comme un dieu, mais des prières publiques sont adressées annuellement dans toutes les mosquées des grandes villes pour l'heureuse issue des inondations. Il est impossible de se défendre du charme puissant des reminiscences rétrospectives du monde qui n'est plus en présence de la nature qui lui survit pleine de rapports et de contrastes frappants avec le passé dont elle est souvent l'image, le reflet ou l'opposé. Le premier de tous les peuples où l'on voit des bibliothèques, dit Bossuet, est celui de l'Égypte. Le titre qu'on leur donnait inspirait l'envie d'y entrer et d'en pénétrer les secrets. On les appelait le trésor des remèdes de l'âme : elle s'y guérissait de l'ignorance, la plus dangereuse de ses maladies et la source de toutes les autres.

Depuis ces premiers temps il y a du vide dans l'histoire jusqu'au règne d'Alexandre le Grand, relativement aux bibliothèques. Les Hébreux méprisaient les ouvrages étrangers et se contentaient d'un seul livre qui contenait tout ce qu'ils devaient savoir. Aujourd'hui, où sont ces livres et ces bibliothèques ? Que reste-t-il ? Demandez aux plus savants ! Les Égyptiens avaient aussi inventé la médecine, dit-on. Une femme eut la gloire de la découverte. Esculape régnait à Memphis pendant que Mercure, son frère, régnait à Thèbes ; et les premiers Égyptiens, au récit d'Hérodote, partagèrent de telle sorte leurs fonctions que chaque malade eut son médecin particulier. Du reste la manière de traiter les maladies ne dépendait pas du caprice du docteur, mais les médecins étaient punis de mort s'ils manquaient à l'observation des préceptes renfermés dans les saints livres d'Esculape. Hérodote et Strabon remarquent à ce sujet que les Babyloniens exposaient les malades à la vue des passants, pour s'informer d'eux s'ils n'avaient point été atteints d'un mal pareil, et pour savoir par quels remèdes ils en avaient été guéris ; d'où l'on peut conclure que la médecine était une science expérimentale et nullement systématique. Les Égyptiens modernes sont plongés dans la plus complète ignorance sur la médecine ; ils n'ont d'autre préservatif contre un grand nombre de maladies que leur extrême sobriété. Cependant l'exercice d'une telle profession suffit pour attirer le respect et la confiance de tout musulman ; les Européens, les Français, et les Anglais surtout, passent aux yeux des orientaux pour les plus expérimentés dans l'art.

En Perse, les Anglais ont acquis une grande influence par les médecins qu'ils y ont envoyés, et qui distribuaient leurs médicaments sans

rétribution. Ce serait aussi pour nous un moyen politique, utile et civilisateur, dans ces pays où la médecine et la chirurgie rendraient des services inappréciables, si toutefois le funeste Allah Kerim, qui fait le désespoir de tous les étrangers, cédaît à un instinct plus fort que tous les principes, celui de la conservation.

Nos Arabes font la prière, et bientôt le soleil se couche derrière des palmiers et des villages sombres, où l'on remarque une foule de colombiers en forme de pains de sucre ou de coupoles paraboliques. Le dîner est servi sur le pont, grâce à la pureté du ciel. Nous entendons encore les chansons ou cantilènes des paysans, puis les aboiements des chiens, et bientôt on ne distingue plus un fil blanc d'un fil noir, la nuit nous enveloppe de son aile et chacun se livre aux douceurs d'un demi-repos, car de temps à autre la barque touche le fond, ou, penchée par le vent, nous renverse de nos lits par terre; les rats et les souris nous trottent par moments sur le corps. On rêve naufrage, crocodile, ichneumon; M. Vernet fume, d'autres vont compter les étoiles, et les plus philosophes dorment comme des sabots; cependant un grand bruit s'élève au dehors, on se dispute, puis un son creux se mêle à celui des paroles, un sifflement de cravache, sur des épaules humaines, traverse l'air, c'est Brigandet (non moins commode que son nom) qui s'est permis d'allonger un coup de sa courbache (nerf d'hippopotame) sur le dos du reiss, qui refuse le service. L'infortuné reiss a reçu le châtement de son obstination d'un maître poignet dont il comprend toute la puissance, et sans répondre par des voies de fait (qui ne viennent jamais à la pensée d'un Arabe), il se frotte le dos et exhale sa colère en bruyantes clameurs. Brigandet, plus furieux de cette impassibilité, se prépare déjà à lui décocher un second argument du même genre, accompagné de sottises et de jurons qu'il crie à tue-tête pour les mieux faire comprendre, quand M. Vernet l'arrête, parvient à le calmer et cherche à consoler le reiss par la douce éloquence intermédiaire du cuisinier drogman; mais peine inutile! L'Arabe dit que le vent est mauvais et qu'il ne peut marcher. On lui demande s'il croit que le bon vent soufflera bientôt?—Dieu le sait, réplique-t-il.—Quand serons-nous au Caire?—Dieu est grand, s'il lui plaît nous arrivons.—Craint-il un naufrage et pourquoi se tient-il éloigné du rivage?—Tout vient de Dieu, répond-il à nos questions, avec un sang-froid désespérant. Quel moyen prendre, comment résister à cet implacable système? M. Vernet saisit un pistolet, et, le montrant au pauvre musulman, l'en menace, l'ajuste, et par ce stratagème le contraint à céder. Aussitôt les autres matelots, témoins de cette petite scène, de courir d'un bout à

l'autre de la barque, de saisir les manœuvres et d'accélérer la navigation. L'ordre et la tranquillité sont rétablis, et nous pouvons reposer en paix jusqu'au lendemain.

Le 15, journée belle, comme à l'ordinaire, navigation saccadée, paysages uniformes, longs repos dans divers petits villages aux noms inconnus; nous descendons à terre dans un négligé du matin qui excite la curiosité des naturels. Ils n'ont jamais vu de vestes du genre des nôtres; il est vrai qu'elles peuvent figurer au nombre des curiosités de notre intérieur de ménage, à cause des innombrables poches dont elles sont garnies jusque dans le dos et où l'on peut loger plusieurs pièces de gibier; nous les remplissons d'albums, de cahiers, de notes, de couteaux, en un mot ce sont des vestes modèles pour le voyage, des vestes amies de l'homme, et que le philosophe Bias eût appréciées, sans nul doute.

Le pantalon d'été, le paletot pour le soir et un caban que portait le général Lamoricière à l'assaut de Constantine, sont les derniers débris européens qui nous restent, ainsi que les képis d'Afrique rouges, surmontés de la cocarde nationale tricolore. Ces coiffures attirent particulièrement l'attention des habitants, et méritent une mention honorable pour les services qu'elles peuvent rendre, comme on va le voir.

Le 15 est un mauvais jour, dit-on vulgairement; or, nous sommes le 15 novembre 1859; néanmoins, tout le monde se porte à merveille; nous ne sommes pas treize à table, mais l'ensemble des appétits de chacun équivaut presque en consommation à ce funeste nombre de convives. On cause de Paris en songeant à ceux qu'on y a laissés, et dont on n'a point de nouvelles. L'esprit transporte près des amis. On raconte ce qu'ils font à la même heure que nous; on boit même, en leur honneur et souvenir, du lait conservé presque aussi mauvais que celui de la capitale, et que M. Joly de Lotbinière veut bien partager avec nous. Après la pipe de rigueur, nous accostons une île charmante qui nous séduit par la fraîcheur de ses ombrages, et chacun, armé d'un fusil à deux coups, s'élançe dans la campagne, où des milliers d'oiseaux nouveaux voltigent dans les arbres. Une longue chaussée, bordée de roseaux, se présente et sépare le Nil d'une grande plaine marécageuse; où des buffles éparpillés comme des taches d'encre, paissent pacifiquement. Nous la franchissons pour mieux découvrir le pays, et mes compagnons, avides de gibier, me devançant, tandis que, moins ardent pour la chasse, je me prends à regarder les goëlands qui s'ébattent sous les joncs; ou, plus loin, des vanneaux perchés sur le dos d'un buffle impassible tout ruisselant de vase. Puis, la vue de deux beaux ramiers bleus qui bec-

quettent le sol à quelque distance, m'attire ; je me presse, et sans bruit je descends du côté de la chaussée pour ne pas les faire lever, quand tout à coup, derrière moi, un bruit de pas lourds et précipités frappe mon oreille ; en me retournant, j'aperçois un buffle en arrêt sur moi ; à son aspect, je demeure stupéfait et pétrifié ; ses yeux fangeux me fixent, et ses larges naseaux, enflés par la colère, me soufflent au loin leur odeur de marais. Néanmoins, j'arme mon fusil, et d'un bond je tente de fuir en descendant sur l'autre pente de la chaussée ; les roseaux y sont grands, je me cache derrière, mon adversaire m'y poursuit ; je ne bouge ; il avance encore ; nous sommes à cinq pas l'un de l'autre, et le duel va commencer entre nous sans témoins ; je le couche en joue lentement, visant aux yeux, quand soudain apparait sa femelle mugissante. Mon inquiétude est au comble ; une seconde fuite exécutée avec toute la rapidité de mes jambes, augmente la fureur de ces deux animaux à me poursuivre ; exténué de courir et de regarder en arrière, je vais tomber de lassitude, lorsque je vois mes compagnons se hâter vers moi, et j'entends M. Vernet qui me crie, du plus loin qu'il m'aperçoit : Otez votre casquette ! Je l'ôte en effet ; et, comme par enchantement, les buffles, épouvantés sans doute du mouvement de mon bras et de l'agitation d'un objet rouge, qui peut-être les avait irrités, rebroussement chemin subitement, et regagnent leur troupeau.

En Italie, me dit M. Vernet, dans les contrées où les buffles abondent, si un de ces animaux imagine de vous poursuivre, il suffit de le saluer pour l'en détourner. De cette petite aventure, la morale est facile à tirer à la manière du sage Ésope : les pigeons bleus bien souvent se rencontrent dans la vie, ils nous fascinent par leur éclatante apparence, et nous font oublier le danger imminent des buffles. L'expérience d'un ami peut seule nous en tirer. J'en suis quitte pour la peur et pour mon humble salut. Mes libérateurs accueillent par un rire universel le récit du plus vilain quart d'heure que j'aie passé sur le Nil, et je me console bien vite en tirillant avec eux sur des huppés, des aigrettes et des pigeons, que les bons paysans nous offrent instamment de tuer sur le faite de leurs maisons. Les colombiers sont en grand nombre dans ces parages ; on en voit même dans presque toutes les habitations. Cependant les ramiers sont, de la part des musulmans, un objet de vénération presque générale ; on les épargne en reconnaissance du rameau qui fut apporté à Noé par la colombe après le déluge, ou en mémoire de la colombe que Mahomet chérissait¹, et avec laquelle il s'entretenait souvent, et qui lui

¹ Elle était dressée par lui à venir, quand il voulait, prendre un grain de riz dans son oreille.

transmettait les volontés divines. Du reste, le gibier est assez rare ; cependant, les pièces que ces messieurs ont abattues vont composer un festin d'autant meilleur que chacun aura contribué à l'enrichir. Joseph est joyeux de nous voir ainsi chargés de butin, et se promet de nous donner un bel échantillon de son talent dans un pilo monstre où chaque bête figurera avec honneur, à l'exception d'une aigrette infortunée qui n'est bonne qu'à peindre ou à dessiner. Je m'en empare, et, la suspendant à des ficelles dans l'attitude du vol, j'en trace un croquis dans mon album en attendant le dîner.

Ce soir finit le ramadan ou ramazan, c'est ainsi qu'on appelle la lune pendant laquelle les Turcs devraient observer le carême le plus austère. Aucune personne ne peut légitimement s'en dispenser ; il est absolument défendu, pendant le cours de cette lune, de manger, de boire et de fumer depuis le lever du soleil jusqu'à ce qu'il soit couché ; mais la nuit on peut sans crainte se livrer à toutes les débauches de la table, excepté celle de boire du vin. Autrefois, ce crime ne s'expiait qu'en versant du plomb fondu dans la bouche du coupable. Pour rendre le fardeau de cette abstinence plus léger, les musulmans opulents passent le jour à se reposer et la nuit à se réjouir. La rigidité du jeûne n'est, ici comme ailleurs, que pour les pauvres.

Les marins du Nil chantent continuellement une cantilène ou chant d'amour dont ils accompagnent sans cesse leurs mouvements et leur travail ; l'harmonie en est triste et monotone comme les lieux qui l'ont inspiré. On aime cependant à l'entendre le soir, assis sur le bord du bateau, l'œil interrogeant au loin les mystères d'un horizon aux contours émoussés, lorsque la brume rougie par les derniers feux du jour s'élève lentement du sein des eaux que la brise clapotante ride à peine. Le calme qui règne alors sur toute la nature a quelque chose d'imposant et d'austère qui la grandit encore ; le fleuve est parfois si large qu'on se croirait volontiers dans un bras de mer et que la barque semble à peine avancer. Pourtant la brise qui s'élève la pousse et nous apporte, avec les parfums de la végétation, des bruits lointains qui ressemblent aux sons d'un tambour ; ils grossissent peu à peu, des feux s'allument sur le rivage, dont la silhouette grandit à vue d'œil. Une fête se passe en effet près de nous, et le capitaine qui a sans doute quelque ami ou quelqu'un de ces ménages à visiter ici, nous propose de descendre, et volontiers nous mettons pied à terre dans ce hameau, car les maisons basses et peu nombreuses sont assez éloignées l'une de l'autre et ne lui méritent pas le titre de village. L'obscurité, qui nous en dérobe en partie le délabrement,

cesse bientôt. Après quelques instants de marche, à travers des sentiers inconnus que nous suivions dans la direction du bruit, nous arrivons sur une place irrégulièrement plantée de petits arbres comme un bosquet. C'est là qu'un rassemblement d'hommes écoutent la musique d'un tympanon (darabouka) et de la zoummara (espèce de flûte formée de deux roseaux et qui ressemble un peu au cor anglais), tandis qu'un grand nègre aux mains de singe, gesticule, danse et chante à la grande satisfaction du public et surtout de trois ou quatre individus accroupis près des musiciens. Ils sont armés jusqu'aux dents; à leurs costumes et à leur physionomie on reconnaît leur qualité d'étrangers; notre drogman nous apprend que ce sont des gens de distinction, des princes turcs en voyage à qui l'on donne le divertissement de célébrer devant eux la fin du ramadan. On les prendrait plutôt pour des brigands, à voir ces visages basanés, osseux et luisants, sous de vastes turbans de cachemire roulé avec ampleur. Des sourcils proéminents, des yeux creux et en coulisse, et de grandes barbes incultes contribuent à rendre leur aspect terrible. L'un d'eux particulièrement mélomane, frappe de temps en temps dans ses mains chargées de bagues pour exprimer sa satisfaction; d'autres poussent des exclamations monosyllabiques très-expressives de contentement, et le danseur et la musique de redoubler d'action et de vivacité. La flamme oscillante d'un réchaud suspendu à une perche et fixé en terre contribue au pittoresque de cette scène. L'étrangeté de nos habits et surtout la vue de nos armes attirent les regards attentifs des assistants, ils nous offrent du café détestable que nous acceptons par curiosité plutôt que par politesse, et nous nous hâtons de quitter ces braves gens. Les voleurs sont toujours à craindre sur le Nil, plus par leur hardiesse et leur subtilité à s'introduire dans les bateaux, que par leurs forces ou leurs intentions meurtrières. Ils les abordent ordinairement de nuit dans des nacelles où ils ne sont que deux ou trois, quelquefois à la nage; ils s'attachent ainsi aux canges dans lesquelles ils s'introduisent sans être vus, enlèvent ce que leur main peut rencontrer et se laissent ensuite retomber dans l'eau avec leur proie qu'ils traînent au rivage. Notre flottante demeure, dépourvue de fanal, et sur laquelle il ne reste qu'un seul des mariners endormi, doit probablement à l'obscurité de la nuit le salut de tous nos biens; nous y rentrons pour y chercher en paix les douceurs du sommeil que nous goûtons jusqu'au lendemain matin. Le 14 nous mettons à la voile au lever du soleil qui a changé le tableau de couleur et d'aspect; les mesures devant lesquelles on se réjouissait hier soir sont aujourd'hui silencieuses et tristes; les

habitants, qui ont prolongé leurs plaisirs un peu tard, dorment encore, leurs baraques de terre brune semblent sortir d'un bain de fange, et contrastent d'une manière frappante avec la fraîcheur des sycomores majestueux qui les dominent fièrement, les corneilles et les corbeaux font retentir leurs sommets ombreux de mille coassements rauques, puis ils s'abattent en foule sur une charogne de chien crevé qui, par son odeur infecte, témoigne au loin de sa présence. Un tableau plus imposant se déroule de l'autre côté du fleuve, c'est le commencement du désert et de la chaîne lybique dont le combat s'engage avec la végétation qui lui dispute le terrain. Une ligne jaune très-claire perce de loin en loin des bois de palmiers devenus plus rares, puis elle se déroule onduleuse comme les flots d'une mer qui s'émeut. Les pelouses et les prairies aussi vertes que dans nos parcs anglais, semblent parées de leur plus éclatant uniforme, tels que des soldats en grande tenue au jour de bataille. Les minarets et les dômes semblent fuir; cependant à mesure que les collines grandissent, le désert a soif des richesses et des eaux du Nil dans lequel on dirait parfois qu'il vient se verser. On nous prédit bientôt la vue des pyramides que notre reiss aperçoit déjà dans le lointain le plus reculé de l'horizon; mais il nous est impossible de rien distinguer encore.... Deux heures après, nous commençons à deviner, à la place qu'on nous montre, plusieurs silhouettes triangulaires assises sur une base plus claire contrairement à l'usage des peintres qui reproduisent toujours les pyramides claires et plus blanches que le sable, tandis que l'opposé existe. Nous sommes pourtant à quinze lieues d'elles, mais l'air est si limpide et si pur que les objets les plus distants se dessinent avec netteté.

A Caffa-Raiak, la dahabieh s'arrête pour divers approvisionnements. C'est un gros village plein de pigeonniers bosselés en forme de pommes de pin, offrant un aspect de dévastation d'autant plus grand, qu'on n'y voit personne dans les rues. Après avoir rôdé un instant dans cette solitude avec notre drogman, nous trouvons enfin une porte ouverte, avec l'empreinte au lait de chaux de plusieurs mains, signe de propriété particulière. Nous entrons en frappant discrètement; personne ne répond. Nous avançons néanmoins dans une grande chambre carrée, au milieu de laquelle est un pilier rond, et au-dessus, une moyenne ouverture, d'où vient le jour; une estrade en terre règne tout autour en manière de lits de camp, et çà et là sont jetés de gros objets enveloppés de laine bleue, brune ou blanche, qui ressemblent assez à des paquets de linge sale. Près du pilier central est une espèce de caisse carrée en

jonc, qu'on appelle couffa, remplie par deux paquets du même genre. On y démêle cependant, au milieu d'un grand désordre de draperies, un pied gris et calleux à côté d'une main décharnée noire et maigre comme celles des momies, et qui ne semble pas appartenir au même individu que le pied. Notre Joseph, naturellement curieux, soulève un pan de draperie, et tout à coup réveillée en sursaut, une vieille surgit et se lève à la manière de ces épouvantables diables, qui dans certaines tabatières fallacieuses partent subitement au nez des priseurs. Son réveil subit est accompagné d'un grognement peu aimable, qu'elle accompagne d'un bâillement très-expressif; puis elle descend de son lit, et laisse plus que deviner à travers une sorte de chemise bleue frangée et trouée par l'usage, des fragments anatomiques fort étudiés. Un voile noir auquel pendent en lambeaux quelques ornements d'étoffe rouge, achève sa ressemblance avec les sorcières shakespeariennes, et imite plutôt un filet qu'un tissu par le nombre multiplié des accrocs dont il est criblé. Un beau jeune homme d'environ vingt ans, bien fait, robuste, et aux formes aussi soutenues que celles de la vieille sont maigres, se réveille, et, se dressant sur son séant, nous laisse admirer sa vigueur académique; ce sont les maîtres du logis, mari et femme. L'Égyptien se revêt de ses babouches et d'un morceau de laine, dont il fait une ceinture, et nous conduisant vers l'estrade où les paquets renuent de temps à autre, il nous dit schouf, schouf, qui signifie vois, examine la marchandise; Taiebkétir, elle est très-bonne, et faisant le geste persuasif de réunir les doigts de la main droite, il les approche de sa figure, comme chez nous, pour envoyer un baiser: Ente Francous Françaoni Inglese buono, buono, vous Français, Anglais, c'est du bon. La vieille en ce moment soulève un morceau de haïck¹, et nous découvre que les mystérieux paquets sont des femmes endormies plus ou moins bien vêtues; quelques-unes ont des bijoux en verroterie et en corail, et toutes ont le tatouage rouge du henné sur les ongles et les pieds; elles jouissent d'un agréable embonpoint; ce qui est une beauté, comme on sait, aux yeux des orientaux; d'autres ont le visage fardé et peint à couches épaisses de blanc et de rouge. Nous les passons rapidement en revue, et par l'intermédiaire du drogman, nous apprenons que la vieille les loue aux voyageurs à différents prix, comme divertissement; car elles ont toutes le talent de la danse et du chant. Il y en a

¹ Draperie ou écharpe longue, d'un usage très-répandu en Afrique, et qui sert à envelopper la tête et le cou, en passant sous le bras et faisant un tour par les deux épaules.

même qui improvisent ; ce sont des almeh ou gaouasys, danseuses publiques. Ce village est presque uniquement habité par des femmes de ce genre, dont presque tous les voyageurs curieux viennent prendre à leur bord les plus jolies, pour se distraire des longueurs de la navigation ; ils les abandonnent ensuite au hasard sur un rivage quelconque, après s'en être égayés. Les drogmans, qui connaissent tous Kaffr-Raiack, reçoivent toujours le bacchich de la main des maîtres de ces maisons ; aussi font-ils toujours les récits les plus extravagants sur les charmes et les talents de ces syrènes. Piqués nous-mêmes par la curiosité et la nouveauté du spectacle que Joseph nous promet, nous faisons choix d'une chanteuse et d'une danseuse.

GOUPIL FESQUET.

DE PÉTRARQUE

ET DE LA TRADUCTION DE SES POÉSIES EN VERS FRANÇAIS,

PAR M. LE COMTE ANATOLE DE MONTESQUIOU,

Pair de France.

Comme celui de tous les grands hommes, le nom de Pétrarque a toujours grandi en passant à travers les siècles, et il est devenu ce qu'il devait être, *révéré, immortel*.

La vie et les ouvrages de Pétrarque sont très-connus, et il nous suffira de rappeler ici quelques traits des plus saillants, pour faire un juste éloge de ce beau génie, dont M. de Montesquiou devient le noble et fidèle interprète.

Savant, politique, philosophe, cet homme remarquable a excellé aussi dans la poésie. A lui la palme du genre lyrique, parmi les plus grands poètes du moyen âge.

Si l'Italie, où il vit le jour, le compte avec orgueil au nombre de ses grands hommes, la France n'est pas moins fière d'avoir été sa patrie adoptive, et d'avoir donné naissance à la femme qu'il a chantée, à la belle et chaste Laure de Vauchuse.

Depuis ses premières années jusqu'à la fin de sa vie, tout, dans Pétrarque, est grand et étonnant. Exil, joies, douleurs, grandes gloires et grandes infortunes; amour de Dieu, amour de sa patrie, amour de savoir; amour ardent et éternel pour une beauté terrestre, mais où il ne voit pourtant et n'adore qu'une céleste image, les reflets inspirateurs de la beauté divine, et qui pendant longues années captiva son cœur et son savoir, ennoblit son âme et lui inspira des chants divins... Voilà la vie de Pétrarque.

C'est comme un rêve magnifique, ou plutôt c'est une épopée, dont il est lui-même le grand et inimitable poète.

Banni de l'Italie par les guerres civiles, il vint à l'âge de huit ans avec sa famille habiter Avignon. Il fit ses études à Carpentras, à Montpellier, puis à Bologne, d'où il sortit à l'âge de vingt-deux ans, philosophe et poète distingué. Ses parents étant morts, il revint à Avignon, qu'il se plaisait à nommer *sa patrie*.

Après avoir beaucoup voyagé en Italie, en France, en Allemagne, Pétrarque se retira dans une modeste retraite, près de Vacluse. C'est là que vivait Laure, cette femme mystérieuse, aussi admirable par sa vertu que par sa beauté.

Nous avons de Pétrarque plusieurs ouvrages. Ils révèlent toujours une saine doctrine, un génie supérieur, sous le double rapport moral et littéraire. Il nous a laissé trois cent-dix-sept sonnets, un grand nombre de madrigaux, d'épîtres et plusieurs *canzones*, qui sont des odes véritables et du plus incontestable mérite. Nous avons aussi de lui d'autres poésies, puis enfin ses *trionphes*. Ceux-ci sont des chants philosophiques, œuvres de sa vieillesse et de ses méditations profondes; il s'y trouve moins de feu, mais plus de pompe et de gravité, et une certaine solennité sententieuse que l'on ne trouve pas ailleurs dans ses ouvrages. Les *trionphes* sont des morceaux d'une poésie morale et sublime. C'est le dernier chant du poète mourant... mais d'un poète divin, d'un poète véritablement chrétien, qui gémit et se réjouit au bord de la tombe, donnant des leçons à la terre qu'il dédaigne, et prêt à s'envoler vers le ciel, qui doit lui montrer sans voile et pour toujours la *beauté divine*, le *bien souverain* et les éternelles harmonies.

Il y a dans toutes les poésies de Pétrarque une imagination féconde et brillante, des couleurs très-vives et les plus variées. On y rencontre quelques vers faibles et un peu obscurs, mais ce ne sont que comme de petits nuages que l'on peut à peine apercevoir, et qui font mieux ressortir toute l'harmonie et les grandes lumières du tableau. On remarque surtout dans cette poésie lyrique le choix des expressions, l'élévation des pensées, la noblesse des sentimens; et puis (chose admirable et que l'on n'avait pas encore vu jusqu'alors), ce sont des chants innocents, c'est la voix pure et chaste d'une muse divine que la vierge la plus pudique peut lire et entendre sans rougir. Il réunit dans ses vers la force d'Horace à la magnificence de Pindare. Il est un de ceux qui ont le plus excellé dans la poésie lyrique.

L'Italie, ravagée pendant dix siècles par l'invasion des barbares du

Nord, et gémissant encore dans les convulsions des guerres civiles de la Toscane, ne voyait dans son sein que ruines et désolation, et penchait vers les gouffres d'un abîme de ténèbres et de corruption.

Pétrarque, lui qui l'aimait tant, vient en aide à sa patrie, et veut la délivrer de tous ses maux. Par l'ascendant de son génie et la force de son savoir, par les charmes et la puissance de sa muse divine, il remue tous les cœurs et jette dans les esprits une éclatante lumière. Il parle, et à sa voix l'Italie s'agite, se ranime et se sent appelée à une vie nouvelle. Les dissensions se calment, la paix renaît et ramène avec elle la renaissance des arts et des sciences. C'est ici l'époque de la restauration de la langue, de la littérature et des mœurs de l'Italie; c'est, après tant d'orages, l'aurore d'un beau jour.

Ses vertus et son savoir attirèrent à notre poète l'estime des grands de son siècle, et notamment celle de plusieurs princes de l'église. Le pape Clément VII lui confia une mission diplomatique pour la cour de Naples.

Pétrarque s'éleva au-dessus des hommes de son temps, et marche toujours dans la voie de la saine doctrine et sous l'inspiration du génie du christianisme. Aussi fut-il jugé digne de la couronne de laurier qu'il reçut solennellement à Rome, en 1344, au Capitole.

Mais ce qui a rendu le nom de Pétrarque encore plus célèbre et plus poétique, ce sont ses poésies et son amour pour Laure. C'est ici *un amour véritablement platonique*, un amour pur et noble. Il n'a jamais rien de grossier ni de blessant pour la pudeur. L'âme du poète en extase laissait couler sous sa plume ces chants divins qui portent dans le cœur humain tant de charme et de lumière, et qui sont demeurés jusqu'ici inimitables. C'est bien à juste titre que le nom de Pétrarque est devenu *vénéré* et *immortel*; et tel il a été proclamé par les meilleurs historiens.

Nous lisons dans l'abbé de Feller :

« Pétrarque réunissait à des talents rares, des qualités très-estimables. Il fut fidèle à l'amitié, plein de droiture et de probité au milieu des artifices de la cour et dans des missions diplomatiques qui lui avaient été confiées. Il était pénétré des grands principes de la religion et en suivait les pratiques. »

Villani, son contemporain, a dit :

« Pétrarque est un homme d'une vertu consommée, un vrai modèle de toutes les vertus. Il a autant contribué par ses exemples, que par ses leçons, à arrêter son siècle qui allait se précipiter dans toutes sortes de vices. »

Louis Beccadelli, archevêque de Raguse, a dit également :

« Pétrarque n'est pas un homme d'amour impur. Il ne dit rien qui puisse alarmer la pudeur. Son amour était chaste, il n'est pas permis d'en douter. La vertu de Laure réprimait en lui les mouvements de la jeunesse. Il a appris aux muses toscanes à chanter l'amour honnêtement et saintement, si j'ose le dire; ce que peut-être aucun poète n'avait fait avant lui dans aucune langue. »

Ces éloges historiques, nous nous plaisons à les proclamer en l'honneur de ce grand poète, qui est, en quelque sorte, une gloire française; et nous n'hésitons pas à ajouter que, par ses chants si purs et si sublimes, Pétrarque a porté la poésie italienne au plus haut degré de perfection pour son siècle. Il a créé une poésie nouvelle, transformé la langue, divinisé l'amour terrestre, épuré les mœurs et élevé l'âme humaine aux sentiments les plus nobles et les plus dignes de sa céleste origine.

Depuis longtemps de savants traducteurs ont essayé de faire passer dans notre langue le génie et les œuvres de Pétrarque. Les traductions qui en ont été faites jusqu'ici, tout en ayant leur mérite, étaient incomplètes ou en prose, et laissaient, par conséquent, beaucoup à désirer.

Mais voici un poète nouveau qui va enfin combler ce grand vide. Par sa traduction complète et en vers, des poésies de Pétrarque, qu'il vient de publier, M. le comte Anatole de Montesquiou, a doté la littérature française d'une grande richesse. C'est une illustration, un monument national.

Une traduction complète et littérale de Pétrarque avait déjà paru avant celle-ci, il y a peu de temps; elle est en prose. La poésie est comme une langue divine, et le vers est son expression naturelle et fidèle. La prose, voulant l'interpréter, ne peut, dans ses efforts, que l'affaiblir et en ternir le céleste éclat. Le vers, pour communiquer tout ce qu'il renferme de mystérieux et de sublime, doit être essentiellement rendu par le vers. Cela est aussi vrai que difficile, et bien plus difficile qu'on ne pense, surtout pour les poésies de Pétrarque. Et, certes, il faut bien du courage pour s'engager dans une pareille entreprise.

Le génie poétique de M. de Montesquiou, n'a pas craint d'affronter ces difficultés, et il les a toutes surmontées avec autant de talent que de bonheur.

La langue de Pétrarque nous étant naturelle et familière, nous avons pu, assez facilement, sentir les beautés de cette traduction que nous venons de lire, et en apprécier le mérite. Nous nous empressons d'en déposer ici le juste tribut de nos louanges, et d'en féliciter l'excellent traducteur.

Nous avons remarqué que cette traduction est fidèle au texte. La versification en est facile; elle revêt souvent, et toujours avec une douce harmonie, les diverses formes³ de la poésie lyrique; et partout dominant une clarté et un charme admirables. Le poète traducteur s'est judicieusement appliqué à sonder et à connaître le cœur de Pétrarque, et nous pouvons bien dire qu'il l'a heureusement interprété.

Cet ouvrage, nous n'en doutons point, sera lu avec plaisir par tous les hommes de goût et de talent, et qui aiment à enrichir leur pays des beaux monuments de la littérature étrangère.

CASTELLI, a. Préfet apostolique.

On pourra en juger par les extraits suivants.

TRIOMPHE DE LA DIVINITÉ.

.
 Le temps approche enfin où les droits véritables
 Aux vaines fictions ne seront plus semblables,
 Où l'on distinguera les mérites réels,
 Où l'on verra le temps qu'en loisirs l'on dépense,
 Et la peine inutile et la vaine souffrance,
 Qu'imposent aux humains les soins matériels.
 Les cœurs mystérieux n'auront plus de silence;
 Tous les crimes seront trahis; la conscience
 Se manifestera sans voile à tous les yeux.
 Ce qui semble incertain apparaîtra sans doute;
 Et nous verrons chacun prendre à bon droit sa route,
 Comme un gibier qui fuit un chasseur furieux.
 Et dans ce jour d'épreuve, en ces moments acerbes,
 Tous les biens et tout l'or qui nous rendent superbes
 Cesseront de paraître à nos yeux des trésors.
 On ne rangera pas dans la classe commune
 Celui qui, sous le frein de son humble fortune,
 Jouissait au-dedans sans briller au-dehors.
 Nous avons déjà vu cinq triomphes sur terre;
 Du sixième là-haut Dieu garde le mystère.
 Quand il le permettra, nous irons en jouir.
 La mort, pour conquérir toujours ardente et prête,
 Et le temps qui détruit tout, même sa conquête,
 L'une et l'autre à jamais devront s'évanouir.
 Ceux dont les nobles faits et la gloire éclatante,

L'irrésistible attrait et la beauté charmante
 Ont été les jonets du temps et de la mort,
 Quitteront à jamais et jetteront dans l'ombre
 De l'éternel oubli toute apparence sombre,
 Et renaîtront plus beaux que dans leur premier sort.
 Ils auront la beauté, les charmes du jeune âge,
 Et l'immortalité d'un bonheur sans nuage.
 Dans ce jour éternel, que pressent mon espoir,
 Enfin je reverrai la beauté sans seconde
 Que mon amour chanta pour consoler le monde,
 Et que le ciel jaloux veut sans partage avoir.
 Aux bords d'un fleuve né dans les monts d'Helvétie,
 L'amour m'a fait la guerre où s'épuisa ma vie,
 Et ce seul souvenir fait tressaillir mon cœur.
 La tombe lui rendra ce voile fait pour plaire,
 Et tous ceux qui l'ont vue un instant sur la terre
 Connaîtront dans les cieux cet éternel bonheur.

SONNET 248.

Le plus candide cœur, la femme la plus belle,
 Qui, toujours sur la terre, eut les cieux pour amis,
 Trop tôt pour mon bonheur rentra dans son pays,
 Auprès de son étoile aussi brillante qu'elle.

Je me recueille enfin, et je vois que son zèle
 Contraria mes goûts par de sages avis,
 Que j'aurais eu les yeux par l'erreur obscurcis
 Sans sa vue, à la fois, désirable et cruelle.

Grâces à ses conseils, à leur sainte équité,
 A ses charmes auxquels à peine l'on peut croire,
 Elle obtint mon salut du cœur qu'elle a dompté.

Prodige, dont mes vers publieront la mémoire !
 L'un par le style agit, l'autre par la beauté ;
 Je prouve ses vertus, et je lui dois ma gloire.

SONNET 317. — Pétrarque se compare au petit oiseau qui, dans les soirées d'automne, semble déplorer la perte des beaux jours.

Petit oiseau, qui vas chantant
Ou déplorant le temps qui passe,
Devant l'hiver qui te menace,
Jaloux de cet heureux instant,

Comme tu connais ton tourment
Si tu connaissais ma disgrâce,
Tu viendrais, chantre plein de grâce,
Me redire ton triste chant.

Mais n'es-tu pas digne d'envie?
L'objet de tes chants est en vie,
Celle que je pleure n'est plus !

Le soir, quand j'entends le zéphyre
Me rappeler mes biens perdus,
La tristesse vers toi m'attire.

CANZONE 29*. — Hymne à la reine du ciel.

.
Vierge pure, des cieux l'espérance et la nôtre,
Fille et mère à la fois de ton produit divin,
L'astre de cette vie et la gloire de l'autre,
Par le fils du Très-Haut, par le fils de ton sein,
Tu devins vers le ciel une porte splendide,
Qu'obtint notre salut aux jours du désespoir.
Vase d'élection où le seigneur réside,
Où sa clémence se fait voir,
Où la rédemption s'achève
Et dissipe la sombre erreur ;
Vierge, qui changeas en bonheur
Les larmes de la première Ève,
Donne-moi tes dons précieux,
Toi que l'on voit toujours heureuse,
Toujours miséricordieuse,
Et couronnée au sein des cieux.

.
 Vierge, combien de pleurs ont prouvé ma souffrance !
 Que d'angoisses, de vœux, de serments et d'erreurs !
 Depuis que sur l'Arno je reçus la naissance,
 Tout n'a fait qu'aggraver mes torts et mes douleurs.
 Errant de bords en bords et d'asile en asile,
 Ma vie entière fut un éternel chagrin.
 Aux mortelles beautés mon âme trop facile
 Se soumit à l'attrait mondain.
 Du ciel elle eût été bannie
 A jamais sans ton souvenir !
 Vierge, tu vins la retenir.
 Bienfaisante autant que bénie,
 Hâte-toi, j'approche du port ;
 Soutiens-moi, la pente est rapide,
 Surtout lorsque l'erreur nous guide ;
 Je suis réclamé par la mort !

Vierge ! après m'avoir mis dans le deuil, elle est cendre
 Celle de qui la vie a fait couler mes pleurs.
 Elle ignorait mes maux, ne pouvant les comprendre,
 Et, les sachant, eût-elle apaisé mes douleurs ?
 Je ne l'espérais point. Ah ! de ma bien-aimée
 Tout désir différent eût amené ma mort,
 Et, pour comble d'horreur, terni sa renommée !...

.
 Vierge humaine, qui hais l'orgueil, bénigne mère,
 Que ton amour pour Dieu t'attendrisse pour moi !
 Prends pitié d'un cœur humble, ému de sa misère,
 Et qui ne peut avoir d'espérance qu'en toi.
 Si j'ai fait tant de cas d'une vaine poussière,
 Si j'adorais l'éclat qui n'a vécu qu'un jour,
 Pour toi, reine des cieux, symbole de lumière,
 Quel ne sera pas mon amour !...

ÉTUDES SUR LA RÉVOLUTION¹.

LES VICTIMES.

Hélas ! combien de noms il faudrait citer, si l'on voulait faire connaître au lecteur toutes les victimes révolutionnaires ! Et par victimes, nous n'entendons pas les hommes qui sont morts pour sceller de leur sang leurs convictions politiques, mais nous comprenons toutes les personnes qui furent frappées par calcul, par vengeance personnelle, ou que des circonstances malheureuses ont enveloppées dans un massacre. Aussi, pour représenter le plus fidèlement possible ce type intéressant, il faut choisir parmi les femmes, écrire la vie et la mort de ces créatures douces, modestes et timides, qui sont montées sur l'échafaud n'ayant pour défense que leurs pleurs, leurs mains jointes, leurs regards suppliants.

Les femmes-victimes, nous les personnifions dans Lucile Desmoulins et dans la marquise de Bois-Béranger, la fille.

Lucile Duplessis naquit en 1771, à Paris. Sa mère était une très-belle femme, dont la beauté devint, avec l'âge, si imposante et si sévère, que ses enfants l'appelaient MAMAN MELPOMÈNE. Lucile fut élevée avec soin ; la littérature, les sciences, et surtout la musique lui étaient familières. Des rencontres fréquentes dans le jardin du Luxembourg, entre ces deux femmes et un jeune étudiant nommé Camille Desmoulins, firent naître un amour réciproque dans le cœur de Lucile et dans celui de Camille.

Camille se livra de toutes ses forces aux tournois de la politique, et fit, comme on sait, ses premières armes dans le jardin du Palais-Royal. Puis, il créa le *journal des révolutions de France et de Brabant*. Sa popularité s'accrut immensément. La main de Lucile lui fut accordée. Camille écrivit à son père : « Cette charmante Lucile, dont je vous ai tant parlé, et que j'aime depuis huit ans, enfin ses parents me la donnent et elle ne me refuse pas. Tout à l'heure sa mère vient de m'ap-

¹ Voir le dernier numéro de la *France littéraire*.

« prendre cette nouvelle en pleurant de joie. L'inégalité de fortune, « M. Duplessis, ayant vingt mille livres de rentes, avait jusqu'ici retardé « mon bonheur. Le père était ébloui par les offres qu'on lui faisait. Il a « congédié un prétendant qui venait avec cent mille francs. Lucile, qui « avait déjà refusé vingt-cinq mille livres de rentes, n'a pas eu de peine « à lui donner son congé. Vous allez la connaître par ce seul trait. « Quand sa mère me l'a donnée, il n'y a qu'un moment, elle m'a conduit « dans sa chambre; je me jette aux genoux de Lucile; surpris de l'en- « tendre rire, je lève les yeux, les siens n'étaient pas en meilleur état « que les miens; elle était tout en larmes, elle pleurait même abondam- « ment, et cependant elle riait encore. » Les deux amants furent mariés le mercredi 29 décembre 1790. On parla beaucoup de cette union, dit Camille; « les patriotes s'en réjouirent; les aristocrates en enragèrent et injurièrent la famille qui l'avait honoré de son alliance. » La *Jacobi-néide*, poëme burlesque, prétendit que Lucile Duplessis était la fille naturelle de l'abbé Terray. Les témoins du mariage contribuaient à mettre en relief l'heureux couple : C'étaient Pétion, Robespierre, Sil-lery, Brissot et Mercier.

Tout cela n'est point un roman. Lucile et Camille faisaient un ménage modèle. Quelques rares amis, Fréron notamment, fréquentaient les deux jeunes époux, et se rendaient pendant l'été à une maison de campagne de madame Duplessis, à Bourg-la-Reine. Camille donnait à sa femme le petit nom de *Rouleau*. Lucile appelait Fréron, *Fréron-Lapin*, à cause de son goût pour cet animal domestique. La belle-mère avait le surnom de *Darvine*. Un enfant survint qui s'appelait *Horace*, mais à qui Camille avait donné aussi un petit nom d'amitié, *Loulou*. Certes, ces détails prouvent combien la paix et le bonheur habitaient la maison de Lucile. Tous les bruits de la politique expiraient à son seuil. Cependant, comme Camille avait pris l'habitude de lire à sa femme chaque numéro de son journal, avant de le publier, celle-ci, à son tour, s'immiscça indirectement aux affaires du temps. Chez elle se réunirent des personnages influents. La riieuse Lucile, — car Lucile était très-vive et très-gaie, — s'accoutuma peu à peu aux émotions de la politique. Elle éprouva de fréquents accès de mélancolie, même de tristesse, et se laissa aller parfois aux terreurs des pressentiments. La journée du 10 août la fit trembler. Mais cette insurrection servit la fortune de Camille, à qui son ami Danton confia un poste important. Ensuite, il fut nommé membre de la Convention. Camille était un fougueux révolutionnaire qui, à dater du 10 août 1795, modifia un peu ses opinions. Son journal, le

Vieux-Cordelier, qui paraissait depuis le commencement de la même année, journal lu par tous avec avidité, prêcha bientôt la justice, les moyens légaux et la clémence. Ce fut la perte de Camille et de Lucile, dont l'âme généreuse partageait ces nobles idées. Un jour qu'elle avait invité à déjeuner deux des disciples de son mari, et que ceux-ci suppliaient Camille de ne pas se poser en antagoniste de Robespierre, Lucile, l'imprudente, s'écria : « Laissez-le remplir sa mission, il doit « sauver son pays; ceux qui s'y opposeront n'auront pas de mon « chocolat. » Elle était loin de prévoir alors le sort qui l'attendait; Camille fut dénoncé aux jacobins. Robespierre accabla son ancien ami. Lucile comprit le danger, et elle écrivit à Fréron : « Revenez, Fréron, « revenez bien vite! vous n'avez point de temps à perdre. Ramenez « avec vous tous les vieux Cordeliers que vous pourrez rencontrer; « nous en avons le plus grand besoin. Plût au ciel qu'ils ne se fussent « jamais séparés! Vous ne pouvez avoir une idée de tout ce qui se fait « ici; vous ignorez tout; vous n'apercevez qu'une faible lueur dans le « lointain, qui ne vous donne qu'une idée bien légère de notre situa- « tion. Aussi je ne m'étonne pas que vous reprochiez à Camille son « comité de clémence. Ce n'est pas de Toulon qu'il faut le juger. Vous « êtes bien heureux là où vous êtes : tout a été au gré de vos désirs; « mais nous, calomniés, persécutés par des ignorants, des intrigants, « et même des patriotes! Robespierre, votre boussole, a dénoncé « Camille; il a fait lire ses numéros 3 et 4, a demandé qu'ils fussent « brûlés, lui qui les avait lus manuscrits! Y concevez-vous quelque « chose? Pendant deux séances consécutives, il a tonné contre « Camille.... Marius (Danton) n'est plus écouté, il perd courage, il « devient faible; d'Eglantine est arrêté, mis au Luxembourg, on l'ac- « cuse de faits graves.... Ces monstres-là ont osé reprocher à Camille « d'avoir épousé une femme riche.... Ah! qu'ils ne parlent jamais de « moi, qu'ils ignorent que j'existe, qu'ils me laissent aller vivre au « fond d'un désert! Je ne leur demande rien, je leur abandonne tout « ce que je possède, pourvu que je ne respire pas le même air qu'eux. « Puissé-je les oublier, eux et tous les maux qu'ils nous causent! La « vie me devient un pesant fardeau : je ne sais plus penser...., bonheur « si doux et si pur! hélas! j'en suis privée. Mes yeux se remplissent de « larmes; je renferme au fond de mon cœur cette douleur affreuse; je « montre à Camille un front serein; j'affecte du courage pour qu'il continue d'en avoir. » Fréron ne se préoccupait guère de ce malheur

imminent. Et pourtant, il restait, ainsi que Lucile l'en avait prévenu, bien peu de temps à perdre.

Camille Desmoulin fut arrêté dans la nuit du 30 au 31 mars 1794. Il allait se coucher lorsqu'il entendit au dehors le bruit d'un fusil. « On vient m'arrêter, » dit-il; et il embrassa Lucile et son fils; puis, il alla ouvrir lui-même la porte. On le conduisit à la prison du Luxembourg. Lucile, comme étourdie par cette catastrophe, ne se réveilla que lorsqu'un des amis de Camille vint lui apporter une lettre de son *loup* (c'est ainsi qu'elle surnommait son mari). Elle répondit à celui qui voulait la consoler : « C'est inutile, je pleure comme une femme, parce que
« Camille souffre...., parce qu'ils le laissent manquer de tout, parce
« qu'il ne nous voit pas; mais j'aurai le courage d'un homme, je le sau-
« verai... Pourquoi m'ont-ils laissé libre, moi? Croient-ils que parce que
« je ne suis qu'une femme, je n'oserai élever la voix? ont-ils compté
« sur mon silence? J'irai aux jacobins, j'irai chez Robespierre. » La jeune femme, éplorée, erra autour de la prison de son mari, et essaya de soulever une sédition afin de le délivrer. Inutiles efforts! Camille Desmoulin, condamné, mourut en tenant une boucle des cheveux de Lucile dans sa main, le 5 avril 1794.

Ce mouvement que, dit-on, elle avait voulu exciter dans les prisons, afin de sauver son mari, devint pour Lucile une charge accablante, avec laquelle Saint-Just la perdit. Elle fut arrêtée et mise en jugement. Le général Dillon était, ajouta-t-on, son complice. Tous deux furent condamnés à mort, quoique rien n'eût pu être prouvé. Après la prononciation de l'arrêt, elle s'écria : « Répandre le sang d'une femme! Les
« lâches!... Mais savez-vous bien que le sang d'une femme a été fatal
« aux tyrans? que le sang d'une femme a chassé de Rome, pour tou-
« jours, les Tarquins et les décemvirs? Réjouis-toi, ô ma patrie! et
« reçois avec transport ce présage de ton salut! La tyrannie qui pèse
« sur toi va finir. » Elle écrivit à sa mère dans sa prison : « Bonsoir, ma
« chère maman; une larme s'échappe de mes yeux, elle est pour toi. Je
« vais m'endormir dans le calme de l'innocence. » Lorsque Lucile monta sur l'échafaud, elle conserva un air enjoué et riant, tel que s'il se fût agi d'aller à une fête. Personne ne douta de son innocence. Elle mourut victime de l'amour impétueux qu'elle avait pour son mari, et ne regretta pas la vie, sachant qu'elle allait rejoindre celui sans lequel il n'y avait pas pour elle de bonheur possible. Lucile, ont prétendu quelques historiens, était aimée de Robespierre; et s'il ne la sauva pas, c'est qu'il préféra se venger. Nous ne croyons pas à ces particularités

qui complèteraient sans doute le malheur de Lucile, et la rendraient plus intéressante encore.

Lucile Desmoulins a laissé des souvenirs qui ne s'effaceront jamais. Le sombre dénouement de sa vie qui avait été si belle, si attrayante au début, ajoute un épisode délicieux à la vie du fougueux Camille. Cette jeune femme, amie des Danton et des Fréron, est comme l'ange des *Indulgents*.

Cherchons maintenant un exemple parmi les nobles et les royalistes.

C. H. Tardieu de Malessi, marquise de Bois-Béranger, était née à Paris. Elle appartenait à une des plus anciennes familles de France. Son mari fut forcé d'émigrer pendant la révolution. C'est alors que commencèrent les sacrifices de la marquise. Elle divorça, afin de conserver les biens de son mari. Mais, quoi qu'elle fit, elle resta suspecte, et fut bientôt arrêtée avec son père, sa mère et sa jeune sœur. Cette malheureuse famille fut traduite devant le tribunal révolutionnaire et condamnée à mort. Tous détenus dans la prison du Luxembourg, le père la mère et la sœur de la marquise reçurent les premiers leur acte d'accusation.

« Dieu ! s'écria la marquise en apprenant cette nouvelle, et en versant des larmes de désespoir, vous mourez donc avant moi, et je serai condamnée à vous survivre!... Barbares ! à quelle pénible existence me condamnez-vous ? »

Et elle s'arrachait les cheveux, et elle embrassait alternativement son père, sa mère, sa sœur ; et elle ne cessait de répéter en pleurant :

« Nous ne mourrons donc pas ensemble ! »

Pendant que cette affreuse scène se passait, l'acte d'accusation arriva, et fut notifié à la prisonnière. Madame de Bois-Béranger sauta de joie, en entendant la fatale lecture. Son visage s'éclaircit ; elle essuya ses larmes. Heureuse d'avoir été exaucée, elle ne s'occupa plus que du soin de consoler ses parents, et d'adoucir leurs derniers moments. Calme, forte, résignée, elle se fit elle même la *toilette*, mangea avec appétit, et soutint le courage affaibli de sa mère jusqu'aux pieds de l'échafaud.

« Consolez-vous, ma bonne maman, lui disait-elle ; consolez-vous, nous mourrons ensemble ! Vous n'emportez pas le moindre regret ; toute votre famille vous accompagne, et vos vertus vont recevoir leur récompense dans le séjour de la paix et de l'innocence. »

Les paroles de la marquise touchaient profondément le cœur de sa mère. Cette famille mourut en quelques minutes, sans qu'une aussi horrible fin leur arrachât des imprécations. Leur innocence faisait leur principale consolation.

On avait condamné le père, la mère et les deux filles à mort, parce qu'ils avaient participé à une prétendue conspiration, ourdie par les détenus dans la prison du Luxembourg. C'étaient du moins les motifs allégués par l'arrêt du tribunal révolutionnaire. Mais ce complot n'existait pas. La malheureuse famille, la marquise de Bois-Béranger notamment, mourut victime de sa bienfaisance. La marquise, toute belle, toute jeune qu'elle était, s'était constituée la garde-malade de toutes ses compagnes de captivité. Plusieurs d'entre elles avaient dû leur salut à ses soins vraiment extraordinaires. Elle était devenue l'ange consolateur de la prison. Son père, que les chagrins et une maladie de langueur dévoraient, serait mort sans toutes les attentions qu'elle lui prodiguait. Sa mère, mise pour quelque temps au secret, avait reçu chaque jour une partie de la nourriture de la marquise, qui, pour la lui porter, essayait, sans se plaindre, tous les mauvais propos et toutes les injures des geôliers !

Cette abnégation, cette vertu unique, au lieu d'adoucir le caractère des gardiens de la prison, leur déplut singulièrement. Le seul moyen de perdre la famille de Malessi, c'était la *dénonce*. Ils l'employèrent, et ils accusèrent de conspirer celle dont tous les instants étaient donnés au soulagement des malheureuses qui partageaient son sort. La marquise de Bois-Béranger fut exécutée le 26 messidor an II.

Nous pourrions multiplier les exemples; les victimes sont toujours nombreuses pendant les révolutions. Mais il vaut mieux terminer cet article par des considérations générales sur l'admirable conduite de quelques femmes, en dehors de la politique. Comme par une injustice du sort, beaucoup ont été victimes de leur dévouement et de leur générosité.

Le commandant de Longwy fut traduit devant le tribunal révolutionnaire; il était accusé de trahison. Sa femme, âgée de vingt-huit ans, madame Lavergne (Victoire Régnier), voulut le défendre elle-même, et fit, pour parvenir à le sauver, d'incroyables efforts. Mais rien ne put fléchir les juges. Le commandant allait être condamné à mort. Alors madame Lavergne se mit à crier de toutes ses forces *vive le roi!* afin de partager la condamnation qui devait frapper son mari. Elle réussit. Quant à lui, malade et sexagénaire, ayant perdu une partie de ses facultés, il n'eut pas même connaissance de cette action sublime. Pendant le trajet de la prison à l'échafaud, madame Lavergne l'appela, et il ouvrit à moitié les yeux. — « Ne t'alarme pas, lui dit-elle; c'est ton amie qui ne sau-

rait vivre sans toi, et qui te suit. » Les deux époux moururent ensemble.

Il nous semble que nulle autre qu'une femme, si malheureux qu'il soit, ne pouvait prononcer des paroles aussi touchantes. Cette délicatesse de sentiments est unique, et ne se rencontre que chez une femme. C'est l'héroïsme du cœur. Qu'on juge enfin par le dernier trait que nous allons citer, des terribles exécutions accomplies pendant trois années.

Madame Bouquet, parente du girondin Guadet, mérite une mention toute particulière. Guadet, proscrit, lui vint demander asile. Elle répondit :

« Venez et ne craignez rien.

— Mais c'est que j'ai deux de mes amis.

— Amenez-les.

— Ils en ont deux autres avec eux.

— Venez tous les cinq. »

Et tous les cinq reçurent d'elle la plus généreuse hospitalité. On était dans un temps de famine. Madame Bouquet partagea avec les proscrits sa ration quotidienne de pain; et cela dura plus d'un mois. Guadet et ses amis furent découverts. Leur bienfaitrice, traduite devant le tribunal, fut, comme eux, condamnée à mort.

Que c'était un spectacle affreux d'assister aux derniers instants de ces généreuses victimes, qui, selon le mot d'une dame à Condorcet, regardaient les proscrits ou les malheureux comme étant hors la loi, mais non pas hors de l'humanité ! Ces grands caractères qui eussent fait de ces femmes l'honneur et la joie de leurs familles, disparaissaient chaque jour ! La faux révolutionnaire coupait les plus nobles et les plus hautes tiges. Et quand arriva la réaction thermidorienne, chaque famille compta ses victimes. Souvent, tous avaient disparu, mari et femme, père et enfants, frères et sœurs. La république avait hérité de leurs biens.

Augustin CHALLAMEL.

REVUE LITTÉRAIRE.



HISTOIRE DU PAPE LÉON XII, par M. le chevalier Artaud de Montor, de l'Institut¹. — Lorsque M. le chevalier de Montor fit paraître, il y a plusieurs années, sa remarquable histoire du pape Pie VII, son livre fit sensation. L'auteur, élevant le rôle de biographe à l'égal du rôle de philosophe, avait répandu çà et là dans son livre des appréciations excellentes sur l'état de la papauté au dix-neuvième siècle; il avait voulu, autant par la grande simplicité de son récit que par ses enseignements de haute portée, faire comprendre combien la chaire de saint Pierre dominait les trônes de l'Europe. Cet ouvrage a eu trois éditions successives.

Aujourd'hui, M. le chevalier Artaud publie, pour y faire suite, l'*Histoire du pape Léon XII*. Même mérite dans le livre nouveau. Ce sont toujours des faits intéressants et clairement racontés. On reconnaît toujours la plume d'un écrivain instruit aux affaires d'état. M. le chevalier Artaud a habité longtemps l'Italie, Rome et Florence, principalement. Il a assisté aux grandes solennités de l'église romaine, et vécu dans l'intimité de beaucoup de cardinaux et de gens considérables. Il suffit de lire quelques pages de l'*Histoire du pape Léon XII*, pour saisir la vérité de tous les faits, de tous les jugements avancés par l'auteur. Certes, il y a là de quoi assurer le succès d'un ouvrage; les recherches historiques précédemment faites par M. Artaud garantissent sa sagacité. L'*Histoire du pape Léon XII* renferme entre autres documents précieux et indispensables à tous ceux qui voudront étudier ou écrire les annales de l'Italie, un tableau du conclave de 1823. C'est la première fois qu'un document semblable et ainsi disposé est publié en France. Les travaux du conclave fournissent la matière de plusieurs pages pleines d'intérêt. Une foule de détails presque inconnus jusqu'alors nous sont révélés par M. Artaud.

On sait quel fut le pape Léon XII, un pontife éclairé, ferme et désireux de rendre à l'Église une partie au moins de sa splendeur première. La France et l'Angleterre saluèrent son avènement par d'unanimes acclamations. A Rome, l'enthousiasme fut immense. « Toute la place du palais Quirinal était remplie de peuple et de voitures, la nouvelle s'étant répandue rapidement dans la

¹ Deux volumes in-8. Paris, Adrien Leclerc.



ville... La noblesse et le peuple confondaient leurs acclamations, auxquelles se joignaient les décharges d'artillerie du château Saint-Ange, de la mousqueterie des gardes stationnés au Quirinal et le son des cloches des églises de la ville. » Le peuple romain ne fut pas trompé dans ses espérances. Temporellement, le pape Léon XII gouverna avec une paternelle clémence; spirituellement, il fut un des plus éminents parmi ceux qui se sont assis dans la chaire de saint Pierre.

Nous ne pouvons suivre ici M. le chevalier Artaud dans toutes les parties de son livre. La lecture en est attachante et par-dessus tout instructive. Le résumé des principaux actes du règne de Léon XII, quoique fort succinct, n'a pas moins d'importance et d'à-propos. On aime à retrouver dans des pages éloquentes et concises l'appréciation générale de tout ce qu'on a lu épars dans les chapitres précédents. S'il est un point sur lequel M. Artaud a peut-être un peu glissé légèrement, c'est celui de l'influence produite sur l'Église par Léon XII. Nous voudrions savoir dans quelle situation Léon XII arriva à la papauté, et dans quelle situation il l'a laissée.

Le Beau d'Angennes, par M. Auguste Maquet ¹. — Nous ne sommes pas de l'avis des éditeurs, et, si l'on veut, d'une certaine partie du public : nous aimons les noms nouveaux; et, — chacun son goût, — nous y trouvons un air de primeur, de fraîcheur, qui pique la curiosité, et que nous préférons souvent à la garantie plus ou moins douteuse des noms *posés*. Et d'abord, derrière ce nom nouveau se trouve souvent un homme qui ne l'est pas tellement, un homme, — et c'est le cas de l'auteur du *Beau d'Angennes*, — qui a déjà depuis longtemps fait ses premières armes dans des escarmouches anonymes, et gagné vaillamment ses éperons sur d'autres champs de bataille. Dans tous les cas, ce nom nouveau, rien ne peut le dispenser de nous donner une œuvre solide, consciencieuse, tandis qu'un nom nouveau sait qu'il peut se reposer sur la valeur qu'il a sur la place, pour écouler une certaine quantité de pacotille. Voici donc un nom nouveau, — un de ces premiers livres qui nous semblent devoir porter toujours un cachet de jeunesse, un bouquet de verdure, d'originalité primesautière; bref, cette saveur qui nous affriande, et que souvent on cherche en vain dans les œuvres postérieures. Citons.

« Au mois de mai 1719, M. Dubois étant ministre des affaires étrangères, et M. Leblanc ministre de la guerre, par un joyeux matin du printemps, dont le système de Law n'avait point réussi à priver la France, le marquis Fabien d'Angennes, lieutenant au régiment de la Couronne, se leva seul, s'habilla seul, et, descendant à l'écurie, sella son cheval favori sans éveiller le palefrenier. » Il partit.... Où allait-il? Nous le verrons plus tard si besoin est. A quelques lieues de Paris, il rencontra le coche de Chantilly, lequel coche contient une demoiselle dans laquelle le marquis reconnaît mademoiselle Adolphine du Fournays, jeune personne que Fabien aime de tout son amour, mais que

¹ Au Comptoir des imprimeurs-unis.

son rang ne lui permet pas d'épouser. Les deux amants, se retrouvant ainsi, entrent dans une discussion où chacun des deux se peint par deux mots :

« Vous n'aimez pas, dit le jeune homme à la demoiselle rebelle à ses désirs.

— Vous aimez donc mieux, vous? répond celle-ci, qui ne veut céder qu'au mariage.

— Vous raisonnez avec votre esprit, et votre tête est froide comme ce grès.

— Vous raisonnez, vous, cher marquis, avec votre cœur; mais vous raisonnez pour vous seul. »

Bientôt un orage force les deux interlocuteurs à se réfugier dans l'auberge de Ménil-Aubry. L'orage passé, Adolphine part, laissant une lettre au marquis. Deux grandes dames, arrivées tout à l'heure, curieuses de voir une lettre qui fait évanouir des marquis, commencent ici une lutte de rivalité qui ne peut que trop exister entre une mère et une fille, mais qui étonne toujours. L'on sent du reste tout l'intérêt que peut offrir cette lutte entre deux femmes, dont l'une est la marquise de Prix, et l'autre, sa mère, la comtesse de Pléneuf : lutte conduite avec beaucoup d'habileté dans les diverses phases de ce récit dont nous ne retraçons que les masses, obligés, comme on le pense bien, de nous priver des détails.

Tant il y a que, pour l'instant, au bout de la plus savante manœuvre de part et d'autre, les deux dames finissent par ne pas avoir la lettre que le jeune homme, revenu à lui, s'empresse de reprendre et de serrer. Il est vrai d'ailleurs que, si elles n'ont pas la lettre, elles en ont une autre, grâce à l'effronterie d'un personnage qui va jouer un rôle important. Mons Fridaine, admirable gars, taillé d'une façon toute particulière, de son chef disciple d'Epicure, qui n'ayant pu avoir la missive en question, en a substitué une de son cru, le mieux adaptée aux circonstances qu'il suppose, avec autant d'esprit que de facilité; et de ladite lettre il a envoyé une copie à l'une et à l'autre dames.

À trois mois de là, M. d'Angennes, se promenant sur le port de Saint-Pierre, à la Martinique, avec sa mère, reçoit un brevet, — deux brevets de capitaine dans deux régiments à la fois. Il revient à Paris. Là d'abord, le Fridaine lui apprend ce qu'a fait Adolphine, sous la forme originale d'un rapport fait jour par jour, heure par heure. « Mercredi, 27 mai, couru après la jeune dame, — rattrapé ladite personne, etc. » En fin de compte, Adolphine est entrée à la Comédie-Française par la protection d'un vieux gentilhomme, M. de Boissinet, dont le caractère, malgré cette protection, tranche sur celui des roués de l'époque. Voyant son idole avilie, Fabien déchire les lettres et les brevets qu'il croit avoir reçus d'elle. Il va néanmoins remercier M. Leblanc, et trouve chez le ministre les deux dames de Ménil-Aubray, qui cherchent et trouvent avec lui l'explication des pseudo-lettres de Fridaine, et des deux autres lettres, et des brevets. La guerre des deux dames reprend haineuse et féroce. Comment Fridaine, pour son compte, se tirera-t-il de tout ceci? Le gaillard est adroit : ne nous inquiétons pas de lui. Allons plutôt à la

Comédie-Française, rue Saint-Germain-des-Prés, voir jouer Charmette, qui n'est autre que mademoiselle de Tournays. Que se passe-t-il là, sur la scène, dans le couloir, dans la loge de l'actrice, et dans celle du duc de Bourbon, où sont les dames rivales que nous retrouvons ensuite rue Quincampoix, à la fameuse banque du Mississippi? Que se passe-t-il à Saint-Cloud? et puis chez madame de Prie? Et puis chez mademoiselle Charmette? et la ruine de Fabien dans la débâcle du système? et toutes les scènes de comédie et de drame qui se succèdent coup sur coup sans interruption, dans un dénouement palpitant de curiosité et de mouvement, scènes dans lesquelles se détache la dernière rouerie dont la marquise paie le dévouement d'Adolphine, et la mort du vieux gentilhomme? etc. Vous nous en voudrez d'être trop ou trop peu réservé. Nous avons été entraîné par cette complication de péripéties qui s'appellent l'une l'autre, où abondent les bons coups de pinceau.

Pour faire une part à la critique, qui ne veut jamais perdre ses droits, si nous approuvons pleinement la lettre qui doit torturer madame de Prie par la pensée du bonheur de l'homme qui s'est soustrait à son amour et à sa colère, nous n'aimons pas également une vengeance qui survit à l'influence du saint asile où s'est recueillie une haute douleur.

En somme, une action habilement compliquée, qui ne pécherait peut-être que par un excès de mouvement, un récit d'un intérêt constamment excité, un dialogue mordant, des caractères en saillie parmi lesquels nous signalerons surtout Urbain Fridaine, tels sont les mérites qui assurent à l'auteur de ce livre une place distinguée parmi les écrivains sur lesquels le roman fonde son présent comme son avenir.

A. D.

Un volume de prose et de vers, les *Orphelines*¹, vient d'être publié par M. Bathild Bouniol. Dans sa courte préface, l'auteur explique ainsi le but de son livre : « Charmer tout en instruisant, voiler sous une forme attrayante la leçon ou le conseil, incliner comme à leur insu les cœurs vers ces vérités religieuses, seul fondement des vertus réelles, tel était le but de l'auteur en composant ce livre. L'a-t-il atteint? n'a-t-il pas failli dans l'exécution? » Les craintes de M. Bouniol sont fondées sous plus d'un rapport. Il a quelquefois oublié que la forme doit être sérieuse et étudiée, même dans les sujets en apparence les plus légers.

Louise, drame en un acte, en prose, ne manque pas de sentiment. Les bonnes pensées y abondent, et toutes les scènes ont un parfum de religion qui en rend la lecture fructueuse pour les jeunes imaginations. La *Paralytique*, autre drame aussi en un acte, n'a pas la même importance morale; mais le style est préférable, plus concis et plus soigné. Le recueil de poésies qui termine le volume contient de jolies pièces dont nous extrayons celle-ci :

.....
 Car, voyez-vous, courir le bal ou la soirée,
 Frissonner de plaisir à se voir bien parée,

¹ Chez Debecourt, rue des Saints-Pères.

Jeter sa mélodie aux échos du salon,
 Ou bien vivre à l'air libre, errer par la campagne,
 Graver la côte à pic sur un genêt d'Espagne,
 Ou s'égarer dans le vallon,

Jeux d'enfants que cela! Pleurer pour une robe,
 Pour le bijou coquet qu'un refus nous dérobe,
 Qu'est-ce? pour la créole un pli dans son hamac,
 La branche qui fléchit sous l'oiseau qui se pose,
 Ou l'ombre d'un nuage à travers un ciel rose,
 Un souffle sur l'azur du lac!

La vie est plus sévère! Enfants, après la joie
 Arrivent ces douleurs où notre âme se noie,
 Les adieux déchirants de ceux qu'on voit mourir,
 Adieux d'un jeune époux ou d'une vieille mère,
 D'un père, d'une enfant, peut-être la plus chère,
 Qui n'a vécu que pour souffrir.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE DU SUICIDE, par le Père Appiano Buonafede, traduite de l'italien, par MM. Armellino et L. F. Guérin ¹. L'excellent ouvrage de M. Buonafede méritait les honneurs d'une bonne traduction, sous le double rapport littéraire et moral. MM. Armellino et Guérin viennent de remplir cette lacune. La manie, la maladie du suicide remonte aux premiers âges du monde. Les païens regardaient le suicide comme un droit toujours, comme un devoir souvent; le christianisme en fait un crime d'autant plus irrémissible, qu'il ne laisse pas le temps du repentir; cependant il ne l'a pas extirpé de la société, et même les suicides se sont multipliés d'une manière effrayante dans les derniers siècles, et surtout depuis cinquante ans. Il faut en suivre la marche et les terribles variétés, ainsi que les plus fameux exemples, dans le livre de Buonafede, qui en même temps combat ce fléau avec toutes les armes de la morale et de la religion. Mais comme Buonafede est mort à Rome, en 1793, il n'a pas assisté aux plus effroyables saturnales du suicide qui, de nos jours, est pour ainsi dire devenu endémique. M. Armellino y a suppléé par une éloquente introduction, pleine de faits nouveaux et d'observations intéressantes, et qui conduit cette étrange histoire jusqu'en 1843. Des notes très-instructives et très-curieuses, dues à la plume de M. Guérin, complètent cette œuvre importante.

Quant à la traduction en elle-même, elle est d'une rare fidélité et d'une élégance soutenue. C'est le sens et le ton italiens dans un français irréprochable.

Tous les chefs d'institution, tous les pères de famille, doivent s'empresser de se procurer un ouvrage qui intéresse aussi vivement l'esprit, tout en perfectionnant et en éclairant la moralité.

GASPARD DE LA NUIT, fantaisies par Louis Bertrand, précédées d'une notice par M. Sainte-Beuve ². Louis Bertrand, un poète, un artiste, que nous avons

¹ Un vol. in-8. Chez Debécourt, rue des Saints-Pères.

² Un beau vol. in-8. Chez Labitte, quai Voltaire.

tous aimé, applaudi, en 1828, à la belle époque littéraire, et à qui nous promettons fleurs et lauriers, est mort, après mille vicissitudes, à l'hospice Necker, à Paris, vers la mi-mars 1841, et notre grand statuaire, David, dont l'âme est aussi belle que le génie, a seul suivi son misérable convoi!... Il avait soutenu, encouragé, secouru le poète de tous ses efforts, pendant cette dernière maladie, qu'un hasard lui avait fait savoir, et il ne l'a quitté qu'à l'adieu suprême!... Un autre ami, absent alors, poète lui-même, et écrivain plein d'âme et de talent, M. Victor Pavie, a recueilli les feuilles éparses de Louis Bertrand, *membra disjecta poete*, les a imprimées dans la typographie qu'il dirige maintenant à Angers, et vient de les livrer au public. Le public ne sera point ingrat ni ennemi de ses propres plaisirs, et *Gasparl de la Nuit*, de Louis Bertrand, sera bientôt dans toutes les mains littéraires. Ce sont des fantaisies qui sont en littérature ce que sont en peinture celles de Rembrandt et de Callot. Rien de plus original et de plus délicat; les quelques vers qui s'y trouvent sont d'une délicieuse perfection rythmique, et la prose a tout le *fini*, tous les prestiges de la poésie; c'est un livre qu'on peut dire unique et auquel la destinée du poète ajoute encore un intérêt profond.

Et puis, la notice de M. Sainte-Beuve serait à elle seule tout un succès. Jamais la biographie n'a été ce qu'elle est sous la plume de M. Sainte-Beuve, qui traite de la poésie en poète, de la philosophie en philosophe, et du cœur humain en homme, et tout cela dans une langue si riche et si ingénieuse!... et jamais il n'a mis lui-même plus d'esprit, de sensibilité et d'imagination que dans cette notice sur Louis Bertrand.

D. S.

La *Synthèse logique* de MM. Taillefer, Inspecteur de l'Académie de Paris, et Gillet-Damitte, chef d'institution, vient d'être traduite en arménien pour être appliquée dans le collège arménien de Constantinople. Cet ouvrage avait été, l'an dernier, adopté et mentionné honorablement par la société pour l'instruction élémentaire.

La *Synthésologie*, méthode de *Lecture-Écriture* de MM. Gillet-Damitte et le docteur Hanquez (de Namur), est basée sur le système de la *synthèse logique*. Ce petit livre, illustré de charmantes vignettes, offre aux enfants des procédés très-faciles, qui abrègent les difficultés de la lecture.

REVUE DES ARTS ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Parmi les établissements utiles que possède la capitale, et ils sont nombreux, soutenus, encouragés, il en est deux qui se recommandent particulièrement à l'attention publique ; ce sont les écoles gratuites de dessin. L'une, fondée dans les dernières années du siècle précédent, est destinée aux garçons ; l'autre, d'une date plus récente, aux demoiselles. Toutes deux ont rendu de très-grands services, principalement la première. Grâce à elles, les arts ont été appliqués à l'industrie de la manière la plus intelligente et la plus heureuse, et nombre de profession leur doivent les progrès dont nous avons le droit de nous étonner.

C'est sans doute parce que ces établissements sont dignes de tout l'intérêt du gouvernement ; c'est parce que l'on en espère beaucoup pour le présent et surtout pour l'avenir, que l'on vient de les placer sous la protection bienveillante, paternelle d'une commission chargée de les diriger, de veiller à leurs intérêts, de leur donner une impulsion uniforme, de réformer quelques abus que le temps a souvent le malheur d'introduire dans les institutions les plus recommandables.

Les membres qui composent cette commission, dont le président naturel est M. le ministre de l'intérieur, sont au nombre de douze. Ils ont été pris parmi les hommes les plus honorables dans la haute administration et dans les arts. Ce sont MM. Desmousseaux de Givré, Vitet, Mérimée, Cavé, Lenormant, Achille Leclère, Gatteaux, Heim, Cortot, David d'Angers, Moisant, et Charles Texier, remplissant les fonctions de secrétaire.

Il paraît que leur première occupation a été de rédiger un règlement à l'usage des écoles dont la surveillance leur est confiée, et, dans ce travail dont on conçoit facilement l'importance, ils ont fait tous leurs efforts pour assurer les droits des professeurs, ajouter aux garanties de stabilité qui leur avaient été déjà données, et procurer aux élèves des encouragements dont ceux-ci seront jaloux de se rendre dignes.

— Un de nos peintres les plus laborieux donne en ce moment une preuve de désintéressement qui mérite d'être citée. M. Jeanron, qui s'est fait connaître par d'honorables et utiles travaux, s'est chargé de restaurer entièrement la coupole de la chapelle de la vierge à Saint-Sulpice. On sait dans quel état de dégradation ces peintures se trouvaient depuis plusieurs années. Des groupes

entiers avaient été à moitié effacés par l'humidité. Leur restauration eût été extrêmement difficile, si le hasard n'avait fait retrouver un dessin de cette coupole si fatalement endommagée, dessin exact, complet, qui date de la nouveauté des peintures. Avec un guide aussi sûr, aussi précieux, M. Jeanron ne pourra s'égarer; il s'est mis à la besogne avec ardeur, et bientôt, sans doute, son ouvrage sera découvert.

Pendant qu'il rafraîchit l'œuvre de l'un de ses prédécesseurs, des ouvriers sont occupés à redorer les pilastres, les corniches et les chapiteaux de la même chapelle. Tous ces travaux concordent avec ceux que l'on termine pour compléter la décoration de cette magnifique église, qui, achevée dans toutes ses parties, ne tardera pas à être l'une des plus remarquables de Paris. La décoration totale de la chapelle qui produit un si bel effet à l'extrémité de la nef, ne peut manquer d'être encore plus digne d'attention lorsque l'on aura disposé le système d'éclairage qui a été adopté pour le temple entier. Des lustres dorés vont descendre de la voûte, des candélabres également dorés vont être attachés aux énormes piliers qui la soutiennent. Les jours de grandes cérémonies religieuses, cet ensemble sera certainement l'un des plus pompeux qui puissent frapper l'imagination des fidèles.

— Les travaux du tombeau de Napoléon sous le dôme des Invalides sont continués avec activité. M. Visconti est parti il y a quelques jours pour le département du Finistère, afin d'examiner sur place les blocs de granit offerts pour former le cercueil de l'empereur. Les carrières de France peuvent, assure-t-on, fournir les morceaux les plus importants du monument national que nous élevons à la mémoire du plus grand capitaine des temps modernes.

— M. Bovy, l'un de nos graveurs en médaille, vient de terminer la médaille des chemins de fer qui lui avait été commandée par M. le ministre des travaux publics. Elle est d'un très-grand module et l'on parle avec éloge de son exécution.

— Le cabinet des médailles de la bibliothèque du roi s'est enrichi depuis quelque temps de plusieurs cadres de pierres fines gravées avec une remarquable perfection par M. Simon. Ce sont les portraits, tous d'une grande ressemblance, des membres de la famille royale de France.

— M. Aligny a été chargé d'une mission en Grèce : on a des nouvelles de cet artiste. Il s'est mis avec ardeur au travail et se dispose à compléter une série de vues des principales villes des contrées qu'il va parcourir pendant toute la belle saison.

— Pour la chapelle de la Vierge, à Saint-Germain-l'Auxerrois, M. Lassus architecte, a composé une décoration qui va être exécutée entièrement, grâce aux fonds votés pour venir en aide aux ressources de la fabrique. Les sculptures d'ornements ont été données à M. Piannet; les peintures, qui ne sont pas sans importance, ont été confiées à M. Amaury-Duval. Avant deux ans, Saint-Germain-l'Auxerrois offrira l'exemple d'une des plus belles restaurations des temps modernes.

CHRONIQUE POLITIQUE.



La morte-saison de la politique en faisant plus que jamais le vide dans les colonnes de la plupart des organes de la presse, leur rend plus précieuse qu'on ne saurait dire, l'agitation Irlandaise sur laquelle il y a vraiment de quoi vivre très-passablement.

Dabord, ils ont, ce qui n'est pas une petite ressource, les discours forains d'O'Connell; grandes machines oratoires dont on sait la pittoresque turbulence et les gigantesques dimensions.

Puis ils ont les *contre-discours* prononcés dans le parlement à l'occasion de ceux du grand agitateur, et qui, en général aussi, ne pèchent point par la stérilité de paroles et l'extrême concision.

Les discours reproduits, on les commente, ce qui donne encore de la matière et nourrit un peu le *premier paris*.

Ce n'est pas tout; il est devenu de mode en ce moment de *découvrir* l'Irlande; c'est-à-dire de nous donner sur ses mœurs, sur son histoire, sur sa situation politique, sur sa *religion* et son gouvernement, tous les détails que l'on trouve d'ordinaire dans les récits des navigateurs qui mettent les premiers le pied sur quelque terre lointaine et non encore explorée; puis enfin, indépendamment de cette érudition que l'on trouve plus ou moins préexistante dans des livres où l'on n'a que la peine de la copier, on a encore la ressource de ce qu'on appelle traiter la question d'Irlande; en d'autres termes, enrégimentant O'Connell dans son parti et ses passions politiques, on en fait là, un radical, là, un catholique, là une occasion de dénoncer la conduite du *ministère de l'étranger*. L'un à la suite d'un banquet républicain, lui dépêche, assez ridicule auxiliaire, M. Ledru-Rollin; un autre, dans l'agitation à laquelle est livrée l'Irlande, voit la pernicieuse influence du *parti prêtre*; un troisième, dans l'attitude du gouvernement anglais ne paraissant pas disposé à se laisser démembrer, voit un système d'affreuse oppression et une soif intarissable de la *sueur du peuple*; rien n'est plaisant comme la collection de ces divers petits points de vue passés au tamis de chaque nuance individuelle et soigneusement colorée de son reflet. La seule idée qui ne vienne guère à personne, c'est que l'Irlande pourrait bien être l'Irlande, et O'Connell O'Connell, c'est-à-dire deux choses *sui generis* dont il faudrait parler à neuf et en dehors de ses étroites et habituelles préoccupations.

Pour nous, qui n'avons pas la cruelle mission d'avoir tous les matins sur toute chose de profonds aperçus, nous assistons avec plus de désintéressement à l'aventureuse entreprise de la réforme irlandaise, et, nous piquant sur toute

chose d'être des conservateurs logiques et des hommes de gouvernement, nous y voyons au fond un assez triste spectacle, un dangereux exemple et la chance pour les acteurs, de beaucoup de déceptions.

Sans doute il y a de grandes souffrances à soulager en Irlande ; sans aucun doute la question de l'église n'est pas prise par l'Angleterre à un point de vue entièrement dégagé d'égoïsme et de routinier entêtement ; mais croit-on que la violence, si mesurée et si tranquille qu'on sache la faire ; que des vieux préjugés de nationalité soigneusement entretenus et aigris ; que la brutale injure jetée à la face de tous ; que le clergé entraîné dans la voie des agitations politiques, que les masses enlevées à leurs habitudes de résignations et conviées à venir s'enivrer d'une parole incendiaire descendant jusqu'à elles par la grossièreté de l'allure et la turlupinade ; croit-on, disons-nous, que toute cette perturbation, prépare au pays qui la subit, un avenir heureux ?

Pour une situation politique que l'on veut modifier, il n'y a que deux procédés : celui de l'influence dans le domaine des idées, amenant, avec l'aide du temps, la décrépitude des préjugés, la virilité de certains principes plus libéraux ; en un mot le triomphe à long terme du juste ou du droit : ou bien le dangereux recours de la force, mais de la force, à la condition d'être haut la main, la plus forte, et de n'être qu'un moment émeute pour apparaître tout d'un coup, ce géant irrésistible, ce flot vainqueur qu'on appelle révolution.

Entre ces deux moyens, O'Connell pense avoir découvert un moyen terme ; profitant de la marge qu'il trouve dans une législation moins libérale peut-être qu'on ne le suppose, puisqu'elle saute tout le degré entre le *préventif* et la répression, il joue à courir des bordées le long de l'émeute et appelle autour de lui son peuple pour partager ce dangereux passe-temps. Mais que, saisi, lui, ou quelqu'un des siens, d'un de ces vertiges qui vous prennent si facilement à courir au bord des précipices, il s'avance au delà d'une certaine limite ; croit-il, la main sur la conscience, qu'il ne se rencontrerait pas face à face avec ces *habits rouges* auxquels il ne manque pas l'occasion d'adresser de prudentes flatteries, et, dans ce cas, doute-t-il du résultat de la lutte ? Plus il essaie de représenter les *Saxons*, ainsi qu'il les appelle, comme des conquérants impitoyables et altérés de sang, plus apparemment il doit s'attendre qu'ils traiteront sévèrement les vaincus, et, dût même l'étrange lutte dans laquelle il jette l'Irlande, se prolonger encore longtemps, il est à la fin de la carrière, et se figure-t-il, s'il venait à disparaître, ce que deviendraient les serments de désordre jetés tous les jours à pleines mains sur son passage et que nul ne pourra plus contenir après lui ?

Ce qui est vrai, ce qui est triste à dire, mais ce que notre siècle, pas plus qu'un autre, nonobstant le prodigieux aplomb qu'il porte dans la propagande de toutes les utopies, ne saurait changer, c'est que parmi les nations, comme parmi les individus, il y a des existences souffreteuses et en quelque sorte mal venues, où la dépendance et la résignation à une force incessamment supérieure, sont la loi de la vie. Moins que personne, O'Connell qui ne prononce point une parole qu'elle ne soit toute bouffie de l'orgueil de sa nationalité, est

disposé à reconnaître, dans l'existence politique de l'Irlande, la trace d'une de ces désignations fatales qui marquent un peuple pour exister en quelque sorte à la suite et pour devenir le satellite d'une planète autour de laquelle il est condamné à graviter. Toutefois, géographiquement parlant, cela est ainsi pour l'Irlande, et bien loin que ses souffrances tiennent à ce qu'elle a été trop cruellement absorbée par l'Angleterre, il faut plutôt les expliquer par la résistance désespérée qu'elle a toujours faite à s'assimiler avec le vainqueur. Aujourd'hui O'Connell vient accroître le mal en marquant plus vivement que jamais la profondeur de cette ligne de séparation, et ce qu'il croit un moyen de salut pour son pays, n'est autre chose qu'un dangereux retard apporté à l'accomplissement d'une destinée écrite et dans laquelle ne peuvent point commencer les chances de paix, de bonheur, avant qu'elle ne se soit tranquillement acceptée. Mieux vaudrait, sans doute, que la Providence n'eût point eu de ces rigueurs et qu'elle nous eût faits tous grands, tous forts, tous beaux, tous riches ; mais elle ne l'a point voulu, elle a fait des pauvres, des faibles, des malades, et, nous, ce que nous avons à faire c'est de tâcher à soulager toutes les misères, et surtout de ne pas leur combler la mesure en les poussant à la révolte et en les empêchant de se résigner.

Au moment où nous écrivons, la question espagnole, autre bénédiction pour la presse affamée par le silence de la tribune, a peut-être fait un chemin considérable, et il est probable que Madrid est au pouvoir des insurgés.

Insurgés ! Est-ce bien de ce nom qu'il faut appeler les vainqueurs ? Et le droit, dans la péninsule, a-t-il un domicile pour qu'on puisse savoir où aller le prendre afin de lui rendre, en bon et loyal conservateur, les respects qui lui sont dus ?

Sans aucun doute le Régent était un gouvernement établi régulièrement, puisque nous avons été sur le point d'avoir auprès de lui un ambassadeur, et que d'ailleurs il a eu cette moyenne d'existence nécessaire à un pouvoir politique, pour qu'il soit en droit de se croire accepté.

Mais y avait-il dans son élévation cette désirable pureté d'origine, et cette chance d'avenir qui se marque ou dans la désignation d'une sorte de vocation providentielle révélée par de puissantes facultés, ou dans la force impérieuse des circonstances, ou dans l'acclamation de tout un peuple ? Par le fait, ayant rencontré une grande complicité du hasard, Espartero avait bien quelque réputation, de s'être beaucoup aidé, par un extrême bien-joué, dans sa dernière partie. Dans tous les cas, succédant à une femme d'un grand caractère qui l'avait fait tout ce qu'il était, et qu'il avait eu ensuite le *désagrément* de remplacer, il tombait un peu dans la nuance de ces intendants qui ne deviennent jamais acquéreurs du bien de leur maître sans qu'on ne soit tenté d'admettre qu'ils ne sont pas entièrement étrangers à la ruine dont ils tirent un si bon profit.

Aussi avons-nous toujours admiré nos confrères de la presse, ne pouvant pas se faire à l'idée qu'Espartero n'eût point du côté de la France, ses sympathies. Est-ce que les fictions politiques telles par exemple que le principe de la

non-intervention, peuvent agir au delà de la surface des faits, et annuler le sentiment intime et les instincts? Est-ce que le pays qui donnait à la reine dépossédée une hospitalité amicale et glorieuse, pouvait être fort avant dans les amitiés de son successeur, pour ne pas dire plus? Est-ce que celui-ci pouvait voir d'un œil entièrement serein son danger, peut-être même son remords vivant, accueilli à la cour d'un roi assez puissant pour mettre sa souveraineté de circonstance en péril, pour peu que la fantaisie lui en fût venue?

Continuation de bonnes relations diplomatiques, absence consciencieuse de toute malveillance, désir sincère de conciliation, tout cela peut exister de gouvernement à gouvernement, mais sous le gouvernement, il y a toujours l'homme et c'est justement l'homme que l'on voudrait avoir et sur les sentiments duquel on a la passion de prendre ses plus fortes garanties. Or, quand la nature des choses résiste nettement à cette commodité et à cet arrangement, on est instinctivement porté à chercher son point d'appui ailleurs, et c'est ce qu'avait fait Espartero du côté de l'Angleterre, qui plus désintéressée que nous dans les questions de dynastie, n'offrait pas un concours plus loyal, mais en pouvait faire plus chagement la démonstration.

Dans les situations passionnées, éclatent les secrets et les réserves de la pensée, et l'impression *Esparteriste*, qui s'était déjà dessinée dans la querelle d'étiquette faite à notre ambassadeur, a achevé de se déclarer ces jours-ci sans le ridicule manifeste jeté à la face de la France, et en même temps désavoué par la commission dite auxiliaire du gouvernement, séante à Madrid.

Assurément, jamais document ne fut plus mal informé et plus hautement calomnieux, car rien n'a égalé la religieuse sollicitude du gouvernement français à ne se point mêler des affaires intérieures de l'Espagne; ce qui pourrait au besoin se prouver surabondamment par son refus d'intervenir à l'époque où il l'aurait pu, où il l'aurait dû, selon plusieurs, au nom du traité de la quadruple alliance et à la sollicitation même d'une partie de la nation.

Néanmoins nous ne nous étonnons pas que dans la position étroite où se trouve aujourd'hui le parti Espartero, il ait laissé échapper cette clameur, expression tardive d'un entraînement qui le poussait vers l'Angleterre. en proportion du sourd éloignement que la France, attendu ses relations amicales avec Marie-Christine, ne pouvait guère manquer de lui inspirer.

Mais, va-t-on dire, ce sont justement ses sympathies pour l'Angleterre qui perdent aujourd'hui le Régent.

Nous ne sommes point de cet avis, et ce point de vue, bien qu'assez généralement adopté, nous paraît aussi étroit et aussi peu juste que si dans une autre hypothèse on fût venu nous dire que les sympathies d'Espartero pour la France avaient amené sa chute.

Ce qui précipite aujourd'hui le régent du pouvoir, c'est tout simplement d'y être monté. Ceci a l'air d'une naïveté, mais au fond rien de plus accusé d'avance et rien de plus nécessaire, que le caractère essentiellement transitoire de toutes les combinaisons gouvernementales qui pourront être essayées jusqu'au moment où, livrée aujourd'hui à l'expérimentation révolutionnaire, l'Espagne rentrera dans sa voie.

La preuve que ce pays est essentiellement monarchique, c'est que, mis déjà depuis longtemps au régime de la liberté démocratique, il n'a pas encore appris les premiers éléments de cette forme politique, et qu'il n'a su qu'en prendre les mauvaises passions et les dangereux instincts.

Jusqu'au moment donc où la jeune reine aura fait asseoir à ses côtés, sur le trône, un prince qui puisse y peser de quelque poids et contribuer à lui restituer son aplomb, il faut s'attendre, non pas à des révolutions nouvelles; nous n'appelons pas de ce nom les changements politiques qui ne sont que les phases d'un seul mouvement révolutionnaire une fois imprimé; mais à ces agitations incessantes auxquelles les peuples tombent en proie, alors qu'ils oublient la pente vraie de leur existence et méconnaissent leur tempérament. A ce compte, nous ne nous soucions guère de chercher à deviner quel parti peut passer en ce moment pour héritier présomptif d'Espartero. Nous voyons à tout ce provisoire un terme heureusement assez prochain, où doit se porter avec plus d'utilité et d'intérêt l'attention des hommes politiques; mais s'il se fonde en Espagne, à l'aide du mariage de la reine Isabelle, un gouvernement sérieux et définitif, la France doit se souvenir qu'elle est avec ce pays dans un assez étroit voisinage, pour ne pas pratiquer jusque dans le domaine de la diplomatie, sa sollicitude si religieuse et si mal appréciée de la non-intervention.

Pour rentrer un peu chez nous après cette longue excursion étrangère, nous constaterons la suspension des séances de la chambre des députés, qui ne doit plus maintenant se réunir que pour entendre la lecture de l'ordonnance portant clôture de la session.

Ses derniers travaux avec la discussion du budget des recettes, dans laquelle on a fort judicieusement appelé l'attention du gouvernement sur l'accumulation d'immenses capitaux dans les caisses d'épargne, ont été, le vote de quelques applications particulières du grand système de chemins de fer déeidé l'an dernier, dans l'abstraction. Fidèle à cette habitude de tâtonnement qu'elle a constamment apporté dans l'examen de cette difficile question, la majorité a pourvu avec une indécision marquée à l'exécution de deux voies secondaires, ajournant encore la ligne de Belgique, l'une de celles sans contredit, en faveur de laquelle militent les arguments les plus décisifs et les plus concluants.

C'est qu'en effet pour les chambres comme pour le pays semble planer au-dessus de ce grand intérêt encore plus politique qu'industriel, une sorte de brume qu'aucune franche et vive lumière n'est encore parvenue à percer.

On voudrait plutôt qu'on ne veut des chemins de fer; c'est-à-dire, pour expliquer cette distinction qui a l'air assez subtile, que poussé par une sorte de vertige européen, dont les hommes d'affaires, les économistes et la presse sont parvenus à faire une névralgie chronique, on se croit un désir ardent de voir le sol sillonné par les voies à vapeur, surtout le sol de son département et celui de devant sa porte. Mais après que Sheherazade a fini ce beau conte des *Mille et une Nuits*, dans lequel elle fait voyager des armées avec la rapidité d'un cheval de course et chatoyer d'incroyables accroissements de la richesse

publique; quand il s'agit de mettre la main à l'œuvre, et qu'il est d'abord question de jeter dans un gouffre qu'on vient d'ouvrir, les millions par centaines, on se met pourtant à réfléchir; puis, comme on cède à un entraînement ayant gagné les nationalités de proche en proche, plutôt qu'à un besoin réfléchi; comme on a eu de splendides échappées de vue plutôt qu'on n'a calculé de solides résultats, et qu'au fond on ne saurait trop dire si l'on part pour une conquête ou pour une aventure; alors, naturellement, on hésite, on se consulte, et l'on émette, pour ainsi parler, sa résolution, dans laquelle on n'ose pas mordre à belles dents et d'un seul morceau.

Ainsi, contradiction singulière, et dont, au reste, nous avons à chaque pas des exemples dans l'allure de notre époque, qui, ayant toutes les aspirations, est bien loin d'avoir tous les courages, on se prend à une œuvre gigantesque au succès de laquelle le concours entier des forces sociales est nécessaire, et celle dont il y a d'abord à constater l'absence; c'est la première, la plus fondamentale de toutes, la volonté. On parle d'engager dans une énorme entreprise l'avenir de la fortune nationale, et cela naturellement pour accroître dans la proportion du capital exposé le bien-être général, et, à l'exécution, l'on ne trouve de décision formelle et de parti pris sérieux et réellement extérieur, que dans l'intérêt particulier ou dans la fièvre d'adjudication et d'agio-tage, qui en est une variété encore descendue! Franchement, sont-ce là des garanties pour la conduite de si grandes affaires, et quand à peine on a fait les études nécessaires pour savoir où elles vous mènent, n'est-ce pas un pléonasme de témérité que d'aller jusqu'à n'être pas bien sûr qu'on veut les entreprendre, au moment même où l'on se laisse follement entraîner à leur tourbillon?

Si grande est la tyrannie d'une espèce de milieu aveugle et dominateur au milieu duquel vit cette question, qu'on en est réduit à ne pouvoir que deviner et entrevoir la pensée des hommes les plus engagés à avoir à son sujet une idée arrêtée. Ainsi, il y a quelques jours, à la tribune de la chambre des Communes, un ministre administrateur d'un pays où les chemins de fer sont passés à l'état de fait accompli, en traitant la question irlandaise ne semblait-il pas infirmer cette foi absolue qu'on veut avoir dans les résultats de la locomotion par la vapeur, quand il niait, que cette divinité des temps modernes pût faire quelque chose pour le soulagement du pays, aux souffrances duquel il déclarait accorder une vive sympathie?

Par un *rail-way*, disait Robert-Peel, c'est du moins le sens des paroles qu'il a prononcées, la richesse est sur-excitée aux deux extrémités d'une ligne donnée, cependant que tout l'espace intermédiaire est appauvri, frappé de stérilité.

Nous croyons qu'on n'a jamais rien dit de plus fort et de plus sensé contre la passion des chemins de fer; et, transporté dans un discours solennel de l'un des hommes d'état les plus considérables de notre époque, cet argument dont la justesse avait déjà frappé beaucoup d'esprit sensés, est à coup sûr de nature à faire penser bien profondément.

Nous ne voulons point ici engager au pied levé une question immense, im

pliquée dans cette singulière négation de la souveraine puissance des chemins de fer pour le bonheur des nations. La prochaine séparation des chambres en rendrait moins que jamais l'examen opportun, mais nous prenons acte pour une discussion ultérieure de cette grave parole prononcée par le chef du cabinet anglais. Noyée dans l'immense discours qu'il a prononcé à côté, plutôt qu'au sujet de la question irlandaise, on pourrait dire qu'elle est passée tout à fait inaperçue si nous ne la mettions en relief ici.

La chambre des pairs aura bientôt elle-même mis à jour les travaux de la session, quoiqu'elle s'occupe d'examiner avec une maturité exemplaire tous les projets de loi qui lui sont soumis. M. le marquis de Boissy qui, dans sa continuelle et aventureuse occupation de la tribune, paraît vouloir faire revivre au Luxembourg M. Anguis, aujourd'hui éteint et amorti au palais Bourbon, a soulevé, à l'occasion du budget des recettes, la question assurément peu prévue de l'hérédité de la pairie. Inutile de dire qu'à cette occasion, il a eu avec M. le chancelier, incessamment obligé de lui faire la classe, un de ces démêlés intimes qui leur sont familiers, et que, suivant une habitude également prise, il a sommé M. le ministre des affaires étrangères de lui répondre à plusieurs questions qu'il ne laissait pas sans doute de juger fort insidieusement posées. Soit dit en passant, c'est une assez singulière passion que celle d'un antagonisme personnel et déclaré avec un illustre et sérieux orateur que des gens plus rompus que M. le marquis de Boissy aux luttes parlementaires, ne recherchent pas très-volontiers pour adversaire. Il est vrai qu'un moraliste a dit : « Un poltron craint le danger, même celui qu'il ne voit pas ; un téméraire « a beau jeu de courir au-devant de toute espèce de périls, ne voyant pas « même celui qu'il voit. »

M. de Boissy aurait enfin voulu traiter à la tribune la question d'une modification ministérielle rendue prochaine par le fâcheux état de la santé de M. l'amiral Roussin, mais, probablement circonscrits à la regrettable nécessité de sa retraite. M. le chancelier, aidé du vénérable M. de Pontécoulant, ont eu beaucoup de peine à faire comprendre à l'orateur que cette matière ne se traitait pas en séance publique des chambres ; il a alors renoncé à la parole. *Éloquence* dont il n'use pas assez souvent, les choses qu'il dit ayant une incontestable valeur, mais une valeur néanmoins fort inférieure aux choses qu'il a le bonheur de ne dire pas.

CHALLAMEL.

Les dessins joints à la livraison d'aujourd'hui sont des Costumes Orientaux.
voir p. 64

COUP D'OEIL RÉTROSPECTIF.



L'établissement de juillet qui vient de voir son treizième anniversaire, est tout à l'heure aussi vieux qu'aucun des gouvernements qui se sont succédé dans ce pays-ci depuis 89. La restauration, le dernier mort, avait duré quinze ans ; notre jeune dynastie en a duré treize ; à ce compte, fen la légitimité a-t-elle très-bonne grâce à vouloir la faire passer pour une parvenue ?

Maintenant si l'on remonte les traces de ces treize années écoulées, arrive-t-on à se convaincre, avec quelques esprits chagrins, que notre gouvernement, ayant de moment en moment perdu le souvenir de son origine, en est enfin venu à un reniement entier et absolu de son passé ?

Pour voir clair dans cette question, la première chose c'est de la bien poser. Marquer nettement le point de départ, c'est le seul moyen de calculer la dérive, si tant est que, dans la marche du gouvernement fondé en 1830, un mouvement centrifuge doive être constaté.

Commençons d'abord par établir que plusieurs se flattent d'avoir fait la révolution de juillet, qui tout au plus ont une part à revendiquer dans le succès.

Agissant comme inventeurs, ces gens avaient eu la prétention de mettre sur ce qu'ils croyaient leur œuvre, leur cachet et estampille dont plus tard il ne fut pas tenu compte, le vrai coin du grand fait qui s'était accompli étant bien différent. Le gouvernement n'ayant pas fait route avec ces absolus, naturellement ils doivent le trouver dans une voie détestable. Mais il y a à dire à cela, que les révolutions se font pour satisfaire les justes exigences des peuples, et non pour donner un corps aux vaporeuses illusions des partis.

Or, pour en revenir au caractère primordial du grand acte de juillet

1830, il faut se représenter, que ni un parti, ni plusieurs, n'ont le droit de mettre la main sur un résultat qui n'a été créé par personne, ayant été créé par tout le monde. Quand parurent les ordonnances, arme fatale qui éclata aux mains d'une royauté insensée et frappée de vertige, une seule et unique pensée qui n'allait pas même à tout ce qui s'est fait, souleva les populations. Ces ordonnances, on ne voulait pas les subir, et l'on en voulait le rappel, la grande généralité des acteurs de la lutte ne songeait point au delà.

Plus tard, par l'incroyable, disons mieux, par la providentielle démission que les auteurs d'une agression si audacieuse donnèrent de tout soin de leur salut, on fut amené à reconnaître qu'entre une royauté qui venait de révéler un si mauvais vouloir pour nos institutions, et un pays qui en prétendait si énergiquement le maintien, se dessinait l'une des causes les plus admises en matière de séparation, à savoir l'incompatibilité d'humeur. Pour éviter que le ménage qui venait d'être troublé jusqu'à l'effusion de sang ne devint un enfer, on crut devoir recourir à la solennelle ressource du divorce, et presque au même moment la communauté qui ne pouvait se passer d'un chef, convola en secondes noces. Tous les sous-efforts, toutes les sous-idées, toutes les prétentions et toutes les espérances qui s'agitaient alors au fond de la victoire, nous ne les vîmes pas, mais à la surface, planait le fait imposant de la volonté nationale, n'aspirant qu'à la continuation de l'établissement monarchique avec plus de garanties. Cette grande manifestation de la pensée générale domina toute autre pensée, comme elle triompha de toute résistance; un roi honnête homme, une charte purgée du guet-apens de cet article 14, dans lequel celle que l'on modifiait avait toujours moyen de s'absorber et de disparaître, voilà ce que la France prétendit s'assurer alors et ce qu'elle a conquis aujourd'hui.

Toutefois, il ne faut pas s'y méprendre; quoiqu'accompli avec une prestesse incroyable, et par une vive convulsion d'un moment, le changement qui venait de s'opérer était une révolution, et il est de la nature de ces crises violentes, alors même que de grandes agitations ne les accompagnent point, de jeter toujours un certain désordre dans l'économie de l'être social, soit que les symptômes soient immédiats, soit qu'ils s'ajournent et fermentent quelque temps avant de se déclarer.

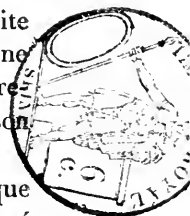
La dynastie déchue avait poussé dans ce pays si peu de racines, et sa résistance fut si parfaitement insignifiante, que l'élan révolutionnaire qui s'était fait contre elle, la traversa de part en part, gardant encore toute sa force de projection; même après son but atteint.

D'autre part, une révolution survenant dans un pays qui dès longtemps s'était mis en possession de toutes les franchises politiques et sociales dans la proportion où elles sont compatibles avec l'idée de gouvernement, ne pouvait guère prétendre, du côté de la liberté, à aucune sérieuse conquête; on peut donc dire, une fois la substitution de dynastie opérée, qu'elle opérait dans le vide : sa besogne avait été sitôt faite qu'à peine la main à l'œuvre elle s'était trouvée désœuvrée : comme une milice levée pour une grande guerre, qui vient à se terminer au premier choc, elle n'avait plus où dépenser la ferveur encore entière de son activité.

Ce fut presque un malheur qu'il n'y eût plus dans les faits quelque pâture pour elle ; un peu de redressement à faire, un peu de vieux passé à régénérer. Tout étant constitué et mis à jour dans la réalité de la vie politique, ce fut sur le côté spéculatif que se porta le courant révolutionnaire, qui ne pouvait se tarir et en quelque sorte se dessécher lui-même, et auquel, de manière ou d'autre, il fallait son écoulement. De là, naissance à mille utopies sociales, politiques, religieuses même, allant à refaire le monde et embrassées avec une telle ardeur et une telle audace que la répression en bataille rangée fut à trois ou quatre reprises nécessaire. A ce compte, et pour ces régénérateurs à outrance qui s'étaient figuré la révolution comme un cataclysme dans lequel devait s'abîmer, non seulement tout le passé de ce pays-ci, mais tout le passé de la vieille Europe, il doit sembler en effet qu'on n'a guère laissé le mouvement à sa pente et qu'on l'a bien détourné de sa voie! S'imaginer l'immense succession de quelque oncle d'Amérique, et à l'ouverture du testament ne se trouver qu'un legs d'assez médiocre valeur eu égard à la grande aspiration que l'on s'était faite, voilà certes un grave mécompte et un sérieux désappointement!

Une autre illusion à horizon moins vaste, mais qui ne laisse pas d'être aussi, une grande source d'erreurs, c'est celle de croire qu'il y ait plus d'une manière d'être un gouvernement et que cette idée admette des nuances et des degrés à l'infini.

Partant de cette fausse idée : « Le gouvernement des barricades, vous disent avec une grande bonne foi beaucoup d'honnêtes esprits d'ailleurs rangés et tranquilles, ne doit en rien ressembler au gouvernement du droit divin; notre situation politique, à beaucoup d'égards, rappelle la conduite des choses sous la restauration, donc nous laissons s'évaporer le souvenir de notre origine révolutionnaire, donc nous allons à l'abîme comme la branche ainée. »



Ceci a un air de raisonnement qui d'abord vous impose. Est-ce qu'en effet, se demande-t-on, nous continuerions une politique qui mène à un si triste réveil, et jouons-nous en effet à rendre encore nécessaire, dans un avenir plus ou moins lointain, une nouvelle révolution ?

Mais en y regardant mieux, on s'aperçoit que ce n'est pas seulement à la restauration, mais à tous les gouvernements ayant la prétention de faire leur œuvre, que ressemble celui qui nous régit aujourd'hui.

Est-ce que par hasard, on se serait fait l'idée d'un pays pouvant vivre sans que l'ordre y fût solidement établi et protégé ; d'un pays où tous les excès de l'action et de la pensée politique fussent tolérés ou impunis ; d'un pays où le chef de l'État dût être tous les matins brutalement insulté, d'un pays enfin, où au moindre malaise, il fallût entreprendre la refonte des lois constitutionnelles avant même qu'on eût eu le temps de les expérimenter ? Certes une nation et une époque administrées de cette manière, ne ressembleraient pas à la France de la Restauration, mais ajoutons aussi qu'elles ne ressembleraient pas à une époque et à une nation civilisées, et ce qui différencierait essentiellement son gouvernement de tous les autres, ce serait d'avoir résolu le singulier problème d'être un gouvernement et de ne point gouverner.

Qu'on n'aille pas croire pourtant qu'entre la monarchie qui se sait faite pour les peuples et la monarchie qui croit les peuples faits pour elle, il n'y ait pas de caractères facilement saisissables de dissemblance. Alors même qu'elles paraissent accepter la même besogne et qu'il semble y avoir identité dans leurs actes pris également dans le cercle de l'inspiration gouvernementale, il faut reconnaître entre leurs deux influences et leurs deux natures, une grande disparité.

Selon qu'un pays a affaire à l'une ou l'autre de ces royautés, il peut avoir confiance ou doit se tenir en garde ; car avec l'une tout se fait au nom d'un principe, à savoir que les rois se doivent tout entiers au bonheur des gouvernés ; avec l'autre, au contraire, tout est de bon plaisir ; aujourd'hui il lui plaît de marcher selon les lois, demain de les suspendre et de les supprimer : alors, la liberté n'est que provisoire, la propriété étant ailleurs, le peuple n'en a guère que l'usufruit.

Cette différence bien établie, que l'on regarde à notre situation politique, et qu'on nous dise, la main sur la conscience, par où le gouvernement de juillet peut être sérieusement accusé de mentir à son origine populaire et d'avoir mis en oubli le contrat de confiance mutuelle sur lequel il s'est établi ?

Nous avons, certes, vu d'audacieuses tentatives contre l'existence de

l'établissement monarchique, et l'impatience de sa durée est allée, pour la fureur des partis, jusqu'aux plus exécrables attentats. Du côté de la royauté, au contraire, où a paru se dessiner la plus lointaine velléité de décliner les conséquences légales de nos institutions ?

Quand est-ce qu'elle a seulement essayé d'aller à l'encontre d'une manifestation nettement dessinée de l'opinion publique ? où est la loi qu'elle ait tenté de méconnaître ? le ministre ayant perdu la confiance de la majorité représentative, qu'elle se soit obstinée à garder dans ses conseils ? la mesure dans laquelle elle ait eu foi, et à laquelle elle se soit aheurtée en dehors de la complicité parlementaire appelée à lui donner force de loi ?

Pour bien apprécier la valeur de toutes les exagérations déclamatoires par lesquelles on nous représente le pays comme inquiet des sourdes atteintes qui seraient portées à ses franchises, il faut nous reporter au douloureux événement qui, cette année, a étendu son voile funèbre sur l'anniversaire de la grande lutte de la liberté.

Certes, à ce moment, une immense sollicitude s'est marquée dans les esprits ; mais cette sollicitude, c'était la crainte que la royale dynastie, qu'on voudrait mettre en suspicion, n'eût reçu un de ces coups funestes qui viennent mettre en question la durée des races royales, et peuvent inopinément rouvrir la carrière des révolutions.

Ces élans vrais de la pensée publique, parce qu'ils sont spontanés, voilà ce qu'il faut consulter quand on veut sérieusement se rendre compte de la réalité des sentiments qui unissent le gouvernant et les gouvernés. Quant aux niaiseries banales que les ennemis déclarés inventent et que répètent les amis tièdes, pour se donner des airs d'ardents défenseurs des libertés publiques, n'était leur persévérance à se reproduire, qui finit par leur donner un peu de chance d'être entendues et de faire quelques dupes, elles ne vaudraient pas la peine qu'on prit le soin de les contredire, il faudrait laisser aux faits celui de les réfuter.

Pour ce qui est de nous, si en dressant une sorte de rapide inventaire du passé de notre gouvernement, nous étions tentés d'y signaler quelque tendance un peu regrettable, ce serait plutôt celle d'une certaine timidité dans le maniement du pouvoir, allant à donner à l'élément démocratique un rôle trop évidemment dominateur dans le jeu de nos institutions.

N'osant pas se poser de front devant les prétentions envahissantes, dont cinquante années de révolutions semblent avoir fait aux novateurs

un droit imprescriptible, on s'est avisé de beaucoup de choses, pour faire à cet esprit turbulent une manière d'indirecte diversion, et la sécurité de l'avenir se trouve aujourd'hui engagée plus qu'on ne saurait croire, dans ces moyens dérivatifs que l'on s'est laissé entraîner à employer.

Ainsi bien des esprits sensés s'épouvantent des énormes encouragements donnés à l'industrialisme, qui débordant hors de certaines limites peut porter en lui un germe de révolution, et d'une révolution de la pire espèce; à savoir une révolution sociale qui, passant par-dessus les formes politiques, irait un jour remuer le sol jusque dans ses derniers fondements.

Ainsi, pour avoir eu, ou peut-être, pour s'être cru trop impérieusement le besoin de s'appuyer exclusivement sur celui des pouvoirs, qui, dans la pondération constitutionnelle, est le produit et l'expression de la force démocratique, ne serait-il pas vrai de dire que le gouvernement vis-à-vis de cet auxiliaire s'est laissé cheoir dans une dépendance qui menace de déranger l'économie de nos institutions; et après avoir, pendant longtemps, déféré plus religieusement à la volonté des partis parlementaires, qu'à son propre vouloir et à ses propres lumières, n'en serait-il pas venu à cette situation dangereuse et anormale où l'on n'a pas seulement à compter avec des fractions de majorité, mais à traiter encore, de gré à gré, avec les individus?

Ainsi, ne peut-on pas s'étonner encore, que la Chambre des Pairs, institution mutilée dans son essence par le retranchement de son privilège héréditaire, n'excite pas plus hautement la sollicitude du pouvoir, et qu'il ne se montre pas plus soucieux de seconder, d'une manière empressée et énergique, le mouvement d'opinion de plus en plus prononcé du côté de la constitution d'une sérieuse et indispensable aristocratie?

Toutefois, étant nécessaire de tenir compte des difficultés que devait rencontrer sur sa route une royauté fondée d'urgence et venue au monde dans un tourbillon, nous formulons ici plutôt des regrets que des reproches, car nous savons que si l'œuvre de renverser et de détruire est merveilleusement facile et rapide, au rebours, celle de remonter la pente des révolutions est lente et laborieuse, rien n'étant si tenace que la fièvre de liberté quand une fois elle s'est installée dans un pays.

Disons donc qu'ayant beaucoup à faire encore, le gouvernement de juillet a beaucoup fait néanmoins, pour la restauration des idées d'ordre et de pouvoir, et, plus que jamais, il faut l'encourager à persévérer dans

ces voies réparatrices, sans s'occuper autrement des clameurs d'une bruyante et aveugle démocratie.

Avant tout, en effet, même avant la liberté, cette bonne et précieuse chose, l'ordre qui maintient et conserve, l'ordre le plus incontestable des besoins sociaux ! car, à toute force, un peuple peut se concevoir heureux et gouverné sans être libre ; mais ce qui ne tombe pas sous la pensée, ce qui n'a jamais été, ce qui ne peut pas être, c'est un peuple heureux et libre sans être gouverné.

Y.

RELATION

DU

VOYAGE D'HORACE VERNET EN ORIENT.



VII¹.

SOMMAIRE. — Musique et danse des Almées. — Les Kawals. — Instruments nationaux. — L'Asr. — Le Merisy. — Incubations artificielles. — Les ruches d'abeilles. — Pigeons voleurs. — Les Dareira. Boulac. Roundah. — Industries et commerce. — Dénominations et étymologies relatives au Caire. — Appréciation curieuse d'un ancien touriste de 1700. — Origine orientale de l'alcôve. — L'hôtel anglais Woghorn. — Point de vue des terrasses animé par une tête de mort.

M. de Lamartine écrit ceci à l'égard de la dignité de la face humaine : *Il y a des traits que les années ne peuvent altérer ; la fraîcheur, la couleur, la grâce, s'en vont avec la jeunesse ; mais quand la beauté est dans la forme même, dans la pureté des lignes, dans la dignité, dans la majesté, dans la pensée d'un visage d'homme ou de femme, la beauté change aux différentes époques de la vie, mais elle ne passe point.*

La beauté des femmes n'est pas plus commune aux pays d'Orient qu'ailleurs ; mais la nouveauté et l'originalité de certains types entièrement différents de ceux des contrées septentrionales, nous y font trouver un charme particulier que la majesté incontestable des costumes les plus variés et les plus riches augmente encore. Il serait aussi injuste et aussi faux d'affirmer que le type traditionnel que nous nous sommes créé soit le seul admissible, que de soutenir le contraire. Ce qu'on peut dire seulement avec hardiesse, c'est que l'expression qui est un des éléments les plus essentiels à la poésie, à la musique, à la peinture et à la danse, existe au suprême degré sur le visage des orientales, dont cha-

¹ Voir le dernier numéro de la *France littéraire*.

que trait, fût-il même irrégulier et de forme vicieuse, possède une mobilité caractéristique.

Les Gaouasys embarquées à notre bord, sont deux artistes dont les costumes n'ont point d'autre élégance que celle que la souplesse de leur corps y ajoute. Dans les villes en général leur parure a plus d'éclat, et diffère même peu de celle des dames (comme il faut); néanmoins, on trouve partout l'empreinte et cet aspect particulier qui distingue l'extérieur de la femme galante de celui de la femme honnête. Nos pauvres diablesses sont couvertes de la tête aux pieds d'étoffes de laine et d'indiennes; elles ont le grand voile noir qui les couvre presque en entier, et le borghot sur la figure. Leurs yeux rient beaucoup derrière ce rempart sombre, qui tamise des chuchottements railleurs peut-être. On se range en cercle; et accroupi sur le pont, autour d'elles, chacun de nous est impatient de voir et d'entendre ces timides bayadères, car elles se font longtemps prier; pour accélérer leur décision, on leur présente le café et la pipe, attention qu'elles semblent apprécier (c'est une marque de considération qui les flatte beaucoup.) L'une d'elles entonne alors un chant langoureux et monotone qu'elle accompagne en frappant des mains sur un tarabouka (tambour en terre cuite de la forme d'une dame-jeanne défoncée à sa base, qu'on aurait garnie d'un parchemin tendu), puis elle s'interrompt tout à coup, en éclatant de rire, et se cache le visage dans le sein de sa compagne; elle semblait nous dire par là, pourquoi nous priez-vous de chanter, puisque vous ne comprenez point? L'accent plaintif de la cantilène avait néanmoins la tristesse d'une plainte d'amour qui s'exhale vaguement sans offrir aucune idée déterminée, mais aussi sans en exclure aucune.

Pressées par nos instances, et ranimées par un petit verre d'eau-de-vie que Joseph s'empresse de leur offrir galamment, elles s'approprient peu à peu. La chanteuse ¹ s'assied à la turque, tandis que la danseuse, dépourvue du voile et du borghot, baissant pudiquement, vers la terre, ses longs yeux de lézard, lève au ciel ses bras nus, et agitant de petites cymbales en cuivre qu'elle tient au pouce et au médium de chaque main, pour accompagner la musique ², fait gravement quel-

¹ Les aoualems, pluriel d'Almées, qui signifie proprement chanteuses, ont la voix généralement glapissante et monotone, et sont néanmoins très-estimées des gens riches, qui ont beaucoup de goût pour le talent musical; ils les paient assez bien, ainsi que les chanteurs qui ont le plus souvent de belles voix. Le *nec plus ultra* de l'art consiste chez eux à se gonfler tant qu'ils peuvent, et à soutenir pendant très-longtemps les notes les plus élevées, ce qui excite de la part des assistants le plus vif enthousiasme, manifesté par des exclamations très-expressives et le battement des mains en mesure avec le chant.

² En égyptien, mousika est toute différente de la nôtre par le système de notation où l'u-

ques pas en rond, tourne la tête à droite et à gauche, en avant et en arrière, comme prélude, au reste, de la danse. Ses attitudes ont une grande noblesse et un calme qui tient de la pantomime. L'ajustement qu'elle porte consiste en une chemise de laine bleue, à manches longues, mise par dessus un pantalon d'indienne; un petit corsage à ramages variés, étroitement boutonné au-dessous des seins que la chemise couvre à peine; un fichu rayé de couleurs foncées, noué derrière la tête, laisse entrevoir des flots de cheveux d'un noir profond où brillent les indispensables plaquettes ou pasquilles de métal; une ceinture nouée au bas des hanches retombe gracieusement sur le devant de la taille, qu'elle dessine comme le fait la draperie de la Vénus de Milo. Les jambes restent d'abord immobiles, de même que le haut du corps, à l'exception des bras qu'elle écarte, baisse ou lève avec beaucoup de moelleux, suivant le sentiment plus ou moins lascif qu'elle veut exprimer : son visage, voluptueusement renversé en arrière, s'incline tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ses hanches et ses reins agités insensiblement tremblent bientôt avec une rapidité inouïe, qui trouble la netteté des contours. Je ne puis trouver de comparaison mieux appropriée à l'effet de ce mouvement, sur nos yeux, que celle d'un objet immobile qui nous semble remuer à travers les émanations ondulées de la vapeur d'eau chaude. La musique devient aussi plus vive, et la danse se termine par des contorsions frenétiques d'une hardiesse si brutale, que je n'oserais en parler ici.

Les almées dansent ordinairement par groupe de deux ou de quatre, sans prétendre néanmoins à l'art de former des figures chorégraphiques à l'instar de nos théâtres; elles ne se livrent jamais à l'exercice de leur talent devant des hommes et des femmes réunis, mais bien devant les uns ou les autres séparément. Il est d'usage, parmi les musulmans riches, pour témoigner la satisfaction qu'on éprouve à ce genre d'amu-

sage des clefs est totalement inconnu. La simplicité des mélodies, qui consistent en phrases d'un petit nombre de notes, qui se chantent lentement, offre cependant à l'oreille une douceur qui n'est pas sans agrément. La musique maltaise a de grandes analogies, ainsi que l'espagnole, avec la musique arabe. L'invention des orgues nous vient, dit-on, de l'Arabie, ainsi que celle du tambour. On appelle *trompeta* les tambours militaires, et *tambur* est le nom d'une sorte de mandoline turque dans le genre du *tabourah* égyptien, qui a de petites cordes en fil de fer qu'on touche avec une plume. Le tambour de basque se nomme *tar*, et ressemble assez aux nôtres (il y en a de très-richement décorés d'incrustations géométriques en nacre, et un bois précieux dont l'art est poussé très-loin à Damas et à Constantinople). Le tambour ordinaire du pays (*tebl-beledy*) est une hémisphère de cuivre couverte de parchemin. Les tymbales (*noukakir*), les cymbales (*kas*) et les castagnettes des almées sont d'un usage très-répandu. Les instruments arabes les plus usités sont la flûte (*nay*); le hautbois (*zimir*), et la *zoumara*, flageolet double dont nous avons parlé plus haut.

sement, de donner le bacchich aux gaouazis en petites pièces d'or, qu'on mouille pour les leur coller sur le visage, et qu'elles ne doivent pas laisser tomber en dansant. Les plus adroites sont celles qui peuvent en conserver le plus grand nombre et le plus longtemps possible sans y toucher, ce qui donne souvent lieu à des gageures très-originales. En Égypte, où les mœurs ont toujours été très-relâchées, les almées se promenaient anciennement dans les rues; aujourd'hui, qu'une ordonnance de police leur a défendu de se montrer au Caire et à Alexandrie, certains particuliers se donnent encore le plaisir d'en faire venir chez eux et d'en posséder dans les harems; depuis l'ordonnance dont je viens de parler, il s'est introduit un genre de plaisir bien plus ignoble, celui de voir danser les kawals, jeunes gens déguisés en almées, et qui donnent leurs représentations dans les cafés avec une indécence et une effronterie au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer de plus crapuleux et de plus capable d'inspirer le dégoût aux gens honnêtes. La danse nahleh ou de la guêpe est une des plus curieuses dans laquelle l'almée feint d'être poursuivie par une guêpe; tous les gestes y indiquent les efforts de la danseuse pour saisir l'insecte; pendant cette poursuite, elle se dépouille de chaque partie du costume jusqu'à la chemise, dernier voile flottant qu'elle laisse entr'ouvrir de temps à autres; ensuite elle se rhabille, toujours en mesure, car certaines almées sont tellement sensibles au sentiment de la cadence qu'elles s'arrêtent subitement dès que la musique cesse de marquer la mesure.

.... Le vent nous pousse très-rapidement vers Boulac, faubourg commercial et industriel du Caire, nous en apercevons déjà les nombreuses barques dont le rivage est encombré. Aux chants et aux danses des pauvres almées succèdent bientôt pour elles les larmes et la tristesse, car chaque bordée que nous courons augmente incessamment le trajet qu'elles auront à faire à pied; touchés par leurs supplications ferventes, nous accostons le bourg le plus voisin, où nous les déposons sans cérémonie. Dès qu'elles sont à terre, nous les voyons prendre un pas de course très-acceléré, dans la crainte des voleurs pour les pièces de monnaie que nous venons de leur donner.

Vers la fin de l'asr (partie de la journée, entre le midi et le coucher du soleil), le merisy (vent qui souffle de tout l'hémicycle austral en commençant par l'orient et finissant par l'occident) ralentit un peu notre marche et nous donne encore le loisir de jeter un regard d'adieu aux colombiers innombrables qui sont pour les habitants de ces rives l'objet d'une industrie particulière, sans compter les fours pour l'éclosion arti-

ficielle des poulets. Les Égyptiens qui s'occupent de cette dernière spécialité forment une corporation comme les verriers chez nous; les étrangers n'y sont point admis. Les initiés, dit M. Hamont, auquel j'emprunte ce curieux détail, forment une grande famille dont la plupart des membres habitent quelques villages de la Haute-Égypte. Ils placent leurs œufs dans des fours circulaires construits à cet effet et les posent sur des dalles recouvertes d'étoupes ou de nattes, et brûlent de la bouse de vache dans des rainures pratiquées sur les bords des fours; des hommes nus entrent dans les fours munis d'une lampe, ils remuent les œufs en tous sens sept ou huit fois pendant vingt-quatre heures, et après vingt-deux jours les poulets éclosent. Chaque four peut contenir dix mille œufs, sur lesquels six mille environ réussissent. On fait éclore aussi par ce moyen les œufs de dindons, en observant comme pour ceux des poules pendant tout le temps de l'incubation d'allumer du feu le matin et le soir. On remarque aussi sur les terrasses de quelques maisons des cylindres en terre qui servent de ruches aux abeilles; il y a beaucoup d'éleveurs d'abeilles aux environs du Caire et dans la ville même, ainsi que des voleurs de pigeons qui dressent quelques-uns de ces oiseaux à en attirer d'autres.

A la nuit tombante, nous arrivions à Boulack au milieu des essaims de chauve-souris qui poursuivent les Dareira, ou cousins dont la surface de l'eau est presque toujours couverte le soir¹. Nous couchons à bord, et le lendemain, de bon matin, nous présidons au débarquement de nos volumineux bagages; la somme convenue est payée au reiss, non sans murmure et discussion de sa part. Ce dernier se hâte de retourner à Alexandrie, dans la crainte des corvées auxquelles les barques sont très-souvent sujettes pour le service du gouvernement, qui paye peu ou point, ou la plupart du temps distribue d'amples salaires en coups de bâton. Boulack intéresse par son mouvement et ses industries variées. On aperçoit du port l'île de Roudah, où l'on prétend que Moïse fut sauvé des eaux et qui contient aujourd'hui des jardins remplis d'une végétation magnifique autour du célèbre Meckias (nilomètre tant de fois consulté et décrit.) Le type d'une bonne inondation est marqué sur ce monument au vingt-deuxième degré ou coudée, environ trente pieds. En une demi-heure, nous arrivons au Vieux-Caire sur des ânes qui sont ici, comme à Alexandrie, les cabriolets du pays. Le fameux aqueduc aux 550 arcades

¹ M. de Norden parle de sauterelles de deux pouces de long, ayant le corps vert, à l'exception d'un cercle jaune qui régné autour de la tête et se termine aux yeux, et portant au front des ornements de couleur imitant parfaitement des hyéroglyphes.

nous présente sa perspective infinie et majestueuse ; franchissant d'une seule enjambée des quartiers et des rues innombrables, il alimente à lui seul le vieux et le nouveau Caire.

Boulack est l'entrepôt de toutes les denrées de la haute et de la basse Égypte, tels que l'indigo, dont la culture a acquis un si grand et si prompt développement sous Méhémet Aly ¹ ; l'eau de rose distillée ² ; les olives, l'opium ³, la garance, le coton ⁴, le lin ⁵, le sucre et la cire, les dattes, l'aloès, l'encens, et différents produits des filatures, des forges, fonderies et blanchisseries du Caire ; les indiennes, les étoffes de drap et les soiries les plus recherchées se fabriquent au Caire.

Quelques historiens veulent que le Caire soit la Babylone des anciens ; d'autres soutiennent le contraire. Les Chaldéens l'appelaient Alchabir ou Alchair, selon quelques savants ; mais il est probable que Alchabir est simplement le mot arabe al kebir (*le plus grand*) ou la capitale, comme urbs (ville), veut dire Rome, et stamboul, appellation devenue poétique de Constantinople, qui voulait dire εις την πολιν, à la ville par excellence. Voilà pour les maniaques d'étymologie. Les Égyptiens se contentent d'appeler leur capitale Mesr (l'Égypte). Les rues, au nombre de trois cents environ, extrêmement courtes et formant des embranchements en zigzag qui aboutissent à des impasses, font paraître les distances infinies ; le bas des maisons est peint de longues barres rouges et blanches, ou noires et blanches, et le haut avance parfois tellement sur la voie, que les habitants peuvent se donner des poignées de mains à travers leurs délicieux mouch arabis ⁶. Cette disposition nécessite, de la part des nouveaux venus qui sillonnent pour la première fois les flots

¹ La manipulation en a été confiée à des Indiens chargés d'instruire les Arabes. Un cinquième de sa récolte est réservé aux besoins des fabriques. Les principales indigoteries sont Montfalout et Fechn, Aboutig, Giseh, etc.

² Produit du Fayoum. On distille les roses en mettant du sable au fond de l'alambic pour qu'elles ne brûlent pas. L'opération dure six heures.

³ On sème vers la fin d'octobre, dans des sillons tracés par un second labour dans une terre forte et jaunâtre, les graines du pavot mêlées avec une portion de cette terre pulvérisée. La plante commence à poindre au bout de quinze jours, et parvient en deux mois à sa hauteur, qui est de quatre pieds environ ; et chaque matin, avant le lever du soleil, on fait dans le fruit, qui est verdâtre, une incision sur ses côtés ; il en coule un suc blanc qui noircit bientôt, et dont on fait des pains enveloppés dans la feuille de la plante, et c'est ainsi que l'opium est livré au commerce. Ce procédé a été enseigné en Égypte par des Arméniens que le vice-roi a fait tout exprès venir de Smyrne.

⁴ Le cotonnier dure très-longtemps, car jusqu'à cinquante ans il produit des capsules, mais on a reconnu préférable de le renouveler après trois ans.

⁵ Les Assyriens en faisaient des cuirasses.

⁶ Les musulmans couchent sur leurs divans, et n'ont que peu de lits. Le mot alcôve, qui n'est autre chose que mouch-arabi, vient d'el kauf, lieu où l'on dort.

de cette population montés sur le vaisseau du désert (ou chameau), une attention toute particulière pour ne pas se heurter aux angles de ces constructions pittoresques, mais dangereuses. Le lecteur, curieux de documents historiques, sera sans doute flatté de connaître un document ancien sur le Caire et rapporté dans un bouquin de 1700 : « On divise cette ville en quatre parties, sçavoir : Boulac, le vieil Caire, le nouveau Caire et Carafat, qui ont quelque vuide considérable entre deux ; ces quatre parties ensemble ont dix ou douze lieues de long, sept ou huit de large, vingt-cinq de circuit, et toutes ensemble ont seize ou dix-huit mille rues, six mille mosquées publiques et vingt mille *particulières*. » Le reste de l'appréciation est du même genre!!! Nous traversons de riches et larges bazars ; tout ce que nous voyons brille par sa nouveauté et l'éclat du soleil qui fait ruisseler nos fronts et éblouit nos yeux. Nous descendons à l'hôtel européen de l'Anglais Whaghorn pour y élire un domicile convenable. On nous assigne deux vastes chambres au second, bien aérées ; la vue s'étend sur un désert de terrasses entremêlé et interrompu par les cimes mobiles de palmiers amaigris et rares comme toute végétation dans l'intérieur de notre capitale. Une tête de mort, qu'un médecin français a laissée pour héritage aux maîtres de la maison, est le seul personnage humain qui anime le paysage.

VIII

SOMMAIRE. — Nécessité et avantages des costumes du pays. — Dernière métamorphose. — Les barbiers qui cumulent. — Arabesques sur les portes des maisons. — M. Pierron. — Nouvelles de Paris. — Le théâtre, la tragédie italienne. — Les Francs. — Les dames levantines fidèles à la parure nationale. — Celle qui se mouche dans sa manche. — M. Linant. — Le colonel Varin. — Les expatriés volontaires. — Excursion par la ville. — Les klan, les bazars, les chameaux et les dandys parisiens. — Équipements, montures diverses avec la manière de s'en servir.

M. Joly de Lotbinière descend à notre hôtel ainsi que M. Desmeloises ; le premier veut bien prolonger pour nous le plaisir de partager le toit commun, et le second que d'autres circonstances appellent auprès du consul M. Wattier de Bourville, nous prive forcément de son aimable société pour s'y rendre aussitôt. C'est ici que s'opère une dernière métamorphose : les trois compagnons sont changés en Turcs. L'adoption du costume local, loin d'être un pueril travestissement, est utile à tout voyageur ; on ne saurait trop le lui répéter. En effet, les habits du pays sont beaucoup plus commodes que les nôtres (quoiqu'également en drap), à cause de leur ampleur ; de plus, le dessin étant mé-

connu ou plutôt défendu chez les musulmans, nous pourrons nous livrer à la récolte indispensable des croquis, en tout lieu, sans être aussi facilement remarqués sous le vêtement musulman que sous le frac européen, et il nous sera plus facile aussi de pénétrer dans les mosquées en ôtant nos babouches; grâce à ces précautions, nous serons confondus avec les fidèles. L'habit est collant, boutonné et agrafé étroitement aux manches et aux jambes contre les incursions des insectes qu'on ne peut nommer. Le soin de se raser la tête est aussi une mesure efficace de propreté qu'il serait ridicule de ne pas admettre. Les vêtements du pays ont été faits pour les exigences du climat, et sont portés depuis assez de temps dans ces contrées pour qu'on croie à leur utilité. Vouloir en Orient remplacer les pantalons larges par les nôtres, n'est pas plus rationnel que de vouloir importer l'usage des éventails chez les Lapons; par la même raison, l'architecture grecque est un contre-sens grossier, admis cependant en principe dans les monuments plus ou moins religieux de nos climats septentrionaux. Un barbier¹ que nous faisons mander est donc introduit lui et sa trousse, ou plutôt sa boutique, si j'ose m'exprimer ainsi, car il la porte, en ville, dans sa ceinture. Ce Figaro d'un nouveau genre, saisit silencieusement une chaise, pour y installer l'une de ses nouvelles pratiques, et nous plaçant une cuvette remplie d'eau de savon devant la face, nous humecte la tête, déroule une longue bande de cuir, y promène deux ou trois fois un énorme rasoir plus ou moins vieux et fort mal affilé; puis, après avoir émondé préalablement, à l'aide de ciseaux, nos chevelures respectives, il procède au fauchage épilatoire définitif, dont nous suivons, non sans sourciller, les cuisants progrès, dans un petit miroir orné d'incrustations en nacre; un froid mortel nous glace le crâne à mesure que l'opération s'avance, la température de l'eau y contribue il est vrai; bref nous devenons trois agréables Chinois, moins la mèche de cheveux usitée; aucun parent, aucun intime ami ne pourrait nous reconnaître et surtout demeurer sérieux à notre aspect. Brigandet, lui-même, oublie sa taciturnité impassible et discrète et ne peut retenir un éclat de rire involontairement prolongé.

Tandis que Joseph est allé chercher des tarboucles, pour nous

¹ En outre du soin de couper les cheveux et de tailler la barbe, les barbiers s'occupent de chirurgie, et forment une corporation nombreuse appelée Djerrah, sous la direction d'un chef appelé djerrach-bachi. Ce ne fut qu'à grand' peine que le docteur Cloi-bey, à son arrivée en Égypte, obtint du ministre l'éloignement de pareils artisans ignorants qu'on voulait adjoindre comme collaborateurs à ses confrères et à lui.

réchauffer, et des habits à la nizam, l'étude de la phrénologie nous occupe et nous repose. Après avoir pris ensuite connaissance des lettres que nous avons à remettre à nos compatriotes, on décide unanimement d'aller les porter au plus tôt nous-mêmes, dans l'espoir de trouver chez eux, non-seulement un bon et aimable accueil, mais des renseignements certains, et quelque complaisance pour nous orienter dans la ville. Un valet de place nous mène chez le plus voisin de ce quartier, M. Pierron, peintre distingué, chez lequel nous frappons d'abord. Il habite une maison dont la porte est couverte d'ornements tracés au fer chaud, dans le goût élégant des Arabes (presque tous les menuisiers du Caire, ont un talent particulier pour ce genre de décoration ; ils tracent d'abord les courbes de leurs dessins ou entrelacs avec des compas, et brûlent ensuite le bois au moyen de fers rougis, de différentes largeurs suivant l'épaisseur du trait qu'ils veulent obtenir) : l'hôte du logis est absent, et comme le besoin des bonnes nouvelles de Paris se fait généralement sentir, nous cheminons vers le consulat ; cette heureuse inspiration nous procure, en effet, des lettres que nous décachetons avidement, mais non sans éprouver un certain tressaillement d'inquiétude involontaire ignoré de ceux qui ne se sont jamais éloignés de leurs pénates. Cependant la couleur des cachets nous rassure d'avance, et bientôt la rapide lecture de notre précieuse correspondance nous rend la parole pour adresser à M. de Bourville nos remerciements réciproques et les compliments d'usage que nous avons presque oubliés de lui faire dans notre préoccupation inquiète. Mères, filles, sœurs, gendres, petits fils, petits neveux sont en parfaite santé. Les lignes sont nombreuses de part et d'autre : ma mère a croisé les siennes et m'envoie un volume de tendresses, de conseils et de détails infinis sur tout ce que j'aime ; une égale affection a dicté aussi des pages bien remplies à l'intention de mes aimables compagnons ; et nos trois cœurs sont véritablement heureux. Aussi, pour continuer la fête que les amis de Paris nous donnent, nous acceptons à dîner chez le consul, qui nous offre ensuite de nous conduire au théâtre européen. Un spectacle au Caire, voilà qui est piquant et curieux. La salle rappelle le théâtre Montmartre. On y joue la tragédie en italien, nous assistons à la représentation d'une œuvre classique, les acteurs sont en Romains avec les toges de calicot comme aux Français ; une espèce de Talma entre en scène gesticulant et hurlant parfois des tirades auxquelles une maigre et longue Rachel, chaussée de souliers de prunelle en guise de sandales à cothurnes, réplique alternativement d'une voix glapissante et nasillarde. Le parterre est rempli d'estimables

négociants européens et de quelques officiers du pacha. Aux premières loges on voit figurer les épouses des assistants qui se distinguent par l'élégance de leurs toilettes. Les modes françaises, même, un peu surannées, ont prévalu généralement sur celles de l'Orient; cependant, l'œil se repose volontiers sur de jeunes et frais visages couronnés de gasillons mêlés négligemment à des forêts de cheveux. Il n'est pas rare d'y voir étinceler des gerbes et des fleurs de diamant, des papillons, des scarabées en pierres précieuses. Quelques dames ont le costume oriental complet, dans tout son éclat; il consiste en un takicos, (bonnet de drap rouge orné de broderies d'or) sur l'oreille et maintenu par une natte roulée autour; un enteri ou veste de drap aussi richement brodée qui se porte par-dessus le caffetan; la gorge, pudiquement voilée sous une chemise de gaze et de dentelles, semble vouloir briser ces légères entraves. Nous admirions déjà depuis quelque temps une de ces nonchalantes beautés inattentive au spectacle, et dont les bras arrondis laissaient flotter sur la balustrade des mains d'une blancheur presque aussi éblouissante que l'hermine qui bordait son jubé bleu ciel; ses doigts effilés faisaient briller coquettement des bagues de toutes couleurs en se jouant dans les plis soyeux de ses manches à festons découpés à jour. Elle causait avec un vieux barbu grisonnant qui avait un fez enfoncé jusqu'aux yeux; quand subitement nous la voyons se tourner vers la muraille et se moucher dans sa manche. Par bonheur l'orchestre fantastique vient nous distraire d'un si grand désenchantement par des coaques innombrables sortis des trombones et flûtes d'une musique arabe enragée. Une symphonie barbare produite par d'épaisses lèvres de nègres (fantassins de location tout en blanc), tympanise et charivarise nos oreilles tant soit peu délicates; la fashion est en extase et admire dans l'ignorance du mieux; car ce théâtre, remplace ici l'Opéra, les Italiens, le Théâtre Français et tous les autres spectacles. La société franque y vient étaler les richesses du beau sexe et chercher des lueurs de civilisation; elle y promène son indifférence méridionale pour tuer des soirées que le bon ton dérobe comme ailleurs au sommeil ou aux occupations du désœuvrement. Quelques Français expatriés suivent le flot et s'efforcent de se faire illusion par les souvenirs de notre scène. M. de Bourville nous présente à plusieurs personnes pour lesquelles nous avons des lettres de recommandations; presque toutes occupent des fonctions du gouvernement, chacun nous comble d'offres de services les plus obligeantes, et se fait un bonheur de piloter M. Horace Vernet au milieu des curiosités innombrables du Caire; dans tout cet

empressement, la vanité a bien sa petite part. Nos bouches ne suffisent point à elles trois pour répondre aux innombrables questions qui nous pleuvent de toutes parts sur ce qui se passe à Paris; sur notre but et notre itinéraire. Nous retrouvons sous la kakoul¹ du nizam et le tarbouch indigène, quelques réfugiés politiques, d'anciens saint-simoniens, des militaires officiers instructeurs, des ingénieurs sortis de nos écoles de France, en un mot une plialange hétérogène de capacités énergiques, ardentes ou malheureuses, qui s'est choisi une patrie nouvelle au sein de ce peuplenouveau. M. Linaut à qui la chambre des députés avait voté en 1828 une somme de 20,000 francs pour aller à la recherche des sources du Nil, et devenu directeur général des ponts et chaussées, nous fait l'accueil le plus cordial, ainsi que le colonel Warin, fondateur et directeur de l'école de cavalerie de Giseh. Ce dernier, ancien ami de M. Vernet, est un respectable officier de l'empire, et aide de camp du maréchal Gouvion Saint-Cyr. Toujours en belle humeur contrairement à l'épithète de vieux grognard dont il se fait gloire, il soutient, à qui voudra l'entendre, qu'il ne considérera jamais le tarbouche que comme un bonnet de police; aussi le porte-t-il sur le haut de la tête et en avant du front à la hussarde pour appuyer et confirmer son assertion. Il nous engage à l'aller voir à Giseh au milieu de ses enfants (c'est ainsi qu'il nomme ses élèves), et nous préparera, dit-il, un plat de son métier²; après de généreuses poignées de mains, dignes d'un cœur tout français, il retrousse sa moustache, et faisant sonner les éperons de ses bottes à la Sonwarof, il s'éloigne pour le reste de la soirée.

Le 15, de nombreux visiteurs, instruits de l'arrivée de M. Vernet, l'honorent de leurs hommages. Le brave colonel, dans la crainte de ne point nous rencontrer, arrive un des premiers et s'empare de nous pour le reste de la journée, nous proposant, avec une persistance si gracieuse, de nous conduire partout, que nous acceptons sans crainte d'importunité. En ce moment, il tombe une petite pluie fine qui rafraîchit agréablement la température et nous ferait volontiers critiquer l'usage des babouches, si elle durait plus d'un quart d'heure.

Les pluies ne sont pas abondantes au Caire; mais, au dire du colonel Warin, et contrairement à l'opinion reçue, il pleut beaucoup dans la basse Égypte, (à Damiette et à Rosette,) pendant quatre ou cinq mois de l'année. Il faudrait huit à quinze jours pour bien voir le Caire, et nous ne pouvons y rester que jusqu'au 25. Les mosquées, les basars, les hô-

¹ Kakoul, nom du capuchon porté par les officiers du pacha.

² Un Carrousel.

pitaux, les arsenaux, les fabriques, les écoles et les cimetières extérieurs, telles sont les principales curiosités que nous avons à voir. Hâtons-nous donc d'admirer, d'entendre et de retenir; un vieux auteur a dit que celui qui ne connaît que son pays n'a lu qu'une page de l'histoire du monde : tâchons d'en lire au moins deux. Chemin faisant sur le terrain doux et sans pierre qu'on prendrait volontiers pour un tapis, l'œil et l'oreille de l'étranger sont frappés de mille impressions diverses. La chaleur est moins forte qu'à Alexandrie. Le rapprochement des maisons dans certaines rues, les obscurcit et les ferait prendre volontiers pour des souterrains élevés, sans l'intervention accidentelle de quelque vif rayon de soleil tombé subitement de la voûte céleste pour nous révéler quelque scène nouvelle. Ici c'est un bazar; là un khan¹ bruyant de populace, où des chameaux calleux, chargés de ballots et de marchandises, dominent la foule en ployant et déployant leur onduleuse encolure, et formant avec leurs bosses des fluctuations semblables à une mer qu'on n'entendrait point. Quelle excellente physionomie que celle de ces bons et si utiles animaux, véritable image vivante de la patience laborieuse, modeste et infatigable! Leurs gros yeux en coquilles de noix, ombragés de longs cils et presque toujours baissés d'un air protecteur, ont l'élégante fierté de certains dandys de nos boulevards qui vont gravement les pouces dans l'entournure du gilet et la paupière braquée sur leurs poches plus ou moins bien garnies. Les chameaux se dandinent sans affectation, parce que telle est leur démarche naturelle, et les dandys se chamellent, parce qu'ils ont la bosse du ridicule. On en voit de plusieurs espèces (de chameaux s'entend); mais je déclare que je n'en ai jamais aperçu qui eussent la double gibbosité². La distinction qu'on fait ici entre le dromadaire et le chameau est la même qui existe entre le cheval de selle et le cheval de trait. Les naturalistes prétendent que le chameau de la Bactriane (dont la taille s'élève au-dessus de celle des autres) a deux bosses, en dépit de nos profondes observations; son poids moyen est de treize à quatorze cents livres. Le dromadaire, qui sert de monture aux Arabes, est d'une forme

¹ Les khans ou karavanserais, qui, en ture, prennent le nom de besesteins, sont de grands édifices bâtis en marbre, en pierre, ou en briques, et voûtés, formant plusieurs rues dans lesquelles se trouvent les boutiques de tous genres. Les voyageurs ont droit d'y déposer leurs effets les plus précieux, et même d'y loger. Les portes en sont fermées de bonne heure, quelquefois avec des chaînes, et il n'y reste que des gardiens chargés de la police de jour et de nuit. Quelques négociants et gros commerçants y ont une ou deux chambres qui leur servent de bureaux. Les femmes n'y sont jamais admises. Des riches et des dévots font souvent construire des khans pour les voyageurs dans des lieux déserts et peu fréquentés.

² La bosse n'est autre chose qu'un tissu glandulaire qui les nourrit quand la pâture vient à leur manquer. Elle ne touche point à l'épine dorsale.

très-svelte, a le poil soyeux et est pour eux l'objet de soins et d'affections particulières, par sa douce allure, la souplesse et la proportion de ses jarrets, qui en font varier le prix de 500 à 1500 fr. Aucun quadrupède n'est plus facile à nourrir, puisqu'il reste impunément quinze jours sans boire; il mange ordinairement des fèves, et, dans le désert, il broute des épines et des ronces dont il trouve moyen de se régaler à belles dents. Les chameaux en général meuvent les deux jambes du même côté, ce qui en rend le pas plus dur que le trot, qu'ils ne peuvent tenir longtemps. Il y en a de trapus, aux jambes de devant très-renflées et velues près du poitrail : ces derniers portent la tête très en arrière de la gorge, qui est elle-même garnie d'une épaisse fourrure en forme de jabot; ils sont d'une taille peu élevée, et ordinairement d'un pelage fauve brûlé ou noir; ceux qui viennent en caravane de l'intérieur de l'Asie mineure sont remarquables à ces signes physiologiques très-prononcés. Ils peuvent porter depuis 500 jusqu'à 1500; sans fardeau, leur vitesse est de six à huit milles à l'heure, en marchant consécutivement la moitié de la journée. On connaît l'utilité d'un pareil moyen de transport dans une contrée où la culture et les villes sont noyées dans un océan de solitude et de sables. Le pied du chameau a été éminemment construit pour le désert, tandis que celui du cheval s'y abîme.

Les caravanes comptent quelquefois jusqu'à quarante mille chameaux, souvent même on rencontre des propriétaires arabes qui en possèdent jusqu'à 500. Chez les Tartares, ils sont employés à des chariots; on fait des tissus de leurs poils, qui tombent chaque année; ces tissus ont l'avantage d'être imperméables, et sont en grand usage en Syrie. Ils s'agenouillent pour recevoir leur chargement dès qu'on leur prononce la syllabe *err errr errr*, qu'on doit répéter pendant qu'on s'y installe soi-même, ou qu'on y dispose un bagage quelconque; en effet, dès qu'ils n'entendent plus rien ils se redressent subitement au risque de vous rompre le cou, ou d'endommager ce qu'ils portent. Les chameliers ont l'habitude d'escalader leurs montures pendant qu'elles marchent, ils se font à cet effet un étrier de la queue reployée en anneau dans une main, tandis que de l'autre ils saisissent le pommeau de la selle et les conduisent par un licou en frappant à droite ou à gauche, suivant la direction qu'on veut suivre; quant aux équipements, ils ne varient guère, et la planche en donne une idée suffisante ainsi que de ceux des chevaux. Les ânes sont très communs et consacrés à l'usage du peuple ou des petits bourgeois qui les emploient à leurs courses journalières. Les mulets sont généralement à l'usage des femmes qui les préfèrent dans leurs prome-

nades, et s'en servent pour aller quelquefois, mais rarement, dans les mosquées. Elles y placent soigneusement leur tapis spécial pour la prière, pardessus le matelas de crin rembourré qui forme la selle.

Les brides, les croupières et les ventrières sont souvent ornées à la mode de Syrie, de damiers de couleur ou de dessins brodés en coquilages entremêlés de pompons de laine variés. Les Arabes ont eu de tout temps une réputation bien méritée pour le goût qu'ils apportent à orner la tête de leurs chevaux d'une infinité de glands en cuir ou en passementerie, destinées à les garantir des insectes, et à leur donner une allure plus fringante.

FR. GOUPIL FESQUET

A PROPOS DE LA REPRÉSENTATION

DES DEMOISELLES DE SAINT-CYR.



Monsieur,

Si vous n'avez pas vu la représentation des *Demoiselles de Saint-Cyr*, il me semble que vous n'avez pas tout perdu, car vous avez eu, comme nous tous, le spectacle d'une petite querelle littéraire, jouée de moitié entre l'auteur lui-même et le critique ordinaire du *Journal des Débats*. Que dites-vous de cette scène à deux personnages? Il est vrai que, ne connaissant pas la pièce, je parle de la plus grande, vous hésiteriez à décider qui fait le mieux dans cette sorte d'intermède. Décidez hardiment, monsieur, et donnez tort aux deux interlocuteurs; à l'un, parce qu'il a tort en effet sur le fond; à l'autre, parce qu'il s'est oublié dans la forme.

Permettez-moi de prendre les choses à l'origine. Le double échec de *Lorenzino* et du *Mariage sous Louis XV* avait mis un peu de froideur entre le Théâtre-Français et l'auteur de *Mademoiselle de Belle-Isle*. Le théâtre trouvait assez dur de payer des primes royales sur la seule présentation d'un ouvrage ébauché à la hâte, et ne se montrait plus disposé, pour l'avenir, à recevoir sans examen le premier manuscrit contresigné Al. Dumas. Ce commencement d'opposition se dessina très-nettement à l'occasion de la traduction d'*Hamlet*, et le célèbre dramaturge se retira fièrement sous sa tente.

Les choses en étaient là, quand un ami imprudent compromit de nouveau M. Al. Dumas vis à vis de la Comédie-Française. Il était question, à la Porte-Saint-Martin, de monter *Stockolm*, *Fontainebleau* et *Rome*; cet

ami de l'auteur, son fondé de pouvoirs, j'imagine, conçut l'idée d'offrir à MM. les comédiens du roi ce qu'il ne lui appartenait déjà plus de détourner d'une autre scène; mais le comité se tenait sur ses gardes, il suivait de l'œil les mouvements de la brochure, il l'avait vue sortir de la Porte-Saint-Martin; il se retrancha derrière les coutumes du Théâtre-Français, alléguant la tradition qui repousse toute œuvre dramatique déjà éconduite par quelque autre direction, et *Christine à Fontainebleau* ne fut jouée ni au Théâtre-Français ni à la Porte-Saint-Martin, pour avoir voulu passer mal à propos de la Porte-Saint-Martin au Théâtre-Français, de même que le pauvre *Hamlet* se trouvait sans feu ni lieu, errant des parages du Palais-Royal à ceux du Banquet d'Anacréon, pour avoir essayé de se glisser furtivement du Théâtre-Français à la Porte-Saint-Martin.

Au reste, qui souffrait le plus de cette mésintelligence? Ce n'était pas M. Al. Dumas, sans nul doute. Otez la Comédie-Française à l'auteur de *Mademoiselle de Belle-Isle*, il lui reste le feuilleton, au besoin même tous les théâtres, depuis le boulevard du Temple jusqu'au delà du boulevard de Gand; et l'infatigable romancier de mettre en circulation volume sur volume, gardant le théâtre des Variétés pour ses moments perdus.

Cependant la Comédie-Française comptait tristement ses recettes. Le *Fils de Cromwell* était tombé d'une lourde chute. Les *Burgraves*, cette œuvre si vivace, n'avaient pu être tués par la plus formidable comme la plus aveugle des coalitions; mais le poète avait remporté une de ces victoires qui sont désastreuses comme des défaites. Le succès de *Judith* ne pouvait réparer toutes ces pertes, puisqu'il mettait la vogue de mademoiselle Rachel au service de madame de Girardin, et non plus seulement au service du théâtre. On prévoyait d'ailleurs le congé de la jeune tragédienne, et la solitude allait suivre son départ. C'était le moment où se donnaient les représentations du *Mariage au tambour*. M. Al. Dumas s'était amusé à écrire en courant une charmante petite bluette, cette verve d'esprit et de gaieté n'était donc pas encore éteinte? qui sait s'il n'y avait pas là quelque chef-d'œuvre tout prêt à être improvisé? Une des plus spirituelles et des plus charmantes sociétaires de la Comédie se chargea de négocier un raccommodement. Elle devait réussir et elle réussit. L'auteur de *Mademoiselle de Belle-Isle* et du *Mariage sous Louis XV* promit les *Demoiselles de Saint-Cyr* aux espérances de la direction inquiète.

Malheureusement, le fournisseur le mieux achalandé n'a pas toujours un chef-d'œuvre en magasin. M. Al. Dumas examina donc ses cartons, il écrivit aux fabricants; mais c'était déjà la morte saison du théâtre,

chacun s'était laissé démunir, on n'attendait pas les commandes avant la fin d'août ou le commencement de septembre. Que faire cependant? Refuser de fournir, la maison y perdait sa renommée, le nom se dépréciait sur la place, et faute de quoi, je vous le demande? Faute de si peu de chose! faute d'un rien qui eût l'air d'une idée. Avec l'ombre d'une idée, M. Al. Dumas voudrait exécuter en moins de quinze jours un drame et deux, trois comédies. MM. Brunswick et de Leuven avaient bien à peu près ce que demandait le maître, l'ombre d'une idée; mais cette ombre ne leur appartenait pas, elle appartenait à M. Dumas lui-même, elle appartenait au théâtre de la rue Richelieu, après avoir appartenu successivement à tous les théâtres. Il n'y avait peut-être que les *Variétés* qui eussent négligé de la mettre en œuvre par mégarde, et les deux vaudevillistes s'apprétaient à la rajeunir encore une fois à l'intention des *Variétés*. Au demeurant, puisque le sujet semblait encore assez neuf pour le boulevard Montmartre, d'où vient qu'il ne l'eût pas été pour la rue Richelieu? Quel était le sujet? Le *Mariage sous Louis XV*. A la bonne heure. Le *Mariage sous Louis XV* avait été un succès négatif; donc, pièce non avenue, et, comme dit Tyrrel, dans les *Enfants d'Edouard*:

Mais après tout, milord, coup nul : c'est à refaire.

M. Alexandre Dumas jeta les yeux sur le nouveau canevas. Il y reconnut son comte et sa comtesse de Candale : M. Brunswick les avait déjà empruntés pour *Mademoiselle de Mérange*; mais en débiteur loyal, il venait de restituer l'équivalent, en rajustant à l'exposition du *Mariage sous Louis XV*, le troisième acte de son *Duc d'Olonne*, et, afin de ne pas demeurer en reste, M. de Leuven avait apporté pour sa part de collaboration l'idée de terminer la pièce avec le quatrième acte de *Don Juan d'Autriche*.

C'était assurément plus que n'en demandait M. Alexandre Dumas. Il reprit le plan, le retoucha peut-être quelque peu; mais surtout il se mit à en écrire le dialogue avec cet entrain qui lui est particulier, s'amusa à compliquer les difficultés du sujet pour se donner le plaisir de les tourner à sa manière, lut la pièce au comité de la Comédie, qui la trouva éblouissante de mouvement et très-chatoyante à l'œil. Vous jugez si elle fut reçue avec acclamation; on l'accueillit comme on accueillerait deux cent mille francs sous les espèces d'un manuscrit; mais vous auriez pris l'auteur à part, pour lui demander ce qu'il pensait lui-même de son œuvre, qu'il aurait trouvé à propos quelque plaisanterie de très-bon goût pour éviter de vous répondre.

Voilà donc la pièce qui se présentait devant la critique. Or, il faut que la critique soit aussi un peu du monde, et qu'un certain tact délicat l'a-

vertisse du moment où elle doit se montrer comme de celui où elle doit disparaître. Le jour où M. Alexandre Dumas donnait son *Antony* à la Porte-Saint-Martin, le jour où il donnait *Stockholm et Fontainebleau* à l'Odéon, où il donnait *Caligula* au Théâtre-Français, la critique lui eût fait injure si elle ne se fût pas trouvée à son poste, si elle n'eût pas discuté sérieusement, sévèrement, violemment même le mérite littéraire des trois ouvrages, leur portée, leur logique et leur autorité littéraire. La critique est ainsi faite. Je ne vous la donne pas pour un juge impartial, je vous la donne pour un juge passionné qui ne sait pas décider sans enthousiasme ou sans colère; mais, de quelque façon qu'elle formule ses arrêts, vous reconnaissez, dès qu'elle passe les bornes, qu'il s'agit aussi d'un talent hors de mesure, et les fureurs du *National* à l'endroit des *Burgraves* vous donnent la juste proportion de l'œuvre; si vous jugez la force de la place par l'appareil exagéré des machines de guerre.



Vous savez si je tiens la critique du *National* en singulière estime; nos opinions sur le drame héroïque de M. V. Hugo se sont malheureusement trouvées en ligne divergente; mais, je vous le disais tout à l'heure, ces divergences sont le mouvement même et la vie de la critique moderne. Vis-à-vis d'un grand poète, ce n'est pas assez du blâme banal ou de la louange vulgaire; il faut le dithyrambe ou le pamphlet: chacun sa partie dans ce concert fait de bizarres dissonances, et M. Rolle avait exécuté la sienne avec une rare supériorité.

Les instincts du public sont d'ordinaire lâches et mauvais. Sa malignité se plaît à la critique qui dénigre, et le dispense de l'admiration; aussi ajoute-t-il peu de foi au feuilleton qui loue: celui qui blâme a toutes ses sympathies, et, si peu que le blâme affecte les formes du dédain le plus cavalier, ce bon public se récrie d'aise; il a enfin trouvé un homme qui le flatte dans sa secrète jalousie, et lui épargne l'avéu de l'infériorité. Aussi, la campagne contre les *Burgraves* a-t-elle fait grandir la réputation de M. Rolle, son crédit s'en est augmenté; et, à cette heure, le rédacteur du *National* a pris le rang qui d'ailleurs lui est dû: le premier rang dans la critique actuelle.

Vous le concevez aisément, les trophées du *National* devaient troubler le sommeil du *Journal des Débats*, je veux dire de son spirituel feuilletoniste. Depuis longtemps, il cherchait l'occasion de se signaler à son tour par quelque grand exploit; il sentait sa renommée pâlir, il éprouvait le besoin d'en ranimer l'éclat. Il s'agissait donc pour son honneur, qu'il trouvât aussi sa campagne. Gare au premier auteur qui se rencontrerait sur son chemin! Armé en redresseur de torts, l'impatient critique

ne se sentait pas d'humeur à lui faire quartier ; il lui fallait une victime, quelque ennemi outrageusement mis à mort, et il pouvait rentrer sur son seuil pour dormir de nouveau à l'ombre de ses lauriers reflouris.

Le dessein n'était pas trop mal calculé ; mais, en de semblables projets, le premier soin doit être de ne pas se méprendre. Les aventures ne sont pas encore si communes qu'on le pense. On peut faire bien du chemin avant d'apercevoir un géant ; si vous l'apercevez, à la bonne heure, mais il faut y regarder à deux fois, de peur que le géant ne soit pas un honnête moulin. M. J. Janin a négligé cette précaution nécessaire. Dès la première annonce des *Demoiselles de Saint-Cyr*, il s'est dressé sur ses arçons, et, la lance en arrêt, il s'est heurté..... contre quoi ? Je ne dirai pas contre un moulin à vent, mais contre une œuvre qui ne méritait pas tout ce grand bruit de guerre.

Que diable ! s'il est bien de saisir aux cheveux l'occasion demi-chauve, il est bien aussi de ne pas se figurer qu'on la voit à tout propos. Il y a des jours où l'on peut avoir l'air de croire que la littérature est en péril ; mais il en est d'autres où il ne faut pas crier, dès le matin, en mettant la tête à la fenêtre, que l'on va sauver la littérature. Voilà le grand tort de M. J. Janin. Chacun dormait paisiblement quand il s'est pris à déclamer sur tous les tons le fameux : *Arma amens capio*, sans même se rappeler la fin du vers, déjà si ingénieusement appliquée : *Nec sat rationis in armis*.

Vous ne savez pas ce qui perd M. Jules Janin ? Ce sont précisément ces souvenirs incomplets, ces lambeaux d'une instruction superficielle, bien plus dangereuse que la simple ignorance. L'ignorance se défie d'elle-même, et, avec cette crainte salutaire, elle dissimule ce qui lui manque. Avec des commencements de tout, avec des velléités de savoir, des prétentions, et des illusions malheureuses, M. Jules Janin se découvre de toute part, il va, il sait à peu près où se trouve chaque chose, il ouvre la Biographie universelle, et Boccace, et Lesage et le reste, il copie à la hâte, et voici qu'il estropie Boccace, voici qu'il imagine des chronologies monstrueuses, le tout à propos d'une pièce qui ne devrait se juger que d'après les simples règles de la vraisemblance et du bon sens.

Qui veut instruire les autres, ne doit pas se mettre au hasard de tomber dans des fautes d'écolier. Devant ces petites maladresses, la tentation de secouer la robe du faux docteur devenait trop irrésistible pour que M. Alexandre Dumas ne s'en donnât pas un peu la joie. Il l'a fait, mais lui aussi s'est trompé sur l'occasion. M. Dumas n'a pas su attendre. Ce n'était pas dans sa cause, c'était dans celle d'autrui qu'il devait, soit

plus tôt, soit plus tard, venger cette ancienne querelle de toute la littérature théâtrale contre le plus étourdi, et le plus malveillant des critiqués. M. Dumas regarde cette sorte de controverse comme le droit de défense d'un accusé devant ses juges. J'ai peur qu'il ne se trompe. En matière littéraire, l'œuvre de l'accusé se défend elle-même, et, tandis que l'accusation n'a pas même tout un jour, cette œuvre, si elle est née viable, a raison de la critique, non-seulement un jour, mais toute la durée de la langue. Le grand Corneille a répondu aux observations de Scudéry sur le *Cid*, à quoi bon? puisque M. Alexandre Dumas semble lui-même ignorer l'existence de la *lettre apologétique*? et un seul des vers du *Cid* ne suffisait-il pas pour susciter au jeune poète d'éternels défenseurs dans l'avenir?

Non, il ne me semble pas de la dignité d'un auteur, ni de se faire son propre apologiste contre la critique injuste, ni de se constituer à son tour l'accusateur du feuilletoniste qui l'a blessé. C'est un triste spectacle à donner aux curieux, Voltaire l'a donné sans profit pour sa gloire. Ou le feuilletoniste du journal des débats a eu tort, ou il a eu raison. S'il a eu tort, le succès passera outre, et le succès est une bonne réponse; s'il a eu raison, taisez-vous, et ne lui fournissez pas l'occasion d'avoir raison deux fois.

C'est là du reste que M. Jules Janin a dû regretter d'avoir perdu son temps à faire sa marquetterie de mauvaise érudition. L'auteur des *Demoiselles de Saint-Cyr* n'aurait pas eu aussi beau jeu si le critique, au lieu de s'amuser à des exclamations, à des digressions, à des visions stériles, eût pris tout bonnement la pièce en elle-même, s'il l'eût démembrée scène à scène, pour montrer les morceaux mal rapportés et les ressorts en défaut. Cela valait cent fois mieux que de faire intervenir le duc de Saint-Simon et le Philippe V des mémoires. L'auteur dramatique a ses droits sur l'histoire, droits que Boileau lui-même a reconnus, et qu'il faudra toujours reconnaître, tant que les libertés du drame n'iront pas jusqu'à démentir les enseignements nécessaires de l'histoire. Le Philippe V de Saint-Simon, malgré sa physionomie maussade et ennuyée, pouvait-il aimer la vicomtesse de Saint-Herem? eh oui sans doute; permettez donc à l'auteur dramatique qui fait Philippe V amoureux, de lui donner, comme on dit au théâtre, le physique de son emploi.

Voici où la faute contre l'histoire devient une faute sérieuse, c'est lorsque le poète emprunte l'autorité de l'histoire pour donner créance à sa fable, et que la vérité de l'histoire en contredit les ressorts. Pourquoi la pièce se passe-t-elle plutôt vers la fin du règne de Louis XIV que dans toute autre époque, et à l'institution de Saint-Cyr plutôt que dans toute autre

maison? C'est parce que M. Alexandre Dumas avait besoin de l'influence occulte de Madame de Maintenon pour aplanir toutes les issues de son anecdote, pour dégager la marche de son jeu d'échecs, pour ouvrir la Bastille, pour la fermer sur le vicomte de Saint-Herem, pour lui imposer un mariage, pour obtenir elle-même l'annulation de ce mariage, pour placer ses deux anciennes élèves sous la garde de l'ambassadeur de France en Espagne. Tout le drame découle donc et du pouvoir de Madame de Maintenon, et de son amour pour son institution de Saint-Cyr, et de ses prédilections blessées par M. de Saint-Hérem avec la sainteté de sa maison; eh bien, il ne fallait pas, je le répète, que le même ressort qui doit mettre la pièce en mouvement, la rende dès l'abord impossible; il ne fallait pas mettre au rang des élèves de Saint-Cyr, une jeune fille qui n'est pas fille noble, et faire de cette jeune fille l'enfant d'une sous-maitresse, dans une communauté religieuse où il ne pouvait y avoir que des mères sous le nom de dames et des sœurs novices.

Au reste, je ne veux pas faire d'autre critique sur cette pièce. M. J. Janin a eu tort, par les motifs que je vous ai donnés, rien ne l'obligeait à faire un article inutilement et maladroitement passionné, rien ne l'obligeait même à faire un article pour lequel le journal ne lui laissait pas sa place ordinaire. Je ne comprends pas la vanité; mais je comprends l'orgueil, et, si j'avais l'honneur de signer le feuilleton de critique théâtrale au journal des débats, je voudrais avoir la préférence sur *les Mystères de Paris*, ou plutôt que de céder la place, j'attendrais patiemment mon lundi, pour revenir en maître sur mon terrain.

Quant à M. Alex. Dumas, il a gâté, par la rodomontade du dénouement, une lettre d'ailleurs très-ingénieuse et très-spirituelle, mais on est mal venu d'en appeler ainsi de la plume à l'épée, cela sent trop son Scudery, et je suis persuadé qu'un galant homme comme l'est l'auteur des *Demoiselles de Saint-Cyr*, en a sûrement regret aujourd'hui. Vous rappelez-vous, monsieur, cette phrase du fameux gouverneur de la Garde, au sujet de Corneille et de sa lettre: « Qu'il vienne, qu'il voie, et qu'il « vainque s'il peut. Soit qu'il m'attaque en soldat, soit qu'il m'attaque « en écrivain, il verra que je sais me défendre de bonne grâce. » J'avoue que ces sortes de provocations, fussent-elles encore mieux déguisées, ont quelque chose qui me blesse. Et puis, elles ont encore l'inconvénient de laisser échapper un dépit mal contenu. Jusque-là M. Alex. Dumas avait fort bien dissimulé sa mauvaise humeur; il ne fallait pas se démentir à la dernière ligne, et laisser dire au lecteur: « Tu te fâches, Jupiter; donc tu as tort. »

Quoi qu'il en soit de ce différend, on a beau vouloir le déplacer; le voici ramené devant son juge naturel, le public qui assiste à la pièce. Qui aura tort? qui aura raison? Jusqu'ici la balance penche du côté de l'auteur. Sa comédie est amusante. On rit, et on rit beaucoup. L'esprit comique remplace souvent le bon esprit; mais n'est-ce pas le premier qui agit toujours le plus sûrement sur la foule? Et puis, la pièce est parfaitement jouée. Firmin et mademoiselle Plessy, qui en représentent la partie sérieuse, ont tous deux l'élégance, le bon goût, la sensibilité, la chaleur que demandent deux rôles de haute comédie. M^{lle} Anaïs prête à Louise Mauclair, sa malice, sa vivacité, sa gentillesse, ce naturel qui est toujours le naturel le plus vrai et le plus charmant, cette gaieté qui sait se tempérer si à propos et de bon goût, et de sérieux jusqu'à l'émotion touchante. Regnier est brillant de verve, de suffisance, de maladresse et de gaucherie. Un rôle assez ingrat, celui de Philippe V, est tenu très-honorablement par Brindeau. Un rôle très-inférieur, celui de l'ambassadeur de France, a Fonta pour interprète. Avec un tel ensemble, et du mouvement, et de l'intérêt, et du rire à tout propos, les *Demoiselles de Saint-Cyr* auraient bien du malheur si elles ne fournissaient pas une longue carrière.

Vous sourirez peut-être si je vous parle de la magnificence des costumes; mais en vérité le théâtre français est le seul où les artistes portent l'habit du dix-septième et du dix-huitième siècle, comme le devaient porter les honnêtes gens de l'une et l'autre époque. Cela n'a pas l'air de travestissements. Et, à propos, où donc M. J. Janin a-t-il vu, qu'excepté Dubouloy, personne ne portait de talons rouges dans la pièce? Je crois que sa plume lui joue souvent de mauvais tours. Elle va si vite, qu'elle doit presque toujours arriver avant la pensée.

ED. THIERRY.

LA DAME DE LA HALLE.

1789



On le sait, ce n'est ni un certain aplomb, ni l'habitude de la représentation, ni l'éloquence fortement colorée qui manquent à la dame de la Halle. Comme les anciens Romains, elle passe sa vie au forum ; elle est hardie, forte en gueule, peu capable de s'alarmer pour un mot, si gros qu'il soit, ce qui ne l'empêche pas d'être vertueuse ; elle hait « tous ces nobles qui font tant les fendants qu'il semble que le ciel leur touche à la tête » ; mais, elle-même, elle estriche, cossue, ses doigts bouffis sont cerclés de bagues, et, pour elle, il existe une canaille ; la dame de la halle a son aristocratie et beaucoup de tendance à aimer le pouvoir. S'éveille-t-il une querelle, elle y mêle ses cris, ses raisons et ses poings, et s'interpose en qualité de juge ; si la querelle devient bataille, elle prend la défense du plus faible et de l'opprimé ; elle est pour la justice expéditive ; elle sait toutes les nouvelles, elle parle beaucoup à midi et ne se tait ni le matin ni le soir.

C'est donc un personnage tout créé pour les émotions de la place publique. La dame de la halle fut une puissance pendant la révolution.

Son rôle politique commença avec l'année 1789 ; dès que les élections des députés aux États généraux furent terminées, les dames de la halle (celles du marché Saint-Paul) vinrent complimenter les membres du comité de la ville et leur présenter des bouquets ; puis l'une d'elles prit la parole et dit :

« L'amour d'un peuple qui adore son roi vous conduit pour la con

sommation du plus grand de tous les ouvrages, qui est la réunion réelle des trois ordres, et le divin zèle qui vous anime nous fait espérer la fin de nos misères, en nous faisant dire d'avance que votre auguste assemblée représente l'humanité du meilleur des rois, la protection du plus grand des princes, ET QUE VOUS ÊTES TOUS DES NECKER. » A quoi Moreau de Saint-Vincent répondit que les dames de la halle étaient de vraies patriotes.

Le 10 août 1789, les dames du marché Saint-Martin s'assemblèrent au prieuré et se rendirent à l'église Sainte-Geneviève, tambour et musique en tête, et précédées d'un détachement de la garde citoyenne avec des bouquets dans leur fusil ; puis venaient deux jeunes personnes portant une petite fille couronnée de fleurs ; ensuite les dames de la halle et le bouquet gigantesque, qu'entouraient quatre autres dames qui tenaient les rubans ; — enfin ni plus ni moins qu'une bannière.

Une demoiselle Bourbon harangue le supérieur ; puis ces dames entendirent une messe en musique et un *Te Deum*, en action de grâces de l'heureuse révolution qui venait de s'opérer ; après quoi elles allèrent porter un bouquet à M. de Lafayette, en demandant qu'après la moisson le pain fût mis à 8 sous les quatre livres.

Dans l'après-midi, il y eut grand dîner, suffisamment assaisonné de couplets patriotiques.

Ceci se passait au mois d'août, qu'on y réfléchisse ! Les dames de la halle croyaient encore à Sainte-Geneviève ; elles allaient entendre la messe et se contentaient d'exprimer leurs vœux pour l'avenir, — vœux fort naturels et peu politiques d'ailleurs. — Or, vous allez voir, au mois d'octobre, le pas immense qu'elles ont fait. On leur a accordé le compliment et la chanson : c'était leur donner le droit du blâme et des cris de révolte. A elles, tout ce qui peut servir d'armes, les coutelas de la cuisine, et, au besoin, les bâtons, et à Versailles!! Ah! on ne veut pas vous donner du pain! Laissez faire les dames de la halle, elles vous en auront ; car elles ont déjà essayé de leur pouvoir, et elles ont réussi.

A leur tête s'élançait Louise Reine Audu, fruitière de Paris, reine des halles. Le bateau des farines venant de Corbeil n'arrivait plus ; la disette menace : à Versailles!!! Elles ramassent toutes les femmes qu'elles rencontrent, et vont les chercher jusque dans les maisons ; mais les armes leur manquent. Les voilà qui se portent à l'Hôtel-de-Ville, où la garde nationale se forme en un épais bataillon carré hérissé de baïonnettes.

Ceci les embarrasse bien un moment ; mais les plus hardies commen-

cent l'attaque à coups de pierre, et les gardes nationaux saisissent cette occasion pour se rappeler, qu'au bout du compte, ce sont de braves Françaises, et pour les laisser passer.

Les voilà armées de fusil, attachant des cordes au train des canons de mer qu'il faut trainer, et en marche ! Elles partent au nombre de quatre mille femmes, les unes par Saint-Cloud, les autres par Sèvres.

Les journées des 5 et 6 octobre sont trop connues pour que nous reproduisions les détails ; seulement, on remarquera ce fait caractéristique : à la députation de l'assemblée nationale se joint une députation de femmes qui, à la vue du roi pleurant sur le malheur de son peuple, se prennent tout à coup d'enthousiasme et d'amour, et reviennent en criant : Vive le roi ! ce qui sans l'intervention de la garde nationale de Versailles, les faisait mettre à la lanterne.

Comme on le sait, les femmes ramenèrent Louis XVI à Paris ; elles portaient, en signe d'allégresse, de hautes branches de peupliers et des cocardes nationales de la tête aux pieds. Ce fut une d'elles qui s'écria, chemin faisant : Nous ne manquerons plus de pain ; car nous ramenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron. De fait, avec le roi entrèrent à Paris cinquante ou soixante voitures de grains ou farines.

Reine Audu joua, dans la journée d'octobre, un des rôles les plus actifs ; aussi fut-elle arrêtée avec quelques autres fauteurs de l'insurrection ; mais le Châtelet n'osa continuer la poursuite, et la voilà portée en triomphe, toute pavoisée de rubans tricolores et rendue à son empire. Cependant c'était elle qui, à Versailles, avait arrêté les cinq voitures préparées pour la fuite de la famille royale ; dans l'engagement qui eut lieu avec les gardes-du-corps, elle reçut deux blessures, et, le soir venu, elle laissa les autres femmes se réfugier dans les corps de garde ou dans les casernes : la reine Audu dormit sur l'affût d'un canon.

Après de pareils débuts, la dame de la halle devint un personnage politique. La dame de la halle, c'est la mère Duchesne qu'on la nomme, la mère Duchesne dit *brise acier* ; elle a son journal, comme le père Duchesne a le sien ; on l'y voit en tête, un sabre d'une main, une quenouille de l'autre, et sa devise est : Vivre libre ou mourir. La mère Duchesne, est le type général, c'est la plèbe des halles ; la femme Audu, c'est la reine, et l'on ne les confondait pas.

Voulez-vous les entendre parler politique ?

La mère Duchesne dit à la reine Audu, en ôtant sa pipe de sa bouche :

« Je t'avoue que si j'avais à parler au roi, je lui dirais : Sire, vos fidèles poissardes ne peuvent souffrir sans indignation toutes les esca-

pades qu'on vous fait faire, qu'on vous ait retourné de tant de manières et qu'on vous ait ballotté comme un volant. Nous sommes gouvernés à la diable; l'un tire à droite et l'autre tire à gauche; celui-ci veut du dur, cet autre du mou. Nous n'avons plus ni sou ni maille; la misère nous talonne; le royaume s'en va en eau de boudin. Si vous n'y mettez ordre, tant ira, sire, la cruche à l'eau, qu'elle cassera. Je savons ben que le plus embarrassé est celui qui tient la queue de la poêle; mais, quoique ça, il n'y a pas de mal sans remède. On consulte ses amis, non pas ces chiens de donneurs d'eau bénite de cour, qui n'avont toujours cherché et qui ne cherchent encore qu'à vous gruger, parce qu'ils savent ben ce qui leur pend à l'oreille si vous vous laissez guider par les braves gens qui pensent bien; car nous savons que vous êtes une bonne pâte de roi. Par ainsi, si j'étais à votre place, je ferions à notre tête sans consulter ni femme, ni enfants, ni rien. Excusez, si je prenons sur nous de vous dire ça; mais c'est par pure amitié: j'avons notre cœur sur la main. Si vous saviez quel plaisir vous nous avez fait quand je vous avons vu la cocarde du tiers état; si j'avions osé, je vous aurions embrassé et sauté au cou.... Vous ferais bien de donner de la poudre d'escampette à ces nouveaux ministres, qui vous avaient conseillé de faire venir tant de soldats, tant de canons, tant de fusils, pour nous mettre à la raison, comme ils disoient; mais ils avaient compté sans leur hôte: nous avons déjà fait raffe de la Bastille, qu'ils n'avaient pas seulement regardé par où. Vous eussiez bien mieux fait, soit dit en passant, de la faire démolir vous-même; vous vous en seriez donné les gants. Mais à quelque chose malheur est bon, parce qu'au moins messieurs les États généraux pourront à présent tailler en plein drap, lorsque la noblesse verra que le tiers état ne se laisse plus arracher le poil de la moustache. Avant de vous lâcher, sire, je sommes bien aise de vous dire que madame votre épouse ne ferait pas mal d'enrayer tant seulement un peu le train qu'elle mène. Croit-on que ça fasse plaisir à de bons Français d'entendre toujours répétailler de bouche en bouche mille farces de leur reine? etc., etc.

Les dames de la halle se constituèrent en société qui avait ses sections, section du contrat social, section de la réunion, etc.

Les attributs consistaient en un œil de vigilance, un drapeau et quatre piques.

Le lieu ordinaire de leurs séances était sous les charniers Saint-Eustache.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de donner l'aspect d'une des séances les plus orageuses.

Nous sommes au septième jour de la première décade : second mois de l'an deux de la république une et indivisible.

Il est onze heures du matin,

La salle, fort enfumée, est garnie de bancs qu'enferme une balustrade. — Au fond, sur une sorte d'estrade, est placé un fauteuil de paille qu'entourent les attributs de la société, l'œil de vigilance, le drapeau et les quatre piques.

Une galerie en bois assez large fait le tour de la salle et repose sur des piliers. — C'est ce qu'on appelle des tribunes.

La société a été invitée à se réunir pour l'*inauguration de deux martyrs de la liberté*. Mais les membres ne se trouvant pas en nombre, une citoyenne prend la parole et dénonce avec violence les manœuvres des ennemis pour affamer les patriotes. Son accusation repose sur ce qu'on a trouvé, dit-elle, des pains qui avaient été jetés dans les égouts de Montmartre et du Temple.

« Ce n'est pas vrai ! » s'écrie une des citoyennes des tribunes (sensation).

Ici commencent des discussions fort animées entre les actrices et les spectatrices.

Plusieurs membres de la société se lèvent avec impétuosité pour attester le fait avancé par l'orateur.

« A bas le bonnet rouge ! A bas les jacobines ! A bas les jacobines et la cocarde, » crient les tribunes.

Car nous avons oublié de mentionner que la vice-présidente qui occupait le fauteuil, était coiffée d'un bonnet rouge.

Le trouble est à son comble. Les tribunes appellent l'assemblée une réunion de scélérates ; l'assemblée dit aux citoyennes des tribunes qu'elles sont seules, enfin la vice-présidente requiert la force armée, qui entre dans la salle sous forme de six citoyens portant le sabre nu, et d'un juge de paix nommé Lindor.

Le discours de ce juge de paix, qui s'adressait à des femmes, mérite d'être transmis à la postérité.

« Citoyennes, dit-il, au nom de la loi, silence ; silence au nom de la loi ; je vous ordonne de faire silence. »

Puis, s'adressant particulièrement aux citoyennes des tribunes, il leur affirme qu'on ne prétend pas les obliger à porter le bonnet rouge, qu'elles seront libres de se coiffer comme bon leur semblera (il fallait que le bonnet rouge les coiffât bien mal) ; enfin il engage la vice-prési-

dente à quitter son bonnet, celle-ci se décide à le faire et pose le bonnet sur la tête de Lindor, le juge de paix pacificateur.

Sur ce, la force armée se retire, mais à peine a-t-elle quitté la salle, que les citoyennes des tribunes fondent sur l'assemblée, les vociférations recommencent, et une bataille acharnée s'engage.

Disons que les membres de la société se défendirent avec beaucoup de courage, et, surtout, surent dignement protéger leurs attributs que la foule voulait mettre en pièces.

La citoyenne-porte-drapeau se battit avec désespoir, et, se voyant obligée de céder au nombre, livra le drapeau au juge de paix, que le tumulte avait rappelé, en lui disant : « Je te le remets entre les mains, mais tu m'en réponds sur ta tête ! »

La lutte fut vraiment terrible : il y eut cinq à six femmes grièvement blessées ; une d'elles fut presque assommée à coups de sabots. « Vive la république, criait-on, à bas les révolutionnaires, les jacobines, les bonnets-rouges ! »

L'arrivée d'un certain nombre de canoniers de la section, mit fin à cette mêlée, et on parvint à faire comprendre aux membres de la société, qui tenaient bon et préféraient se faire massacrer plutôt que de céder le champ de bataille, qu'elles étaient en nombre trop inférieur, et que leur retraite serait encore honorable. En effet, on les fit évader par une issue qui donnait dans l'église et le passage Saint-Agnès, mais elles ne partirent qu'après avoir dressé le procès-verbal qu'elles signèrent.

Le journal des révolutions de Paris inséra ce procès-verbal, en ajoutant qu'il aimait à rendre justice à la pureté des principes de la société des dames de la halle et à reconnaître les services rendus par elle à la révolution.

Somme toute, les membres de la société, réunis pour l'inauguration de deux martyrs de la liberté, furent eux-mêmes les martyrs, et certes, la mère Duchesne n'avait pas toujours ainsi le bon droit pour elle ; d'ordinaire, loin d'être battue, elle battait, sous prétexte de justice populaire. Point ne lui suffisait d'être pouvoir délibérant : elle voulait être pouvoir exécutif : c'était un républicanisme très-tyrannique que le sien. Un jour, par exemple, des citoyennes, qui sous leur jupon court avaient passé des pantalons, s'étaient coiffées du bonnet rouge et portaient des pistolets dans leur ceinture ; des femmes, dans ce costume patriotique, essayèrent d'entraîner à leur suite les dames de la section du contrat social ; mais celles-ci eurent soupçon que ces bonnets rouges couvraient des têtes

contre-révolutionnaires, et alors, un soupçon, c'était une certitude ; elles n'en demandèrent pas davantage, et, sans autre forme de procès, se saisirent des émeutières, les fouettèrent indignement et les couvrirent de boue.

En général, la mère Duchesne aimait beaucoup à fouetter ; c'est elle qui, en plein jardin des Tuileries, infligea ce châtiment à la fougueuse Théroigne de Méricourt, qu'elle accusait d'être brissotine : ces petits actes de justice expéditive étaient fort de son goût, et malheur aux ci-devant en cotillons qui lui tombaient sous les mains. Les dames de la halle n'osaient guère, en temps ordinaire, s'attaquer à un homme, à moins que ce ne fût quelque calotin qu'elles pouvaient houspiller rudement sans craindre aucun blâme ; souvent elles se contentaient de l'accabler d'injures, de lui déchirer sa soutane tricolore ; mais le malheureux n'en était pas toujours quitte à si bon marché.

Voulez-vous, du reste, entendre reine Audu elle-même parler des dames de la halle, et autres citoyennes patriotiques ?

« As-tu remarqué, depuis qu'elles respirent l'air de la liberté, quel chic que ça leur donne ! comme ça vous a l'air leste et déluré maintenant ! Mille z'yeux ! comme ça s'efface !.. bonnet sur l'oreille à la dragonne... moustache aux tempes, dans le genre des crocs du père Duchesne ; un air d'aller à l'abordage, une démarche fière..... On croirait, million de tonnerres ! que ce sont autant d'homards en jupes... Malgré cela, de la décence, quelque chose qui en impose ! »

Et plus loin :

« Au premier coup de tambour, je prends les armes, je lève un escadron de femmes, je me mets à leur tête, et, le sabre à la main, j'enfonce les bataillons ennemis comme du beurre. »

Ceci n'était pas de la fanfaronnade. Le 10 août 1792, reine Audu se battit comme une lionne ; elle tua plusieurs soldats suisses, et reçut une couronne après la victoire.

Le 20 janvier 1792, la veille de la mort de Louis XVI, le bruit courut dans Paris qu'un certain nombre de *femmes de ci-devant*, de *demoiselles entretenues*, de *riches marchandes*, d'*accapareuses*, devaient se déguiser en poissardes, et aller chercher les dames de la halle pour les engager à crier grâce en faveur du roi.

Le projet exista réellement, mais ne put être mis à exécution, les dames de la halle ayant décidé le soir même, dans une réunion qui se tint au charnier des Innocents, que le lendemain, 21, elles ne paraîtraient point à la halle.

Le jour où les assemblées de femme furent défendues, la mère Duchesne, de personnage politique qu'elle était, redevint dame de la halle, comme devant.

Il fut décrété qu'elle ne pouvait :

S'immiscer aux affaires publiques ;

Se rassembler en associations politiques ;

Ni prendre part aux discussions des assemblées populaires.

Ce jour-là, la mère Duchesne put s'écrier avec reine Audu, toutes deux les poings sur la hanche :

« Que ces monstres d'hommes les reléguaient comme des animaux dans leur ménagerie. Mille tonnerres ! »

WILHELM. TÉNINT.

LE ROI SATAN.¹

BALLADE.

A M. Victor Hugo.

C'est fête aux enfers ;
 Le roi Lucifer
 Du sceptre de fer
 A frappé son trône.
 A ce grand signal
 Du trident royal,
 L'empire infernal
 Tout entier résonne.

Et du gouffre ardent
 Un long cri strident
 Part se répandant
 Sur la plaine émue,
 Et dans ses sillons,
 En longs tourbillons,
 Des noirs bataillons
 La foule se rue.

¹ Sous le titre de *Love*, un de nos collaborateurs publie un volume de poésie, auquel nous empruntons cette pièce. Nos lecteurs y remarqueront, avec nous, de l'éclat, une forme hardie souvent énergique, et une sérieuse étude du rythme, cet élément si puissant de l'attrait poétique.

Ils se sont placés,
 Foulés, entassés,
 En meule pressés,
 Spirale vivante,
 Enroulée au mont
 Où du roi démon,
 De l'être sans nom
 Trône l'épouvante.

Bientôt s'apaisant
 Sous son œil puissant,
 Du flot mugissant
 L'orageuse houle
 Se tait ; et la voix
 Du roi leurs rois
 Comme au fond des bois
 Un tonnerre roule :

« Les destins sont clos :
 Nous avons nos lots :
 Un autre chaos
 A repris la terre.
 Il n'est plus d'humain,
 Et l'enfer est plein ;
 Nous n'avons enfin,
 Tous, plus rien à faire,

« — Rien qu'à torturer,
 Briser, lacérer,
 — Qu'à *rémunérer*
 Ce peuple victime ;
 Et régner, nous dieux,
 Comme ceux des cieux,
 Puissants, glorieux,
 Sur le haut abîme.

« Or donc, libres, fiers,
 Princes des enfers,
 Dont les cieux déserts
 Regardent les proies,
 Réjouissez-vous,
 Chantez, riez tous :
 Que l'on soit jaloux
 Là haut de vos joies ! »

Il dit, et hurlants,
 Et roulant aux flanes

Des antres brûlants,
Comme une tempête,
Leurs immenses ronds,
De leurs affreux bords
Du palais sans fonds,
Ébranlent le faite.

Mais un bruit inconnu perce les voûtes sombres ;
Un rayon fulgurant a traversé les ombres.
Forçant les seuils d'enfer, l'un des princes du ciel ,
Un radieux archange est entré : Raphaël.
Ange de grâce, il vient de l'empire sublime
Porter le grand pardon qui doit clore l'abîme.
Car les temps ne sont plus ; car le monde mortel,
Détruit, est disparu dans l'espace éternel.
Ses astres, ses soleils, tous, vaincus de durée,
Sont éteints ; seuls, les feux du céleste empirée
Brûlent toujours , veillant sur ce monde passé,
Comme la lampe au temple où les chants ont cessé.

Donc du grand Jéhovah la profonde clémence
Veut faire tout rentrer dans son pardon immense.
L'ange dit son message en mots qu'aucun accent
Ne peut rendre, à la fois noble et tendre et puissant,
Et d'un mouvement doux, inouï, tous frémirent ;
Et les astres d'airain suavement mugirent.

Mais les comprimant tous d'un regard souverain,
Le monarque répond, ferme, fier et serein :
« Merci, toi, Raphaël, frère de l'autre plage,
Merci de t'avoir vu, toi. Quant à ton message,
Écoute bien ceci : Je ne puis plus aimer :
Car trop longtemps mon cœur n'a fait que blasphémer ;
Je ne saurais bénir, ami, comme vous anges ;
Ma voix ne saurait plus s'unir à vos louanges ;
Ma bouche, que ton Dieu si longtemps condamna,
A par trop désappris l'éternel hosanna.
De plus, dans cette nuit, dont vos flammes funèbres
N'éclairent nullement les profondes ténèbres,
J'ai trop perdu l'aspect d'un autre jour : mes yeux
Ne sauraient plus se faire à la clarté des cieux.
Enfin, vois-tu, parmi la foule qui l'encense,
Moi, jadis pliant mal sous la toute-puissance,
Moins encore qu'alors je saurais obéir.
J'ai régné trop longtemps : je ne puis plus servir. »

Ainsi le roi dit :
L'enfer applaudit,

Et blasphème et rit ;
 Sur la plage ardente,
 Partout, à la fois,
 Peuples, princes, rois,
 D'une immense voix,
 Tout l'empire chante ;
 « A Satan maudit,
 Le Très-Haut a dit :
 Dans mes cieus, proscrit,
 Reprends ta couronne.
 Mais notre Satan,
 Sublime, éclatant,
 Dit : Je suis content,
 Je garde mon trône. »

Et superbement,
 Et joyeusement,
 D'un long hurlement,
 L'innombrable foule
 Encore applaudit,
 Et blasphème et rit,
 Danse, et dans la nuit
 De ses feux se roule.

Et l'archange, voilé de ses six grandes ailes,
 Remontait tristement aux plaines éternelles,
 Lorsque l'horrible éclat d'un carreau souverain,
 Fendant et séparant la montagne d'airain,
 Roi, princes infernaux, peuple, soudain tout tombe,
 Et s'abîme écrasé sous cette immense tombe ;
 Et l'ange se retourne, et le ciel accouru
 Regarde... et tout, — le mont lui-même, — est disparu.

Adrien DELAVILLE.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. — *Reprise d'OEdipe à Colone. Première représentation de la Péri.*

Si cette saison d'été, variable et nébuleuse, doit être favorable à quelques théâtres, c'est principalement à l'Académie Royale de musique, en récompense de son activité. A peine *Charles VI* a eu atteint sa vingtième représentation, que l'Opéra a voulu continuer, mieux, grandir son succès. Nous avons été juste envers la dernière partition de M. Halévy; notre sévérité n'avait rien de blâmable en présence des faits, et l'événement a donné gain de cause à nos prévisions. *Charles VI* a obtenu un succès de curiosité, dû à sa belle mise en scène, à ses admirables dé-

corations, à l'ensemble de tout le personnel de l'Académie Royale de musique. Au point de vue musical, force nous a été de prendre nos réserves. M. Halévy possède toutes les facilités pour avoir une prompte revanche, et nous espérons que sa prochaine œuvre sera plus consciencieuse et mieux réussie.

En attendant, on a repris *OEdipe à Colone*. Ce chef-d'œuvre de Sacchini n'a produit que peu d'effet. Il ne faut s'en prendre ni à la musique du vieux maître, ni à la mauvaise volonté des *dilettante* actuels. *OEdipe à Colone* est en musique ce que la tragédie est en littérature, une œuvre large, grandiose, magnifique, mais dont la forme a vieilli. Les quelques notes de trombones introduites dans les *fortissimi*, n'ont rien changé au style même de la partition. Nous sommes personnellement admirateur de la mélodie simple et saisissante qui caractérise le génie de Sacchini, mais nous ne pouvons nous refuser à reconnaître que bien des phrases passées à l'état de formules sont monotones, et souvent à côté de la véritable expression dramatique. La reprise d'*OEdipe* n'avancera en rien la question musicale ; mais c'est, toutefois, une magnifique partition à étudier pour nos jeunes compositeurs. Le second acte en entier est sublime, et le trio final est, chaque soir, couvert d'applaudissements. C'est pour ces morceaux que Sacchini a été le plus inspiré, et le duo d'Antigone et d'OEdipe restera comme une des plus admirables productions musicales qui aient paru.

L'exécution a été satisfaisante ; madame Dorus, Levasseur et Massol ont eu de beaux moments ; par malheur, le talent de madame Dorus se prête peu à cette musique large et accentuée dont l'usage se perd tous les jours. Massol a de la voix, mais s'il pouvait faiblir sous le rapport de l'énergie, pour gagner sous celui de l'expression et du sentiment !

OEdipe a été destiné à servir de lever de rideau, modeste emploi pour un chef-d'œuvre. Quelle heureuse nouveauté devait paraître, escortée par une aussi importante partition ? Un ballet, *la Péri*, une seconde œuvre chorégraphique de M. Théophile Gautier.

Nous serions bien tentés de faire la guerre au feuilletoniste de la *Presse* abandonnant peu à peu le tournoi littéraire, pour se borner à écrire des ballets ; nous lui demanderions s'il est fatigué de ses premiers succès ; mais comment ne pas pardonner à l'auteur de *Giselle* et de *la Péri* ? M. Théophile Gautier fait maintenant de la poésie en action, il met en scène ses rêveries les plus gracieuses, les fêtes de harem, les délicieuses amours des légendes allemandes, le ciel et la terre tout ensemble.

Le nouveau ballet est composé d'une action bien simple. C'est toujours l'amour d'un mortel pour un objet céleste, l'incessant combat du désir et de la passion. Achmet, au milieu de son sérail, n'a plus de regards, même pour sa sultane favorite ; il a épuisé la coupe des voluptés ; les jouissances réelles ne lui suffisent plus. Il rêve une passion unique, élevée, merveilleuse ; et, justement, voici que, pendant son sommeil, il

se trouve sous l'influence d'une ravissante apparition. Les Péris, les fées orientales, sont venues le visiter. Leur reine voudrait attirer Achmet dans l'oasis fantastique ; mais Achmet n'a pas d'ailes, et ne peut la suivre ; elle lui remet un talisman qui lui donnera le pouvoir de faire descendre du ciel, à son gré, la divine beauté qu'il aime. Heureux Achmet ! il n'a qu'à le vouloir, et aussitôt la fée lui apparaîtra. La vision achevée, son bonheur l'enivre et lui fait prendre en pitié ses favorites. Il chasse Nourmahal, sa bien-aimée, et la vend à Omméyl, le marchand d'esclaves.

Mais Nourmahal ne laissera pas passer l'occasion de la vengeance. La Péri, ayant pris l'habit d'une simple mortelle, est éperdument aimée d'Achmet. Au moment où celui-ci, étonné de la ressemblance qui existe entre Leïla et la reine des Péris, lui déclare sa flamme, Nourmahal paraît. Laissons ici parler M. Théophile Gautier : « Nourmahal, l'ancienne favorite d'Achmet, n'a pu dévorer l'affront qui lui a été fait, ni oublier un maître ingrat. Il n'y a rien de tenace comme l'amour méprisé. Grâce aux intelligences qu'elle a conservées dans le palais, elle est parvenue à pénétrer jusqu'à l'endroit où se trouvent Achmet et Leïla. La vue de ce groupe augmente sa fureur ; elle tire un poignard de sa ceinture et s'élançe pour frapper Achmet ; heureusement, Leïla lui retient la main et détourne le coup. L'altière sultane s'en prend alors à Leïla ; mais Achmet s'interpose et arrache le kandjar des mains de Bourmahal, qu'il veut livrer au cimetière des esclaves accourus. » Leïla intercède en faveur de son assassin.

Le ballet se termine par la mort d'Achmet, condamné au supplice des crochets ; mais à peine il a disparu dans le gouffre, qu'il est divinisé, et qu'il tient la main de Leïla, la reine des Péris. Le ciel s'ouvre, et reçoit les deux amants : ils vont achever le roman de leur amour au milieu du paradis musulman.

Le succès de la *Péri* n'a pas été un instant douteux ; sauf quelques longueurs, au deuxième acte, ce ballet touche à la perfection. Mademoiselle Carlotta Grisi, qui remplit le rôle de Leïla, n'a jamais été plus poétique, plus légère, plus admirable. Petipa manque un peu d'ampleur et de dignité pour représenter le personnage d'Achmet. On a fort applaudi toute la scène de la vision, où mademoiselle Carlotta Grisi se surpasse elle-même, et un joli pas de quatre au second acte. La musique de M. Burgmüller est généralement gracieuse. La valse favorite de la *Péri* aura le succès de celle de *Giselle*. Cependant, l'arrangement de la musique du second acte touche parfois à la monotonie. Les décorations sont merveilleuses. La vue du *Caire à vol d'oiseau*, le royaume des Péris, et le paradis musulman, ont provoqué les applaudissements de toute la salle.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Avant la clôture définitive de la session, qui a eu lieu durant cette quinzaine, M. le comte Roy s'est plaint, à la tribune de la chambre des pairs, de l'allure précipitée que la noble assemblée est tous les ans obligée de donner à ses derniers travaux, et en même temps il a fait remarquer combien il était regrettable que, pour les lois qui lui sont apportées à la brassée vers la fin de l'année parlementaire, la chambre soit placée dans l'alternative ou de les soumettre à un ajournement pouvant entraîner de graves inconvénients, ou de les laisser dans un état d'imperfection dont elle a la conscience, et auquel ses hautes lumières lui donneraient toute facilité de remédier.

Des lois incomplètes sont déjà un grand mal, mais ce qui doit être surtout considéré dans ce fâcheux régime, c'est une sorte d'atteinte indirecte portée à l'indépendance et partant, à la force morale d'un des pouvoirs de l'État. A un certain moment de la session la chambre des pairs, pour dire la vérité, vote moins les projets législatifs qui lui sont soumis qu'elle ne les enregistre; et naturellement le public, témoin de cette résignation, s'habitue à voir en elle une sorte de rouage secondaire, situation qui n'est ni dans l'esprit ni dans la volonté nettement exprimée de nos institutions. Maintenant à cette sourde perturbation est-il un remède? ceci ne fait point de doute, mais ce remède qui l'appliquera?

Des habitudes sont prises; une manière de force des choses plane sur cette situation, et le gouvernement, auquel il serait naturel de penser d'abord pour aviser à ce désordre, n'est pas peut-être bien en mesure d'y pourvoir convenablement. Obligé de prendre parti entre deux pouvoirs dont l'appui lui est également nécessaire, il doit être assez disposé à faire selon les vœux de celui qui, par l'impatience assez connue de son tempérament, serait peut-être entraîné à quelque vivacité, si l'on venait à lui disputer la possession d'un abus dont une sorte de prescription, l'a mis dès longtemps en jouissance.

Ce serait donc, plutôt, à la noble assemblée qui, peut parler au nom de l'intérêt public de sa dignité, jusqu'à un certain point compromis, à se charger elle-même d'opérer une réforme, et le jour où elle voudra obtenir un amendement à cet état de choses, dont elle n'est pas seule à percevoir les re-

grettables conséquences, le droit est si bien de son côté, que l'ombre même d'un conflit ne saurait se dessiner. Sans doute il y a en général sagesse de la part d'un pouvoir à ne pas se montrer jaloux à l'excès de sa prérogative ; mais il doit aussi se souvenir que sa considération est une sorte de dépôt dont il doit compte aux institutions du pays aussi bien qu'à lui-même, et c'est dans l'intérêt même de l'accomplissement de sa mission constitutionnelle qu'il doit toujours prétendre à ne se laisser entamer par aucun côté, et à fonctionner avec une entière énergie.

Les loisirs pour lesquels la chambre des députés montre tous les ans un empressement si impatient sont en ce moment employés, comme aurait dit Charles-Quint, à ces *mangeries* parlementaires pour lesquelles on sait que l'opposition a toujours un goût marqué.

N'attendant pas la clôture de la session, M. de Lamartine, il y a tantôt de **x** mois, nous avait offert à Macon la primeur de cette éloquence *poculatoire* ; ont suivi : MM. Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, l'Herbette, disons même M. de Lourdoueix, publiciste en chef de la *Gazette de France*. Bien que M. de Lourdoueix n'aie pas l'honneur de siéger à la chambre des députés, le discours mangeant qu'il vient de prononcer à Périgueux peut être tenu pour une dépendance du grand mouvement gastronomique que nous nous disposons à suivre dans son développement. D'abord, au fond de sa harangue serpentait la candidature cosmopolite de son collaborateur et ami M. de Genoude, puis par la truffe, dont le Périgord est la terre classique, et dont chacun sait les grandes affinités parlementaires, on peut dire que sa parole se relie directement à qu'il y a de plus élevé dans cette grande manifestation de fourchettes intelligentes provoquée en ce moment par certains mandataires du pays. Le banquet dont M. de Lourdoueix a été, si l'on peut ainsi parler, la pièce de résistance, avait réuni d'assez nombreux complices ; on était curieux de voir la manière dont un ancien censeur, ayant échangé ses grands ciseaux pour un verre à patte, s'y prendrait pour parler, sans rire, de son amour hors d'âge pour la liberté.

Le banquet présidé par M. Ledru-Rollin avait une portée plus haute ; on y mangeait pour l'Irlande ; le *veau froid* y affectait une saveur internationale et devait placer la réunion en étroite communication avec O'Connell, si bien que l'un des convives venant à mal digérer, ce trouble devait retentir dans l'estomac du grand agitateur, qui en eût éprouvé le contre-coup. Mais justement l'égoïste Irlandais étant d'avis que la patrie finit quelque part, et qu'une nation n'est pas le genre humain, n'a aucune espèce de goût pour cette fraternité universelle, dont le désordre et l'anarchie forment le principal fondement ; il a donc, assez froidement accueilli les avances du patriotisme français et découragé, aussi honnêtement que possible, le voyage que M. Ledru-Rollin voulait entreprendre en Irlande pour y faire l'officieux apport de ses compromettantes sympathies. Si nous ne pensions qu'à une époque inflammable comme est la nôtre, les plus lointaines concessions faites à l'esprit de turbulence doivent être hautement blâmées par l'esprit de conservation, nous avouerions que par cette résistance à s'affilier aux anarchistes de tous pays et aussi par la verte le-

con d'obéissance aux lois tout récemment donnée à quelques brebis égarées de son troupeau irlandais, O'Connell vient jusqu'à un certain point de s'amnistier auprès de nous. Mais la question est toujours de savoir si la solidité de son influence répressive s'étendrait à toutes les circonstances. Quoi qu'il en soit, cette influence étant tout individuelle et toute viagère, on n'en doit pas moins regretter qu'elle s'emploie aujourd'hui à faire un amas de ferments incendiaires que le puissant acrobate du *rappel* peut seul dominer aujourd'hui. Ce n'est pas à soixante-dix ans que l'on plante un arbre avec l'espoir de s'asseoir tranquillement sous son ombrage, un de ces arbres de la liberté dont les fruits ne commencent souvent à perdre leur amertume, qu'après cinquante ans de tourmente et d'aère floraison.

Puisque nous en sommes sur le chapitre d'O'Connell, un mot aussi sur un côté faible de cette grande et singulière figure politique à laquelle nous apprenons qu'un pays dont la pauvreté est proverbiale, fait généreusement un revenu de 500,000 livres.

Ce n'est point, nous dit-on, une subvention, un salaire; c'est une restitution, une couronne civique tressée des dons volontaires de la reconnaissance publiques. O'Connell était un avocat célèbre qui gagnait 300,000 fr. à Dublin dans son cabinet. Il a quitté, pour s'occuper des affaires publiques, la carrière du barreau qui lui était une source de fortune si féconde, il est bien juste qu'on l'en dédommage et qu'il ne fasse pas les affaires de l'Irlande à ses dépens.

Ceci est un compte de caisse auquel il n'y a pas grand'chose à dire, mais la vie politique admet-elle cette balance si rigoureuse du *doit* et de l'*avoir*, et là où les intérêts matériels sont administrés d'une si exacte manière, la grandeur morale ne reçoit-elle pas quelques regrettables atteintes. L'histoire a conservé comme l'un des plus beaux traits du caractère de ces vieux Romains que l'on trouvait mangeant des pois chiches dans des écuelles de bois, le souvenir de leur désintéressement, et dans les temps modernes Washington qui avait obtenu pour sa patrie un bien autre *rappel* que celui promis à l'Irlande, par O'Connell, ne voulut jamais recevoir aucun traitement ni comme président, ni comme général. L'axiome de droit criminel, *is fecisse præsumitur cui prodest*, est également fort applicable en matière de révolution, et nous nous défierons toujours un peu, de la haute vertu politique d'un homme auquel l'amour de sa patrie devient à quelque titre que ce soit, la *douloureuse* occasion d'un revenu de 500,000 fr.

Pour en revenir aux discours, après boire, sur les pas de M. Ledru-Rollin est arrivé M. Garnier-Pagès, frère de son frère et qui à ce titre a cru devoir donner au compte-rendu de sa première campagne parlementaire, une certaine solennité.

Soit dit en passant, n'est-ce pas une chose fort singulière que dans un parti où le principe de l'hérédité est mis si fort à l'index, l'on puisse citer M. Carnot député de par son père et par l'influence de la successibilité directe et M. Garnier-Pagès ayant fait servir le droit de la ligne collatérale au même résultat d'ambition et d'avancement?

Quoiqu'il en soit, M. Garnier-Pagès siège à la chambre et dans la discussion de la question de la loi des sucres, il a essayé de se poser comme autorité financière en proposant un système fort ingénieux et qui n'avait que l'inconvénient d'être assez inapplicable.

Mais ce n'est là qu'un faible titre de l'illustre économiste à l'admiration des électeurs de Verneuil; ce qui le place dans une sphère politique infiniment plus élevée, c'est la grande et belle interruption qu'il a rappelée à ses commettants et dont il a eu l'inspiration en s'écriant un jour pendant que M. le ministre des affaires étrangères était à la tribune, *mais c'est un discours anglais!* Un homme assez heureux pour avoir rencontré dans sa vie un mouvement pareil est classé définitivement. La question n'est pas de savoir si l'accusation était absurde et si elle témoignait, tout juste, dans l'interrupteur, qu'il comprit le français du discours qui se prononçait devant lui; *c'est un discours anglais*, quoiqu'il puisse arriver, restera comme l'un des plus beaux monuments de l'histoire parlementaire de ce pays-ci, et certes, M. Garnier-Pagès ne s'y est pas trompé, en allant jusqu'à ne pas craindre de rappeler lui-même, qu'il était l'instrument dont la Providence s'était servi pour faire retentir ces magnifiques paroles. Il y a en effet dans la vie de certains hommes des bonnes fortunes d'une si grande hauteur, qu'ils ne doivent pas même essayer à leur endroit, l'hypocrisie d'une attitude modeste. Un orateur s'est en quatre mois, mis en possession d'une gloire immense; il a dit: *C'est un discours anglais*, et l'univers a recueilli cette parole, ne serait-ce pas alors un détour bien misérable, que de vouloir faire prendre le change à la postérité, relativement à celui que Dieu avait créé pour accomplir la mission de cette interruption sans pareille? Le monde entier ne sait-il pas à l'heure qu'il est, que cette foudroyante apostrophe est tombée de la bouche de M. Garnier-Pagès, quelle grâce aurait-il donc à marchander pour s'en saluer l'auteur. Voulût-il l'attribuer frauduleusement à quelque autre, est-ce que le siècle tout entier ne se lèverait pas pour lui donner un démenti en la lui restituant?

Constatons encore, dans le compte-rendu aux électeurs de Verneuil, un passage digne de quelque attention. M. Garnier-Pagès a dit à ses commettants qu'ayant eu le bonheur de se placer dans une situation politique à ne leur rendre aucun service, il avait été touché, plus qu'il ne pouvait dire, de la remarquable discrétion qu'ils avaient mise, à ne lui en demander aucun. Ce touchant échange de bons procédés n'est pas, il faut en convenir, très-commun dans les rapports d'électeurs à députés; mais parce que M. Garnier-Pagès aime mieux garder pour lui tout le bénéfice de sa popularité et laisser à ses mandataires tout l'embarras de se pourvoir d'un autre patronage que celui de leur protecteur naturel, devait-il appeler du nom de corruption, la bienveillance réciproque qui, autre part qu'à Verneuil, unit les représentants et les représentés. Si M. Garnier Pagès avait dit que, poussant les choses à l'extrême, les commettants, ne savent pas toujours parfaitement distinguer entre un représentant et un commissionnaire, et qu'ils attachent parfois à l'honneur de leur mandat des conséquences peut-être un peu exagérées, l'honorable député

de Verneuil aurait dit une vérité utile dont la conscience publique lui aurait tenu compte, parce qu'il eût alors signalé un abus réel auquel il faudra pourvoir d'une manière ou de l'autre, dans un temps donné; mais si M. Garnier-Pagès eût donné à l'expression d'une juste censure une allure tempérée qui n'en fit immédiatement pas une ridicule exagération, il ne serait pas député de l'extrême gauche, et, pouvant alors demander quelque chose aux ministres, il ne jouirait pas de cette position tranquille et enviable, où les électeurs de son arrondissement n'ont rien à espérer de lui.

Tandis que les journaux de l'opposition enregistrent avec amour l'éloquence voyageuse de MM. les députés de leur opinion, ils trouvent fort scandaleux que les journaux dynastiques parlent longuement, dans leurs colonnes, de l'accueil empressé que les fils du roi reçoivent en ce moment dans plusieurs de nos départements. Il est en effet beaucoup plus curieux de savoir ce que M. Lherbette a pu dire aux électeurs de Soissons, que d'être tenu au courant des manifestations qui témoignent, entre le pays et la dynastie qui la gouverne, de vifs sentiments d'une affection mutuelle et indissoluble. On comprend également que le puritanisme des mêmes journaux s'émeuve à la pensée que certains esprits mal faits puissent prendre intérêt à la glorieuse alliance princière qui vient d'apporter aux douleurs de la famille royale un peu de consolation; car M. Ledru-Rollin s'étant aussi marié il y a quelque temps, le grand événement de ce mariage radical a été recommandé à l'attention publique par les feuilles de la même couleur, et il est bien vrai qu'entre ces deux grandes unions politiques pour la sensation qu'elles ont dû causer, il n'y a pas à établir la moindre parité. M. Ledru-Rollin, *protecteur de l'Irlande*, à la bonne heure; mais le prince de Joinville, un des fils du roi, celui qui a eu l'honneur d'attacher son nom à la glorieuse conquête des cendres de l'empereur, qui donc connaît cela!

Du reste, l'opposition a quelque raison de n'être pas de très-bonne humeur; car, à défaut de succès plus positifs, elle n'obtient pas même le succès d'aucune de ses nouvelles.

Elle avait prédit que la retraite de M. l'amiral Roussin entraînerait la dissolution du cabinet, et, sans secousse aucune, M. l'amiral Mackau s'est substitué au ministre, que l'état de sa santé éloignait des affaires.

Elle avait prédit, comme devant avoir lieu immédiatement après la session, une grande *fournée* de pairs, et aucun pair n'a été nommé.

Mais ce qui doit lui avoir été particulièrement désagréable, c'est d'avoir vu lord Palmerston, dans une récente discussion du parlement, lui effondrer un de ses arguments les plus chéris.

Lord Palmerston, qui est en ce moment de l'opposition, n'a pas marchandé à le dire à sir Rober- Peel, cet homme odieux qui a bien osé être son successeur. L'Angleterre, à l'heure qu'il est, se traîne à la remorque de la France : cela est évident; mais alors, si l'Angleterre se traîne à la remorque de la France, ce n'est donc pas la France qui se traîne à la remorque de l'Angleterre, et alors, que devient le *discours anglais* de M. Garnier-Pagès? que de-

vient l'abaissement devant l'étranger et la domination de nos conseils par la perfide Albion sur lesquels vivent depuis si longtemps le journalisme radical et les discours de la gauche ?

Le vol de ce précieux argument a été pratiqué par lord Palmerston, à l'occasion de la question espagnole, qui tourne de plus en plus à devenir, pour les espérances de la politique anglaise, un sérieux désappointement.

Au reste, en Angleterre pas plus qu'en France, aucun homme politique ne se fait fort de prévoir la solution définitive que pourra recevoir la crise dans laquelle la péninsule est engagée. L'entrée de Narvaëz à Madrid, et la reconstitution du ministère Lopez, semblait devoir passer pour une fin telle quelle, de l'agitation et de la guerre civile; mais, d'autre part, Espartero, dont on avait fini par perdre la trace, est tout à coup reparu aux lieux de l'incendie que ses bombes allument à Séville, et il n'est pas impossible que sa résistance ne se prolonge plus longtemps qu'on ne l'avait cru.

Dans tous les cas, ce procédé du bombardement, qu'il parait affectionner comme moyen de gouvernement, n'est pas de nature à restaurer sa popularité perdue, et ne laissât-il pas pierre sur pierre dans la capitale de l'Andalousie, il y a lieu de croire que sa carrière politique est finie. Une chose doit consoler les spectateurs de ces sanglants débats, c'est que l'Espagne a, dans la persistance de ses instincts monarchiques, une dernière et précieuse chance de salut. Tous les partis comprennent que le trône d'Isabelle II, doit dominer leur victoire individuelle, et il n'y a pas eu un moment à s'inquiéter pour la sécurité de la jeune Reine, au sein même de cette lutte acharnée que se livrent les diverses anarchies qui se succèdent sous le nom de gouvernement, dans ce malheureux pays.

P. S. Une dernière dépêche télégraphique annonce qu'Espartero a levé le siège de Séville, et qu'il se dirige sur Cadix : voilà qui a bien l'air de la fin de la fin.

CHALLAMEL.

Dessin de la livraison d'aujourd'hui. *Abneh du Caire*, par M. Goupil-Fesquet.





TABLE DU QUATORZIÈME VOLUME

DE LA DEUXIÈME SÉRIE.



POLITIQUE.

<i>La Session de 1843,</i>	par un DÉPUTÉ.	3
<i>Où va la presse légitimiste ?</i>		45
<i>De la dignité dans les hommes parlementaires.</i>		65
<i>Coup d'œil rétrospectif.</i>		113
<i>Chroniques politiques.</i>		61, 106, 155

Études critiques.

<i>Lettre d'un Berlinois à M. Lerminier.</i>		9
--	--	---

POÉSIES.

<i>Fragments de Pétrarque,</i> traduits par M. le comte ANATOLE DE MON-		
	TESQUIOU.	83
<i>Le roi Satan</i> (ballade),	par M. ADRIEN DELAVILLE.	149

VARIÉTÉS.

<i>Relation du voyage d'Horace Vernet en Orient</i> (VI, VII, VIII,		
	par M. GOUPIL FESQUET.	71, 120
<i>A propos de la représentation des Demoiselles de Saint-Cyr de M. Alexandre</i>		
<i>Dumas,</i>	par M. Édouard THIERRY.	134 *
<i>Académie royale de Musique. — Reprise d'OEdipe à Colone, la Péri.</i>		152

Histoire.

<i>Études sur la Révolution,</i> (les Artistes, l'Alarmiste), par M. Augustin		
	CHALLAMEL.	31
<i>Id.</i> (Les Victimes),	par le même.	91
<i>Id.</i> (La Dame de la Halle), par M. Wilhelm TÉNINT.		142

TABLE DES MATIÈRES.

REVUES LITTÉRAIRES.

L'ancienne Auvergne et le Velay, par M. Adolphe Michel et une société d'artistes, 57. — *Les Étoiles*, poème, par M. A. de Martonne, 58. — *Robert et Léontine*. — *Le Troubadour*, par M. de Ladoucette, 59. — *Poquelin à la censure*, par M. Lesguillon, 60. — *Histoire du pape Léon XII*, par M. le chevalier Artaud de Montor, 98. — *Le beau d'Angennes*, par M. Auguste Maquet, 99. — *Les Orphelines*, par M. Bathil Bouniol, 101. — *Histoire philosophique du suicide*, par le P. Appiano Buonafede, 102. — *Gaspard de la nuit*, par Louis Bertrand, 102.

BEAUX-ARTS.

Revue des arts et des travaux publics.

156, 204

Dessins. (mal placés)

Jeune femme allant au lavoir, par M. A. Delacroix.

(31) 13

Dessin d'après un tableau de Sandro Botticelli, par M. Gsell.

(57) 12

Costumes orientaux, par M. Goupil Fesquet.

(71) 64

Almeï du Caire, par le même.

(120) 160

FIN DU TOME QUATORZIÈME.



